



HAL
open science

Recherches archéologiques au coeur de Forum Iulii : les fouilles dans le groupe épiscopal de Fréjus et à ses abords (1979-1989)

Lucien Rivet

► **To cite this version:**

Lucien Rivet. Recherches archéologiques au coeur de Forum Iulii : les fouilles dans le groupe épiscopal de Fréjus et à ses abords (1979-1989). Centre Camille Jullian. Errance, 6, 2010, Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine, H. Tréziny, 10.4000/books.pccj.73 . halshs-01744453

HAL Id: halshs-01744453

<https://shs.hal.science/halshs-01744453>

Submitted on 19 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine - 6

Lucien Rivet

**RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES
AU CŒUR DE *FORUM IULII***

Les fouilles
dans le groupe épiscopal
de Fréjus et à ses abords
(1979-1989)



éditions errance | Centre Camille Jullian

Recherches archéologiques au cœur de *Forum Iulii*

Les fouilles dans le groupe épiscopal de Fréjus et à ses abords (1979-1989)

Lucien Rivet (dir.)

DOI : 10.4000/books.pccj.73

Éditeur : Publications du Centre Camille Jullian, Éditions Errance

Lieu d'édition : Aix-en-Provence

Année d'édition : 2010

Date de mise en ligne : 13 février 2020

Collection : Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine

EAN électronique : 9782957155750



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2010

EAN (Édition imprimée) : 9782877724449

Nombre de pages : 428

Référence électronique

RIVET, Lucien (dir.). *Recherches archéologiques au cœur de Forum Iulii : Les fouilles dans le groupe épiscopal de Fréjus et à ses abords (1979-1989)*. Nouvelle édition [en ligne]. Aix-en-Provence : Publications du Centre Camille Jullian, 2010 (généré le 05 octobre 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pccj/73>>. ISBN : 9782957155750. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pccj.73>.

© Publications du Centre Camille Jullian, 2010

Conditions d'utilisation :

<http://www.openedition.org/6540>

Bibliothèque
d'Archéologie
Méditerranéenne
et Africaine
6

Dans la lignée des anciens *Travaux du Centre Camille Jullian*, la *Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine* (BiAMA) regroupe des travaux (monographie, actes de colloques, ouvrages collectifs) en relation avec les programmes scientifiques du Centre Camille Jullian, sur l'histoire et l'archéologie de la Gaule méridionale, de l'Afrique du Nord et du bassin méditerranéen. La BiAMA peut comprendre des sous-séries, comme la collection *Études massaliètes* (EtMassa).

Responsable légal :

Dominique Garcia, Directeur du CCJ

Directeur de la publication :

Henri Tréziny

Comité de pilotage :

Xavier Delestre, Dominique Garcia, Henri Tréziny

Conception graphique :

Véronique Gémonet

Mise en page :

Lucien Rivet, Sylvie Saulnier

Comité de lecture :

Ph. Borgard (CCJ, CNRS), M.-Br. Carre (CCJ, CNRS), X. Delestre (DRAC PACA), D. Garcia (CCJ, Université de Provence), M. Griesheimer (CCJ, Université de Provence), A. Hermary (CCJ, Université de Provence), Ph. Jockey (CCJ, Université de Provence), M. Lombardo (Professeur à l'Université de Lecce), T. S. Loseby (Professeur à l'Université de Sheffield), J.-M. Mignon (Service archéologique départemental du Vaucluse), P. Pomey (CCJ, CNRS), L. Rivet (CCJ, CNRS), J. Sanmarti (professeur à l'Université de Barcelone), H. Tréziny (CCJ, CNRS), C. Virlovet (CCJ, Université de Provence), E. Voutiras (Professeur à l'Université de Thessalonique).

Publications du Centre Camille-Jullian



*Ouvrage publié avec le concours
de la Ville de Fréjus*

© 2010 pour tous pays,
Édition Errance, éditeur du groupe Actes Sud,
7, rue Jean Du Bellay 75004 Paris
Tél. : 04 43 26 85 82
Fax : 01 43 29 34 88
Courriel : contact@editions-errance.fr
<http://www.libairie-epona.fr>

Centre Camille Jullian
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme
5 rue du Château de l'Horloge. BP 647, 13094 Aix-en-Provence Cedex 2

ISBN : 978-2-87772-444-9

Illustration de couverture : Le baptistère et la fouille de la place Formigé ;
mosaïque découverte sous la place Formigé (cl. L. Rivet).

Illustration 4ème de couverture : Le quartier de la cathédrale (cl. Ville de Fréjus/
Altivue).



Envoyer les manuscrits à :

Henri Tréziny
Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine

Centre Camille Jullian
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme
5 rue du Château de l'Horloge. BP 647,
13094 Aix-en-Provence Cedex 2

LUCIEN RIVET

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES
AU CŒUR DE *FORVM IVLII*

Les fouilles
dans le groupe épiscopal
de Fréjus et à ses abords
(1979-1989)

avec des contributions de
Philippe Columeau, Jean-Louis Paillet,
Sylvie Saulnier, Dominique Tardy

Sommaire

Préface	7
Avant-propos	9
Chapitre 1 LE SITE DE «NORD-EST CATHÉDRALE», rue de Beausset/Place Gaidon (1979-1982) : le <i>cardo maximus</i> de <i>Forum Iulii</i>	15
Préambule	17
<i>Dossier stratigraphique</i>	23
<i>Dossier céramologique</i>	29
Phase 1 – Premières occupations urbaines du début de l'époque augustéenne	33
Phase 2 – La création d'un nouveau carroyage à l'époque tibérienne	41
Phase 3 – Remaniements de l'époque flavienne	59
Phase 4 – Au III ^e siècle, des transformations inscrites dans la permanence	81
Phase 5 – Le III ^e siècle	111
Phase 6 – L'Antiquité tardive	131
Éléments de conclusion	161
<i>Annexe 1</i> – Une activité artisanale liée au travail du bronze	165
<i>Annexe 2</i> – Deux sculptures hors contexte	177
Chapitre 2 LE JARDIN DU PALAIS DE JUSTICE (1981-1982) : un ensemble monumental au cœur de <i>Forum Iulii</i>	179
Préambule	181
Phase 1 – Un escalier monumental et une place publique	185
Phase 2 – Un remaniement architectural (avec les contributions de Jean-Louis Paillet et Dominique Tardy)	191
Phase 3 – L'Antiquité tardive	201
Conclusion	207

Chapitre 3	
PLACE FORMIGÉ – secteur occidental (1988) : une maison romaine	209
Préambule	211
Phase 1 – Les vestiges partiels d’une première occupation	215
<i>Annexe</i> – Les restes archéozoologiques (Philippe Columeau)	240
Phase 2 – Au I ^{er} siècle, une maison à la romaine - La <i>domus</i> à l’ <i>atrium</i> fleuri	241
<i>Annexe</i> – Le mobilier de la <i>domus</i> à l’ <i>atrium</i> fleuri	295
Phase 3 – À la fin du I ^{er} siècle, le péristyle d’une <i>domus</i>	339
<i>Annexe</i> – Monnaies des niveaux médiévaux et modernes	351
Chapitre 4	
PLACE FORMIGÉ – secteur oriental (1988) : pour quelques murs de plus	353
Préambule	355
Phase 1 – Un mur... ..	357
Phase 2 – Au I ^{er} siècle, les vestiges fragmentaires d’une habitation en bord de rue	361
Phase 3 – À partir de l’époque flavienne, de longs murs dans la parcelle	367
Conclusion	367
Chapitre 5	
SOUS LES NEFS DE LA CATHÉDRALE (1987-1989) : des équipements publics	369
Préambule	371
A – Dans le chœur de la nef Saint-Étienne (1987)	373
Antiquité	373
Antiquité tardive	376
Conclusion	376
B – Dans la nef Notre-Dame (1988)	377
Phase 1 – Dans la deuxième moitié du I ^{er} siècle avant notre ère	377
Phase 2 – Un escalier monumental	383
Phase 3 – La silhouette d’un bâtiment public	389
Et après [phase 4]	393
Conclusion	395
<i>Annexe</i> – Inscriptions et sculptures hors contexte	396
CONCLUSION	399
Évolution topographique dans le secteur du groupe épiscopal	399
Des acquis notables	403
Et quelques mots encore	405
Résumés	407
Bibliographie	411

PRÉFACE

Préfacer ce livre nous procure plaisir et appréhension. Plaisir, parce que l'un et l'autre avons appuyé ces projets qui ont abouti. Parce que nous évoquons la puissante et si chaleureuse personnalité de Paul-Albert Février et sommes heureux que son « disciple » Lucien Rivet, accompagnateur et complice de nombre de ses entreprises, ait poursuivi ses recherches foro-juliennes et donné la publication qu'elles attendaient et méritaient.

Si PAF (comme on disait) a, hélas, disparu, ce livre nous restitue aussi la figure et l'action de beaucoup d'autres, qui ont tant fait pour l'archéologie de Fréjus ou de la région, voire davantage encore. Parmi tous ceux auxquels Lucien Rivet rend hommage, nous saluerons Michel Fixot, grand médiéviste dont la science n'a d'égale que la modestie, Sylvestre Roucole, infatigable et impeccable releveur de plans mais qui sait aussi suggérer. Non par machisme mais par affection, nous nommons par leurs seuls prénoms la si jolie et si dynamique Nicole (elle aussi trop tôt disparue) et la compétente et énergique Josette. D'autres, tout jeunes ou à peine entrés dans leur carrière professionnelle, sont venus là, pour la plupart des « locaux » ou des étudiants d'Aix, ces derniers y ayant beaucoup appris.

Les visites que nous avons faites de ces chantiers nous laissent une impression d'autant plus forte que nous la retrouverions difficilement aujourd'hui – sauf sur certaines fouilles « programmées » où se mêlent encore professionnels, étudiants, bénévoles. Un mélange de soif d'apprendre et de comprendre, une confiance envers le « chef » qui pouvait se montrer tyrannique et exprimer ses doutes, des discussions au couteau entre ledit chef et ses collaborateurs directs, des éclats de voix qui se terminaient au bistrot en éclats de rire. Une complicité de groupe, de compagnonnage, un esprit d'équipe – même si tout le monde ne s'aimait pas. Chacun se sentait investi d'une responsabilité, d'autant plus forte que fouiller dans une cathédrale ou juste à côté, participer à la mise au jour (possible) du forum qu'on cherchait depuis si longtemps, cela n'est pas rien. La plupart des fouilleuses et des fouilleurs ont aujourd'hui des rides, mais ils se rappellent sûrement des moments forts, de fatigue, d'exaspération, d'enthousiasme, de bonheur, où l'intellect s'accorde à la sensibilité. Ces moments forts ne duraient guère plus d'un ou deux mois par an, presque toujours « à la bonne saison ».

Nous évoquons en commençant, outre le plaisir, l'appréhension. C'est que depuis ces années 80, l'archéologie française s'est radicalement transformée. Nous-mêmes reconnaissons notre part de responsabilité dans cette évolution. En parcourant cet ouvrage si riche, comment ne pas nous poser la question : au fond, était-il judicieux de créer une « archéologie préventive » ? La réponse : bien sûr que oui, il fallait la créer – ou plutôt consolider, épanouir les faibles structures de l'époque. Qui le conteste encore réellement aujourd'hui en dépit de certaines résistances « politiques » récurrentes ? Mais il reste des défis à relever, notamment une part accrue accordée aux publications, aux monographies. Comme tant d'autres champs de la recherche qui doivent être reconnus et s'imposer, l'archéologie s'est professionnalisée et a recouru à une technicité accrue, notamment pour gagner en efficacité, afin de sauver les « archives du sol » menacées de destruction par les travaux d'aménagement du territoire. La création de cette archéologie préventive a, à l'évidence, découragé tout un « tissu » de bénévoles qui constituaient un réseau précieux d'observateurs attentifs, voire d'intervenants efficaces et passionnés. Il en va toujours ainsi lors des « réformes » : le balancier va à l'extrême. Le temps est maintenant venu de trouver un nouvel équilibre, une nouvelle harmonie entre les divers acteurs de l'archéologie, qu'ils soient professionnels ou non.

Car le principal enseignement de ce livre – ou la plus profonde impression qu’il suscite –, c’est bien celle de l’enracinement. Au-delà des pièces scientifiques (les fouilles, les stratigraphies, le matériel), on ne le lit pas comme la relation de chantiers qui auraient pu être faits n’importe où dans le monde romain. Non, c’est Fréjus, irréductiblement Fréjus. Ce groupe épiscopal a une « magie » (mon Dieu !) qui lui est propre, qui inspire les recherches et les fouilleurs. Somme toute, ces vestiges ne présentent rien d’extraordinaire au regard de tant d’autres découvertes, même si des questions (et des réponses) intéresseront les spécialistes – les deux carroyages, la datation du forum, le rythme du développement, tel ou tel détail. L’essentiel relève du sentiment de la continuité indéfinissable qui unit le visible et l’invisible, ce cœur de ville attachant, l’improbable groupe épiscopal, ces jardins, et, un peu plus loin, le théâtre, le Clos de la Tour, l’enceinte, l’aqueduc. Peu de villes nous offrent cet entremêlement harmonieux, mi-urbain, mi-rural. Peut-être Avenches, en Suisse ? Et puis, pour qui sait lire les paysages, le port qui permet à l’imagination de le mettre en eau, d’y faire flotter ou amarrer des navires (de commerce, de guerre ?).

Où trouver des cités au passé romain vous conduisant à la rêverie ? Généralement, les monuments antiques se trouvent pris dans le réseau moderne. Fréjus a les espaces, l’harmonie, la respiration, la lumière toscane qui relie toutes sortes de passés au présent. Espérons qu’elle saura préserver ce petit miracle. Ce livre apporte sa contribution à une belle cause.

Christian Goudineau, Professeur au Collège de France
Jean-Paul Jacob, Président de l’Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
Juillet 2010

AVANT-PROPOS

Les résultats de ces fouilles, pratiquées au cœur de Fréjus, arrivent tardivement : près de 30 ans après la fin de celles du site dit de « Nord-Est cathédrale » (1979-82) et du site du Jardin du Palais de Justice (1981-82), un peu plus de 20 ans après celles de la place Formigé (1988) et de la cathédrale (1987-89). Cette situation ne manque pas de piquant car, alors que la fouille de la place Formigé n'était pas encore achevée, je rédigeais – Paul-Albert Février étant parti un mois au Japon – les pages relatives à la période romaine pour une plaquette de synthèse sur les résultats de l'ensemble

de ces recherches qui paraissait en juillet 1988 (Février, Fixot, Rivet 1988), parallèlement à la présentation, dans l'Espace culturel Paul Vernet, d'une exposition intitulée *Dix ans de patrimoine à Fréjus*.

Par la suite, la réalisation de l'*Atlas topographique de Fréjus* (Rivet *et al.* 2000), en appréhendant les quartiers dans leur globalité, a permis de mieux comprendre ce que nous avons découvert, de mieux intégrer nos murs dans la topographie urbaine et nos stratigraphies dans les déploiements chronologiques qui s'empilent dans la ville.

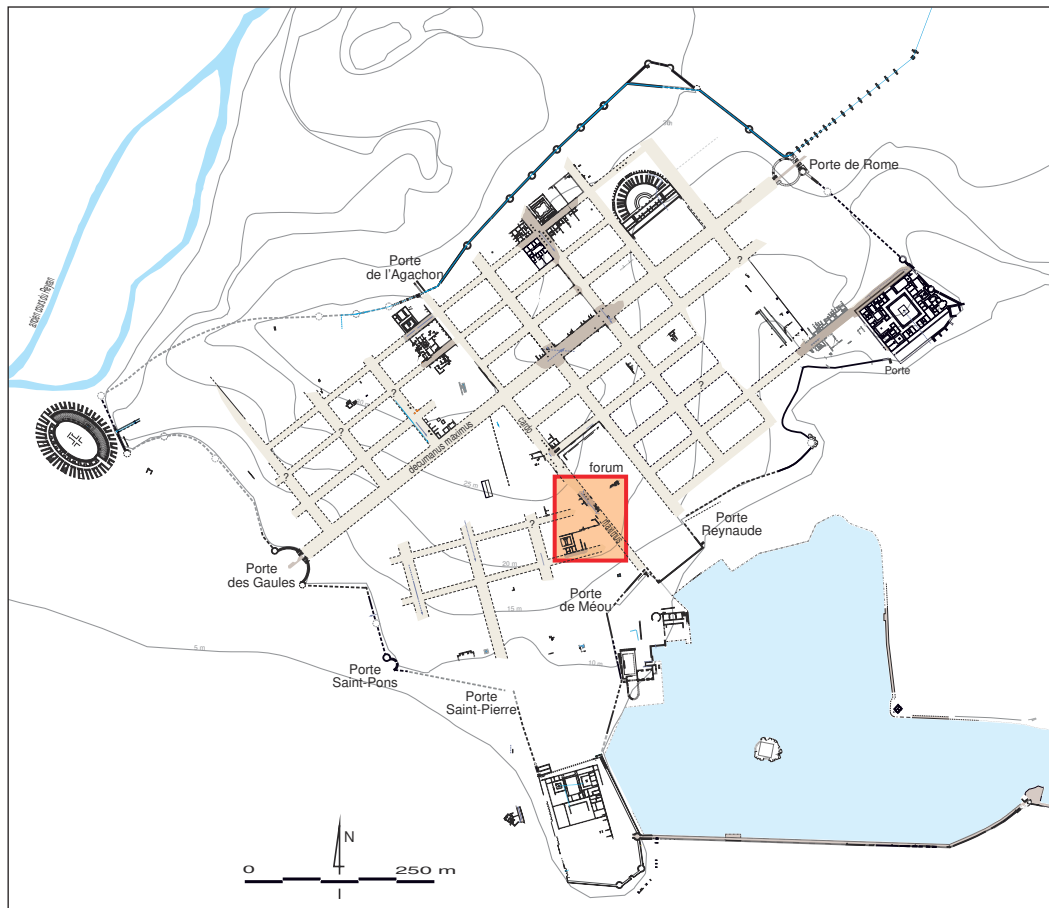


Figure 1 - Plan de Fréjus antique (d'après Rivet *et al.* 2000, fig. 668, complété par Bdu/Ville de Fréjus).

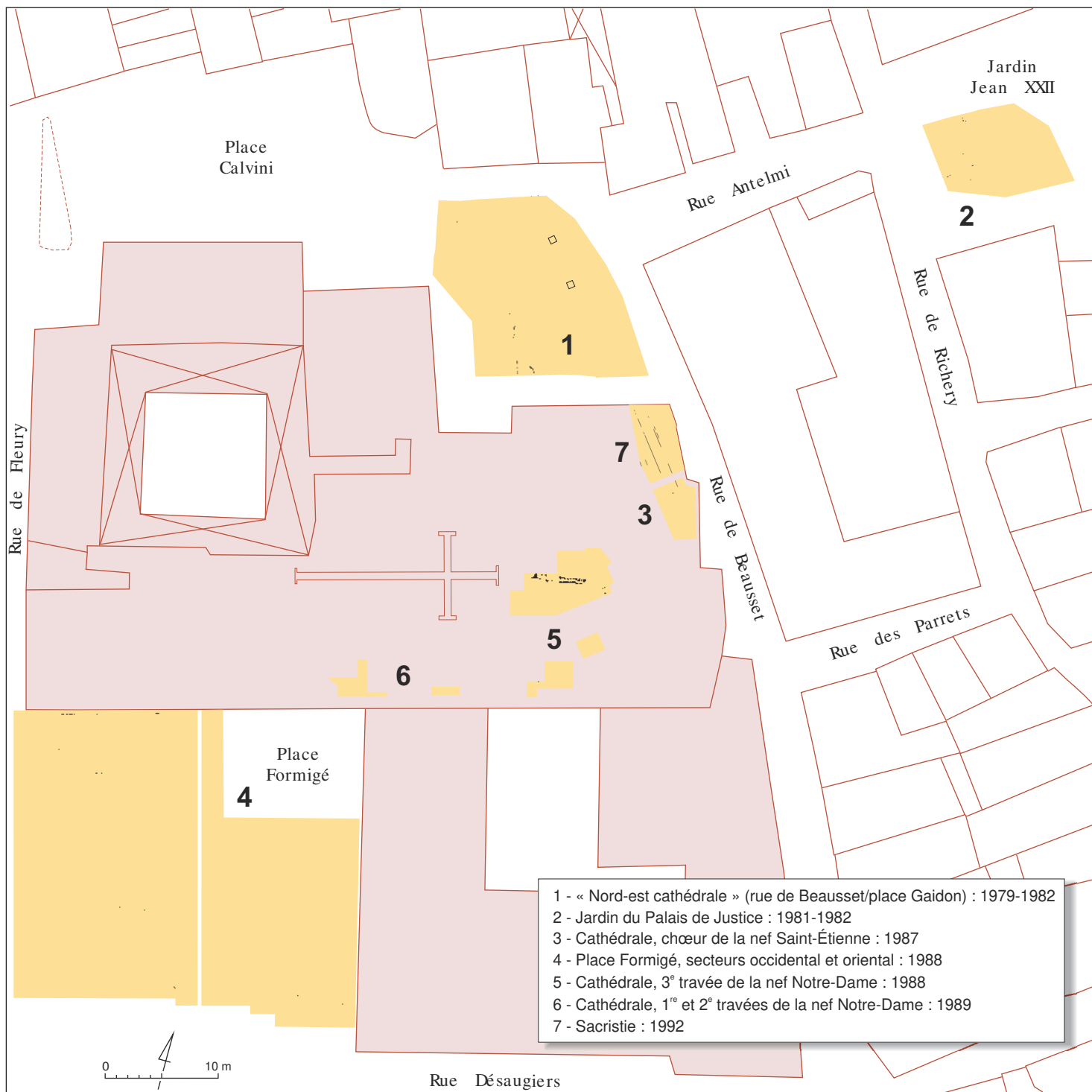


Figure 2 - Emplacement des sites fouillés dans le quartier de la cathédrale et de l'ancien palais épiscopal (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).



Figure 3 - Quartier de la cathédrale et de l'ancien palais épiscopal.
 La place Formigé est au premier plan et le site « Nord-Est cathédrale » à l'arrière de la cathédrale (petit espace vert) ;
 en haut et à dr., le Jardin du Palais de Justice (autour du palmier).
 Vue prise vers le nord (cliché Altivue/Ville de Fréjus).

En conséquence, je revendique les bienfaits d'un tel retard, d'avoir laissé passer tout ce temps entre la fouille et la publication : c'est, sans le moindre doute, le prix pour favoriser une réflexion prétendument laborieuse et aboutir à ce que je ressens comme un meilleur résultat.

Pourtant, la recherche archéologique conduite sous la place Formigé (1988) ne nécessitait pas spécialement d'être longuement réfléchi : l'intelligibilité des vestiges s'imposait d'emblée, sans guère d'efforts, presque comme on s' imagine que serait le dégagement d'une maison de Pompéi ou d'Herculanum. P.-A. Février m'ayant confié la responsabilité de ce terrain du premier au dernier jour, j'aurais facilement pu m'acquitter

de la publication. Mais il y avait la nécessité d'accompagner cette étude d'un développement sur les peintures murales, dont l'analyse et la restauration avaient été confiées au Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines de Soissons ... Pour diverses raisons, cette étude spécialisée a été longtemps différée.

En revanche, dans le terrain situé au nord-est de la cathédrale (1979-1982), une bonne compréhension de ce que nous avons découvert a été plus laborieuse à établir – et c'est un euphémisme. Les deux premières années, P.-A. Février dirigeait la fouille de la partie sud du terrain, fouilles qui aboutirent à diverses découvertes dont une portion de rue en partie dallée – le *cardo maximus* – sur laquelle il ne semblait pas qu'on ait circulé.

J'étais plus figurant qu'acteur de cette fouille ... car, sur le terrain, je ne m'impliquais pratiquement pas dans son interprétation. Les deux années suivantes, il me fut confié la partie nord du même terrain, en grande partie occupée par la même rue antique mais avec des dispositions stratigraphiques bien différentes ! Ni l'un ni l'autre ne nous expliquions cette divergence. Vingt ans plus tard, la rédaction de l'*Atlas topographique*, en confrontant les données topographiques du quartier, fit un peu avancer la compréhension mais je manquais toujours d'une lucidité suffisante face à l'évidence !

Avec les fouilles engagées dans le Jardin du Palais de Justice (1981-1982) puis, à la fin de cette décennie, dans différents secteurs de la cathédrale (1987-1989), nous avons le sentiment d'avoir dit l'essentiel, et même un peu plus, dans les pages de l'*Atlas topographique*, et de ne guère pouvoir avancer sur les conclusions tant sous l'angle topographique qu'architectural ou chronologique. Sentiment faux car, comme souvent, une réexploitation des données de base, accompagnée d'un dossier graphique et photographique augmenté, a abouti à préciser (troisième travée de la nef Notre-Dame), sinon à modifier sensiblement certains résultats (Jardin du Palais de Justice, place Formigé) exposés il y a 10 ans déjà, et à resserrer certains liens entre les sites pour mieux éclairer le paysage urbain en nuancant plus ou moins certains résultats.



Avant que ce présent ouvrage ne vît le jour, je restais pourtant serein. Le temps avait beau passer, demeureraient les enregistrements inscrits dans des journaux de fouilles plusieurs fois remplis chaque jour, les relevés « encrés » en plan et en coupe par Sylvestre Roucole, les clichés photographiques, les croquis, les inventaires céramiques, etc., etc. À côté de ces données de fouille demeurait aussi le souvenir de nombreux détails, petits et grands, toujours profondément vivaces dans l'esprit !

Pas réellement inquiet, d'autant plus que, depuis plus de cinq ans, deux textes étaient écrits sur l'un et l'autre des principaux chantiers (« Nord-Est cathédrale » et place Formigé), les textes que l'on trouve ici et qui nous semblaient, encore, être en attente d'améliorations ; c'est ce que nous nous sommes efforcés de faire, en compagnie de Sylvie Saulnier, à raison de plusieurs relectures. Si ce volume voit le jour, c'est parce qu'elle a assimilé toute la documentation disponible sur l'ensemble de ces fouilles et sans cesse porté la contradiction sur les textes rédigés.

Pas inquiet ? Si, évidemment, car il fallait aussi se pencher à nouveau, avec les autres chantiers (Jardin du

Palais de Justice et différents secteurs dans la cathédrale), sur des données archéologiques plus délicates à comprendre et à interpréter, tenter d'assembler les enseignements des uns avec ceux des autres, réussir à s'ouvrir suffisamment l'esprit pour remettre en cause ce qui avait été publié il y a 10 ans déjà, dans l'*Atlas topographique* et, surtout, construire un exposé qui, tout en établissant les cohérences entre les différents sites, évitait de tomber dans un excès de redites. J'ai fait du mieux possible mais je sais que le résultat n'est pas parfait, du moins en fonction de mes propres exigences ; quoi qu'il en soit, on trouvera cependant ici une suite de données nouvelles utiles à améliorer nos connaissances sur l'Histoire urbaine de Fréjus, avec ce corrolaire qui montre à quel point reste vaste le domaine de nos ignorances et profond celui des interrogations.

Mais soyons encore plus net, ne serait-ce que pour expliquer la banalité de ces dernières lignes : au bout du compte, je n'étais absolument pas sûr d'arriver au terme de cette publication ! Pourquoi ? Tout simplement parce que, Paul-Albert étant disparu, en 1991, alors qu'il était responsable de toutes ces recherches, je me retrouvais un peu seul devant l'ouvrage – seul pour réfléchir, seul pour écrire ; par chance, et je le répète, Sylvie Saulnier a su me faire surmonter nombre d'obstacles ainsi que tous mes moments de découragement.

Enfin, qu'on me permette un dernier aveu. Face à des réalités de terrain incomprises, à des données archéologiques ambiguës, à des constats chronologiques contradictoires, etc., je regrette de ne toujours pas être suffisamment capable de reconnaître ces désarrois en écrivant clairement : « je ne sais pas » ou « je ne comprends pas ». Le phénomène est bien connu – mais tu – qui consiste à chercher à tout prix à aboutir au résultat scientifique, à la conclusion définitive, à des enchaînements logiques, y compris en démontrant l'indémontrable, en expliquant l'inexplicable et en conciliant l'inconciliable ; je m'en suis gardé mais il doit subsister, dans cette étude, quelques « bavochures ».



Ce n'est pas uniquement pour une raison d'antériorité de fouille qu'on aborde en premier lieu le chantier dit de « Nord-Est cathédrale » car c'est aussi dans la complexité de ses résultats archéologiques que l'on a compris, pour la première fois, à partir des vestiges qui apparaissent – et dont certaines implantations nous laisserent alors perplexes –, que *Forum Iulii* était constitué de deux réseaux urbains : le réseau A, le plus ancien, d'époque augustéenne, et le réseau B, d'époque tibérienne, ce dernier se développant progressivement

sur le reste de l'espace à bâtir et venant se plaquer – ou mordre – à la périphérie du carroyage précédent (Février, Fixot, Rivet 1985). À partir de là, toutes les données topographiques que procurent de nouvelles fouilles urbaines à Fréjus bénéficient de ce nouvel éclairage. Il en a été ainsi des chantiers qui ont été ouverts, naguère et avec la même équipe, d'abord dans le Jardin du Palais de Justice, puis dans la cathédrale (chœur de la nef Saint-Étienne et nef Notre-Dame) ou des observations qui ont été pratiquées quelques années plus tard dans une salle annexe de la sacristie.



Il faut mettre en exergue les membres des différentes équipes qui ont accompagné ces campagnes :

- pour les sites de «Nord-Est cathédrale» (1979-82) et du Jardin du Palais de Justice (1981-82) : Philippe Borgard, Stéphane Collon, Albert Conte, René Diaz, François Félician, Mustapha Filah, Edmond Gregorzyck, Josette Imbot, Najib Khierbech, Martial Krempp, Frédéric Léotard, Pierre Molinier, Jean-François Padovani, Anne Parodi, Hélène et Christian Raux ;

- pour les différentes fouilles dans la cathédrale et sur la place Formigé (1988), l'équipe était constituée pour une grande partie d'archéologues contractuels qui se répartirent sur les trois secteurs de fouilles – ouest et est de la place et nef de la cathédrale, – pour des durées variant de 1 à 4 mois : Guy Alfonso, Hamid Chafi, Véronique Lelièvre, Jean-Marie Michel, Jean-Pierre Moretti, Michel Piskorz, Bernadette Soum et Laurent Vaxellaire. En 1987, Marc Griesheimer est venu donner un coup de main à Paul-Albert Février et Michel Fixot dans la nef Saint-Étienne.

Je suis certain d'en oublier quelques-uns : qu'ils veuillent bien m'en excuser.

Le financement de tous ces chantiers venait à la fois du Ministère de la Culture et de la Ville de Fréjus ; c'est dans ce cadre que Christian Goudineau, Directeur des Antiquités Historiques de Côte d'Azur (jusqu'en 1982), puis Jean-Paul Jacob, Directeur des Antiquités Historiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur (à partir de

1987), tous deux assistés de Gaëtan Congès, ont accompagné nos travaux. Aucun de ces chantiers, engagés dans le cadre de «sauvetages programmés», n'a été victime d'une destruction : tous les vestiges mis au jour ont ensuite été remblayés.

Une attention particulière à Sylvestre Roucole qui a assuré avec brio et en toute amitié, avec l'aide de Josette Imbot, les relevés de tous les chantiers de fouilles dirigés par Paul-Albert Février, Michel Fixot ou moi-même ... et qui continue toujours !

De 1981 à 1989, sur tous ces chantiers, c'était aussi le temps de l'enthousiasme de Nicole Rohmann-Rivet.

Cette étude a été l'objet de très nombreuses et fructueuses discussions – qu'il s'agisse du mobilier céramique et amphorique, de la topographie ou de l'architecture – avec Michel Bonifay, Philippe Borgard, Marie-Brigitte Carre, Richard Delage, Armand Desbat, Pierre Excoffon, Michel Feugère, Danièle Foy, Yvon Lemoine, Thierry Martin, Jean-Louis Paillet, Michel Pasqualini, Emmanuel Pellegrino, Renaud Robert, Eleni Schindler-Kaudelka, Dominique Tardy, Danièle Terrer, Jean-Christophe Tréglià, Alain Vernhet, Christian Vernou (et sans doute en oublie-je d'autres).

L'aide de Daniel Brentchaloff, sans qui l'*Atlas topographique de Fréjus* n'aurait pas été la somme de connaissances et de réflexions sur la topographie de *Forum Iulii*, a été précieuse, d'autant qu'il a repris l'analyse, initiée par G.-B. Rogers, des monnaies provenant des sites de la place Formigé, de la cathédrale et du Jardin du Palais de Justice.

J'adresse un amical salut à Christine Durand, Loïc Damelet et Philippe Groscaux, les trois photographes du Centre Camille Jullian à qui l'on doit la plupart des clichés d'objets ; Philippe Groscaux a, en outre, réussi à donner un peu de vigueur aux diapositives prises sur les différents chantiers.

Enfin, *last but not least*, je remercie très amicalement Marie-France Lequément, Philippe Bet et mes rapporteurs du comité Michel Bonifay et Armand Desbat, pour leur relecture patiente du manuscrit et leurs remarques avisées.

AVERTISSEMENT

L'urbanisme antique de Fréjus répond à deux types d'organisation de l'espace. Le noyau urbain le plus ancien, né de la création de *Forum Iulii* (ou de la déduction coloniale ?), concerne le quartier sud-ouest de la ville où les rues et les îlots sont implantés selon une direction nord-nord-ouest/sud-sud-ouest. Le second, vraisemblablement mis en place à la toute fin du règne d'Auguste ou au début de celui de Tibère, intéresse les trois autres quartiers et s'inscrit dans une direction nord-ouest/sud-est. Pour alléger l'écriture, on a inventé, en 1996 (Rivet 1996a), les notions de réseau A pour désigner le premier (incliné à NL 15° ouest) et de réseau B pour le second (incliné à NL 38°5 ouest), à la manière des études de G. Chouquer appliquées aux campagnes de la cité de Fréjus (Chouquer 1995 et 1996) ; on prendra garde de ne pas confondre les deux démarches car les résultats sont différents, *extra muros*, où un réseau A est incliné à 14°50 E et un réseau B à 45°20, sans compter d'autres carroyages désignés par les lettres C et D.

D'autre part, *Forum Iulii* est établi sur une butte rocheuse qui accuse une pente sensible du nord vers le sud et ces conditions naturelles ont des implications sur la topographie urbaine : nivellement, création de terrasses, organisation du réseau des égouts collecteurs, etc. Dans le quartier du groupe épiscopal, la pente est d'environ 5 % entre le chantier dit « Nord-Est cathédrale » (substrat à NGF 20,50 m environ au nord) et la place Formigé (17,40 m dans l'angle sud-ouest).

Chapitre 1

A black and white photograph of an archaeological excavation site. The image shows a deep trench with stone walls and a central column. The ground is uneven and shows signs of excavation. The text is overlaid on the image.

LE SITE DE
« NORD-EST CATHÉDRALE »
RUE DE BEAUSSET / PLACE GAIDON
(1979-1982)

LE *CARDO MAXIMUS* DE *FORUM IULII*

PRÉAMBULE

La parcelle située immédiatement au nord-est de la cathédrale de Fréjus et au sud de la rue de Beausset, était occupée par un vieil immeuble dont la stabilité n'était plus assurée : la Ville décida sa démolition en 1978.

Pour l'Antiquité, l'intérêt archéologique du terrain, bien que de modeste surface, environ 250 m², était évident puisque, inscrit en limite du bourg médiéval réduit du X^e siècle, il était placé sur le tracé supposé du *cardo maximus* de *Forum Iulii* ; nettement moins que cette surface sera effectivement reconnue.

Quatre campagnes de fouilles furent conduites, à raison d'un mois par an environ, de 1979 à 1982. Pour les vestiges modernes (fin du XVI^e siècle pour la phase de construction de l'immeuble abattu) et médiévaux (maisons des XII^e et XIII^e siècles, elles-mêmes établies sur un secteur de nécropole daté des XI^e et XII^e siècles), l'équipe de Michel Fixot procéda à une recherche extensive de ces épaisses superpositions, souvent ralentie par la fouille des tombes (71 au total) après avoir été attentive à identifier les signes extérieurs de leur localisation. Pour les vestiges antiques, la méthode consista



Figure 4 - « Nord-Est cathédrale ». La partie sud du chantier au terme des fouilles de 1979 et 1980 ; le segment oblique du mur 15 (au fond du sondage central) constitue la façade du *cardo maximus* et fait la partition entre le bâtiment du secteur II (à dr.) et la rue du secteur IV (à g.) ; au premier plan, quelques tombes non encore déposées de la nécropole médiévale au niveau desquelles apparaît le sommet de la colonne romaine du portique.

Vue prise vers le sud (cliché P.-A. Février, 1980).



Figure 5 - « Nord-Est cathédrale ». Au terme de la fouille de 1981, le secteur I.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet, 1981).

en l'ouverture de sondages successifs parfois séparés par des bermes. Le rythme de l'activité archéologique était adapté à la volonté d'être vigilant, naturellement, à la fouille stratigraphique mais aussi à celui d'un « chantier-école » au profit d'étudiants, en particulier lors des deux premières campagnes.

Les sondages débutèrent au sud du terrain, sous la conduite de P.-A. Février, et mirent au jour, à l'est, un tronçon de ce qui apparaissait comme une voie, partiellement dallée et, à l'ouest, à l'arrière d'un alignement de façade, un espace de nature équivoque car profondément décaissé.



Figure 6 - Le secteur III au terme de la fouille de 1982 : emprise de la chaussée (à dr. de la colonne) et du portique (à g.) du *cardo maximus*.
On distingue, tout à dr., la façade du bâtiment du secteur III longée par un trottoir étroit (en partie fouillé) ;
vers le centre, l'alignement de la colonnade et l'égout (g) dont la voûte est en grande partie effondrée.
Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet, 1982).

En 1981 et 1982, avec une équipe relativement réduite, j'ai fouillé, dans la partie nord du terrain, un troisième espace bâti et la suite de la portion de voie.

De l'ensemble de cette fouille, il est plusieurs aspects qui ont longtemps dissuadé d'envisager une publication scientifique : la plupart des stratigraphies relatives à la voie sont complexes, paraissent parfois aberrantes et semblent fournir, quelquefois et en apparence, des chronologies incohérentes sinon contradictoires ou carrément muettes ; la largeur de la voie elle-même a été quelque temps un sujet d'interrogation, pendant la fouille, jusqu'à l'écroulement d'une berme intervenu à l'est, bien après la clôture du chantier, en janvier 1985, et signalé par Daniel Brentchaloff. En outre, dans l'espace sud-ouest (secteur II), l'absence de traces d'occupation antique, sous forme de sols et de superpositions de niveaux, ne trouve pas réellement d'explication satisfaisante. Des articles de synthèse ont pourtant été élaborés, en procurant un certain nombre de données mais avec des conclusions provisoires (Goudineau 1981, p. 532 ; Février, Fixot, Rivet 1985 ; Février, Fixot, Rivet 1988 ; Rivet *et al.* 2000, p. 185-186, fig. 314 à 322, avec coupe stratigraphique, p. 195 et 199, fig. 352 et 353).

En fait, à l'époque de la fouille mais également dans les années qui suivirent, si nous n'avons pas compris plusieurs aspects essentiels des découvertes, c'est parce que, en l'absence d'au moins une information – le segment de mur apparu fortuitement, évoqué *supra* –, on ne pouvait pas comprendre !

Était également indispensable le temps d'une longue macération dans la réflexion qui aura permis de surmonter ce qui s'érigait en obstacles à la compréhension. C'est au lendemain de la publication de l'*Atlas topographique* que la clarté de ce qui s'imposait comme des invraisemblances s'est peu à peu démêlée. L'*Atlas* a eu cette vertu de nous mettre devant l'évidence que l'un des côtés du forum s'étendait jusqu'en bordure immédiate du site et que le mur qui était apparu, après l'éboulement de la berme au nord-est du chantier, représentait sa clôture extérieure ... à moins de 0,50 m de la limite de fouille ! Et que la situation un peu particulière de la partie sud du site se comprenait mieux si, à la place de ce mur de clôture, on restituait les abords immédiats de l'accès latéral au forum ! En 1981 et 1982, lorsque nous avons fouillé dans les jardins du Palais de Justice – à une trentaine de mètres à l'est –, nous avons bien compris que nous avons mis au jour le

sol dallé d'un espace public que nous avons identifié au forum (Février, Fixot, Rivet 1985, p. 271) mais nous ne nous doutions pas que son aire s'étendait jusqu'au site que nous étions en passe d'achever de fouiller en 1982. Alors, après 2000, un premier domino est tombé et, progressivement, d'autres ont suivi ! Mais, comme il s'agit d'un chantier aux données complexes, tout n'est sans doute pas élucidé ...

Il faut également dire qu'une bonne part des lacunes liées à la bonne intelligence de l'histoire de ce micro-quartier vient aussi, tout simplement, de ce que la fouille n'a pas été suffisamment approfondie et les sondages suffisamment élargis : cela s'explique, en grande partie, par l'inadéquation entre notre capacité d'intervention et la profondeur des vestiges à atteindre. Il s'ensuit que les résultats les plus immédiatement utilisables sont nettement plus fiables dans l'espace nord-ouest du secteur I, avec des niveaux d'occupation à des cotes plus élevées que partout ailleurs, plutôt que dans les secteurs II et IV où un accès aux couches profondes était moins confortable du fait de la déclivité du relief. Comme le seul secteur I est aussi celui qui présente les phases d'occupation les plus anciennes, on s'appuiera donc sur ses résultats pour asseoir la logique archéologique et transposer sa cohérence aux aménagements découverts sur le reste du site afin d'établir les correspondances.

Les quelques carences que nous venons d'évoquer ne peuvent occulter les acquis de cette recherche dont le principal fut de révéler un point fondamental dans la connaissance de l'évolution topographique antique de Fréjus : le quartier sud de la ville romaine, où se situe ce chantier, au nord-est de la cathédrale, appartient au noyau primitif de l'agglomération, organisée selon le réseau A. Dans ce même quartier, quelques vestiges antiques épars et encore observables (égouts collecteurs, mur à niches de la place des Jésuites, etc.) auraient pu permettre de comprendre cette originalité de l'occupation urbaine mais il manquait la fouille de ce site, au contact des deux réseaux, pour en apporter l'éclairage et la preuve définitive. Conséquence de ces découvertes de différents vestiges illustrant le contact entre l'urbanisme des réseaux A et B, on comprend désormais pourquoi la cathédrale et le quartier médiéval qui se sont développés dans le même secteur réinvestissent le carroyage antique et, parfois, se réapproprient les murs mêmes des constructions romaines.

AVERTISSEMENT

Depuis la fouille, les contours de la parcelle ont été modifiés puisqu'une nouvelle salle dépendant de la cathédrale occupe la partie sud ; le reste du terrain a été remblayé et un petit espace vert a été aménagé portant le nom de place Albert Gaidon.

Pour la commodité de l'exposé, on appellera :

- **secteur I** : au nord-ouest, une succession d'occupations en milieu bâti déterminant plusieurs espaces qui seront dénommés A, B, C et D ;
- **secteur II** : au sud-ouest, deux espaces bâtis, E et F, dont seul celui du sud a été fouillé et dans lequel il n'a été perçu que deux phases d'occupation ;
- **secteur III** : au nord-est, un segment de rue où l'on distinguera, à l'ouest, la chaussée, G, et, à l'est, le portique, H ;
- **secteur IV** : au sud-est, la suite de la même rue avec une chaussée, J, butant au sud contre un dallage, K, et, à l'ouest, un espace établi dans le prolongement du portique précédemment évoqué, L et M.

Les appellations de couches (Us) déterminées au fur et à mesure de la fouille ont été harmonisées, ici, afin de coïncider à une même période :

- c. 9 = phase 1A (vers -40/-30 ?)
- c. 8 = phase 1B (vers -20/-10 ?)
- c. 7 = phase 2A (vers le changement d'ère)
et phase 2B (vers 15-20)
- c. 6 = phase 3 (début de l'époque flavienne)
- c. 5 = phase 4 (II^e siècle) et phase 5 (III^e siècle)
- c. 4 = phase 6 (Antiquité tardive)

Indiquons que le substrat accuse une pente très nette du nord vers le sud : si les valeurs sont équivalentes, au nord, entre l'ouest (NGF 20,60 m) et l'est (20,40 m), elles s'abaissent au sud-ouest comme au sud-est (19,15 m).



Figure 7 - « Nord-Est cathédrale ». Plan des vestiges, toutes phases confondues (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

DOSSIER STRATIGRAPHIQUE

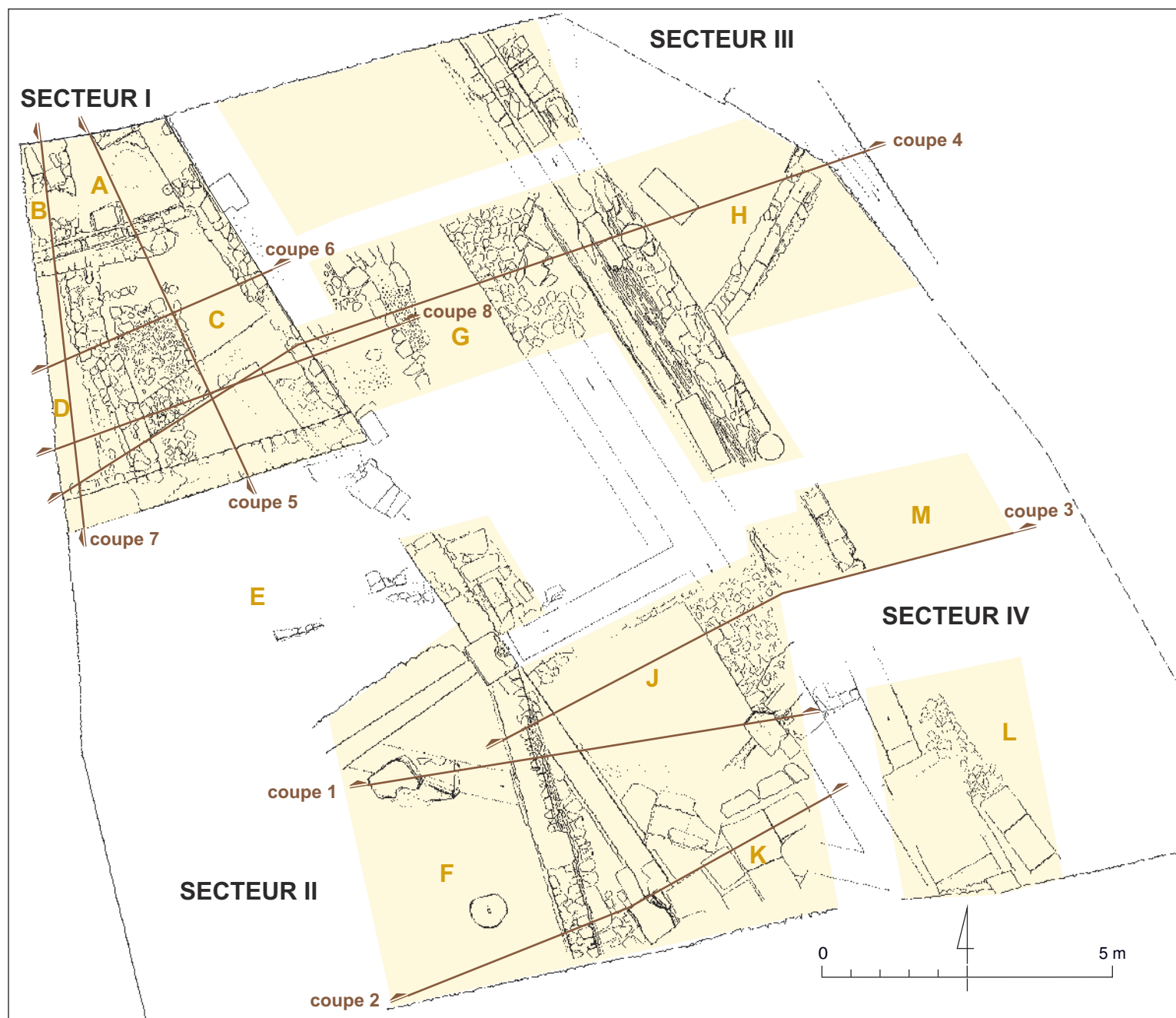


Figure 8 - « Nord-Est cathédrale ». Emplacement des coupes stratigraphiques sur le plan des vestiges (relevé S. Roucole, dao L. Rivet).

LES FOUILLES DU SITE « NORD-EST CATHÉDRALE »

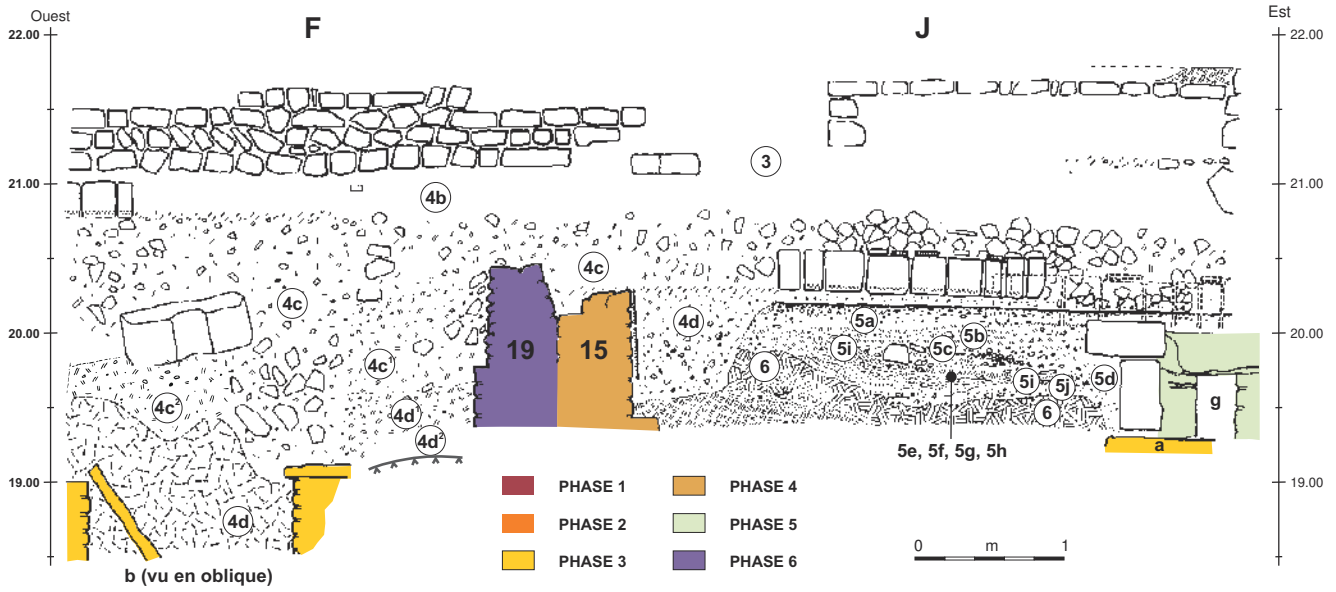


Figure 9 - « Nord-Est cathédrale ». Coupe stratigraphique (n° 1) ouest-est sur les secteurs II et IV (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

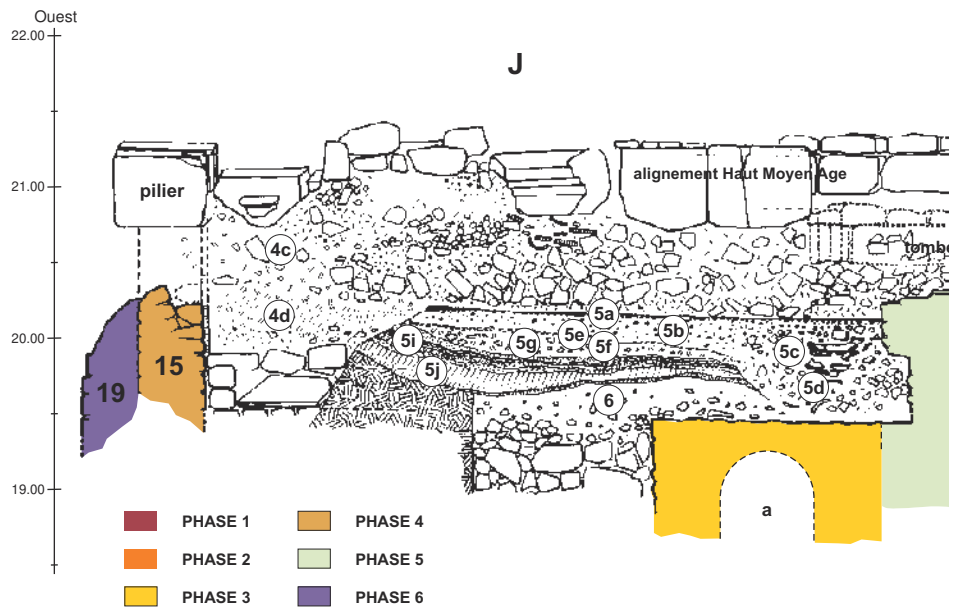


Figure 11 - « Nord-Est cathédrale ». Coupe stratigraphique (n° 3) ouest-est

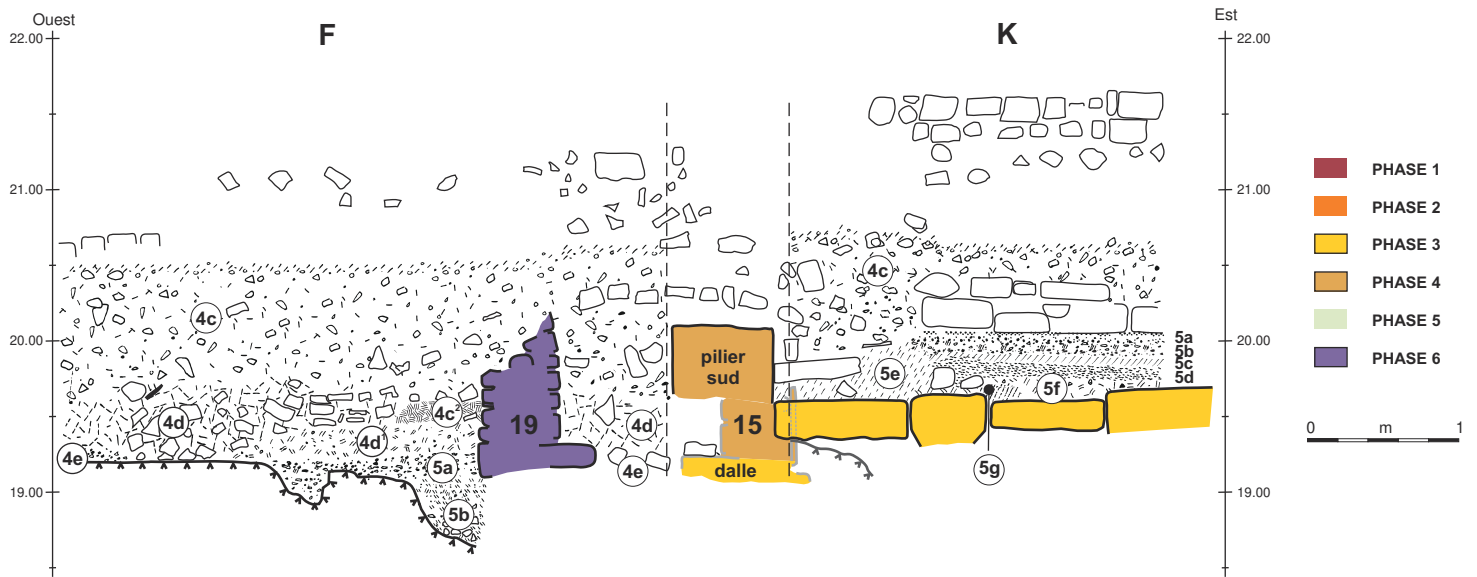
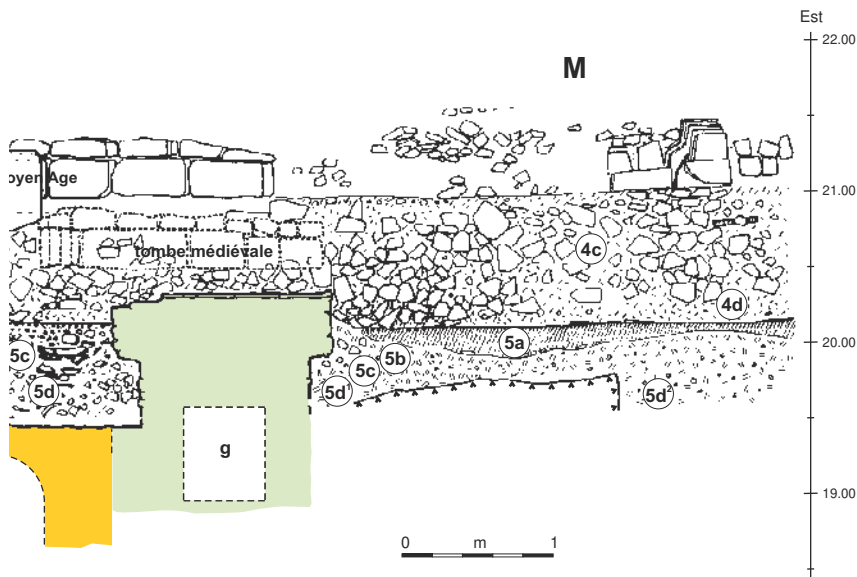


Figure 10 - « Nord-Est cathédrale ». Coupe stratigraphique (n° 2) ouest-est sur les secteurs II et IV (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).



... sur le secteur IV (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

LES FOUILLES DU SITE « NORD-EST CATHÉDRALE »

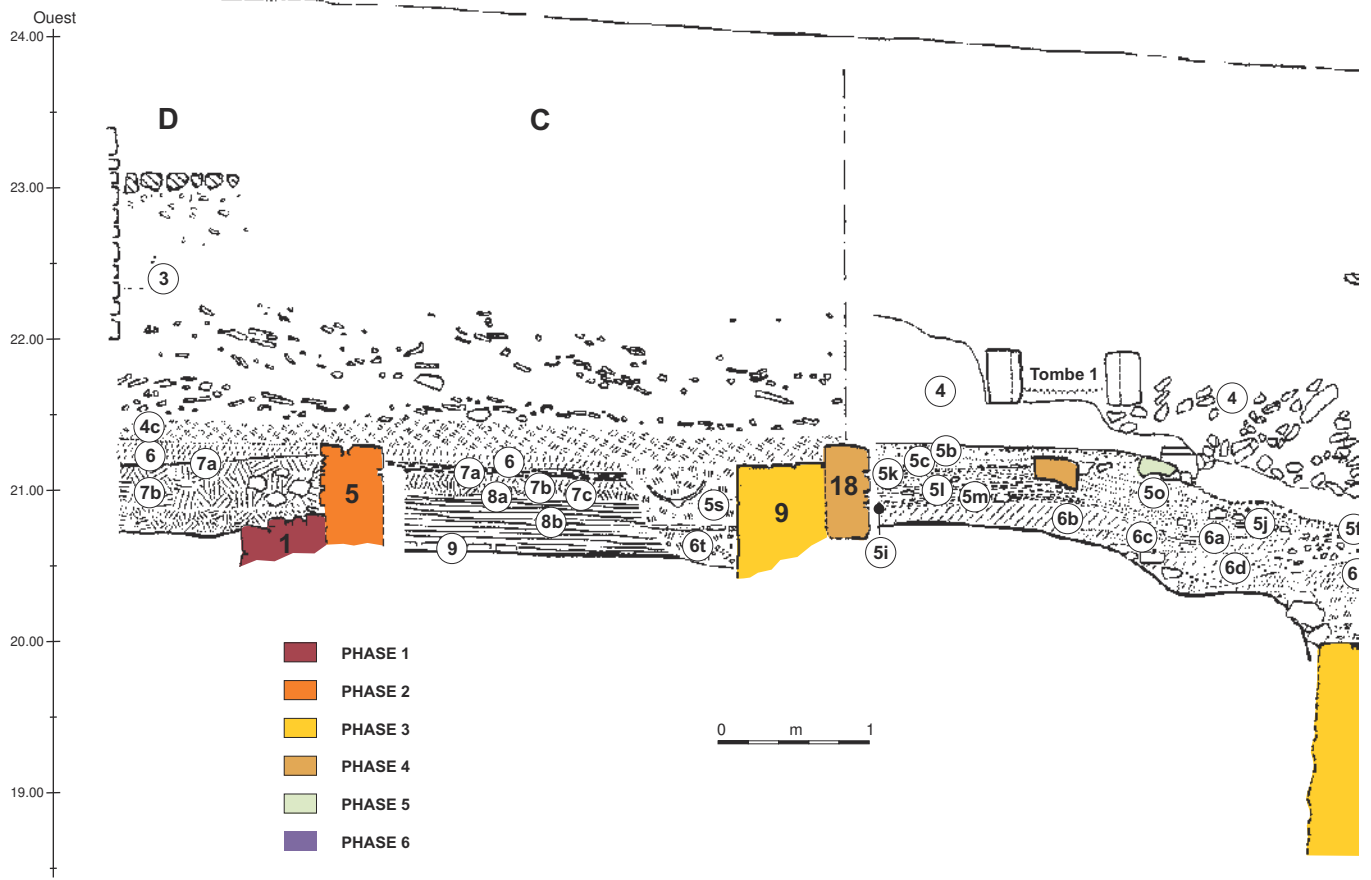


Figure 12 - « Nord-Est cathédrale ». Coupe stratigraphique (n° 4) ouest-est ...

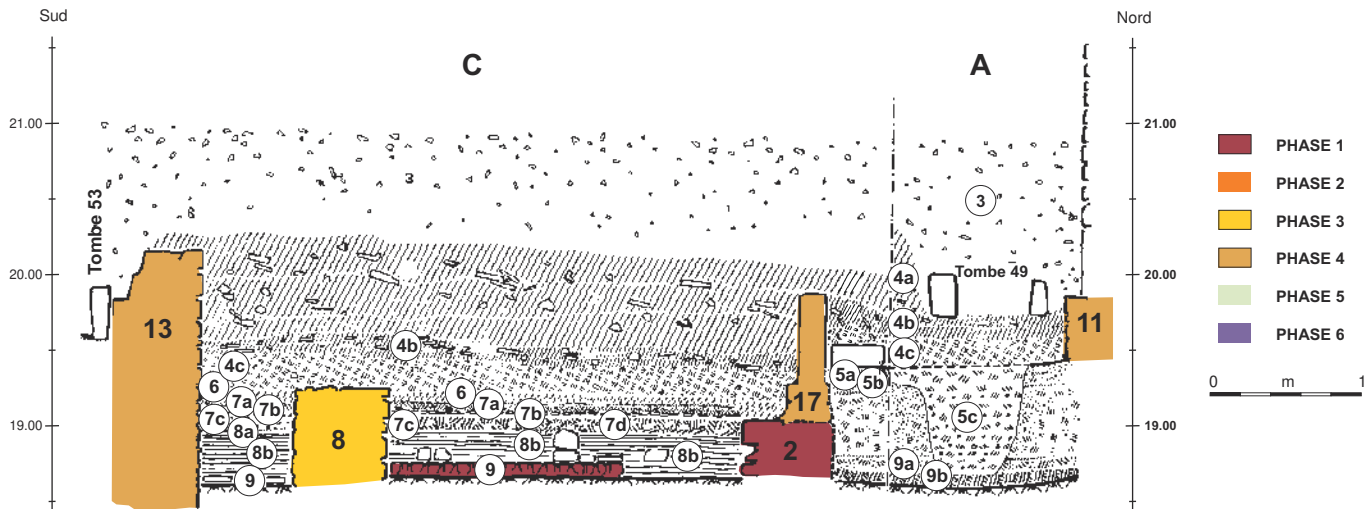
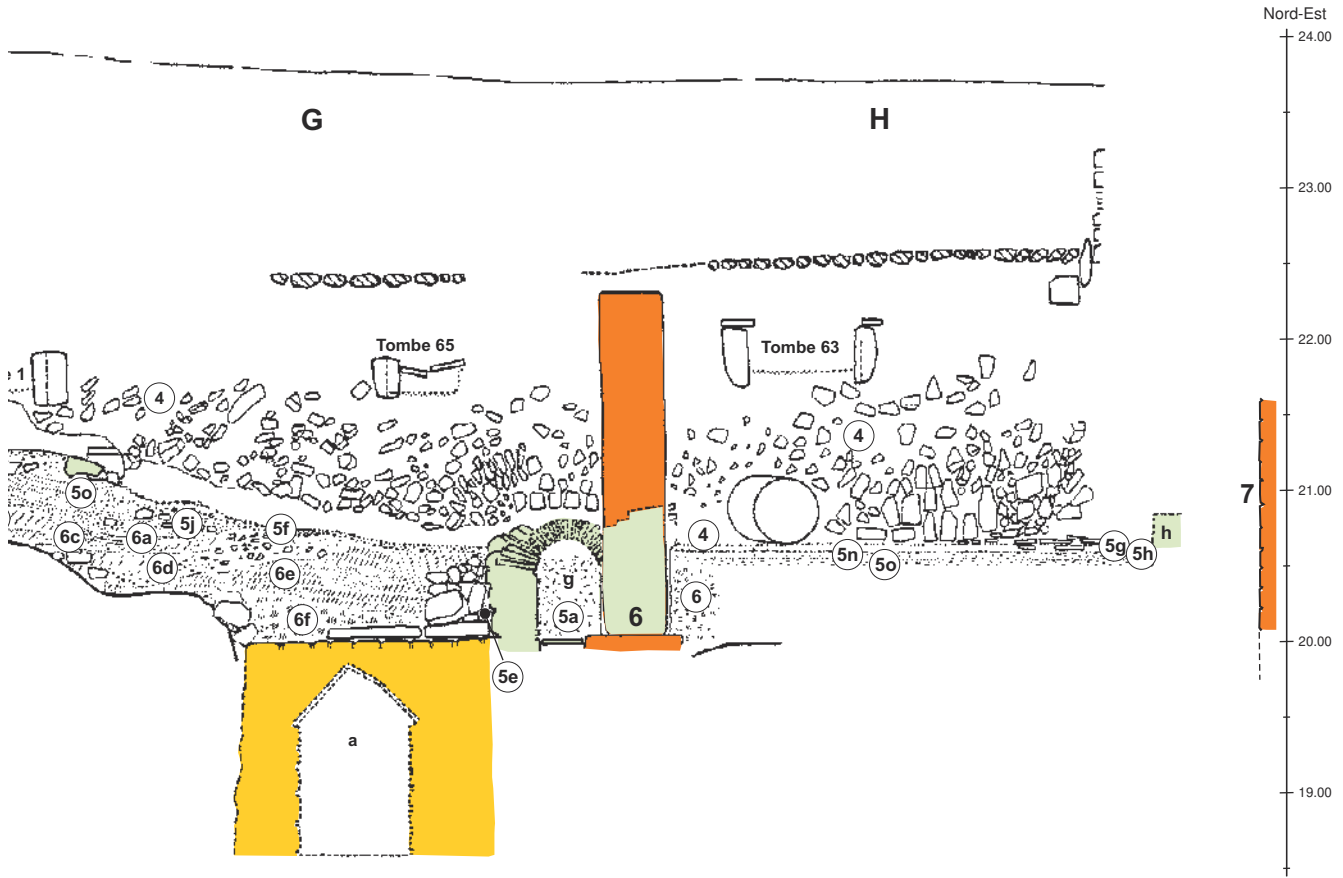


Figure 13 - « Nord-Est cathédrale ». Coupe stratigraphique (n° 5) sud-nord sur le secteur I (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).



... sur les secteurs I et III (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

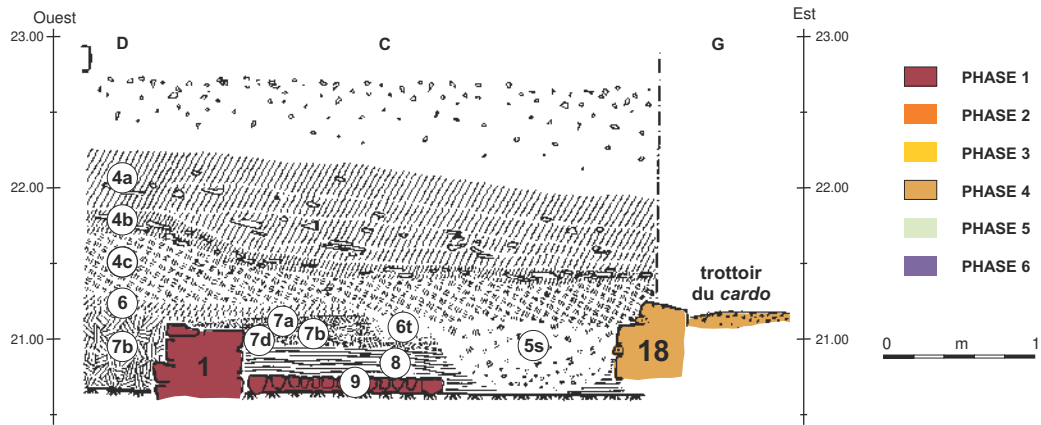


Figure 14 - « Nord-Est cathédrale ». Coupe stratigraphique (n° 6) ouest-est sur les secteurs I et III (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

LES FOUILLES DU SITE « NORD-EST CATHÉDRALE »

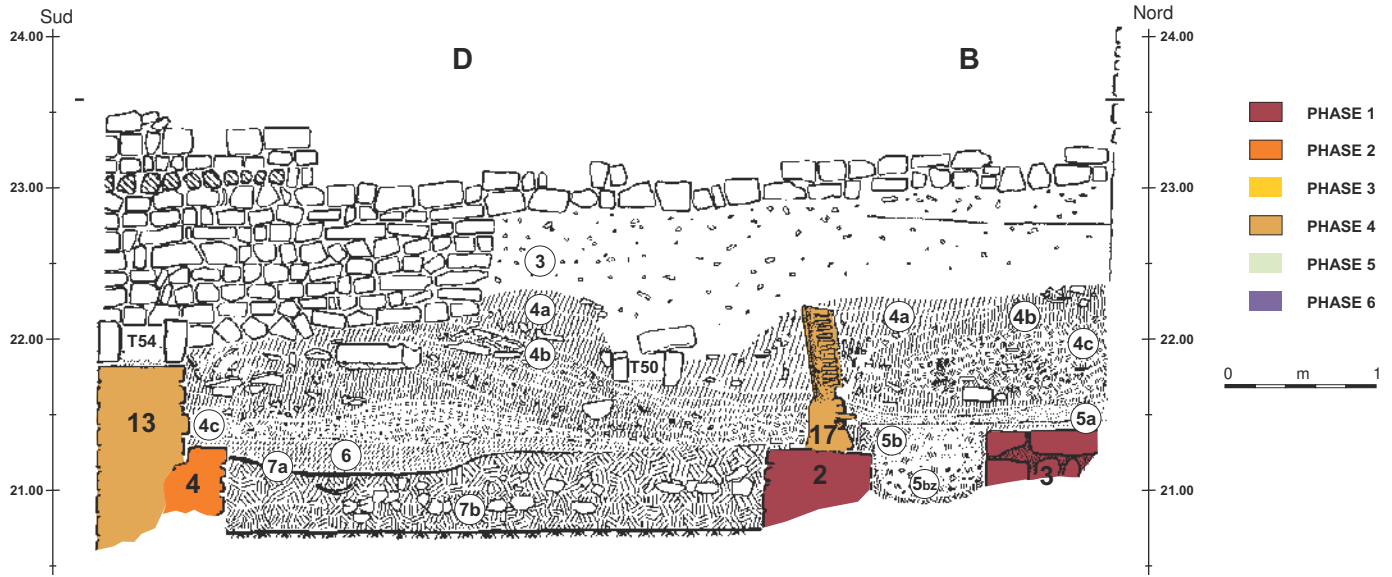


Figure 15 - « Nord-Est cathédrale ». Coupe stratigraphique (n° 7) sud-nord sur le secteur I (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

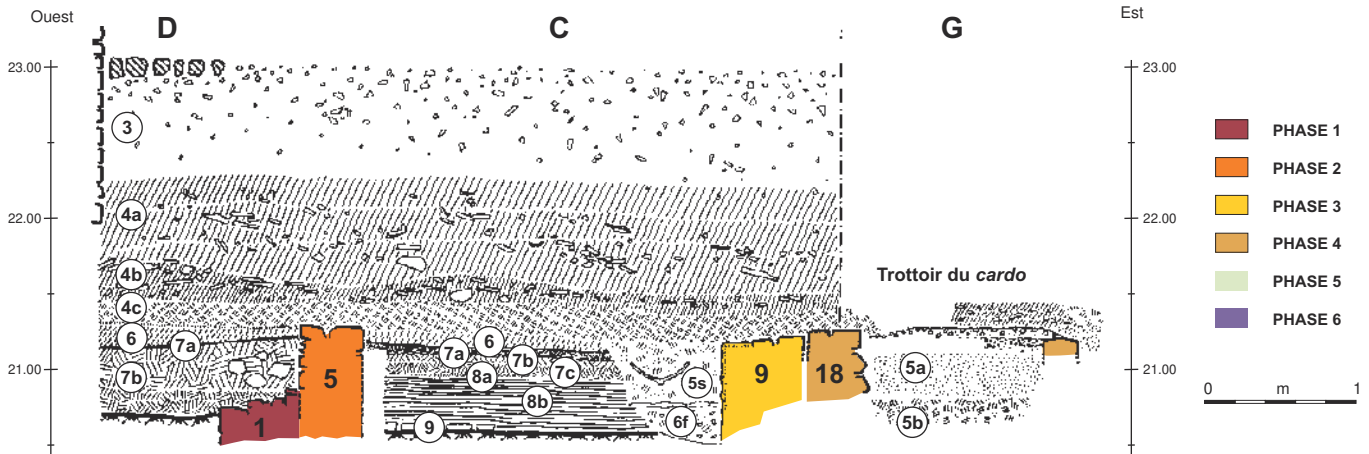


Figure 16 - « Nord-Est cathédrale ». Coupe stratigraphique (n° 8) ouest-est sur les secteurs I et III (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

DOSSIER CÉRAMOLOGIQUE

Le mobilier archéologique a fait l'objet d'un inventaire exhaustif. La céramique est essentiellement exploitée en tant que marqueur chronologique ; inventoriée et expertisée au moment de la fouille ou peu après, par L.R., elle a été en partie revue entre 1993 et 1995, puis a fait l'objet d'une étude approfondie pour la présente publication.

Les monnaies (disparues) ont été inventoriées et étudiées en 1982 par George B. Rogers. L'étude des amphores a bénéficié de l'aide de Daniel Brentchaloff, Marie-Brigitte Carre et Michel Bonifay.

Dans les tableaux ci-dessous, les céramiques ont été décomptées en Nombre de Restes (NR), sans les informes d'amphores.

	DS.P.	Sigillée claire D	Luisante	Sigillée claire C	Sigillée claire B	Sigillée claire A	Cér. culinaire africaine	Sigillée Sud Gaule	Cér. à glaçure plombifère	Sigillée italique	Campanienne	Sigillée indéterminée	Lampe	Cér. à paroi fine	Cér. à vernis rouge pompéien	Cér. commune engobée	Cér. commune à pâte grise	Cér. com. « grise-blanche »	Cér. culinaire micacée varoise	Cér. commune à pâte brune	Cér. commune à pâte claire	Amphore	Total
Secteur I		7		19	6	62	44	104		191	3	1	171	571	45	278	846	79	268	399	272	67	3432
Secteur II	20	14	2	13	10	92	110	139	1	21			46	66	25	173	314	1	127	101	127	47	1449
Secteur III		2	8	302	19	213	231	223	9	421	1		127	292	36	483	981	6	322	460	494	141	4771
Secteur IV	12	8	7	88	30	433	379	705	4	231	2		110	256	109	621	606	3	384	255	324	80	4647
TOTAL	32	31	17	422	65	800	764	1171	14	864	6	1	454	1185	215	1555	2747	89	1101	1215	1217	335	14300

Figure 17 - « Nord-Est cathédrale ». Tableau récapitulatif des comptages sur l'ensemble des secteurs.

LES FOUILLES DU SITE «NORD-EST CATHÉDRALE»

Figure 18																							
Secteur I	D.S.P.	Sigillée claire D	Luisante	Sigillée claire C	Sigillée claire B	Sigillée claire A	Cér. culinaire africaine	Sigillée Sud Gaule	Cér. à glaçure plombifère	Sigillée italique	Campanienne	Sigillée indéterminée	Lampe	Cér. à paroi fine	Cér. à vernis rouge pompéien	Cér. commune engobée	Cér. commune à pâte grise	Cér. com. « grise-blanche »	Cér. culinaire micacée varoise	Cér. commune à pâte brune	Cér. commune à pâte claire	Amphore	Total
c. 4a		3		8		17	12	4				1	8	7		19	48	15	56		48	18	264
c. 4b		1		4	5	7	3	12		2	1		4	23		21	40	30	18	101	39	5	316
c. 4c		3		7	1	16	11	8		6			23	23	2	22	60	16	18	57	43	8	324
Total		7		19	6	40	26	24		8	1	1	35	53	2	62	148	61	92	158	130	31	904
c. 5a/5b						1	1	17		9			4	6	1	31	9	12	4	2	17	10	124
Fosse 5bz								4		1				2		2	3		6		1		19
Fosse 5c						17	8	24		7			6	26	6	37	50		10	43	22	5	261
Fosse 5s						4	4	11		27			26	74	9	38	134	6	16	22	27	9	407
Total						22	13	56		44			36	108	16	108	196	18	36	67	171	25	811
c. 6							4	15		13			10	21	2	28	55		80	21	14		263
c. 6t										3				1		1	7				1		13
Total							4	15		16			10	22	2	29	62		80	22	14		276
c. 7a							1	6		34			19	83	16	17	111		19	32	17	3	358
c. 7b										14			13	64	4	21	135		9	26	11	4	301
c. 7f								2		35			13	83	1	10	37		7	41	11		240
sous-total							1	8		83			45	230	21	48	283		35	99	39	7	899
c. 7c								1		10			27	55	2	13	83		3	32	4	3	233
c. 7d										17			9	18		4	30		11	9	10		108
sous-total								1		27			36	73	2	17	113		14	41	14	3	341
Total							1	9		110			81	303	23	65	396		49	140	53	10	1240
c. 8 et 8a										9			3	46	1	10	22		11	4	1		107
c. 8b										4			4	34		2	19			2	4		69
Total										13			7	80	1	12	41		11	6	5		176
c. 9 et 9a											2		1	5		2	1			3	3	1	18
c. 9b													1		1	2				2		1	7
Total											2		2	5	1	2	3			5	3	2	25
Total		7		19	6	62	44	104		191	3	1	171	571	45	278	846	79	268	398	272	67	3432

Figure 19																							
Secteur II	D.S.P.	Sigillée claire D	Luisante	Sigillée claire C	Sigillée claire B	Sigillée claire A	Cér. culinaire africaine	Sigillée Sud Gaule	Cér. à glaçure plombifère	Sigillée italique	Campanienne	Sigillée indéterminée	Lampe	Cér. à paroi fine	Cér. à vernis rouge pompéien	Cér. commune engobée	Cér. commune à pâte grise	Cér. com. « grise-blanche »	Cér. culinaire micacée varoise	Cér. commune à pâte brune	Cér. commune à pâte claire	Amphore	Total
c. 4b		8	9	1	1	28	17	25		6			5	15	8	53	78		28	31	35	12	360
c. 4c		9	2	2	2	31	46	33		5			17	19	4	50	107	1	49	30	39	13	459
c. 4c2					1		1	2					1	1		2	9		4		1	1	23
c. 4d		3	3	2	10	5	24	39	46	1	7		2	15	11	43	83		31	35	40	17	417
c. 4d1						3	1	2					1			7	10		2		3	1	30
c. 4d2						1	1	1					1								1	1	5
c. 4e					1	1	1	6		2			3	2		4	5		2		1	2	30
Sous-total		20	14	2	13	10	88	106	114	1	20		30	52	23	159	292	1	116	96	120	47	1324
c. 5						1	1	6		1			8	3		3	7			3	3		36
c. 5a						3	3	19					8	10	1	10	14		11	2	3		84
c. 5b - fosse														1	1	1	1				1		5
Sous-total						4	4	25		1			16	14	2	14	22		11	5	7		125
Total		20	14	2	13	10	92	110	139	1	21		46	66	25	173	314	1	127	101	127	47	1449

DOSSIER CÉRAMOLOGIQUE

Figure 20	Secteur III																	Total					
	DS.P.	Sigillée claire D	Luisante	Sigillée claire C	Sigillée claire B	Sigillée claire A	Cér. culinaire africaine	Sigillée Sud Gaule	Cér. à glaçure plombifère	Sigillée Italique	Campanienne	Sigillée indéterminée	Lampe	Cér. à paroi fine	Cér. à vernis rouge pompéien	Cér. commune engobée	Cér. commune à pâte grise		Cér. com. « grise-blanche »	Cér. culinaire micacée varoise	Cér. commune à pâte brune	Cér. commune à pâte claire	Amphore
c. 4a				1			2	1											1	4	1		10
c. 4b		6	123	7	58	105	10		3				24	8	7	39	113		69	94	89	26	781
Sous-total		6	124	7	58	107	11		3				24	8	7	39	113		70	94	93	27	791
c. 5a				16		31	34	17	1	1			9	32	3	44	40	6	22	9	31	15	311
c. 5b								16	8				3	6	1	29	8		3	3	7	2	86
c. 5c				1			2	3		9			3	7	2	18	14		4		6	3	72
c. 5d						3	3	4		3			3	3		6	3		2		1	1	32
Tr. 5e				2		10	6	49		35			3	29	1	46	48		17	46	22	19	333
c. 5f	2	2	148	10	63	33	19		19				3	12		25	213		115	126	177	12	979
c. 5g				3		12	7	5						2		8	5		2		1		45
c. 5h						17	16	24		7			3	10	2	18	21		13	10	12	13	166
c. 5h'						5		1								1	1		2	1	3		14
Tr. 5i								1		2							4			2	3		12
c. 5j				3	1	5	12	11		27			8	18		27	49		2	12	18	8	201
c. 5k						2	29		79				8	32	10	26	90		34	18	27	10	365
c. 5l							4		5				1	6		21	14			4	2		57
c. 5m									15				2	5	1	8	11			10	7		59
c. 5n				4	1	4	4	8		5				3		4	5		2		5		45
c. 5o				1		4	3	7		36			3	22		24	25		6	4	16	2	153
sous-total		2	2	178	12	154	122	198	9	243			49	187	20	305	551	6	224	245	338	85	2930
c. 6a						1	2	5		15			1	18	1	34	17		7	17	8	5	131
c. 6b							4		42	1			11	18		35	96			33	21	8	269
c. 6c									1				2	1	3		6		1	1	1		16
c. 6d									1				3	3		3	4			1	1	2	18
c. 6e							4		104				37	47	5	59	185		15	61	24	12	553
c. 6f							1		7					7		8	3		5	8	6	2	47
c. 6g									5					3			6				2		16
Sous-total						1	2	14		175	1		54	97	9	139	317		28	121	63	29	1050
Total		2	8	302	19	213	231	223	9	421	1		127	292	36	483	981	6	322	460	494	141	4771

LES FOUILLES DU SITE «NORD-EST CATHÉDRALE»

Figure 21	Secteur IV																				Total	
	DS.P.	Sigillée claire D	Luisante	Sigillée claire C	Sigillée claire B	Sigillée claire A	Cér. culinaire africaine	Sigillée Sud Gaule	Cér. à glaçure plombifère	Sigillée italique	Campanienne	Sigillée indéterminée	Lampe	Cér. à paroi fine	Cér. à vernis rouge pompéien	Cér. commune engobée	Cér. commune à pâte grise	Cér. com. « grise-blanche »	Cér. culinaire micacée varoise	Cér. commune à pâte brune		Cér. commune à pâte claire
SECTEUR IV - NORD																						
c. 4	1			2		1	5	11		6		2	1	5	1	6	19		9			
c. 4a						3	3	14					1			2	1		5	1	2	
c. 4b	2	1		2		7	8	17	1				3	1	4	19	40		33	26	12	2
c. 4c	10	7	2	11	1	30	30	55	1	6			4	10	3	62	78		28	47	30	14
fosse 4c1				1		4	4	2								4	3		2		5	
fosse 4t							7	30		2			7	5	6	33	28		15	17	14	1
Sous-total	12	8	2	14	1	44	52	118	2	8		2	15	16	13	120	150		83	91	63	17
c. 5a				54	9	117	57	34		9			4	19	4	37	48		24	2	23	2
c. 5b				9	6	70	52	62		15	1		5	8	2	43	43	2	8	7	28	7
c. 5c			5	1	1	51	48	52		5			7	23	5	30	24		31	30	22	2
c. 5d						5	8	58		13			8	17	3	45	9		42	19	28	3
c. 5e						7	7	44		11			11	8	5	29	22		13	2	24	3
Sous-total			5	64	16	250	172	250		53	1		35	75	19	184	146	2	118	60	125	17
Sur égout								4		8			9	5	5	2	28		7	1	8	1
Sous-total								4		8			9	5	5	2	28		7	1	8	1
c. 5k (ex 5e/f)							1	1		4			13	14	19	19	29		5		8	
c. 5i								1	1				1		1	2	4		3		1	
c. 5j										50			5	10		28	18		3	7	7	
c. 6								3		35			2	35		6	50				10	4
Sous-total							1	5	1	89			21	59	20	55	101		11	17	20	2
Total SIV nord	12	8	7	78	17	294	225	377	3	158	1	2	80	155	57	361	425	2	219	169	216	37
SECTEUR IV - SUD																						
c. 4a				1												3						
c. 4b																						
c. 4c	1					1	4	1									3			2	3	2
fosse 4c1	1			1	2	13	15	39		1			2	4	3	10	22		25	9	15	4
fosse 4c2						3	1	5		1			1			7	4		2	3	3	1
fosse 4c3				1	2	1	1									1	2			2	2	1
Sous-total	2			2	3	19	21	46		2			3	4	3	18	34		27	16	23	8
c. 5a				10	9	78	84	34		2			2	10	2	65	46	1	23	16	8	23
c. 5b						12	12	39					2	3	2	16	2		2	5	1	1
c. 5c						8	2	17								4			1	3		1
c. 5d								3						1						1		1
c. 5e						2	2	3						2			1		1			2
c. 5f				4	15	29	137		4				10	11	14	72	21		38	27	38	10
c. 5g						2	7	25		8	1		2	11	3	19	14		24	10	18	1
c. 5h						22	18	48	1	13			12	19	12	57	47		61	15	23	4
Sous-total				10	13	139	154	306	1	27	1		28	57	33	233	131	1	150	77	88	43
c. 5i								6								2	2			1	10	
c. 5j								15		12			2	3	1	6	6		4	2	2	
c. 6								1		34				41	18	19	42		11	6	8	
Sous-total								22		46			2	44	19	27	50		15	9	20	
Total SIV sud				10	13	139	154	328	1	73	1		30	101	52	260	181	1	165	86	108	43
Total	12	8	7	88	30	433	379	705	4	231	2		110	256	109	621	606	3	384	255	324	80

PREMIÈRES OCCUPATIONS URBAINES DU DÉBUT DE L'ÉPOQUE AUGUSTÉENNE (PHASE 1)

Les vestiges les plus anciens consistent en quelques segments de murs et portions de sols découverts dans l'angle nord-ouest du chantier (fig. 22). Une réfection des sols conduit à identifier deux états au sein de cette phase.

SECTEUR I

1. ARCHITECTURE

Deux murs sont construits avec des blocs grossièrement équarris liés à l'argile et se poursuivent au-delà des limites de la fouille ; ils sont contemporains et forment une croisée à angle droit (fig. 23).

Le mur 1-3, de direction nord-nord-ouest/sud-sud-est, fouillé sur 6 m de long, conserve deux assises de son élévation (ressaut à NGF 20,88/20,82 m) qui est large de 0,50 m (fig. 14). Il est lié (malgré les apparences du dessin sur le plan) à un mur perpendiculaire, 2, reconnu sur 2,50 m de long et qui devait présenter une largeur équivalente, en élévation (fig. 24).

Dans l'espace sud-est, C, a été aménagée contre le mur 1, sensiblement au niveau de son ressaut de fondation (20,82 m), une aire empierrée (NGF 20,78/20,74 m) (fig. 25). Elle est délimitée, au nord et à l'est, par de grosses pierres alignées qui encadrent une zone d'éléments plus disparates de plus faibles dimensions (cailloux et quelques fragments de tuiles) ; au sud, un mur postérieur, 8, a fait disparaître sa bordure de ce côté mais comme on ne retrouve pas de trace au-delà, on peut restituer une aire d'environ 1,40 m x 1,70/1,80 m.

Un peu plus au sud affleure, à une cote nettement plus basse (NGF 20,64 m), un reliquat de sol constitué de tuiles fragmentées posées directement sur le substrat (fig. 26) qui fait ainsi office de sol en terre battue.

L'utilisation de fragments de tuiles pour les deux éléments indique indubitablement qu'il était déjà possible de récupérer, dans le secteur, des matériaux de construction près de bâtiments ruinés.

2. STRATIGRAPHIE

Dans les quatre espaces déterminés par le croisement des murs, et en rapport avec leurs ressauts de fondation, les restes de sols damés, c.9, avec taches charbonneuses, reposent sur une couche d'argile violacée issue du terrain naturel (fig. 14 et 16). L'aire empierrée se situe sensiblement sur le même plan.

Un deuxième état, phase 1B (fig. 27), consiste en l'enfouissement de l'aire empierrée suite à un surhaussement d'une vingtaine de centimètres des sols en terre battue, c.8 (NGF 20,96 m), par des terres brunes, sablonneuses ou argileuses. Dans l'espace sud-est, C, subsistait une nappe de cendre, reste d'un foyer temporaire.

3. CHRONOLOGIE

• PHASE IA

Les éléments de datation (c.9) reposent sur un très faible nombre de tessons (25 fr.), parmi lesquels (fig. 28) :

Campanienne

- [non ill.] : 2 fr. inf. de campanienne A tardive (?) à pâte rosée.

Céramique à engobe rouge pompéien

- 1 : bord à lèvres aplatie rabattue vers l'extérieur de forme Goud. 32/37 (Aguarod Otal 1991, p. 67-71, 192, fig. 4, n° 2 et p. 193, fig. 5, n° 3 à 5).

Céramique à paroi fine

- [non ill.] : fr. inf. en pâte siliceuse d'origine italique.

Céramique commune à pâte grise

- 2 : bord de couvercle à lèvres arrondies.

Céramique commune à pâte claire

- 3 : bord de coupe-mortier à bandeau dont il manque le verso.

Amphore

Espagne

- 4 : anse plate à sillon central (pseudo-bifide) que l'on pourrait supposer appartenir, en fonction de la pâte, à une Dr. 2-4 de Tarraconaise (mais l'éventualité d'une origine régionale, de Narbonnaise orientale, n'est sans doute pas à exclure).

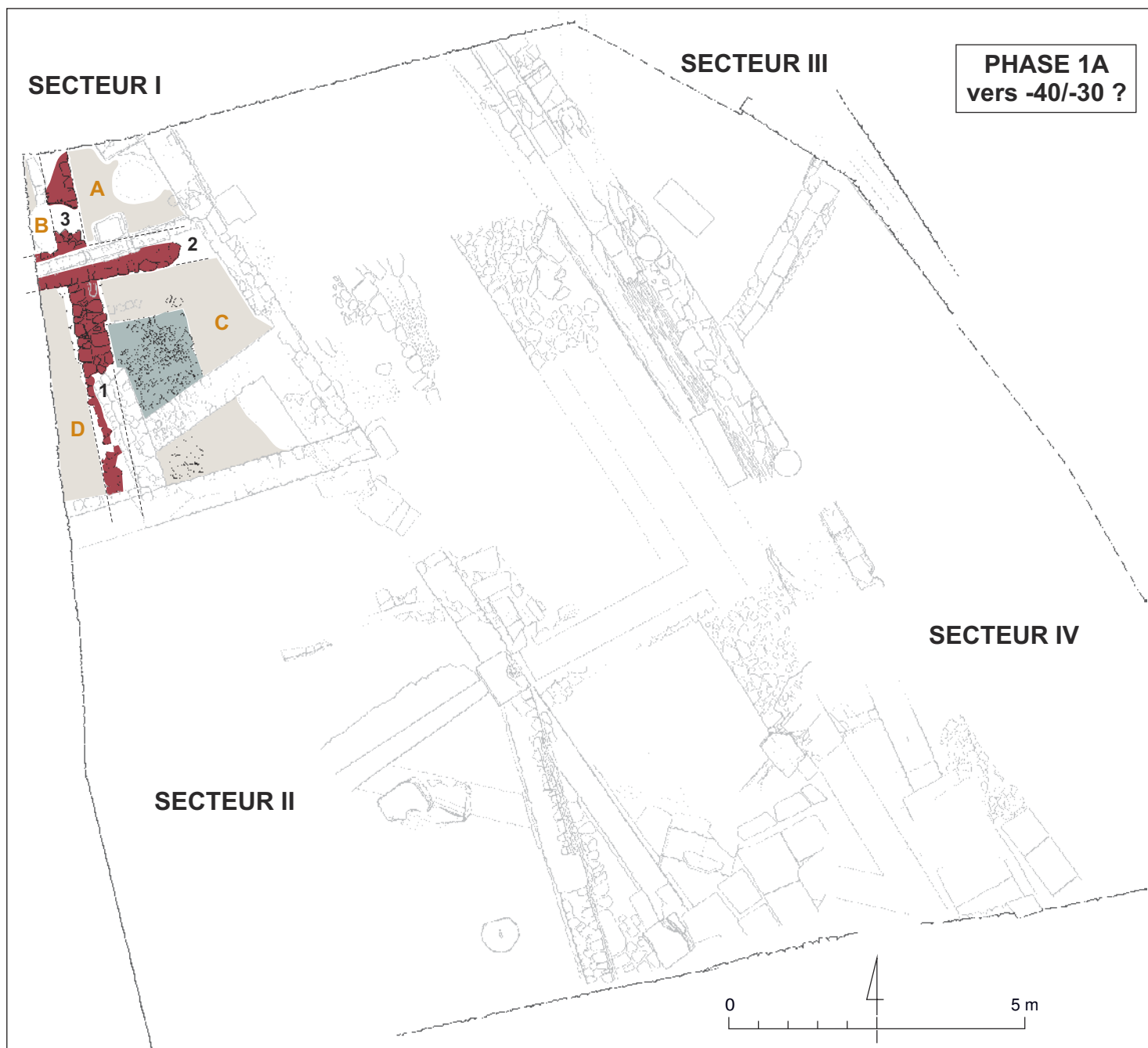


Figure 22 - «Nord-Est cathédrale». Phase 1A : plan des vestiges (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).



Figure 23 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 1, secteur I.
En enfilade, mur 1-3 chevauché par le mur 5 (phase 2) ;
le mur 2 est masqué par la cloison 17 (phase 4).
Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet, 1981).



Figure 24 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 1, secteur I.
Murs 1 (à l'arrière) et 2 (à dr.) et aire empierrée ;
sur la g., murs 5 (phase 2) et 8 (phase 3).
Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet, 1981).



Figure 25 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 1, secteur I. L'aire empierrée
appuyée contre le mur 1 et délimitée par des pierres de plus grandes dimensions ;
elle est sectionnée et endommagée par les murs 5 (phase 2) et 8 (phase 3).
Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet, 1981).



Figure 26 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 1, secteur I.
Fragments de *tegulae* illustrant un sol en terre battue.
Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet, 1981).

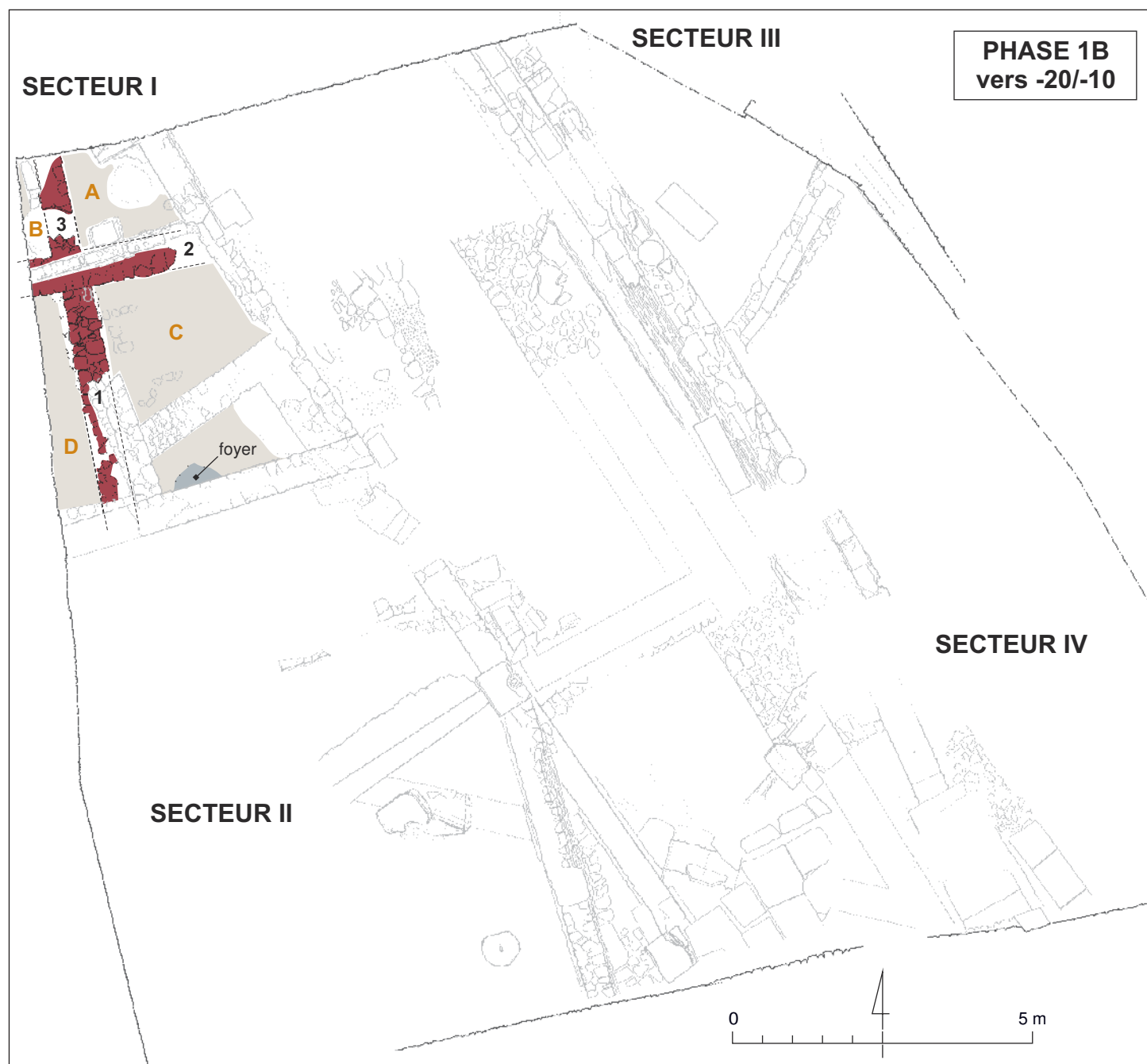


Figure 27 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 1B : plan des vestiges (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

Commentaire sur la chronologie. Ces rares vestiges ne permettent pas de cerner une datation et laissent ouverte une large fourchette chronologique : la céramique campanienne, la céramique culinaire à engobe rouge pompéien, le gobelet à paroi fine italique pourraient se rencontrer dans des niveaux tardo-républicains ; dans la mesure où on ne peut déterminer la forme du gobelet, on ne peut pas savoir s'il s'agit d'un objet plutôt produit vers -40/-30 ou vers -15 ou -10. L'attribution et

l'origine de l'anse d'amphore sont trop incertaines pour la prendre en compte.

En fait, ces éléments sont insuffisants en nombre et en qualité pour contribuer d'une manière très probante à fixer une datation au début ou dans la première moitié de l'époque augustéenne, peut-être dans les années 40-30 ou 30-20 av. n.è. L'absence de sigillée italique n'est pas significative dans un aussi faible échantillon mais on soulignera que les céramiques campaniennes sont peu

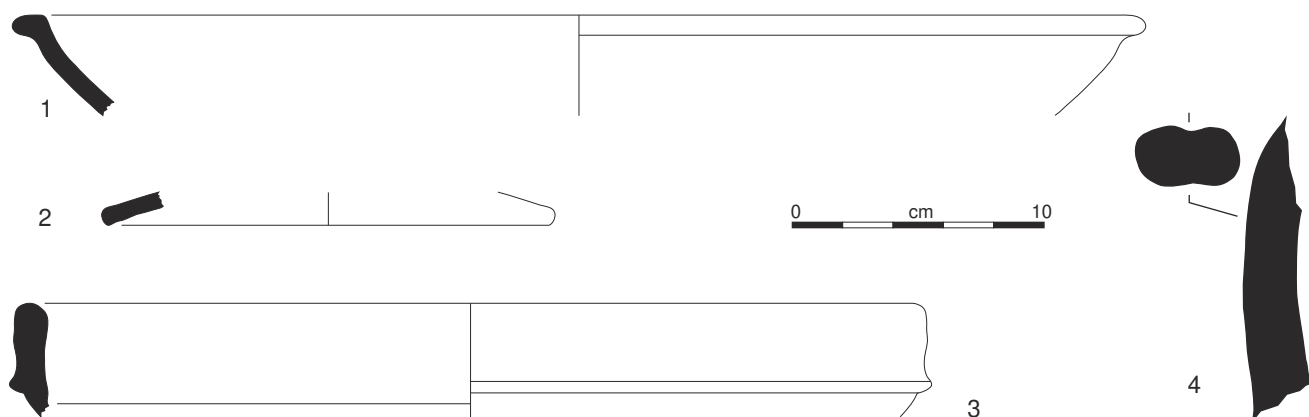


Figure 28 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 1A, secteur I (c.9). Céramique à engobe interne rouge pompéien (1), céramique commune à pâte grise (2), céramique commune à pâte claire (3), amphore (4) (dessin L. Rivet).

fréquentes dans les contextes *intra muros* de Fréjus (quelques dizaines de fragments) et suggèrent peut-être un horizon ancien.

L'état suivant, bien distinct de celui-ci, est assorti d'une proposition de chronologie (établie sur un plus grand nombre de tessons « datants ») dont il faut tenir compte ici et qui conforte, de toute manière, l'évocation d'une occupation sûrement pour une période antérieure au changement d'ère, possiblement dans la troisième ou deuxième décennie, voire avant.

• Phase 1B

Le remblai relativement épais correspondant à cette transformation, c.8, et qui sert d'appui à des lambeaux de sols en terre battue, contient un nombre de tessons (176 fr.) suffisamment conséquent pour cerner une datation fiable (fig. 29) :

Sigillée italique (13 fr.)

- **5** : bord d'assiette à lèvre pendante (2 fr.), peu détachée de la paroi, de forme Goud. 17/*Consp.* 12.3.2 (forme du Service Ic, dominante dans l'horizon Dangstetten-Oberaden, également bien représentée à Haltern, milieu-fin Auguste) ; la lèvre et la principale concavité interne de celle-ci sont très hautes ;
- [non ill.] : fr. de panse appartenant peut-être à la forme *Consp.* 14 (Dangstetten-Oberaden, milieu-fin Auguste) ;
- **6** : vraisemblable bord d'assiette à paroi verticale de forme *Consp.* 20.1 (fin-Auguste-Tibère) ;
- **7** : bord de forme *Consp.* 22.1.3 (abondante à Oberaden et Rödgen, milieu-fin Auguste) ;
- **8** : bord de forme non identifiée (calice ?) ;
- **9** : estampille incomplète sur fond d'assiette, dans un cartouche rectangulaire en position radiale, [---]

L'estampille, très fragmentaire, pourrait conserver les parties hautes d'un R, d'un A et d'un I, avec d'éventuelles ligatures RV, ou AN ; le possible R pourrait même être un B. Ces restes sont insuffisants et trop incertains pour tenter une identification, même en se basant sur les seules marques radiales (Rivet 2005, n° 22).

Céramique culinaire orientale

- **10** : embouchure et fond d'une bouilloire (30 fr.) à pâte brun orangé et dégraissant micacé, surface intérieure en partie couverte d'un dépôt blanchâtre ; seule l'amorce du pincement du bec est conservée ; le fond est plat. Deux des caractéristiques de cette forme sont l'anse plate fortement coudée, longue, et le fond totalement plat.

Céramique à paroi fine

- Les 80 fr. sont très majoritairement en pâte italique, certains à surface grumeleuse, d'autres à surface lisse ; on relève au moins 1 fr. d'origine hispanique, à décor sablé ;
- **11** : bord de gobelet-tonneau italique à pâte rouge orangé et surface lisse (forme apparentée à Haltern 41B/Oberaden 20) ;
- **12** : bord de gobelet hémisphérique italique à surface lisse et pâte beige.

Lampe

Les sept fragments comportent deux éléments de becs triangulaires de forme Deneauve IV.

Céramique commune engobée/imitation de sigillée

- **13** : bord de coupe hémisphérique de production locale imitant une forme de campanienne (Rivet 2002, forme 4b).

Céramique commune à pâte grise

- **14** : bord de jatte à lèvre bifide ;
- **15** : fond plat ;
- [non ill.] : 7 fr d'une bouilloire de forme Goud. 1 en pâte kaolinique avec dépôt blanchâtre sur la surface intérieure.

Céramique commune à pâte brune

- **16** : bord de jatte à lèvre aplatie et à pâte feuilletée compacte ;
- **17** : fond plat de bouilloire (la surface interne est couverte d'un dépôt blanchâtre) à pâte rouge et granuleuse.

Céramique culinaire micacée varoise

Elle est représentée par des fragments informes.

Céramique modelée d'époque impériale

- **18** : bord d'*olla* (3 fr.) à épaulement finement peigné ;
- **19** : bord d'une grande *olla*.

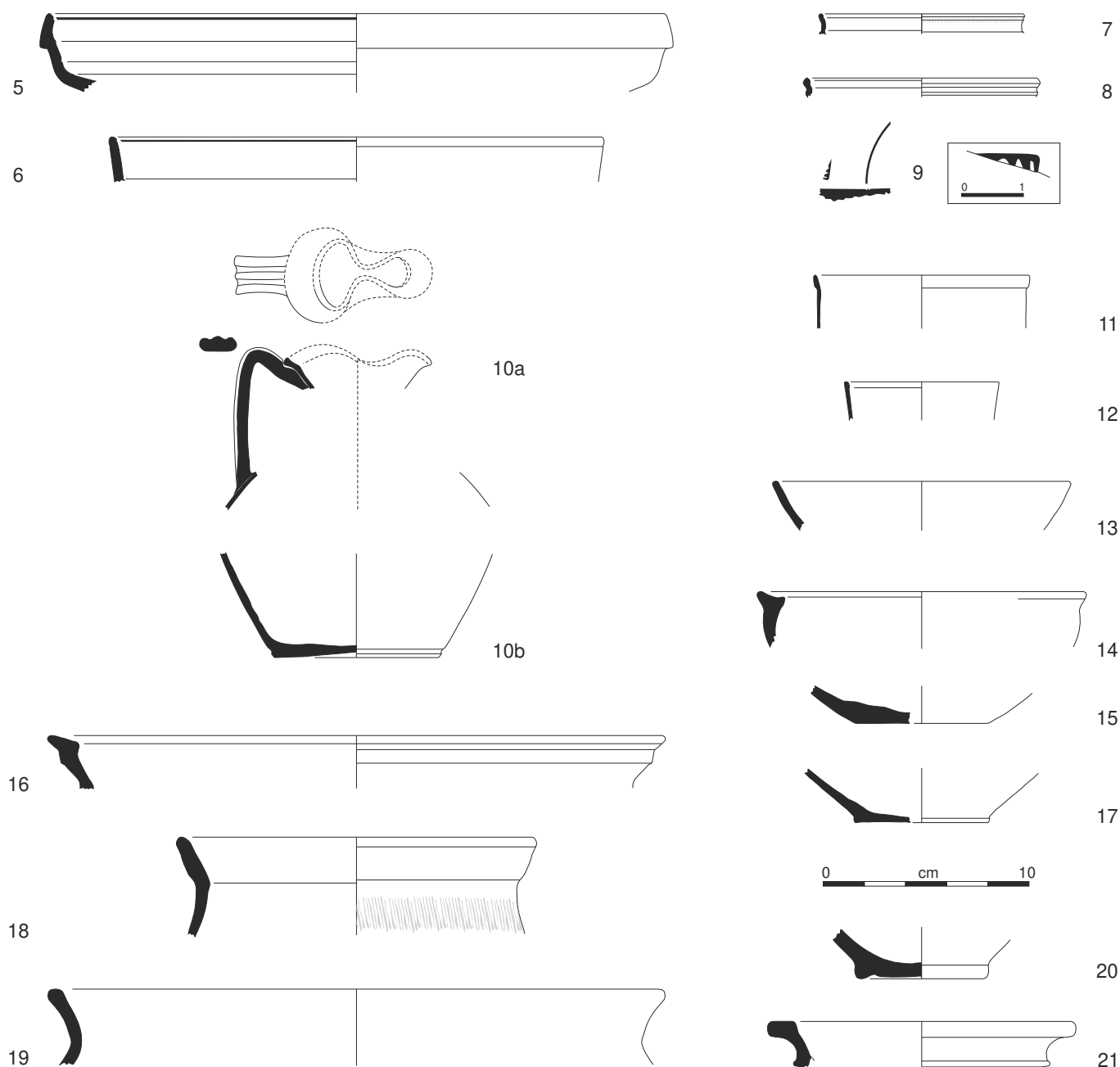


Figure 29 - «Nord-Est cathédrale». Phase 1B, secteur I (c.8). Sigillée italique (5-9), céramique culinaire orientale (10), céramique à paroi fine (11-12), céramique commune engobée (13), céramique commune à pâte grise (14-15), céramique commune à pâte brune (16-17), céramique modelée (18-19), céramique commune à pâte claire (20), amphore (21) (dessin L. Rivet).

Céramique commune à pâte claire

- 20 : fond sur pied annulaire dégagé par enlèvement de l'argile.

Amphore

Gaule

- 21 : lèvre à bandeau saillant (dérivée des Dr. 28), de production locale ou régionale.

Commentaire sur la chronologie. Les formes de sigillée italique, représentatives de l'horizon Dangstetten-Oberaden, tendent à placer la constitution

de ce réaménagement, au plus tôt vers les années 20-10 avant notre ère. La bouilloire (n° 10), pour laquelle on ne réussit pas à trouver de comparaisons probantes, n'apporte pas de donnée chronologique supplémentaire.

L'absence de céramiques plus récentes conduit à retenir comme datation la courte période qui couvrirait les années 20-10 av. et la fin du I^{er} siècle avant notre ère.

L'amphore (n° 21) s'inscrit dans les productions gauloises et se rencontre fréquemment à Fréjus où elle a été

fabriquée ; elle est dite «à double inflexion externe» selon l'expression de F. Laubenheimer (1985, p. 243-254, G.7 de type IB ; Laubenheimer 1989, fig. 8 ; voir le commentaire de B. Liou dans Laubenheimer 1991, p. 261-263). Sa production, dans les ateliers de Fréjus/Saint-Lambert, débute à la période augustéenne, vraisemblablement avant le changement d'ère selon les connaissances actuelles mais sans guère plus de précisions (Gébara, Béraud 1996, p. 311 et fig. 11, n° 1) ; elle est également connue dans d'autres centres de production régionaux, comme à Mandelieu (Rivet 1986, type II). Cette forme d'amphore fait l'objet d'une production suffisamment conséquente pour qu'on la trouve sur tous les sites de la ville dans la plupart des contextes du début du I^{er} siècle de notre ère.

4. INTERPRÉTATION

Cette fouille livre une image très lacunaire de l'aménagement urbain à ces époques des années 40-30 (?) et 20-10 avant notre ère. Les traces de cette occupation, la plus ancienne reconnue sur le site, ne peuvent être exploitées pour proposer leur extension ou leur fonction ; les sols en terre battue, comme l'aménagement

d'une aire empierrée, ne permettent pas de caractériser la nature de l'occupation : correspondent-ils aux espaces d'une habitation, à une cour, ou à ceux d'un espace artisanal ? Étaient-ils établis en bordure de rue ou non, etc. ? Les réponses ne sont pas possibles.

Il est cependant vraisemblable – compte tenu de ce que l'on sait des vestiges de murs découverts dans le même quartier, pour des constructions du début de notre ère (par exemple place Formigé, voir *infra*) – que les élévations des murs devaient être en briques crues, reposant sur des fondations en pierre.

CONCLUSION

Pour ces périodes, vers -40/-30 et -20/-10, l'absence de vestiges ou d'indices dans les autres secteurs du site est une interrogation. Certes, les surfaces fouillées en profondeur sont très réduites, ce qui limite d'autant les possibilités d'avoir accès à ces niveaux anciens, y compris «en négatif», mais il est vraisemblable que les travaux d'envergure qui ont été engagés lors des phases suivantes ont largement contribué à les éradiquer.

LA CRÉATION D'UN NOUVEAU CARROYAGE À L'ÉPOQUE TIBÉRIENNE (PHASE 2)

Toujours dans le seul secteur nord-ouest du site, on constate des transformations importantes puisque le bâti antérieur est en partie remanié dans la partie sud, avec exhaussement des sols (**fig. 30**) ; là encore, la phase d'occupation est subdivisée en deux états.

SECTEUR I

1. ARCHITECTURE

Les deux murs établis au nord, 2 et 3, sont conservés mais montrent des reprises en élévation, particulièrement bien visibles dans le parement méridional du mur 2, ouest-est, et dans l'adjonction d'un nouveau parement au mur 3, nord-sud, qui porte ainsi sa largeur à 0,70 m.

En revanche, on note que le mur méridional, 1, est dérasé et remplacé par un autre, 5, établi avec un léger décalage angulaire (**fig. 31**). Ce mur est large de 0,45 m au niveau de l'élévation dont il conserve quatre assises soigneusement parementées, arasée à NGF 21,29 m (ressaut à 20,81 m) ; les blocs, généralement quadrangulaires et bien ajustés, sont liés à l'argile (**fig. 32**). Son interruption, vers le nord, correspond vraisemblablement à une tête de mur et suppose donc une ouverture large de 1,30/1,40 m. Sa construction a nécessité un profond affouillement, en particulier dans l'espace C.

Ce nouveau mur, 5, ne paraît pas être lié à un autre, 4 (arasé à 21,28 m), établi au sud dans une direction ouest-est (**fig. 33**). Ce dernier étant chevauché par un mur postérieur, on ignore sa largeur. L'élévation de son parement nord, faite de blocs grossièrement équarris liés à l'argile (et d'un bloc de marbre mouluré en remploi), est peu soignée ; elle vient s'appuyer, par l'ouest, contre le parement du mur 5.

2. STRATIGRAPHIE

Au nord du mur ouest-est, 2, les sols de cette période n'ont pas été conservés car ils ont été détruits par l'occupation suivante.

Au sud, en revanche, les recharges de niveaux permettent de discerner deux périodes.

• PHASE 2A

Dans l'espace C, un remblai de terre marron noirâtre (c.7d) et de sable stérile, dont l'épiderme culmine à NGF 21,06 m, est associé au mur 5 et le déborde vers le nord en s'engageant dans l'espace occidental D. Vers le sud, l'épiderme (21,05 m) est coloré par des lentilles noirâtres et jonché de tessons écrasés (c.7c) (**fig. 34**).

• PHASE 2B

Dans l'espace D, la construction du mur 4 détermine, dans l'angle avec le mur 5 (**fig. 35**), un sol concave en terre battue, de coloration noirâtre (c.7a), sur lequel étaient écrasés des tessons de céramique (NGF 21,18 m) (**fig. 36**) ; ce niveau reposait sur un épais remblai constitué d'argile violacée (c.7b) qui rachète le profond creusement consécutif à la destruction du mur 1 et à la construction du mur 5.

À l'est du mur 5, dans l'espace C-sud, se sont constitués par recharges successives des sols (21,10/21,18 m) dans lesquels a été creusée puis comblée une fosse (c.7f). Au nord de C, une petite cavité quadrangulaire (**fig. 37**) peut être interprétée comme un trou de poteau.

3. CHRONOLOGIE

Elle s'applique à différencier ces deux états.

PHASE 2A

Le matériel lié à la phase d'occupation (c.7c et 7d) est constitué de 341 tessons.

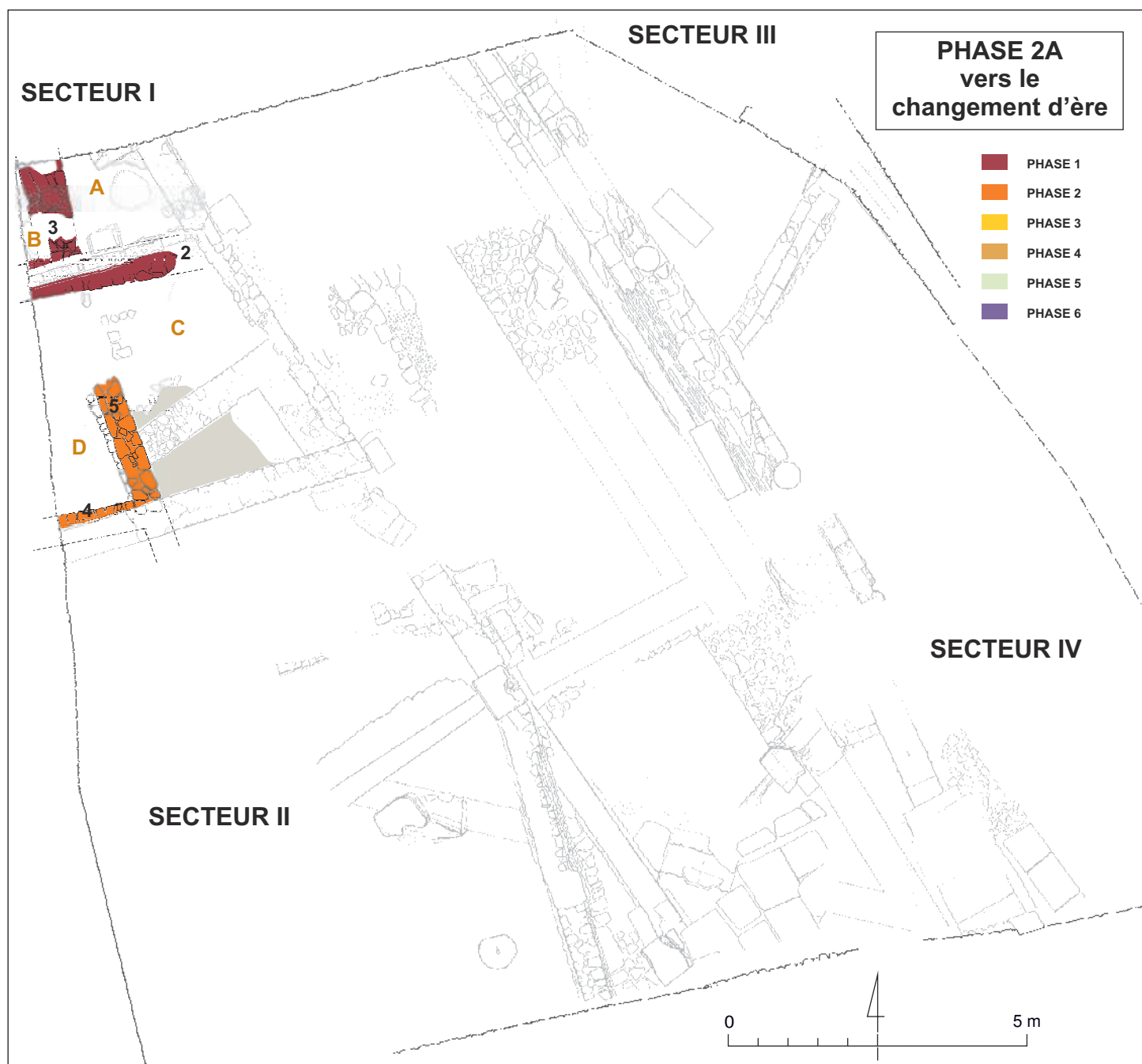


Figure 30 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 2A : plan des vestiges (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

• **Remblai c.7d (fig. 38)**

Sigillée italique

- 22 : bord d'assiette à paroi concave, verticale, de type *Consp.* 18.2.2 (à partir de la dernière décennie du I^{er} s. av. n.è. à Haltern, jusque sous Tibère) à division interne marquée (Halt. 2) ; face externe non guillochée ;
- 23 : bord d'assiette à paroi concave, verticale, de type *Consp.* 18.2 ; face externe non guillochée ;

- 24 : bord d'assiette à paroi concave (6 fr.), légèrement évasée, de type *Consp.* 18.2 ; face externe non guillochée ;
- 25 : bord de coupe tronconique à rebord vertical, concave, finement mouluré, de type *Consp.* 22 (horizon Oberaden-Rödgen, soit à partir de la deuxième décennie av. n.è.).

Céramique à paroi fine

- 26 : bord de gobelet-tonneau italique (apparenté à la forme Marabini 35) à pâte rouge orangé et surface lisse.



Figure 31 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 2A, secteur I.
Mur 5 chevauchant le mur 1 et, au fond et à dr., parement du mur 4.
Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet, 1981).



Figure 32 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 2A, secteur I.
Parement oriental de la fondation du mur 5.
Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet, 1981).



Figure 33 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 2A, secteur I.
Parement septentrional de la fondation du mur 4. Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet, 1981).

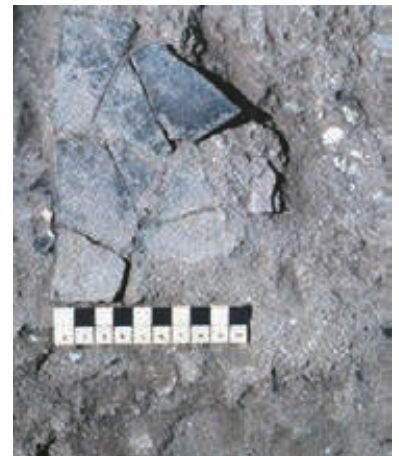


Figure 34 - Phase 2A, secteur I.
Fragments de céramique écrasés
sur un sol en terre battue
(cliché L. Rivet, 1981).

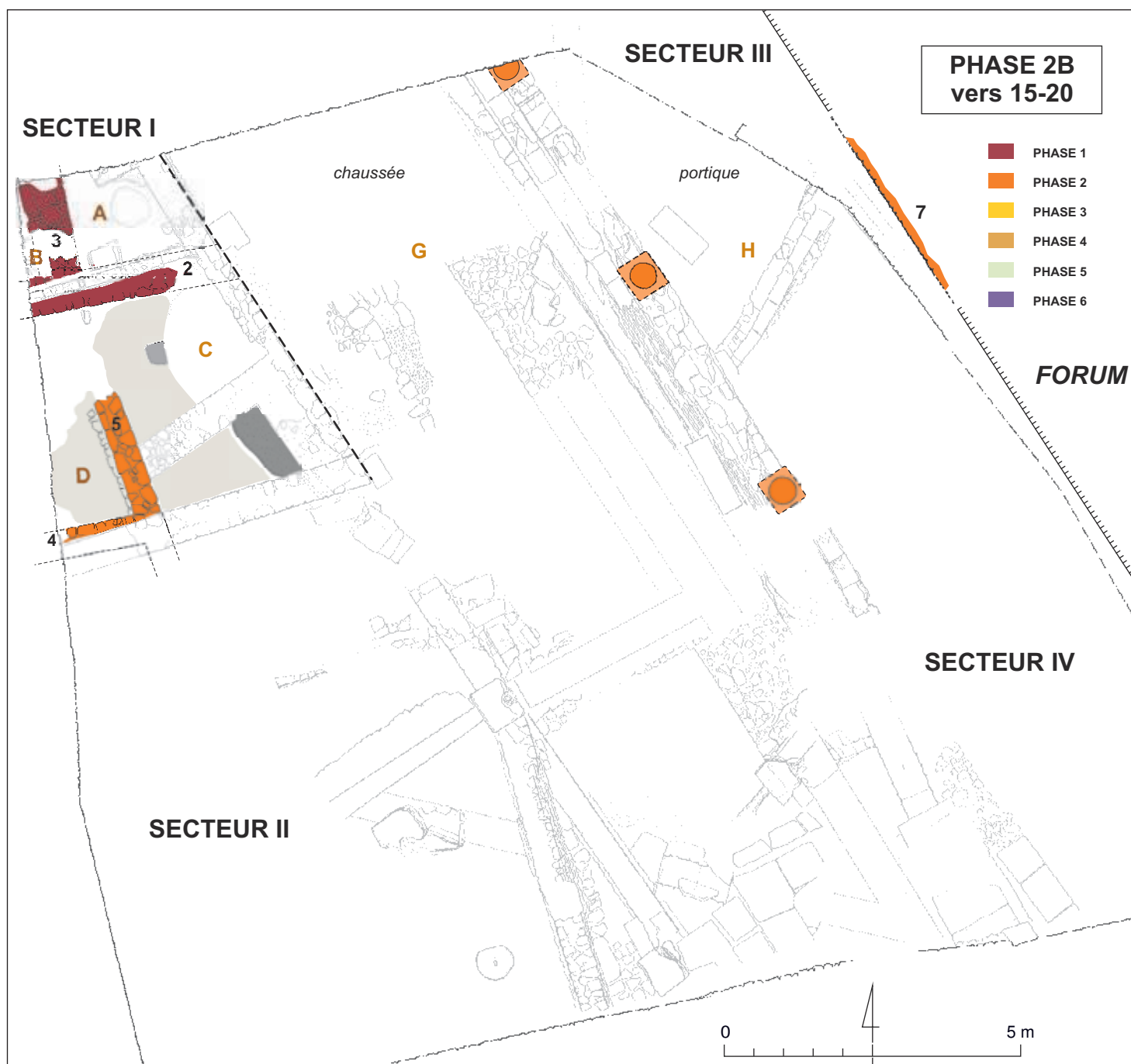


Figure 35 - «Nord-Est cathédrale». Phase 2B : plan des vestiges (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

Céramique commune à pâte grise

- 27 : bord d'olla à lèvre aplatie creusée d'une gorge (2 fr.) ;
- 28 : bord de couvercle à lèvre pointue relevée.

Céramique commune à pâte brune

- 29 : plat (9 fr.) à panse verticale ;
- 30 : bord de couvercle à lèvre arrondie.

Céramique commune à pâte claire

- 31 : bord et fond de vase à liquide (3 fr.) (voir un profil identique dans ce même secteur en c.7b, n° 58, et un autre dans le secteur 1, fosse 5s, n° 302) ;

Amphore

- 32 : lèvre à bandeau saillant (dérivée des Dr. 28), de production locale ou régionale.



Figure 36 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 2B, secteur I.
Portion de sol en terre battue noirci par un incendie
attenant au mur 5 monté en pierres liées à l'argile.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet, 1981).

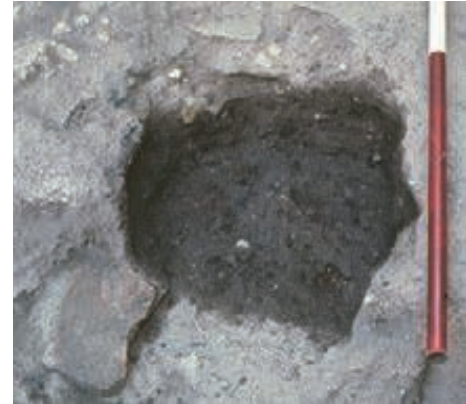


Figure 37 - Phase 2B, secteur I.
Comblement d'un trou de poteau
(cliché L. Rivet, 1981).

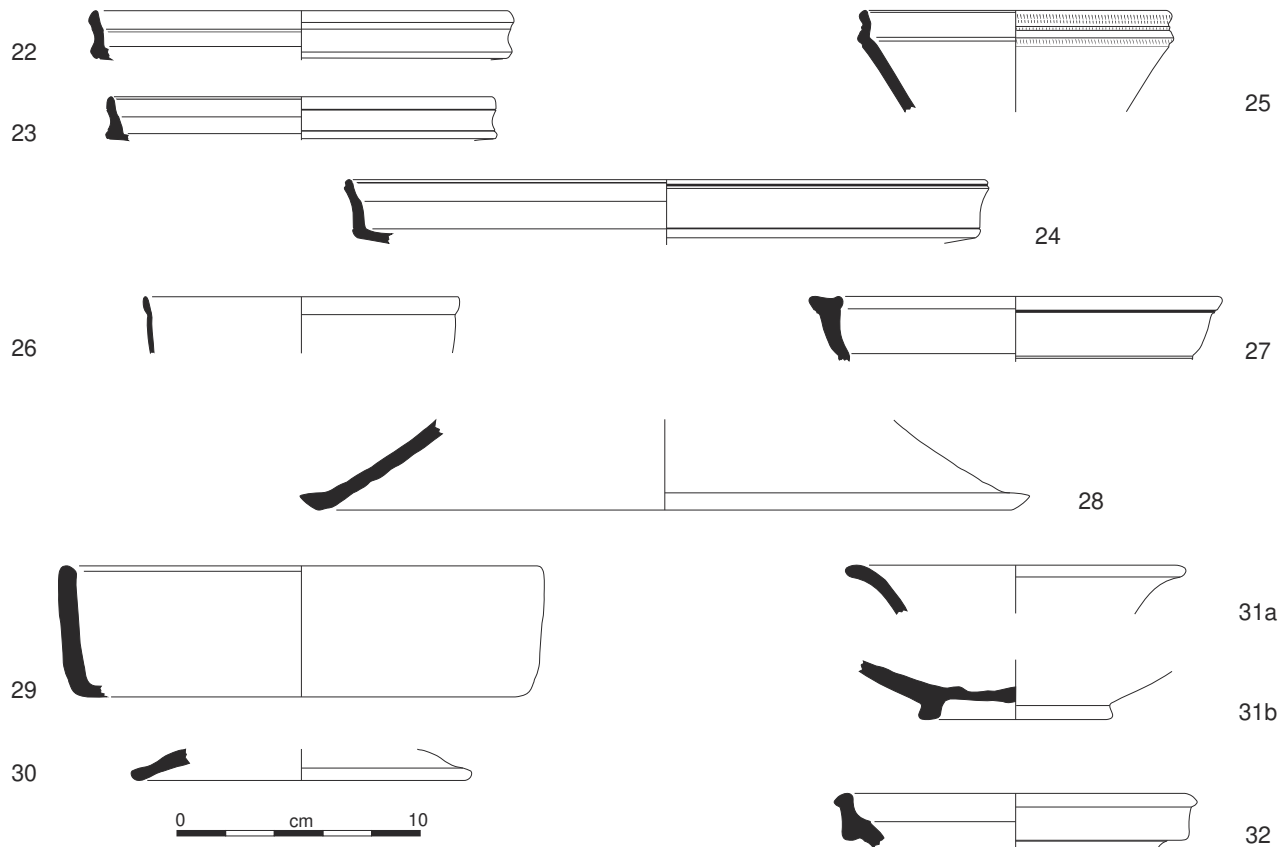


Figure 38 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 2A, secteur I (c.7d).
Sigillée italique (22-25), céramique à paroi fine (26), céramique commune à pâte grise (27-28),
céramique commune à pâte brune (29-30), céramique commune à pâte claire (31), amphore (32) (dessin L. Rivet).

• *Sol c.7c* (fig. 39)

Sigillée italique

- **33** : estampille sur fond d'assiette, dans un cartouche rectangulaire, ATEI

Bien que sans graphie exactement comparable (proche de OCK 270.3, dans un cartouche plus grand, actuellement sans localisation : Arezzo, Pise ou Lyon), il faut se résoudre à la classer sous le nom d'ATEIVS alors que l'on a l'impression de lettres ligaturées (au moins TE). Sous cette forme, l'estampille couvrirait la période -15/+30 (Rivet 2005, n° 7).

Lampe

- **34** : médaillon décoré d'un combat de gladiateurs (2 fr.) sur type Deneauve IV ou V, engobe orange mat : à dr. et debout, vraisemblablement un thrace dominant, à g., un adversaire samnite tombé à terre (Bailey 1980, Q.761 et 1988, Q.2361 ; Bussière 2000, p. 249, n° 14). Le relief et la facture sont de bonne qualité, sans bulle de surmoulage.

Céramique à paroi fine

- **35** : gobelet hémisphérique (15 fr.) italique de type Marabini 36 à pâte granuleuse rouge orangé ;
- **36** : bord de gobelet hémisphérique italique à surface lisse et pâte micacée rouge orangé.

Céramique commune engobée/imitation de sigillée

- **37** : bord de coupe à paroi évasée imitant une forme de campagnienne (Rivet 2002, forme 5a var.).

Céramique commune à pâte brune

- **38** : bord d'*olla* à lèvres bifide (2 fr.) ;
- **39** : bord d'*olla* à pâte micacée ;
- **40** : fond plat d'*olla* (8 fr.).

Céramique modelée d'époque impériale

- **41** : bord d'*olla* à oreilles (2 fr.).

Artisanat du bronze

- [voir fig. 159] : 69 fr. de terre cuite provenant de moules à la cire perdue (voir annexe p. 165).

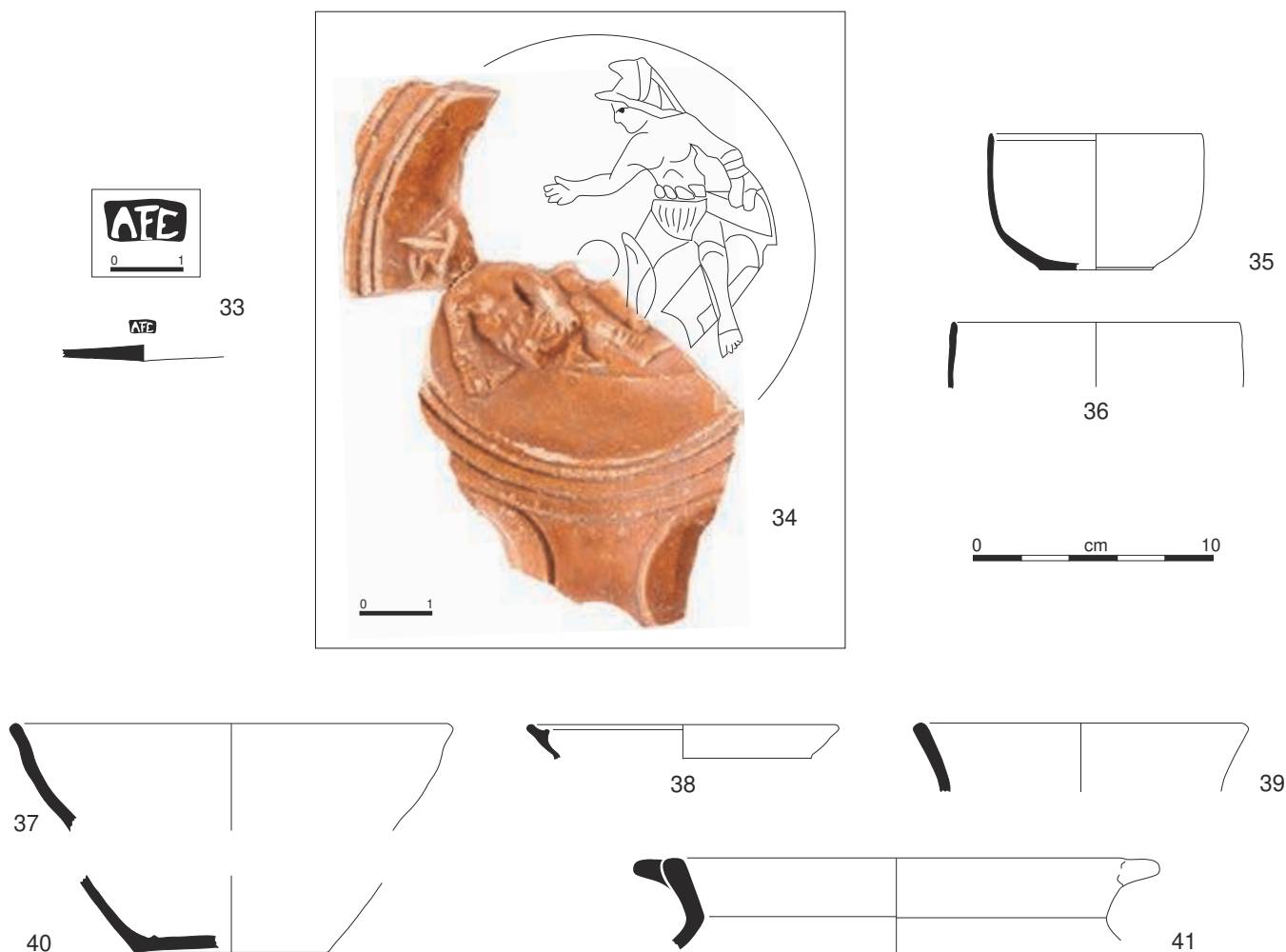


Figure 39 - «Nord-Est cathédrale». Phase 2A, secteur I (c.7c).

Sigillée italique (33), lampe (34), céramique à paroi fine (35-36), céramique commune engobée (37), céramique commune à pâte brune (38-40), céramique modelée (41) (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

Commentaire sur la chronologie. La petite série de sigillées italiques, homogène, indique des produits commercialisables dès la dernière décennie du I^{er} siècle avant notre ère ; les autres céramiques sont moins précisément datables mais les gobelets italiques à paroi fine (n^{os} 35 et 36) et la lampe à volutes (n^o 34), vraisemblablement aussi importée de la péninsule, peuvent également être produits à partir du milieu de l'époque augustéenne ; il en est de même pour la coupe en céramique engobée (n^o 37) qui imite une forme de campanienne. L'absence de sigillée du sud de la Gaule, si elle était une véritable réalité, conduirait également à ne pas trop engager une chronologie dans la période tibérienne. La fourchette proposée pourrait donc situer la constitution de cet état entre les années qui marquent le changement d'ère et le début du règne de Tibère.

PHASE 2B

Le mobilier lié à la phase d'occupation (c.7a et 7b) comporte 659 tessons et la fosse 7f, étudiée à part, 240.

• Remblai c.7b (fig. 40 et 41)

Peuvent faire l'objet d'une illustration les objets suivants :

Sigillée italique

- 42 : bord d'assiette de type *Consp.* 18.2 (à partir de la dernière décennie du I^{er} s. av. n.è., à Haltern, jusque sous Tibère) ;
- 43 : bord de coupe carénée à haut rebord légèrement évasé et lèvres saillantes, de forme *Consp.* 27.1.1 (Tibère-Néron).

Céramique culinaire italique

- 44 : bord de plat à lèvre bifide (Aguarod Otal 1991, p. 93-96 et fig. 14 à 17) ;
- 45 : bord de couvercle à lèvre arrondie ;
- 46 : anneau bas de préhension d'un couvercle évasé (Aguarod Otal 1991, p. 93-96 et fig. 22 à 25).

Céramique à paroi fine

- 47 : gobelet hémisphérique italique (21 fr.) de type Marabini 36 à pâte rouge orangé et surface rugueuse.

Lampe

- 48 : bandeau à décor de globules de type Dressel 2 d'époque tardo-républicaine (Ricci 1973, p. 182-190, 70 av.-15 apr.), le trou de remplissage étant décentré (?) ; pâte beige et engobe orangé clair mal conservé ;
- 49 : médaillon décoré d'un gladiateur (*secutor*).

Céramique commune engobée

- 50 : bord de coupe évasée à paroi rectiligne oblique (6 fr.).

Céramique commune à pâte grise

- 51 : couvercle à bord aminci redressé (3 fr.).

Céramique commune à pâte brune

- 52 : plat à bord épaissi aplati et incliné vers l'extérieur (5 fr.) ;
- 53 : bord de couvercle à lèvre arrondie ;
- 54 : bouton de couvercle découpé à la ficelle.

Céramique culinaire micacée varoise

- 55 : bord d'*olla* (2 fr.) (Rivet 1982, forme 20).

Céramique modelée d'époque impériale

- 56 : bord et épaule d'*olla* à pâte grise portant un décor incisé après cuisson (21 fr.).

Céramique commune à pâte claire

- 57 : bord de coupe-mortier à listel (Haltern 59) de production locale dont le versoir n'est pas conservé ;
- 58 : bord de vase à liquide (voir aussi dans le même secteur un bord identique, en c.7d, n^o 31a, et un autre dans la fosse 5s, n^o 302).

Amphore

Gaule

- 59 : lèvre de G.5 de production locale ou régionale ;
- 60 : col à lèvre étirée vers l'extérieur et à bourrelet saillant à hauteur de l'attache supérieure des anses (G.7 ?) de production locale ou régionale.

Espagne

- 61 : lèvre de Haltern 70.

Verre

- 62 : bord de gobelet à lèvre coupée de type Is. 12 (Auguste-Trajan) ; verre soufflé, vert très clair.

Bronze

- 63 : fibule de type Feugère 21b1 (« Alésia »), de la deuxième moitié du I^{er} s. av. n.è., plus vraisemblablement de l'époque augustéenne, diffusé surtout en Languedoc et en Provence mais aussi en Gaule continentale (Feugère 1985, p. 305, fig. 42) ; l'objet, non nettoyé, laisse deviner un décor incisé élémentaire de sillons au long des bords de la face visible de l'arc.

• Sol c.7a (fig. 42)

Céramique culinaire africaine

- 64 : bord de plat à lèvre bifide de type *Ostia* II, fig. 306 (Tortorella/Atlante 1981, CVI.7), diffusé à partir du règne de Tibère (Aguarod Otal 1991, p. 263-264) mais surtout sous Claude-Néron.

Sigillée du sud de la Gaule

- 65 : bas de panse de Drag. 29 portant un décor godronné.

Sigillée italique

- 66 : bord d'assiette de type *Consp.* 18.2 (à partir de la dernière décennie du I^{er} s. av. n.è. jusque sous Tibère) ;
- 67 : bord d'assiette de type *Consp.* 19.2 (cette forme du Service II est attestée à Haltern en faible nombre : Von Schnurbein 1982, taf. 36, fin Auguste-Tibère) ;
- 68 : bord guilloché (9 fr.) de coupe hémisphérique de type *Consp.* 33.2 (fin Auguste-Tibère) ;
- 69 : bord de coupe hémisphérique de type *Consp.* 36.4 à bord redressé et double sillon médian externe sur la panse (d'Auguste à la fin des Julio-Claudiens) ;
- 70 : sur fond d'assiette, dans un cartouche à extrémités arrondies et à dentelures, CN.AT[--- ; N dans le C et lig. AT. Estampille de CN. ATEIVS dans un cartouche non répertorié, sans point entre N et A, avec une graphie (proche, par exemple, de OCK 275.18) qui semble se rapporter à l'officine d'Arezzo ; elle est

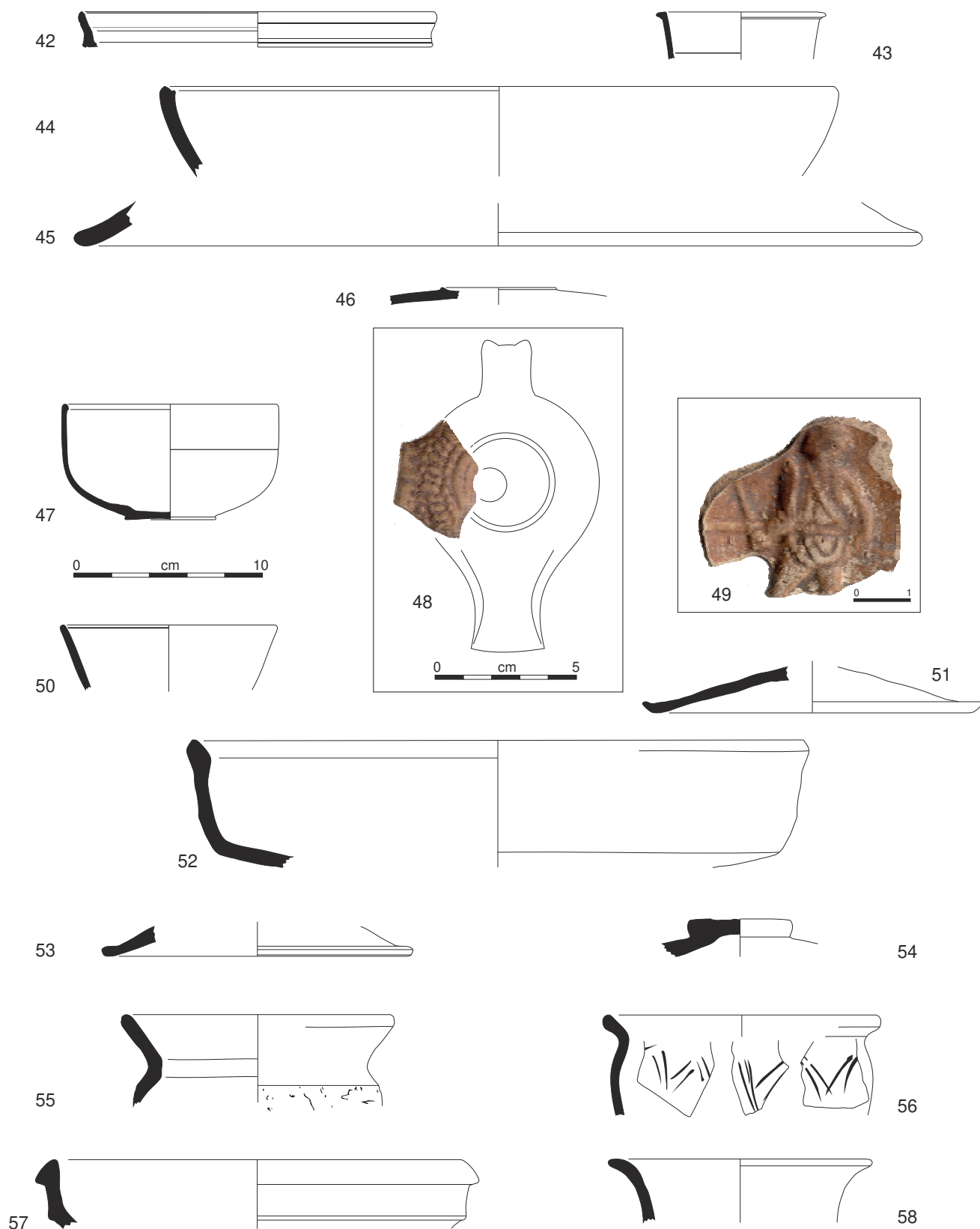


Figure 40 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 2B, secteur I (c.7b).

Sigillée italique (42-43), céramique culinaire italique (44-46), céramique à paroi fine (47), lampe (48-49), céramique commune engobée (50), céramique commune à pâte grise (51), céramique commune à pâte brune (52-54), céramique culinaire micacée varoise (55), céramique modelée (56), céramique commune à pâte claire (57-58) (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

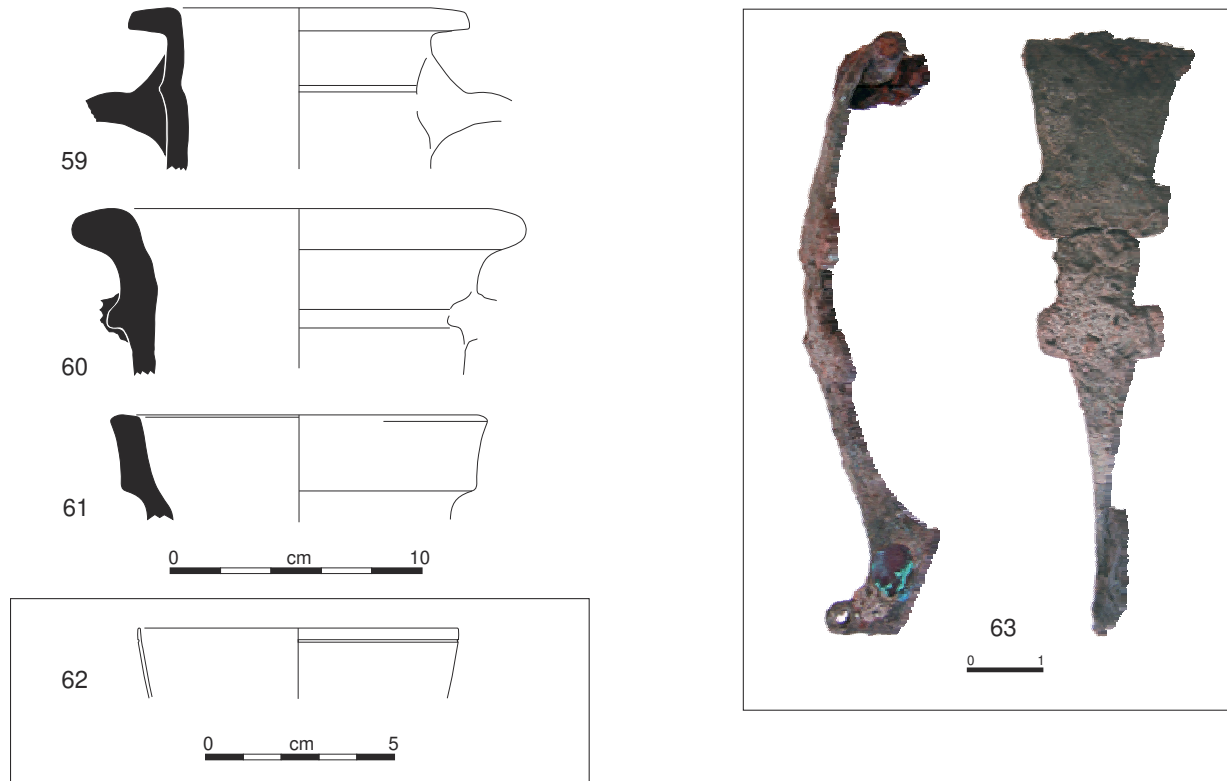


Figure 41 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 2B, secteur I (c.7b).
Amphore (59-61), verre (62), fibule (63) (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

également proche de OCK 278.89, d'origine indéterminée : Arezzo, Pise ou Lyon (Rivet 2005, n° 8).

Céramique à engobe interne rouge pompéien

- 71 : bord de plat de forme Goud. 19.

Céramique à paroi fine

- 72 : bord de gobelet hémisphérique italique de type Marabini 36 à surface granuleuse et à pâte rouge orangé ;
- 73 : bord de gobelet hémisphérique italique de type Marabini 36 à surface granuleuse et à pâte noire ;
- 74 : bord de gobelet à une (seule ?) anse, en pâte grise ;
- 75 : fond plat de gobelet italique, à pâte rouge orangé.

Lampe

- 76 : médaillon décoré d'un gladiateur dont la tête casquée est tournée à gauche (Bailey 1980, p. 49, Q.789).

Céramique commune engobée

- 77 : bord d'une petite coupe basse à lèvres triangulaires aplaties ;
- 78 : bord de coupe à paroi rectiligne oblique et lèvres amincies.

Céramique commune à pâte grise

- 79-80 : bords de couvercles à lèvres redressées.

Céramique commune à pâte brune

- 81 : bord et épaule d'*olla* (9 fr.) ;
- 82 : bord de petite *olla* ;
- 83 : couvercle à vapeur dont le bouton, découpé à la ficelle, est percé d'un orifice central (2 fr.).

Céramique culinaire micacée varoise

- 84 : plat à paroi redressée (Rivet 1982, forme 10).

Verre

- 85 : fond de coupe cylindrique (voir AR n°s 3262 ou 3299) à décor de godrons (voir AR n° 1020) reposant sur un triple petit pied annulaire ; verre moulé monochrome, incolore.

Artisanat du bronze

- [voir fig. 160] : 14 fr. de terre cuite provenant de moules à la cire perdue (voir annexe p. 165).

Commentaire sur la chronologie. Cet ensemble c.7b/7a se distingue nettement du précédent (c.7d/7c) puisqu'il comporte quelques fragments de sigillées du sud de la Gaule ; il renferme néanmoins d'autres éléments communs comme des fragments de céramiques italiques à paroi fine ou, par exemple encore, un même type de couvercle à lèvres redressées en céramique commune à pâte grise (n°s 51, 79 et 80).

Les éléments de datation sont aussi sensiblement plus consistants.

Ainsi, si plusieurs des formes de sigillées italiques sont considérées comme de la période Auguste-Tibère, l'une d'entre elles (n° 68) pourrait être un peu plus récente et n'être produite qu'à partir du règne de ce dernier.

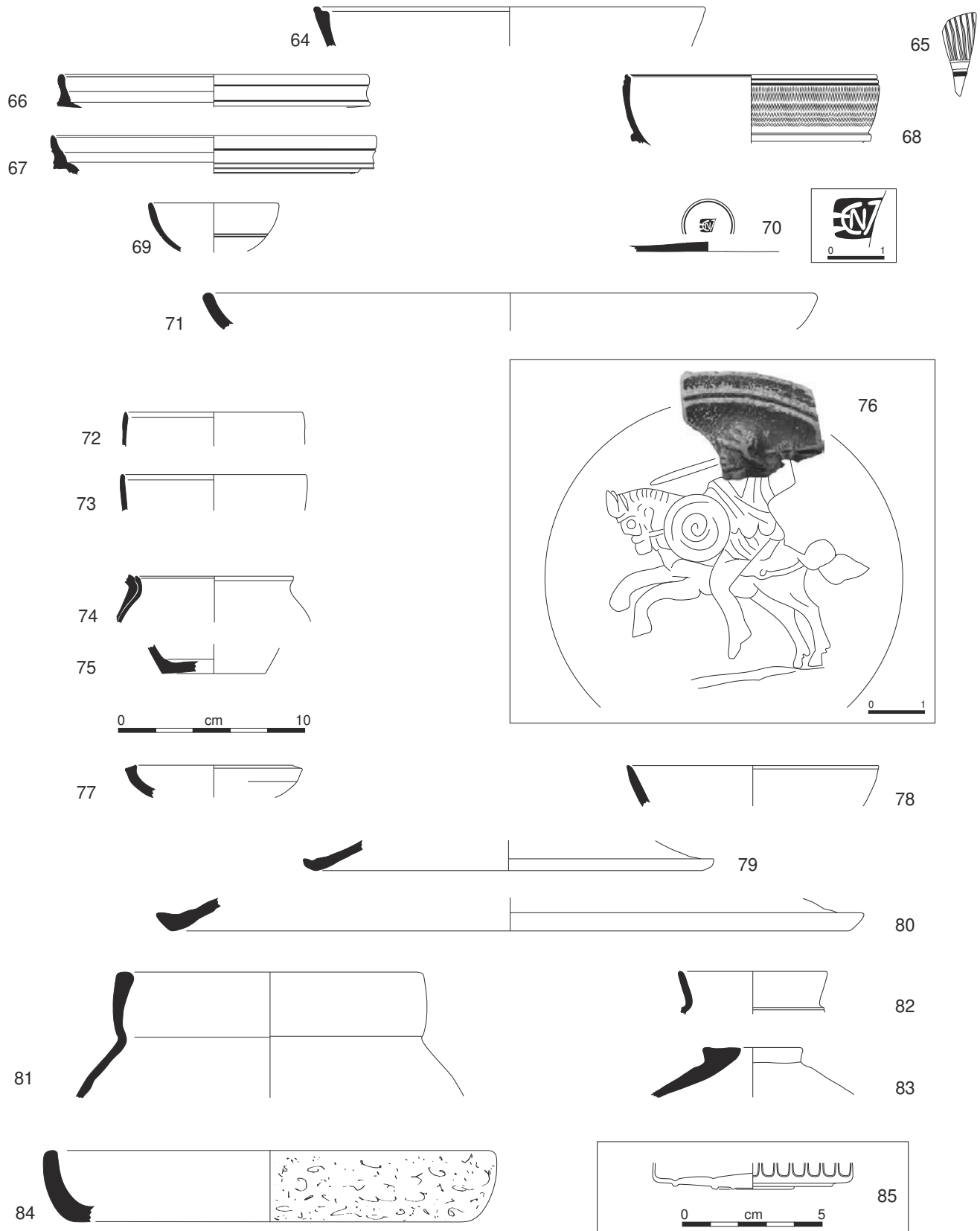


Figure 42 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 2B, secteur I (c.7a).

Céramique culinaire africaine (64), sigillée du sud de la Gaule (65), sigillée italique (66-70), céramique à engobe interne rouge pompéien (71), céramique à paroi fine (72-75), lampe (76), céramique commune engobée (77-78), céramique commune à pâte grise (79-80), céramique commune à pâte brune (81-83), céramique culinaire micacée varoise (84), verre (85) (cliché et dessin L. Rivet).

Les 6 tessons de sigillées du sud de la Gaule, dont celui de panse de Drag. 29 (n° 65) et un fond probable de Drag. 24/25, conduisent également à retenir le règne de Tibère pour fixer un *terminus ante quem non*, autour des années 20-25, et une période analogue, vers 25, pour la constitution de cet assemblage.

Dans cette fourchette chronologique, la présence d'un plat de céramique culinaire africaine (n° 64) appartenant vraisemblablement à la première génération de la production est cohérente.

• **Fosse 7f (fig. 43 et 44)**

Sigillée du sud de la Gaule

- 86 : bord d'assiette de forme Drag. 15/17.

Sigillée italique

- 87 : bord d'assiette du Service I ;

- 88 : bord d'assiette à paroi concave, verticale (3 fr.), de type Goud. 36a/Consp. 18.2 (à partir de la dernière décennie du I^{er} s. av. n.è., à Haltern, jusque sous Tibère) ; le sillon interne supérieur de la lèvre n'apparaît pas mais les micro-variantes sont multiples pour cette forme très fréquente du Service II ; division interne marquée (Halt. 2) et face externe non guillochée ;

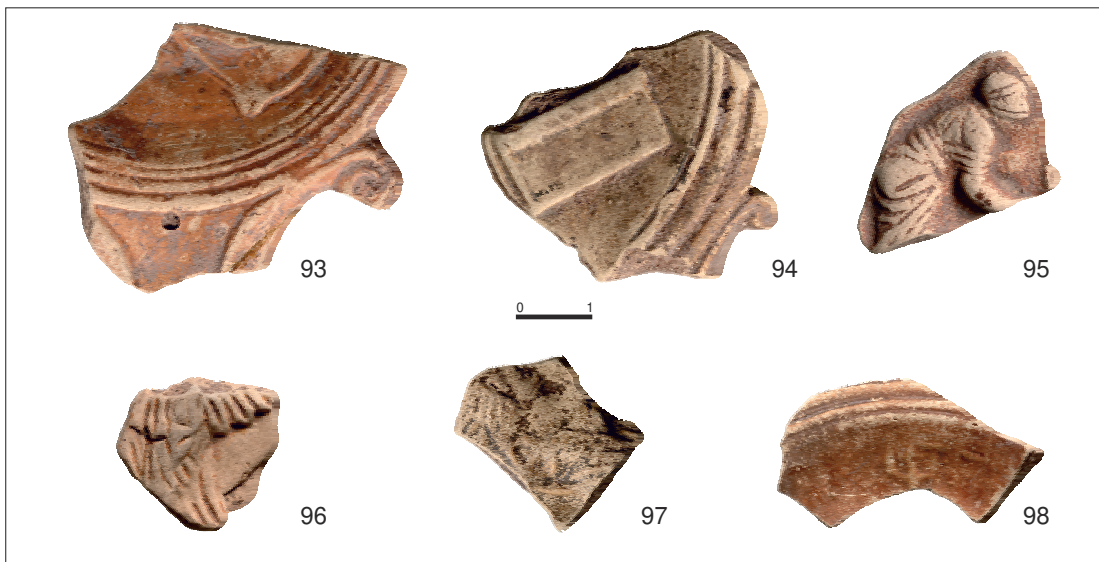
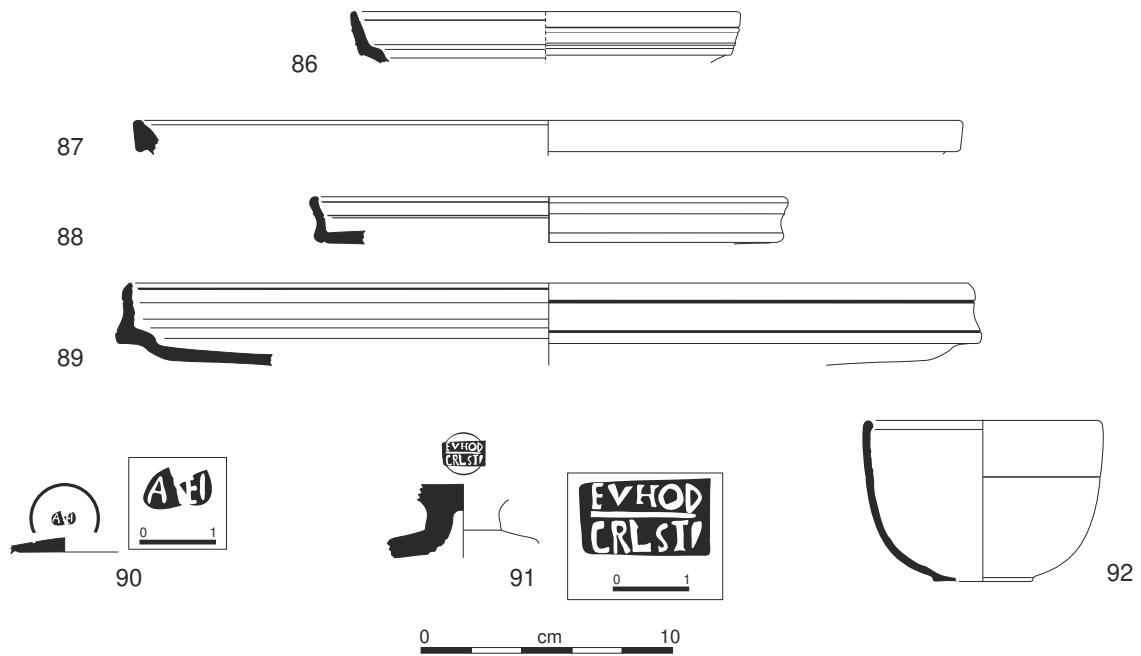


Figure 43 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 2B, secteur I (fosse 7f).
Sigillée du sud de la Gaule (86), sigillée italique (87-91), céramique à paroi fine (92), lampe (93-98)
(cliché C. Durand, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

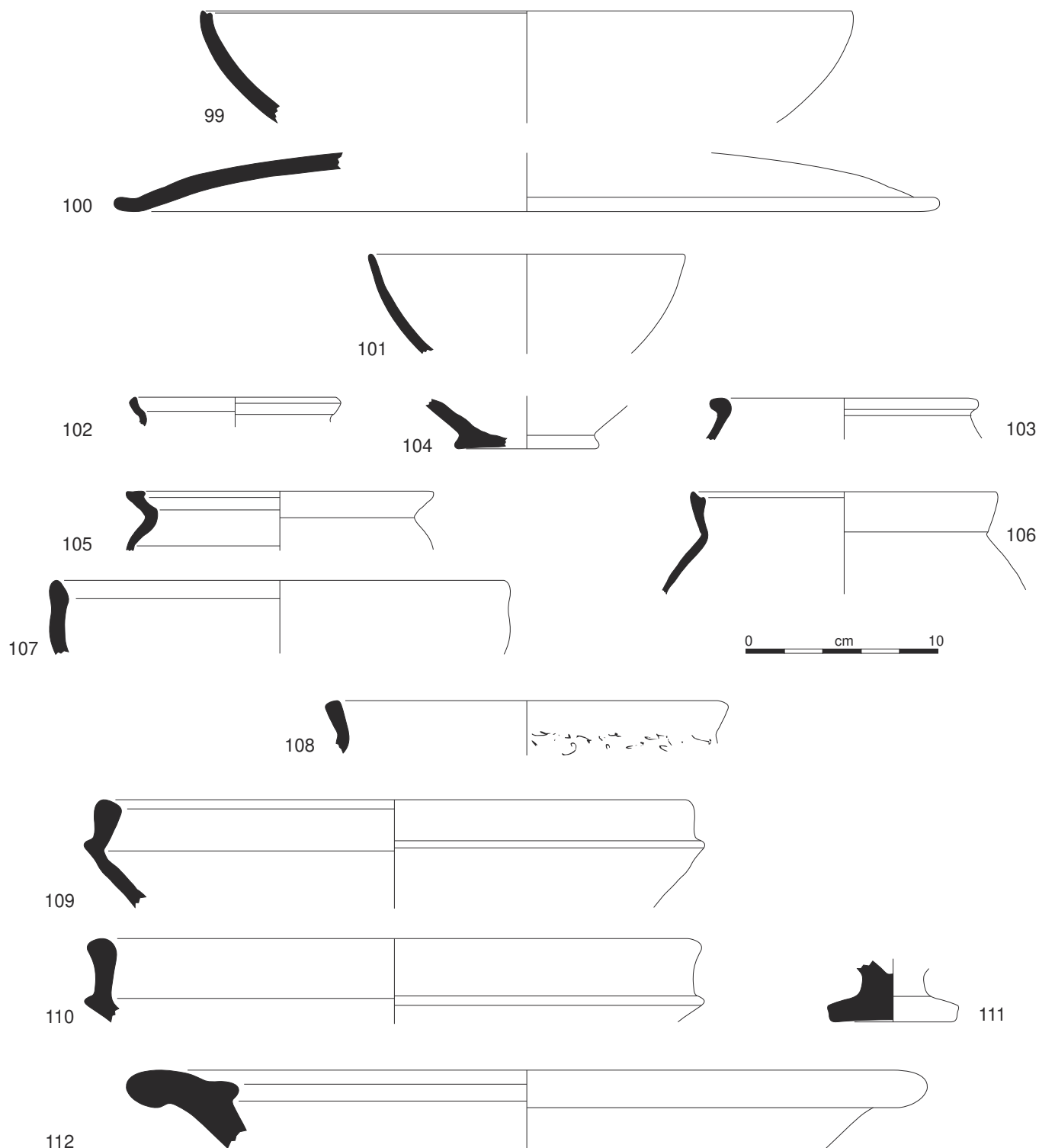


Figure 44 - «Nord-Est cathédrale». Phase 2B, secteur I (fosse 7f).
 Céramique culinaire italique (99-100), céramique commune engobée (101), céramique commune à pâte grise (102-104),
 céramique commune à pâte brune (105-107), céramique culinaire micacée varoise (108),
 céramique commune à pâte claire (109-111), mortier italique (112) (dessin L. Rivet).

- **89** : bord d'assiette à paroi concave (3 fr.), verticale, rattachée au fond par un ressaut, de forme Goud. 28/*Consp.* 19.2.1 (fin Auguste-Tibère) dont le bord recevait peut-être des reliefs d'applique. Il faut noter l'absence de division marquée de la face externe du rebord, non guilloché ;

- **90** : estampille sur fond de coupe, dans un cartouche à extrémités arrondies, ATEI

Cette estampille d'ATEIVS renvoie peut-être à l'officine de Pise (OCK 268.7) mais la cassure et les éclats ne permettent pas une lisibilité optimale de la graphie (Rivet 2005, n° 2).

- **91** : estampille sur fond de calice, dans un cartouche rectangulaire, sur deux lignes, EVHOD / CREST

Estampille mal venue mais sans difficulté de lecture (OCK 286.7). La production de (CN.) ATEIVS CRESTVS + EVHODVS est localisée à Pise et effective entre 5 av. et 10 de n.è. (Rivet 2005, n° 11).

Céramique à paroi fine

- **92** : gobelet hémisphérique italique (20 fr.) de type Marabini 36 (Auguste-Tibère) à surface granuleuse et pâte très cuite, très dégraissée, brun-gris foncé pour la partie inférieure, brun et brun orangé pour la partie supérieure.

Lampe

- **93** : médaillon décoré d'un bouclier rectangulaire sur lampe Deneauve V ;

- **94** : médaillon décoré d'un bouclier rectangulaire sur lampe à volutes ;

- **95** : médaillon décoré d'une scène de sacrifice : personnage penché au-dessus d'un autel (Bémont 2003, n° 402 ; Leibungut1977, n° 546) ;

- **96** : médaillon décoré d'un animal à plumes, ou d'une draperie ?

- **97** : médaillon décoré d'un satyre ou serviteur de Bacchus (Casas i Genover, Soler i Fusté 2006, E 343) ?

- **98** : médaillon dont il ne subsiste du décor que la pointe d'un trident : Amour accosté d'un dauphin (Goethert-Polaschek 1985, M. 12) ou Neptune (Deneauve 1969, n° 652) ?

Céramique culinaire italique

- **99** : bord de plat à lèvres bifide (Aguarod Otal 1991, p. 93-96 et fig. 14 à 17) ;

- **100** : bord de couvercle à lèvres arrondie et redressée (2 fr.).

Céramique commune engobée/imitation de sigillée

- **101** : bord de coupe (2 fr.) à paroi évasée imitant une forme de campanienne (Rivet 2002, forme 4c) ;

Céramique commune à pâte grise

- **102** : bord d'*olla* à lèvres étirées vers l'extérieur pour former une gorge interne ;

- **103** : bord d'*olla* à col lissé (2 fr.) ;

- **104** : fond plat de vase fermé.

Céramique commune à pâte brune

- **105** : bord de pot à feu à lèvres étirées vers l'extérieur et aplaties, creusées d'une gorge ;

- **106** : bord de pot à feu à lèvres bifides destinées à recevoir un couvercle ;

- **107** : bord de jatte (2 fr.) à lèvres épaissies.

Céramique culinaire micacée varoise

- **108** : bord d'*olla* (3 fr.) (Rivet 1982, forme 20).

Céramique commune à pâte claire

- **109-110** : coupes-mortiers à listel, le versoir n'étant pas conservé ;

- **111** : fond plat massif de brûle-parfum ;

Céramique commune italique

- **112** : mortier italique (3 fr.) de type I (Hartley 1973, p. 54).

Commentaire sur la chronologie. Les sigillées italiques (35 fr. dont une forme *Consp.* 19.2.1 datée de la fin du règne d'Auguste et de celui de Tibère) et celles du sud de la Gaule (2 fr. dont un bord redressé de Drag. 15/17) conduisent, comme dans l'ensemble précédent, à proposer une chronologie dans le règne de Tibère, vraisemblablement non antérieurement à 25.

4. INTERPRÉTATION

Les espaces nord, A et B, conservant la même organisation, ce sont les modifications qui affectent le secteur sud, C et D, qui indiquent la profondeur de ces transformations. Rien ne permet d'expliquer pourquoi les deux nouveaux murs, 4 et 5, sont érigés dans des directions qui ne répondent à aucune de celles que l'on connaît par ailleurs dans le réseau urbain ; à défaut de pouvoir envisager des contraintes liées aux bâtis voisins, on pencherait plutôt pour une réalisation interne répondant à des avantages pragmatiques.

L'exiguïté de la surface fouillée, au sein de laquelle aucune donnée architecturale majeure n'a été mise au jour, interdit de cerner la fonction et l'ampleur de ces constructions. Cependant, la récolte de 69 + 14 fragments de moules à la cire perdue permet de supposer qu'un artisanat lié à l'usage des alliages cuivreux était en activité à l'intérieur ou aux abords immédiats de ces murs, initiant ainsi un travail encore pratiqué dans ce secteur entre l'époque flavienne et les premières décennies du II^e siècle (voir *infra*, p. 63 et 85-86).

SECTEUR II

Aucun vestige ne peut être rapporté à cet état des premières décennies du I^{er} siècle.

SECTEUR III

Afin de poursuivre l'histoire du site dans sa continuité chronologique, il faut faire le point sur les lacunes qui touchent aux données issues du secteur III et, dans

une moindre mesure, du secteur IV, c'est-à-dire aux vestiges qui représentent une rue, façades comprises (voir fig. 35).

La difficulté majeure concerne la chronologie attachée, dans le secteur I, au mur de façade 9 de l'état suivant (époque flavienne : voir fig. 49), une datation qui ne s'accorde pas avec les connaissances que l'on a, par ailleurs, pour la mise en place de l'urbanisme du réseau B et sa voirie : au Clos de la Tour comme sur le tracé du *decumanus maximus*, pour prendre deux cas où une stratigraphie fiable a été obtenue, la chronologie de ce carroyage repose sur la présence, dans les niveaux associés aux constructions, de quelques tessons de sigillées du sud de la Gaule, amenant à une datation autour des années 15/25 de notre ère (Rivet *et al.* 2000, p. 361).



Figure 45 - Phase 2, secteur III. Vue transversale sur le *cardo* avec, au premier plan, la façade du bâtiment du secteur I en avant de laquelle se développe un trottoir étroit (en partie fouillé) ; en arrière, la chaussée bordée par l'extrados de l'égout (g, phase 5) qui s'appuie contre la colonnade du portique.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet, 1982).

S'ajoutent à cette objection, que l'on peut aussi bien attribuer à la façon dont fut conduite la fouille qu'à des incohérences dans l'interprétation qui en a été faite à l'époque, des résultats également problématiques touchant à la voie et aux données obtenues au sud du terrain – où les réalités sont notablement différentes dans le secteur IV – l'ensemble ne concourant en rien à éclaircir la situation.

À défaut d'indication stratigraphique, il faut donc utiliser les éléments bâtis et leur cohérence pour ébaucher une reconstitution plausible de l'organisation urbaine sur l'emprise du site.

Durant la fouille, on ignorait la largeur de la voie puisque ce fut bien après sa clôture qu'un segment de mur (noté 7 sur la fig. 35) apparut à la suite d'un effondrement de la berme, à 10 m environ du nu de la façade du secteur I et parallèle à elle (fig. 45).

La première démarche que l'on peut adopter est de s'interroger sur ce que peuvent être les aménagements les plus anciens.

1. Deux colonnes, en place, ont été découvertes, implantées de façon parallèle aux façades de la rue (fig. 46).



Figure 46 - «Nord-Est cathédrale». Phase 2, secteur III. Colonnade du portique et mur d'entrecolonnement postérieur servant de piédroit à l'égout collecteur (g) ; à l'arrière-plan, fond de silo médiéval.
Vue prise vers le nord-ouest (cliché L. Rivet, 1982).

Au niveau de la base des colonnes (NGF 20,05 m), à l'est, s'étend le sommet du sol naturel, apparemment égalisé et qui n'aurait plus été recouvert par des niveaux de circulation ...

La distance entre cette colonnade, hors œuvre, et le nu du mur oriental, 7, découvert fortuitement, est de 4,45 m. La même mesure, 4,45 m, s'applique à la distance entraxe d'une colonne à l'autre. Or, comme cette valeur est strictement conforme à ce que l'on connaît des largeurs de portiques de rues ailleurs dans Fréjus (Rivet *et al.* 2000, p. 369), et comme la colonnade est le vestige établi le plus profondément, il est assuré que le mur oriental 7 appartient à une phase ancienne, l'espace intermédiaire correspondant à un trottoir couvert.

2. À l'ouest de la colonnade se situe donc un espace correspondant à la chaussée, large de 5,50 m environ en s'appuyant sur l'alignement théorique de la façade occidentale illustrée par les murs 12/18. Il faut toutefois mettre en exergue les faits suivants :

- près de la colonnade, un fort égout (a) présente un extradados plat (NGF 20,00 m), en pierre et maçonnerie, dont le niveau extérieur, en stricte correspondance avec celui de la base de la colonnade, pourrait, en théorie, lui être contemporain ;

- immédiatement plus à l'ouest, la fouille s'est arrêtée sur un relief qui est apparu comme le terrain naturel, constitué d'une argile violacée compacte et stérile. Or, ce « substrat » constitue une éminence d'une hauteur telle (sommet à 20,76 m) par rapport à la base de la colonnade qu'elle constitue un obstacle au développement d'une chaussée. Il faut donc sûrement considérer qu'il s'agit d'un remblai et, par voie de conséquence, d'une erreur d'appréciation : la fouille achevée, on comprend aisément qu'il s'agit assurément de l'argile violacée stérile extraite de la tranchée d'installation de l'égout collecteur¹.

¹ À plusieurs reprises, à Fréjus, des erreurs ont été commises avec ces remblais constitués d'argile violacée ; extraites de tranchées, stériles ou quasiment stériles en tessons, ces argiles, après déplacement, reprennent l'apparence de leur état naturel sous l'influence des pluies et des tassements.



Figure 47 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 2, secteur III.
La colonnade, la chaussée du *cardo* (à dr.) et le portique (à g.).
Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet, 1982).

Les conséquences sont les suivantes :

- ce talus, qui n'aurait alors pas été aplani, implique un niveau de circulation nettement plus élevé que celui de la base de la colonnade, niveau qui se trouverait d'ailleurs en continuité avec les c.6 qui recouvrent le collecteur et surhaussent le sol de la chaussée et celui du trottoir couvert d'une cinquantaine de centimètres. Il est donc certain que la construction du collecteur (a) correspond à un état postérieur à celui de l'implantation de la colonnade ;

- compte tenu des niveaux et de leurs cohérences, il est impossible que le mur 9 (secteur I), construit en fondation, appartienne à l'état le plus ancien de la rue. Là encore, la nécessité de conserver les éléments bâtis², tel le mur/emmarchement 18 (voir fig. 69, phase 4), interrompit la fouille alors qu'il eut été nécessaire d'approfondir la recherche et de retrouver un éventuel mur antérieur constituant la façade.

1. ARCHITECTURE

Il faut considérer, dès cette époque, dans les années 20, l'existence du mur 7 qui borde la rue, à l'est. On sait désormais, depuis les exposés de l'*Atlas* (Rivet *et al.* 2000, fig. 711), que ce mur sert aussi de limite aux vestiges mis au jour sous le Jardin du Palais de Justice (voir ici chap. II) et qu'il s'agit de la clôture d'un des côtés du forum ; il ne fait guère de doute que son érection est concomitante de la création du *cardo* qui traverse le site selon la trame du réseau B.

Que sait-on de cette rue ?

Le pan de mur de la façade orientale du *cardo*, 7, accidentellement découvert, comportait une élévation en petit appareil régulier ; la base du parement qui restait en place, a été vue sur environ 2,50 m de long et 1,50 m de hauteur ; elle comportait un ressaut de fondation au même niveau que le stylobate et était traversée par un drain en terre cuite.

L'état le plus ancien de la voie est caractérisé par une colonnade, 6, érigée à 5,92 m, entraxe (= 20 pieds), de l'alignement théorique d'un mur de façade établi à l'ouest sur le tracé des murs postérieurs 12/18.

Deux éléments ont été retrouvés en position :

- la colonne nord (fig. 47) est un monolithe de 2,25 m de haut et de 0,43 m de diamètre qui repose, sans base moulurée, sur un dé de fondation carré, en grès, de 0,55 m de côté (épaisseur inconnue), dont la surface de pose est à NGF 20,05 m ;

- plus au sud, à 4,31 m (entraxe) de la précédente, la racine d'une seconde colonne a été mise au jour, d'un diamètre de 0,45 m.

Immédiatement à côté de ces deux colonnes étaient couchés deux autres fûts de diamètre équivalent. La pierre de ces cylindres était régulièrement piquetée ; sans doute étaient-ils revêtus d'un enduit. On peut conjecturer une troisième colonne, au nord, en limite de chantier.

² En vue d'une présentation du site dans les sous-sols d'un musée des Arts et Traditions Populaires qui était alors en projet.

• Niveau de circulation sous le portique

À l'est de la colonnade, le ou les niveaux de circulation de l'espace couvert n'ont pas été retrouvés. Le sol naturel a semblé apparaître à une cote sensiblement égale à celle de la base de la colonnade (vers NGF 20,00 m) ; il devait avoir été écrêté et aplani si l'on en juge par la parfaite horizontalité des sols et recharges successives des périodes postérieures.

Sans doute faut-il restituer, vers l'ouest, des niveaux de circulation couvrant également un substrat détritique sub-horizontale.

2. INTERPRÉTATION

L'ampleur de la rue présente les mesures suivantes : de la façade occidentale théorique (mur 9) à la base carrée de la colonnade, 5,52 m, correspondant à la circulation charretière ; de cette base carrée à la façade orientale (mur 7), 4,45 m, correspondant à un trottoir sous portique³ ; total, 9,97 m. Mais, comme on le verra (*infra*), le portique ne se poursuit pas vers le sud.

La fouille n'a pas su retrouver les premiers niveaux de circulation de la rue⁴, apparemment établie au détriment de bâtiments privés qui se développaient à la suite de ceux reconnus à l'ouest dès cette époque tibérienne – sous réserve d'une découverte qui viendrait contredire cette affirmation.

On sera amené à le redire, la rue est en forte pente, largement ouverte aux intempéries d'un climat de type méditerranéen et aux flux torrentueux qui peuvent prendre naissance en amont de ce *cardo* qui, 300 m au nord-ouest, est à la cote 32 m NGF ; aucun doute sur les effets que ces inondations avaient sur les sols en terre battue de la rue – chaussée et trottoir couvert – et sur les aménagements qu'elles emportaient et qu'il convenait de restaurer le plus rapidement possible par l'apport de recharges.

SECTEUR 4

Aucun aménagement et/ou aucune séquence stratigraphique ne peuvent être reliés à cette phase.

³ Si l'on transpose ce que l'on sait de l'ampleur des *insulae* de la ville, bien reconnues au Clos de la Tour (240 pieds/71,04 m x 120 pieds/35,52 m), l'entraxe des deux colonnes en place de ce portique (4,31 m) pourrait avoir été, en théorie de 15 pieds/4,44 m ; la largeur de l'*insula* aurait été bordée par neuf colonnes.

⁴ Et s'il y eut un dallage, celui-ci aurait été récupéré sans laisser la moindre trace.

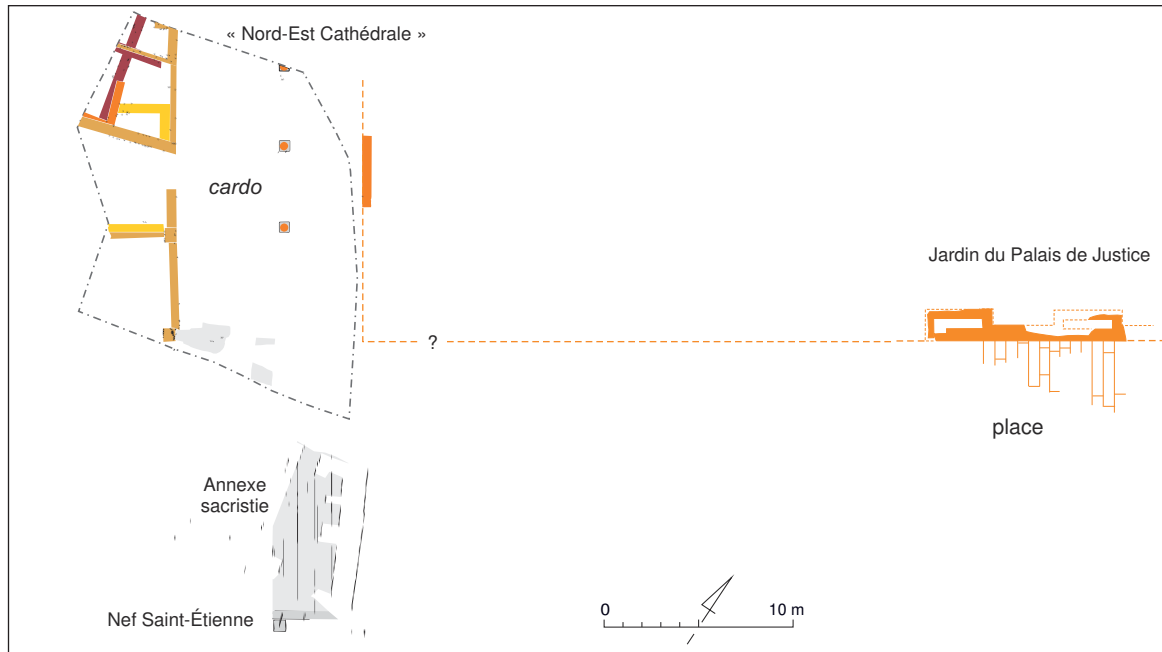


Figure 48 - Plan des vestiges du site de « Nord-est cathédrale » et des vestiges situés au sud et à l'est (relevé S. Roucole, dao L. Rivet).

CONCLUSION

Pour cette époque des années 20/25, ou un peu antérieure, on ne mesure pas sur quelle emprise la création du *cardo* a détruit le quartier préexistant (**fig. 48**) : toutefois, il est sûr que les traces en ont été seulement conservées au nord-ouest, dans le secteur I ; au sud, malgré une fouille également minutieuse réalisée les

années précédentes dans les secteurs II et IV, aucune trace d'aménagement inscrit dans le réseau A, même en négatif, n'a été repérée. Mais d'ailleurs, dans ces deux derniers secteurs, aucun indice concernant la mise en place du réseau B n'a, non plus, été entrevu.

Soulignons également – d'ailleurs parallèlement au sujet des mécaniques pluviales – qu'aucun réseau d'égout n'a été décelé pour cette période.

REMANIEMENTS DE L'ÉPOQUE FLAVIENNE (PHASE 3)

Au début de l'époque flavienne on constate d'autres transformations importantes dans le quartier, aussi bien dans les constructions que dans les aménagements du *cardo maximus*.

SECTEUR I

L'organisation et la chronologie des constructions de cette phase (fig. 49) sont des plus mal documentées dans la mesure où les murs et les couches d'occupation ont été en partie dérasés par les aménagements postérieurs.

ARCHITECTURE

Deux nouveaux murs sont érigés tandis qu'il est assuré que les deux murs de l'état antérieur, 4 et 5, en pierres liaisonnées à l'argile, demeurent en élévation.

Des murs, 8 et 9, il ne reste que les profondes fondations maçonnées, larges de 0,60/0,65 m et arasées à NGF 21,26/21,19 m (fig. 50). Il s'agit de deux murs bâtis à angle droit, selon une inclinaison nord-nord-ouest/sud-sud-est (réseau B), et liés entre eux. Une inconnue subsiste pour la face orientale du mur 9 car il est possible qu'elle ait été en partie bâtie en élévation mais la conservation d'un mur postérieur, 18, n'a pas permis de s'en rendre compte.

Le mur 9 ne se poursuivait pas, vers le sud, au-delà du mur de la phase suivante, 13, et il faut restituer, pour cette interruption, une tête de mur (il ne faut pas tenir compte d'une autre tête de mur, en vis-à-vis, 14, qui n'est pas dans l'alignement).

La fondation du mur 8 s'appuie, d'une manière nettement non orthogonale, contre le parement oriental du mur 5 établi à la phase 2.

STRATIGRAPHIE

Les sols associés à ces murs ont disparu (pour des raisons inexplicables) et seule subsiste une partie de la

base des remblais (vers NGF 21,20 m) qui leur servaient de support (c.6), en particulier dans l'espace C. Au nord, deux fosses (fig. 51) ont été creusées (5bz et 5c) et définitivement scellées avec la mise en place de l'état suivant (voir phase 4 pour l'étude du matériel qu'elles contenaient, p. 85-86).

CHRONOLOGIE

Elle repose sur seulement 263 tessons de céramiques et d'amphores.

• Remblai c.6 (fig. 52)

Céramique culinaire africaine

- 113 : bord à lèvres amincies dont les surfaces sont à mi-chemin entre la culinaire africaine et la sigillée claire A2 ; la forme pourrait s'apparenter au type Hayes 14, ou 14/17, ou même 31 qui, en tant que telles, sont des productions relativement tardives ;

- 114 : bord de faitout Hayes 23B à bourrelet interne peu prononcé ;

- 115 : bord de marmite Hayes 197.

Sigillée du sud de la Gaule

- 116 : bord d'assiette Drag. 18.

Sigillée italique

- 117 : bord de type *Consp.* 18.2.

- 118 : estampille sur fond d'assiette, très incomplète mais probablement sur deux lignes, dans un cartouche rectangulaire encadré de filets, ---JERI / ---

Avec les seules lettres partiellement conservées, de lecture douteuse de surcroît (le supposé E pourrait être un T et/ou le supposé R un B), l'identification de cette marque est difficile. Toutefois, en fonction de l'angle conservé et de la position dans le tesson, il s'agit probablement d'une estampille sur deux lignes, ce qui conduit à retenir M. VALERIVS EVHEMERVS (OCK 2316.1), de Pise, actif entre 10 av. et 10 apr., dont le cartouche contient, comme ici, un filet d'encadrement (Rivet 2005, n° 18).

Céramique à paroi fine

- 119 : bord et panse de gobelet hémisphérique italique à simple sillon de type Marabini 36 (Auguste-Tibère), à pâte brun orangé ;

- 120 : bord de gobelet hémisphérique hispanique de type Mayet 37, à décor sablé et engobe brun orangé métallescent ;

- 121 : fond plat de gobelet italique à pâte rouge orangé.

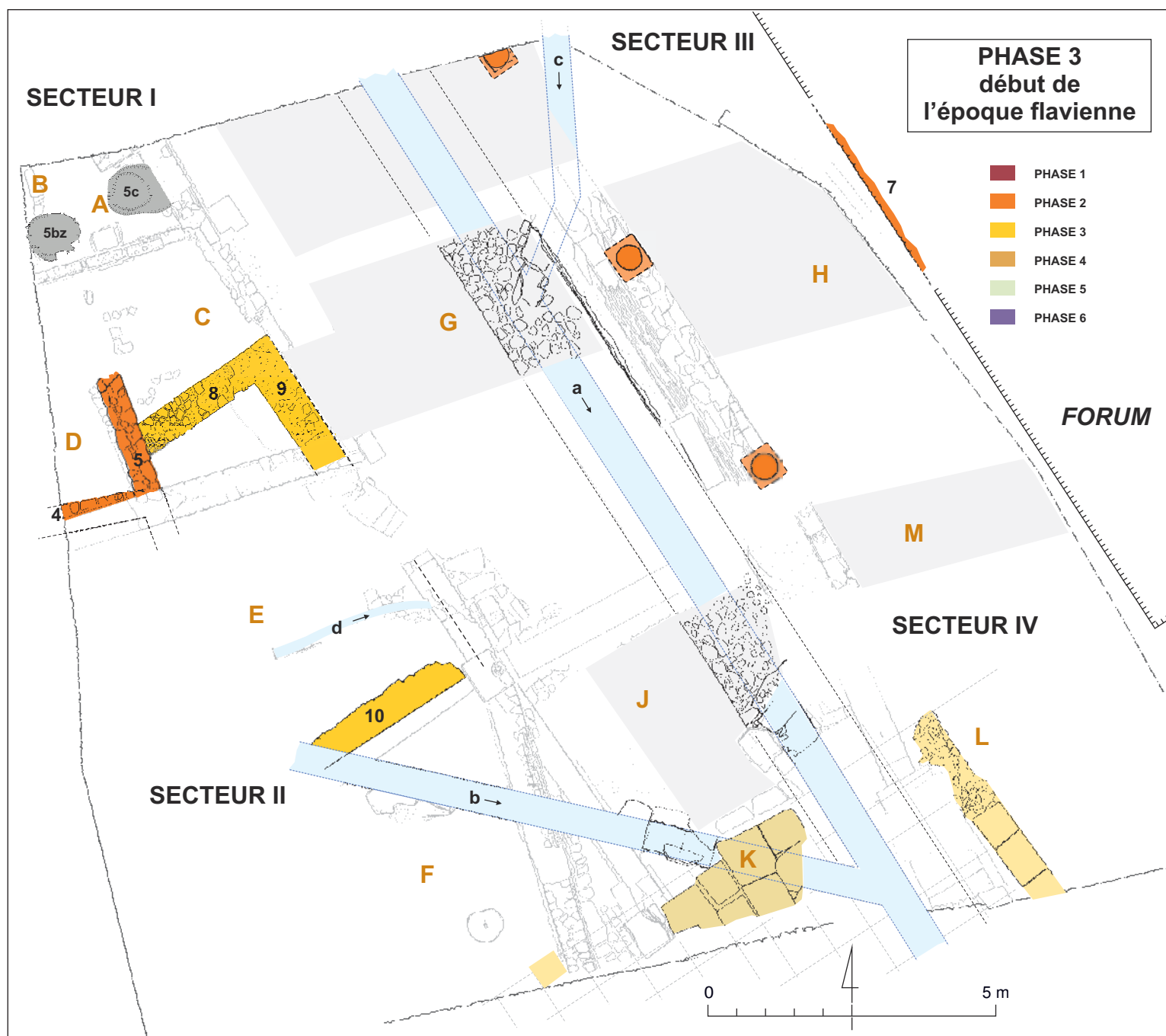


Figure 49 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 3 : plan des vestiges (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

Céramique commune engobée/imitation de sigillée

- 122 : bord de petite coupe à paroi verticale ;
- 123 : bord de coupe à paroi rectiligne oblique imitant une forme de campanienne (Rivet 2002, forme 5b) ;
- 124 : bord de coupe à lèvres en amande ;
- 125 : bord de coupe à lèvres en amande, engobe à reflets métallescents ;
- 126 : bord de coupe à lèvres en amande ;
- 127 : goulot de balsamaire.

Céramique commune à pâte grise

- 128 : bord d'olla, sans anse conservée.

Céramique commune à pâte brune

- 129 : bord de plat à paroi verticale et lèvres à bourrelet interne ;
- 130 : bord de marmite à lèvres étirées vers l'extérieur.

Céramique culinaire micacée varoise

- 131 : plat (44 fr.) de forme 2 (Rivet 1982), sans préhension conservée.



Figure 50 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 3, secteur I. En cours de fouille, les murs 1 et 5 (à dr.), 8 et 9 (au centre), 18 (à g.) et 13 (à l'arrière-plan) ; le trou de poteau (phase 2) est bien visible. Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet, 1981).



Figure 51 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 3, secteur I. Les fosses 5c (à g.) et 5bz (à dr.) qui contenaient des déchets de l'artisanat du bronze. Le mur 1 (à dr.) est antérieur (phase 1) alors que la cloison 17 (fondation à l'arrière-plan qui repose sur le mur 2), et les murs 11 (angle au premier plan) et 12 (à g.) sont postérieurs (phase 4). Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet, 1981).

Céramique commune à pâte claire

- 132 : bord de pot, les anses n'étant pas conservées ;
- 133 : bord de coupe à listel dont le versoir n'est pas conservé.

Verre

- 134 : paroi de gobelet à décor figuré soufflé dans un moule, de forme AR 31 (Claude/Néron jusqu'à Trajan) ; verre moulé monochrome, bleu-vert clair.

Tabletterie

- 135 : couvercle de pyxide ; trou central, face inférieure plane, face supérieure creusée de trois gorges concentriques (rondelle : Béal 1983, pl. LVIII, n° 1220).

Commentaire sur la chronologie.

L'originalité du bord n° 113 par rapport à son classement, qui ressortit aussi bien à la sigillée claire A qu'à la céramique culinaire africaine, et la difficulté de le rattacher à une des formes de la typologie, rendent difficile sa prise en compte et, dans le cas d'un rapprochement avec la forme Hayes 14 ou 14/17, imposerait une chronologie d'apparition soit au début ou au milieu du II^e siècle (Hayes 14A/Lamb. 3a), soit après le milieu de ce même siècle (Hayes 1972, p. 39 et 41 ; Carandini, Tortorella/*Atlante* 1981, p. 32 et 34) ; ce serait alors l'élément le plus récent de ce dépôt mais il se trouve également que ce tesson, trouvé en surface, est porteur d'un indice de confiance très modéré.

Parmi les autres céramiques, le bord de céramique culinaire africaine (n° 114) renvoie au début du II^e (Hayes 1980, p. 48), voire à la fin du I^{er} siècle. La période d'apparition des céramiques culinaires africaines est

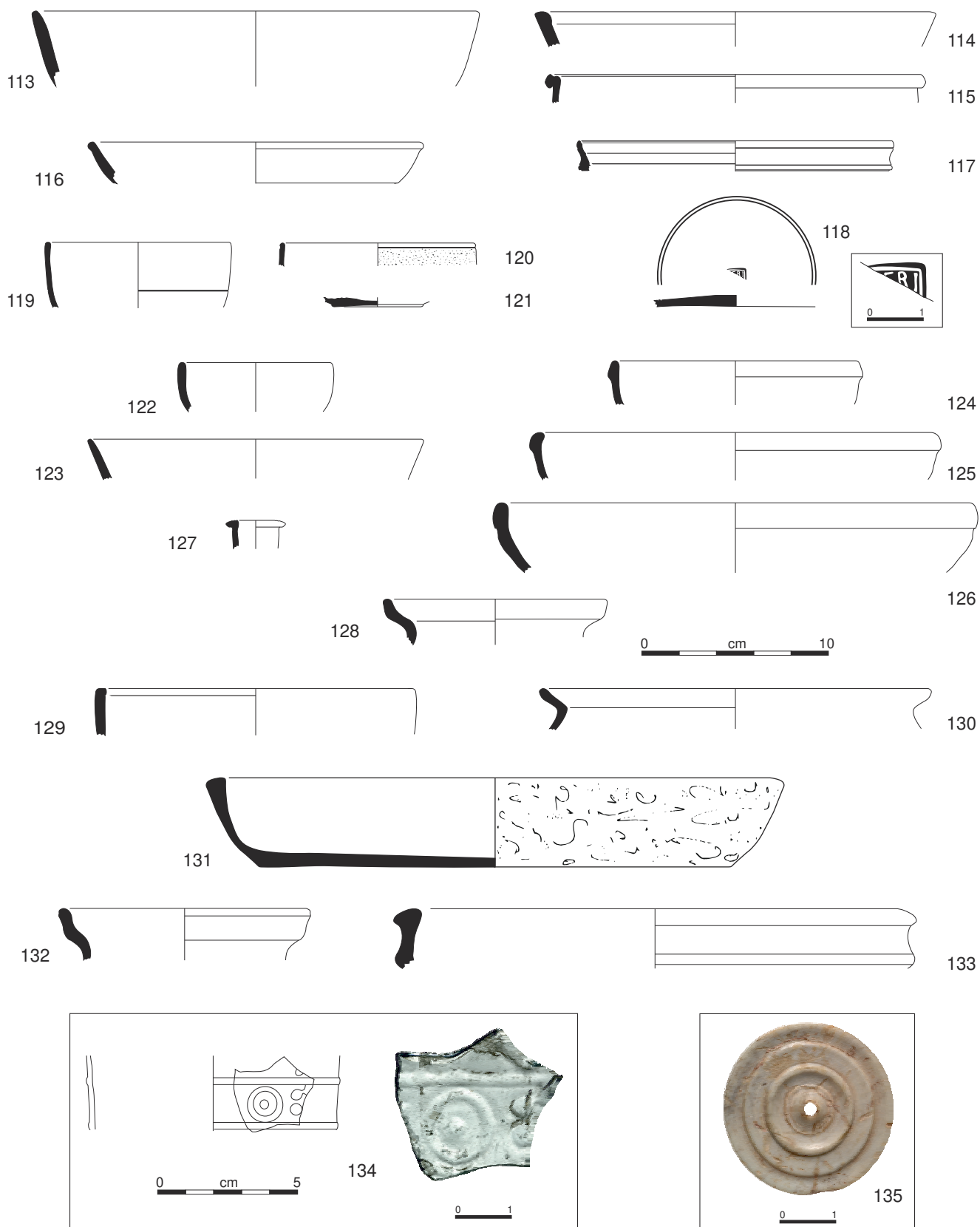


Figure 52 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 3, secteur I (c.6). Céramique culinaire africaine (113-115), sigillée du sud de la Gaule (116), sigillée italique (117-118), céramique à paroi fine (119-121), céramique commune engobée (122-127), céramique commune à pâte grise (128), céramique commune à pâte brune (129-130), céramique culinaire micacée varoise (131), céramique commune à pâte claire (132-133), verre (134), tabletterie (135) (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

maintenant mieux admise et il est reconnu qu'elles sont déjà bien diffusées dès la deuxième moitié du I^{er} siècle (Aguarod Otal 1991, p. 267). Le reste du matériel, souvent résiduel, semble en accord avec l'époque de Tibère-Claude.

INTERPRÉTATION

Avec ce remaniement dans les constructions, on se trouve en présence d'un phénomène exceptionnel : un mur lié au mortier, 8, vient s'appuyer contre un mur en pierres liées à l'argile, 5, appartenant à l'état antérieur mais toujours en service. En outre, le retour du mur 8 vers le sud, 9, emprunte l'alignement de la façade du *cardo maximus* et constitue ainsi un artifice pour les bâtis antérieurs situés en arrière. À l'époque flavienne, c'est donc, sans doute une fois encore, un remodelage radical qui s'opère en investissant des constructions bâties sur des murs liés à l'argile et non orientés dans le schéma directeur du quartier (réseau A) et la nécessité d'une reconstruction de fond en comble pour la frange des habitats qui s'étendaient vers l'ouest. Le nouveau schéma d'urbanisme conduit à constater une modification dans les limites de propriété.

La lecture du plan, qui reste largement incompréhensible pour les contours des bâtiments, engage un autre commentaire : on ne peut pas rattacher aux deux nouveaux murs un vis-à-vis au nord, ce qui permet de confirmer l'hypothèse d'un espace ouvert, en C et A/B. En revanche, vers le sud, il y a tout lieu de penser que le mur 10 (voir *infra*) ferme une salle, E, sur laquelle on ne dispose d'aucune information, aucun sol, non plus, n'ayant été discerné.

Dans l'espace ouvert, au nord, en A/B, la nature des déchets récupérés dans le comblement des deux fosses (5bz et 5c) donne un indice sur le type de l'activité développée entre les règnes de Vespasien et de Trajan/Hadrien, sinon en ce lieu mais du moins à proximité : à la fois une activité artisanale liée au travail du métal et, en particulier, celui du bronze (voir annexe p. 165) avec un atelier qui pouvait s'étendre vers le nord, au-delà de la limite de fouille.

SECTEUR II

Seule l'aire méridionale, au sud du mur 10, a été fouillée et procure, pour cette période, des informations sur un égout collecteur de grand gabarit (b) ainsi que sur l'apparence de la surface du substrat.

ARCHITECTURE

• Le mur 10

Tel qu'il apparaît, le mur 10, large de seulement 0,42 m, est construit en fondation pour le côté nord ; pour la face sud, il montre, en surface (arase à NGF 20,92 m), une limite rectiligne (fig. 53) ; l'observation ne peut aller au-delà puisqu'il est doublé au sud dans la période suivante mais on doit sûrement restituer un parement construit en élévation, une technique cohérente dans la mesure où ce mur domine, au sud, un espace ouvert en contrebas, F (sol autour de 19,30 m).



Figure 53 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 3, secteur II. Appuyés contre le pilier, les murs 14 (à g.), 15 et 19 (à dr.), 10 et 16 (au premier plan) ; on devine l'égout d (à g.). Vue prise vers l'ouest (cliché P.-A. Février, 1979).

• L'égout collecteur (b)

Aménagé en tranchée dans le rocher, bordé de deux piédroits en moellons maçonnés, cet égout collecteur présente un canal large de 0,50 m et était couvert de dalles (vers 19,60 m) qui se sont effondrées pour la plupart, provoquant des désordres stratigraphiques (fig. 54). De direction nord-ouest/sud-est, il se prolonge vers le nord-ouest, en s'engageant sous le(s) mur(s) 10/16, et rejoint, au sud-est, dans le secteur IV, le collecteur (a).

• L'égout (d)

Dans l'espace central, au nord du mur 10, on ne sait rien de l'égout de gabarit domestique construit en *tegulae* (radier vers NGF 20,80/20,90 m) sinon qu'il sera mis hors d'usage par la construction d'un mur de façade postérieur, 14.



Figure 54 - «Nord-Est cathédrale». Phase 3, secteur II. Le pilier (au fond à dr.) contre lequel s'appuient le mur 16 (à g.) et les murs 15 et 19 ; l'égout b privé de sa couverture. Vue prise vers le nord (cliché P.-A. Février, 1979).

STRATIGRAPHIE ET CHRONOLOGIE

Directement établie sur le rocher, au profil irrégulier (NGF 19,15/19,20 m) et creusée de quelques petites fosses, une couche argilo-sableuse violacée recouvrait une des dalles de couverture du collecteur b (c.5) mais est surtout conservée au sud de cet égout (c.5a et 5b). Au nord de l'égout, cette couche (c.5) lui est donc postérieure mais peut aussi contenir du matériel plus récent que celui de la période de son établissement, ce qui invite, sans hésitation et en définitive, à la rattacher à la phase suivante.

INTERPRÉTATION

On verra, *infra*, que l'espace qui s'étend au sud du mur 10, F, en contrebas d'environ 1,60 m, était vraisemblablement aménagé en aire dallée. Quant à l'espace central, E, l'absence de fouille interdit toute tentative de conclusion sur sa destination.

SECTEUR III

L'installation d'un égout collecteur dans l'emprise de la chaussée de la rue a pour conséquence de rehausser sensiblement les niveaux de circulation dans celle-ci ainsi que sous le portique.

ARCHITECTURE

C'est la conjonction de la chronologie relative et d'une chronologie absolue qui conduit à inscrire dans cette phase la construction d'un égout collecteur de grand gabarit.

• L'égout collecteur (a)

À peu de distance de la colonnade, 0,75 m vers l'ouest, est construit dans la chaussée, en tranchée étroite, un égout collecteur dont l'emprise occupe une largeur de 1,50 m ; son extrados est plat (arase à NGF 20,00 m au droit de la colonne), constitué de pierre et maçonnerie (fig. 55). Les piédroits du canal sont soigneusement montés en petit appareil et la couverture interne est en forme de bâtière, maçonnée sur couchis. Les dimensions du conduit sont les suivantes : largeur : 0,70 m ; hauteur : 1,24 m.

Par le canal, cet égout a pu être suivi, vers le nord, sur une quinzaine de mètres : il n'est pas rectiligne et s'infléchit légèrement vers l'ouest ; vers le sud, il se poursuit dans le secteur IV.

• L'égout (c)

Contemporain ou postérieur à ce collecteur (a), un autre égout, (c), le rejoint par l'est, venant du nord ; à cette jonction, un regard est obturé par une dalle. Vu uniquement par une reconnaissance à l'intérieur du conduit, son calibre est plus réduit, la largeur du canal oscillant entre 0,38 et 0,44 m ; la couverture, plate, est



Figure 55 - «Nord-Est cathédrale». Phase 3, secteur III. Au premier plan, extrados plat de l'égout collecteur (a) et, à l'arrière, extrados voûté en tuiles de l'égout (g, phase 5) éventré, appuyé contre la colonnade. Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet, 1982).

confectionnée à partir de dalles de dimensions importantes, généralement 1 m ou 1,50 m de long. On suit ce canal sur une quinzaine de mètres, deux coudes successifs lui permettant de prendre un tracé plus ou moins parallèle à celui du collecteur (a).

• Niveau de circulation de la chaussée

Les égouts étant établis, les terres extraites des tranchées creusées pour leur installation sont épandues et des niveaux de circulation aménagés. D'ouest en est, ce que l'on perçoit du profil de la chaussée, figé à la veille d'autres travaux ou réfections, consiste en une bande surélevée (NGF 20,94 m), au long du bâtiment occidental (A/C/E) puis, jusqu'à la colonnade, en une zone déprimée, sub-horizontale (20,68 m), peut-être marquée par un léger talus central.

• Niveau de circulation sous le portique

Seul un fort remblai d'argile violacée (c.6g) subsiste, parfaitement horizontal (NGF 20,48 m), aucun niveau de circulation n'ayant été reconnu (ce qui ne manque pas d'interroger).

STRATIGRAPHIE

• Collecteur (a)

L'égout collecteur étant construit dans une tranchée étroite, on suppose que la butte d'argile violacée compacte, présente à l'ouest (non fouillée), constituait une partie des terres extraites ; il est probable que l'argile violacée compacte (c.6f) procède de la même origine et qu'elle a été ensuite rabattue sur l'extrados.

• Niveaux de la chaussée

C'est une surface extrêmement compacte (c.6a : ménisque de terre marron compacte reposant sur une fine pellicule de poudre de grès ; c.6b : argile violacée compacte et terre sablonneuse mêlée à de la chaux décomposée), constituée d'un mélange de terre et gravillon incluant des fragments de céramiques concassées et reposant sur une alternance de recharges et de remblais compactés (c.6c à 6e) qui pourraient être les témoins d'autant de niveaux de circulation mais que le matériel céramique, relativement homogène, incite à réunir en une seule réalité, aucun niveau intermédiaire n'ayant été nettement individualisé (6c : terre jaune ; 6d : argile violacée compacte ; 6e : terre marron mêlée à des nodules d'argile violacée et à de la pierraille reposant directement sur le substrat).

• Niveau sous le portique

Un épais remblai d'une cinquantaine de centimètres (c.6g), constitué d'une argile violacée très compacte,

mêlée à des blocs de grès, sans doute consécutivement à l'extraction des terres de la tranchée d'installation du collecteur (a), couvre désormais l'intérieur du portique. Sa surface est parfaitement horizontale mais dépourvue du moindre niveau de circulation.

CHRONOLOGIE

On dispose de 600 tessons de céramiques et amphores pour les remblais de la chaussée alors que les niveaux de circulation en fournissent 416 (fig. 20).

• Chaussée : remblais c.6e/6f (fig. 56-58)

Sigillée du sud de la Gaule

- 136 : bord de forme Drag. 37 ;
- 137 : fr. de marli à feuille d'eau de forme Drag. 35.

Sigillée italique

- 138 : bord guilloché de coupe campaniforme *Consp.* 15.1 (service III, essentiellement entre 15 av. et 15 apr.) ;
 - 139 : bord guilloché (2 fr.) de coupe *Consp.* 15.1 ;
 - 140 : bord d'assiette *Consp.* 18.2 (deuxième moitié de l'époque augustéenne-Tibère) ;
 - 141 : bord d'assiette *Consp.* 20.1 (bien attestée à Haltern) ;
 - 142 : bord d'assiette *Consp.* 20.3 ;
 - 143 : bord de coupe tronconique *Consp.* 22.1 ;
 - 144 : bord guilloché de coupe *Consp.* 22.1 ;
 - 145 : fond de coupe (5 fr.) ;
 - 146 : fond de plat ;
 - 147 : fr. de panse de calice décoré d'un rang d'oves ;
 - 148 : fr. de haut de panse de calice décoré d'un rang d'oves ;
 - 149 : estampille sur fragment épais, vraisemblablement d'assiette ou de plat, dans un cartouche rectangulaire, incomplète, ATEI lig. ATE
- Estampille proche de OCK 268.88 de Pise (Rivet 2005, n° 4) ;
- 150 : estampille sur fond de coupe, dans un cartouche à extrémités arrondies, ATEI, lig. AT ou, plus vraisemblablement, TE
- Avec une ligature AT, la graphie de cette estampille d'ATEIVS est comparable à OCK 268.52 de Pise ; avec ligature TE, OCK 268.64 et suiv., également de Pise (Rivet 2005, n° 6).

Céramique culinaire italique

- 151 : marli de marmite de type Halten 56 (2 fr.).

Céramique à paroi fine

- 152 : bord de gobelet italique proche de la forme Marabini 32, à pâte beige orangé contenant des paillettes de mica doré ;
- 153 : bord de gobelet italique (2 fr.) peut-être proche de la forme Marabini 8, à pâte fine rouge et surface lisse flammée.

Céramique commune engobée/imitation de sigillée

- 154 : bord de coupe (Rivet 2002, forme 5b) ;
- 155 : *modiolus* imitant une forme de sigillée (28 fr.) ; la lèvres, bifide et moulurée, surmonte une panse décorée d'une frise de guillochis au-dessus d'une zone peignée (Rivet 2009, forme ITS 16).

Céramique commune à pâte grise

- 156 : bord d'*olla* à une (ou deux ?) anse plate ;

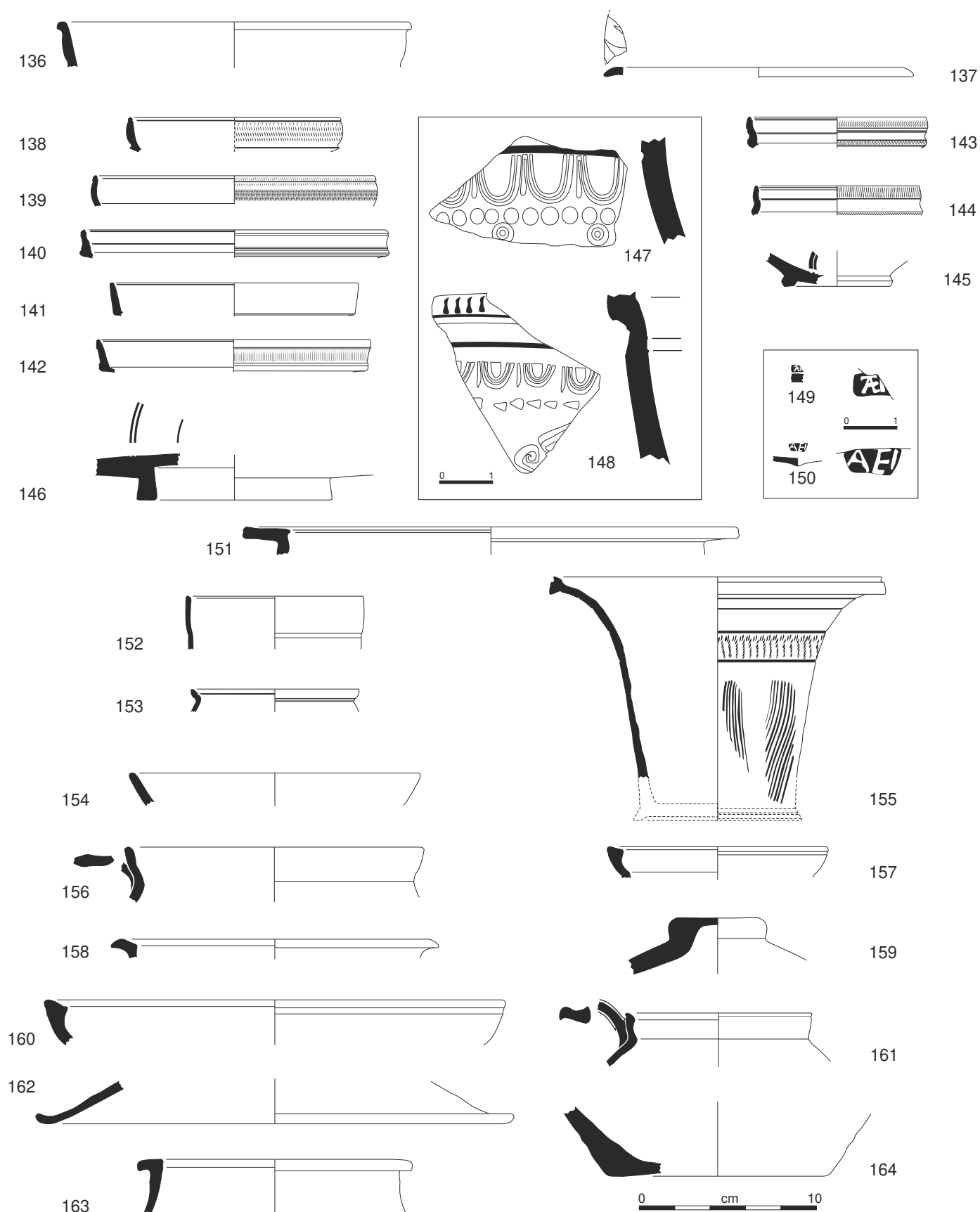


Figure 56 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 3, secteur III (c.6e/6f).

Sigillée du sud de la Gaule (136-137), sigillée italique (138-150), céramique culinaire italique (151), céramique à paroi fine (152-153), céramique commune engobée (154), imitation de sigillée (155), céramique commune à pâte grise (156-159), céramique commune à pâte brune (160-164) (dessin L. Rivet).

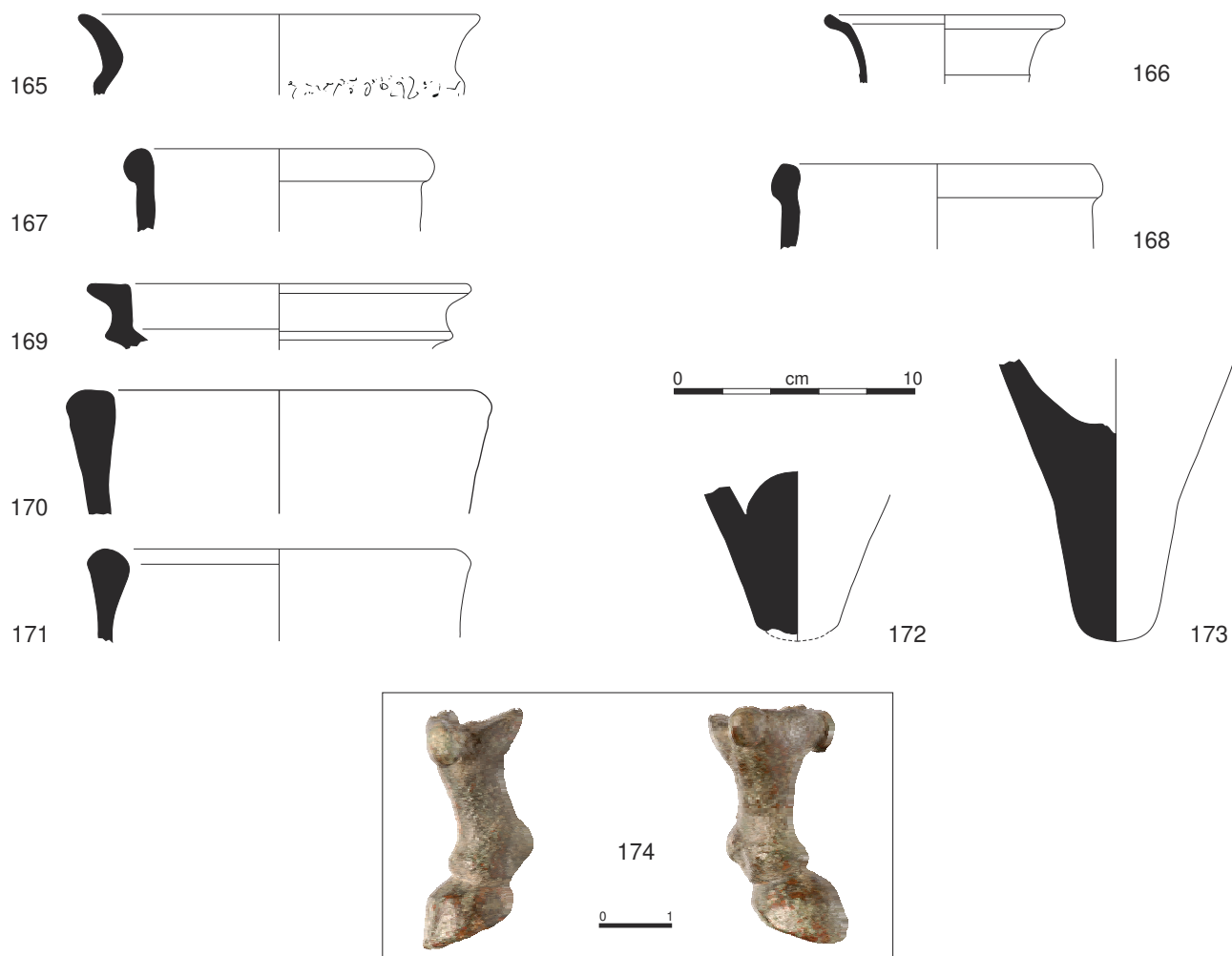


Figure 57 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 3, secteur III (c.6e/6f).
Céramique culinaire micacée varoise (165), céramique commune à pâte claire (166), amphore (167-173), bronze (174)
(cliché C. Durand, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

- 157 : bord d'olla à lèvre aplatie (2 fr.) ;
- 158 : bord à lèvre aplatie vers l'extérieur ;
- 159 : bouton de couvercle découpé à la ficelle.

Céramique commune à pâte brune

- 160 : bord d'olla à lèvre aplatie et épaissie (2 fr.) ;
- 161 : bord d'olla à une anse plate (3 fr.) ;
- 162 : bord de couvercle à lèvre redressée (8 fr.) ;
- 163 : bord d'olla à lèvre aplatie vers l'extérieur ;
- 164 : fond plat.

Céramique culinaire micacée varoise

- 165 : bord d'olla (Rivet 1982, forme 20) ;

Céramique commune à pâte claire

- 166 : bord éversé à gorge interne d'un pot vraisemblablement pourvu d'une anse.

Amphore

Gaule

- 167 : lèvre de Dr. 2-4 de production locale ou régionale ;

- 168 : lèvre de Dr. 2-4 (2 fr.) ;
- 169 : lèvre à bandeau saillant (dérivée des Dr. 28), de production locale ou régionale ;
- [non ill.] : anse plate à sillon central en pâte micacée des ateliers de Marseille.

Espagne

- 170-171 : lèvres de Pascual 1 de Tarraconaise ;
- 172 : pointe de Dr. 20 de Bétique ;
- 173 : pointe de type indéterminé.

Bronze

- 174 : patte de bovidé correspondant peut-être à une amulette.

Tabletterie

- 175-176 : deux plaquettes sculptées réalisées dans un os de bœuf (adulte mâle), vraisemblablement un humérus plutôt qu'un métapode5. Les deux éléments portent un décor végétal en bas-relief de

5 Je remercie Philippe Columeau, Cnrs-Centre Camille Jullian, pour cette détermination.

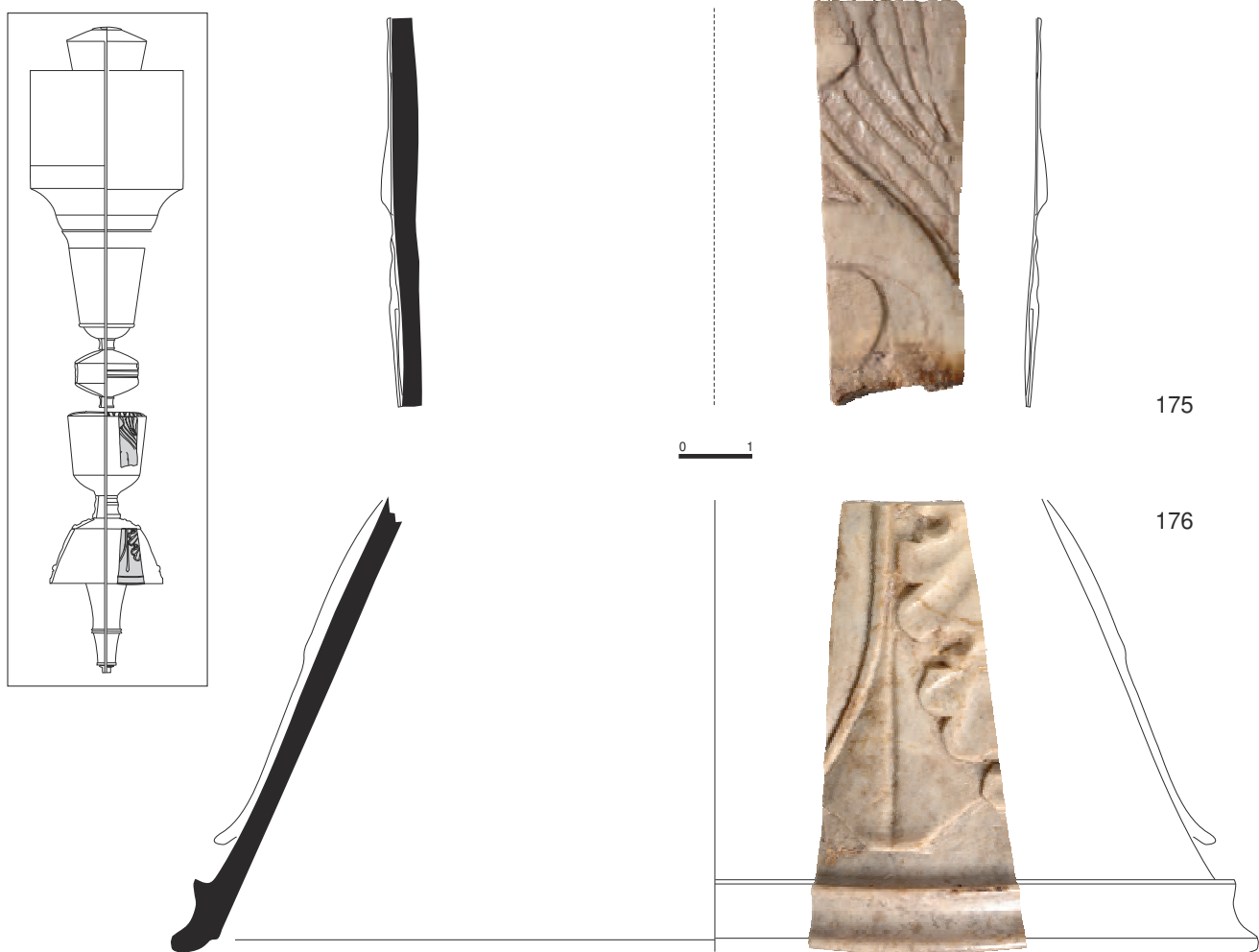


Figure 58 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 3, secteur III (c.6e/6f).
 Tabletterie (175-176) : ornements de pied de lit (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

feuilles d'acanthes superposées, les faces inornées étant légèrement incurvées. L'élément qui conserve à une de ses extrémités, une bordure moulurée au tour, a un profil tronconique, l'autre (dont une extrémité a brûlé à 600°C) un profil cylindrique.

Commentaire sur la chronologie. C'est essentiellement sur quelques tessons de sigillée de La Graufesenque que repose la datation de la constitution de ce remblai. Les deux éléments datants (n^{os} 136 et 137) sont cependant très minoritaires et, en particulier, ne sont pas accompagnés d'autres fragments de sigillée du sud de la Gaule, même de production plus ancienne, ce qui est surprenant ; ils apportent un *terminus ante quem non* relativement imprécis puisqu'on ne sait toujours pas exactement quand commence la commercialisation des Drag. 35-36 et des Drag. 37, peut-être vers la fin des années 60, sûrement dans les années 70.

Les formes de sigillée italique, dans ce contexte, semblent résiduelles et se rapporter essentiellement à la période augusto-tibérienne. Dans le cadre des céramiques d'imitation, en pâte claire à vernis argileux non grésé, le *modiolus* (n^o 155) est une pièce assez exceptionnelle, typique du I^{er} siècle, que l'on compte en petit nombre aussi bien en céramique (sigillée italique, forme *Consp.* R3) qu'en verre (Isings 37b) ou en argent (en particulier dans les « trésors » d'argenterie de Campanie).

C'est aussi dans ce contexte que s'inscrit la découverte des plaques de tableterie (n^{os} 175 et 176) qui sont bien connues dans toutes les régions de l'Empire, en particulier à l'époque augustéenne, comme appartenant au décor des lits, souvent funéraires car retrouvés en contexte d'incinérations. Les pieds de lits en bois étaient couverts, par collage, de ces décors juxtaposés en os.

En Gaule, on les trouve principalement dans la vallée du Rhône et on peut mentionner, par exemple, ceux de Vindonissa (Faust 1992), de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel 2002, p. 158 et *sq.*, 207 et *sq.*), de Cucuron (Béal 1991) ou d'Arles (Béal 1986, p. 115). À Fréjus même, il en a été trouvé dans la nécropole de Saint-Lambert (Béraud, Gébara 1986). Les découvertes sont abondantes en Italie et, parmi les plus récentes, citons les pièces de l'une des tombes («tombe 50 di Opaco») de la nécropole de Santa Scolastica à Norcia (province de Perugia), exposées au musée de Spolète (Letta 1984, II^e-I^{er} s. av.), celles de la nécropole de Quadrella à Isernia, Molise (Ciani 1997, p. 242-245, fin du I^{er} s. av.) ou celles de la nécropole de San Lorenzo à Crémone (Bianchi 2000, I^{er} s. av.).

Les deux fragments sont ici probablement en situation résiduelle.

Ce serait donc dans les années 65-70, ou un peu plus tard, que se placerait l'aménagement de l'égout collecteur (a).

• **Chaussée : sols c.6a/6b/6c (fig. 59 et 60)**

Céramique culinaire africaine

- 177 : bord de plat à cuire Hayes 23B.

Sigillée italique

- 178 : bord d'assiette (2 fr.) à paroi oblique légèrement courbée creusée d'une gorge externe sous la lèvre ; la pâte est semblable à celle de La Graufesenque mais on sait qu'un groupe italique s'en rapproche. Vraisemblablement une forme *Consp.* 3 bien connue pour sa production tardive ;

- 179 : bord d'assiette *Consp.* 3 à sillon creusé sur le plan supérieur de la lèvre ;

- 180 : bord se rapportant vraisemblablement à une coupe cylindrique *Consp.* 28.1.1 produite durant la première moitié du I^{er} s. ;

- 181-183 : fragments de décor sur panses de calices.

Lampe

- 184 : fr. de type Deneauve IVA à canal traversant le marli dans le prolongement du bec ; engobe brun ;

- 185 : fr. de médaillon conservant le décor d'une jambière de gladiateur (proche de Bailey Q.764).

Céramique commune engobée/imitation de sigillée

- 186 : fond de coupe sur pied annulaire (8 fr.) à couverte brun orangé métallescent.

Céramique commune à pâte grise

- 187 : bord à profil en S d'*olla* à lèvre aplatie ;

- 188 : bord d'*olla* à épaule carénée, à col lissé et panse grattée, modelée/tournée.

Céramique commune à pâte brune

- 189 : bord de jatte à lèvre épaissie ;

- 190 : bord de couvercle à lèvre redressée ;

- 191 : fond plat (2 fr.).

Céramique commune à pâte claire

- 192 : bord de petite coupe basse ;

- 193 : bord de pot à lèvre en baïonnette (à anses, sans doute) ;

- 194 : fond plat de vase fermé ;

- 195 : bord de couvercle à lèvre aplatie en crochet vers l'intérieur.

Céramique commune italique

- 196 : mortier italique de type II (Hartley 1973) au bec verseur incomplet (4 fr.).

Amphore

Gaule

- 197 : lèvre en bandeau de type Bertucchi 6a à pâte micacée des ateliers de Marseille (2 fr.) ;

- 198 : lèvre en bandeau de type Bertucchi 6a à pâte micacée des ateliers de Marseille.

Italie

- 199 : lèvre de Dr. 1 (?), surface blanc crème.

Pierre

- 200 : petit mortier en grès.

Bronze

- 201 : clou en fer doté d'une tête ronde en bronze ;

- 202 : hameçon.

Monnaie

M1 As : 6,20 g (inv. M.74).

Av. Tête à dr. (?).

R/ Complètement limé.

II^e siècle (?).

Commentaire sur la chronologie. Situé au-dessus d'un ensemble qui contenait des éléments de sigillée du sud de la Gaule du début de l'époque flavienne, ce lot surprend par la quasi-absence de ces pièces de vaisselle (seulement 9 fr. informes). Certes, le bord de céramique culinaire africaine Hayes 23B (n° 177), provenant de la couche de roulement (6a), couramment attribuée au II^e siècle (Tortorella/*Atlante* 1981, p. 217), doit désormais être considéré comme un produit diffusé, sinon dès la charnière des règnes de Néron-Vespasien (Aguarod Otal 1991, p. 267-268), du moins à partir des années 70-80 ; d'autres menus fragments informes de couvercles Hayes 196 ne contrarient pas une chronologie dans cette même période. Il faut ajouter que les deux sigillées italiques *Consp.* 3 (n°s 178 et 179), d'une conception postérieure au milieu du I^{er} siècle, s'accordent également pour proposer une chronologie dans les décennies de l'époque flavienne. La monnaie supposée du II^e siècle à la suite d'une expertise «en aveugle» (sans connaissance de son contexte de découverte) et dont l'état de conservation ne permet pas une lecture fiable, doit être écartée des données chronologiques.

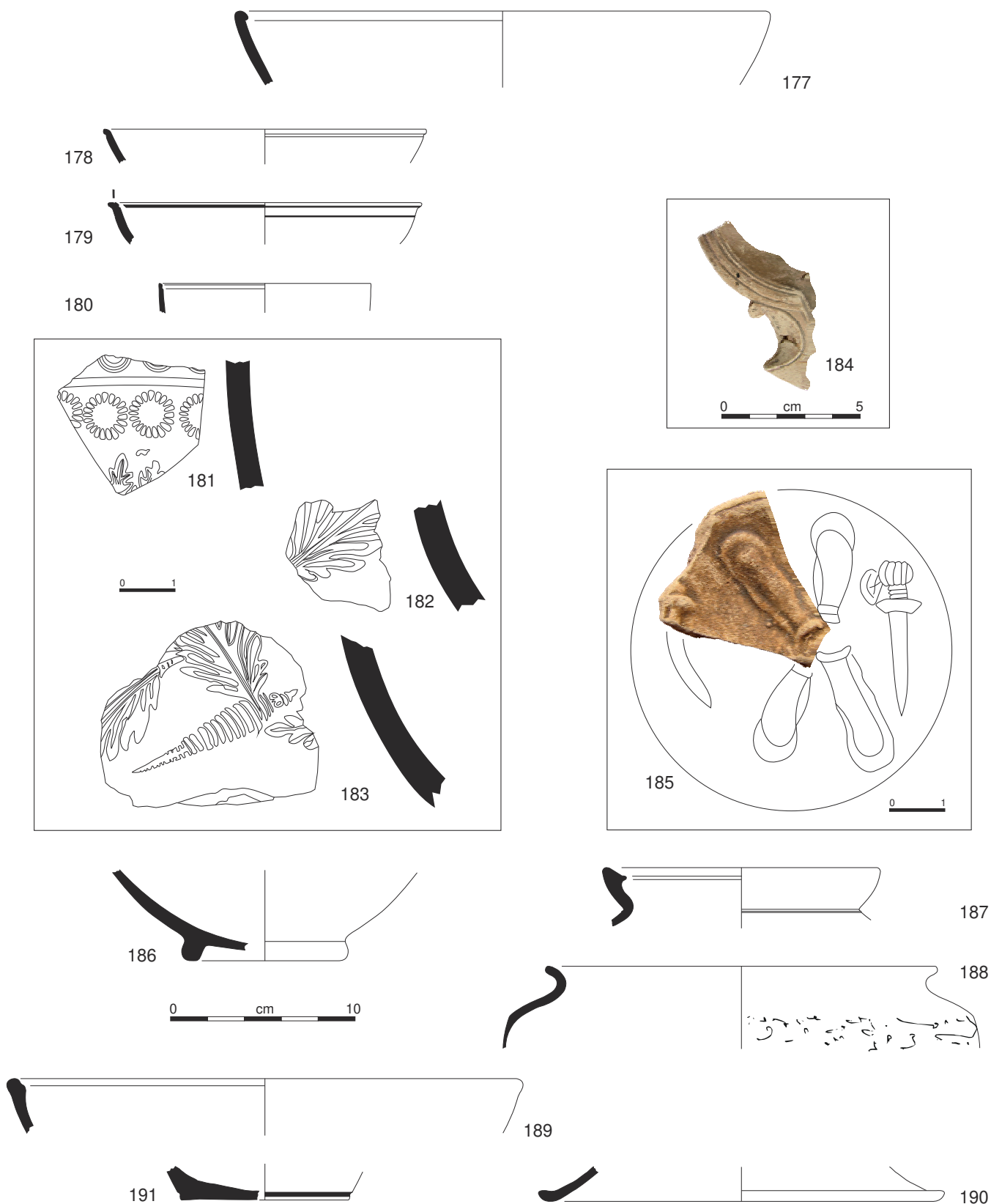


Figure 59 - «Nord-Est cathédrale». Phase 3, secteur III (c.6a/b/c).
 Céramique culinaire africaine (177), sigillée italique (178-183), lampe (184-185), céramique commune engobée (186),
 céramique commune à pâte grise (187-188), céramique commune à pâte brune (189-191) (cliché et dessin L. Rivet).

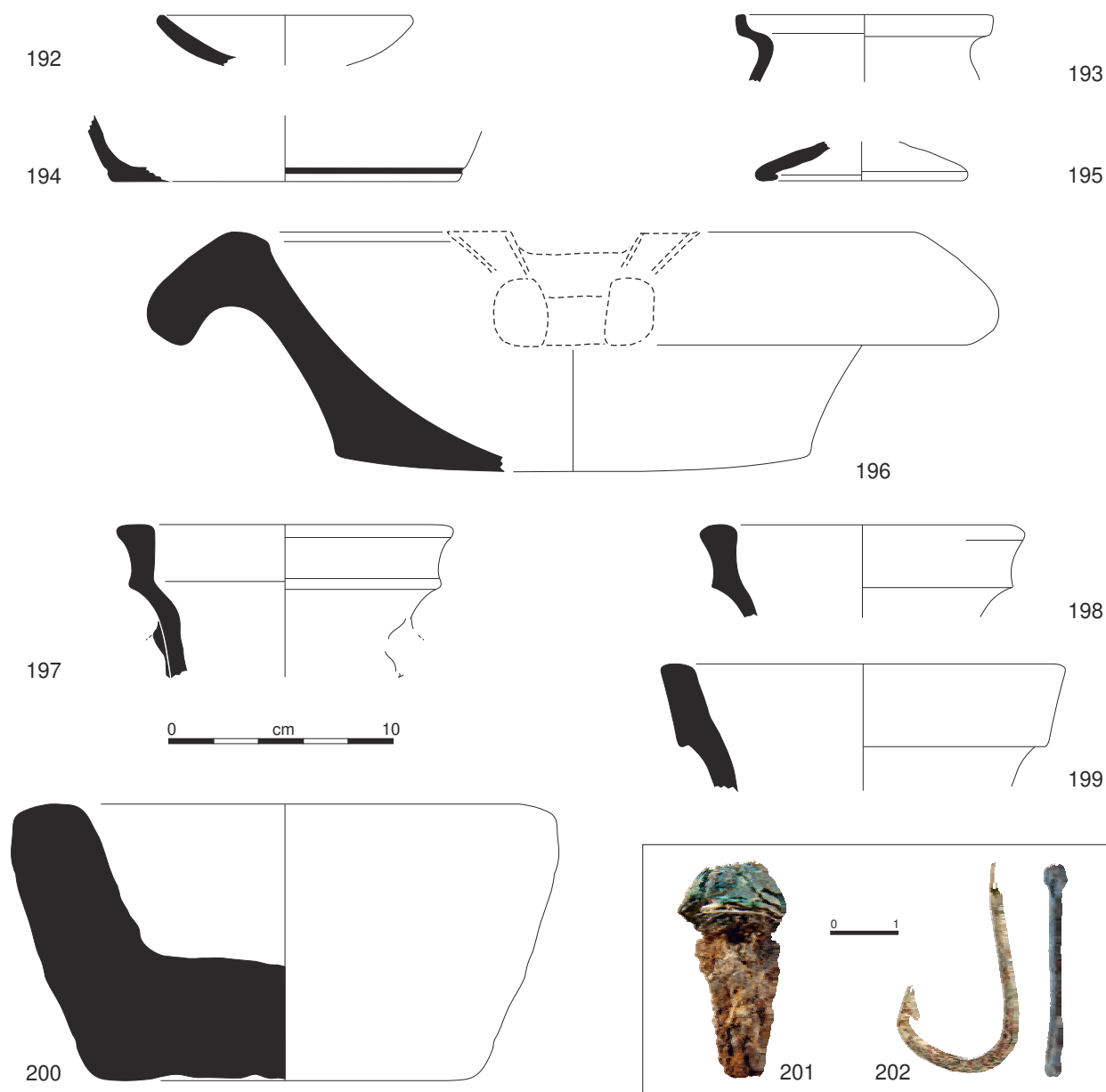


Figure 60 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 3, secteur III (c.6a/b/c).
Céramique commune à pâte claire (192-195), mortier italique (196), amphore (197-199),
mortier en grès (200), bronze (201-202) (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

Les céramiques les plus récentes de l'apport inférieur de remblai ayant été placées dans les années 65/70, ou après, on fixera autour des années 80, ou après, le rehaussement des niveaux de circulation, à moins que la totalité de ces travaux n'ait été effectuée lors d'une même phase.

• **Dans le portique : remblai c.6g**

Le matériel céramique issu du portique ne fournit pas d'indication intéressante pour la chronologie avec 5 fr. informes de sigillée italique et 3 fr. de céramique à paroi fine.

INTERPRÉTATION

Le paysage de la rue est notablement modifié à la suite de l'installation d'un réseau d'évacuation des eaux usées et pluviales, non par les aménagements eux-mêmes, puisqu'ils sont enterrés, mais par les effets qu'ils entraînent. Pour le portique H, par exemple, la surélévation des sols réduit notablement son volume en soustrayant la hauteur sous toiture d'une cinquantaine de centimètres. À l'ouest, le même exhaussement des niveaux modifie également la relation entre les bâtiments occidentaux et la rue.



Figure 61 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 3, secteur III.
Colmatage d'une brèche (sous la mire) dans la voûte plate de l'égout (a)
[comparer avec la fig. 55].
Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet, 1982).

On soulignera que la c.6a est le plus ancien niveau de circulation aménagé pour la chaussée qui soit conservé dans cette partie du site, en G, à une cote nettement supérieure à celles des bases de colonnes du portique.

Remarquons également que la rue, compte tenu de la pente, devait être régulièrement entretenue pour réparer les dégâts causés par le ravinement provoqué par les pluies : son profil et sa faible largeur constituent plus un lit pour les eaux pluviales qu'un véritable espace adapté à la circulation charretière. La voûte plate de l'égout (a) fait l'objet d'un colmatage ponctuel (fig. 61).

Sous le portique, la parfaite horizontalité des sols suggère la pose d'un dallage qui aurait été récupéré, sans réelle possibilité de réponse à cette hypothèse gratuite.

Il n'y a peut-être pas lieu de s'appesantir sur le fait que l'égout collecteur (a), à l'inverse de ce qui se constate, par exemple, dans le *cardo* secondaire reconnu au Clos de la Tour (Rivet *et al.* 2000, p. 118), n'est pas au centre de la rue ou de la chaussée ; les égouts, enfouis, répondent à d'autres priorités que celle de la symétrie et, ici, on a fait en sorte de ne pas accoler l'installation à la colonnade préexistante.

SECTEUR IV

À partir de données souvent insuffisantes, nous sommes amenés à proposer quelques restitutions archéologiques qui n'étaient pas apparues pendant la fouille, en nous appuyant essentiellement sur la logique des enchaînements architecturaux.

ARCHITECTURE

Comme au nord, en secteur III, les équipements consistent en l'aménagement d'un réseau d'égouts mais la spécificité du secteur réside dans l'établissement d'un dallage dans la seule partie sud du site, en K. Dans la zone orientale du secteur IV, en L, en revanche, pas le moindre vestige ou indice du portique reconnu au nord.

• L'égout collecteur (a)

Ce segment du collecteur (a), établi sous la rue, présente des caractéristiques sensiblement différentes de celles du tronçon mis au jour en secteur III, dans le prolongement (fig. 62) : si l'extrados est également plat et maçonné (arase à NGF 19,38 m au sud de la partie fouillée), à base de pierraille, avec une largeur hors œuvre identique (1,50 m), le canal semble plus étroit (0,62 m) et la couverture intérieure est voûtée en plein cintre (et non plus en bâtière). Un regard était aménagé et devait être couvert d'une grille d'évacuation ; cette bouche semble avoir servi longtemps, avec des écoulements qui ont créé aux abords, dans les surfaces de circulation successives, un système de rigoles plus ou moins naturelles.

• L'égout collecteur (b)

Issu du secteur II, à l'ouest, ce collecteur, pourvu de deux piédroits maçonnés en moellons, large de 0,50 m et profond d'une quarantaine de centimètres (radier à NGF 19,01 m), est couvert de dalles et rejoint le collecteur (a) d'utilité publique.

• Un dallage

Au sud du site, en K, les restes d'un dallage en grès ont été retrouvés sur l'emprise de la rue mais la fouille n'a pas été conduite sous celui-ci, nous privant ainsi d'une indication objective sur sa chronologie, même s'il est vraisemblable qu'il était agencé directement sur le substrat (fig. 63). On compte une dizaine de dalles, aux surfaces et bords usés, dont une est très hypothétique car supposée à partir de traces en négatif, dans

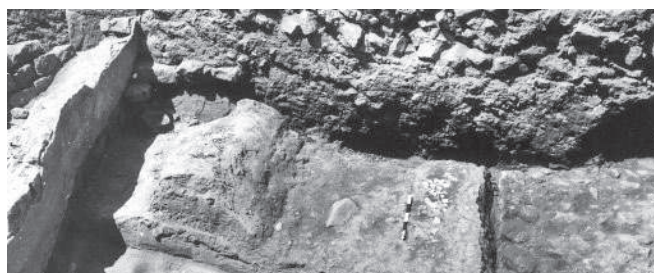


Figure 62 - Phase 3, secteur IV. Niveau de circulation de la chaussée (c.6) à proximité du mur de façade 15 (à g.) sur le *cardo maximus* et extrados plat de l'égout collecteur nord-sud (a) à dr.
Vue prise vers le nord (cliché P.-A. Février, 1980).



Figure 63 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 3, secteur IV.
Mur de façade 15 (à g., phase 4) dans l'alignement du *cardo maximus*, dallage (au sud) et niveau de circulation (au nord) séparés par trois blocs.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet, 1980).

le secteur II, c'est-à-dire là où un bâtiment sera établi par la suite ; il s'agit d'une empreinte quadrangulaire repérée à un niveau sensiblement inférieur. Les dimensions de ces dalles sont variables, entre 0,50 m et 0,85 m (0,50 x 0,60 m, 0,55 x 0,65 m, 0,55 x 0,80 m, 0,60 x 0,65 m, 0,80 x 0,85 m). Pour raisonner, on dispose de leurs niveaux de surface, autour de NGF 19,55/19,60 m, sauf pour les trois observées à l'ouest qui s'établissent entre 19,22 et 19,32 m. Ces vestiges démontrent indubitablement qu'un espace était dallé, apparemment sur deux niveaux, mais on manque d'argument pour déterminer les limites originelles de cette aire.

• Niveau de circulation de la chaussée

Au nord du dallage et sur une partie des surfaces fouillées, épargnées par plusieurs perturbations postérieures (fosses correspondant à des effondrements d'égouts, érosions dues à des écoulements de surface, travaux de colmatages), une séquence de niveaux de circulation et de recharges très semblable à celle reconnue plus au nord (secteur III) a été mise en évidence, en correspondance avec le niveau du dallage ; comme au nord, elle est consécutive au rabattement des terres extraites de la tranchée de construction du collecteur (a) et à l'apport de remblais extérieurs.

Le niveau de circulation (environ NGF 20,00 m), nettement incliné de l'ouest vers l'est, est constitué d'un cailloutis très compact, violacé (c.5e/5f) reposant sur une succession de remblais. Le problème est que ces mêmes niveaux ne se retrouvent pas dans le secteur II où, à l'Antiquité tardive, l'espace a été quasi intégralement excavé.

• Niveau de circulation, à l'est

À l'est du collecteur (a), il n'a pas été repéré un niveau net de circulation mais une surface caillouteuse apparaît cependant dans la continuité de celle observée à l'ouest du collecteur.

STRATIGRAPHIE

À l'ouest du collecteur (a), en J, le cailloutis (c.5e/f) s'appuie sur une succession de remblais et de recharges (c.5g, 5i, 5j) tantôt composés d'argile violacée, de terres noirâtres et, par endroits, de langues sableuses. Nul doute que cette stratigraphie illustre plusieurs séquences de niveaux et de réfections, avec cependant un matériel céramique relativement homogène du point de vue de la chronologie.

À l'est, en L, l'épiderme du remblai (c.5c) peut être considéré comme un niveau damé, équivalent au cailloutis précédent, le remblai se bornant à niveler les irrégularités du substrat dans lequel ont été creusées des fosses (c.5d₁, 5d₂).

Un contexte particulier est à mentionner, en J-K, celui d'une butte d'argile violacée (c.6), sous les niveaux dont il vient d'être fait état, argile qui recouvre partiellement le collecteur (b) et qui ne contient que du matériel ancien, fragmenté mais recollable, en particulier des sigillées italiques (69 fr.) ; ces terres semblent avoir été extraites en profondeur, pour une raison qui échappe (tranchée d'installation d'un des égouts collecteurs ?), et abandonnées là, en tas.

• Butte d'argile (en J), c.6 (fig. 64)

Sigillée italique

- **203** : bord de coupe campaniforme (9 fr.) à lèvres pendante peu détachée de la paroi (forme du Service Ib caractéristique de l'horizon Dangstetten-Oberaden mais aussi de Rödgen), forme Goud. 16/18/Consp. 14.1.4 ; la paroi de la panse, ici, paraît excessivement inclinée ;

- **204** : coupe tronconique (6 fr.) à rebord vertical, concave, finement mouluré, forme Goud. 27/Consp. 22.1.1 (service II, la création de la forme est attestée dès l'horizon Oberaden-Rödgen, soit à partir de la deuxième décennie av. n.è., mais la paroi rectiligne de la panse renvoie à une évolution tardo-augustéenne du type : Von Schnurbein 1982, taf. 40) ;

- **205** : coupe tronconique (2 fr.) à rebord vertical, concave, d'une variante du service II (Halt. 8) non précisément répertoriée dans la famille Goud. 27/Consp. 22, avec rebord cambré sans sillon médian sur la face interne et courbure de panse concavo-convexe du service II (forme Consp. 22.5 ?). Pas de comparaison avec les profils des exemplaires de Haltern (bien qu'on puisse trouver des similitudes dans Von Schnurbein 1982, taf. 97, n° 812) ou de *Novaesium* (*idem* avec Ettliger 1983, taf. 42, n° 5) ;

- **206** : bord de coupe à paroi bi-convexe de forme Goud. 32b/Consp. 31.1 (fin Auguste-début Tibère) ;

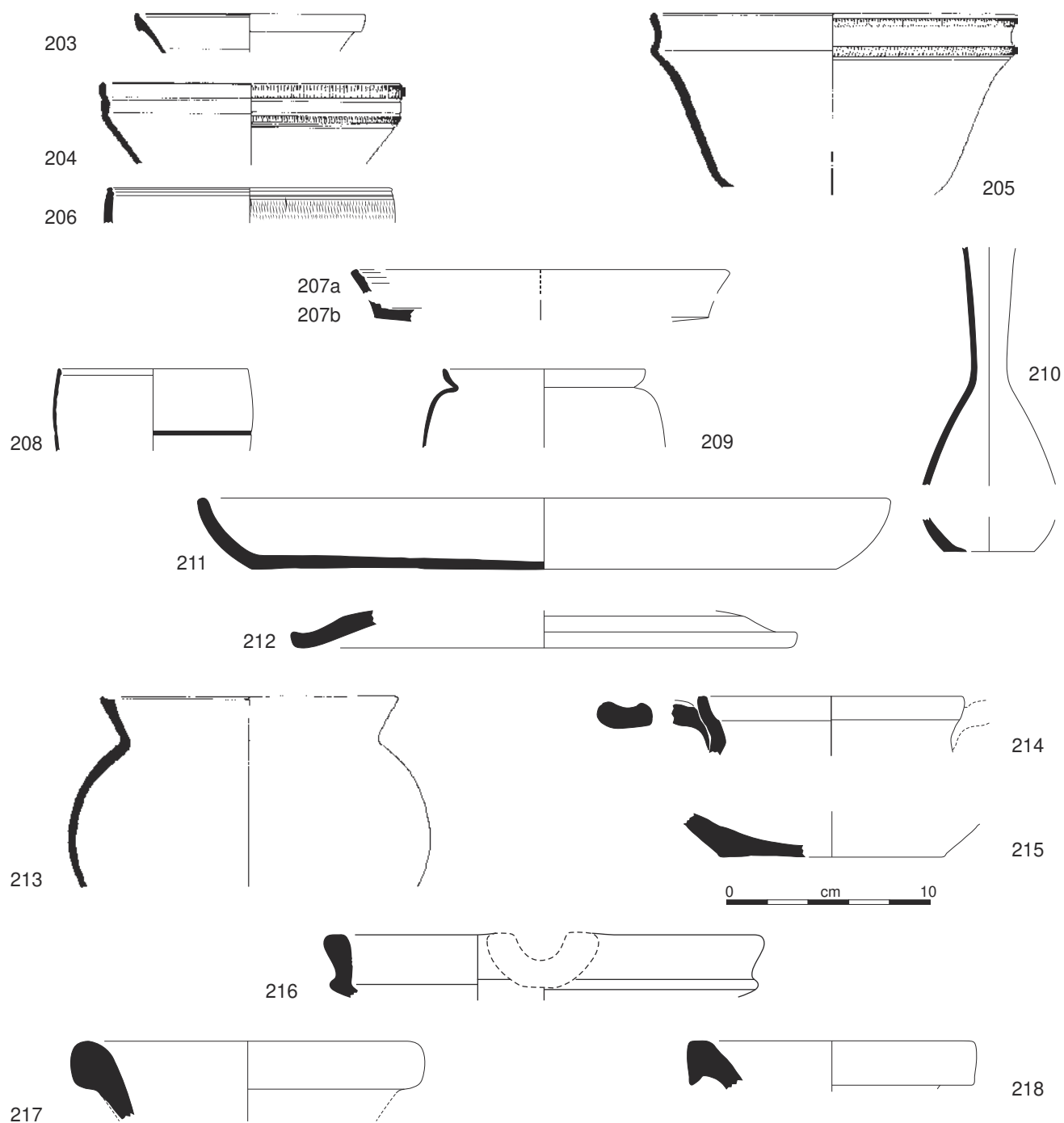


Figure 64 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 3, secteur IV (c.6).

Sigillée italique (203-207), céramique à paroi fine (208-210), céramique à engobe interne rouge pompéien (211), céramique culinaire italique (212), céramique commune à pâte grise (213), céramique commune à pâte brune (214-215), céramique commune à pâte claire (216), amphore (217-218) (dessin L. Rivet).

- **207** : bord et carène d'une assiette en sigillée à pâte fine granuleuse, vernis argileux non grésé, orange ; il pourrait s'agir (rens. M. Bonifay) d'une production de la baie de Naples (identifiée par erreur en 1985 par P. Kenrick comme de la « Tripolitan Sigillata », voir Kenrick 1985, fig. 53).

Céramique à paroi fine

- **208** : bord de gobelet hémisphérique italique de forme Marabini 36 (Auguste-Tibère) ;
- **209** : bord de gobelet italique de forme Marabini 5 ;
- **210** : col, épaule et fond de balsamaire piriforme.

Céramique à engobe interne rouge pompéien

- 211 : plat à lèvre arrondie (17 fr.) de forme Goud. 15 ;

Céramique culinaire italique

- 212 : bord de couvercle à lèvre redressée.

Céramique commune à pâte grise

- 213 : *olla* à ouverture étranglée et lèvre bifide, sans préhension conservée ; la pâte est micacée.

Céramique commune à pâte brune

- 214 : bord d'*olla* pourvu d'une anse ;
- 215 : fond plat d'*olla*.

Céramique commune à pâte claire

- 216 : bord de coupe à listel ayant conservé la trace d'un versoir.

Amphore

Gaule ?

- 217 : lèvre de type Dr. 2-4 (?) à pâte brun orangé, feuilletée et granuleuse, micacée, surface rouge clair ; production du sud de la Gaule (Narbonnaise orientale ?).

Afrique

- 218 : lèvre (2 fr.) d'amphore à huile de Tripolitaine ancienne, de type Dr. 26 (Sciallano, Sibella 1994, rubrique « amphore de Tripolitaine ancienne »), à pâte brun-rouge clair, surface brun-rouge clair, granuleuse, abondamment pourvue en quartz éolien (Bonifay 2004, p. 101 et fig. 52, type 13).

Commentaire sur la chronologie. Cet ensemble homogène de 147 tessons (fig. 21) comporte une série de sigillées italiques dont les pièces les plus récentes paraissent correspondre à la période fin Auguste-début Tibère ; elles sont accompagnées des habituelles céramiques italiques à paroi fine et des céramiques culinaires de même provenance, ainsi que de productions locales en pâtes sombre (la forme d'*olla* n° 213 a déjà été rencontrée dans la fosse 7f du secteur I, n° 106) et claire (même commentaire pour la coupe-mortier n° 216 avec les vases n°s 109 et 110 de la fosse 7f).

Il faut souligner la présence d'une sigillée de type italique (n° 207), peut-être issue des ateliers de l'aire flégréo-napolitaine, de chronologie comparable à celle des autres centres de production (Soricelli 1987, p. 107-122) ; justement, le profil du bord trouve une parfaite comparaison avec un bord issu des fouilles de Sidi Khrebish/Benghazi, publié à l'époque sous l'appellation fautive de « Tripolitanian Sigillata » (Kenrick 1985, p. 289-290 et fig. 52, n° 407.2). Le profil de cette assiette se place dans la lignée des productions précoces de forme Goud. 1 et appartient également aux catalogues d'ateliers établis dans le sud de la Gaule qui se sont activés dans la production d'« imitations » d'une vaisselle aux formes élémentaires (Bram, Narbonne, Lyon, Saint-Romain-en-Gal, voir Rivet 2009b).

Un deuxième objet, l'amphore à huile de Tripolitaine (n° 218), doit être mis en exergue et vaudrait aussi de voir confirmer sa provenance et son évolution typologique

puisque ses antécédents circulent à partir du II^e siècle avant notre ère, ce type de lèvre semblant se retrouver sur des exemplaires du dépotoir de La Longarina clos vers 12 de notre ère (Hesnard 1980, p. 148 et pl. VI, 4).

CHRONOLOGIE

À l'ouest du collecteur (a), on dispose d'un ensemble de remblais et de recharges dont l'épiderme constitue le dernier niveau de circulation. À de rares exceptions, le matériel céramique (74 fragments) est très concassé (fig. 21).

• **Remblais et recharges (en J), c.5i/5j (fig. 65)**

Sigillée du sud de la Gaule (24 fr.)

- 219 : fr. de marli à feuilles d'eau de forme Drag. 35 ;
- 220-224 : fr. décorés de Drag. 37 dont plusieurs sont empâtés ;
- 225 : fond de Drag. 29 dont l'estampille n'est pas conservée ;
- 226 : fond d'assiette de forme Drag. 4/22 ;
- [non ill.] : 1 fr. de bord Drag. 27, 1 Drag. 18 et 2 Ritt. 8.

Sigillée italique

- 227 : coupe campaniforme à lèvre pendante, peu détachée de la paroi, proche de la forme Goud. 18/*Consp.* 14.2.2 (forme du service Ic dominante dans l'horizon Dangstetten-Oberaden) ; ici, la face interne de la lèvre, sous un petit sillon, est peu concave ; sur la panse, le sillon externe est placé haut, à moins de 1 cm sous la lèvre ;
- 228 : bord guilloché d'une forme peut-être à rapporter au type *Consp.* 33.1 (Auguste-Tibère) ;
- 229 : bord appartenant vraisemblablement à un balsamaire/*ungentarium* ;
- 230 : estampille sur fond de coupe, dans un cartouche rectangulaire bordé d'un filet supérieur interne, ATEI Estampille d'ATEIVS dont la graphie (OCK 268.39) pourrait correspondre à l'atelier de Pise, actif entre -5 et +25 (Rivet 2005, n° 3).

Céramique à paroi fine

- 231 : gobelet hémisphérique italique de forme Marabini 36 (Auguste-Tibère), à pâte brun-gris et surface granuleuse.

Céramique plombifère

- 232 : anse pseudo-bifide, pâte ivoire, vernis jaune olive, vraisemblablement issue des ateliers du centre de la Gaule (Vichy et Saint-Rémy-en-Rollat), actifs à l'époque Claude-Néron.

Céramique à engobe interne rouge pompéien

- 233 : bord de plat de forme Goud. 15 ;
- 234 : bord de plat de forme Goud. 17.

Céramique culinaire italique

- 235 : bord de marmite (*caccabus*) à rebord horizontal (Haltern 56) ;
- 236 : bord de marmite à rebord horizontal (Haltern 56).

Céramique commune engobée/imitation de sigillée

- 237 : bord de coupe imitant une forme de campanienne (Rivet 2002, forme 5b) ;
- 238 : fond de coupe sur pied annulaire ;
- 239 : goulot de balsamaire.

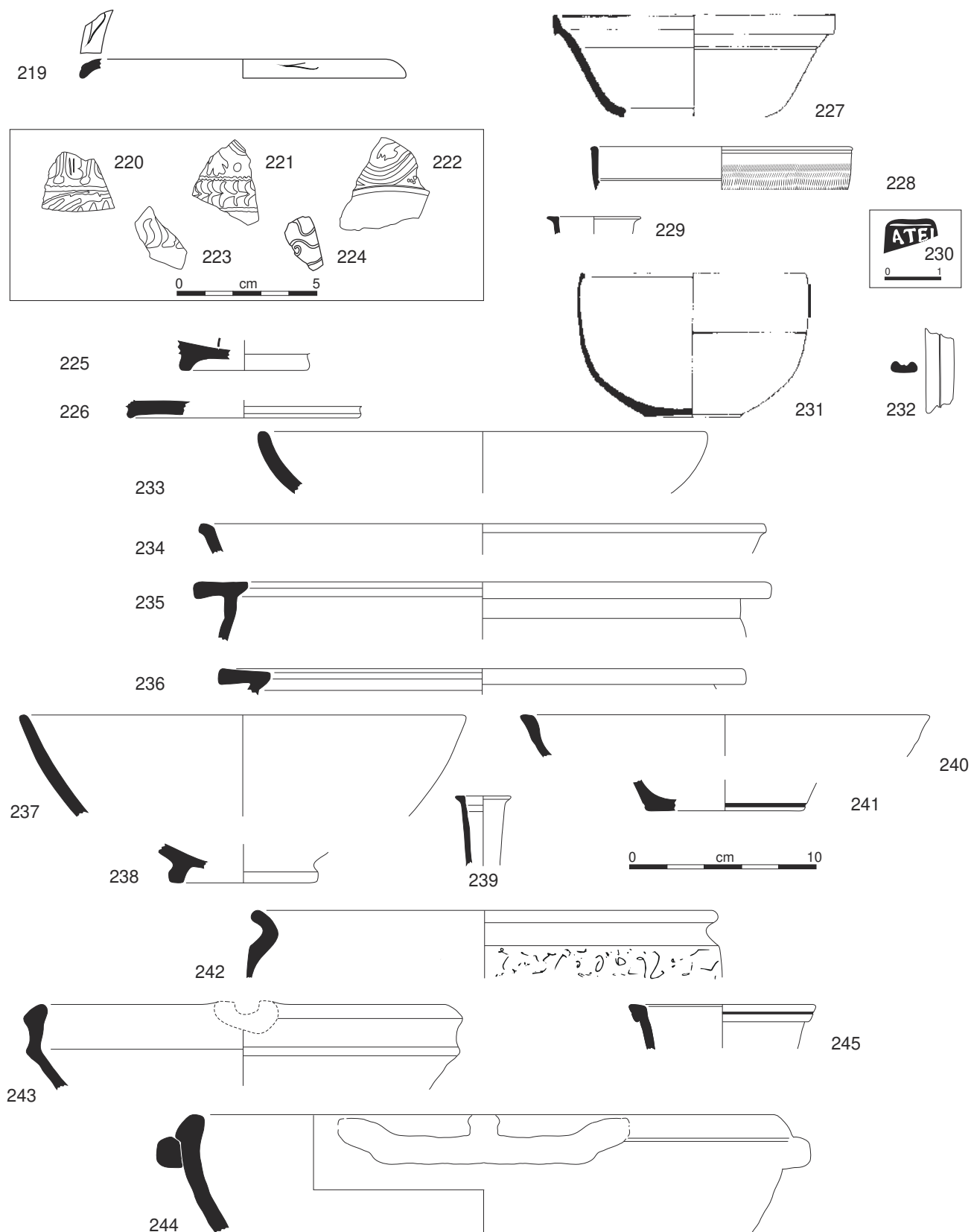


Figure 65 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 3, secteur IV (c.5i/5j).

Sigillée du sud de la Gaule (219-226), sigillée italique (227-230), céramique à paroi fine (231), céramique plombifère (232), céramique à engobe interne rouge pompéien (233-234), céramique culinaire italique (235-236), céramique commune engobée (237-239), céramique commune à pâte brune (240-241), céramique culinaire micacée varoise (242), céramique commune à pâte claire (243-245) (dessin L. Rivet).

Céramique commune à pâte brune

- 240 : bord de casserole de forme peut-être inspirée du catalogue des céramiques culinaires africaines (forme Lamb. 10/Hayes 19) et des productions de Méditerranée orientale ;
- 241 : fond plat de pot ou d'olla.

Céramique culinaire micacée varoise

- 242 : bord de jatte ou d'olla.

Céramique commune à pâte claire

- 243 : bord de coupe à listel dépourvu de son versoir ;
- 244 : bord de grande coupe (8 fr.) à lèvres en amande et anses appliquées ;
- 245 : goulot à lèvres moulurée de vase à liquide.

Monnaie

- M2** PB de Marseille : 0,95 g (inv. M.3).
 Av. Tête à dr.
 R/ Taureau cornupète.
 De la Tour cf. 2179 etc.
 Période M.

Commentaire sur la chronologie. Ce premier regroupement de niveaux de circulation et de leurs supports, dont la différenciation à la fouille fut aléatoire (alors que les coupes stratigraphiques en donnent une vision idéalisée telle qu'elles sont lisibles dans les bermes), les uns et les autres ne dépassant pas 10 à 15 cm d'épaisseur, livre plusieurs fragments de sigillées du sud de la Gaule d'époque flavienne (nos 219 à 224). Si l'absence de sigillée claire A est à prendre en compte, on doit s'étonner de ne rencontrer aucun témoin de céramiques culinaires africaines, habituellement bien représentées dans ce type d'horizon à Fréjus, démontrant ainsi que le panel est incomplet. Les reliefs empâtés des sigillées moulées incitent à proposer une datation dans les deux premières décennies du II^e siècle.

INTERPRÉTATION

La restitution d'un dallage à cette époque (**fig. 66**) est essentiellement basée sur la chronologie relative et sur la cohérence entre celui-ci et les niveaux de cailloutis organisés à peu de distance, au nord, qui procurent indirectement les éléments de datation.

Vers l'est, en L (**fig. 67**), où les deux seules dalles connues se placent dans l'alignement de la colonnade (et même à l'emplacement théorique d'une colonne), elles indiquent clairement que le trottoir sous portique s'interrompt plus au nord et que le dallage, quant à lui, s'étendait peut-être jusqu'à l'alignement de la façade orientale de la voie, c'est-à-dire jusqu'au forum.



Figure 66 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 3, secteur IV. Dallage conservé au sud du *cardo maximus* (zone K) ; les restes d'un muret élevé directement sur deux des dalles, dans une direction en correspondance avec celle de la voie, sont un aménagement ponctuel postérieur inexpliqué. Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet, 1980).



Figure 67 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 3, secteurs III (à g.) et IV (à dr.). À l'ouest comme à l'est, quelques éléments de dallage de la rue et un segment de l'égout (g), postérieur, dont il subsiste une dalle de couverture. Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet, 1980).

Au nord de K, rien n'indique la disparition d'un tel dallage (en J) et on peut en déduire qu'il prenait vraisemblablement fin à la hauteur où une bordure quasi alignée des dalles a été constatée.

Vers l'ouest, l'existence d'une dalle à l'emplacement du mur 15, de même que la découverte, au-delà, dans le secteur II, des traces de trois autres dalles, à un niveau plus bas, sont les indices qui plaident en faveur du prolongement de ce revêtement ; on manque cependant d'arguments forts pour appuyer cette hypothèse d'une extension dans cette direction.

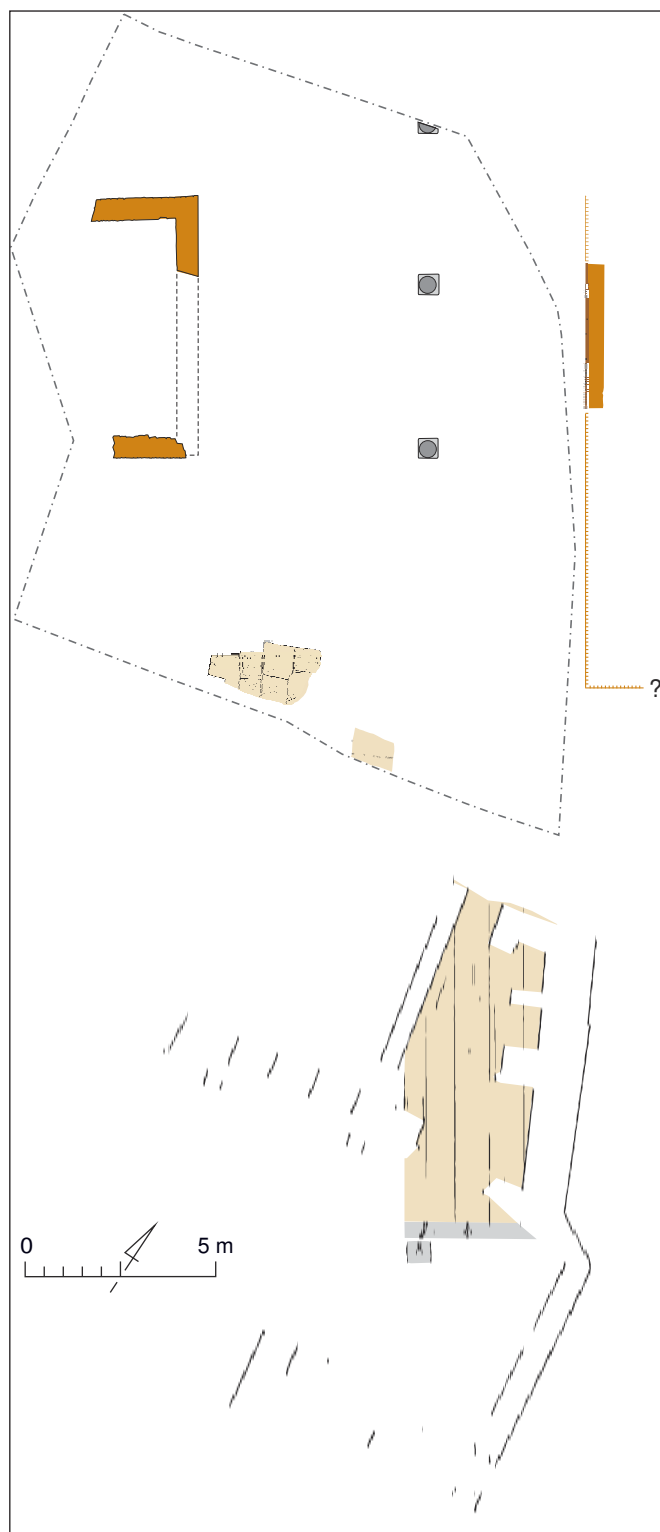


Figure 68 - Plan des vestiges du site dit «Nord-Est cathédrale» mis en relation avec ceux découverts dans une salle annexe de la sacristie (1992) et dans le chœur de la nef Saint-Étienne de la cathédrale (1987) (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

Plus au sud (**fig. 68**), hors fouille⁶, il faut mentionner la découverte, en 1992, d'une douzaine de dalles, également en grès et jointives, allongées, qui servent encore actuellement de sol à une salle annexe de la sacristie, où elles reposent directement sur le substrat (voir *infra*, p. 375). Leur niveau, équivalent (NGF 19,52 m), apporte une donnée sur la continuité d'une surface dallée même si ces dalles diffèrent par leurs tailles, monumentales comme par leur état de conservation : à peine usées sinon «neuves». On ajoutera que cette série de dalles butte, au sud, contre un mur transversal découvert, en 1987, dans le chœur de la nef Saint-Étienne (voir *infra*, p. 373), et qui semble faire obstacle.

Il paraît donc légitime d'envisager, compte tenu des extensions du dallage, qu'un espace ouvert public se développait du nord au sud sur environ 15 m. En revanche, l'hypothèse d'un *decumanus* s'ouvrant à l'ouest, en lieu et place du secteur II, est peu recevable car, on le sait depuis les synthèses de l'*Atlas* (Rivet *et al.* 2000, p. 362-365), en pénétrant dans l'îlot, les directions de la trame urbaine ne sont plus celles du *cardo* qui répond aux directions du réseau B mais celles des aménagements propres à ce quartier primitif inscrit dans le réseau A.

En fait, pour en revenir aux dalles mises au jour dans le secteur IV, on a toujours appréhendé ces vestiges dans un sens nord-sud, en fonction du *cardo* ; or, il est fort possible que la compréhension de ce dallage passe par une vision ouest-est, et que les deux niveaux encore perceptibles, 19,22 et 19,32 m à l'ouest, 19,55 et 19,60 m un peu plus à l'est, gardent le souvenir d'une sorte de plan incliné pourvu de degrés (très dégradé) donnant accès à l'aire du forum qui s'ouvre immédiatement à l'est. C'est, là encore, une supposition parmi d'autres qui n'a jamais été envisagée pendant la fouille.

6 En outre, en 1987, lors des terrassements effectués pour la construction d'un petit bâtiment adossé à la façade nord de la sacristie, en bordure de la rue de Beausset, un angle de cuve en béton de tuileaux appuyé contre des blocs de grès brun en moyen appareil a été observé par G. Congès et C. Gébara qui l'interprètent comme un élément de fontaine, voir Rivet *et al.* 2000, p. 189.

CONCLUSION

Au tout début de l'époque flavienne, autour des années 70-80, à la charnière entre les réseaux A et B, l'organisation de l'urbanisme nécessite encore des adaptations dans le bâti de l'îlot occidental où demeurent les implantations héritées de l'époque augustéenne, même si le site n'en offre qu'une illustration partielle et altérée puisque les deux seuls fragments de murs qui en témoignent encore (murs 4 et 5) n'entrent ni dans l'un ni dans l'autre des deux réseaux. La coexistence de ces derniers avec les murs 8 et 9, affectés à dessiner l'enveloppe du réseau B, constitue d'ailleurs la raison de la complexité des aménagements et une très large part de l'obstacle à la compréhension de l'urbanisme dans ce quartier de la ville.

La configuration de la voie, établie entre le mur aveugle du forum, 7, à l'est, et une construction organisée en façade, à l'ouest, 9, est désormais bien établie : l'artère est utilisée pour développer un réseau public d'égouts pour l'évacuation des eaux usées et pluviales (au moins deux bouches d'égouts). Cette rue, avec ses niveaux damés de cailloutis très compacts, est dévolue à la circulation des charrois mais c'est incontestablement une impasse, ou une semi-impasse, car le dallage établi au sud, tout au moins dans l'annexe de la sacristie, ne montre aucune trace d'usure. Il faut toutefois laisser ouverte la possibilité d'une circulation, selon un parcours encore imprécis car on méconnaît la situation au sud-ouest, hors du site.

Le mobilier contenu dans les niveaux de recharges de la chaussée du *cardo maximus* étend la durée de

cette phase jusque dans les deux premières décennies du II^e siècle.

Pour l'aire dallée, nombreuses sont les questions ou les imprécisions qui restent posées, non seulement sur son extension mais aussi sur la relation qu'elle pourrait entretenir avec un grand bâtiment, long et étroit, découvert en 1988 et 1989 sous la nef Notre-Dame de la cathédrale (voir fig. 485), dont le portique de façade se situe dans le prolongement de la limite occidentale du *cardo* reconnue dans les secteurs I et II, ou avec le forum qui s'étend immédiatement à l'est (voir fig. 221). Mais une autre interrogation essentielle concerne la chronologie relative à la mise en place de ce dallage qui n'a pas été établie en stratigraphie absolue mais que l'on associe volontiers à l'installation des égouts qu'il recouvre alors que, sans véritable raison, la tendance prévaudrait à placer sa création plus tôt, en rapport avec l'érection du portique du *cardo*.

Un indice supplémentaire d'un changement des dispositions entre le nord et le sud du terrain fouillé est apporté par l'interruption du portique si l'on considère que la colonne la plus au sud (secteur III) est la dernière et se place d'ailleurs dans l'alignement du mur 10.

Calculée à partir de l'extrados du collecteur (a), en deux points éloignés de 7,60 m, la pente de la rue est de 8,68 % ; le même calcul, en utilisant la surface de circulation déterminée au nord et le dallage méridional, à 9,50 m de distance, donne 11,36 %. Avec une telle pente, on comprend aisément l'érosion que subissait la rue à chaque précipitation importante, tout particulièrement autour des bouches d'évacuations prévues au long des égouts.

AU II^e SIÈCLE, DES TRANSFORMATIONS INSCRITES DANS LA PERMANENCE (PHASE 4)

On est relativement bien documenté sur le dernier état des constructions situées dans le secteur I (fig. 69) car les niveaux d'occupation ont été préservés à l'intérieur de murs conservés sur une bonne partie de leur élévation (fig. 70) : il en découle une entité bien comprise et bien datée. Il n'en est pas de même sur le reste du terrain où il faut parfois faire appel à des démonstrations reposant sur la logique des enchaînements architecturaux pour restituer d'importantes mutations.

SECTEUR I

Les aménagements se rapportent à l'angle sud-est d'un bâtiment dont on ne peut percevoir l'ampleur.

ARCHITECTURE

Les cinq murs décrits ci-après forment un tout indissociable.

La mise en place de ce nouvel habitat a nécessité un dérasement homogène de tous les anciens murs (5, 8 et 9), autour d'un niveau moyen à NGF 21,25 m, ainsi que la disparition d'une partie des sols (fig. 71).

• Mur 12

Sa fondation est bâtie en tranchée à partir de la cote 21,46 m. Dégagé sur 1,60 m de longueur, il se prolonge vers le nord et est large de 0,50 m en élévation ; pour celle-ci sont utilisés, conjointement au mortier, des moellons et des *tegulae* placées en lit de pose. Il est arasé à la cote NGF 21,88 m. Le mur 12 est construit en même temps que la cloison 17, la liaison étant visible sur plusieurs assises.

• Mur 11

Il s'agit vraisemblablement d'un support maçonné ou d'un dé de renfort, en limite de fouille. Large ou long de 0,70 m et appuyé, par l'ouest, contre le mur 12, sa construction, bien qu'indépendante, utilise les mêmes matériaux (moellons et lits de tuiles) et la même

technique de construction et forme un angle droit avec lui, encore occupé, à la base, par la chaux d'un sol (à la cote NGF 21,47 m). Il est arasé à la cote NGF 22,16 m.

• Muret 18

Reconnu sur 4,40 m de long, il est maçonné et peu fondé (vers la cote NGF 20,84 m ; dérasé entre 21,26 et 21,45 m). Étroit de 0,45 m, on peut supposer qu'il ne comportait pas d'élévation et que son rôle était réduit à constituer un emmarchement ou un large seuil. Il est partiellement chevauché (ou lié aux ?) par les murs 12 et 13 et la cloison 17.

• Cloison 17⁷

Construite en liaison avec le mur 12, mais de façon non orthogonale, elle a été reconnue sur 3 m de long ; son niveau de construction se place vers la cote 21,32 m et est bien marqué, au sud, par un ressaut (fig. 72). La fondation, en pierre, est peu profonde (jusqu'à NGF 21,16/21,26 m) et large d'environ 0,30 m. L'élévation, large de 0,20 m, est conservée sur une hauteur de 0,90 m. Elle est composée, dans son âme et pour 0,15 m de large, avec des fragments de *tegulae* disposés à plat les uns sur les autres et liés au mortier de chaux. Les parements de cette maçonnerie sont enduits d'une couche d'argile crue de 2 à 3 cm d'épaisseur, elle-même recouverte d'un fin crépi de chaux. De la cote NGF 21,32 m à la cote 21,56 m, donc sur les 0,24 m de la hauteur inférieure de l'élévation, le parement sud présente un bourrelet maçonné épais de 2 à 3 cm. L'élévation de cette cloison utilise le bois, comme on peut le déduire d'une saignée horizontale au bas de toute la longueur du parement nord (entre NGF 21,60 et 21,67 m) à l'intérieur de laquelle étaient conservées les traces d'une sablière basse carbonisée. Comme on le constate, surtout, par l'alternance de piliers verticaux, carrés, de 7 à 8 cm de côté et disposés, dans la maçonnerie, tous les 0,65/0,70 m, il s'agit d'une construction en colombage.

⁷ La majeure partie de l'élévation s'est effondrée après la fin de la campagne de fouille de 1980.

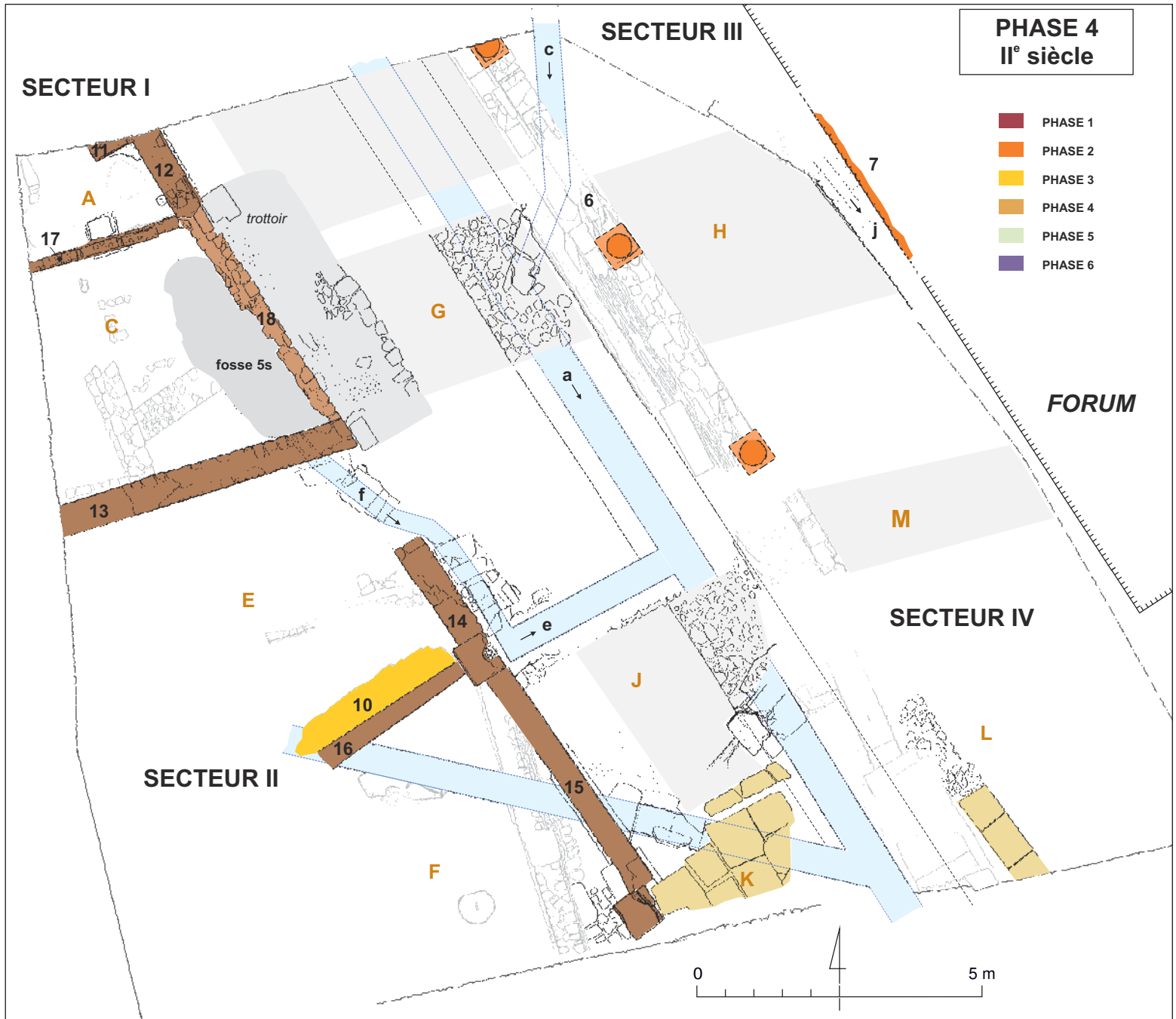


Figure 69 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4 : plan des vestiges (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

Mur 13

Sa direction, comme celle de la cloison, est grossièrement ouest-est. Maçonné de façon classique, en moellons et mortier, il montre ici ou là des fragments de tuiles placés horizontalement. Il est large de 0,55 m et a été reconnu sur 5,50 m de long (voir fig. 50 et 79) ; son niveau de construction est proche de la cote NGF 21,36 m et, si on n'observe pas de ressaut de fondation, on rencontre deux trous carrés (d'environ 0,10 m x

0,10 m), distants de 1,60 m, comme des trous de boulin mais qui devaient être conçus pour le drainage.

La partie construite en fondation présente des blocs de forte taille, disposés et ordonnés, ainsi que des bavures de mortier ; elle s'enfonce au-delà de NGF 20,56 m. Vers cette cote, à hauteur de l'arase de la fondation du mur 9, un tuyau en terre cuite (longueur : 0,60 m ; diamètre intérieur : 0,10 m) est pris dans la maçonnerie du mur qu'il traverse, sans se prolonger de part et d'autre



Figure 70 - « Nord-Est cathédrale ».
Phase 4, secteur I en début de fouille.
Cloison 17 et, en arrière, mur 12 (à g.) et muret 18 (à dr.).
Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet, 1980).

Figure 71 - « Nord-Est cathédrale ». Secteur I.
Constructions mises au jour avec,
en particulier, la cloison à colombage 17 (au centre)
et les murs 12 et 11 (à dr.).
Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet, 1981).



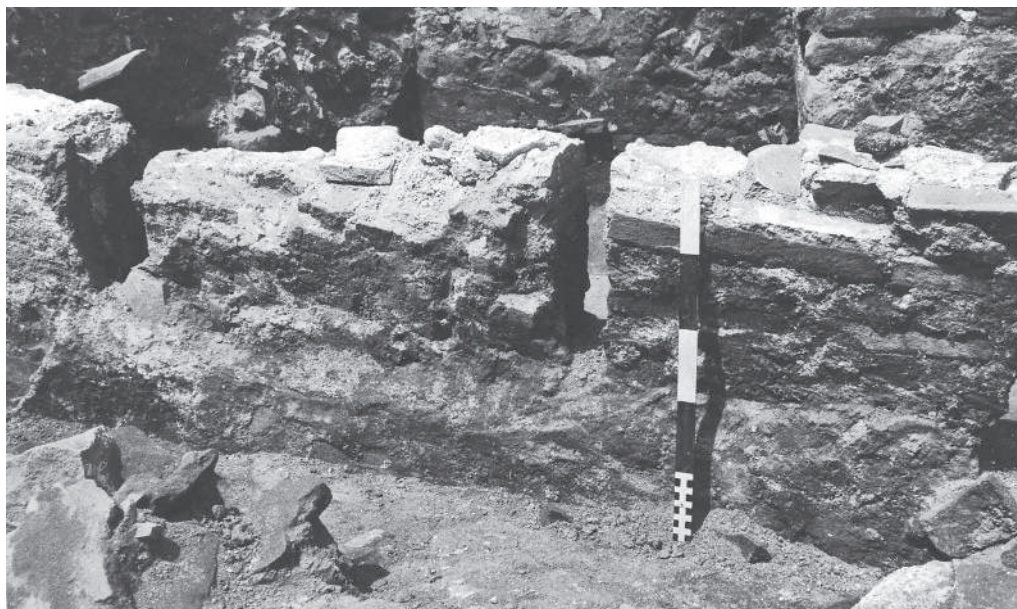


Figure 72 - Phase 4, secteur I. Cloison à colombage 17. Vue prise vers le nord-ouest (cliché P.-A. Février, 1980).

(fig. 73) ; il se jette, au sud, dans l'amorce d'un égout de gabarit domestique (f) recouvert de dalles dont le canal est large de 0,33 m.



Figure 73 - «Nord-Est cathédrale». Phase 4, secteur I. Tuyau en terre cuite passant sous le mur 13 (cliché L. Rivet).

L'élévation du mur 13 est composée de moellons, disposés en lits parfaitement horizontaux alternant, ici ou là, avec des fragments de *tegulae* ; elle culmine encore à la cote NGF 22,17 m. Son extrémité orientale, chevauchant le muret 18, donne sur le *cardo* et présente une tête de mur en biseau, sans retour ni vers le sud ni vers le nord, démontrant ainsi que le muret 18 est bien un simple emmarchement.

STRATIGRAPHIE

Dans l'espace A, le niveau de sol en rapport avec les trois murs environnants est chaulé à l'est (NGF 21,47 m) et cendré à l'ouest (21,54/21,48 m). Ce sol (voir fig. 13), supporté par un remblai argileux, occulte les deux fosses de bronzier évoquées précédemment (p. 63).

Dans l'espace C, le sol en terre battue, c.5a/5b (entre NGF 21,26 et 21,34 m), est mis en évidence par la récolte d'un abondant matériel représentatif de la période

d'abandon (voir *infra*, p. 131-143). Vers l'ouest, une grande fosse oblongue (c.5s) a été ouverte et comblée.

CHRONOLOGIE

Le matériel provenant du comblement des fosses 5c et 5bz date la constitution de l'état.

• Comblement de la fosse 5c (fig. 74)

Ce comblement contient des céramiques concassées (261 tessons) qui doivent être issues des niveaux de circulation de la rue.

Sigillée claire B

- [non ill.] : 6 fr. inf. dont 3 décorés d'un guillochis.

Sigillée claire A

- 246 : bord de forme Hayes 9A.

Sigillée italique

- 247 : fond de coupe dont la paroi interne est fortement usée ;
- 248 : estampille sur fond de coupe, dans un cartouche rectangulaire, ATEI

Il est possible que cette estampille de l'officine d'ATEIVS corresponde à celle basée à Arezzo (OCK 267.5), active entre 15 et 5 av. (Rivet 2005, n° 1).

Céramique à paroi fine

- 249 : fond de gobelet italique à pâte gris sombre et à surface granuleuse.

Céramique commune engobée/imitation de sigillée

- 250-251 : bords de coupes (Rivet 2002, forme 2 var.) ;
- 252 : bord de coupe à lèvres en amande.

Céramique commune à pâte grise

- 253 : bord d'*olla* à pâte et surface gris blanchâtre (6 fr.) ;

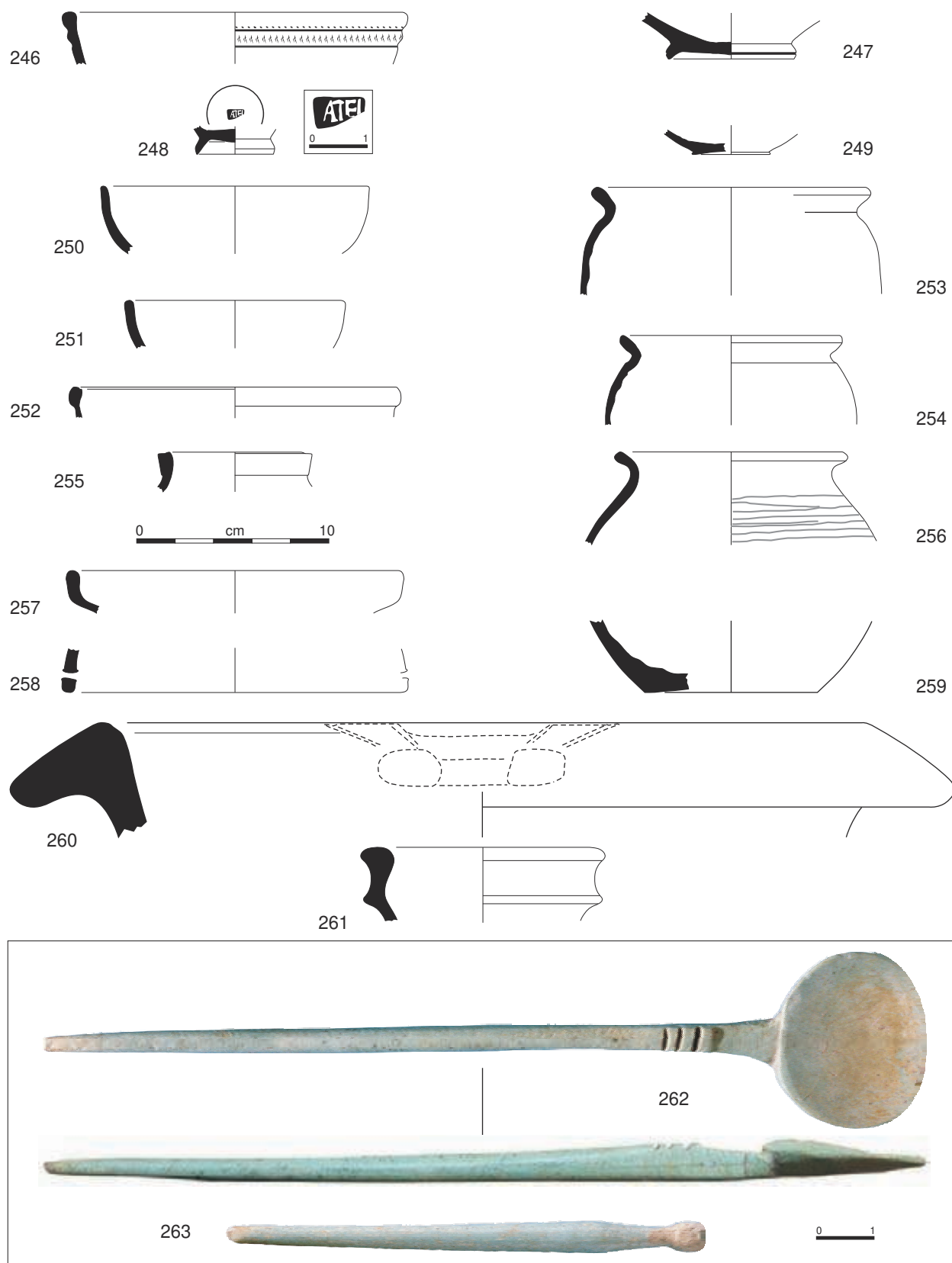


Figure 74 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur I (fosse 5c).

Sigillée claire A (246), sigillée italique (247-248), céramique à paroi fine (249), céramique commune engobée (250-252), céramique commune à pâte grise (253-254), céramique commune à pâte brune (255), céramique modelée (256), céramique commune à pâte claire (257-259), mortier italique (260), amphore (261), tablettarie (262-263) (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

- **254** : bord d'*olla* à pâte et surface gris blanchâtre (7 fr.).

Céramique commune à pâte brune

- **255** : bord d'*olla* à lèvre épaissie, de section quadrangulaire.

Céramique modelée d'époque impériale

- **256** : bord d'*olla* non tournée présentant un décor de lignes concentriques (3 fr.) ; pâte très micacée.

Céramique commune à pâte claire

- **257** : bord de coupe ;

- **258** : bord de couvercle (percé de 2 fois 2 trous) considéré comme servant à obturer une amphore ;

- **259** : fond plat de vase fermé (2 fr.) ;

Céramique commune italique

- **260** : bord de mortier italique de type II (Hartley 1973, p. 54).

Amphore

Gaule

- **261** : lèvre à bandeau saillant (dérivée des Dr. 28), de production locale ou régionale, à pâte micacée.

Artisanat du bronze

- [voir fig. 165-167] : fr. de creusets en terre cuite (voir annexe p. 165).

Tabletterie

- **262** : cuillère (*cochlear*) décorée de trois rainures à la jonction du manche de section circulaire et du cuilleron pseudo hémisphérique (Béal 1983, A XXV, 1) ;

- **263** : épingle à cheveux à tête sphérique et à corps de section cylindrique (Béal 1983, A XX, 8).

Commentaire sur la chronologie. La sigillée claire B, représentée par quelques tessons informes, pousse la datation au-delà des années 140/150, période durant laquelle débute sa production ; la commercialisation de la forme H. 9A de sigillée claire A (n° 246) correspondrait, quant à elle, aux années 100-160 (*Atlante* p. 27, tav. XIV-9 et 10), alors que se développent, à partir de l'époque flavienne, les coupes à bord en amande de céramique commune engobée (n° 252). Il faut donc

sans doute envisager une chronologie avancée dans la deuxième moitié du II^e siècle pour cet ensemble qui comporte des céramiques communes régionales à pâte kaolinitique gris-blanc (Rivet 2004, p. 182-183) dont les ateliers, localisés dans le Haut-Var, apparaissent à cette époque (à partir du milieu du II^e ou seulement vers la fin du II^e siècle ?).

• **Comblement de la fosse 5bz (fig. 75)**

Sigillée du sud de la Gaule

- **264** : fr. de frise décorée de Drag. 29 ;

- **265** : fr. de panse décorée de Drag. 37.

Céramique commune à pâte brune

- **266** : taraillette.

Artisanat du bronze

- [voir fig. 161-163] : moules et fr. de moules à la cire perdue en terre cuite (voir annexe p. 165).

Tabletterie

- **267** : aiguille à chas complexe accompagné de deux trous perforants dans l'axe longitudinal (Béal 1983, p. 163 et 172, pl. 31, n° 435) ; la pointe est cassée.

Commentaire sur la chronologie. Le nombre de céramiques collectées (19 fragments) est très faible (fig. 18) et ne permet pas d'être assuré qu'une datation du comblement dans les dernières décennies du I^{er} siècle soit fiable.

• **Sol c. 5a/5b (fig. 76)**

La datation repose sur seulement 124 fragments de céramiques.

Sigillée claire A

- [non ill.] : 1 fr. informe.

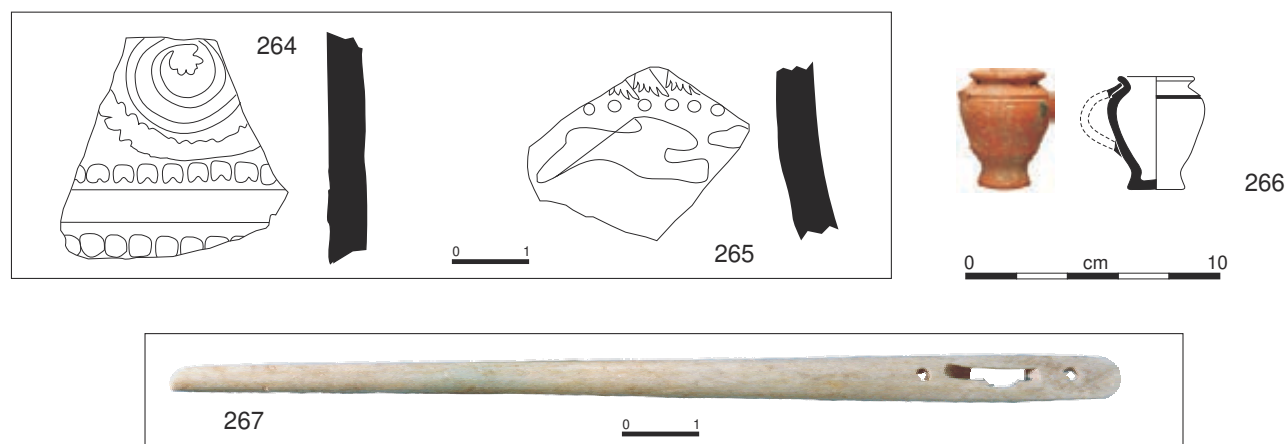


Figure 75 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur I (fosse 5bz).

Sigillée du sud de la Gaule (264-265), céramique commune à pâte brune (266), tabletterie (267) (cliché P. Groscaux, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

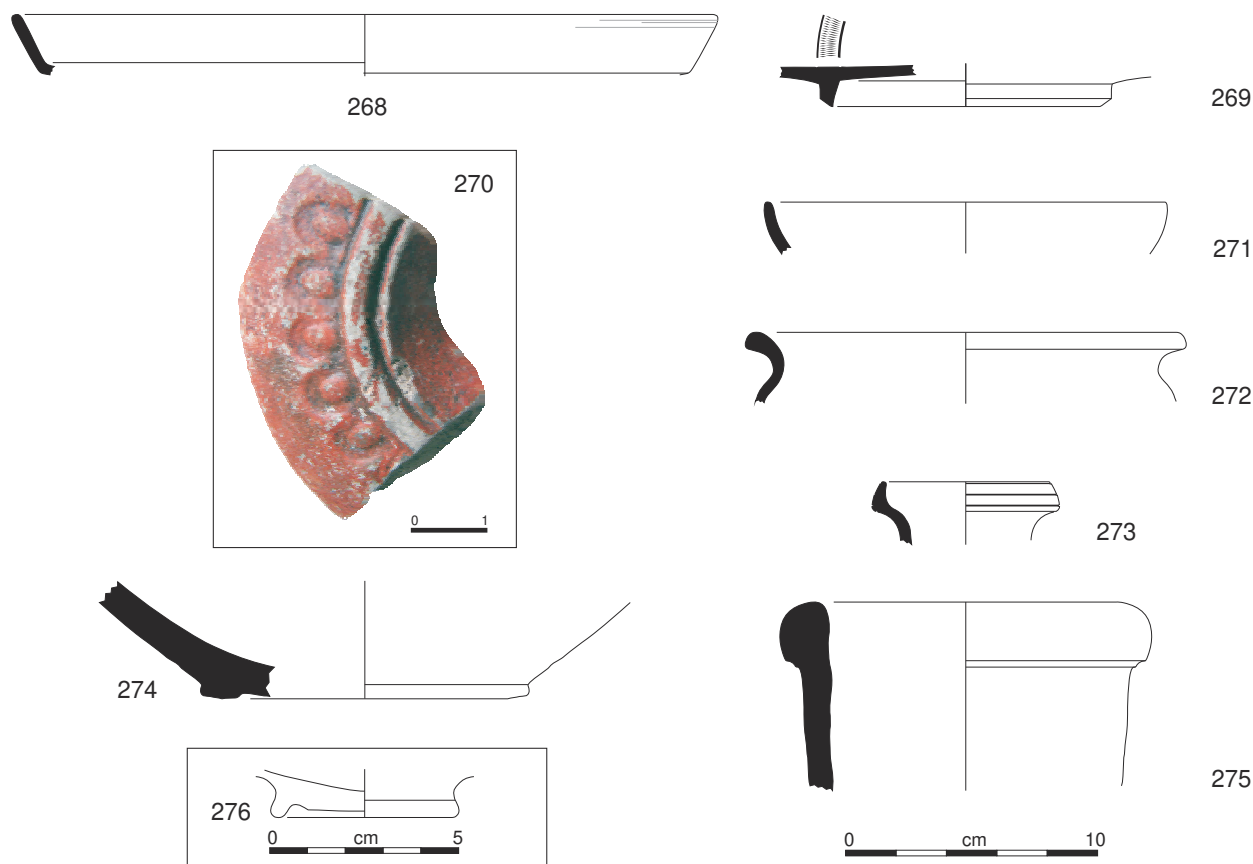


Figure 76 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur I (c.5a/5b).

Sigillée italique (268-269), lampe (270), céramique commune engobée (271), céramique commune à pâte grise (272), céramique commune à pâte claire (273), mortier italique (274), amphore (275), verre (276) (cliché P. Groscaux, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

Sigillée italique

- 268 : bord d'assiette à paroi oblique de forme *Consp.* 1 ;
- 269 : fond annulaire guilloché.

Lampe

- 270 : fr. de bandeau décoré d'un rang d'oves de forme Deneauve VII ou VIII.

Céramique commune engobée/imitation de sigillée

- 271 : bord de coupe imitant une forme de campanienne (Rivet 2002, forme 4).

Céramique commune à pâte grise

- 272 : bord d'*olla* à pâte gris-blanc (6 fr.).

Céramique commune à pâte claire

- 273 : bord de cruche à lèvres en bandeau mouluré.

Céramique commune italique

- 274 : fond annulaire de mortier italique.

Amphore

Gaule

- 275 : lèvres de Dr. 2-4 en pâte locale ou régionale.

Verre

- 276 : fond de coupe sur pied annulaire (imitation de sigillée) ; verre moulé monochrome, vert-jaune.

Commentaire sur la chronologie. C'est un unique fragment informe de sigillée claire A qui procure une indication chronologique pour fixer un *terminus ante quem non* aux deux dernières décennies du I^{er} siècle mais il faut aussi s'aviser de la présence d'un bord de céramique à pâte grise que la pâte et la cuisson incitent à rattacher à une production (aire du Verdon) mal située dans la seconde moitié du II^e siècle (voir les nos 253 et 254 de la fosse 5c). Dans le cadre d'une chronologie similaire se place le bandeau de lampe décoré d'oves, un motif qui apparaît sur les types Deneauve V à partir du milieu du I^{er} siècle.

• Comblement de la fosse 5s (fig. 77 et 78)

Sigillée claire A

- 277 : bord de coupe de type Hayes 14A.

Céramique culinaire africaine

- 278 : bord de casserole de forme Hayes 194.

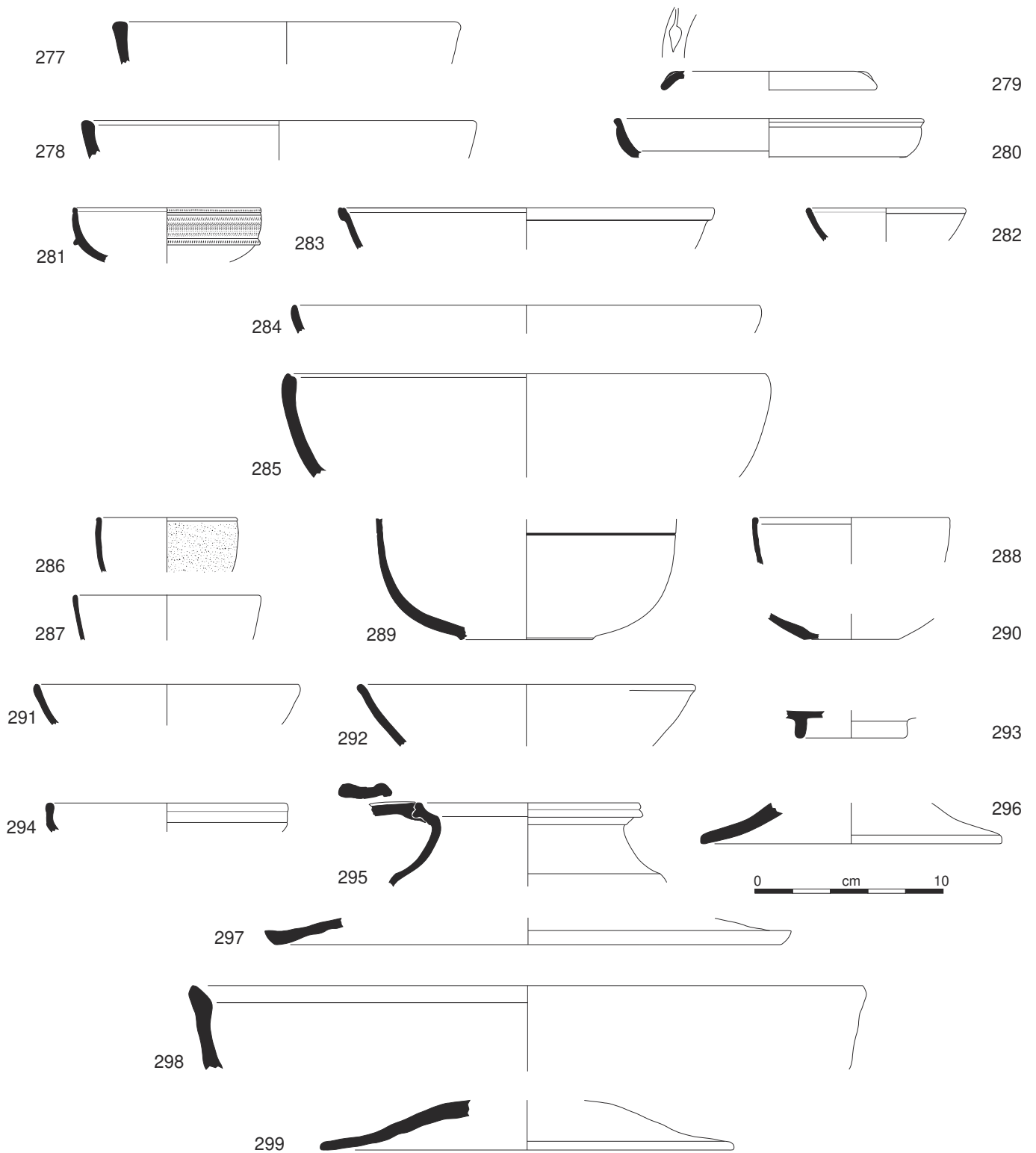


Figure 77 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur I (fosse 5s).

Sigillée claire A (277), céramique culinaire africaine (278), sigillée du sud de la Gaule (279-280), sigillée italique (281-283), céramique à engobe interne rouge pompéien (284), céramique culinaire italique (285), céramique à paroi fine (286-290), céramique commune engobée (291-293), céramique commune à pâte grise (294-297), céramique commune à pâte brune (298-299) (dessin L. Rivet).

Sigillée du sud de la Gaule

- 279 : marli à décor de feuille d'eau de coupe Drag. 35 ;
- 280 : bord d'assiette de forme Drag. 18.

Sigillée italique

- 281 : bord de type *Consp.* 33 (d'Auguste à la fin du I^{er}/début du II^e s. selon les profils) ;
- 282 : bord de type *Consp.* 36.4.1 (d'Auguste à la fin du I^{er} s. selon les profils) à bord incliné ;
- 283 : bord de forme indéterminée (variante du Service I ?).

Céramique à engobe interne rouge pompéien

- 284 : bord de plat de forme Goud. 15.

Céramique culinaire italique

- 285 : bord de plat à lèvres bifide (2 fr.).

Céramique à paroi fine

- 286 : bord de gobelet hispanique de forme Mayet 37, à surface sablée et engobe jaune orangé ;
- 287 : bord de gobelet italique, à surface lisse et à pâte micacée rouge orangé ;
- 288 : bord de gobelet hémisphérique italique à lèvres épaissies d'un bourrelet interne, de forme Marabini 36, à surface granuleuse et à pâte brun-gris ;
- 289 : gobelet hémisphérique italique à simple sillon externe, de forme Marabini 36, à surface granuleuse et à pâte très cuite, brun-rouge foncé dans la partie basse, gris foncé dans la partie haute (9 fr.) ;
- 290 : fond plat de gobelet italique à surface lisse et pâte orangé.

Céramique commune engobée/imitation de sigillée

- 291-292 : bords de coupes à paroi courbe oblique imitant une forme de campanienne (Rivet 2002, forme 5a) ;
- 293 : fond de coupe sur pied annulaire.

Céramique commune à pâte grise

- 294 : bord de coupe carénée ;
- 295 : bord d'*olla* carénée, à lèvres moulurée et à une anse plate (6 fr.), arrachée ;
- 296 : bord de couvercle à lèvres arrondies ;
- 297 : bord de couvercle à lèvres redressées.

Céramique commune à pâte brune

- 298 : bord de jatte à lèvres biseautées ;
- 299 : bord de couvercle à lèvres arrondies (3 fr.).

Céramique commune à pâte claire

- 300 : bord de pot à lèvres moulurées (avec l'hypothèse qu'il s'agisse d'une lèvre d'amphore) ;
- 301 : bord de pot à lèvres évasées ;
- 302 : bord de vase à liquide à lèvres évasées (voir secteur I, c.7d, n° 31a et c.7b, n° 58) ;
- 303 : bord de pot cylindrique ?
- 304 : bord de vase à liquide, sans anse conservée ;
- 305 : embouchure de cruche à une anse.

Amphore

Gaule

- 306 : lèvres à bandeau saillant (dérivée des Dr. 28), de production locale ou régionale ;
- 307 : fond sur pied annulaire appartenant peut-être au précédent.

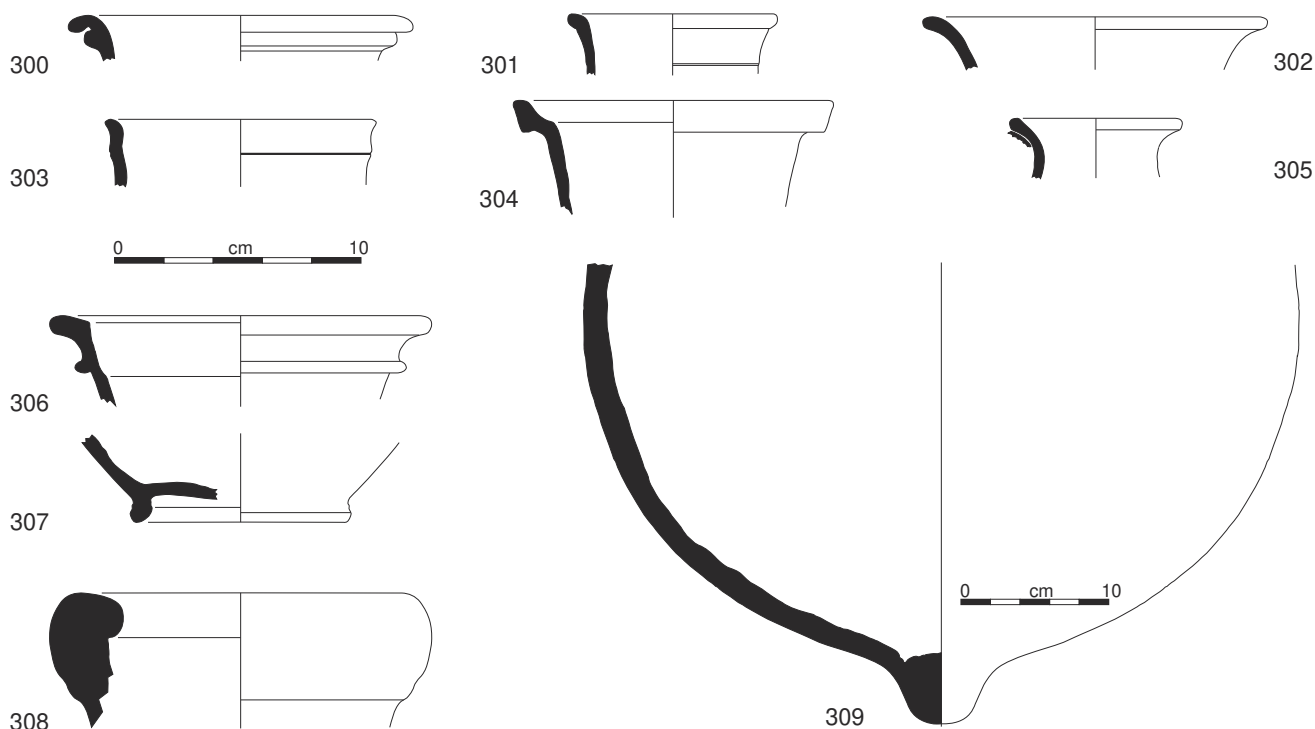


Figure 78 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur I (fosse 5s). Céramique commune à pâte claire (300-305), amphore (306-309) (dessin L. Rivet).

Espagne

- **308** : lèvre de forme Dr. 20 de Bétique (profil d'époque Claude-Néron) ;

- **309** : bas de panse et pointe de Dr. 20 (5 fr.).

Commentaire sur la chronologie. Dans l'espace C, le matériel (407 fragments de céramiques) du comblement de la fosse 5 n'apporte une chronologie que pour cet événement et est basé sur la présence de formes d'époque flavienne de sigillées du sud de la Gaule et d'un élément de sigillée claire A (n° 277), la coupe Hayes 14A (Carandini, Tortorella/*Atlante* 1981, p. 32 et tav. XVI-7 à 9), qui n'appartient vraisemblablement pas à la première génération mais dont la diffusion pourrait être envisagée dès la deuxième ou troisième décennie du II^e siècle, et non plus tard comme il est généralement considéré (Hayes 1972, p. 40-41 ; Carandini, Tortorella/*Atlante* 1981, p. 32 et tav. XVI-7 à 9 ; Bonifay 2004, p. 157). D'autres éléments céramiques pourraient également se rapporter à l'époque flavienne comme, peut-être, deux des trois sigillées italiques puisque les formes *Consp.* 33 et 36 figurent toujours en bonne place dans les niveaux flaviens et trajaniens de Rome (Rizzo 2003, p. 87, graf. 6 et p. 94, graf. 8).

• **Tranchée de construction du muret de façade 18, c. 5i**

Le seul contexte qui apporte une information directe pour dater la constitution de cette phase est celui du comblement de la tranchée de construction du muret de façade 18. Comme souvent, le matériel est très peu abondant et ne fournit pas d'indication précise.

Sigillée du sud de la Gaule

- [non ill.] : inf. décor Drag. 29.

Céramique commune à pâte brune

- [non ill.] : bord d'*olla* à lèvre aplatie vers l'extérieur.

INTERPRÉTATION

Les vestiges reconnus correspondent à deux pièces distinctes d'une même habitation, séparées par une cloison, 17 (dans laquelle s'ouvre peut-être une porte à quelques décimètres vers l'ouest, sous la berme ...).

Au nord est un espace au sol en terre battue pour lequel on manque de données quant à la fonction.

Au sud, la très large ouverture sur la rue, dont la fermeture pouvait se faire par des panneaux de bois, désigne très probablement une boutique ou un atelier ; beaucoup plus tard, aux IV^e-V^e siècles, lors de la

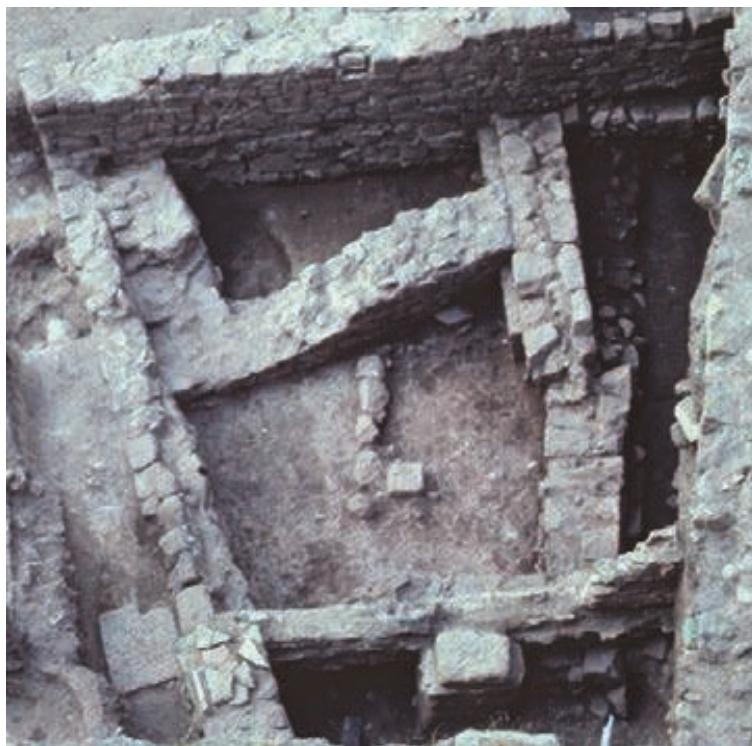


Figure 79 - Secteur I. L'ensemble des constructions à l'issue de la fouille. Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet, 1981).

phase d'abandon, les pièces de céramique retrouvées, abondantes, des cruches, des marmites et de la vaisselle, pourraient renvoyer à un lieu de consommation alimentaire, une possible *taberna* (comptoir) mais rien n'indique qu'il en ait été de même dès cette époque (fig. 79).

Du point de vue de la topographie, on constate que les deux murs ouest-est, 11 et 13, présentent un décalage angulaire avec les directions du réseau A qui prévaut pourtant au sud-ouest du secteur, comme on le sait depuis les fouilles ouvertes sous la cathédrale et la place Formigé.

L'implantation du mur 13 provoque à nouveau un changement dans la limite de propriété et sa tête de mur, à l'est, implique une ouverture sur le *cardo* pour l'espace sud, E.

SECTEUR II

La connaissance de ce secteur souffre de diverses insuffisances, l'espace E, au nord des murs 10/16, ayant été exclu de la fouille, hormis pour un dégagement de surface des niveaux antiques qui a mis en évidence un égout de petit gabarit (voir fig. 53), et l'espace situé au sud, F, ayant subi, à l'inverse, un profond affouillement

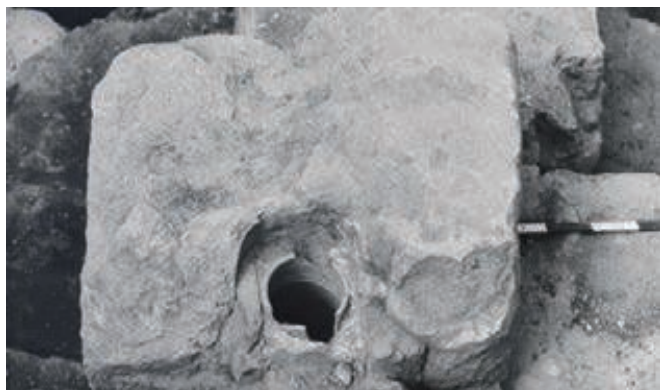


Figure 80 - Phase 4, secteur II. Bloc supérieur du pilier d'angle inscrit entre les murs 14 et 15 dans lequel est aménagée une canalisation de descente d'eau constituée d'un emboîtement de tuyaux en terre cuite. Vue prise vers l'ouest (cliché P.-A. Février, 1979).



Figure 81 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur II. Pilier d'angle ; mur 10/16 (à dr.) et mur 14 (au premier plan). Vue prise vers le sud (cliché P.-A. Février, 1979).

à l'Antiquité tardive qui a eu pour conséquence de faire disparaître une bonne partie des niveaux d'occupation plus anciens.

ARCHITECTURE

• Mur 14

Établi sur l'alignement de façade du *cardo*, ce mur (voir **fig. 53**) n'est conservé que pour sa fondation qui est large de 0,56 m (arase à NGF 21,11 m) ; il suppose donc un niveau d'occupation nettement plus élevé dans l'espace E que dans l'espace F. Au nord, face au mur 13, sa tête laisse une ouverture large de 1,90 m, sans pierre de seuil retrouvée.

Au sud, il s'appuie contre un pilier (arase à 21,30 m) encore constitué de quatre blocs en grand appareil, superposés, de 0,60 x 0,80 m de côté (hauts de 0,55 m, 0,49 m et 0,47 m) ; l'excès d'épaisseur du pilier par rapport à la largeur du mur débordé à l'intérieur du bâtiment, aussi bien en E qu'en F. Un tuyau en terre cuite (diamètre de 0,15 m) est encastré verticalement dans les blocs du pilier, en marge (**fig. 80**). Un cinquième bloc semble s'être déversé à l'est, sur une couche tardive (voir **fig. 156**) : c'est un remploi mouluré taillé dans un bloc d'architrave (**fig. 81**). Un sixième, mis au jour au fond de l'espace F, est un déplacement de l'Antiquité tardive.

• Mur 15

Dans le prolongement du mur 14 et appuyé contre l'autre face du pilier, le mur 15 est large de 0,46 m avec une élévation bâtie en moyen appareil régulier (moellons de 0,30 à 0,35 m de long et de 0,15 m de hauteur), lié à la chaux (**fig. 82**). Sept assises conservées montrent que la face orientale de cette élévation, côté *cardo* donc,



Figure 82 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur II. Le mur de façade 15 (phases 4 et 5) dont l'arase est partiellement surmontée par le mur 19 de l'Antiquité tardive (phase 6) ; tous deux s'appuient, au nord, contre un pilier d'angle en grand appareil auquel s'adosse également, par l'ouest, le mur de retour 16 (phase 4) qui double, au nord, le mur 10 (phase 3). Vue prise vers le nord (cliché P.-A. Février, 1979).



Figure 83 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteurs II/IV.
Le mur de façade sur la rue, 15,
solidaire d'un pilier d'angle en grand appareil
dont les blocs sont empilés à joints secs.
Vue prise vers le nord (cliché P.-A. Février, 1980).



Figure 84 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteurs II/IV.
Enduit de chaux sur la face orientale du mur de façade 15 ; à l'arrière, mur 19.
Vue prise vers l'ouest (cliché P.-A. Février, 1980).

est couverte d'un enduit de chaux bien conservé, épais de 3 cm, sauf en partie basse où il est systématiquement manquant et où sa bordure suit une ligne irrégulière et inclinée (fig. 83 et 84) ; on peut en déduire, sans guère de doute, que cet enduit a été appliqué alors qu'une couche de terre ennoyait la base du mur. La fondation n'a été que partiellement dégagée mais, au sud, le mur repose sur deux dalles débordantes (à NGF 19,13 et 19,22 m). Le ressaut de fondation suit la pente du terrain (entre 19,50 m au nord et 19,10 m au sud).

Au sud, le mur s'interrompt et s'adosait à un autre pilier dont il ne subsiste qu'un bloc en grand appareil, de 0,70 x 0,80 m de côté (haut de 0,80 m). Ce bloc, posé sur une dalle qui empiète nettement sur le tracé du mur, a été ripé vers l'ouest, vraisemblablement lors de travaux exécutés durant l'Antiquité tardive.

Ce mur 15 n'est pas situé en stratigraphie car il était jouxté, tant à l'est (par une longue fosse, c.4c) qu'à l'ouest (un espace perturbé par un mur postérieur, 19), par des terres remaniées. Posé sur une des dalles, on déduit simplement que ce mur est postérieur à l'aire de circulation.

Pour une question de niveau, on peut toutefois raccorder son utilisation (et non sa construction) à la surface du cailloutis c.5e/5f de la chaussée (voir *infra*, p. 98).

• Mur 16

Ce mur est un doublage du mur 10, large de 0,32 m, construit en élévation sur l'essentiel de la hauteur visible en face sud, au terme de la fouille, soit sur 1,60 m environ (NGF de 19,30 m à 20,92 m) ; la facture de l'appareillage est médiocre (voir fig. 82), utilisant des blocs de dimensions dissemblables ainsi que des fragments de *tegulae*. Le parement est encore couvert des traces d'un enduit de chaux. Vers l'est, il s'appuie, avec un décalage très marqué, contre les blocs en grand appareil du pilier déjà évoqué entre les murs 14 et 15.

STRATIGRAPHIE

Le seul témoin stratigraphique illustrant éventuellement cette période est disjoint de la construction des murs. Il s'agit d'une couche argilo-sableuse violacée (au nord de E, c.5, épiderme à NGF 19,28 m) directement établie sur le substrat (19,15/19,20 m), au profil irrégulier et creusée de quelques petites fosses, couche qui recouvrait également une des dalles de couverture de l'égout collecteur (b).

CHRONOLOGIE

Pour en établir une, on ne dispose que de 125 fragments de céramiques (fig. 19).

• Sol sur remblai, c.5a/5b (fig. 85)

Sigillée claire A

- [non ill.] : fr. de marli de coupe Hayes 6A ;
- 310 : bord de coupe de forme Hayes 9A.

Céramique culinaire africaine

- [non ill.] : éléments de formes Hayes 196 et 197.

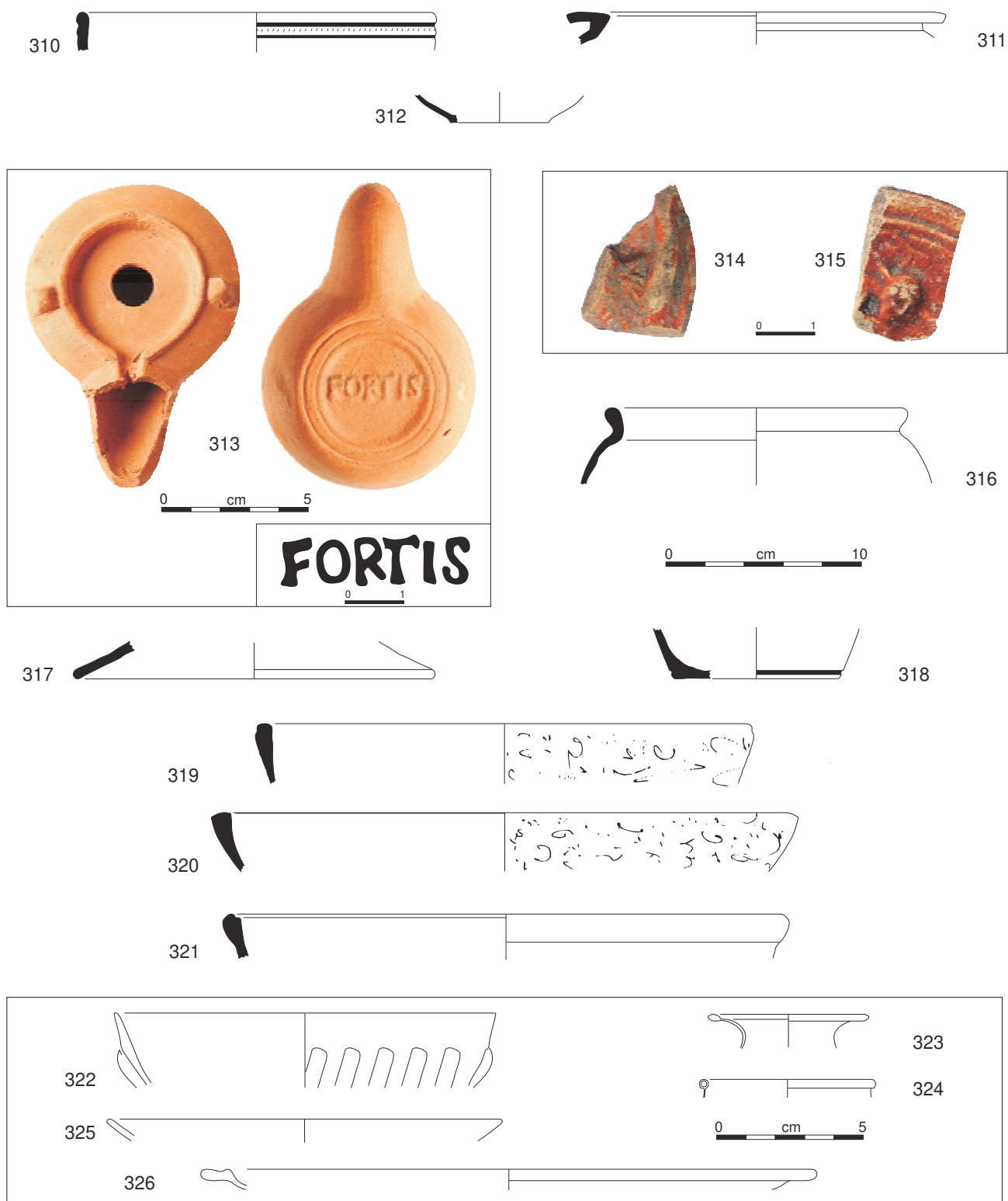


Figure 85 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur II (c.5a/b).

Sigillée claire A (310), céramique culinaire italique (311), céramique à paroi fine (312), lampe (313-315),
 céramique commune à pâte grise (316-317), céramique commune à pâte brune (318), céramique culinaire micacée varoise (319-320),
 céramique commune à pâte claire (321), verre (322-326) (cliché C. Durand et L. Rivet, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

Sigillée du sud de la Gaule

- [non ill.] : 2 fr. de marli de Drag. 35/36 dont un décoré de feuilles d'eau, Ritt. 8, Drag. 29, fr. d'encrier Hermet 18.

Céramique culinaire italique

- 311 : bord de marmite (Haltern 56).

Céramique à paroi fine

- 312 : fond de gobelet italique ;
- [non ill.] : quelques fr. de décors réticulés attestent une production hispanique.

Lampe :

- 313 : *firmalampe* de forme Deneauve IX, marquée Fortis, à pâte rouge brique ;

- 314-315 : fr. de médaillons.

Céramique commune à pâte grise

- 316 : bord d'*olla* à surface blanche ;
- 317 : bord de couvercle à lèvre arrondie.

Céramique commune à pâte brune

- 318 : fond plat d'*olla*.

Céramique culinaire micacée varoise

- 319 : bord de plat à paroi peu grattée ;
- 320 : bord de plat (Rivet 1982, forme 4).

Céramique commune à pâte claire

- 321 : bord de jatte à gorge interne.

Verre

- 322 : bord de coupe à panse côtelée de forme Is. 3a (Auguste-Trajan) ; bord meulé, une côte proéminente et inclinée conservée ; verre moulé monochrome, brun-jaune ;

- 323 : bord évasé de vase à liquide à lèvre épaissie (voir AR n° 3941) ; verre soufflé, bleu-vert clair ;

- 324 : bord de petite coupe à lèvre ourlée de type Is. 44a/115, AR 109.1 (fin Tibère/Claude-IV^e s.) ; verre soufflé, bleu-vert clair ;

- 325 : bord de coupe à paroi rectiligne, peut-être de forme Is. 80, AR 20.2 (Claude/Néron-milieu du III^e s.) ; verre soufflé, blanc opaque ;

- 326 : bord d'assiette ou de coupe à marli proche du type AR 24.1 (Flaviens/Trajan-milieu du III^e s.) ; verre soufflé, bleu-vert clair.

Artisanat du bronze

- [voir fig. 169] : petites jattes en terre, modelées, provenant d'un remblai qui a été prélevé à quelque distance. Il s'agit de creusets de refonte (voir annexe p. 165).

Commentaire sur la chronologie. On peut considérer que les deux formes de sigillée claire A constituent le matériel le plus récent de cet ensemble :

- Hayes 6A, non ill. (Lamb. 23, Carandini, Tortorella/*Atlante* 1981, p. 25, tav. XIII-15 et 16) serait diffusée à partir de la fin du I^{er}/début du II^e siècle,

- Hayes 9A, n° 310 (Lamb. 2a, Carandini, Tortorella/*Atlante* 1981, p. 27, tav. XIV-8 à 12) à partir des toutes premières années du II^e siècle.

La lampe de firme signée Fortis (n° 313), originaire de la vallée du Pô, peut avoir été commercialisée à partir du milieu du règne de Vespasien (Bailey 1980, p. 96) mais la durée d'activité de l'atelier est estimée à plus d'un demi-siècle.

INTERPRÉTATION

Les deux espaces contigus de ce secteur, E et F, au nord et au sud du mur 16, ne correspondent en aucun cas à une même entité foncière, pour une simple question de différence de niveau.

Celui du nord, en contrehaut, présente un plan trapézoïdal singulier et une façade de 4,20 m ouverte sur le *cardo* par une baie large de 1,90 m.

En contrebas, il est assuré que le bâtiment reconnu sur 6 m de long, pourvu de forts piliers, se développait vers le sud (pas de retour de mur) où était peut-être



Figure 86 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur II.

La zone F au terme de la fouille avec, laissés en vrac, des blocs architecturaux qui étaient inclus dans les remblais ; au premier plan, les murs 10 (phase 3) et 16 (phases 4 et 5) et, appuyé contre le pilier, le mur 19 (phase 6).
Vue prise vers le sud (cliché P.-A. Février, 1979).

aménagée une ouverture sur le *cardo* qui est ici absente (fig. 86). Les piliers, comme l'emploi du moyen appareil pour le mur 15, ne correspondent probablement pas à une architecture de type domestique mais se rapportent plutôt à une construction semi-monumentale, d'ailleurs implantée sur une partie de l'aire dallée de statut public de la phase antérieure (voir *supra*, p. 78). L'ampleur du bâtiment et les techniques de construction constatées conduisent à envisager qu'il était doté d'un étage.

Il est logique, par le simple bon sens des problèmes d'écoulement d'eau, que les sols d'un habitat soient à une cote supérieure à ceux d'une rue (trottoir ou chaussée) immédiatement contigus mais force est de constater que ce n'est pas le cas ici puisque la rue (NGF 19,60 m) est plus haute d'une trentaine de centimètres que le bâtiment (19,30 m).

SECTEUR III

La fouille n'a pas conduit à mettre en évidence une modification des surfaces de circulation dans la voie, tant pour la chaussée que pour le portique (phénomène dû à l'érosion des sols et à des phases d'entretien ?), à cette exception qu'un trottoir est aménagé au long de la façade du bâtiment nord-ouest.

ARCHITECTURE

À 1,40 m de la façade (mur 18) et parallèle à elle, une dizaine de pierres, usées, convenablement alignées, forment la limite d'un trottoir étroit (entre NGF 21,26 m au nord et 21,17 m au sud) et légèrement surélevé par



Figure 87 - Phase 4, secteur III. Le trottoir étroit en avant de la boutique. Vue transversale prise vers le nord (cliché L. Rivet, 1982).

rapport à la chaussée (fig. 87). Son épiderme est composé d'un empierrement de petit module, usé, très jointif et extrêmement compact.

Plus au nord, les vestiges de ce trottoir ont également été dégagés mais leur ordonnancement était passablement bouleversé. En revanche, il n'a pas été retrouvé dans les sondages ouverts au sud, au-delà du mur 13.

STRATIGRAPHIE

L'empierrement de surface (c.5k) est ancré dans une terre mélangée à de l'argile qui repose sur une terre sablonneuse, violacée, mêlée à des charbons de bois (c.5l) et sur une terre marron sablonneuse, mêlée à des charbons de bois et incluant les restes d'une planche carbonisée (c.5m).

CHRONOLOGIE

Avec les remblais, on dispose de 116 fragments de céramiques et amphores alors que le niveau de sol en livre 365 (fig. 20).

• Trottoir étroit, remblais c.5l/5m (fig. 88)

Sigillée du sud de la Gaule

- 327 : bord de forme Drag. 37 ;
- 328 : fond de forme Drag. 29.

Céramique à paroi fine

- 329 : bord de gobelet à coquille d'œuf ;
- 330 : fond de gobelet italique à pâte gris foncé et surface granuleuse ;
- 331 : bord de gobelet hispanique de forme non déterminée à couverte orangée.

Céramique commune engobée/imitation de sigillée

- 332 : bord de coupe basse (5 fr.) à paroi courbe et lèvre redressée imitant une forme de campanienne (Rivet 2002, forme 2).

Céramique commune à pâte grise

- 333 : bord d'*olla* à lèvre aplatie vers l'extérieur.

Céramique commune à pâte claire

- 334 : bord de couvercle à lèvre aplatie et gorge interne.

Céramique commune italique

- 335 : lèvre de mortier italique de type I (Hartley 1973) ne conservant qu'une partie latérale du bec verseur.

Commentaire sur la chronologie. Cette première chape de recharges contient une quantité assez faible de céramiques dont un seul tesson, un bord de Drag. 37 (n° 327), placerait la date de constitution au cours de l'époque flavienne, ou après. Rien, dans les autres éléments, ne permet de préciser si la chronologie doit être plutôt versée dans les années 70-80 ou au début du II^e siècle. Mais, comme ce remblai semble indissociable du niveau qui le recouvre, on opterait

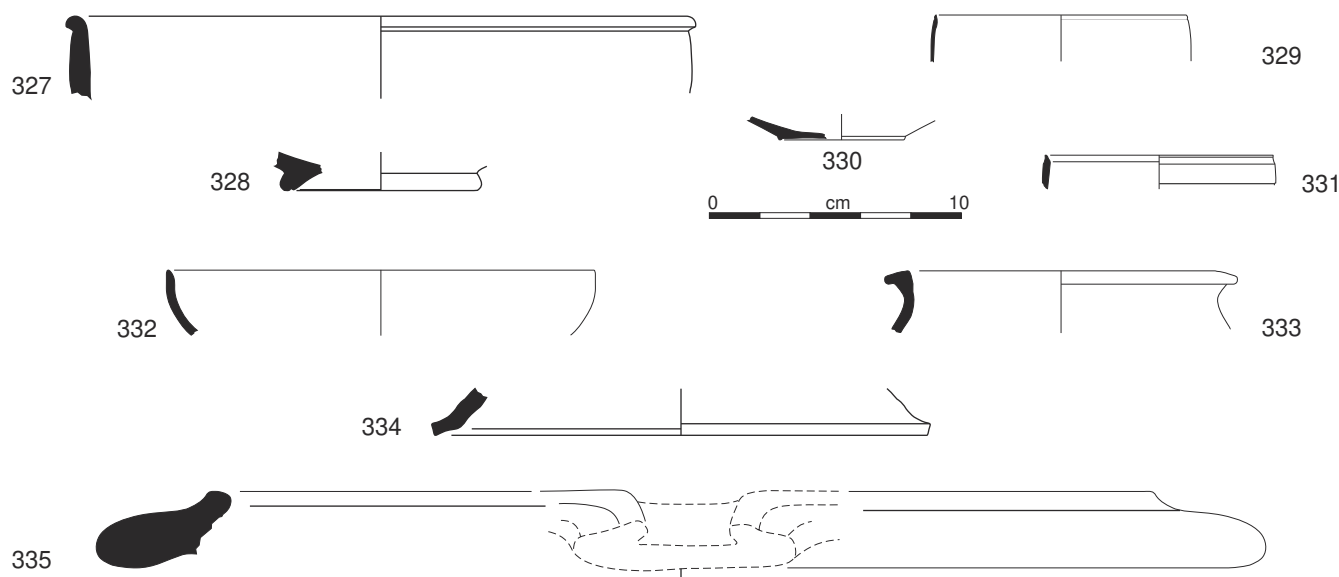


Figure 88 - «Nord-Est cathédrale». Phase 4, secteur III (c.5l/5m).
Sigillée du sud de la Gaule (327-328), céramique à paroi fine (329-331), céramique commune engobée (332),
céramique commune à pâte grise (333), céramique commune à pâte claire (334), mortier italique (335) (dessin L. Rivet).

volontiers pour lui assigner une datation équivalente (voir *infra*, c.5k).

• **Trottoir étroit, surface de circulation c.5k (fig. 89)**

Sigillée claire A

- 336 : bord de coupe Hayes 14A (3 fr.).

Sigillée du sud de la Gaule

- 337 : assiette de forme Drag. 18 (9 fr.) à bord redressé.

Sigillée italique

- 338 : assiette à paroi haute oblique et à lèvre creusée d'un sillon de forme *Consp.* 3 (34 fr.) dont les bords et le fond ne sont pas jointifs. Le fond porte une estampille centrale incomplète dans un cartouche *in planta pedis*, peut-être ---]STI

L'interprétation que j'ai donnée de ce timbre est fautive (Rivet 2005, n° 14). En fait, les lettres sont de lecture douteuse, en particulier le T. En consultant les fiches de l'OCK, on ne trouve aucune solution satisfaisante pour attribuer ce ductus à un des 27 signataires de la forme *Consp.* 3.

- 339 : bord de forme non déterminée ;

- 340 : fond de plat sur pied annulaire (8 fr.) portant une extrémité de marque, non déterminée ; sous le fond, le début d'un *graffito* : HPYA[---

Céramique culinaire italique

- 341 : bord de couvercle (2 fr.).

Céramique à paroi fine

- 342 : gobelet caréné italique (9 fr.) de type Marabini 36 à surface granuleuse et pâte très cuite, très dégraissée, brun-gris foncé.

Lampe

- 343 : corne de réflecteur.

Céramique commune engobée/imitation de sigillée

- 344 : bord de coupe (8 fr.) imitant une céramique campanienne (Rivet 2002, forme 1) ; un gradin sur la paroi externe pourrait être accidentel.

Céramique commune à pâte brune

- 345 : bord d'*olla* ayant conservé le départ d'une anse plate.

Céramique culinaire micacée varoise

- 346 : bord de plat (7 fr.) de forme 5b (Rivet 1982).

Céramique commune à pâte claire

- 347 : bord de grande coupe à marli (généralement pourvue d'anses horizontales appliquées) ;

- 348 : col de cruche (4 fr.) de profil galbé dont aucune des deux anses n'est conservée.

- 349 : bord de cruche à lèvre en bandeau.

Amphore

Gaule

- 350-351 : lèvres à bandeau saillant (dérivée des Dr. 28), de production locale ou régionale.

Espagne

- 352 : lèvre de Dr. 7-11 de Bétique ;

- 353 : lèvre de Dr. 20 de Bétique (2 fr.) ;

- 354 : lèvre de Dr. 2-4.

Verre

- 355 : bord de coupe à lèvre en bandeau épais, proche du type AR 90 ; verre soufflé, jaune-brun ;

- 356 : bord d'urne à lèvre ourlée vers l'intérieur de type AR 109 ; verre soufflé, incolore ;

- 357 : fond de coupe sur pied annulaire (imitation de sigillée) ; verre moulé monochrome, bleu-vert.

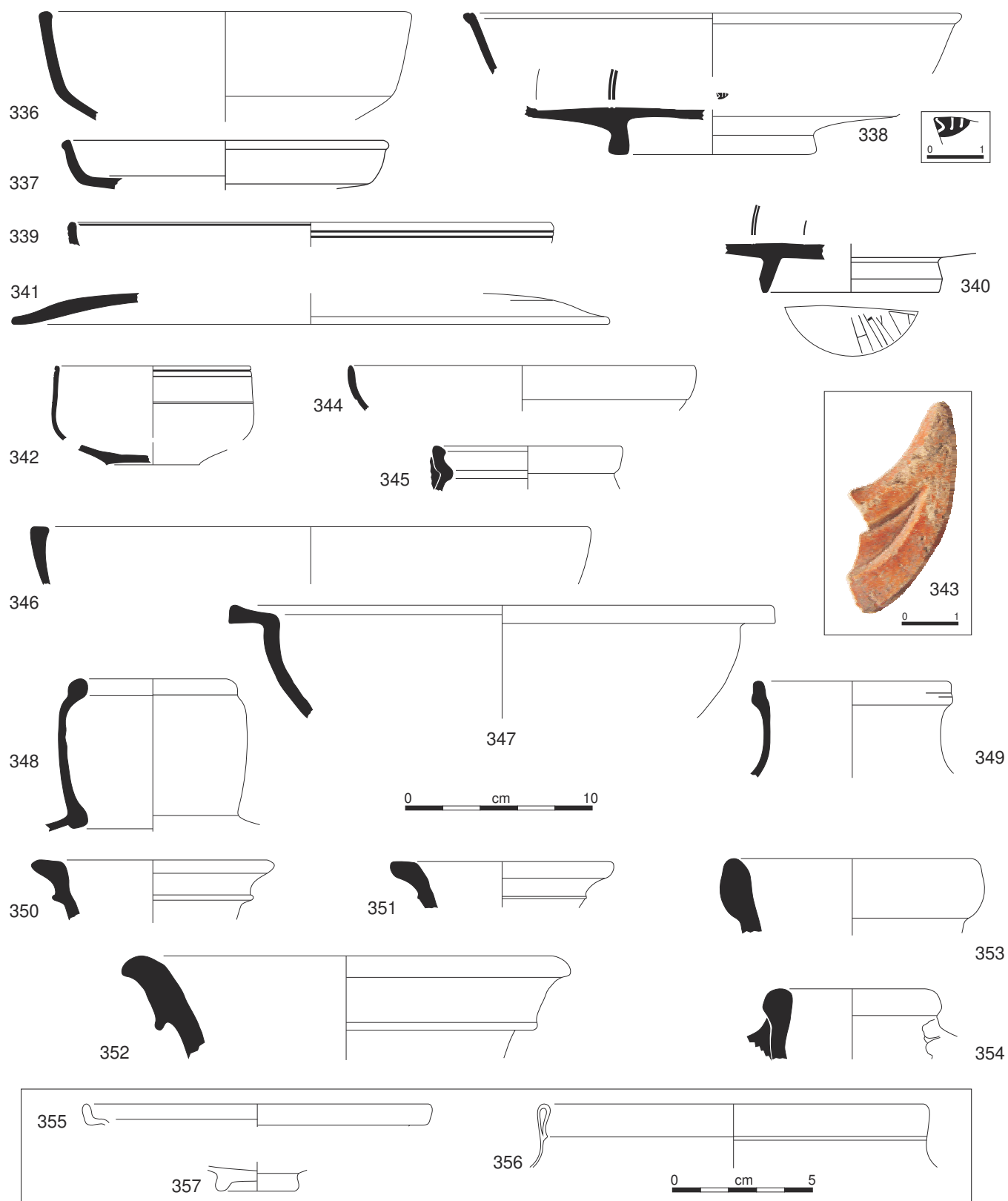


Figure 89 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur III (c.5k).

Sigillée claire A (336), sigillée du sud de la Gaule (337), sigillée italique (338-340), céramique culinaire italique (341), céramique à paroi fine (342), lampe (343), céramique commune engobée (344), céramique commune à pâte brune (345), céramique culinaire micacée varoise (346), céramique commune à pâte claire (347-349), amphore (350-354), verre (355-357) (cliché et dessin L. Rivet).

Commentaire sur la chronologie. La chronologie de ce lot de céramique est dominée par la présence, une fois encore, d'une coupe de forme Hayes 14 (n° 336) en sigillée claire A (voir *supra*) qui place la constitution de cette couche dans les décennies comprises dans la première moitié du II^e siècle si on accorde une incidence à l'absence de sigillée claire B, un argument toujours sujet aux aléas de la représentativité d'un échantillon.

On pointera du doigt la présence, dans ce contexte, d'une assiette de sigillée italique de forme *Consp.* 3 (n° 338), dont le nombre de tessons laisse supposer qu'elle était en état d'utilisation à la veille du rejet plutôt qu'un objet purement résiduel : c'est une vaisselle qui pourrait être produite (sinon largement diffusée hors d'Italie) jusque dans les années 110/120.

INTERPRÉTATION

L'installation du trottoir occidental est probablement limitée à la seule façade de la boutique (?) nord-ouest.

SECTEUR IV

Une seule transformation affecte ce secteur et touche le réseau des égouts : la construction d'une adjonction au collecteur (a) car, comme dans le secteur III, au nord, on ne perçoit pas de modification dans les niveaux de circulation de la voie ; une sorte d'embranchement semble toutefois être installée, en amont du dallage, en travers de la chaussée.



Figure 90 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur IV. Au nord du dallage (phase 3), trois blocs alignés perpendiculairement au *cardo* reposant sur la première série de niveaux de circulation. Vue prise vers le sud (cliché P.-A. Février, 1980).

ARCHITECTURE

• Les égouts (e) et (f)

L'installation du collecteur (e) est probablement due à la nécessité d'évacuer les eaux issues du pilier du bâtiment occidental (secteur II) ; construit à la perpendiculaire du collecteur (a), il est long de 3,30 m et seul son canal a été reconnu, large de 0,60 m. Il recueille, en outre, les eaux provenant de la boutique du secteur I par l'intermédiaire d'un égout de gabarit domestique (f) branché par le nord et formant un autre angle droit ; le radier de ce dernier est construit avec des tuiles, les piédroits sont maçonnés et la couverture est faite de dalles irrégulières.

• Trois pierres ...

Au sud, en K, trois blocs alignés ont été disposés immédiatement au nord du dallage (surface à NGF 19,60 m), tels un obstacle haut de 0,25 m environ (19,81/19,94 m) ; organisés en travers de la rue (fig. 90) et directement au sud d'une bouche d'égout, ils sont fortement usés. Ces pierres sont posées sur un niveau équivalent à celui du dallage.

STRATIGRAPHIE ET CHRONOLOGIE

Pour le collecteur transversal (e), on ne dispose d'aucune information, les terres de la tranchée d'installation ayant probablement été rabattues vers le nord, là où le terrain n'a pas été fouillé.

L'alignement de blocs usés, posés sur les niveaux de l'époque flavienne, pouvait faire obstacle aux ruissellements dans la rue ; cet équipement ne bénéficie pas d'une datation plus précise.

Sur les strates de remblais et niveaux précédents (phase 3 : c.5i/5j en J) ont été établis d'autres remblais alternant avec des nappes de sols de cailloutis. Comme dans la phase précédente, la céramique (1317 tessons) est également très fragmentée.

• Surfaces de circulation (en J et L), c.5e/5f/5g/5h (fig. 91 à 97)

Sigillée claire A

- 358 : marli (inclinaison incertaine) de forme Hayes 3 ;
- 359 : coupe de forme Hayes 8A (8 fr.) ;
- 360-362 : bords de coupes Hayes 8A ;
- [non ill.] : petit fragment de bord de coupe Hayes 9 ;
- 363 : bord de forme Hayes 14B (Lamb. 3b1, la taille du tessons ne permettant pas d'en être assuré) ;
- 364 : bord et panse de forme Lamb. 6/Hayes 34 (6 fr.) ;
- 365 : forme non identifiée (3 fr.) : les épaisseurs de parois renverraient plutôt à un pied qu'à un rebord (d'encrier Hayes 124 par exemple).

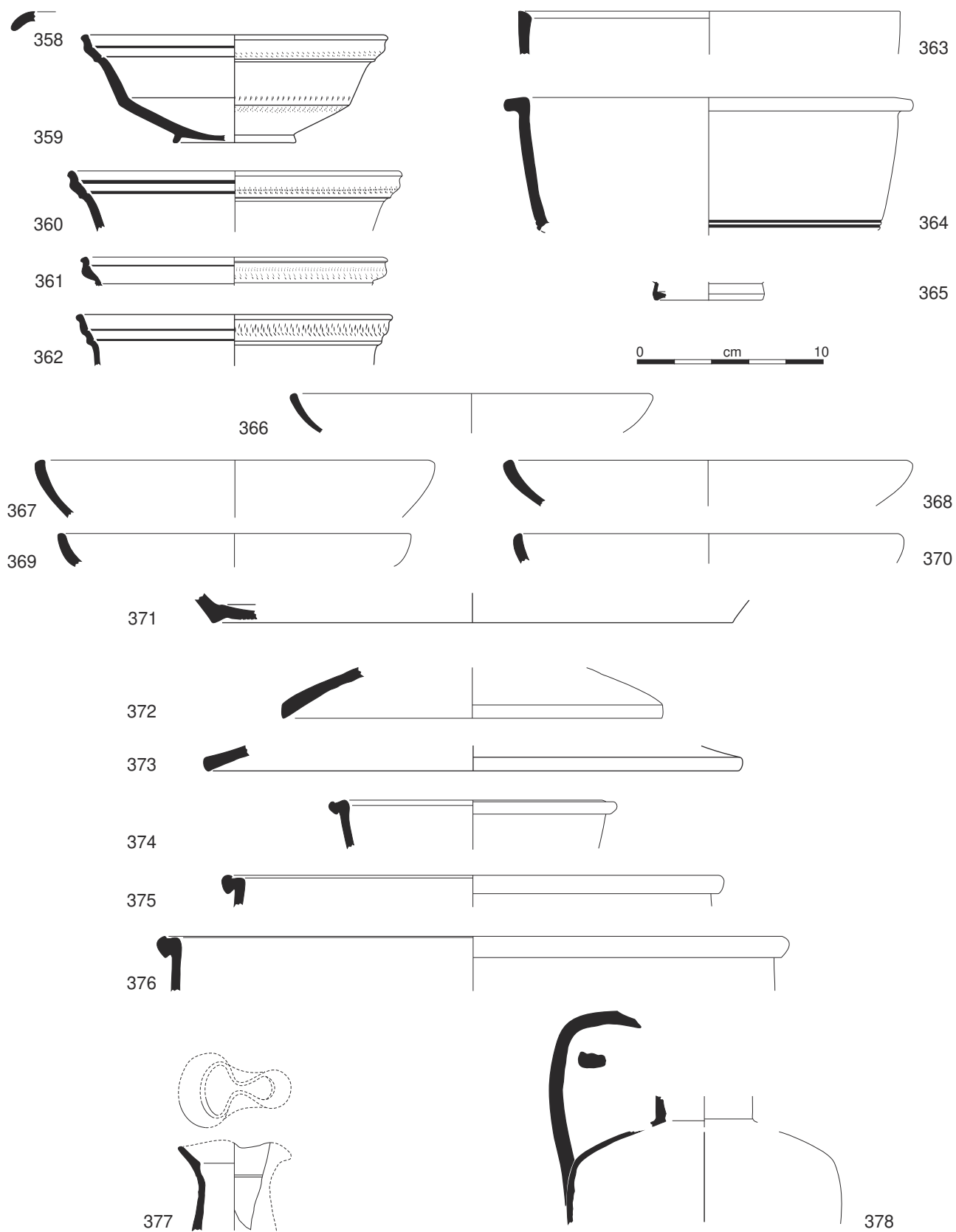


Figure 91 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur IV (5e/5f/5g/5h).
 Sigillée claire A (358-365), céramique culinaire africaine (366-377), céramique culinaire orientale (378) (dessin L. Rivet).

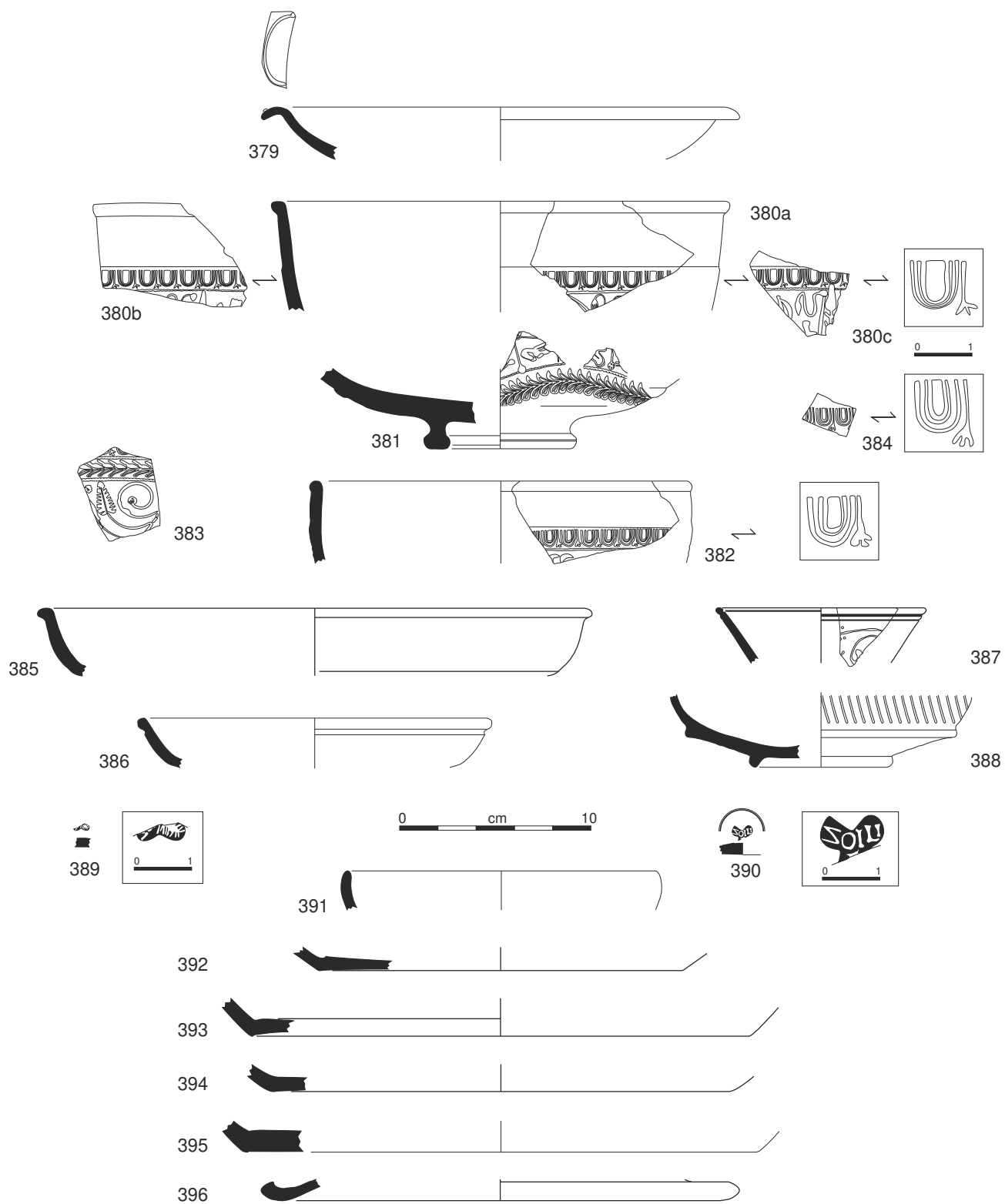


Figure 92 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur IV (c.5e/5f/5g/5h).
 Sigillée du sud de la Gaule (379-388), sigillée italique (389-390), campanienne (391),
 céramique à engobe interne rouge pompéien (392-394), céramique culinaire italique (395-396) (dessin L. Rivet).

Céramique culinaire africaine

- **366-370** : bords de casseroles Hayes 23A ;
- **371** : carène de casserole Hayes 23 ;
- **372** : bord de couvercle Hayes 196 ;
- **373** : bord de couvercle Hayes 196 (2 fr.) ;
- **374** : bord de marmite Hayes 197 (2 fr.) ;
- **375-376** : bords de casseroles Hayes 197 ;
- **377** : encolure à bec trilobé de bouilloire à pâte non micacée, la surface intérieure étant couverte d'un dépôt blanchâtre (le tesson indique à peine la déformation du bord reproduit à titre indicatif sur l'illustration).

Céramique culinaire orientale

- **378** : carène, panse et anse de bouilloire de Méditerranée orientale de forme Robinson G.188/K.106 ; pâte micacée, rouge, et surfaces brun-rouge foncé. Cet objet se complète avec des tessons (15 fr.) provenant de la couche supérieure (c.5d).

Sigillée du sud de la Gaule

- **379** : bord de Drag. 36 à décor de feuilles d'eau ;
- **380** : bord de Drag. 37 (3 fr.) ;
- **381** : fond de Drag. 37 appartenant vraisemblablement au précédent (4 fr.) ;
- **382** : bord de Drag. 37 (2 fr.) ;
- **383** : fr. de panse de Drag. 37 ;
- **384** : fr. de Drag. 37 décoré d'oves ;
- **385** : bord de plat Drag. 18 ;
- **386** : bord d'assiette Drag. 18 ;
- **387** : bord de coupe décorée à la barbotine d'une forme apparentée au type Drag. 33 ;
- **388** : fond et carène (2 fr.) décorée de sortes de godrons excisés (?) d'une forme apparentée au type Drag. 24/25.

Sigillée italique

Elle ne comporte pas de forme tardive mais deux estampilles :

- **389** : estampille sur forme indéterminée, vraisemblablement une coupe, dans un cartouche trilobé, (AT)EI
Estampille incomplète dont les deux lobes subsistants du cartouche présentent un décor de palmes (cartouche OCK 572) ; seule la firme d'ATEIVS, de Pise (5 av.-25 de n.è.), telle que OCK 268.118 (plus grande), utilise une marque organisée de cette façon, ATEI étant inscrit dans le troisième lobe (Rivet 2005, n° 5).
- **390** : estampille sur fond de coupe, dans un cartouche trilobé, incomplet pour le lobe supérieur, ZOILI, Z inversé.
Localisée à Pise sous cette forme, estampille identique à OCK 2544.57 (cartouche 571), correspondant aux activités de (CN ATEIVS) ZOILVS entre 5 av. et 50 de n.è. (Rivet 2005, n° 20).

Campanienne

- **391** : bord de coupe à pâte grise (campanienne C ?) et à surface noire lustrée.

Céramique à engobe interne rouge pompéien

- **392-394** : carènes de plats.

Céramique culinaire italique

- **395** : fond épais de plat ;
- **396** : bord de couvercle à lèvres époutées et redressées.

Céramique à paroi fine

- **397** : haut bord redressé de gobelet caréné italique (Mayet 34) de technique coquille d'oeuf, à pâte ocre blanchâtre ;
- **398** : gobelet tronconique italique de type Marabini 56 dont la panse est décorée de guillochis ; surface jaune orangé.

Lampe

- **399** : fr. de bec rond à volutes de type Deneauve VA ;
- **400** : fr. de bandeau et de cuve de *firmalampe* italique (pâte rouge brique) de type Deneauve IXA ;
- **401** : fr. de marque ---JIS, très probablement pour FORTIS (pâte rouge brique) ;
- **402** : fr. de lampe Deneauve VII avec médaillon décoré d'un buste de Sol radié (identique à Bussière n° 1907) ;
- **403** : fr. de lampe Deneauve VIIA avec médaillon décoré d'un sanglier (?).

Céramique plombifère

- [non ill.]: fr. de panse à pâte gris clair verdâtre, vernis extérieur vert irisé, intérieur brun-jaune, dont les caractéristiques sont probablement en rapport avec une production campanienne qui se met en place au début du II^e s. (Desbat 1986, p. 110).

Céramique commune engobée/imitation de sigillée

- **404** : bord de coupe à lèvres (légèrement) en amande ;
- **405** : bord de coupe à engobe orangé imitant une forme de campanienne (Rivet 2002, forme 4) ;
- **406** : bord de coupe imitant une forme de campanienne (Rivet 2002, forme 4) ;
- **407** : fond de coupe sur pied annulaire ;
- **408** : bord de coupe à engobe orangé imitant une forme de campanienne (Rivet 2002, forme 5b) ;
- **409** : bord de coupe (2 fr.) imitant une forme de campanienne (Rivet 2002, forme 5a) ;
- **410** : coupe carénée à anses à engobe orangé (4 fr.) ;
- **411** : bord de coupe à collerette à engobe orangé ;
- **412** : pot à anses (deux ?) à engobe orangé ;
- **413** : cruche à bec pincé à engobe gris ;
- **414** : fond sur pied annulaire de vase à liquide à engobe orangé.

Céramique commune à pâte grise

- **415** : bord d'*olla* à épaule carénée avec traces de lissage ;
- **416** : bord d'*olla* à lèvres bifides.

Céramique commune à pâte brune

- **417** : bord de jatte.

Céramique culinaire micacée varoise

- **418** : bord de jatte à oreilles (Rivet 1982, forme 11) ;
- **419** : fond d'*olla* (3 fr.) ;
- **420** : bord de jatte (2 fr.) à oreilles de préhension (Rivet 1982, forme 11) ;
- **421** : bord d'*olla* (10 fr.) (Rivet 1982, forme 20) ; si une préhension existait, elle n'est pas conservée ;
- **422** : bord d'*olla* ; si une préhension existait, elle n'est pas conservée ;
- **423-424** : fonds d'*ollae*.

Céramique commune à pâte claire

- **425** : petite coupe à marli court ;
- **426-427** : coupes à listel portant un décor digité ;

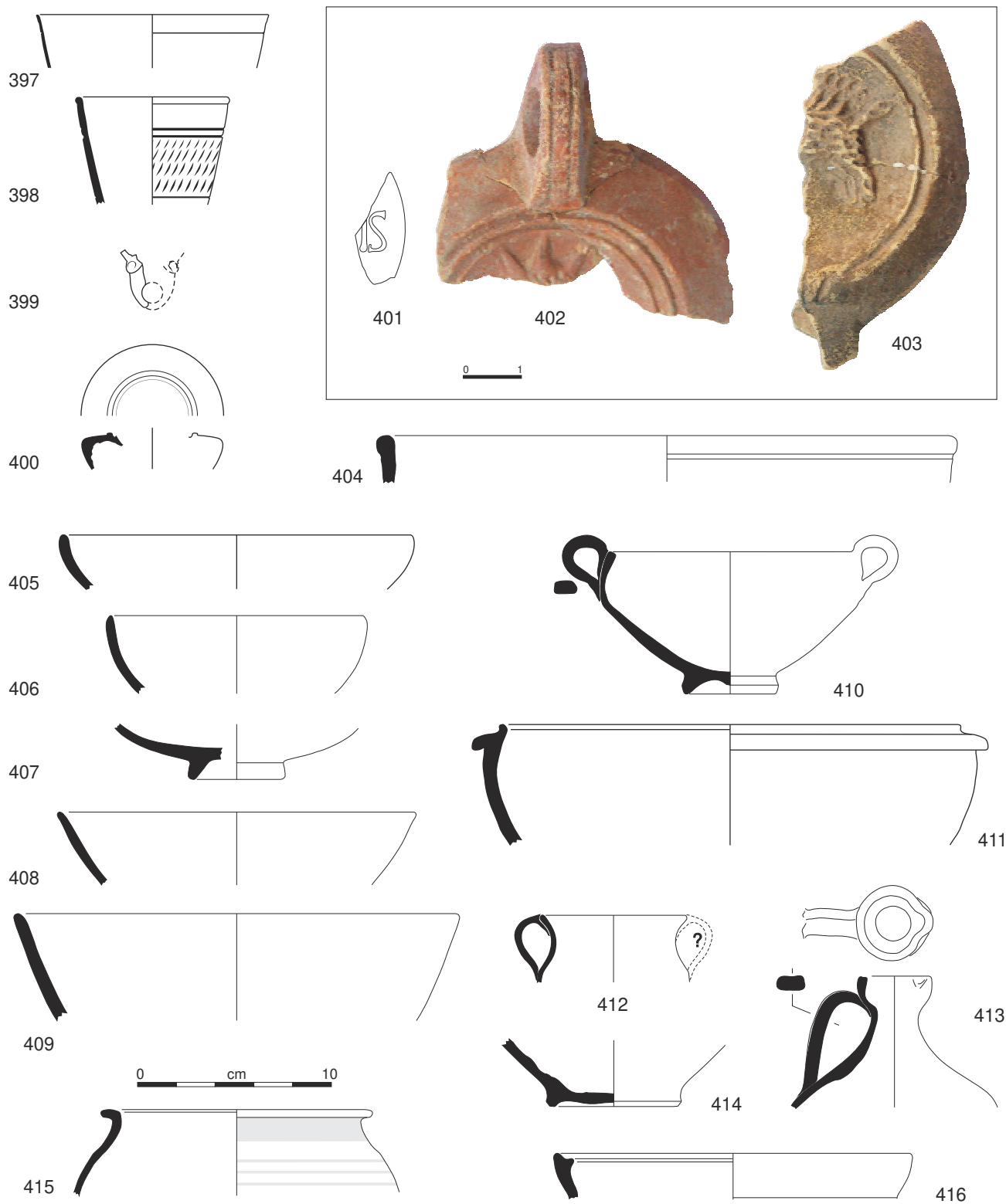


Figure 93 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur IV (c.5e/5f/5g/5h).
Céramique à paroi fine (397-398), lampe (399-403), céramique commune engobée (404-414),
céramique commune à pâte grise (415-416) (cliché et dessin L. Rivet).

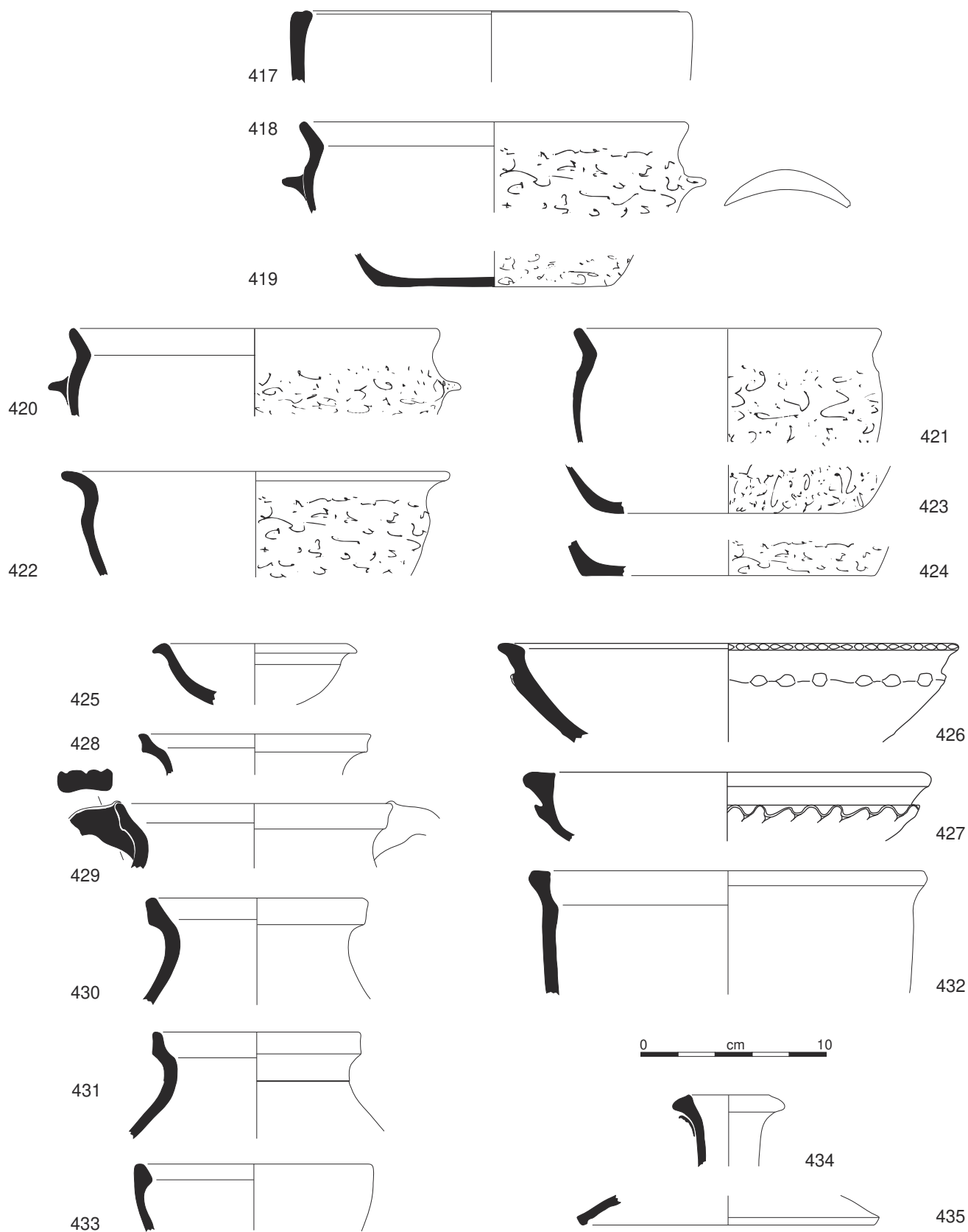


Figure 94 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur IV (c.5e/5f/5g/5h).
 Sigillée claire A (277), céramique commune à pâte brune (417), céramique culinaire micacée varoise (418-424),
 céramique commune à pâte claire (425-435) (dessin L. Rivet).

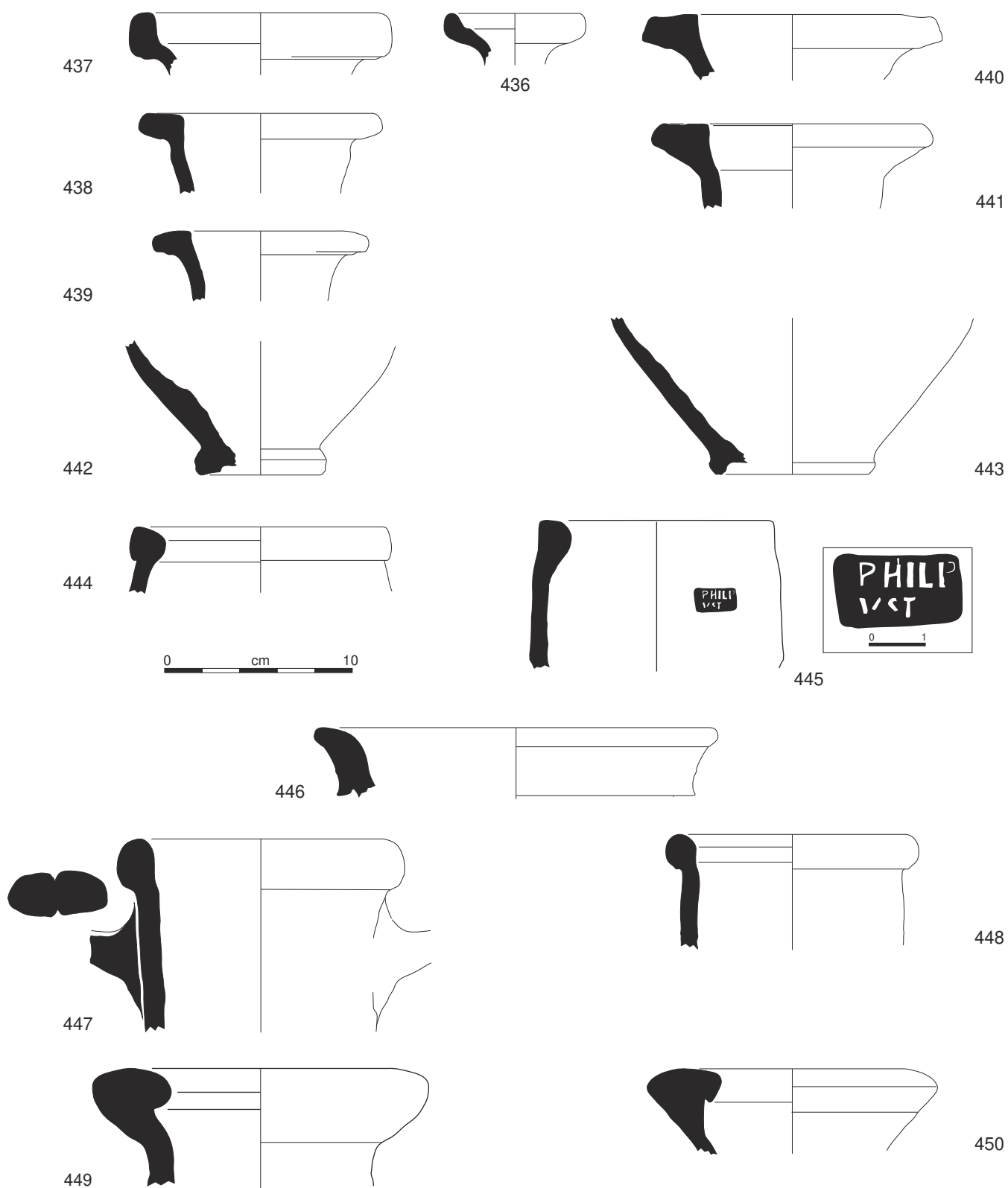


Figure 95 - «Nord-Est cathédrale». Phase 4, secteur IV (c.5e/5f/5g/5h). Amphore (436-450) (dessin L. Rivet).

- **428** : bord de pot dont les anses ne sont pas conservées ;
- **429** : bord de pot à anses (une seule conservée) ;
- **430-431** : bords de pots dont les anses ne sont pas conservées ;
- **432** : bord de pot à paroi intérieure poissée ; la forme du bord rappelle celle connue en céramique culinaire africaine Hayes 183 ;
- **433** : bord de pot ;
- **434** : bord de cruche à une anse ;
- **435** : bord de petit couvercle.

Amphore

- **436** : embouchure d'amphorisque.

Gaule

- **437** : lèvre de Dr. 2-4 « d'imitation » (Panella 2001, n° 59) vraisemblablement de production locale ;
- **438-439** : lèvres de G.5 de production locale ou régionale ;
- **440-441** : lèvres de type Fréjus-Lenzbourg de production locale ;
- **442** : fond plat (sur pied annulaire) d'amphore gauloise à pâte très cuite, verdie, d'origine locale ;
- **443** : fond plat (sur pied annulaire) d'amphore gauloise (5 fr.) d'origine locale ou régionale.

Italie

- **444** : lèvre appartenant peut-être à une Dr. 22 de Campanie (pâte sableuse beige à dégraissants de grains volcaniques noirs et roses ainsi que de quartz et mica).

Espagne

- **445** : lèvre de Pascual I (milieu du I^{er} s. av.-premier quart du I^{er} s. de n.è.) portant PHIL(IP)/(P)VS T[--- lig. IP sur le col (Brentchaloff, Rivet 2003, p. 598, n° 26) ; cette graphie de Philippus n'est pas encore répertoriée sur ce type d'amphore de Léétanie ;
- **446** : lèvre de Dr. 7-11 ;
- **447-448** : lèvres de Dr. 2-4 de Tarraconaise ;
- **449** : lèvre de Dr. 20 de Bétique (période Flaviens-Antonins) ;
- **450** : lèvre de Dr. 20 de Bétique (période antonine).

Verre

Toutes les pièces sont monochromes :

- **451** : bord de coupe à panse côtelée et lèvre meulée de forme Is. 3b (fin République/début Auguste-Trajan) ; côtes larges et proéminentes ; verre moulé, bleu-vert ;
- **452** : bord de coupe à décor de godrons (ou en forme de grains de riz) de forme proche de Is. 21, AR 45 (Flaviens-Hadrien) ; verre de technique indéterminée, blanc opaque ;
- **453** : bord de gobelet à lèvre coupée et retouchée de type Is. 34, AR 37 (Tibère/Claude-II^e s.) ; verre soufflé, blanc opaque ;
- **454** : fond apode ombiliqué (appartenant peut-être à un balsamaire) ; verre soufflé, blanc opaque ;
- **455** : bord de gobelet à lèvre coupée et retouchée de type Is. 34, AR 37 (Tibère/Claude-II^e s.) ; verre soufflé, blanc opaque ;
- **456** : fond apode ombiliqué de flacon (balsamaire ou aryballe) ; verre soufflé, incolore ;
- **457** : fond apode ombiliqué de flacon (balsamaire ou aryballe) ; verre soufflé, incolore ;
- **458** : bord de coupe à lèvre épaissie de la série Is. 35/116, AR 38 (Néron/Flaviens-troisième quart du III^e s.) ; verre soufflé, vert d'eau pâle ;
- **459** : bord à lèvre étirée et épaissie formant marli de coupe de forme Is. 42a, AR 80 (Néron/Flaviens-III^e s.) ; verre soufflé, incolore ;

- **460** : bord évasé à lèvre épaissie de coupe Is. 42a, AR 80 (Néron/Flaviens-III^e s.) ; verre soufflé, incolore ;
- **461** : bord de coupe de type AR 14 (Flaviens-milieu III^e/IV^e s.) ; verre soufflé, opaque, blanc ;
- **462** : bord à marli retombant de coupe de forme AR 16.2 (Claude/Néron-milieu III^e s.) ; verre de technique indéterminée (moulé ?), vert émeraude ;
- **463** : bord de coupe à marli à décor de festons rapporté sur la lèvre éversée et épaissie de type proche de AR 82 (milieu II^e-milieu III^e s.) ; verre soufflé, incolore ;
- **464** : bord de coupe à lèvre ourlée, repliée vers l'extérieur, Is. 44a/115, AR 109.1 (fin Tibère/Claude-IV^e s.) ; verre soufflé, incolore ;
- **465** : bord de coupe à lèvre ourlée, repliée vers l'extérieur, Is. 67b, AR 118.1 (Tibère-II^e s.) ; verre soufflé, bleu-vert très pâle ;
- **466** : bord de coupe (3 fr., dont 1 provenant de la c.5f) de type indéterminé (imitation de sigillée), peut-être Is. 87 ; verre moulé, incolore ;
- **467** : bord de coupe à décor de stries externes ; pâte de verre de technique indéterminée, blanc jaunâtre ;
- **468** : fond de coupe ou d'assiette à pied annulaire massif ; verre moulé, blanc opaque ;
- **469** : fond de coupe sur pied annulaire en pâte de verre ; verre moulé, blanc.
- **470** : fond d'assiette ou de plat à pied annulaire massif ; verre moulé, incolore ;
- **471** : fond de coupe ou de bouteille à pied annulaire évasé ; verre soufflé, blanc opaque.
- **472** : bord d'assiette à lèvre étirée et épaissie formant marli de type indéterminé ; verre soufflé, incolore ;

Marbre

- **473** : fragment supérieur d'un pilon (broyeur) de mortier (voir par ex. Baudoin, Liou, Long 1994, p. 100 et fig. 88) représentant une tête d'échassier, peut-être une grue.

Bronze

- **474** : anneau en alliage cuivreux.

Tabletterie

- **475** : applique sculptée en forme de guirlande de fleurs ;
- **476** : dé.

Monnaie

- M3** Denier : 3,55 g (inv. M.2).
 Av. T CAESAR IMP-VESPASIANVS - tête à dr.
 R/ IOVIS-CVSTOS - Jupiter à g.
 RIC 211 ; BMC 305-309.
 76-79 apr. J.-C. Période 3.

Commentaire sur la chronologie. Dans le domaine des céramiques fines, les deux objets les plus récents sont vraisemblablement, en sigillée claire A, ceux qui sont les moins bien cernés par les typo-chronologies (les autres types apparaissent dès l'époque flavienne) :

- la forme (n° 363) Hayes 14B (Lamb. 3b1) est datée, à Vintimille (Lamboglia 1958, p. 266), de la fin du II^e siècle ; il y a tout lieu, cependant, d'émettre des doutes sur cette chronologie basse ;

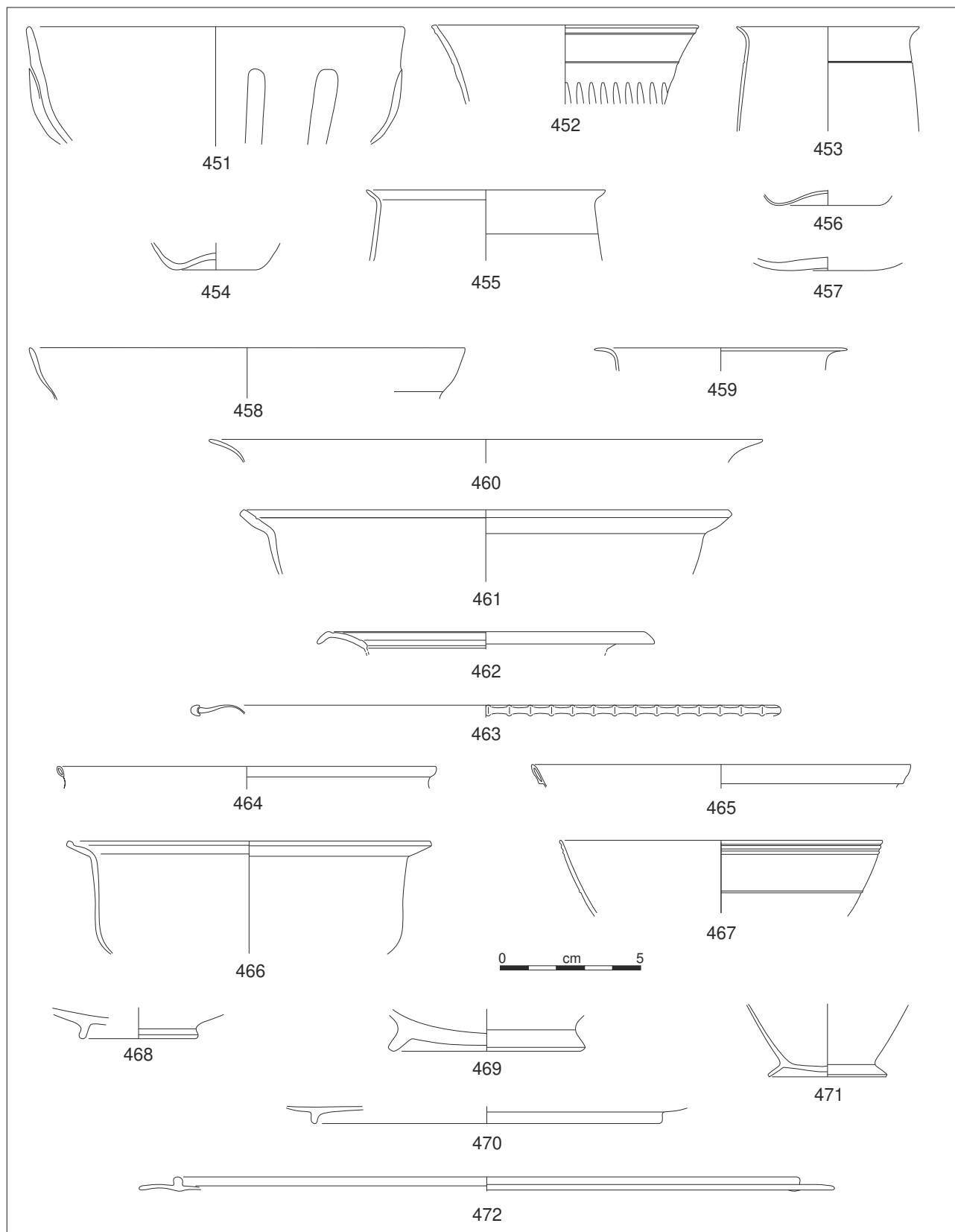


Figure 96 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur IV (c.5e/5f/5g/5h).
Verre (451-472) (dessin L. Rivet).



Figure 97 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 4, secteur IV (c.5e/5f/5g/5h).
Marbre (473), bronze (474), tabletterie (475-476) (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ).

- la forme (n° 364) Hayes 34, tardive selon cet auteur (fin du II^e-début du III^e siècle), est cependant connue à *Ostia* dans un contexte de la première moitié du II^e siècle (Carandini, Tortorella/*Atlante* 1981, p. 29, tav. XV, 3).

On pourrait donc proposer, à partir de ces documents, une datation dans la première moitié du II^e siècle, plus précisément dans les deuxième et troisième décennies compte tenu de l'absence de sigillée claire B, une chronologie que ne contrediraient pas le reste du matériel et, en particulier, les céramiques culinaires africaines ou les sigillées du sud de la Gaule dont certaines formes sont introduites sur le marché à partir du début de l'époque flavienne et dont certains décors devraient correspondre à la période de la fin des Flaviens et du début des Antonins, dans les années 90/110. C'est dans ce cadre que seraient mis sur le marché des vaisselles hors du catalogue classique comme cette coupe (n° 387) apparentée à la forme Drag. 33, à la panse décorée à la barbotine, et cette autre (n° 388) d'une forme apparentée au type Drag. 24/25 dont le haut bord est assorti d'un décor de godrons excisés en lieu et place de l'habituel guillochis.

Plusieurs des fragments de lampes s'insèrent de façon cohérente avec ces céramiques, comme la *firmalampe* (n° 400), une forme abondamment commercialisée durant l'époque flavienne et le II^e siècle, ou la marque Fortis (n° 401) issue d'une officine en activité à partir des années 70/80.

Dans ce contexte, la présence de deux bouilloires doit également être soulignée car ce sont des récipients relativement peu diffusés et/ou, en tout cas, peu ou mal documentés dans les publications : l'une est sûrement d'origine africaine (n° 377) et l'autre probablement orientale (n° 378), avec une morphologie sensiblement différente de celle déjà rencontrée dans un horizon inférieur (secteur I, c.8, n° 10).

Les céramiques communes livrent le contingent habituel des coupes en céramique commune engobée, des récipients en culinaire micacée et des pots et coupes en pâte claire calcaire.

Il est encore difficile de distinguer les amphores produites à Fréjus, même à partir de leur seule morphologie, de celles qui, de profils identiques, ont pu l'être dans la proche région. En revanche, des preuves ont été apportées de l'origine locale des amphores de Lenzbourg (nos 440-441), un «type singulier, peu répandu» (Brentchaloff 1988 ; Brentchaloff, Picon 1990) à partir de la fin du I^{er} et au II^e siècle.

Les formes de la vaisselle en verre ne contrarient pas une chronologie dans la première moitié du II^e siècle.

INTERPRÉTATION

Les aménagements dans ce secteur n'ont aucune conséquence sur l'organisation générale de la voie et la fouille n'a pas conduit à individualiser des recharges particulières dans les niveaux de circulation. En revanche, au sud, les pierres disposées transversalement, si elles représentent bien un alignement continu en avant du dallage, apparaissent comme une volonté de créer un obstacle à la circulation des charrois et de tenter de mettre la surface dallée à l'abri des boues transportées par le ruissellement.



Figure 98 - «Nord-Est cathédrale». Phase 4, secteur I au terme de la fouille de 1981. On distingue nettement l'alignement de façade sur le *cardo* Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet, 1981 nec97).

CONCLUSION

Les éléments de datation sur lesquels repose cet environnement urbain sont ténus mais nettement distincts de la phase précédente.

Les changements dans la physionomie de l'îlot occidental (secteurs I et II), du moins dans sa présentation frontale (**fig. 98**), sont radicaux alors que la voie conserve son paysage antérieur avec la bipartition entre un portique oriental et une chaussée couverte de cailloutis au nord (secteur III) poursuivie par une aire dallée (au sud du secteur IV) dont l'étendue est désormais réduite à l'ouest.

Le moins mal connu des bâtiments est la boutique (C) ouverte dans l'angle d'un immeuble dont l'ampleur de l'emprise échappe. Boutique ou taverne, son activité paraît devoir requérir un espace extérieur qui se traduit par l'aménagement d'une sorte de terrasse (ou trottoir étroit) ; c'est là un exemple supplémentaire d'un phénomène déjà constaté, dans d'autres quartiers de Fréjus, d'un propriétaire qui accapare à son profit une partie de l'espace public dont relève le statut des voies.

Immédiatement au sud, le bâtiment de forme trapézoïdale (E) doté d'une large ouverture reste de fonction inconnue.

Plus au sud enfin, et en contrebas, pour le grand bâtiment partiellement reconnu (F), on ignore également la destination puisqu'aucun niveau d'occupation était conservé. L'ambiance publique octroyée par l'aire dallée adjacente renforce cependant l'hypothèse d'une nature analogue pour cette construction semi-monumentale bornée de piliers.

L'ensemble de ces remaniements repose sur une chronologie relative appuyée sur les enchaînements architecturaux et sur une chronologie absolue issue uniquement du bâtiment nord-ouest où le *terminus* semble se placer au début du II^e siècle, soit un écart d'environ une génération avec la phase précédente.

Enfin, on constate que, à l'occasion de ces reconstructions qui s'adaptent plus ou moins aux aménagements antérieurs, l'alignement continu des façades occidentales a été légèrement déplacé, mordant de 0,10 ou 0,20 m sur la voie.

LE III^e SIÈCLE

(PHASE 5)

En plusieurs zones (fig. 99) a été mise en évidence une réfection générale de la rue qui se traduit par un fort exhaussement des niveaux de circulation ; mais, une fois encore, du fait du ravinement, tous les avatars de ces derniers n'ont pas été conservés, si bien que leur migration laisse dénudé l'extrados d'un égout installé au début de cette période.

SECTEURS I et II

On ne note aucun aménagement ou transformation dans les bâtiments des secteurs I et II à cette période.

SECTEUR III

Le fait majeur est la construction d'un nouvel égout collecteur et, secondairement, le réaménagement de la devanture de la boutique.

ARCHITECTURE

• L'égout collecteur (g)

L'égout (g) est construit au long de la colonnade du portique, dans l'espace de la chaussée ; il s'inscrit dans les remblais d'exhaussement dont la rue a déjà été pourvue à partir de la période flavienne (fig. 100).

Le piédroit ouest, construit en tranchée, est large d'environ 0,35 m. Celui de l'est apparaît comme une sorte de muret qui oblitère l'espace entre les colonnes (fig. 101), sans conséquence particulière car il était entièrement enterré (il culmine à NGF 20,86/20,76 m), bien que dénudé par la suite ; sa largeur est de 0,45/0,48 m et il est construit en tranchée dans le remblai (c.6g).

Il faut aussi considérer que toute la partie supérieure de l'égout, en particulier son extrados et le sommet de son piédroit ouest, sont rognés sur une trentaine de centimètres de hauteur, comme le montre la comparaison avec le profil en «T» que ce même égout présente

plus au sud, dans le secteur IV, où il est resté intact. C'est là le signe d'une usure considérable qui engage un déchaussement identique des niveaux de circulation ; on notera cependant que le sommet du piédroit oriental l'est beaucoup moins que le reste de l'ouvrage.

La largeur du canal est de 0,42 m et la hauteur de 0,66 m. Le radier (NGF 20 m) est en *tegulae* et la voûte, en plein cintre, est réalisée avec de gros fragments de *tegulae* maçonnés, assujettis dans une composition rayonnante et en éventail, tels des claveaux ; extérieurement, l'extrados ne culmine plus qu'à la cote NGF 20,81/20,84 m (au droit de la colonne).

• L'égout (h)

Venant du nord-est, un égout de gabarit domestique, (h, radier en *tegulae* à NGF 20,18 m), vient se jeter dans le collecteur (g) ; il peut avoir été élaboré postérieurement mais la fouille n'a pas permis de préciser ce point (fig. 102).

• L'égout (j)

On ne sait rien de ce petit égout vu en sape dans la berme orientale ; de direction nord-sud, il longe le mur de façade du *cardo*, 7. Sa position haute (radier à NGF 20,50 m) est trompeuse du fait de la disparition, sur trois à quatre décimètres, de la sédimentation sous le portique.

• Second trottoir occidental

À 2,10 m de la façade et se superposant au trottoir étroit de la phase précédente (fig. 103), un autre accotement, plus large, est matérialisé par un alignement de blocs usés formant bordure et limitant un niveau de circulation surélevé par rapport à la chaussée (c.5b). Son épiderme (NGF 21,27 m), sub-horizontale d'est en ouest et en pente sensible du nord vers le sud, est fait d'un bétonnage léger de chaux.

Il faut probablement associer à ce dispositif deux blocs, placés de part et d'autre de la façade de la boutique (sommet à NGF 21,71 m), dont l'un est un remploi (fig. 104) ; ils servent probablement à soutenir des poteaux en bois et, peut-être, un auvent, amovible ou non.

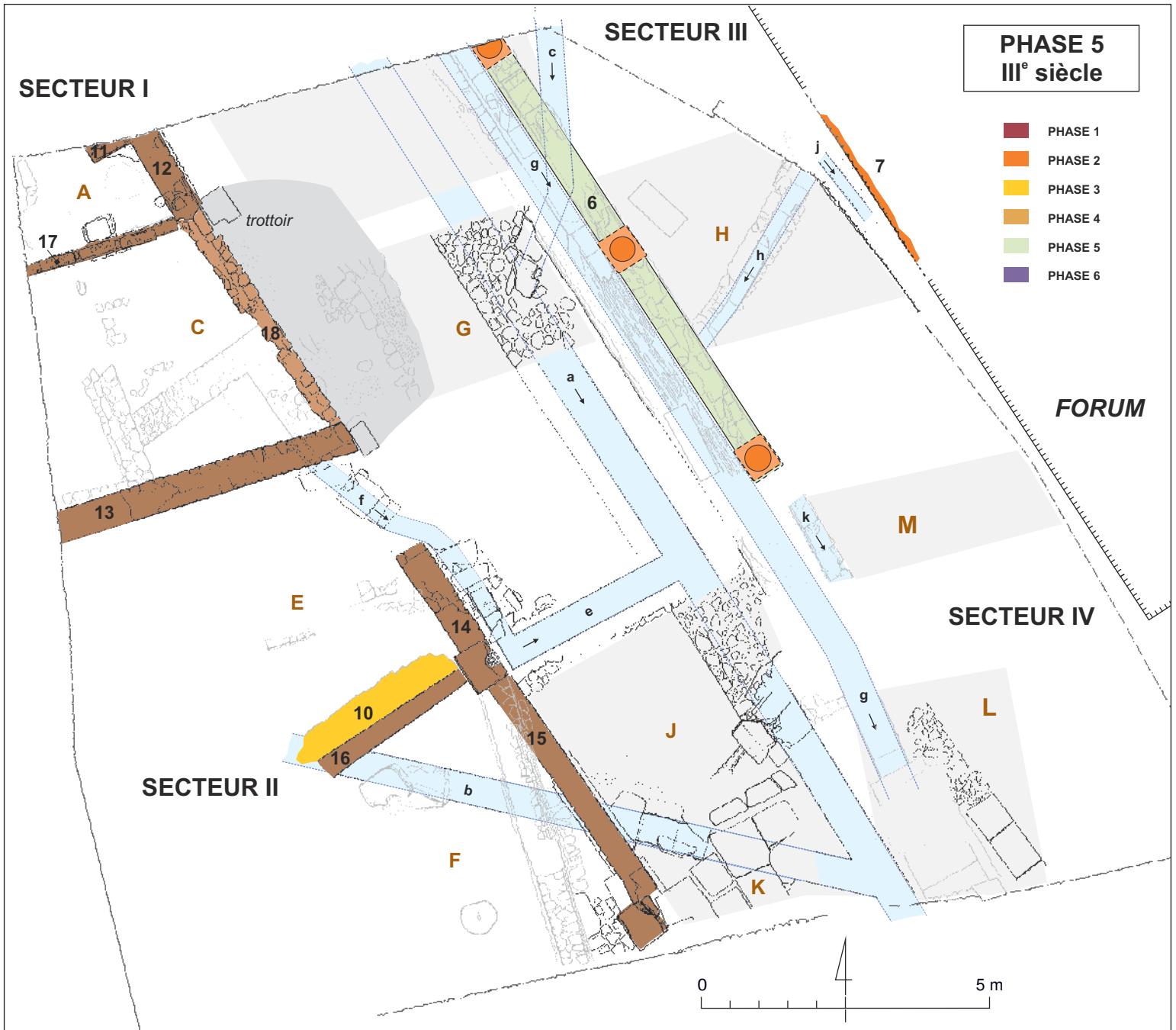


Figure 99 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5 : plan des vestiges (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

• **Niveaux de circulation**

Sur l'ensemble de la rue, qu'il s'agisse de la chaussée ou du trottoir sous portique, les niveaux de circulation établis après la construction de l'égout collecteur (g) ont été lessivés par l'érosion, comme le montre de façon éloquent l'usure de l'extrados de ce dernier, et leur absence altère profondément les conclusions chronologiques.

On peut s'interroger sur le décrochement que la maçonnerie du piédroit oriental de l'égout affiche dans la partie haute de son parement [en était-il de même pour le piédroit occidental ?], c'est-à-dire à son sommet, et qui pourrait être l'indice qu'un dallage était établi dans la continuité ; c'est ce qui expliquerait son relativement bon état de conservation, à l'inverse de ce que l'on observe à l'ouest, côté chaussée.



Figure 100 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur III.
Au premier plan, mur de façade 18 bordé d'un trottoir (en cours de fouille) ;
à l'arrière, égout collecteur (g) établi au long de la colonnade.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet, 1982).



Figure 102 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur III.
Égout (h) dérasé. Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet, 1982).



Figure 101 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur III.
L'égout collecteur (g) établi au long de la colonnade
et du muret d'entrecolonnement (sous la mire).
Vue prise vers le sud-est (cliché L. Rivet, 1982).



Figure 103 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur III.
Trottoir large au long du mur 18 de la boutique.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet, 1982).



Figure 104 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur III.
Vu en coupe, bloc de rempli plaqué contre la façade.
Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet, 1981).

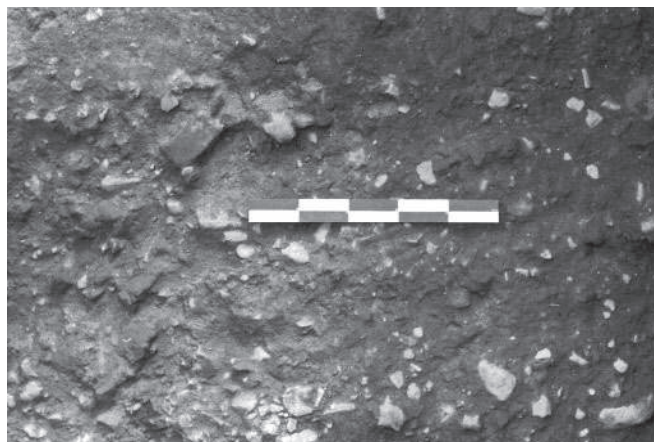


Figure 105 - Phase 5, secteur III. Niveau de circulation (c.5f/5j)
formé d'un cailloutis compact (cliché L. Rivet, 1982).

STRATIGRAPHIE

Paradoxalement, les sols conservés de la rue tels qu'ils se présentent sur la coupe (NGF 20,70/20,60 m pour la chaussée, en creux, et 20,65 m sous le portique, sub-horizontale) sont ceux de leur dernier état d'utilisation qui, en fait, correspondent vraisemblablement à ceux qui étaient en place à la veille de l'établissement de l'égout, ces sols ayant été remis au jour par l'érosion.

• Second trottoir occidental

Seule la banquette occidentale, parce que chaulée, semble avoir échappé aux ravinements et gardé son allure d'origine. Le bétonnage léger de chaux (c.5b) forme le sol du trottoir, en occultant le précédent, et repose en partie, à l'est, sur de la chaux pure, des fragments de béton et de la terre mêlée à des éléments de destruction (c.5d).

• Égout (g) et niveau de circulation de la voie

Pour la chaussée, le niveau de circulation est constitué d'un cailloutis extrêmement dur (c.5f) ancré dans une terre marron foncé, parfois noirâtre ou marron orangé (c.5j), avec ménisques sablonneux (fig. 105). Ce sol est en pente d'ouest (NFG 21,06 m) en est (NGF 20,60 m).

À l'ouest, la tranchée de construction (c.5e) de l'égout (g) est ouverte à partir du niveau 5j.



Figure 106 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur III.
Niveau de circulation (5g/5h) sous le portique.
Vue prise vers le nord-ouest (cliché L. Rivet, 1982).

• Niveau sous le portique

La stratigraphie présente quatre fines couches superposées, c.5o, de l'argile violacée supportant c.5n (fig. 106), un cailloutis homogène extrêmement compact (NGF 20,56 m) puis des remblais c.5h et 5g, bruns et d'aspect sablonneux, sur lesquels étaient écrasés à plat (NGF 20,64 m) des tessons de céramiques, d'amphores et des fragments de *tegulae*.

CHRONOLOGIE

• Niveau de circulation de la voie et égout (g), c.5j (fig. 107)

Sigillée claire C

- [non ill.] : fr. de bord de Hayes 50.

Sigillée italique

- 477 : estampille sur fond d'assiette, dans un cartouche rectangulaire, sur deux lignes, accostées d'un vase à une anse, --]ATEI / ---]TI

Estampille de CN. ATEIVS XANTHVS (OCK 316.1, cartouche 151) dont l'activité est attestée à Pise entre 5 av. et 20 de n.è. (Rivet 2005, n° 13).

Céramique commune à pâte claire

- 478 : coupe-mortier à listel dont le bec verseur n'est pas conservé (2 fr.).

Amphore

Espagne

- 479 : lèvre de Dr. 2-4 de Tarraconaise (2 fr.).

- 480 : lèvre de forme indéterminée ;

- 481 : pointe.

Commentaire sur la chronologie. Dans un ensemble de matériel céramique très concassé (201 tessons), des miettes de sigillée claire C, parmi lesquelles un fragment de bord de forme Hayes 50, fournit une indication chronologique pour une mise en place postérieure aux années 220/230.

• Niveau de circulation de la chaussée c.5f (fig. 108)

Sigillée claire C

- 482 : assiette de forme Hayes 50.

Sigillée claire A

- 483 : bord de coupe Hayes 14B, très proche du profil Lamb. 3b1.

Céramique métallescente

- 484 : fr. de panse de gobelet portant un décor végétal excisé de tiges et feuilles ; engobe non grésé orangé et brun métallescent ; phase 5 des ateliers de Gaule du Centre.

Sigillée italique

- 485 : bord d'assiette à paroi concave de type *Consp.* 18.2 ;

- 486 : bord légèrement oblique d'assiette du type Goud. 1 (évolution c à paroi amincie)/*Consp.* 1.1, variante gracile (à rapprocher cependant de *Consp.* 7.2) ;

- 487 : bord de coupe carénée à haut rebord vertical de forme *Consp.* 27.1 (2 fr.), représentative de la période Tibère-Néron.

Céramique culinaire

- 488 : bord de couvercle à lèvre quadrangulaire (15 fr.), à pâte brune, d'origine non déterminée.

Céramique culinaire micacée varoise

- 489 : plat de forme 6a (Rivet 1982).

Céramique commune à pâte claire

- 490 : bord de pot à panse verticale et lèvre en amande ;

- 491 : bord de pot à panse légèrement évasée et lèvre en amande ;

- 492 : bord de pot à panse verticale et lèvre en amande (5 fr.).

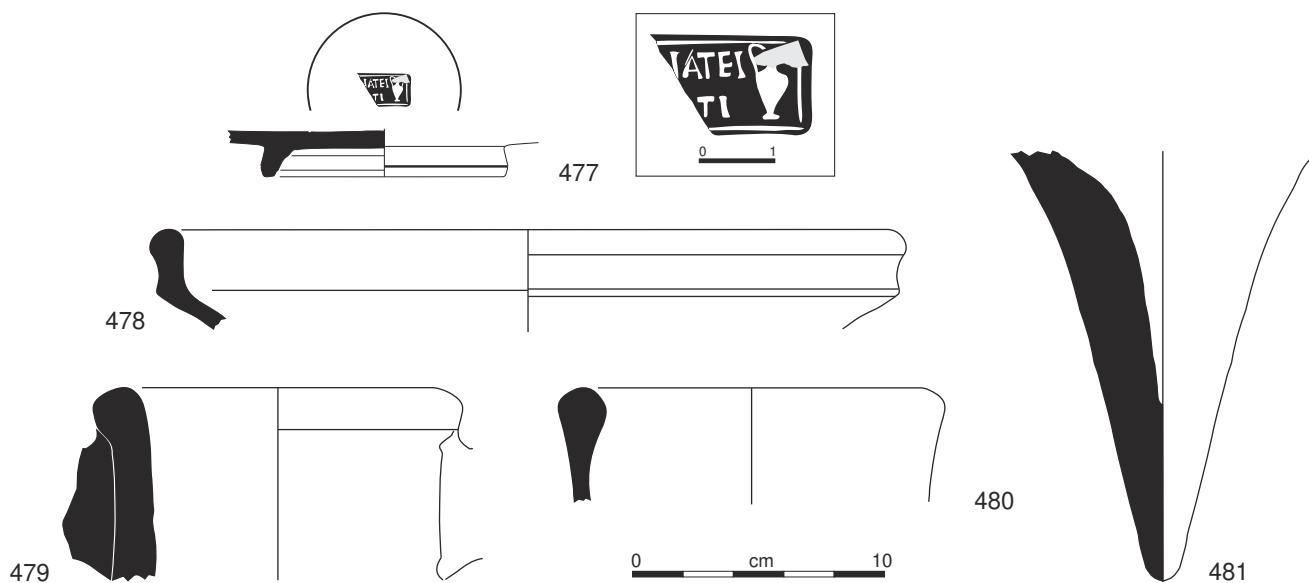


Figure 107 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur III (c.5j).
Sigillée italique (477), céramique commune à pâte claire (478), amphore (479-481) (dessin L. Rivet).

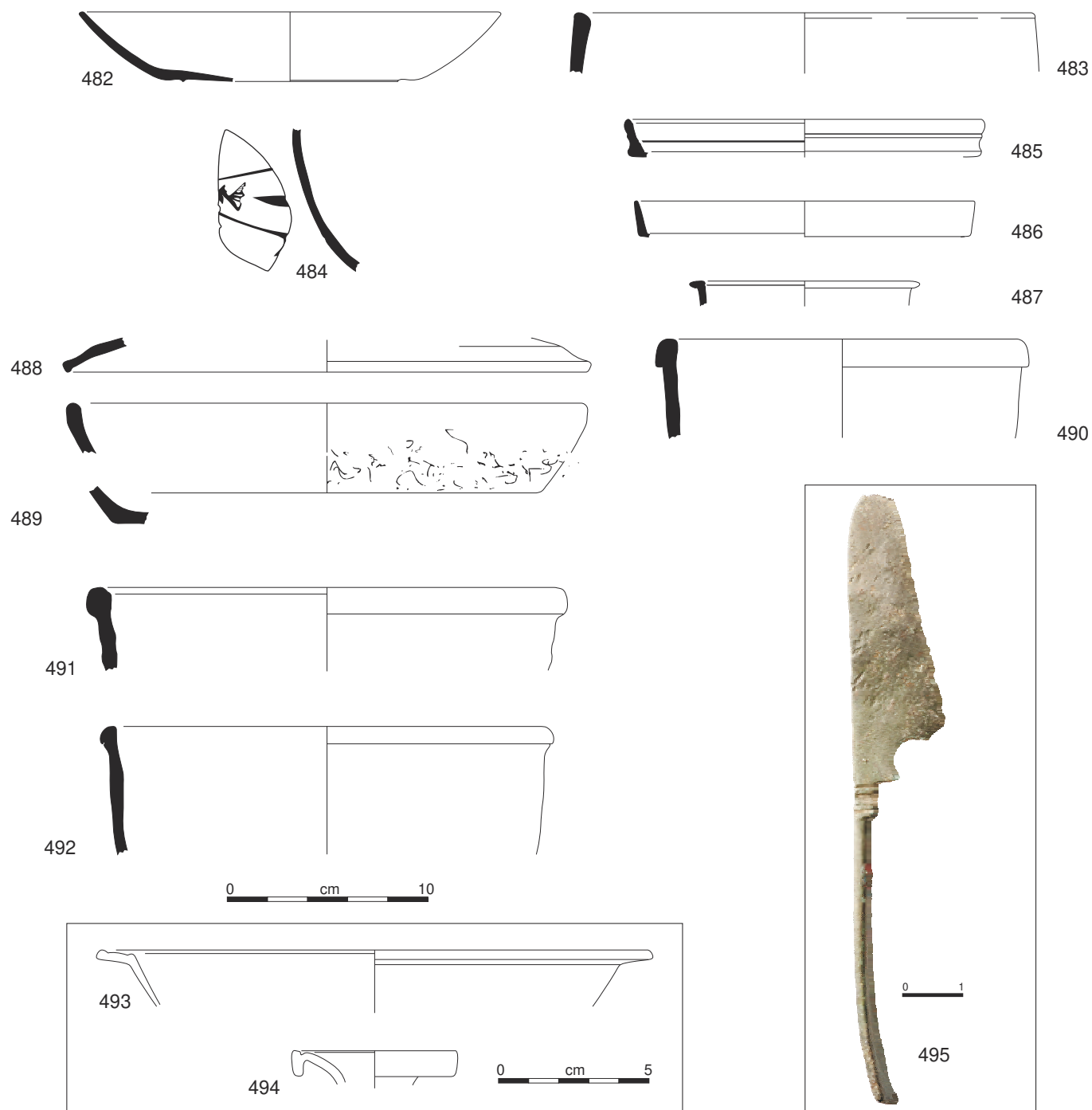


Figure 108 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur III (c.5f).

Sigillée claire C (482), sigillée claire A (483), céramique métallescente (484), sigillée italique (485-487), céramique culinaire (488), céramique culinaire micacée varoise (489), céramique commune à pâte claire (490-492), verre (493-494), bronze (495) (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

Verre

- **493** - bord d'assiette à lèvre en marli ; verre de technique indéterminée (moulé ?), blanc opaque.
- **494** - goulot de bouteille de forme AR 156/160 (I^{er}-III^e s.) ; verre soufflé, vert d'eau pâle.

Bronze

- **495** : demi-force.

Monnaie

- M4** PB d'*Antipolis* : 2,20 g (inv. M.71).
Av. Tête à dr.

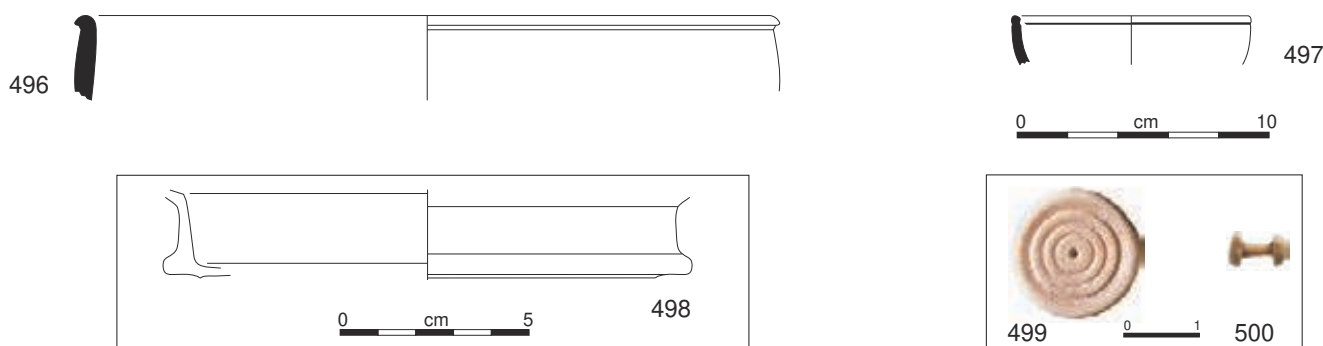


Figure 109 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur III (c.5b/5c/5d).
Sigillée du sud de la Gaule (496-497), verre (498), tableterie (499-500) (cliché P. Groscaux, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

R/ Victoire couronnant trophée.
RPC I, 532.
43-23 av. J.-C. Période R7B.

Commentaire sur la chronologie. Les indications chronologiques reposent, comme pour l'ensemble sous-jacent, sur une grande quantité de miettes de sigillée claire C (148 fragments sur un lot de 979, fig. 20) et de céramiques plus anciennes. S'inscrit dans ce lot, à nouveau, une coupe Hayes 14B de sigillée claire A (n° 483), déjà rencontrée dans les niveaux précédents. On relèvera un gobelet de céramique métallescente de médiocre qualité (n° 484), vraisemblablement originaire du centre de la Gaule (II^e-III^e siècle) plutôt que des ateliers de Bourgogne. On soulignera la grande quantité de clous.

• **Second trottoir occidental c.5b/5c/5d (fig. 109)**

Sigillée claire C

- [non ill.] : fr. informe.

Sigillée du sud de la Gaule

- **496** : bord de Drag. 37 ;
- **497** : bord de Ritt. 8.

Verre

- **498** : coupe à paroi verticale et fond plat (imitation de sigillée) vraisemblablement à rapprocher de la forme Is. 22/AR 9 (I^{er} s.) ; verre moulé monochrome, vert sombre.

Tableterie

- **499** : jeton dont la face supérieure est décorée de trois gorges concentriques et dont le centre, en cuvette, n'est pas perforé (Béal 1983, A. XXV, 1) ;
- **500** : sorte de petite bobine monobloc composée de deux pseudo demi-sphères opposées de part et d'autre d'une tige : agrafe à double bouton.

Commentaire sur la chronologie. Ces niveaux supérieurs du trottoir occidental (c.5b et 5d) apparaissent comme un contexte indemne des phénomènes d'érosion qui ont touché le reste de la rue mais ils ne fournissent pas beaucoup de mobilier (190 fragments

de céramiques et amphores, fig. 20) et aucun élément utile pour la chronologie, sauf à considérer le fragment de sigillée claire C (après 220/230) ainsi qu'un tesson informe de céramique commune à pâte kaolinitique (surface gris-blanc, production de la région du Verdon dans le Haut-Var) représentatif de la deuxième moitié du II^e ou du début du III^e siècle.

• **Tranchée de construction de l'égout (g) c.5e (fig. 110)**

Sigillée claire C

- (non ill.) : 2 fr. informes.

Céramique culinaire africaine

- **501** : couvercle de forme Hayes 196 (3 fr.).

Sigillée du sud de la Gaule

- **502** : assiette Drag. 18 (6 fr.).

Sigillée italique

- **503** : sur fond d'assiette ou de plat, estampille vraisemblablement dans un cartouche rectangulaire, sur deux lignes, --]REST / [---] Les lettres de la deuxième ligne sont peu lisibles mais il s'agit très probablement d'une estampille de (CN.) ATEIVS CRESTVS + EVHODVS (OCK 286.1) dont la production, localisée à Pise, est effective entre 5 av. et 10 de n.è. (Rivet 2005, n° 10).

- **504** : sur fond de coupe ou d'assiette, estampille *in planta pedis*, ---]E

Estampille très fragmentaire, non lue, dont il ne subsiste que la dernière lettre, sans doute un E. Par probabilité, elle pourrait se rapporter aux artisans les plus prolifiques qui ont signé dans ce type de cartouche comme, par exemple, *Ateius*, *L. Gellius*, voire *Me()* ou *C.Me()* (Rivet 2005, n° 21).

Céramique culinaire italique

- **505** : couvercle (17 fr.) de forme Aguarod Otal 3.

Céramique culinaire micacée varoise

- **506** : plat de forme 13b var. (Rivet 1982), sans préhension conservée.

Céramique commune italique

- **507** : fond de mortier.

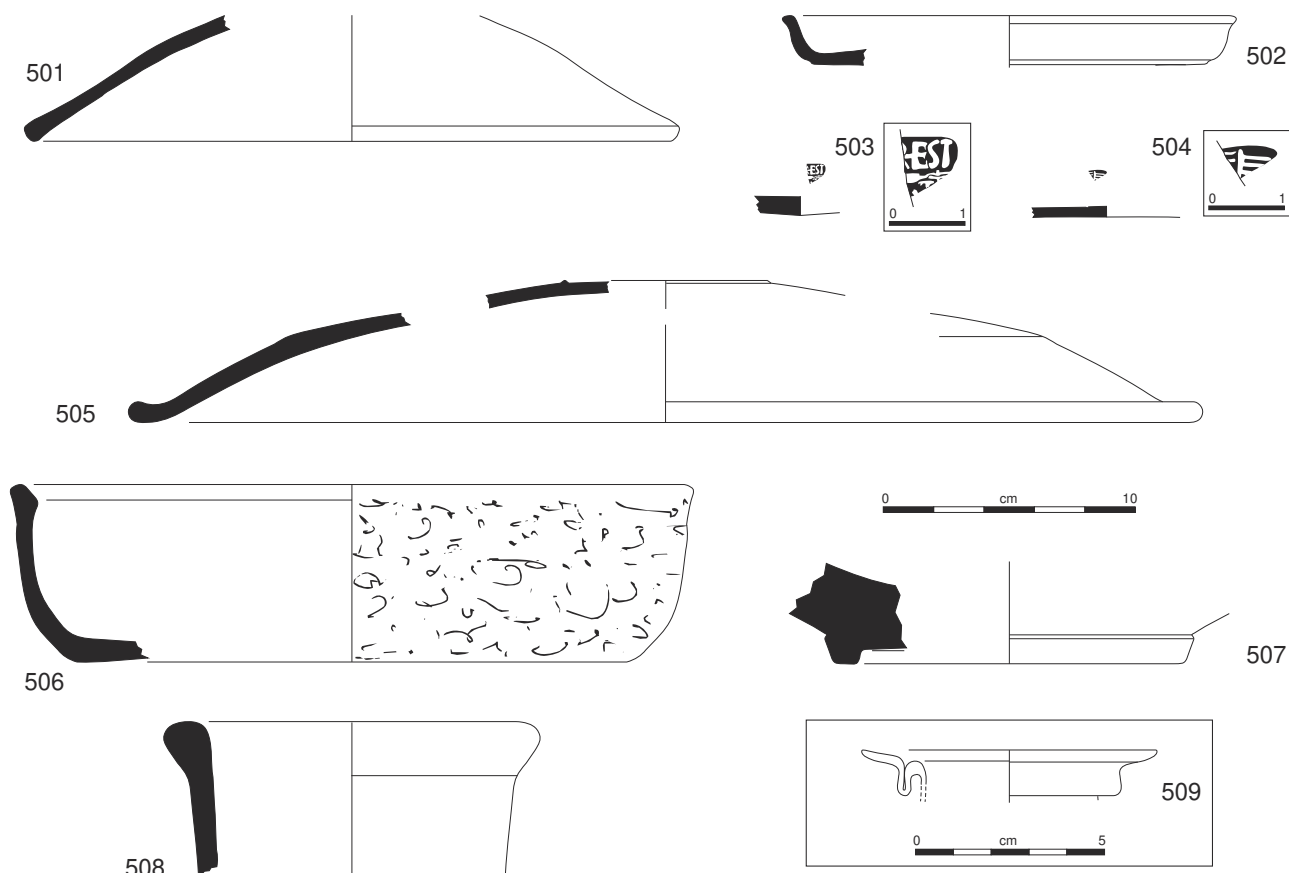


Figure 110 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur III (c.5e).

Céramique culinaire africaine (501), sigillée du sud de la Gaule (502), sigillée italique (503-504), céramique culinaire italique (505), céramique culinaire micacée varoise (506), mortier italique (507), amphore (508), verre (509) (dessin L. Rivet).

Amphore

- 508 : lèvre de forme indéterminée, pâte brun orangé.

Verre

- 509 : embouchure en collerette de vase à liquide à lèvre étirée et épaissie avec repli de la paraison sous le bord formant bandeau (Arveiller-Dulong, Nenna 2005, n° 39, fin du I^{er}-II^e s. ; à rapprocher également de la forme AR 84) ; verre soufflé, vert-jaune.

Monnaie

M5 As (1/2) 5,85 g (inv. M.73).
Av. [IMP DIVI F] - têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa.
R/ [COL NEM] - crocodile et palmier.
RPC I, 522 (série I) ou 523 (série II).
27-2 av. J.-C. Période Ia.

Commentaire sur la chronologie. Le matériel céramique (333 fragments) provenant du comblement de cette tranchée liée à la construction de l'égoût collecteur (g) contient, à côté d'une forte proportion de vaisselles (et d'une monnaie) résiduelles, des éléments de sigillée claire C qui placent son intervention après les années 220/230 soit, peut-être, dans le deuxième ou le troisième quart du III^e siècle, ou peu après.

• Portique, niveau de circulation c.5o/5n (fig. 111)

Sigillée claire C

- 510 : bord d'assiette Hayes 50.

Sigillée claire A

- 511 : bord de plat (2 fr.) à marli horizontal légèrement pendant Hayes 6B.

Sigillée italique

- 512 : bord d'assiette à paroi haute oblique *Consp.* 3 ;

- 513 : bord d'assiette *Consp.* 3 ;

- 514 : coupe à fond plat et paroi convexe redressée proche de *Consp.* 9.1.2 (entre milieu Auguste et début Tibère). La forme n'est pas fréquente ; elle est représentée sur le Magdalensberg (Schindler, Scheffenecker 1977, taf. 11, n^{os} 16 à 21) dans des versions à paroi sensiblement plus épaisse (sous les signatures de C. Sertorius, Hetaerus) ; paroi plus épaisse également à Rödgen (Schönberger, Simon 1976, taf. 15, n° 246) ; en revanche, un exemplaire à paroi semblable a été découvert dans le dépôt d'atelier de la via Nardi à Arezzo (Kenrick 1997, fig. 1, n° 5).

Cette coupe porte une estampille dans un cartouche rectangulaire bordé d'un filet interne en haut (et à dr. ?), ---|TORI

L'estampille est incomplète à g. et la place de la partie restante, si elle est centrée dans le cercle interne, laisse envisager une marque

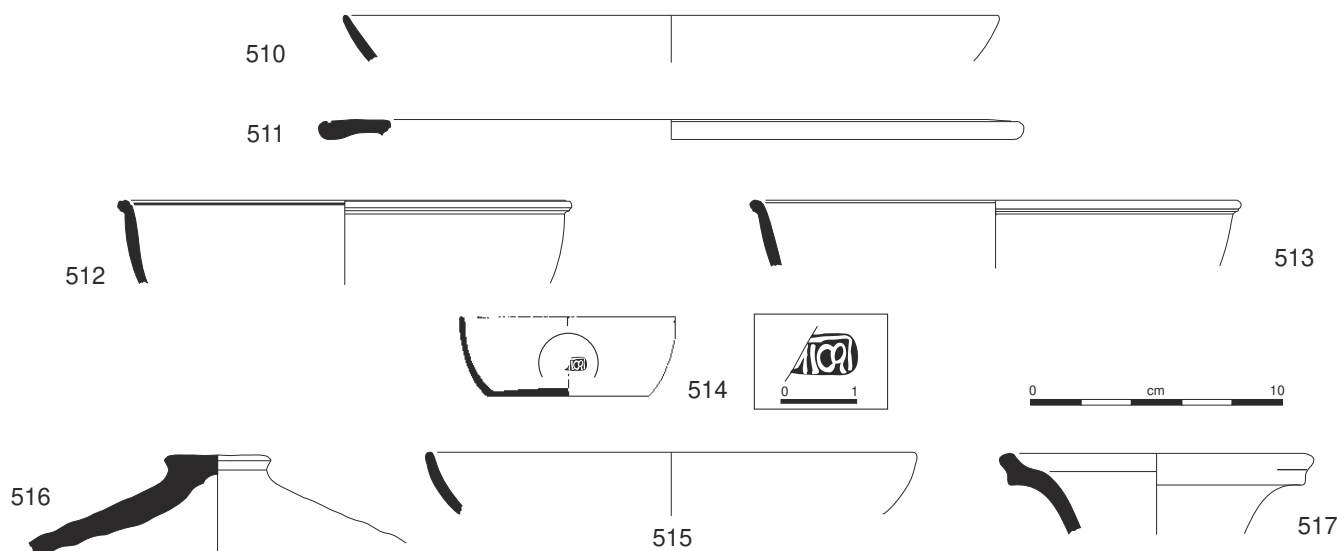


Figure 111 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur III (c.5o/5n).
Sigillée claire C (510), sigillée claire A (511), sigillée italique (512-514), céramique commune engobée (515),
céramique commune à pâte grise (516), céramique commune à pâte claire (517) (dessin L. Rivet).

longue qui est couverte par les traces de la cassure. Avec les lettres conservées, OR ligaturées, précédées d'un I ou d'un T (le I final pouvant se confondre avec un filet vertical d'encadrement), les possibilités désigneraient C. Sertorius d'Arezzo dans la série OCK 1911, actif entre 40 et 10 av., sans graphie de référence tout à fait satisfaisante (Rivet 2005, n° 16).

Céramique commune engobée/imitation de sigillée

- **515** : bord de coupe imitant une forme de campanienne (Rivet 2002, forme 1).

Céramique commune à pâte grise

- **516** : bouton de couvercle.

Céramique commune à pâte claire

- **517** : bord de cruche à lèvres en bandeau fortement étirée vers l'extérieur.

Monnaie

M6 As : 7,25 g. (faux coulé) (inv. M.75).
Av. L AEL AVR CO-MM AVG P] FEL - tête à dr.
R/ [...]XVII[...] - figure à g., portant un casque et tenant un bouclier.
RIC -; BMC -. Cette pièce semble être inédite.
191-192 apr. J.-C. Période 7b.

• Portique, niveaux de circulation c.5g/5h (fig. 112)

Sigillée claire C

- [non ill.] : fr. informe.

Sigillée claire A

- **518-519** : bords de coupes Hayes 9B, non guillochés.

Lampe

- **520** : fond portant une marque : ---]H ou H[--- ; pâte orangée, micacée, engobe orangé.

Amphore

Gaule

- **521** : col de G.4 d'origine locale ou régionale.

Espagne

- **522** : lèvres de Beltrán IIB (le tesson se situant au niveau de l'attache de l'anse, le dessin du profil extérieur de la lèvre n'est pas fiable).

Afrique

- **523** : lèvres et anse non jointives (4 fr.), à pâte orangée, se rapportant à une Africaine IIA ou à une forme Ostia XXIII ou LIX ;

- **524** : pointe.

Commentaire sur la chronologie. Les fines couches horizontales fouillées sous le portique (c.5o et 5n d'une part [198 fragments], puis 5g et 5h au-dessus [211 fragments]) contiennent un matériel peu abondant mais chronologiquement placé sous la direction d'un bord d'assiette Hayes 50 en sigillée claire C (n° 510) qui provient d'ailleurs des niveaux inférieurs, plaçant ainsi la constitution de ces strates après les années 220/230.

S'il s'agissait bien d'une amphore Africaine IIA (n° 523), elle s'inscrirait dans cette période puisqu'elle est en usage entre la fin du II^e siècle et la première moitié du III^e siècle.

INTERPRÉTATION

On ne saurait dire si la construction du nouvel égout collecteur (g) intervient en remplacement du précédent (a), peut-être devenu partiellement inopérant, ou s'il remplit un rôle complémentaire, pour des raisons diverses. On ignore, en effet, ce qu'il en était de l'efficacité du réseau d'égouts installé antérieurement et de

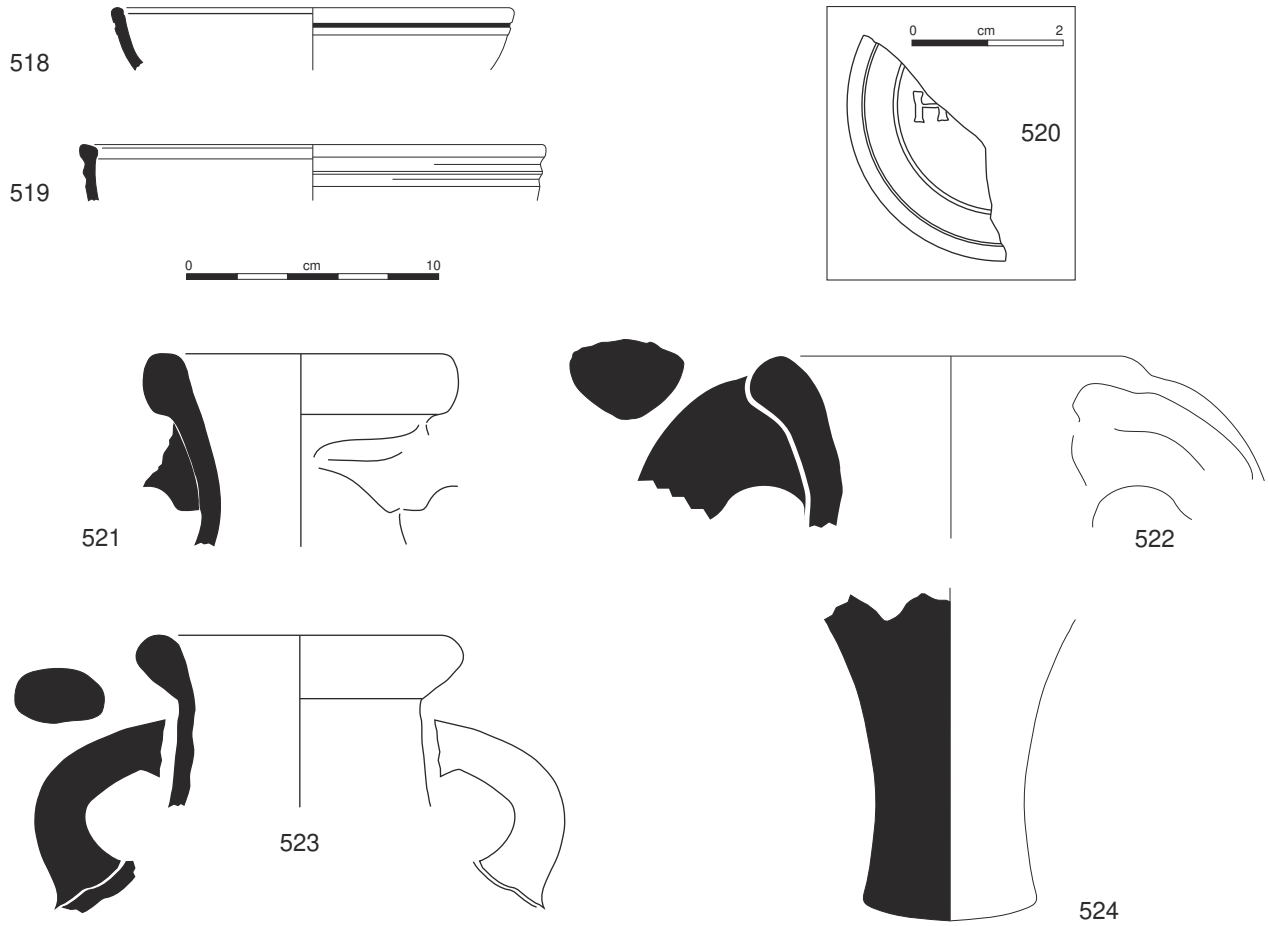


Figure 112 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur III (c.5g/5h).
Sigillée claire A (518-519), lampe (520), amphore (521-524) (dessin L. Rivet).

la date des effondrements qu'ils connaissent, ici ou là, puisque ces cavités conservent longtemps leur capacité d'aspiration, y compris en ce qui concerne le matériel archéologique.

L'aménagement d'un nouveau collecteur en position « haute » conduit à considérer que les sols de circulation avaient atteint un niveau nettement plus élevé que ce que donne à voir le profil de coupe (fig. 113), en amplifiant



Figure 113 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur III. Profil stratigraphique du *cardo maximus* (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

le phénomène d'exhaussement constaté depuis l'origine ; phénomène naturellement inévitable pour les égouts puisque c'est le fil qui commande l'écoulement.

Telle que se présentait la rue aux lendemains des travaux de terrassement, on constate que la hauteur sous toiture dans le portique, par exemple, a été très sensiblement réduite d'une cinquantaine de centimètres de que ce qu'elle était à l'origine, la partie inférieure des colonnes étant dorénavant masquée.

Désormais, la dégradation des sols, leur disparition et leur abaissement d'une vingtaine de centimètres sont les signes d'une carence manifeste dans l'entretien des zones publiques non couvertes ; une partie importante des maçonneries de l'extrados du collecteur (g) est arrachée et emportée et des brèches se créent dans la voûte, démontrant ainsi, par les profondes traces d'usure obliques, que les charrois circulent encore longtemps, le secteur III illustrant d'ailleurs un va-et-vient entre la chaussée et le portique ; l'usure des matériaux en terre cuite est telle qu'elle laisse supposer un trafic selon ce mode qui a duré plusieurs décennies.

Comme pour la période précédente, le trottoir occidental, réaménagé, n'existe que dans la partie nord du site, en prise avec l'ouverture de la boutique et, apparemment, à son seul bénéfice.

SECTEUR IV

Le tracé de l'égout (g), venant du nord (secteur III), s'écarte de l'alignement de la colonnade pour marquer une très faible inflexion vers l'ouest, sans doute pour rejoindre le prolongement du collecteur (a) et peut-être réutiliser (?) son conduit.

ARCHITECTURE

Malgré le phénomène d'érosion, ou à cause de lui, la tendance des édiles est de faire surélever les niveaux dans la rue et cet exhaussement impose de construire l'égout (g) en position « haute » (extrados à NGF 20,34 m).

• L'égout (g)

Il faut distinguer deux segments.

Immédiatement au sud de la colonnade, l'égout (g) présente les modules et la technique de construction en tous points identiques à ceux observés dans le secteur III ; la seule différence est apparente car elle tient en une meilleure conservation de sa superstructure maçonnée.

Le segment sud de cet égout est, en revanche, conçu différemment, avec un canal de section quadrangulaire, large de 0,54 m et haut de 0,62 m (radier à NGF 18,91 m) ; il n'est plus voûté mais adopte une couverture de dalles larges de 1,10 m (surface à 19,69 m).

La fouille n'a pas permis d'observer la jonction entre ces deux options techniques.

• L'égout (k)

Dans le sondage M, le plan représente un radier d'égout en *tegulae* que l'on sait être en position haute d'après le journal de fouille mais qui n'apparaît pas sur la coupe (voir fig. 11). On ne dispose pas d'information supplémentaire ce qui est fort dommage car cette construction s'inscrit en plein sur le tracé de la colonnade ! D'où vient-il ? De quand date-t-il ? Même s'il est en position haute (par rapport à quoi ?), il serait un indice supplémentaire pour conjecturer que la colonnade ne se poursuivait pas vers le sud.

STRATIGRAPHIE

Les travaux ont nécessité de surélever les niveaux de circulation mais l'érosion, en les arrachant, a pu remettre au jour les niveaux anciens.



Figure 114 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur IV. Niveau de circulation (5c) masquant le dallage, en K. Vue prise vers le nord (cliché P.-A. Février, 1980).

• **Niveau de circulation de la chaussée**

Comme dans le secteur III, la fouille a mis en évidence un niveau de circulation mais celui-ci représente la phase finale d'une période d'érosion et de non entretien qui a conduit au déchaussement de la partie haute de la maçonnerie de l'égout (g). De part et d'autre de ce collecteur, la surface de circulation, un cailloutis très dur (c.5a), horizontal (NGF 20,15 m), repose sur un remblai très compact, violacé (c.5b) et, par endroits, sur une terre sablonneuse (c.5c) puis sur une couche noire très charbonneuse et sur le comblement ennoyant en partie la maçonnerie du collecteur.

Au sud, le dallage établi à l'époque flavienne est désormais recouvert (**fig. 114**) par la même alternance de remblais (c.5b/c/d/e/f) supportant le niveau de cailloutis 5a (NGF 20,00 m).

CHRONOLOGIE

La cohérence de la stratigraphie (c.5a/5b/5c), tant à l'ouest qu'à l'est, est confortée par le mobilier céramique (par ex. 74 fr. de sigillée claire C).

On distinguera cependant deux phases, la première étant illustrée par l'épiderme d'un reliquat de sol (c.5c : 337 fragments de céramiques), la seconde par une série de recharges et un autre niveau de sol (c.5a/5b/5d) qui livrent un lot conséquent de mobilier avec 1069 fragments (**fig. 21**).

• **Sol (en J) c.5c (fig. 115)**

Sigillée claire C

- [non ill.] : 1 fr. informe.

Sigillée claire B

- **525** : marli d'assiette Desbat 1 ;
 - **526** : carène et fond de coupe Desbat 8 à surface brun mat ;
 - **527** : bord de pot Desbat 66.

Sigillée claire A

- **528** : bord de coupe Hayes 4B plutôt que 5 ;
 - **529-530** : bords de coupes Hayes 9A.

Céramique culinaire africaine

- **531** : bord de couvercle Hayes 182 ;
 - **532** : bord de casserole Hayes 194 ;
 - **533** : bord de marmite Hayes 197.

Céramique culinaire de Méditerranée orientale ?

- **534** : bord et fond de gobelet Marabini 68 à surface rouge et noire ;
 - **535** : bord de pot ;
 - **536** : carène de marmite.

Lampe

- **537** : fond de type Deneauve IX portant la marque ATIM[-]TI (2 fr.), pour Atimeti. La pâte rouge brique renvoie à une production de la vallée du Pô de cette officine précoce de *firmalampen*, active

dès le début de la période flavienne et pendant plus d'un quart de siècle (Bailey 1980, p. 91).

Céramique commune engobée/imitation de sigillée

- **538** : bord de coupe à lèvres en amande (2 fr.) à rapprocher de la forme Desbat 35 en sigillée claire B.

Céramique commune à pâte brune

- **539** : bord de pot.

Céramique culinaire micacée varoise

- **540** : bord de jatte.

Amphore

Afrique

- **541** : lèvres d'*africano piccolo* ou Africaine IA.

Terre cuite architecturale

- **542** : bord de tuyau.

Monnaie

M7 Quadrans : 2,50 g (inv. M.4).
 Av. IMP VESP [AVG COS VIII] - caducée ailé entre deux *cornucopiae*.
 R/ SC dans une couronne.
 RIC - ; BMC 742. Atelier de Commagène (?).
 77-78 apr. J.-C. Période 3.

• **Sol et recharges (en J, K et L) c. 5a/5b/5d (fig. 116-120)**

Sigillée claire C

- **543** : marli guilloché de type Hayes 45A ;
 - **544** : bord de coupe à marli, peut-être de forme Hayes 48A ;
 - **545-546** : bord et fond de plats de type Hayes 50 ;

Sigillée claire B

- **547** : bord d'assiette de forme Desbat 3 (?) ;
 - **548-549** : bords de coupes de forme Desbat 12 ;
 - **550** : bord de coupe de forme Desbat 15 ;
 - **551** : bord de pot de forme Desbat 66 ;
 - **552** : bord de pot de forme Desbat 67 (?) ;
 - **553** : fr. de haut de panse de forme Darton 37 portant un rang d'oves.

Sigillée claire A

- **554** : bord de coupe de forme Hayes 7A ;
 - **555** : bord guilloché de coupe de forme Hayes 8A ;
 - **556** : bord à peine guilloché de coupe de forme Hayes 9A ;
 - **557** : coupe non guillochée de forme Hayes 9B ;
 - **558-559** : bords de coupes Hayes 14/17 ;
 - **560** : bord de coupe de forme Hayes 14A ;
 - **561** : bord de plat de forme Hayes 27.

Céramique culinaire africaine

- **562** : bord de faitout de type Hayes 23A ;
 - **563-564** : bords de faitouts de type Hayes 23B ;
 - **565** : bord de forme indéterminée ;
 - **566** : bord de plat de type Hayes 181 ;
 - **567-568** : bords de faitouts de type Hayes 184 ;
 - **569-570** : bords de couvercles de type Hayes 196 ;
 - **571-572** : bords de faitouts de type Hayes 197.

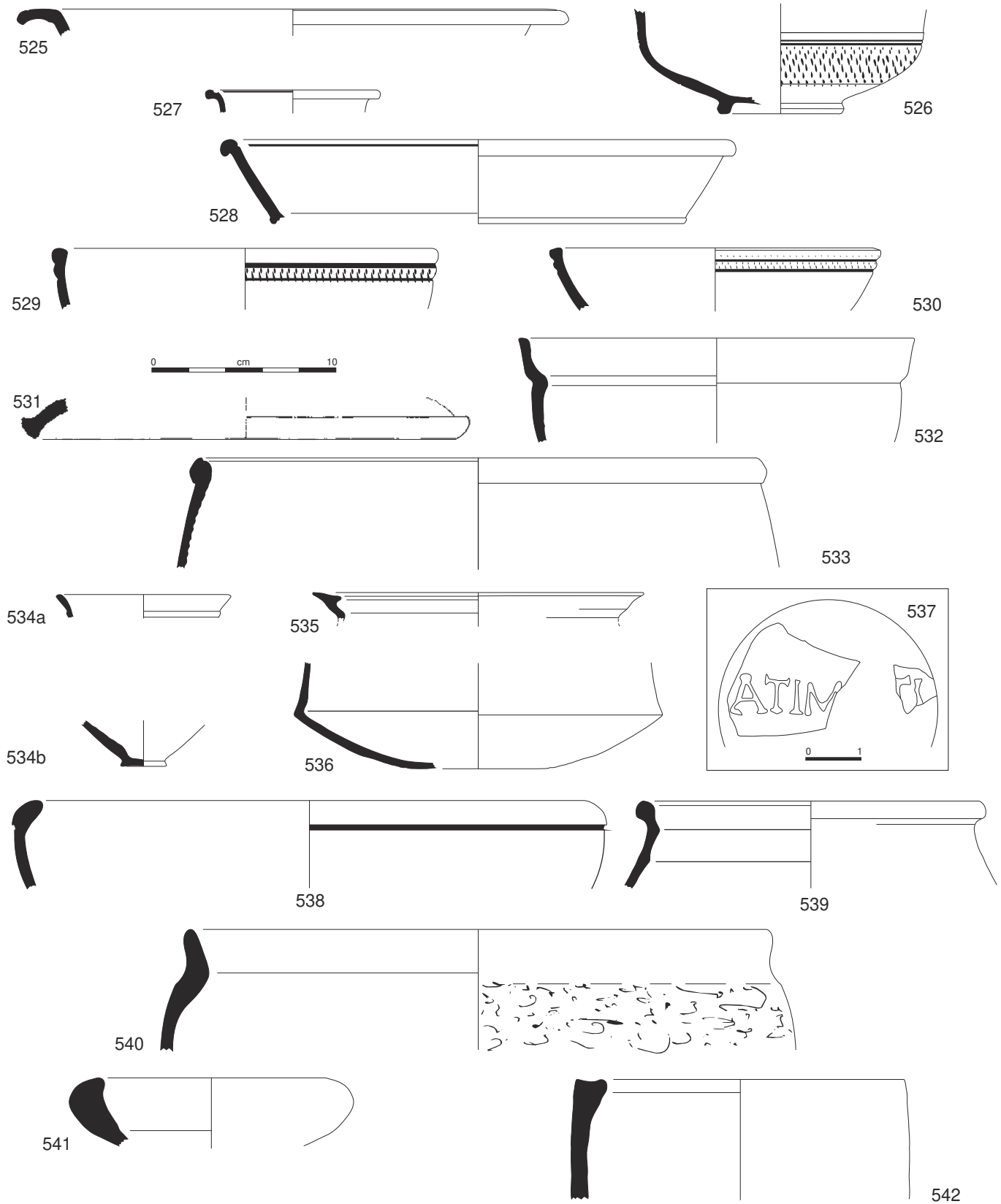


Figure 115 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur IV (c.5c).
 Sigillée claire B (525-527), sigillée claire A (528-530), céramique culinaire africaine (531-533),
 céramique culinaire de Méditerranée orientale (534-536), lampe (537), céramique commune engobée (538), céramique commune à pâte brune (539),
 céramique culinaire micacée varoise (540), amphore (541), tuyau en terre cuite (542) (dessin L. Rivet).

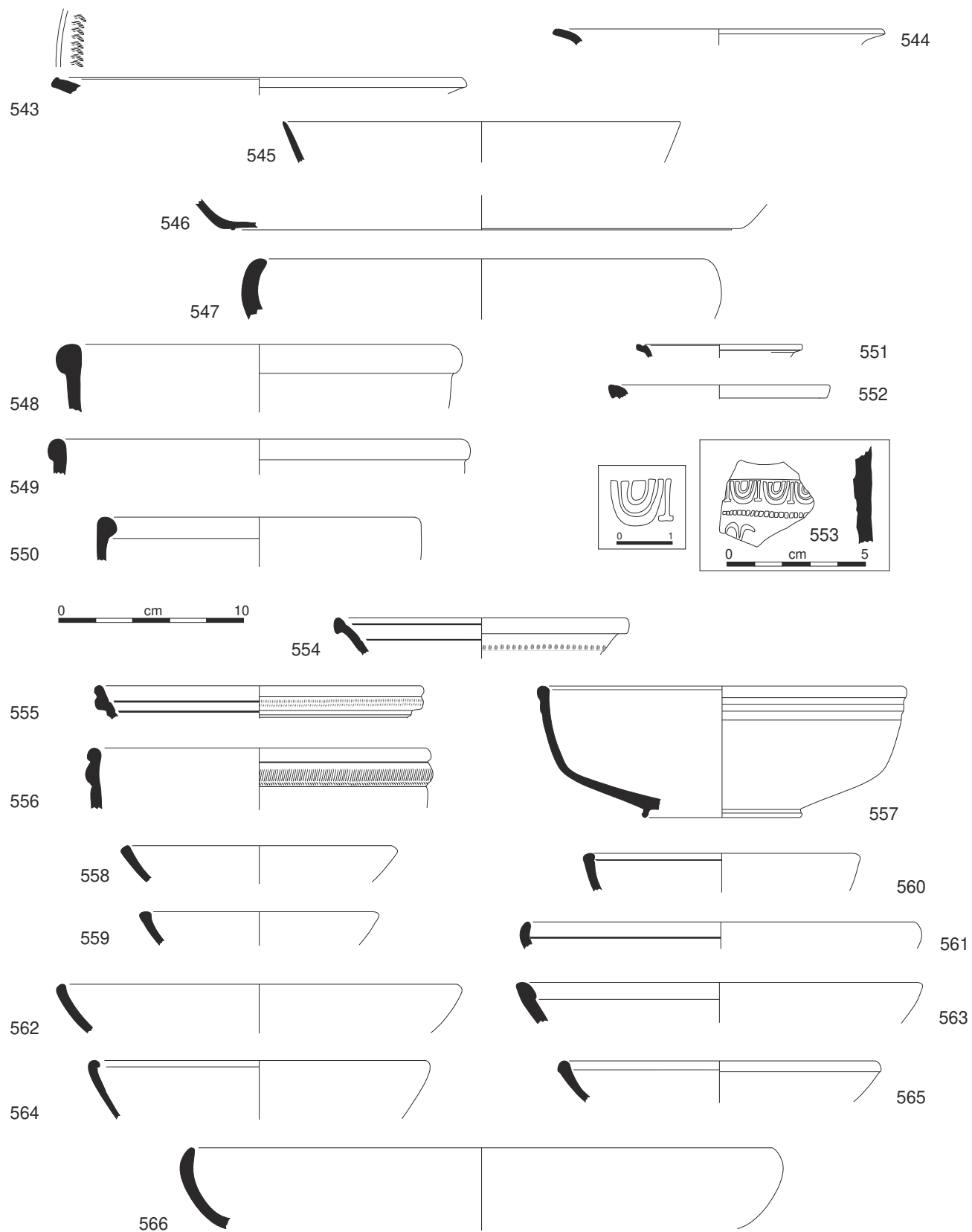


Figure 116 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur IV (c.5a/5b/5d).
 Sigillée claire C (543-546), sigillée claire B (547-553), sigillée claire A (554-561), céramique culinaire africaine (562-566) (dessin L. Rivet).

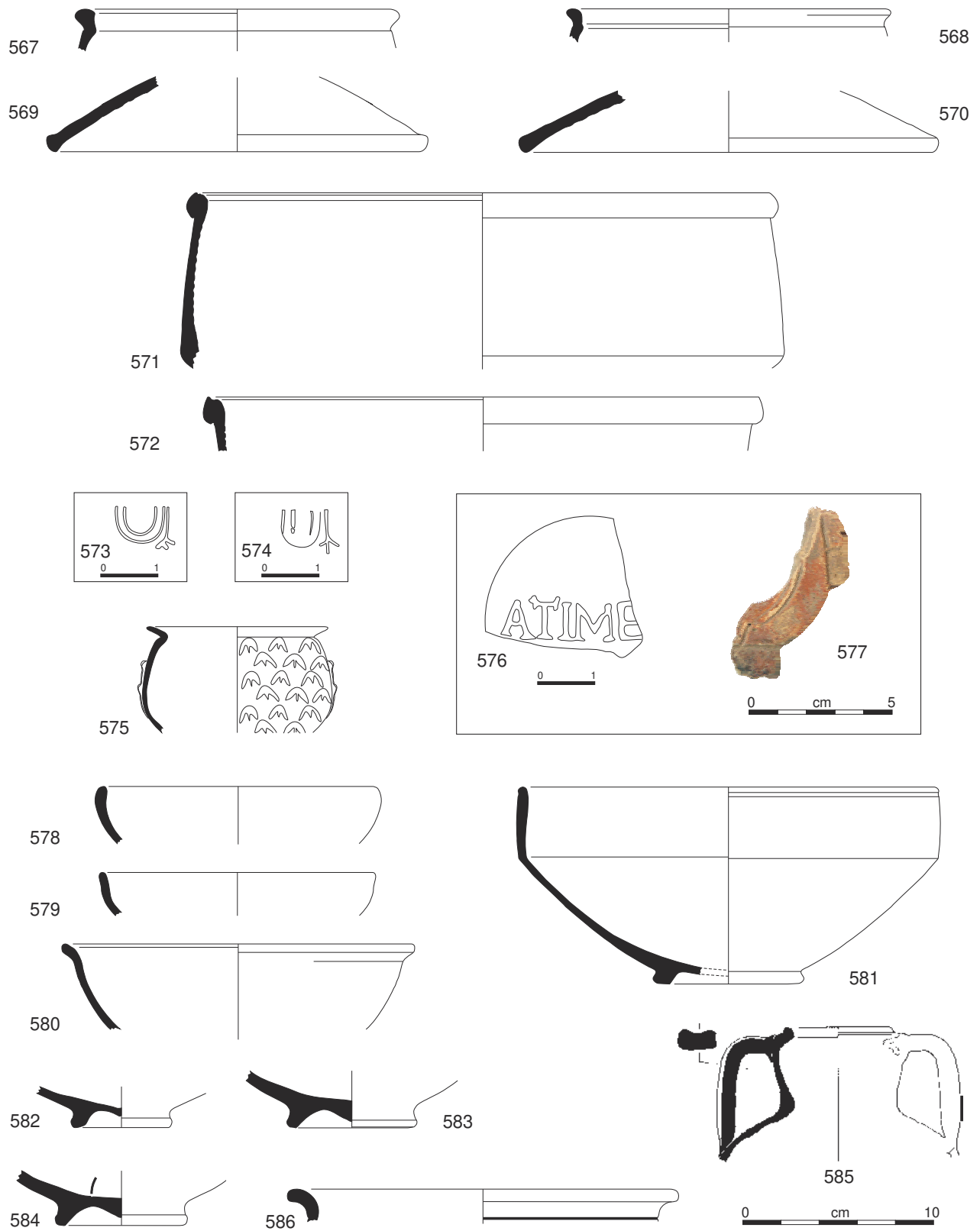


Figure 117 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur IV (c.5a/5b/5d).
 Céramique culinaire africaine (567-572), sigillée du sud de la Gaule (573-574), céramique à paroi fine (575), lampe (576-577),
 céramique commune engobée (578-585), céramique commune à pâte grise (586) (cliché et dessin L. Rivet).

Sigillée du sud de la Gaule

Dans le matériel très fragmenté, on relève quelques éléments de formes décorées, Drag. 29 (13 fr.) et Drag. 37 (11 fr.), ou lisses, Drag. 35 et 36 (3 fr.), Drag. 18 (2 fr.), Drag. 24/25 (1 fr.), Ritt. 12 (1 fr.) et Hermet 18 (1 fr.) ;

- 573 : bord de Drag. 37 ayant conservé la ligne d'oves ;
- 574 : ove (mal venu) sur Drag. 37 (2 fr.).

Céramique à paroi fine

- 575 : gobelet d'origine hispanique de forme Mayet 42 à décor d'écaillés de pomme de pin (11 fr.), sans anse conservée.

Lampe

- 576 : fond de forme Deneauve IX (*firmalampe*) portant la marque ATIME[- pour Atimeti. L'empreinte est nette mais la pâte n'est pas rouge brique comme les produits provenant de la vallée du Pô datant

de l'époque flavienne ; la pâte, tendre et couverte d'un engobe brun-rouge orangé médiocrement adhérent, renvoie vraisemblablement à un atelier provincial, plutôt de contrefaçons qu'une succursale, celui-ci sans doute établi dans le sud de la Gaule et actif durant la fin du I^{er} et le premier quart du II^e s. (Bailey 1980, p. 91 ; Bailey 1988, p. 96) ;

- 577 : fr. de bandeau et de l'amorce du bec d'une lampe à oreilles de type Deneauve VG.

Céramique commune engobée

- 578 : bord de coupe à panse arrondie et à lèvre rentrante ;

- 579 : bord de coupe à lèvre redressée ;

- 580 : bord de coupe à paroi arrondie et à lèvre éversée (2 fr.) ;

- 581 : coupe carénée (31 fr.) sur fond annulaire à engobe non grésé brun-rouge, sans anse conservée ;

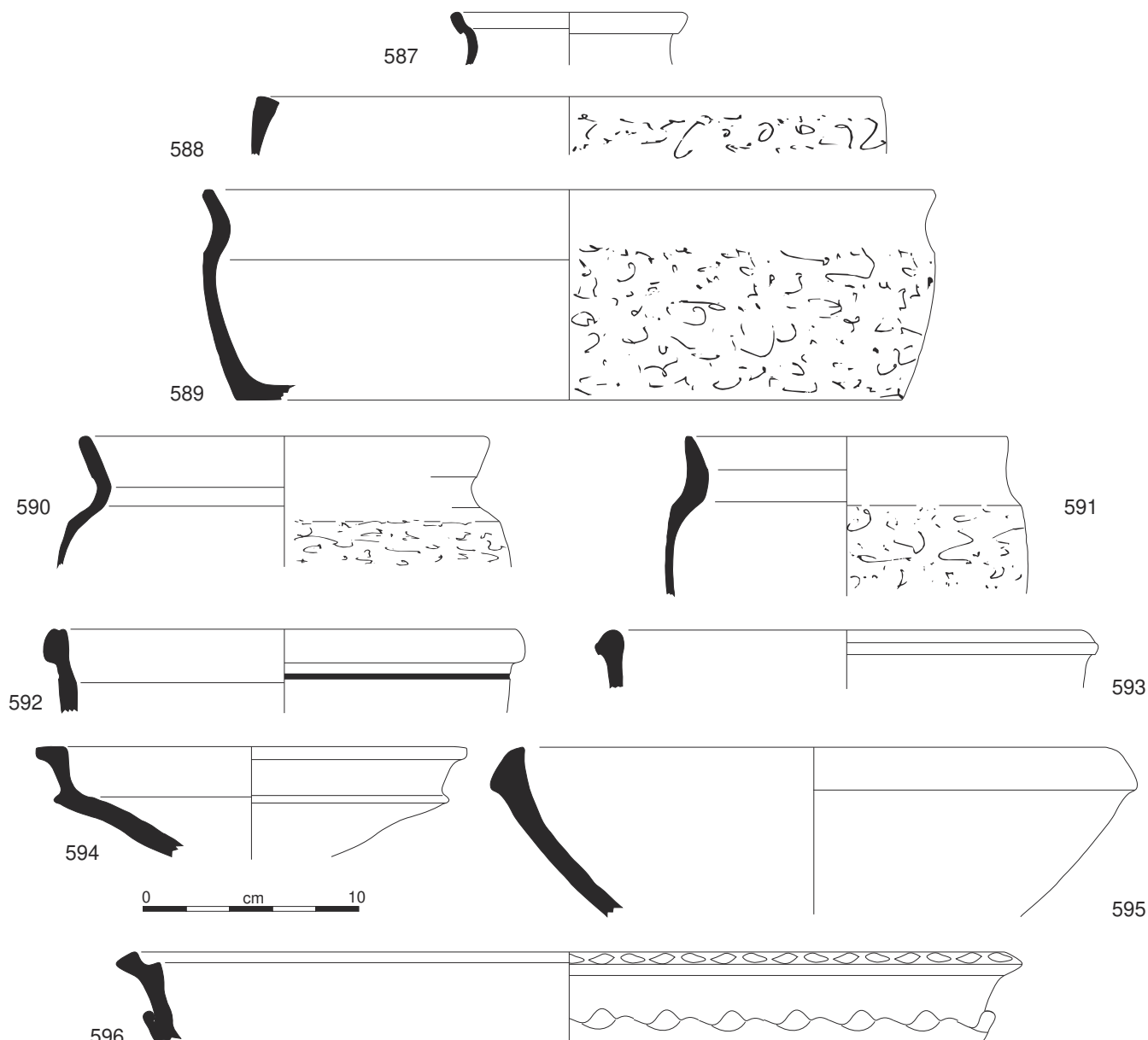


Figure 118 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur IV (c.5a/5b/5d).

Céramique commune à pâte brune (587), céramique culinaire micacée varoise (588-591), céramique commune à pâte claire (592-596) (dessin L. Rivet).

- **582-583** : fonds de coupes sur pied annulaire ;
- **584** : fond de coupe sur pied annulaire, l'intérieur étant marqué d'une strie circulaire ;
- **585** : col de cruche à lèvre rentrante et à deux anses, de production locale (Fréjus et/ou vallée de l'Argens), du début de l'époque flavienne puisque présente à plusieurs exemplaires sur le navire des Roches d'Aurelle qui quittait Fréjus, naufragé à la fin du I^{er} s. (Pollino 1985, p. 205, fig. 15).

Céramique commune à pâte grise

- **586** : bord d'*olla* à encolure étranglée, à pâte gris-blanc (2 fr.).

Céramique commune à pâte brune

- **587** : bord d'*olla* à lèvre éversée en amande.

Céramique culinaire micacée varoise

- **588** : bord de plat (Rivet 1982, forme 5c) ;
- **589** : faitout (3 fr.) (forme 12) ;

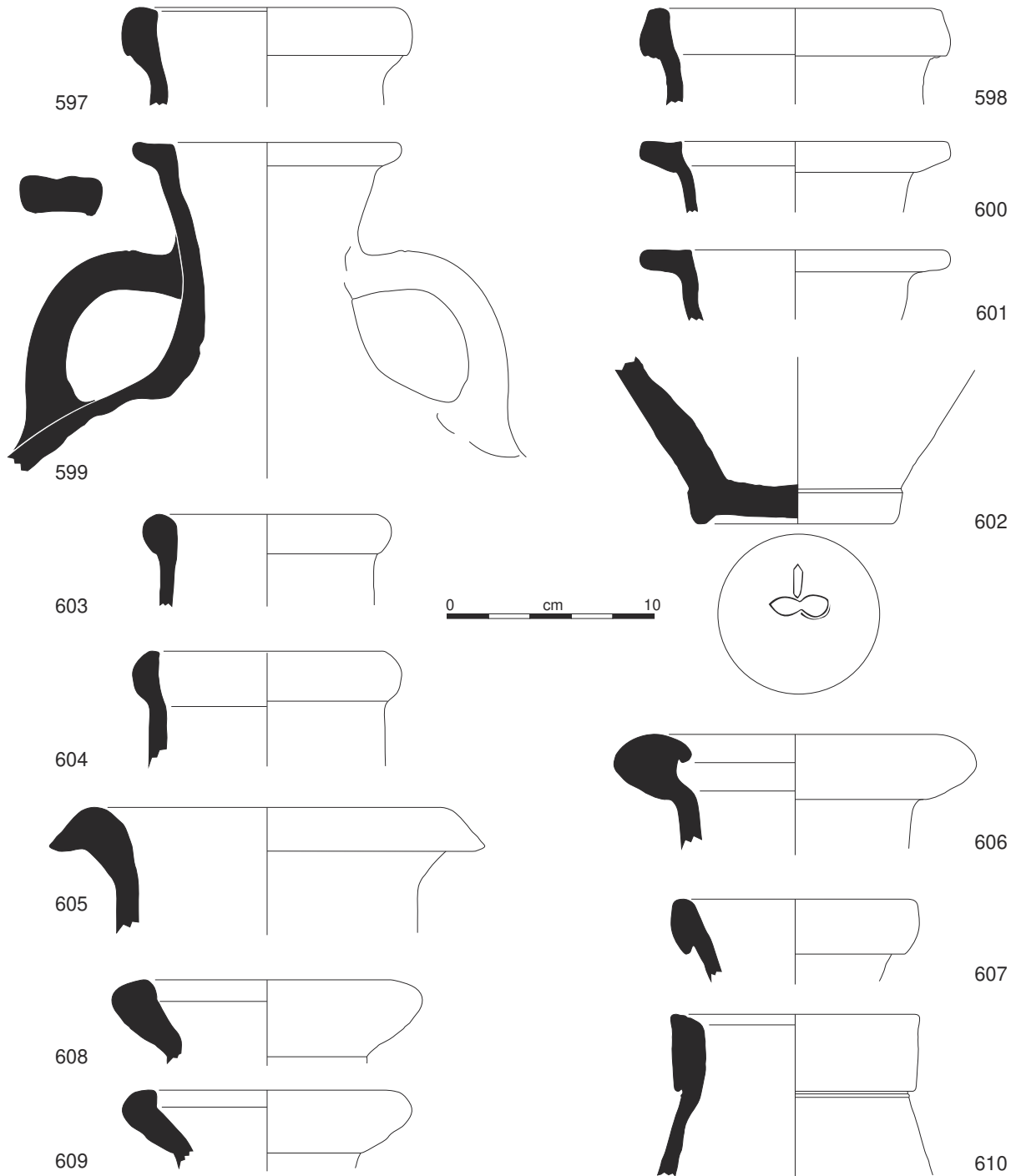


Figure 119 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur IV (c.5a/5b/5d). Amphore (597-610) (dessin L. Rivet).

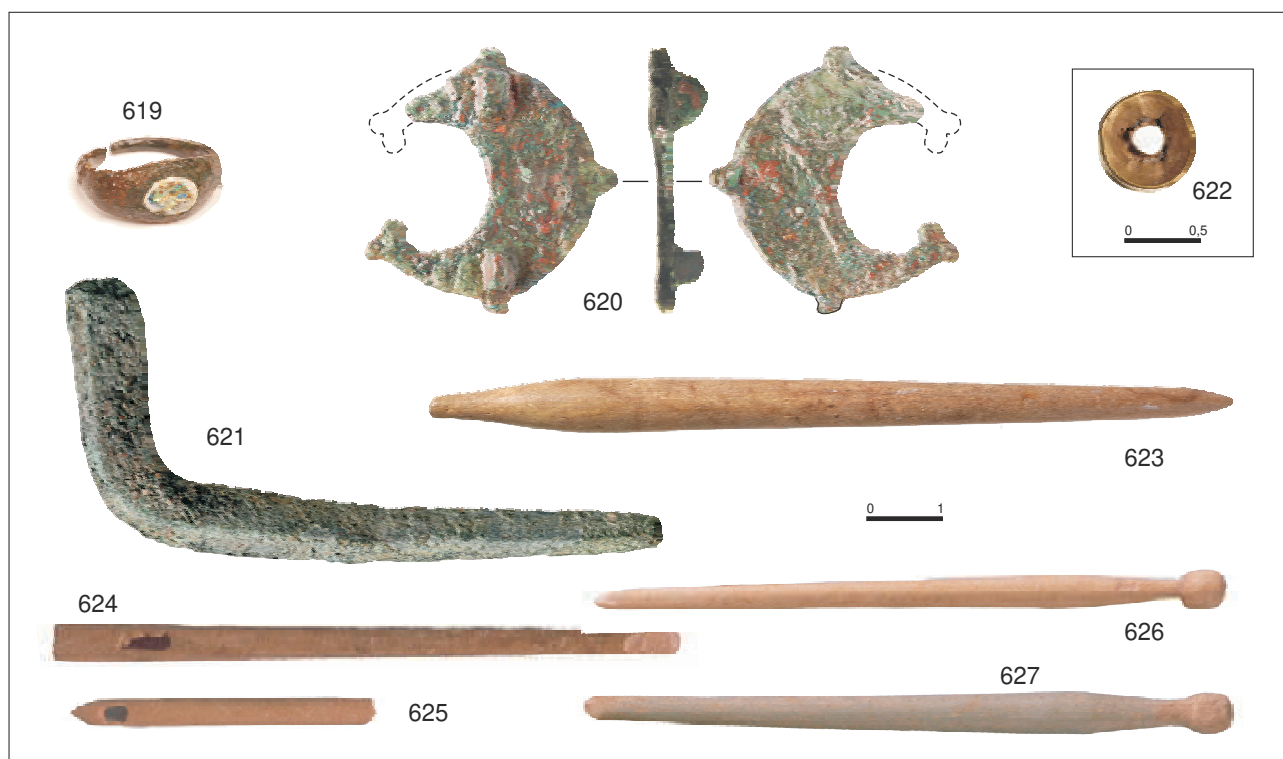
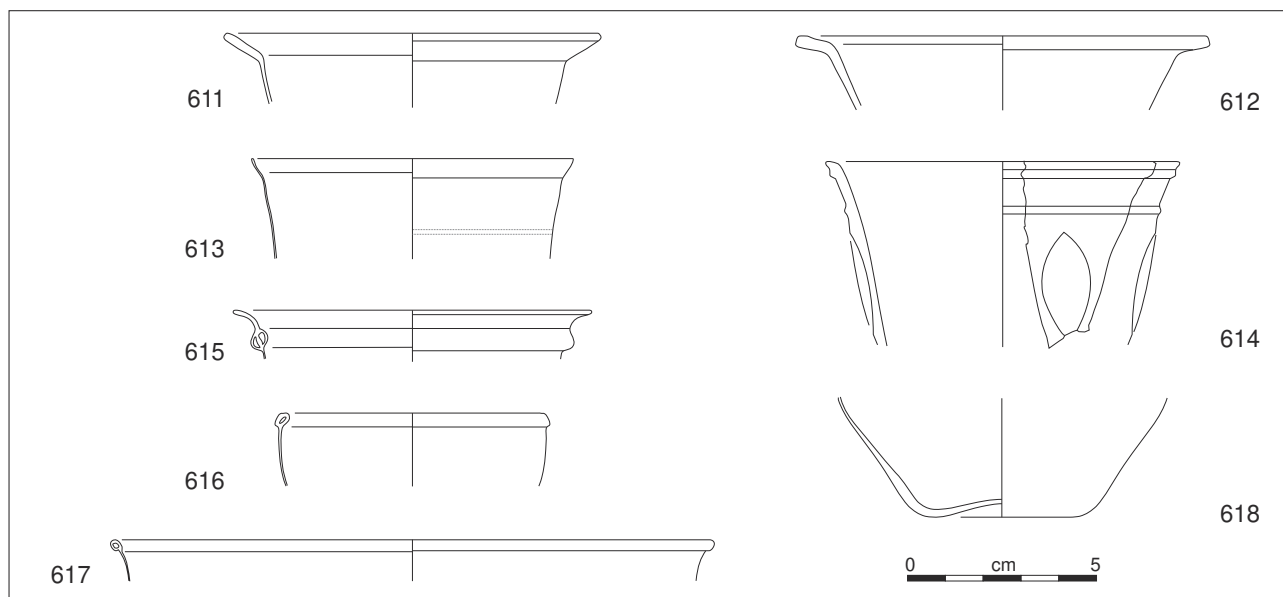


Figure 120 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 5, secteur IV (c.5a/5b/5d).
Verre (611-618), bronze (619-621), or (622), tabletterie (623-627) (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

- 590 : bord d'*olla* (2 fr.) (forme 20) ;
- 591 : bord d'*olla* (4 fr.).

Céramique commune à pâte claire

- 592 : bord de coupe à lèvre épaissie soulignée par une strie ;
- 593 : bord de coupe à lèvre épaissie ;
- 594 : bord de coupe à listel ou de brûle-parfum ;

- 595 : grande coupe à lèvre en amande, les anses appliquées n'étant pas conservées (2. fr.) ;
- 596 : grande coupe à lèvre bifide et à décor digité soulignant à la fois la lèvre et le listel (brûle-parfum de grand module ?).

Amphore

Gaule

- 597 : lèvre de G.4 à pâte verdâtre de production locale ;

- **598** : lèvre de G.4 à pâte et surface rouge clair de production régionale ;
- **599** : col de G.5 de production locale (atelier du Pauvadou) ;
- **600-601** : lèvres de G.5 à pâte locale ;
- **602** : fond plat de Gauloise ; sous le fond, *graffito* : phallus.

Espagne

- **603-604** : lèvres de Dr. 2-4 de Tarraconaise ;
- **605** : lèvre de Dr. 7-11 ;
- **606** : lèvre de Dr. 20 ;

Afrique

- **607** : lèvre de *spatheion* (5 fr.) ;
- **608-609** : lèvres d'*africano piccolo* ou Africaine IA ;
- **610** : lèvre d'*africano grande* ou Africaine IID (deuxième moitié du III^e s.-première moitié du IV^e s.).

Verre

- **611-612** : bords de coupes de forme AR 13.2 (Claude/Néron-Trajan/III^e s.) ; verre moulé, incolore ;
- **613** : bord évasé de gobelet tronconique à lèvre coupée de forme AR 38 (Néron/Flaviens-troisième quart du III^e s.) ; verre soufflé, incolore ;
- **614** : gobelet tronconique à dépressions (cupules) de forme proche de AR 45 (Flaviens-Hadrien) ; verre moulé, incolore ;
- **615** : bord de coupe (*modiolus* ?) à lèvre éversée et épaissie ; sous le bord, bourrelet formé par un double repli de la paraison sur la paroi de forme proche de AR 84 (deuxième moitié du I^{er}-II^e s.) ; verre soufflé, vert pâle ;
- **616** : bord ourlé de petite coupe de forme Is. 44 (fin Tibère-IV^e s.) ; verre soufflé, bleu-vert clair ;
- **617** : bord d'assiette à lèvre ourlée repliée vers l'extérieur de forme Is. 46, AR 107 (Claude/Flaviens-Trajan) ; verre soufflé, bleu-vert pâle ;
- **618** : fond ombiliqué de facon ; verre soufflé, vert-jaune pâle.

Bronze

- **619** : bague avec chaton, fondu ;
- **620** : fibule de type Feugère 24d1 à plaque en forme de *pelta* dont les extrémités portent des fleurons et le pourtour trois petites excroissances ; l'ardillon manque. Modèle représentatif du milieu du I^{er} s. (Claude), essentiellement diffusé en Suisse occidentale et dans le centre-est de la Gaule (Feugère 1985, p. 342, fig. 51) ;
- **621** : clef coudée dont l'embout est de forme carrée ;

Or

- **622** : perle.

Tabletterie

- **623** : stylet en os ;
- **624-625** : épingles à cheveux ;
- **626** : fragment d'aiguille à chas (Béal 1983, p. 182, type 6) ;
- **627** : fragment d'aiguille à chas (Béal 1983, p. 182, type 2).

Monnaie

- M8** Sesterce : 21,50 g (inv. M.7).
 Av. IMP CAES M ANT GORDIANVS AVG - tête à dr.
 R/ VIRTVS AVG SC - Virtus à g.
 RIC 259a.
 238-239 apr. J.-C. Période 9b.

Commentaire sur la chronologie. L'ensemble comporte un grand nombre de vaisselles résiduelles, tant dans les sigillées ou les céramiques fines que dans les céramiques communes (la cruche n° 585, par exemple, pourrait être produite dès l'époque tibérienne).

La sigillée claire C, diffusée comme on le sait à partir des années 220/230, est l'élément céramique le plus récent utile pour fixer une chronologie ; rien, dans les autres catégories, ne contredit cette datation non antérieure aux années 230 : le faitout en céramique culinaire micacée varoise n° 589 est uniquement connu dans un contexte antérieur au milieu du III^e siècle (Rivet 1982, p. 254) et les amphores Africaines IA, par exemple (n°s 608-609), apparaissent dans le courant de la deuxième moitié du II^e siècle ; l'amphore Africaine IID repousse cependant la période de constitution au moins après le milieu du III^e siècle (Bonifay 2004, p. 117) ; les fragments de spatheion (n° 607) pourraient être intrusifs puisque ce petit conteneur n'apparaît qu'au début du V^e siècle (Bonifay 2004, p. 126). D'autres céramiques, en revanche, paraissent clairement résiduelles comme certaines sigillées claires A et B ainsi que des céramiques culinaires africaines. Le décor d'oves (n° 553) semble bien appartenir à la sigillée claire B (pâte et médiocre qualité de l'engobe) et se rapporter à la forme Darton 37 (Darton 1972, p. 178-189 ; Vernhet 1977), ou Drag. 37, généralement attribuée au III^e siècle ; ce type d'ove et de pendentif en tête de marteau se rapproche d'un motif ornant un vase de Valence (Bémont 1970, fig. 5, n° 4).

Une monnaie de Gordien (M8) confirme également à point nommé un rajeunissement du contexte après les années 238/239.

INTERPRÉTATION

L'inflexion dans le tracé de l'égout (g) démontrerait peut-être que le dallage de l'annexe de la sacristie (voir phase 3), parce que toujours en usage, doit rester à l'écart d'un tel dispositif. Mais surtout, il paraîtrait logique de considérer que son exutoire est le collecteur d'époque flavienne (a) qui restait utilisable⁸.

On peut ajouter que cette inflexion, qui se produit au sud de la dernière colonne conservée du portique, est un (mince) indice pour conforter l'hypothèse que nous soutenons de l'interruption de celui-ci dans la partie sud du site (*supra* p. 164). Quant à l'égout (k), établi sur son

⁸ Et qui est le seul égout à avoir été retrouvé, au sud, dans la fouille du chœur de la nef Saint-Étienne (voir p. 375).

tracé mais en situation erratique, il aurait pu constituer une clé pour statuer sur cette interruption.

Comme dans le secteur III, la partie supérieure de la maçonnerie de l'égout émerge nettement du niveau de circulation associé à la réalisation et ce fait conduit, une fois encore, à évoquer l'éventualité d'un dallage posé sous le portique qui aurait été récupéré. La très grande horizontalité du niveau de cailloutis est en effet surprenante et donne l'apparence d'une surface de pose ; en outre, la « fraîcheur » des maçonneries orientales de l'égout s'expliquerait si elle était solidaire d'un dallage placé de part et d'autre.

Une autre hypothèse, la plus plausible, consiste à envisager qu'on ne circule pas dans la partie sud du site autrement qu'à pied.

CONCLUSION

De façon systématique, la construction de l'égout (g) et les niveaux de circulation de la rue qui accompagnent sa mise en service nous renvoient à évoquer la période d'abandon. Effectivement, entre la phase d'aménagement, qui peut se placer vers le milieu du III^e siècle ou peu après, et les dernières traces de fréquentation de la rue, à l'Antiquité tardive, il est indispensable de raisonner non plus à partir de l'habituelle accumulation de dépôts archéologiques mais à partir de leur absence/disparition.

Le bilan des connaissances procuré par la construction de l'égout collecteur (g) n'est cependant pas négligeable.

Consécutivement à l'installation de cet égout, le rehaussement des niveaux de circulation a pour conséquence d'ensevelir le dallage méridional (secteur IV, K), du moins dans la zone concernée ; on ignore ce qu'il en advenait plus au sud, en direction des vestiges reconnus dans l'annexe de la sacristie, même si on a pu supposer que cette partie du dallage est restée longtemps en usage⁹.

Le gabarit du nouveau collecteur est nettement inférieur à celui du précédent (a), établi à l'époque flavienne et, s'il se substitue à celui-ci, on ne lui voit pas remplir un rôle identique pour l'évacuation des eaux de l'îlot occidental (secteurs I et II)... Mais il est vrai que l'on manque de données pour expliquer quelques canaux secondaires qui semblent constituer des communications entre égouts, de même que sur l'état du collecteur flavien lui-même.

Les insuffisances stratigraphiques dues à la disparition des niveaux successifs d'utilisation de la voie forcent à prendre en compte d'autres paramètres comme l'usure importante de l'extrados de l'égout ou la période d'abandon de ces espaces, relativement bien cernée, pour considérer une permanence des dispositifs jusqu'à cette période, c'est-à-dire jusqu'à l'Antiquité tardive, vraisemblablement au milieu ou à la fin du IV^e siècle. C'est là le signe d'une constance dans l'occupation urbaine qu'il faut souligner.

⁹ Mais préservée d'une circulation compte tenu de la fraîcheur de son aspect ; on peut penser à une aire close.

L'ANTIQUITÉ TARDIVE

(PHASE 6)

Cette période est représentée par plusieurs événements en apparence antagonistes avec, à la fois, l'effondrement de la plupart des bâtiments et la construction d'un mur pour le réaménagement d'un espace, au sud-ouest du terrain (fig. 121) ; l'imprécision dans les datations ne permet pas d'être tout à fait certain de l'ordre dans lequel s'effectuent ces pages de transformations.

SECTEUR I

ARCHITECTURE : EFFONDREMENT DE LA BOUTIQUE

Une épaisse couche de gravats (de 0,80 à 1 m) représente l'effondrement de la boutique (en A/C) et comprend, en abondance, des éléments de murs, dont certains en briques crues (ép. des briques entre 8 et 11 cm), de cloisons en *tegulae* (colombage) et de toiture (en particulier des blocs de mortier qui fixaient les tuiles) mais aussi des fragments de revêtement de murs (peinture, dont des fragments appliqués sur un support en argile) et d'huissierie ou de plancher (bois calcinés) (fig. 122).

Une partie de l'écroulement se répand dans la rue (c.4b) sur une épaisseur significative (0,80/0,90 m sur le trottoir attenant, quelques centimètres à proximité du collecteur g) et renferme des gravats analogues à ceux qui viennent d'être évoqués avec, en plus, des fragments de marbre (une quarantaine) et de nombreux clous.

L'abandon de cette boutique est associé à des traces d'incendie diversement documentées : terre rubéfiée, planches et céramiques brûlées, charbons de bois abondants.

STRATIGRAPHIE

Dans l'espace A, ces gravats reposaient sur le sol par l'intermédiaire d'une fine couche de terre sableuse et cendreuse ; en C, ils recouvraient le niveau non uniforme

des remblais de la c.6, indiquant ainsi que le sol, à cet endroit, a été éliminé avant cet événement.

C'est à la base de ces gravats qu'a été retrouvée une série d'objets plus ou moins entiers et, en particulier, de la vaisselle (fig. 123 et 124).

Dans la rue, ces décombres tapissent le dernier niveau de circulation conservé.

CHRONOLOGIE

À l'emplacement du bâtiment, la chronologie de ce bouleversement s'appuie seulement sur quelques tessons de céramique car tous les contextes comportent un mobilier relativement abondant (904 fragments de céramiques et amphores, fig. 18) mais une très forte proportion de matériel résiduel constitué de toutes les catégories habituelles des I^{er}, II^e et III^e siècles ; la céramique est généralement très fragmentaire mais, dans quelques cas, des pièces attribuables aux II^e et III^e siècles ainsi qu'à l'Antiquité tardive sont relativement bien préservées.

• Effondrement c.4a/4b/4c (fig. 125 à 135)

DS.P.

- 628 : bord de coupe de forme indéterminée, gris foncé à noir ;
- 629 : bord de couvercle de forme Rigoir 31, couleur cuir à surface guillochée.

Sigillée claire D

- 630 : fond à gradin correspondant à celui d'un plat ;
- [non ill.] : fr. de panse à dépressions de forme Hayes 59A.

Sigillée claire C

- 631 : bord d'assiette (3 fr.) de type Hayes 48B ;
- 632 : coupe (4 fr.) de forme Lamb. 35ter/*Atlante* XXX, 6 ;
- 633 : bord d'assiette de forme Hayes 50 ;
- 634 : bord d'assiette Hayes 50 (2 fr.).

Lampe

- 635 : type Deneauve VIIA à bec arrondi limité par un sillon droit dont le médaillon porte le décor de deux feuilles (palmes) nervurées verticales (semblable ou identique à Bussière 2478, de Néron au III^e s.) ; pâte beige jaunâtre ;
- 636 : type Bussière DX2 à bandeau orné de stries obliques dont le médaillon porte un décor de Diane chasseresse tirant une flèche de

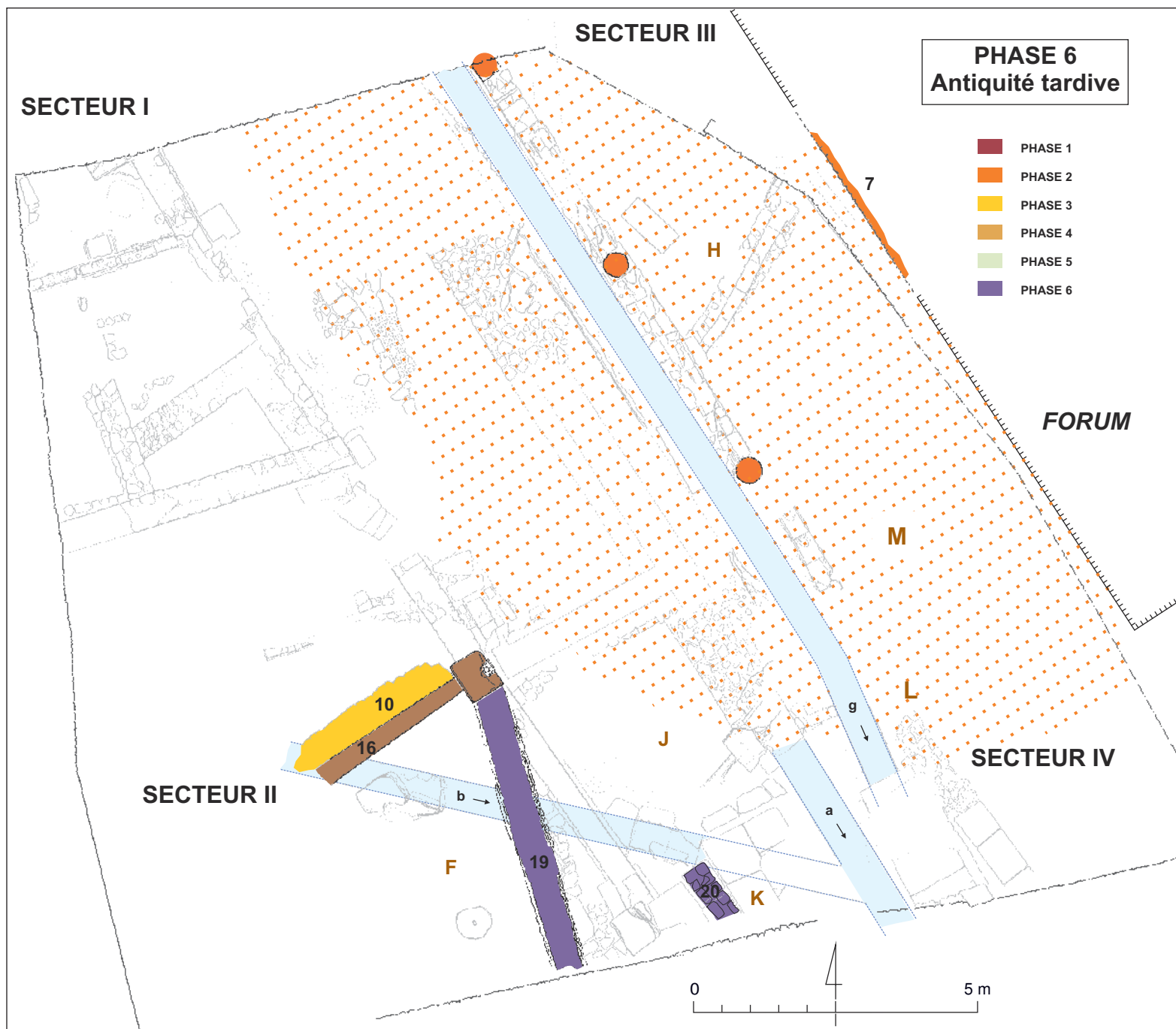


Figure 121 - «Nord-Est cathédrale». Phase 6 : plan des vestiges (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

son carquois (Bussière 2000, n° 3269, milieu du II^e-premier quart du III^e s.).

Céramique commune engobée

- **637** : couvercle en céramique commune à pâte claire, couvert d'un engobe brun foncé à reflets métallescents ;
- **638** : manche à tête zoomorphe de patère à bord creusé d'une gorge et à panse régulièrement scandée de dépressions ; le manche tubulaire est marqué, sur la face supérieure, de huit stries en lieu et place des cannelures des prototypes en bronze, et doté d'une tête de bélier.

Pâte claire revêtue d'un engobe orangé, dénaturé car brûlé (35 fr.). C'est un type de patère fréquent en argent ou en bronze, dès le I^{er} s., du type Tassinari H 2000/2100, dont les manches sont ornés généralement d'une tête de bélier (par exemple, Pautreau 1999, fig. 34-37 ; Castella *et al.* 2002, pl. 5, fig. 13) ; on les trouve souvent parmi le mobilier de tombes aristocratiques. En céramique, les poêlons (Haltern, type 29) à manche simple sont bien connus en culinaire italique (Aguarod Otal 1991, p. 96-98), ainsi que dans leur transcription régionale en céramique (Rivet 2007b).



Figure 122 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur I.
Sous les murs des époques médiévale et moderne, les niveaux d'époque romaine à l'emplacement de la boutique ; dans la berme, les terres rougeâtres correspondent à la couche d'effondrement. Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet, 1981).



Figure 123 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur I.
Niveau d'effondrement de la boutique en cours de fouille.
Vue prise vers l'est (cliché P.-A. Février, 1980).



Figure 124 - Phase 4, secteur I. Grand vase (inv. n° 654)
de l'Antiquité tardive en cours de dégagement à l'entrée de la boutique.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet, 1980).

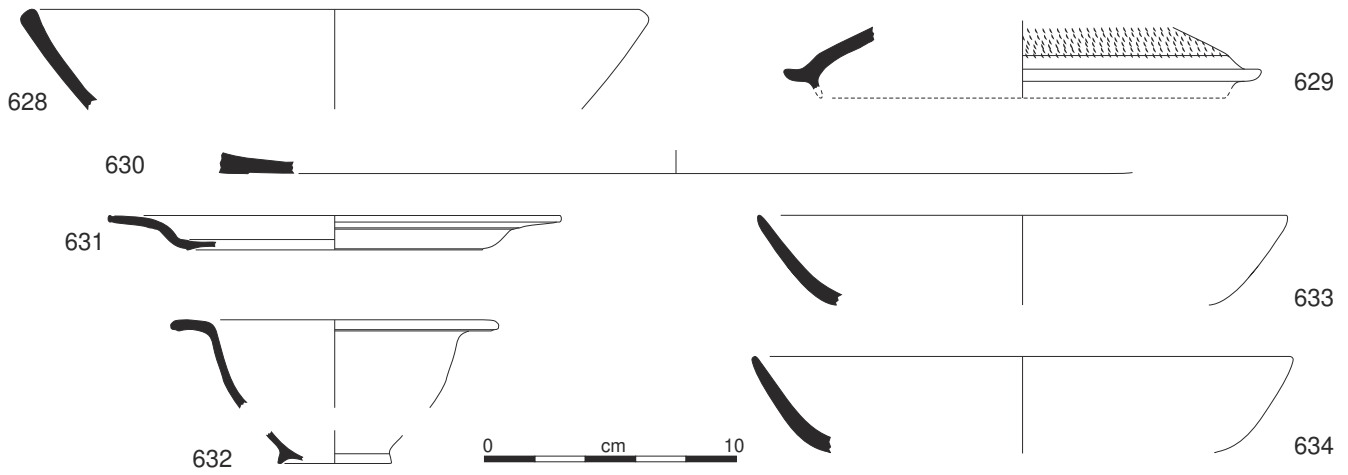


Figure 125 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur I (c.4a/4b).
DS.P. (628-629), sigillée claire D (630), sigillée claire C (631-634), lampe (635-636) (cliché C. Durand et P. Groscaux, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

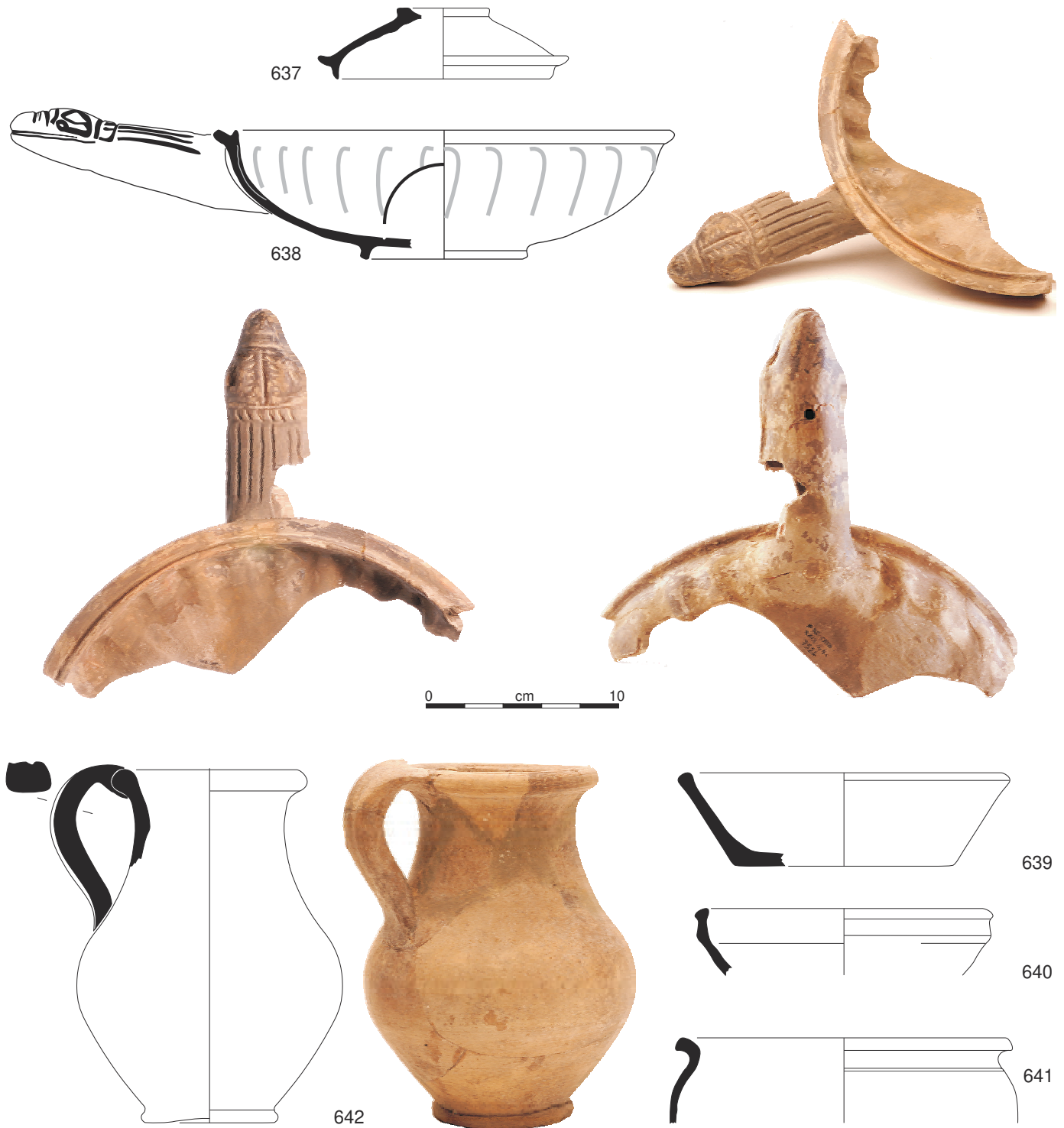


Figure 126 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur I (c.4a/4b).
Céramique commune engobée (637-638), céramique commune à pâte grise (639-642) (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

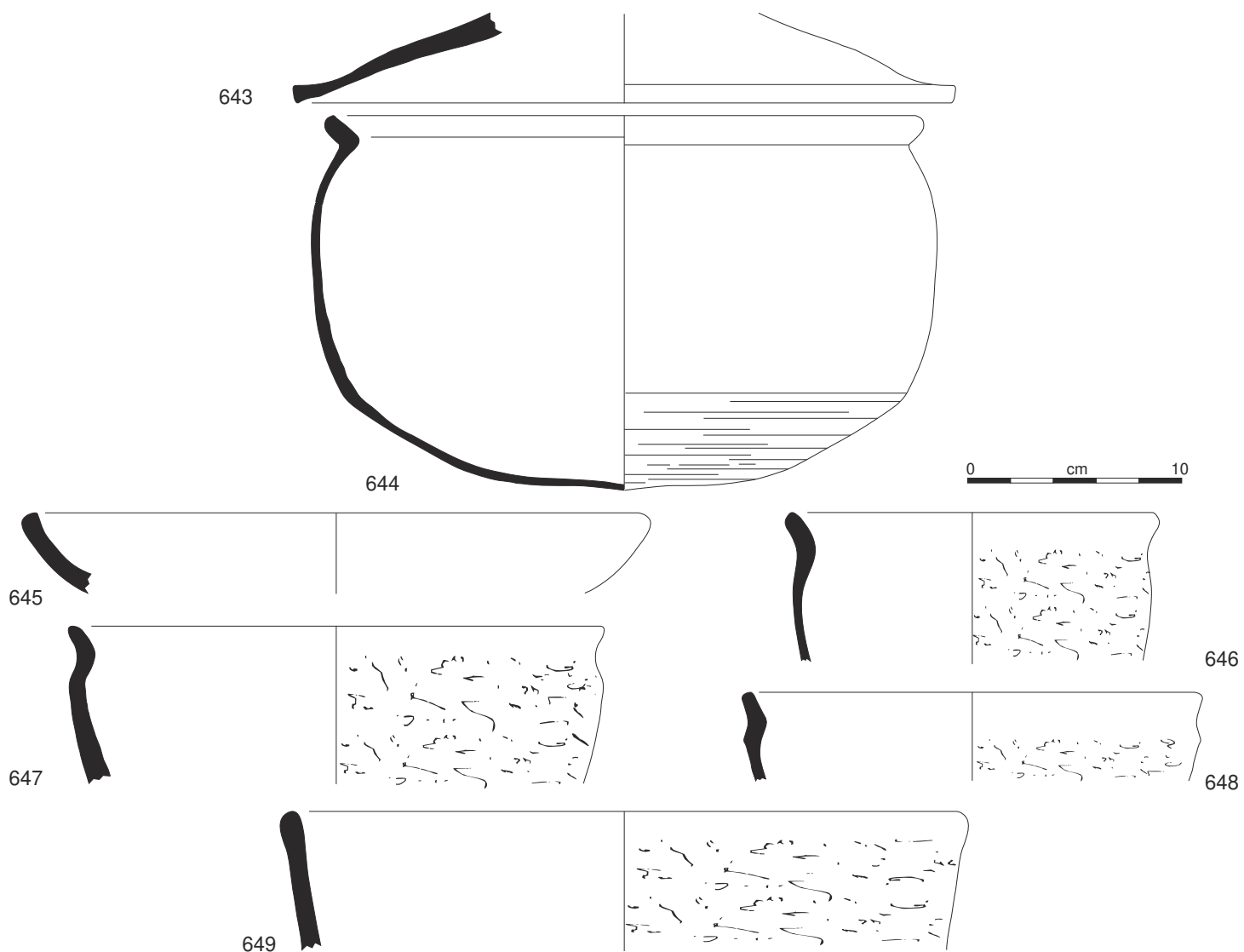


Figure 127 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur I (c.4a/4b).
Céramique commune à pâte brune (643-644), céramique culinaire micacée varoise (645-649) (dessin L. Rivet).

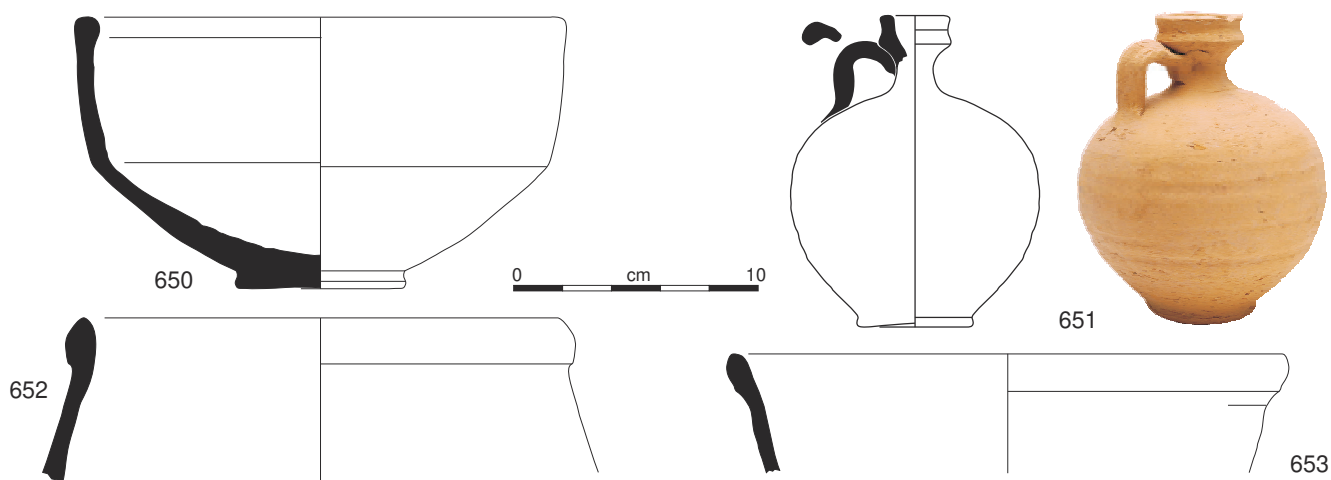


Figure 128 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur I (c.4a/4b).
Céramique commune à pâte claire (650-653) (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

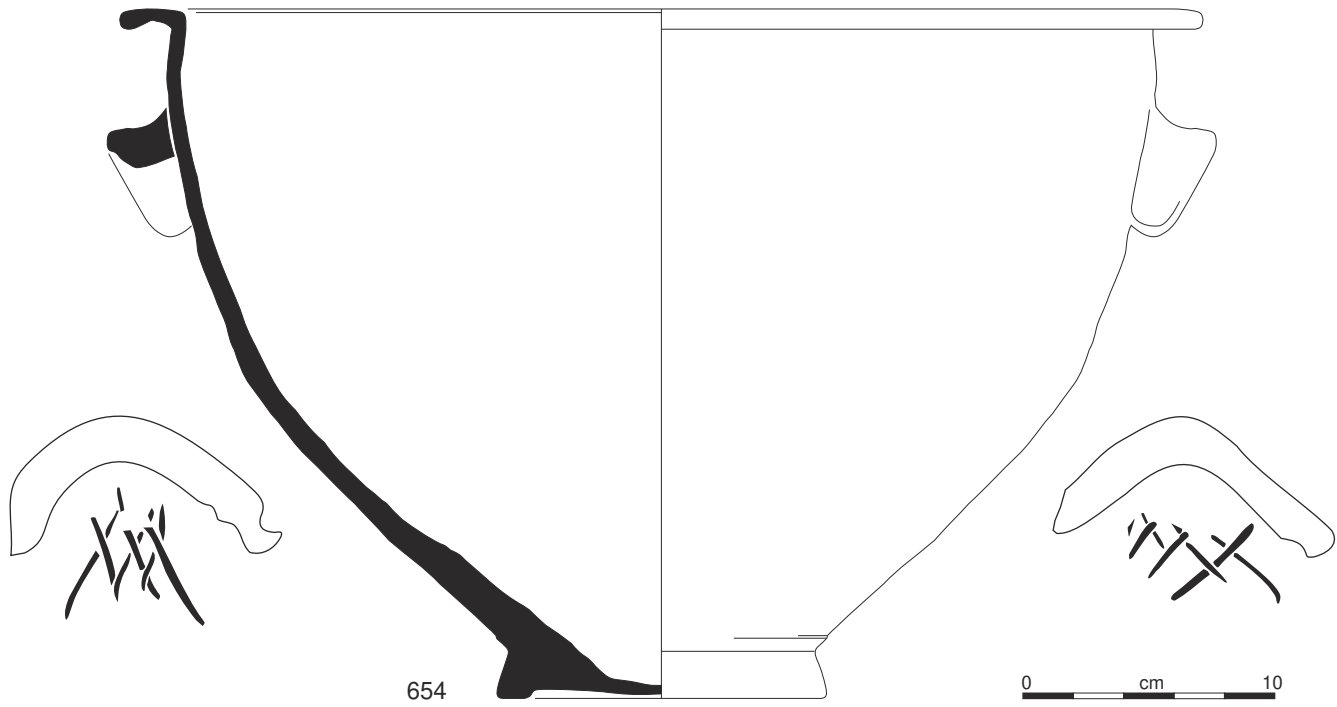


Figure 129 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur I (c.4a/4b).
Céramique commune à pâte claire (cliché et dessin L. Rivet).

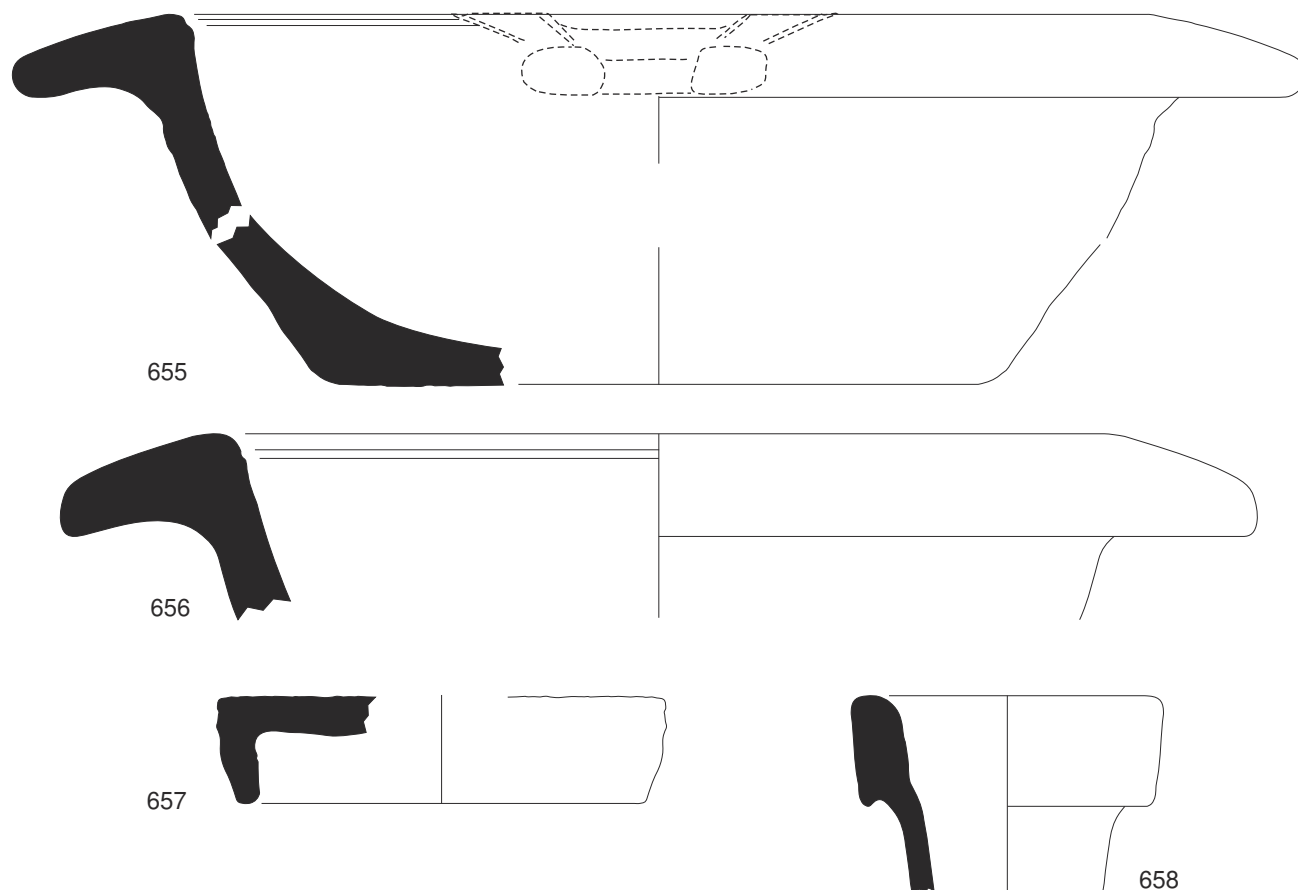


Figure 130 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur I (c.4a/4b). Mortier italique (655-656), bouchon d'amphore (657), amphore (658) (dessin L. Rivet).

Céramique commune à pâte grise

- 639 : plat à pâte gris-blanc (5 fr.) ;
- 640 : bord de coupe à pâte granuleuse micacée ;
- 641 : bord d'*olla* à pâte gris-blanc (5 fr.).
- 642 : petite cruche à pâte fine et lissée donnant l'apparence d'appartenir à la catégorie des DS.P.

Céramique commune à pâte brune

- 643 : couvercle à bord angulaire (7 fr.) ;
- 644 : marmite à fond bombé strié (83 fr.) ; ce *caccabus* s'inscrit dans la lignée des productions de marmites italiques et africaines (Hayes 183) mais la pâte ne correspond pas à ces deux familles ; origine indéterminée (Méditerranée orientale ?).

Céramique culinaire micacée varoise

- 645 : bord de plat à paroi évasée ;
- 646 : bord d'*olla* (2 fr.) sans épaulement ;
- 647-648 : bords de marmites de forme 14 (Rivet 1982, IV^e s.) ;
- 649 : bord de marmite (2 fr.) à paroi rectiligne peu évasée.

Céramique commune à pâte claire

- 650 : coupe carénée à lèvre épaissie intérieurement (14 fr.) et à fond plat découpé à la ficelle ;
- 651 : petite cruche à panse sphérique et à fond plat ;
- 652 : coupe à panse carénée (?) et à lèvre en amande (7 fr.) ; pâte rouge et surface rouge pâle ;
- 653 : bord de coupe à panse éversée ;

- 654 : grand vase à bord en marli et à anses horizontales appliquées (58 fr.) sous chacune desquelles ont été incisés trois X (marques numériques ?) avant cuisson (exemplaire de vase assez semblable dans Bresciani, Excoffon 2006, p. 44, fig. 22, n° 5).

Céramique commune italique

- 655 : mortier de type II (Hartley 1973, p. 54) ; le fond n'est pas jointif (3 fr.) ;
- 656 : bord de mortier de type II (Hartley 1973, p. 54).

Amphore

- 657 : couvercle d'amphore, pâte rouge et surface beige (2 fr.) ; origine gauloise (Piton 1998, fig. 7, n° 63).

Italie ?

- 658 : lèvre de Lamb. 2 d'Apulie (?), pâte à inclusions volcaniques et surface beige.

Espagne

- 659 : conteneur de Bétique à panse cannelée (132 fr.) et à pâte brun-rouge correspondant à la forme Beltrán 68 (Beltrán 1970, p. 572-573 et fig. 236, 1, à partir de trois objets provenant d'un milieu sous-marin, au musée d'Almeria) dont trois exemplaires complets ont été trouvés sur l'épave Cabrera 3 (Bost *et al.* 1992, p. 144-146 et fig. 16, 7 et 41, 1-4 ; Casasola 1998, p. 547 et fig. 2, n°s 1 à 3 ; Casasola 2000, fig. 2, 5), bien datée de 257, en tant que « vaisselle de bord » ; la pointe creuse, non jointive, présente les mêmes caractéristiques de pâte et de couleur. Deuxième moitié du III^e jusqu'à la fin du IV^e et peut-être le V^e s.

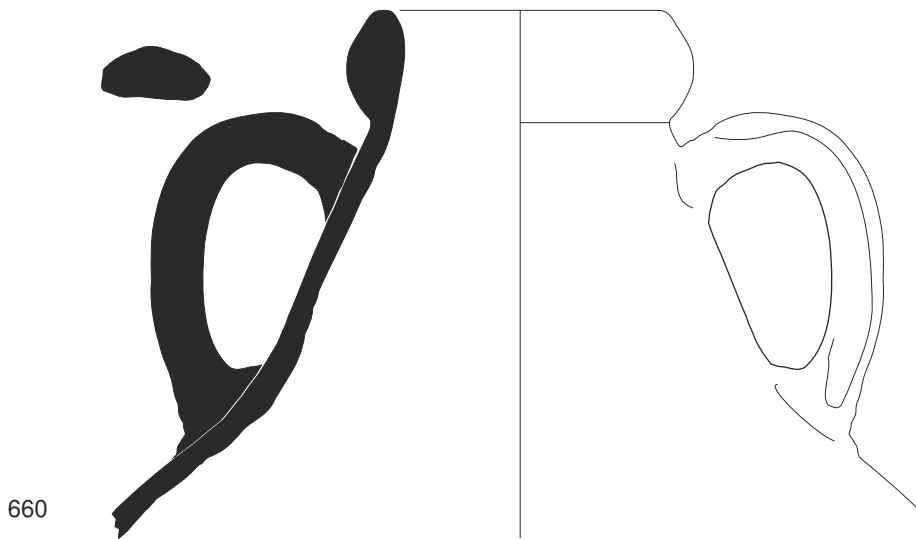
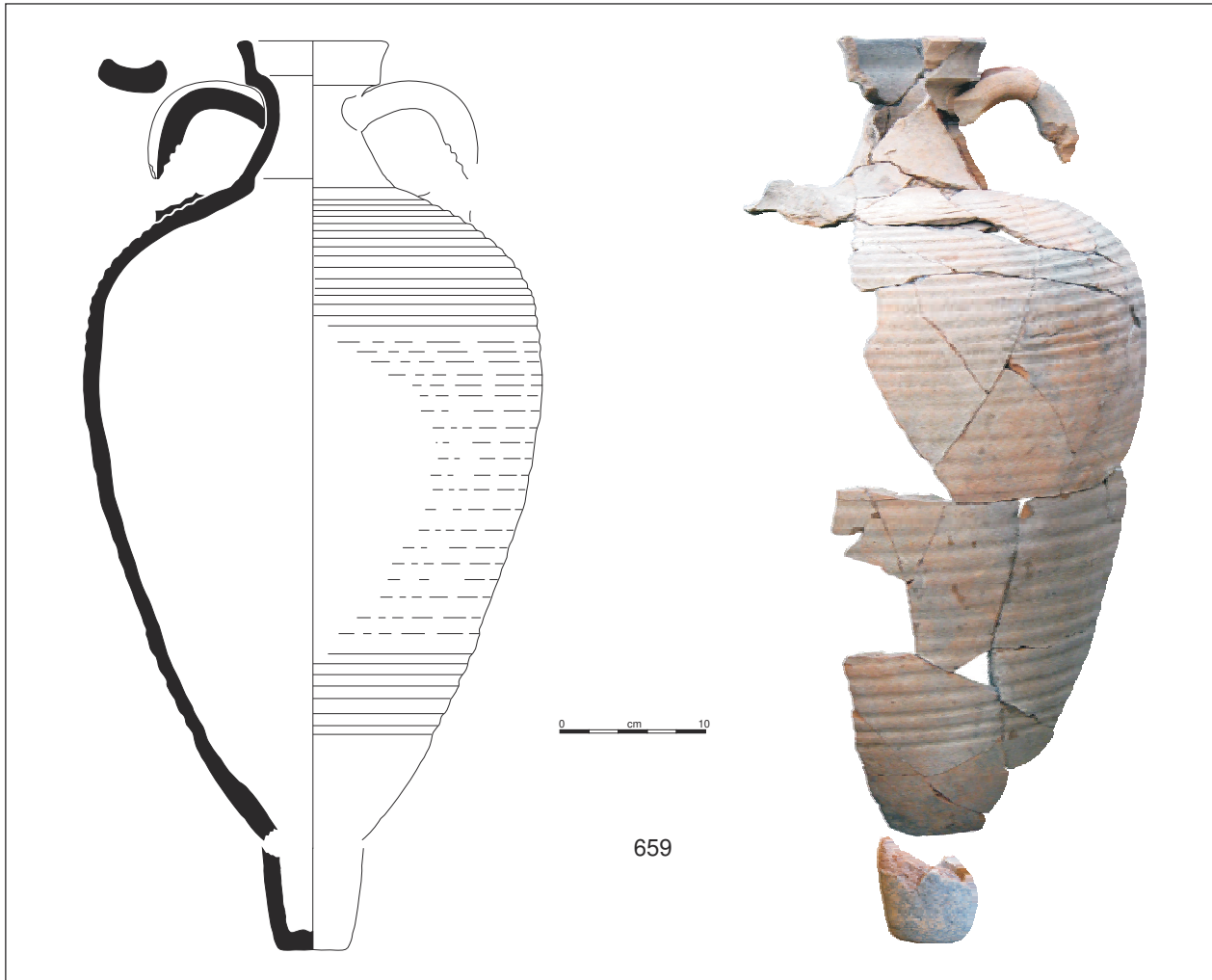


Figure 131 - «Nord-Est cathédrale». Phase 6, secteur I (c.4a/4b). Amphore (659-660) (dessin L. Rivet).

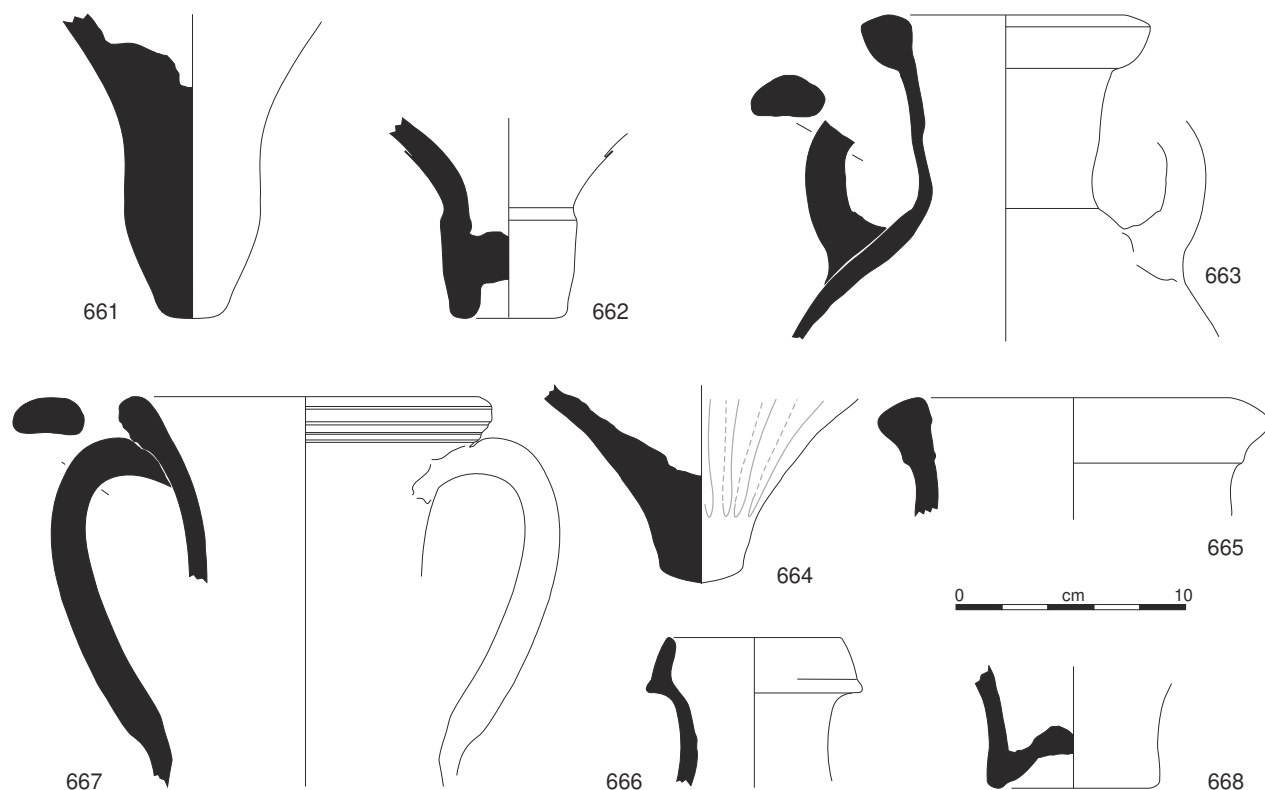


Figure 132 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur I (c.4a/4b). Amphore (661-668) (cliché et dessin L. Rivet).

Afrique

- **660** : col d'Africaine II (*Africano grande*) à pâte rouge (17 fr.), sous-type IIC (milieu du III^e-début du IV^e s. : Bonifay 2004, p. 114-115 et fig. 60, C1) ; amphore à saumure, atelier de Nabeul ;
- **661** : pointe d'Africaine IIC (*Africano grande*) à pâte rouge brique et surface rouge clair (correspond vraisemblablement au col précédent) ;
- **662** : peut-être un fond de Dr. 30 (Maurétanie césarienne, III^e-IV^e s.), ou une variante de Dr. 30 (comme par exemple Martin-Kilcher 1994, forme Augst 15, p. 377, fig. 152, 2, et p. 379), à pâte brun-rouge et surface beige grisâtre ;
- **663** : col rectiligne légèrement évasé se rapprochant du type Dressel 23 ; pâte et surface rouge clair (6 fr.) ;
- **664** : pointe à surface spatulée renvoyant à la forme Africaine IA (*Africano piccolo*) ; pâte brun-rouge foncé (surface intérieure *idem*) à pigments blancs très abondants, surface extérieure gris clair ; ateliers de Salakta (Tunisie) ;
- **665** : lèvres triangulaires d'une amphore tripolitaine (?) à saumure (?) ; pâte compacte (inclusions d'éclats de coquilles blanches), rouge pâle, et surface brun-rouge clair.

Origine indéterminée

- **666** : col étroit surmonté d'une lèvre rabattue vers l'intérieur, à pâte (inclusions d'éclats de coquilles blanches) et surface gris-rouge foncé ; peut-être la forme *Ostia* IV, 263, plutôt qu'Almagro 51C (si l'on se réfère à Bonifay 2004, p. 151 et fig. 82, type 62, qui invente cette imitation africaine d'une amphore hispanique) ;

- **667** : col évasé à lèvre épaissie creusée de quatre sillons, pâte gris-rouge foncé et surface crème (7 fr.) ; amphore à saumure de type Dr. 7-14 ou plutôt Beltrán IIB ?
- **668** : fond ombiliqué de Dr. 30 ? à pâte et surface brun pâle.

Terre cuite

- **669** : fragment de tuyau ;
- **670** : disque pourvu d'un orifice circulaire central rejoint par un canal étroit ouvert sur l'extérieur. Il s'agit probablement d'un moule en creux muni d'un canal de coulée pour la fabrication d'une pièce métallique.

Tegulae

- **671** : fragment portant en creux la marque CASTORIS
- **672** : fragment portant en creux la marque CASTORIS
- **673** : fragment portant en creux la marque CASTORI[
- **674** : fragment portant en creux la marque]RIS
- **675** : fragment portant en creux la marque MARI
- **676** : fragment portant en creux la marque]ARI

Verre

- **677-678** : bords d'assiettes soufflées à lèvres coupées de forme Is. 1/18 (Auguste-Néron) ; verre soufflé, incolore ;
- **679** : fond sur pied annulaire d'assiette (2 fr.) ; verre de technique indéterminée, incolore ;
- **680** : fond d'assiette sur pied annulaire (4 fr.) ; verre moulé, incolore ;
- **681-682** : bords de gobelets à lèvres épaissies de forme Is. 85b/AR 98 (milieu du II^e-début du IV^e s.) ; verre soufflé, incolore ;

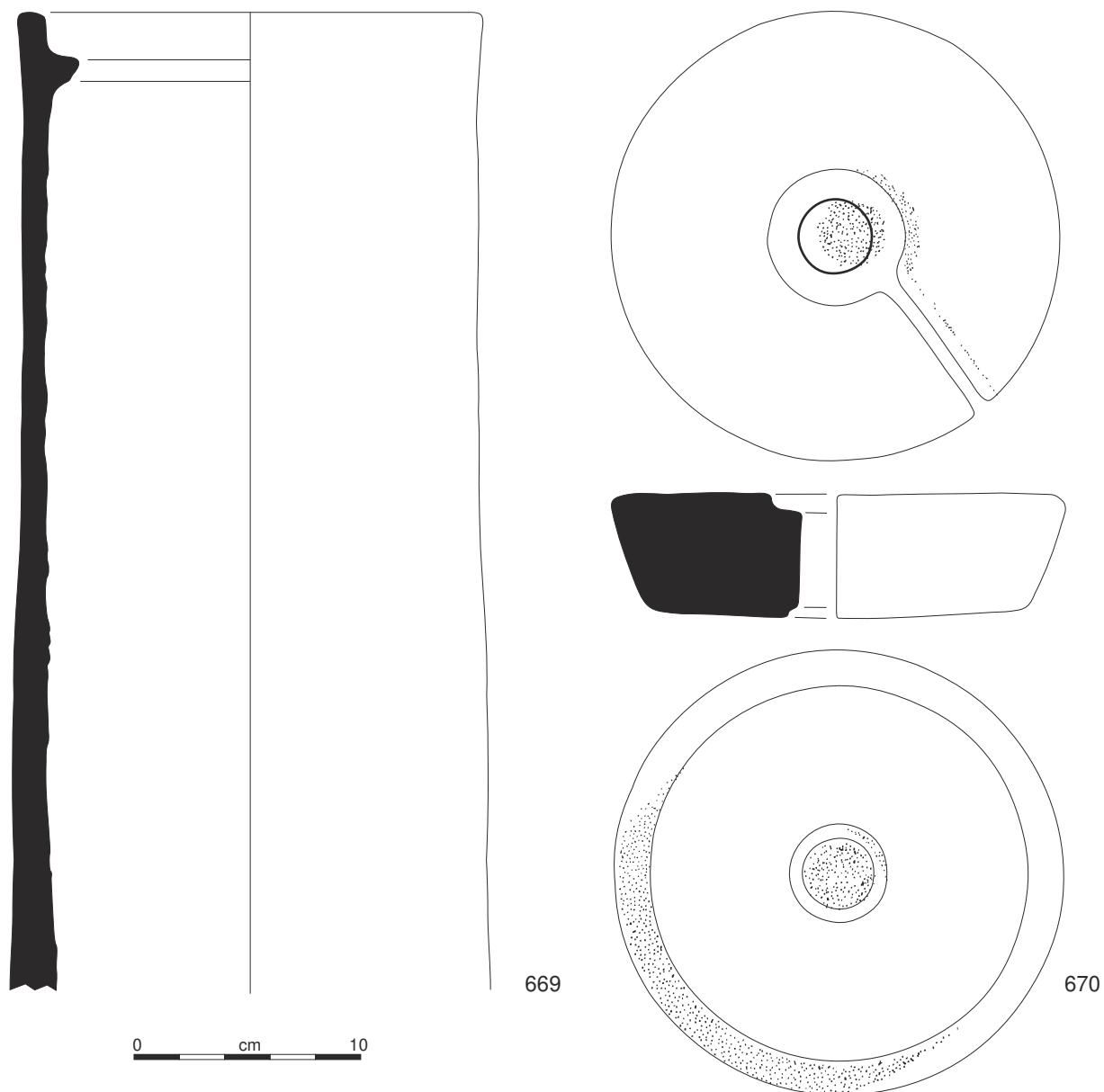


Figure 133 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur I (c.4a/4b). Terre cuite (dessin L. Rivet).

- **683** : bord de gobelet à lèvre coupée de forme AR 38 (Néron/Flaviens-troisième quart du III^e s.) ; verre soufflé, incolore ;
- **684** : bord de gobelet à lèvre coupée de forme Is. 12/AR 34 (Auguste-Trajan) ; verre soufflé, vert clair ;
- **685** : carène de gobelet à dépressions et à décor réticulé (2 fr.) ; verre soufflé, blanc dépoli ;
- **686** : fond ombiliqué de gobelet à panse à dépressions ; verre soufflé, vert-bleu pâle.
- **687** : encolure de flacon ou, plus vraisemblablement, d'œnochoé à bec pincé ; verre soufflé, incolore ;
- **688** : fond plat de coupe ; verre de technique indéterminée, vert pâle ;
- **689** : filament ; verre incolore.

Bronze

- **690** : penne de serrure.

Étain

- [non ill.] : cuiller (perdue).

Monnaies

- M9** PB d'*Antipolis* : 1,70 g (inv. M.32).
Av. Tête à dr.
R/ Victoire couronnant trophée.
RPC I, 532.
43-23 av. J.-C. Période R7B.
- M10** PB de *Cabellio* : 1,90 g (inv. M.33).
Av. CABE - tête à dr.

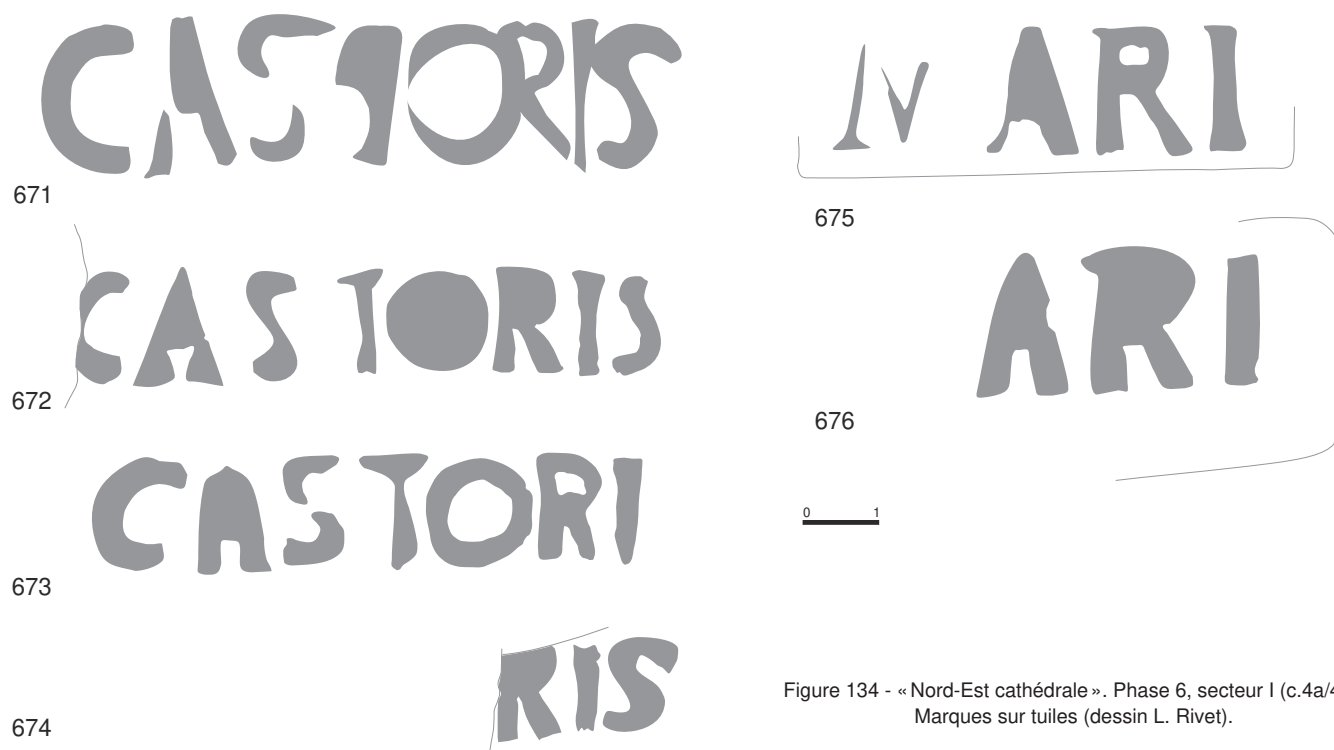


Figure 134 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur I (c.4a/4b).
Marques sur tuiles (dessin L. Rivet).

- R/ [COL] - tête casquée à dr.
RPC I, 529.
43-23 av. J.-C. Période R7B.
- M11** Sesterce : 25,50 g (inv. M.34).
Av. [...]ADRIANVS AVG - buste lauré «d», drapé à g.
R/ Minerve à g., à ses pieds, un bouclier avec un serpent.
Cf. RIC 611a/b (mais buste «d»);
BMC -. Semble être inédite.
119-122 apr. J.-C. Période 5.
- M12** Denier : 2,45 g (inv. M.31).
Av. ANTONINVS AVG PI-VS PP TR P COS III - tête à dr.
R/ ANNO-NA AVG - modius.
RIC 62a ; *BMC* 181.
140-144 apr. J.-C. Période 6.
- M13** As : 9,35 g (inv. M.6).
Av. FAVSTINA-[...] - tête de Faustina II à dr.
R/ Figure assise à g.
161-176 apr. J.-C. Période 7a.
- M14** *Antoninianus* : 2,10 g (inv. M.30).
Av. GALLIENVS AVG - tête radiée à dr.
R/ Figure debout.
260-268 apr. J.-C. Période 10.
- M15** *Follis* de la 5^e réduction : 2,05 g (inv. M.5).
Av. CONSTANTINV[...] - tête à dr. -B5-.
R/ [GLORIA EXERCITVS] - deux étendards.
330-335 apr. J.-C. Période 13b.

Commentaire sur la chronologie. Un petit nombre de tessons permet de proposer une *terminus ante quem non* pour l'effondrement de ce bâtiment. Deux

fragments de vaisselle représentant la classe des DS.P. (n^{os} 628 et 629) pourraient être commercialisés à partir de la fin du IV^e siècle ou le début du V^e siècle et l'apport de la monnaie la plus récente issue de ce contexte, un ae3 (inv. M15), *Constantinus Gloria Excercitus* à l'étendard, daté entre 330 et 335, pas plus que les pièces de sigillée claire D, toutes de la première génération (dont une assiette de forme Hayes 59A) ne permettent de rajeunir cette date.

La chute de cet immeuble ne peut donc sûrement pas intervenir avant la fin du IV^e ou le début du V^e siècle.

Plusieurs faits particuliers sont à souligner. Des pièces de vaisselle, retrouvées entières ou quasiment entières, correspondent incontestablement à des acquisitions anciennes et montrent ainsi leur longue durée d'utilisation : c'est le cas pour au moins une des lampes (n^o 635), le poêlon (n^o 638) et peut-être aussi un des mortiers italiques (n^o 655). Dans les terres cuites architecturales également, les tuiles estampillées (*Castoris* et *Marus*) font partie de matériaux récupérés car leur époque de fabrication, à Fréjus même, remonte au I^{er} siècle.

D'autre part et en tenant compte de l'organisation de l'espace A, la (relative) forte proportion d'amphores, de petits pichets ou cruches, la grande bassine à bord en marli, conduisent à émettre l'hypothèse que ce local était peut-être ouvert à des consommateurs de liquides et/ou de produits cuisinés.

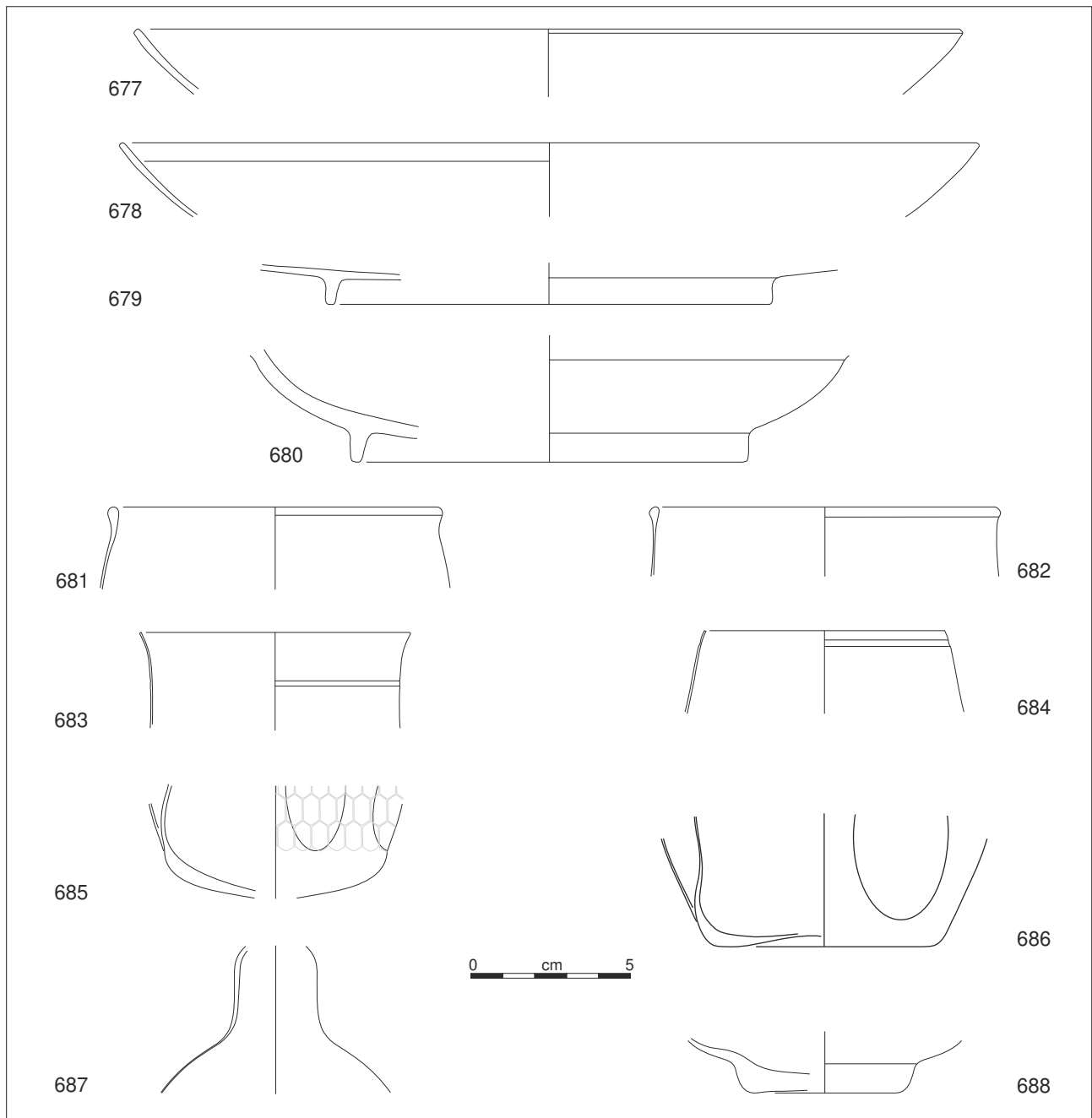


Figure 135 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur I (c.4a/4b). Verre (677-689), bronze (690) (cliché P. Foliot, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

INTERPRÉTATION

L'effondrement de ce bâtiment, dont toute une pièce est largement ouverte sur la rue, ne pose pas de problème particulier ; c'est sur la disposition des locaux mais aussi sur le témoignage des objets récupérés que se base l'hypothèse d'envisager une taverne mais cette attribution n'attend que d'être réfutée. L'absence de vaisselles fines en bon état et la très forte proportion de vaisselles « anciennes » sont étonnantes.

On ne sait rien d'un éventuel étage.

L'incendie évoqué en relation avec cet abandon est un événement à considérer, comme il se doit, avec prudence surtout dans le cas présent où il n'apparaît pas comme un phénomène d'ampleur ; on peut ainsi supposer que de simples foyers ont pu être allumés, postérieurement à l'effondrement de l'immeuble, pour brûler des déchets divers. En revanche, la disparition du sol, en C (un plancher en bois ?), ne trouve pas d'explication sauf à envisager que des affouillements ont également été entrepris aux fins de récupérer des matériaux.

SECTEUR II

La période est illustrée par la construction isolée d'un mur, inscrit dans le bâti antérieur et dont la raison d'être comme la durée d'existence sont difficiles à apprécier.



Figure 137 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur II. Parement occidental du mur de l'Antiquité tardive, 19, prenant appui contre le pilier en grand appareil, à l'extrême gauche, où on distingue également le doublage du mur 10/16. Il franchit l'égoût collecteur (b) du Haut-Empire. Vue prise vers l'est (cliché P.-A. Février, 1979).

ARCHITECTURE

Le mur 19, de direction nord/sud, s'appuie contre le pilier nord du bâtiment E-F du Haut-Empire et chevauche en partie l'arase de l'ancien mur de façade, dérasé, 15. Très correctement parementé sur sa face orientale (fig. 136), avec au moins sept à neuf assises de moellons conservées en élévation, il est lié à la terre argileuse et inclut quelques fragments de tuile ; sa paroi occidentale est dégradée (fig. 137). Il est large de 0,45 m. Au moins deux rangées de pierres en fondation reposent sur un « lit » ou « hérisson » de pierres plates sous lesquelles la fouille n'a pas été poursuivie ; un ressaut, à l'ouest, est situé à la cote NGF 19,50 m au sud et 19,70 m au nord. Appuyé sur une solide dalle (fig. 138),



Figure 136 - Phase 6, secteur II. Le mur de façade de la rue, 15, dont le parement est revêtu d'un enduit et, à l'arrière, le parement du mur de l'Antiquité tardive, 19, bâti sur une fondation large. Vue prise vers l'ouest (cliché P.-A. Février, 1980).



Figure 138 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur II. Assises inférieures du mur de l'Antiquité tardive, 19, au niveau du franchissement de l'égoût collecteur (b) qui a conservé sa dalle de couverture. Vue prise vers l'est (cliché P.-A. Février, 1979).

le mur enjambe soigneusement le collecteur (b) que l'on a voulu, apparemment, conserver en usage.

Ce nouveau mur, associé au mur 16 (et 10) qui reste en élévation, constitue un espace dont on ne saisit pas l'extension.

STRATIGRAPHIE

La stratigraphie est bizarre, surtout au nord de l'espace F (et, en particulier, au nord de l'égout b) mais permet pourtant de cerner le mur 19 pour sa phase de construction ; en revanche, les données sont plus floues pour apprécier sa durée d'utilisation et l'époque de son effondrement.

• mur 19, construction

Le niveau du ressaut de fondation du mur 19 indique que les couches d'occupation qui lui sont associées ont été évacuées (de même, on l'a dit, qu'une partie de celles des périodes antérieures) et ne sont plus représentées que par des reliquats de leurs supports, la c.4d, une terre fine violacée et compacte, et la c.4e, une nappe de gravats. Rien ne permet d'expliquer cette disparition du sol que l'on peut rapporter à une action volontaire au moment de l'abandon, à moins qu'il ne s'agisse d'une catastrophe naturelle. Il serait logique d'attribuer à cette période et à cette réorganisation l'obturation d'une éventration dans l'égout collecteur (b) et l'emploi d'un bloc provenant du pilier laisserait alors penser que celui-ci n'était plus utilisé sur sa hauteur d'origine.

On peut ajouter que les niveaux de circulation extérieurs, à l'est, s'ils étaient encore en usage, sont à une cote bien supérieure (NGF 20,15/20,34 m contre 19,70 m dans le bâtiment).

• mur 19, effondrement

Les vestiges conservés du mur 19 (arase à 20,46 m) présentent un fruit important vers l'ouest où la partie haute s'est déversée (fig. 139), constituant les éléments des c.4c, c'est-à-dire un fort amoncellement de moellons, issus du mur, et de sable, en tout ou partie dû à la décomposition des mortiers.

CHRONOLOGIE

Le lot attribué à la construction du mur 19 est numériquement très faible (5 fragments) alors que les phases d'occupation et d'effondrement livrent des ensembles conséquents, respectivement 452 et 842 tessons (fig. 19).

□ mur 19, construction

Pour dater la construction de ce mur, la découverte d'un tesson de DS.P. sous la fondation démontre qu'elle n'a pu intervenir avant la fin du IV^e siècle, date



Figure 139 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur II. Mur 15 (à dr.) et 19 (à g.) qui accuse un fruit important. Vue prise vers le nord (cliché P.-A. Février, 1980).

habituellement attribuée pour le début de la commercialisation de cette céramique.

• remblai sous fondation c.4e (fig. 140)

DS.P.

- 691 : fond gris sur pied annulaire d'une coupe de forme indéterminée ;
- [non ill.] : deux fr. informes gris.

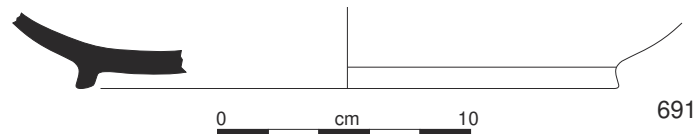


Figure 140 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur II (c.4e). DS.P. (dessin L. Rivet).

□ mur 19, phase d'occupation

Les reliquats de remblais supportant les sols associés à ce mur livrent quelques pièces intéressantes parmi une grande quantité de céramiques résiduelles.

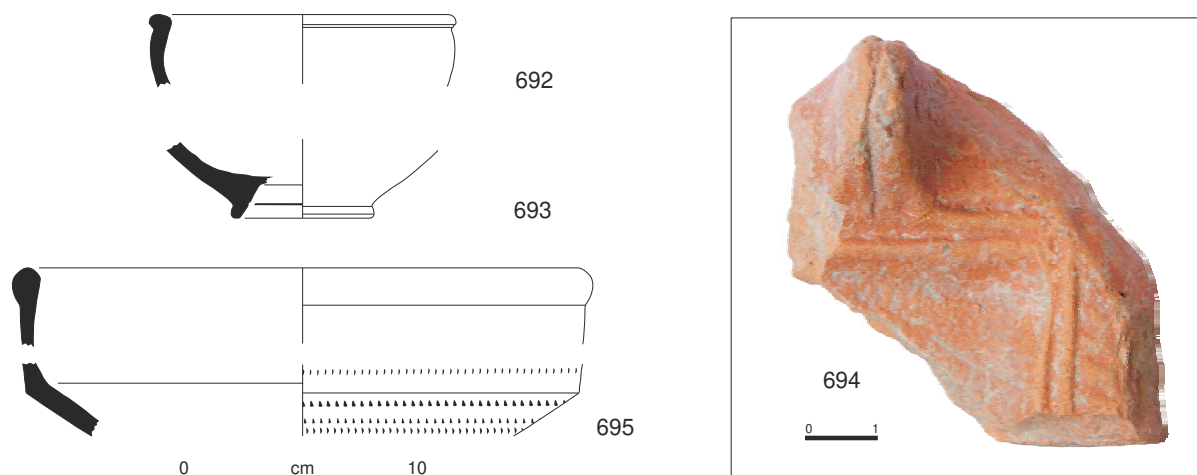


Figure 141 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur II (c.4d).
DS.P. (692-693), lampe (694), Luisante (695) (cliché et dessin L. Rivet).

• **Sol et remblais c.4d (fig. 141)**

DS.P.

- 692 : bord gris de coupe Rigoir 6 ;
- 693 : fond gris de coupe de forme indéterminée ;
- [non ill.] : deux fr. informes gris.

Sigillée claire D

- [non ill.] : trois fr. informes.

Lampe africaine

- 694 : forme *Atlante* VIII C1d (pl. XCVII, 1 et CLVII, 9) à bandeau atrophié et médaillon carré, deuxième moitié du V^e s. (Bonifay 2004, type 48, p. 366).

Luisante

- 695 : bord et carène guillochée de coupe Lamb. 1/3.

□ **mur 19, effondrement**

Le volumineux effondrement (c.4c) contient une quantité importante de matériel céramique résiduel mais aussi quelques éléments utiles à la chronologie.

• **Effondrement c.4c (fig. 142 et 143)**

DS.P.

- 696 : marli gris de forme Rigoir 1 décoré de rouelles ;
- 697 : bord orangé d'une coupe de forme indéterminée ;
- 698 : bord gris de coupe Rigoir 8, sans décor ;
- 699 : inf. gris portant le décor d'une palmette incomplète ;
- [non ill.] : 10 fr. informes, dont un orange et 2 de vases à liquide.

Sigillée claire D

- [non ill.] : 10 fr. informes dont un guilloché de forme Hayes 91.

Sigillée clair2e C

- 700 : fond d'assiette Hayes 50.

Céramique culinaire africaine

- 701 : bord de coupe carénée Hayes 10 var. (?) (*Atlante*, p. 31 et tav. XV, 14-15, II^e-III^e s.) ;

- 702 : bord de plat Hayes 181 ;
- 703 : bord de couvercle Hayes 182 à surface extérieure lustrée (Bonifay 2004, var. C, p. 217, III^e s.) ;
- 704 : bord de couvercle Hayes 182, var. tardive (Bonifay 2004, var. D, p. 217 et fig. 115) ?

Lampe africaine

- 705 : fragment de bandeau concave de forme *Atlante* VIII A à disque à rosace centrale.

Céramique commune engobée

- 706 : fond (découpé à la ficelle) de coupe ; seul l'intérieur est engobé.

Céramique commune à pâte brune

- 707 : bord de couvercle en pâte grossière.

Amphore

Italie

- 708 : lèvre courte et à peine redressée sur col tronconique muni de deux anses courtes placées haut (pâte grumeleuse, beige, à inclusions volcaniques) renvoyant au type des amphores romaines de Lipari (Richborough 527), produites dans cette île pour le transport de l'alun, ici avec un profil de type 2b, milieu du II^e-III^e s. (Borgard, Gateau 1991, p. 319-321 ; Borgard 2000, p. 286 et fig. 1 et 7, n° 4).

Afrique

- 709 : lèvre d'Africaine II (*Africano grande*) à pâte rouge, sous-type IIA (fin du II^e-première moitié du III^e s. : Bonifay 2004, p. 111, fig. 57, var. A1) à lèvre en amande marquée d'un gradin ; transport du vin ;
- 710 : pointe à pâte rouge brique et surface beige raclée verticalement. *Origine indéterminée*
- 711 : col étroit surmonté d'une lèvre rabattue vers l'intérieur, à pâte brun-rouge clair et surface rouge pâle, inclusions volcaniques ; peut-être la forme *Ostia* IV, 263, plutôt qu'Almagro 51C (si l'on se réfère à Bonifay 2004, p. 151 et fig. 82, type 62) ;
- 712 : lèvre de profil triangulaire (2 fr.), pâte rouge clair, surface intérieure rouge clair, surface extérieure rose, dégraissants de quartz éolien et autres ; forme et origine indéterminées, p.e. Leptiminus II ;
- 713 : lèvre de type indéterminé ; pâte et surface brun-rouge clair.

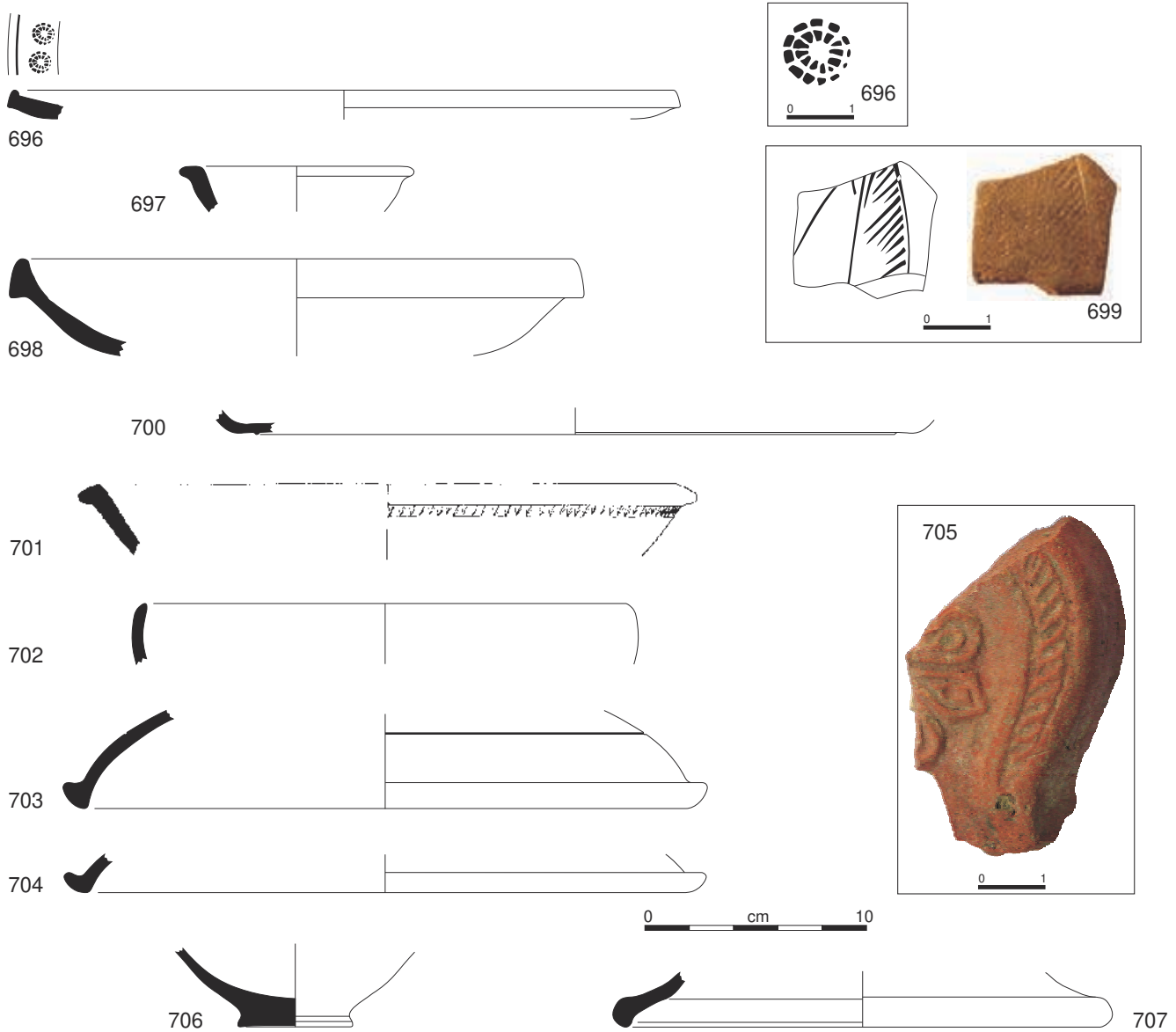


Figure 142 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur II (c.4c).
 DS.P. (696-699), sigillée claire C (700), céramique culinaire africaine (701-704), lampe (705),
 céramique commune engobée (706), céramique commune à pâte brune (707) (cliché et dessin L. Rivet).

Verre

- **714** : bord de coupe de type AR 76 (Flaviens-début du III^e s.) ; verre de technique indéterminée, incolore ;
- **715** : bord de gobelet à lèvres coupées de type AR 36/39 ; verre soufflé, incolore.

Commentaire sur la chronologie. C'est incontestablement le petit contingent de tessons de DS.P. (n° 691) qui contribue à déterminer la période de mise en place de ce mur 19 qui ne peut intervenir avant la fin du IV^e siècle ou, plutôt, le début du V^e siècle.

La période d'utilisation n'est guère mieux renseignée par le mobilier associé, pas plus que celle de

l'effondrement même si celui-ci est nettement plus abondant. L'existence d'un tesson de sigillée claire D de la forme Hayes 91 (non ill.), dont la période d'apparition est fluctuante selon les publications mais qui ne paraît pas s'être produite, pour la variante la plus ancienne, avant la fin du IV^e siècle, d'après les contextes arlésiens (Cathma 1996), ou le tout début du V^e siècle (Reynaud *et al.* 1998, p. 202 ; Bonifay 2004, p. 167-171), renvoie à la même époque, de même que la lampe de type *Atlante* VIIIA (n° 705), commercialisée à partir de la deuxième moitié du IV^e siècle. En fait, c'est la lampe *Atlante* VIIIC (n° 694), trouvée en correspondance avec la phase d'occupation, qui repousse la datation dans la

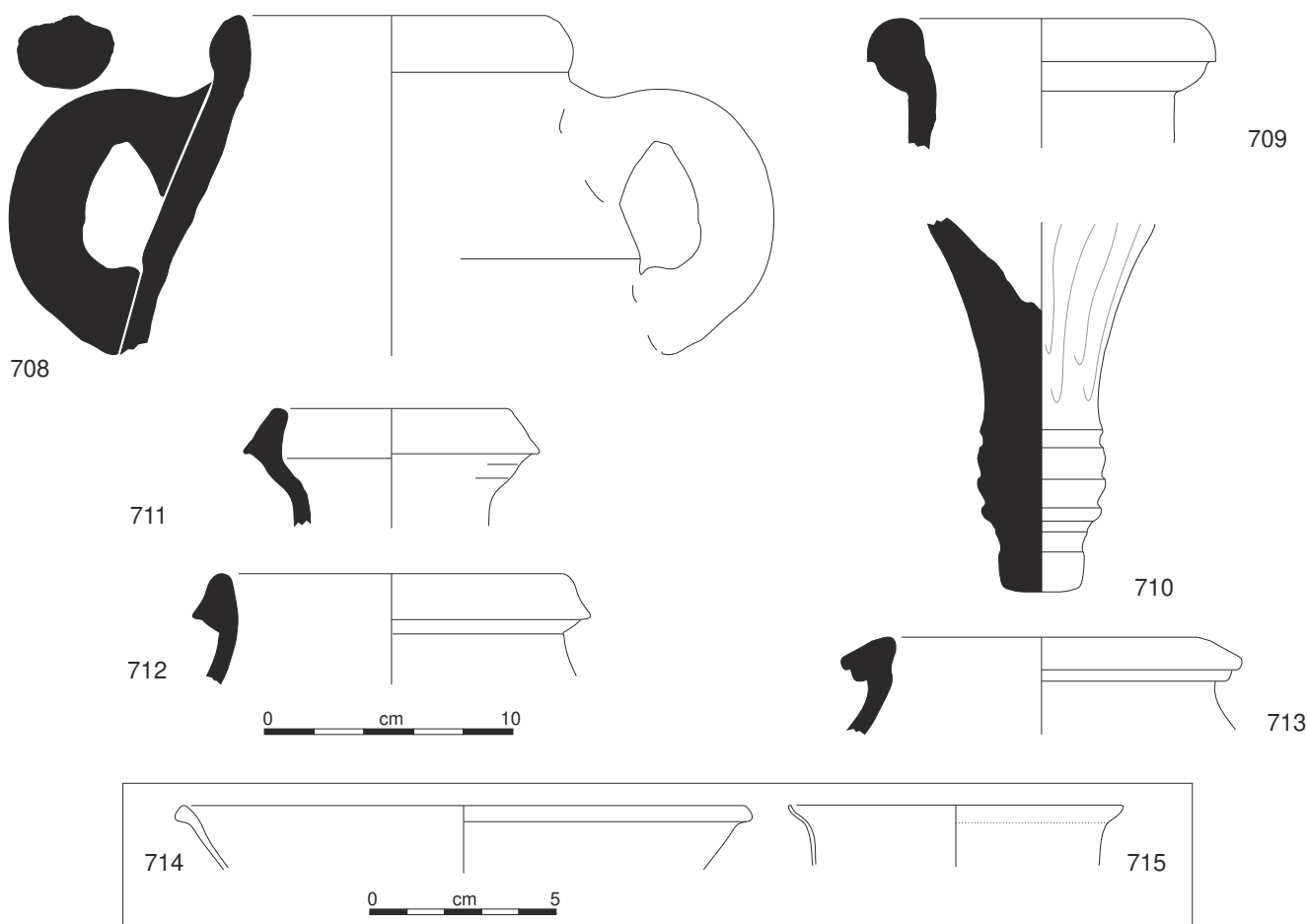


Figure 143 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur II (c.4c).
Amphore (708-713), verre (714-715) (dessin L. Rivet).

deuxième moitié du V^e siècle, ou plus tard. D'autres pièces de vaisselle, en revanche, sont nettement résiduelles (par exemple, n° 701).

INTERPRÉTATION

La création et l'aménagement de cet espace sont assez mal documentés mais ne laissent pas de surprendre ; la forme du nouveau bâtiment, s'il s'agit bien d'un bâtiment et non d'une sorte d'enclos, est singulière et l'évanouissement du véritable sol d'occupation ne trouve pas d'explication convaincante. On s'interroge aussi, par exemple, sur le type de charpente choisi pour la couverture (mais les éléments de toiture n'ont pas été spécifiquement notés lors de la fouille). Le seul argument consiste à envisager que la réponse se trouve au sud et à lier ce curieux (et provisoire) aménagement au chantier de la cathédrale établie immédiatement à côté.

SECTEUR III

On a vu (*supra*, p. 131) que l'ensemble de la chaussée (partie ouest de la rue) est recouvert des gravats de la boutique qui rendent désormais impossible toute circulation ; postérieurement à cet épisode s'effondre le mur de façade de la construction établie à l'est du *cardo* – le mur de clôture du forum – et, par voie de conséquence, le portique qui en dépend.

DÉMANTÈLEMENT ET STRATIGRAPHIE

• Effondrement du mur 7 et du portique

Une épaisse couche (entre 0,60 et 1 m) de moellons et de sable (c.4a) occupe toute la largeur du portique ainsi qu'une partie de la chaussée, en recouvrant, à l'ouest, les gravats de la boutique (**fig. 144**). Des éléments des colonnes du portique s'effondrent également (deux tambours couchés sur la surface de la c.5g/5h).



Figure 144 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur III.
Niveau d'effondrement d'un mur en petit appareil, 7,
d'où émerge la colonne monolithe du portique du *cardo*.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet, 1982).



Figure 145 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur III.
Détail des moellons en petit appareil
du mur de clôture du forum, 7, qui s'est effondré dans le *cardo*.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet, 1982).

L'amoncellement de pierres correspond à des moellons et à des pans d'un mur écroulé de l'est, mélangés à du sable et de la chaux ; on observe parfois des alignements de moellons (fig. 145) taillés en queue d'aronde mêlés à du mortier de chaux décomposé. Les dizaines de mètres cubes qu'il représente n'ont livré aucun autre type d'éléments de destruction, ni tuile, ni peinture murale, ni métal. Seuls quelques rares tessons de céramique ont été récupérés.

• État des autres vestiges

On a déjà mentionné l'état pitoyable dans lequel ont été laissés les niveaux de circulation de la chaussée en pente, emportés par l'érosion.

À cause de cet abaissement des surfaces et de la poursuite de la circulation charretière, le collecteur (g) est éventré par endroits et le canal est rempli d'une terre (c.5a) très tassée dans la partie supérieure, incluant des éléments divers (fragments de marbre, fer, enduits peints, etc.), à l'inverse des terres inférieures d'infiltration, fines et pulvérulentes. On a déjà dit, aussi, que les maçonneries supérieures de cet égout sont gravement entamées par l'usure (fig. 146), démontrant ainsi que l'absence d'entretien a vraisemblablement duré plusieurs décennies.

Le petit égout adjacent (h) était, quant à lui, presque intégralement démantelé.

Le portique à colonnade et le trottoir étroit, en revanche, ne montraient pas de signe de décrépitude.

On constate donc, à la fois, un délaissement radical dans l'entretien de la voie et un écroulement des constructions qui pourraient justement s'expliquer par l'arrachement des terres et un travail de sape dans l'Antiquité.



Figure 146 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur III.
Réfection ponctuelle de la voûte de l'égout collecteur (g)
(cliché L. Rivet, 1982).

CHRONOLOGIE

• Comblement de l'égout (g) c.5a (fig. 147)

Céramique culinaire africaine

- 716 : bord de couvercle à lèvre arrondie surlignée de deux sillons ; la face externe répond à l'aspect de la sigillée claire A et la face interne à celui de la culinaire de forme Hayes 196 ;
- 717 : bord de couvercle Hayes 182 ;
- 718-719 : bords de casseroles Hayes 197.

Amphore

- 720 : lèvre d'*africano piccolo* ou Africaine IA.

Verre

- 721 : bord de gobelet à lèvre coupée de forme AR 38 (Néron/Flaviens-troisième quart du III^e s.) ; verre soufflé, incolore ;
- 722 : bord d'urne à lèvre ourlée de forme Is. 46a (Claude-Flaviens/Trajan) ; verre soufflé, incolore ;

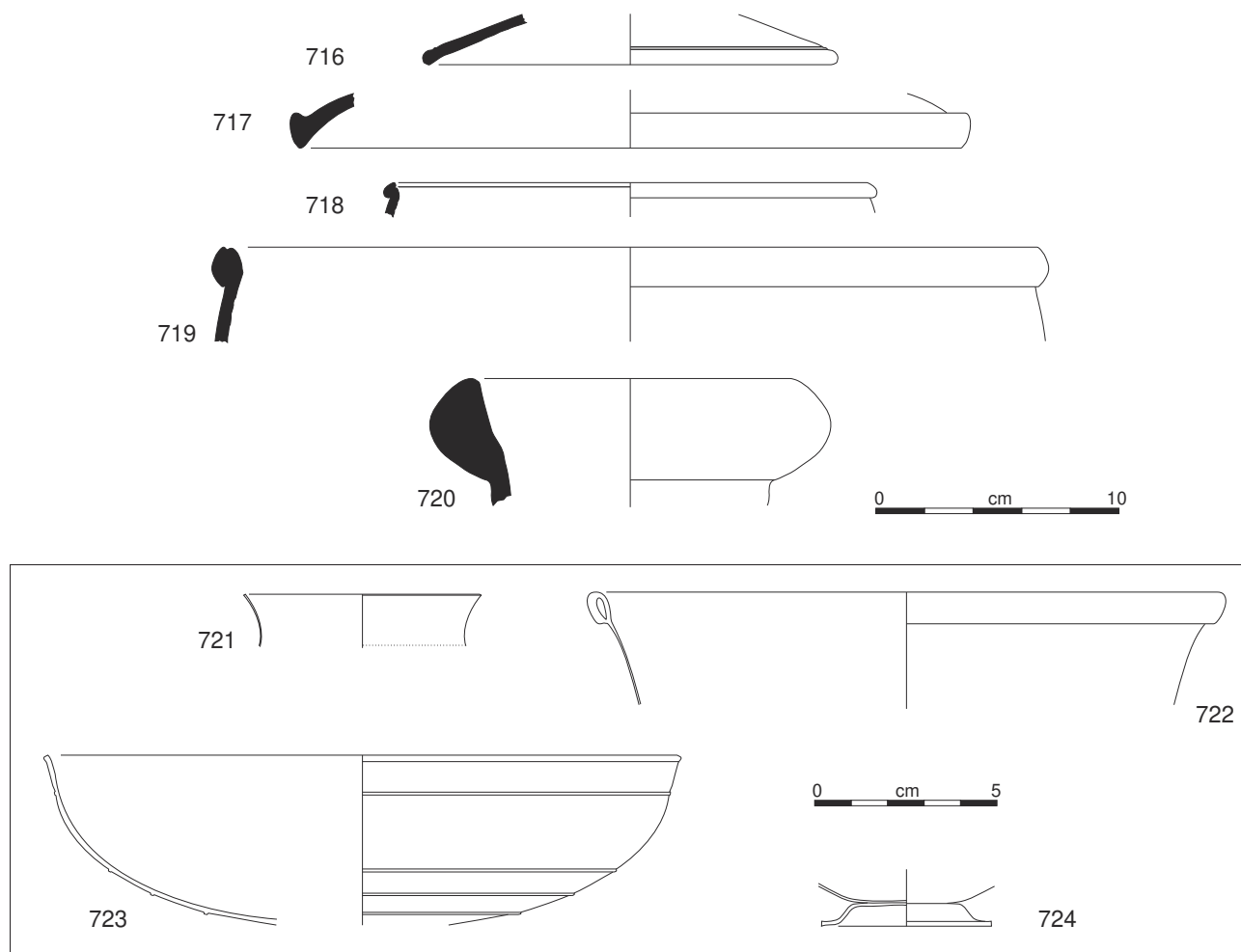


Figure 147 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur III (c.5a).
Céramique culinaire africaine (716-719), amphore (720), verre (721-724) (dessin L. Rivet).

- **723** : coupe basse dont la panse porte 4 filets saillants (4 fr.) de forme AR 55 (IV^e-milieu du V^e s.) ; verre de technique indéterminée (soufflé ?), blanc opaque ;

- **724** : fond de verre à pied dont la vasque est collée sur un pied annulaire haut rapporté (de forme proche de AR n° 1958) ; verre soufflé, blanc opaque.

Monnaie

M17 Denier (fourré) : 2,40 g (inv. M.72, 5a).
Av. IMP CAES DOMIT AVG-GERM PM [TR P XII]
- tête à dr.
R/ IMP XXII COS [XVI CENS] P PP - Minerve.
RIC 171 etc. ; BMC 200-201 etc.
92-96 apr. J.-C. Période 3.

Commentaire sur la chronologie. Les 311 fragments de céramiques et d'amphores n'apportent pas d'éléments datants pour ce comblement. Si notre identification de la coupe en verre (n° 723) est correcte, elle tend à montrer que l'égout est encore en contact avec

l'aire de circulation et qu'il absorbe encore du matériel dans le courant du IV^e siècle, voire au V^e siècle.

• Effondrement dans le portique et la chaussée c.4a/4b (fig. 148 à 150)

Sigillée claire D

- **725** : inf. plat de fond avec décor de cercle concentrique et palmette ;
- **726** : inf. plat de fond avec décor de cercles concentriques.

Sigillée claire C

- **727** : marli de coupe Hayes 44 ;
- **728** : bord de plat Hayes 50 (12 fr.) ;
- **729** : bord de plat Hayes 50 (4 fr.).

Céramique culinaire africaine

- **730** : couvercle de forme inconnue (24 fr.) ayant fortement brûlé ;
- **731** : casserole Hayes 197 (27 fr.) ;
- **732** : casserole Hayes 197 (31 fr.).

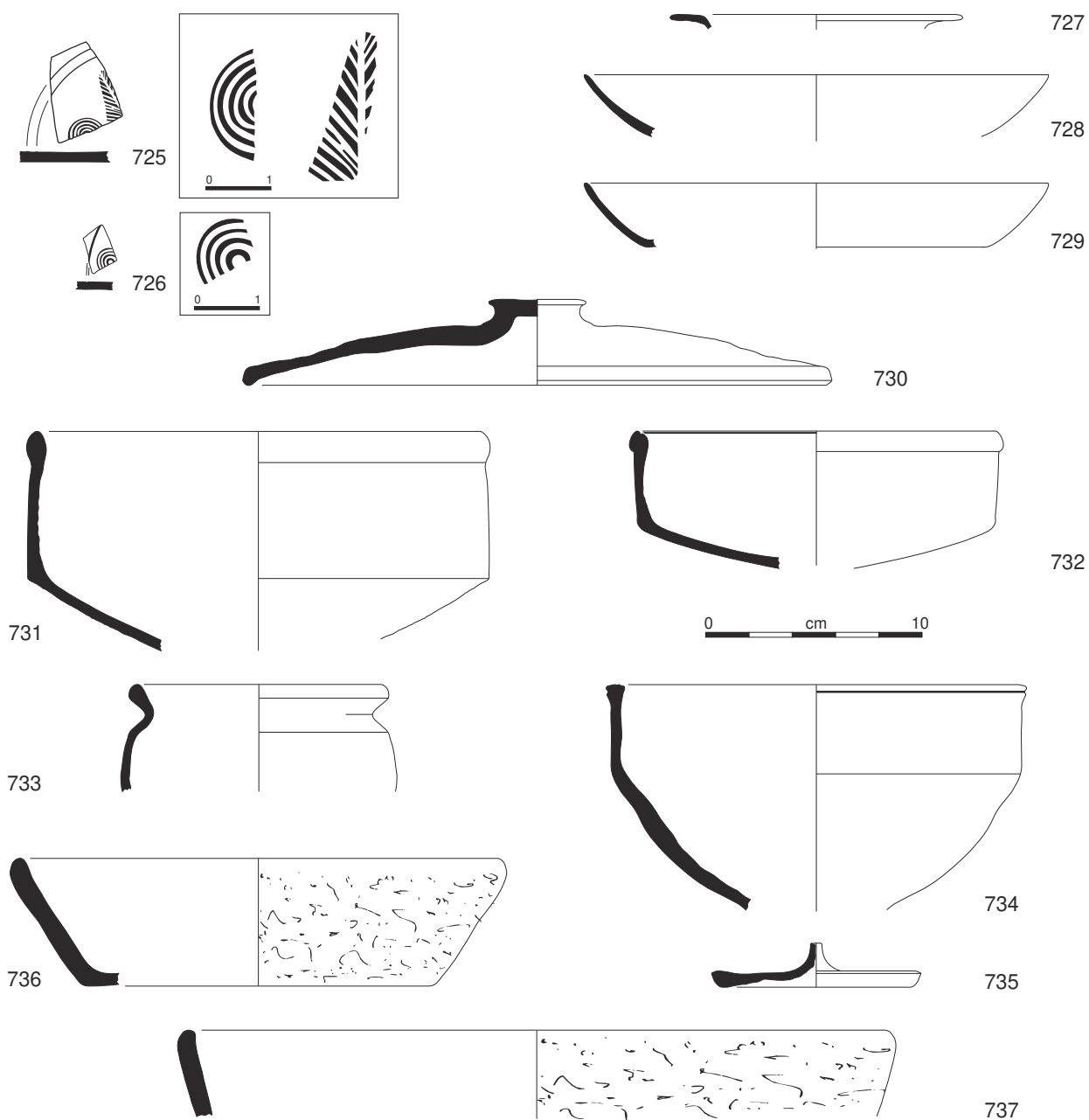


Figure 148 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur III (c.4a).

Sigillée claire D (725-726), sigillée claire C (727-729), céramique culinaire africaine (730-732), céramique commune à pâte grise (733), céramique commune à pâte brune (734-735), céramique culinaire micacée varoise (736-737) (dessin L. Rivet).

Céramique commune à pâte grise

- 733 : bord d'*olla* (3 fr.) à col étranglé.

Céramique commune à pâte brune

- 734 : coupe à panse carénée (32 fr.) et lèvre épaissie creusée d'une gorge externe ;

- 735 : couvercle à bouton pincé réservant une minuscule communication d'une paroi à l'autre (4 fr.).

Céramique culinaire micacée varoise

- 736-737 : bords de plats, sans préhension conservée.

Céramique commune à pâte claire

- 738 : bord à lèvre en amande d'une coupe à panse carénée ;

- 739 : bord vertical d'une coupe vraisemblablement carénée ;

- 740 : bord mouluré d'une coupe à panse carénée ;

- 741 : bord d'une coupe carénée à ouverture légèrement évasée et à lèvre triangulaire ;

- 742 : coupe à marli décoré à la molette et incliné vers l'intérieur ;

- 743 : grande coupe à marli (3 fr.).

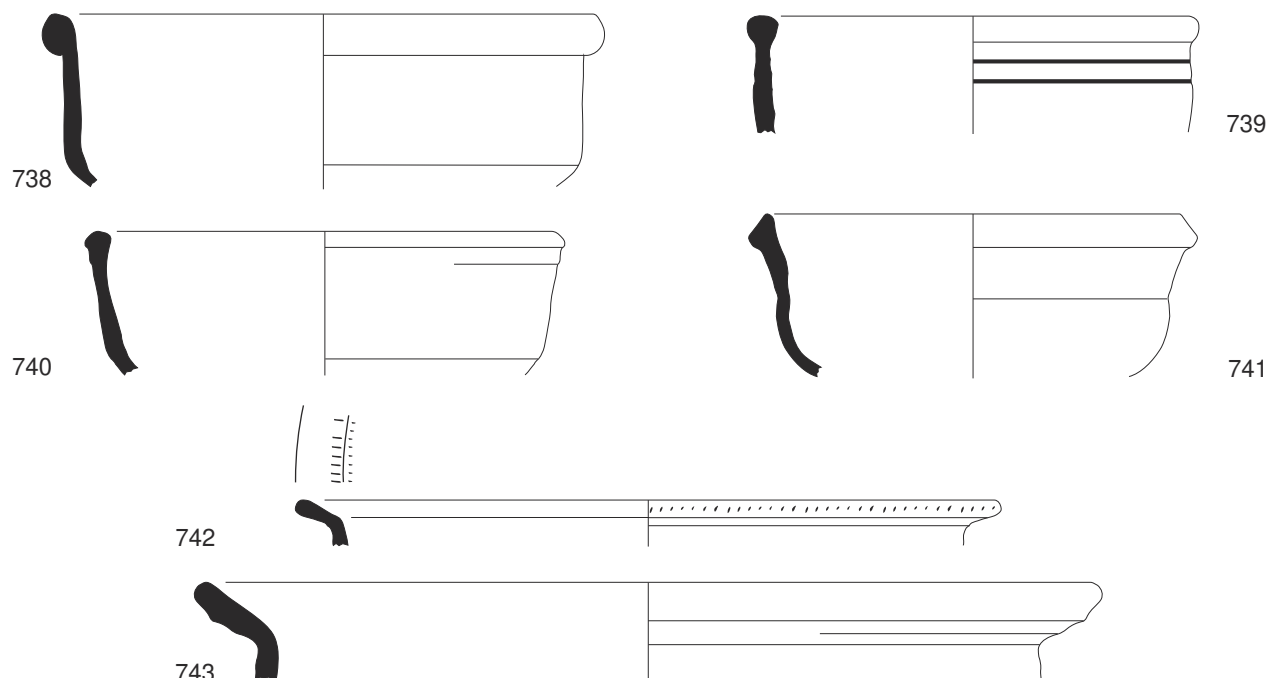


Figure 149 - «Nord-Est cathédrale». Phase 6, secteur III (c.4a).
Céramique commune à pâte claire (738-743) (dessin L. Rivet).

Amphore

Espagne

- 744 : lèvre et anse ronde (4 fr.) ;

Afrique

- 745 : lèvre (2 fr.) d'Africaine IIA (Bonifay 2004, type 22, p. 111 et fig. 58, n° 10) ;
- 746 : lèvre d'Africaine IIIC (Bonifay 2004, type 29, p. 119-120, fig. 65, n° 9) de la fin du IV^e s.-première moitié du V^e s.

Terre cuite

- 747 : portion d'une pièce cylindrique décorée au poinçon : juxtaposition de cercles et de losanges sécants ; un relief proéminent en forme de losange pourrait constituer un axe de symétrie. À une extrémité et sur un côté, les bords sont francs, et brisés des deux autres côtés. La partie incurvée est lissée à proximité des bords francs, brute par ailleurs.

Verre

- 748 : bord de gobelet à lèvre coupée de forme AR 38 (Néron/Flaviens-troisième quart du III^e s.) ; verre soufflé, incolore.

Marbre

- 749 : fond plat de mortier en marbre blanc ;
- 750 : fr. de bord de plaque (ép. 12 mm sans le relief, 16 mm avec) décorée de rinceaux en bas-relief.

Pierre

- 751 : bord légèrement évasé, sans trace de tournage ;
- 752 : fond plat, sans trace de tournage, portant au-dessous un *graf-fito* --E-- ; la surface intérieure est polie par l'utilisation alors que le reste des parois est brut, constitué d'un semis de points de taille à l'aiguille (ce fond ne s'apparente pas au bord précédent).

Bronze

- 753 : alène ;
- 754 : petite spatule constituée d'une tige (cassée) se terminant par une palette circulaire.

Tabletterie

- 755 : tige cylindrique dont l'extrémité, taillée en pointe, est creusée d'un cuilleron ovale et étroit ; considérée comme une cuillère à parfum ou à onguent mais aussi comme cure-oreille (Béal 1983, p. 245-246 et pl. XLIV, 772) ;
- 756-757 : fr. d'épingles à cheveux, cassées.

Monnaie

- M18** *Antoninianus* : 2,95 g (inv. M.70, 4b).
Av. IMP CAE TRA DEC AVG - tête radiée à dr.
R/ DACIA à g., tenant étendard.
RIC 36a.
250-251 apr. J.-C. Période 9b.

Commentaire sur la chronologie. À l'emplacement du trottoir occidental, contre la boutique, cette couche d'effondrement fait suite à celle qui touche l'habitation : parmi les 791 fragments de céramiques et d'amphores, on trouve également des vaisselles assez bien conservées dans lesquelles on note une absence totale de D.S.P. et uniquement quelques tessons de sigillée claire D (nos 725 et 726) portant des décors se rapportant à un style mis en place au IV^e siècle, et au moins une forme de sigillée claire C (n° 728) qui pourrait également être produite au IV^e siècle. L'une des amphores, Africaine IIIC, est un peu plus tardive et pousserait la datation dans la première moitié du V^e siècle (n° 746).



Figure 150 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur III (c.4a).
 Amphore (744-746), terre cuite (747), verre (748), marbre (749-750), pierre (751-752), bronze (753-754), tableterie (755-757)
 (cliché P. Groscaux, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).



Figure 151 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur III.
 Vue générale sur l'emprise du *cardo maximus* montrant la nappe d'effondrement du mur oriental 7. À g., la façade de la boutique.
 À l'arrière-plan, élévation d'un mur d'époque médiévale. Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet, 1982).

INTERPRÉTATION

La date de l'effondrement de la boutique ayant été estimée intervenir à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle, il faut envisager une chronologie postérieure pour l'écroulement du mur en petit appareil, 7 – une manifestation particulièrement bien perçue à la fouille (**fig. 151**) –, et du portique associé qui s'élevaient à l'est et dont une partie se répand sur les gravats de la maison. Mais combien de temps après ? Pendant combien de temps la rue a-t-elle encore été fréquentée après la ruine des bâtiments du secteur I ? Le mobilier recueilli ne permet pas de préciser et une donnée extérieure ne procure pas une information utile : on est certain que la place du forum continue d'être fréquentée au moins jusque dans le IV^e siècle, mais peut-être après, jusque vers le milieu du VI^e siècle (voir p. 201 et s.) ? Dans ces conditions, le mur de clôture occidental du forum, 7, n'apparaît pas comme un élément indispensable à la survie de la place mais cette donnée chronologique semble autoriser à

placer l'effondrement de ce mur entre le milieu du V^e et le milieu du VI^e siècle.

SECTEUR IV

Les informations produites par ce secteur du site ne sont pas la répétition exacte de celles observées dans le secteur III en ce qui concerne l'effondrement du mur oriental 7 qui bordait le *cardo*.

DÉMANTÈLEMENT ET STRATIGRAPHIE

Dans le sondage ouvert en limite sud-est de chantier, en L, l'effondrement du mur 7 n'est pas identifié malgré la fouille d'une c.4 pierreuse, reposant directement sur les niveaux du III^e siècle.

En revanche, plus au nord, en M, on retrouve un amas de moellons et de mortier de chaux décomposé qui



Figure 152 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur IV.
Fragment de muret en tuiles liées au mortier couché dans l'effondrement du mur 7 en petit appareil qui s'élevait en marge de l'aire du forum.
Vue prise vers l'est (cliché P.-A. Février, 1980).

s'apparente à ce qui a été constaté dans le secteur III : nul doute qu'il s'agit de la suite du renversement du mur 7 de la façade orientale du *cardo*. On relève cependant un élément supplémentaire dans cet amoncellement de pierraille : un pan de cloison fait de lits de tuiles et de briques liées à la chaux (**fig. 152**), large de 0,40 m, haut de 0,43 m et dont la longueur conservée est de 0,88 m ; durant la fouille, il n'a pas été possible d'identifier son rôle et il peut tout aussi bien s'agir, soit d'un tronçon de muret d'entrecolonnement construit au nord (et faisant également office de piédroit oriental pour l'égout (g), mais leur largeur ne coïncide pas parfaitement) qui aurait été emporté et charrié vers le sud, soit d'un mur d'appui servant de rambarde dans le dispositif d'accès au forum.

Tout à l'ouest, au long du mur 15, a été fouillé le comblement d'une tranchée, c.4t, ouverte on ne sait pour quelle raison, peut-être en vue de la récupération de matériaux.

CHRONOLOGIE

Dans les deux sondages ouverts à l'est, en L et en M, aucun mobilier céramique significatif n'a été récupéré dans l'effondrement.

• Comblement de la tranchée de récupération (en J) c.4t (**fig. 153**)

Sigillée claire A

- 758 : bord guilloché de coupe Hayes 7B.

Céramique culinaire africaine

- 759 : plat apparenté au type Hayes 23B.

Lampe

- 760 : fr. de lampe de type *Atlante* VIII C1d (pl. XCVII, 1 et CLVII, 9) à bandeau atrophié et médaillon carré.

Céramique commune engobée/imitation de sigillée

- 761 : coupe à bord rentrant (8 fr.) de forme 13 (Rivet 2002) ;
- 762 : bord de coupe évasée de forme 6b ;
- 763 : bord de vase fermé à ouverture étranglée ;
- 764 : coupe miniature.

Céramique culinaire micacée varoise

- 765 : bord de plat.

Amphore

Afrique (?)

- 766 : lèvre de profil triangulaire, à pâte contenant du quartz éolien (?) et d'autres composants, éventuellement d'origine africaine ; forme appartenant peut-être au type Keay XXXV.

Verre

- 767 : bord de gobelet à lèvre étirée et épaissie de type mal défini, peut-être AR 9 (Auguste-Néron/début Flaviens) ou AR 98.2 (deuxième quart du II^e-deuxième quart du III^e s.) ; verre soufflé, incolore ;
- 768 : bord éversé de gobelet à lèvre coupée de type mal défini, peut-être Is. 106a, AR 66 (fin du III^e-IV^e s.) ; verre soufflé, blanc opaque ;
- 769 : carène haute d'un gobelet à godrons de type AR 30.1 (Tibère/début Claude-Flaviens/Trajan) ; verre soufflé, vert-bleu ;
- 770 : fond d'assiette ; verre de technique indéterminée (moulé ?), blanc opaque.

Tabletterie

- 771 : fr. de tige de section ovale dont les faces sont gravées de deux sillons parallèles. La cassure de l'une des extrémités montre que cette tige se poursuivait tel quel ; à l'autre extrémité conservée se distingue, à la suite de deux ruptures obliques, l'amorce d'un prolongement sous la forme d'une sorte de lame, taillée dans la même masse, aussi large que la tige mais plate et mince.

Commentaire sur la chronologie. Les attestations de céramiques (sur un lot de 165 tessons) sont essentiellement résiduelles et seul le fragment de lampe africaine (n° 760) permet d'attribuer à ce comblement une datation dans la deuxième moitié du V^e siècle (Bonifay 2004, type 48, p. 366).

• Effondrement sur la chaussée (en J, K et L) c.4a/4b/4c (**fig. 154 et 155**)

DS.P.

- 772 : bord de coupe Rigoir 4 ; gris ;
- 773 : bord de coupe Rigoir 4 variante ; gris ;
- 774 : bord d'assiette Rigoir 4 variante (hors catalogue) dont l'arête du rebord intérieur est creusée d'encoches ; gris ;
- 775 : carène de coupe Rigoir 14 ou 15 (?) décorée d'incisions, le rebord vertical portant une rangée de palmettes ; gris ;
- 776 : bord de coupe Rigoir 18 ; gris ;

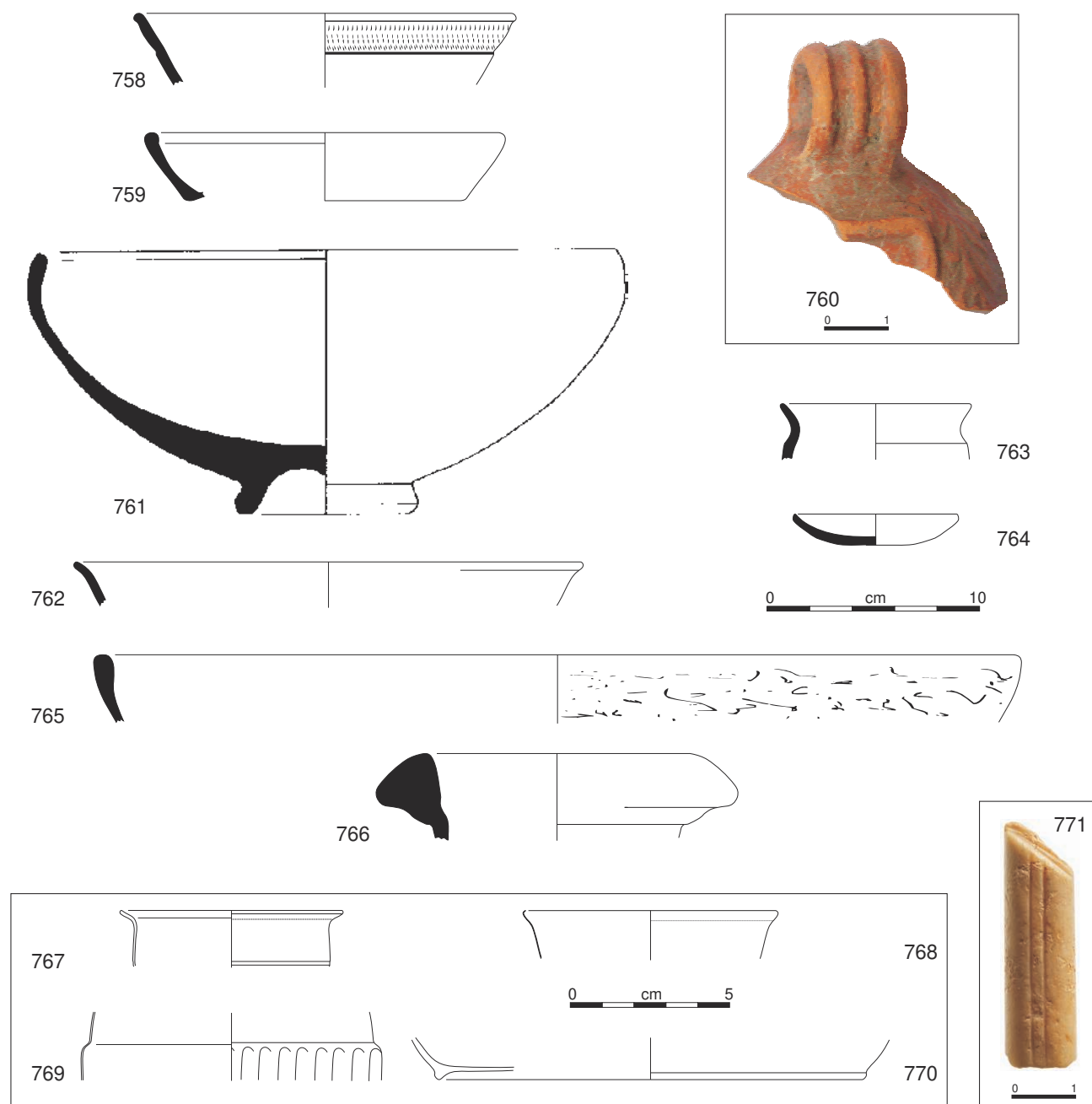


Figure 153 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur IV (c.4t).

Sigillée claire A (758), céramique culinaire africaine (759), lampe (760), céramique commune engobée (761-764), céramique culinaire micacée varoise (765), amphore (766), verre (767-770), tableterie (771) (cliché P. Groscaux et L. Rivet, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

- 777 : bord d'olla de forme indéterminée ; gris ;
- 778 : fond sur pied annulaire de vase à liquide (2 fr.) ; gris ;
- 779 : fr. de panse décoré de palmettes ; gris.

Sigillée claire D

- 780 : marli de plat Hayes 59 ;
- 781 : bord de plat Hayes 61B ;
- 782 : fr. de bord Hayes 67 ;

- 783 : fr. de fond plat portant un décor de rouelle ;
- 784 : fr. de fond plat à décor lustré en spirale (Hayes 109 ?) ;
- [non ill.] : inf. guilloché de forme Hayes 91.

Sigillée claire C

- 785 : fr. de panse très peu incliné portant un décor d'applique représentant une feuille ; il s'agit de la production C3 (Hayes 53A, *Atlante* CXLIV.1, forme Salomonson a).

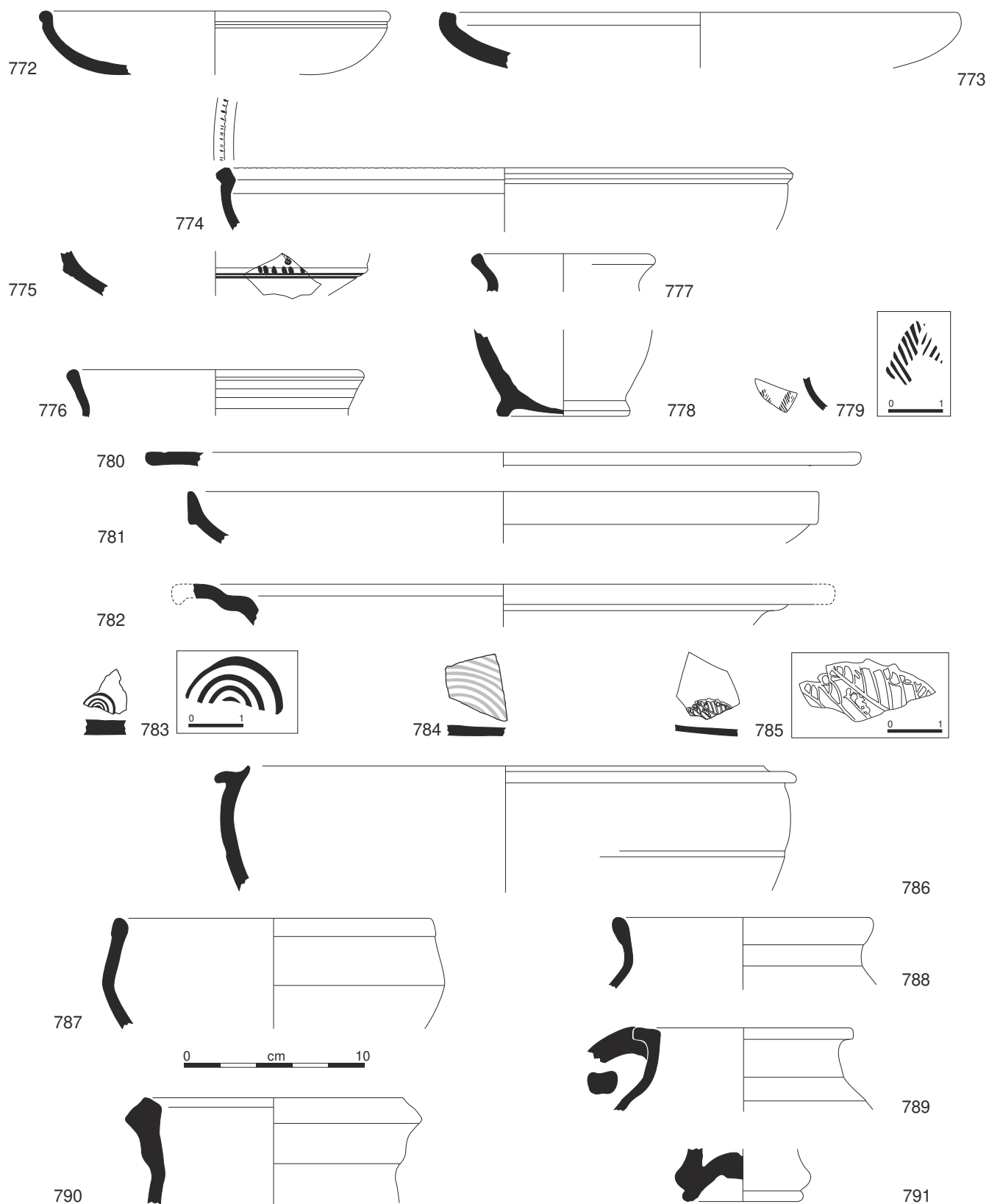


Figure 154 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur IV (c.4a/4b/4c).
 DS.P. (772-779), sigillée claire D (780-784), sigillée claire C (785), céramique commune engobée (786),
 céramique commune à pâte brune (787-789), amphore (790-791) (dessin L. Rivet et S. Saulnier).

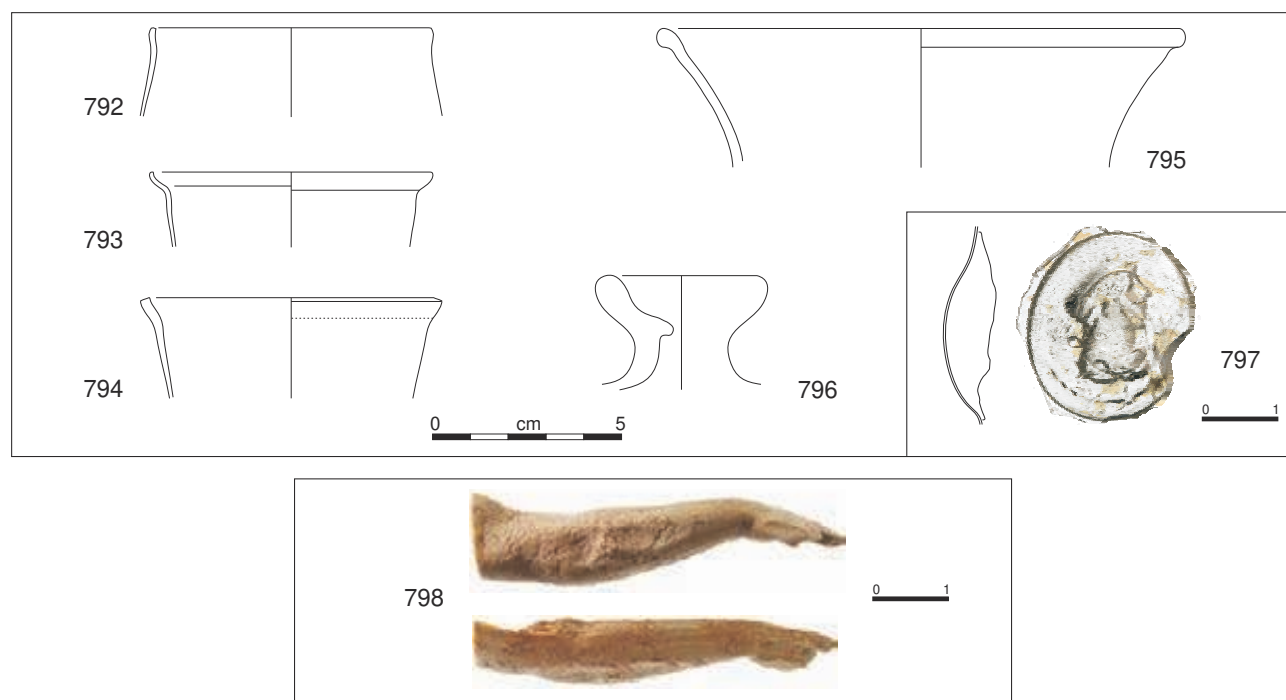


Figure 155 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur IV (c.4a/4b/4c).
Verre (792-797), ivoire (798) (cliché C. Durand et P. Groscaux, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

Céramique commune engobée

- **786** : coupe à bord aminci et rentrant pourvu d'une collerette (comparer avec le n° 411 provenant du secteur IV, c.5e/f/g/h).

Céramique commune à pâte brune

- **787** : coupe carénée à lèvre légèrement épaissie ;
- **788** : bord d'*olla* à lèvre épaissie ;
- **789** : bord d'*olla* à une anse et à lèvre aplatie vers l'extérieur.

Amphore

Espagne ou Afrique

- **790** : lèvre, pâte brun orangé, surface rouge pâle (Tripolitaine III ?) ;
- **791** : fond ombiliqué sur pied, pâte brun-rouge et surface rouge pâle.

Verre

- **792** : bord de gobelet à lèvre coupée et retouchée de forme Is. 12 (Auguste-Trajan) ; verre soufflé, brun ;
- **793** : bord de gobelet à lèvre coupée de type AR 38 (Néron/Flaviens-troisième quart du III^e s.) ; verre soufflé, vert pâle ;
- **794** : bord de gobelet à lèvre coupée et retouchée de forme AR 64/73 ; verre soufflé, vert ;
- **795** : bord correspondant peut-être à un pot à col bas évasé sur corps globulaire (Sternini 1990, n° 55 et fig. 14, n° 37, III^e-IV^e s.) ; verre soufflé, vert olive foncé ;
- **796** : goulot et bord épais de lécythe (Morin-Jean 1913, p. 31, fig. 8A) ou d'aryballe Morin-Jean 34 (*id.*, p. 87 et 88, fig. 95) des III^e-IV^e s. ; verre soufflé, vert pâle ;
- **797** : médaillon (mascaron) figuré en relief rapporté à chaud sur la paroi d'un gobelet ou d'un verre à pied ; le motif a été altéré lors de la phase de travail à chaud (Foy, Nenna 2001, p. 89-90 ; Foy, Piton 1997). Profil à droite d'une tête laurée à barbe courte d'un empereur

du II^e ou du III^e s. (de Hadrien à Philippe) ; on distingue, en bas, le moulage empâté de l'écriture qui court autour d'une monnaie ; verre incolore.

Ivoire

- **798** : bras de statuette (plutôt que d'une poupée articulée). Bras droit tendu comportant une mortaise circulaire à l'extrémité correspondant à l'épaule ; la main conserve l'amorce des doigts sauf le pouce. Le plan arrière est plat (à l'origine ?).

Commentaire sur la chronologie. Dans ce lot (632 fragments) comportant une proportion importante de matériel résiduel se détachent plusieurs formes de sigillée claire D (Hayes 59, 61B et 91) qui renvoient toutes à des débuts de production attribués aux dernières décennies du IV^e ou au début du V^e siècle (Bonifay 2004, p. 167-171 et 179) ; en revanche, le décor lustré (n° 784) suppose une autre forme, plus récente (Hayes 109 ?), et laisse entrevoir une datation nettement plus récente, dans un VI^e siècle avancé.

Cette possible chronologie dans le VI^e siècle expliquerait la relative abondance de rejets de DS.P.

INTERPRÉTATION

Les marques de l'Antiquité tardive consistent essentiellement en niveaux d'effondrement issus des bâtiments adjacents à la voie qui constituent une chape de gravats d'environ 1 m d'épaisseur.

Par ailleurs, si les observations faites lors de la fouille étaient indubitablement avérées, à savoir que le sondage ouvert en limite sud du site, en L, est dépourvu de l'effondrement d'un mur qui s'élevait à l'est – alors que celui-ci est parfaitement apparent un peu plus au nord, en M – il s'ensuivrait un acquis appréciable pour la connaissance de l'organisation du forum puisque cette interruption dans l'effondrement du mur confirmerait l'hypothèse d'un accès latéral à la place publique, hypothèse que nous avons proposée dans l'*Atlas* (Rivet *et al.* 2000, p. 392-397 et fig. 711). En effet, on se situe là dans l'alignement d'un mur à contreforts orné de pilastres dont une portion a été découverte lors de la fouille du Jardin du Palais de Justice et qui ferme la place du forum, au nord, en avant de l'aire dallée (voir fig. 48). Or, ici, les données de fouille paraissent bien aller dans ce sens et, en suivant cette interprétation, les bribes du dallage d'époque flavienne revêteraient un autre pan de justification.

CONCLUSION

Le bilan qu'il faut tenter de dresser bénéficie, le fait n'est pas si courant, des menues connaissances que l'on a acquises sur les sites qui se développent à l'est (Jardin du Palais de Justice) et au sud (fouilles dans la cathédrale et sur la place Formigé) ; il est certain que cette connaissance du contexte urbain est à la fois une aide pour proposer une interprétation des faits constatés sur le chantier mais aussi, il faut s'en convaincre, une mise sous influence.

À l'est, les indices sont très forts pour restituer le forum de la ville ; vraisemblablement mis en construction dans les toutes premières décennies du I^{er} siècle, il est pratiquement assuré qu'une partie de la place dallée, au moins, reste praticable jusque dans le courant du IV^e et peut-être jusque vers le milieu du VI^e siècle (voir *infra*, p. 201). Il s'agit donc d'un ensemble monumental majeur dont la limite occidentale correspond au mur aveugle, 7 qui, à 0,50 m près, borde la parcelle fouillée au nord-est de la cathédrale, probablement avec un accès qui s'ouvrirait immédiatement au sud du portique, en L (secteur IV).

Au sud, les analyses de P.-A. Février (Février 1981) et les fouilles ouvertes entre 1987 et 1992 concourent à estimer que l'édification de la première cathédrale, une nef à plan rectangulaire, se place dans la première moitié du V^e siècle (Février 1995, p. 155-164 ; Fixot, Sauze 2004, p. 22-24).

Les indices chronologiques dont on dispose (malgré le faible nombre de céramiques et l'insuffisance de

tessons se rapportant à des formes précises) permettent de restituer l'enchaînement suivant :

1.- à la fin du IV^e siècle ou au début du V^e siècle, voire après, la boutique s'effondre mais on ne peut pas être aussi catégorique pour le reste des bâtiments, en particulier pour le secteur II, en E, même si la logique incline à ce qu'il en soit de même ; la rue est en partie recouverte des gravats de ce ou ces effondrement(s) mais une circulation rudimentaire reste possible, en particulier sous le portique qui reste en l'état (puisque les tambours de colonnes sont directement couchés sur des niveaux anciens, exempts de décombres) ;

2.- à la fin du IV^e siècle ou au début du V^e siècle, au plus tôt, un nouvel espace est réaménagé, au sud-ouest du site, en F, avec la construction d'un mur, 19, construit dans les règles de l'art mais pour déterminer une pièce (couverte ?) de forme singulière ;

3.- au V^e siècle, peut-être, cet aménagement est « vidé » et abandonné avant son écroulement ;

4.- à une date inconnue, après l'effondrement de la boutique et des autres bâtiments de l'îlot occidental, peut-être vers le milieu ou dans la deuxième moitié du VI^e siècle (voire au début du VII^e siècle), il faut placer la chute du mur de limite orientale de la rue, 7, et du portique qui lui est directement associé.

On manque toutefois d'indices concrets pour situer la ruine de cette portion du mur périmétral du forum de Fréjus mais on peut faire valoir deux remarques :

- la première est interne au terrain et consiste à considérer qu'on comprendrait mal que l'on réaménage un nouvel espace, en E-F, dans un environnement submergé par une puissante couche de ruines ; *contra*, le mur 19 pourrait fort bien avoir été bâti avec les moellons récupérés du mur du forum...

- la seconde est externe et renvoie à une constatation qui concerne l'intérieur du forum, où se développe une place dallée : on y a démontré que celle-ci, ou une partie de celle-ci, était encore fréquentée dans le courant du IV^e et peut-être jusque vers le milieu du VI^e siècle. C'est à cette période que, par hypothèse, on pourrait envisager un abandon durable du terrain qui s'étend au nord-est de la cathédrale, en même temps que serait totalement désaffecté l'ensemble monumental qui se développait, à l'est, sous l'actuel Jardin du Palais de Justice.

Quoi qu'il en soit, le site et la période, et tout spécialement à partir de la fin du IV^e/début du V^e siècle, livrent l'image incontestable d'une déprise de l'occupation urbaine mais la prise en compte du devenir des abords méridionaux, avec l'implantation du groupe épiscopal, explique largement la mise en sommeil de ces terrains placés dans la périphérie. Dans ce contexte se pose la question de la fonction à laquelle on destine



Figure 156 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur IV. Appuyé contre le pilier de la façade du Haut-Empire (à g.), un alignement de blocs de remplois, dont un est récupéré de ce même pilier, se rapportant à une époque postérieure à l'Antiquité tardive. Vue prise vers le nord (cliché P.-A. Février, 1980).

cette étendue « désolée » ; apparemment pas à servir de carrière de pierre pour un chantier important, des matériaux prêts ou quasiment prêts à l'emploi car les moellons des murs encore en place ou effondrés ne paraissent pas avoir été récupérés de façon manifeste ; apparemment pas pour établir une nécropole car les plus anciennes tombes, même si elles sont mal datées, ne peuvent nullement être attribuées à une période équivalente.

Du point de vue topographique, on soulignera que l'implantation du mur 19, selon une direction grossièrement nord-sud, renoue avec les directions du réseau A de la ville primitive, héritées du milieu du I^{er} siècle avant notre ère, celui-là même qui est adopté pour édifier le groupe épiscopal au V^e siècle : le phénomène est emprunt de pragmatisme puisqu'on édifie sur les murs construits antérieurement ou, à défaut, dans les mêmes alignements.

Mais un mot encore sur la chape de gravats qui masque sûrement aussi bien les principaux traits que les détails du dispositif urbain antérieur ; en partie seulement car l'organisation spatiale des constructions antiques, au moins sur un point (secteur IV), servira encore d'appui à un aménagement précaire, le mur 20 (fig. 156), à une période indéterminée du haut Moyen Âge. Il s'agit d'un alignement de blocs de remploi en grand appareil (dont deux moulurés) selon une direction perpendiculaire à la façade occidentale du *cardo*. On ne sait si cette seule assise était ainsi dès l'origine, sans

élévation, et si elle était également limitée en longueur à ce qu'on en a vu à la fouille, soit 4 m environ avec cinq blocs. Le bloc occidental étant appuyé exactement contre le pilier établi entre les murs 14 et 15, il indique que des élévations de bâtiments restaient encore visibles malgré les effondrements.

Toujours dans le même secteur, dans l'espace M, un cliché de la berme du sondage montre une épaisse coulée de fins sédiments au-dessus de la nappe de moellons renversés (fig. 157) : rien n'est noté dans le journal de fouille mais il s'agit sûrement d'un signe du délaissement du terrain à la même époque, au sens large.



Figure 157 - « Nord-Est cathédrale ». Phase 6, secteur IV. Coulée de fins sédiments épandus sur l'effondrement du mur. Vue prise vers l'ouest (cliché P.-A. Février, 1980).

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

En abordant cette fouille, en 1979, on ne connaissait quasiment rien de la topographie de ce quartier sud de la ville : tout juste un bâtiment dénommé « temple » et deux égouts collecteurs encore visibles dans des caves qui semblaient indiquer que les constructions suivaient des directions différentes de celles que livraient de nombreux vestiges connus dans le reste de l'espace urbain, en particulier dans le quartier du Clos de la Tour que des fouilles avaient révélés dans les années 1970. Ces directions singulières constituaient une donnée étonnante, peut-être pertinente pour cerner le type de carroyage mais, comme les égouts suivent, avant tout, la pente du terrain plutôt que la trame urbaine (on connaît de très gros collecteurs qui traversent en écharpe des *insulae*), et qu'un bâtiment peut également, pour des raisons diverses, se soustraire à une cadastration régulière, ces données nécessitaient d'être confortées par des découvertes tangibles. Les plans publiés depuis le début des années 1960 affichaient déjà ces divergences dans le carroyage urbain (Février 1964, Février 1979).

En fait, dès l'abord de la fouille, la problématique s'articulait surtout sur l'implantation des bâtiments du groupe épiscopal au pied desquels nous nous trouvions : pourquoi étaient-ils inscrits dans ces directions nord-nord-ouest/sud-sud-est ? Comme la cathédrale s'appuie sur les constructions romaines – ce que nous ne savions pas encore –, la question d'une inclinaison originale du bâti dans ce quartier, basée sur une constatation identique, revenait au même (fig. 158).

Les résultats de cette fouille, sans doute conduite de façon décousue, procurent des réponses à cette interrogation mais selon un contexte plus complexe qu'il n'était prévu puisque les découvertes se situent au contact des deux réseaux urbains, à cheval sur les constructions du réseau B qui viennent inciser ou trancher celles du réseau A.

Le point de tangence entre les deux types d'urbanisation se fait par l'intermédiaire d'une rue, le *cardo maximus* et, même si la chronologie des phases apparaît parfois floue et confuse, sur le site, il est indéniable

qu'elles reflètent un décalage considérable puisque le réseau A émerge dès la création (ou la déduction coloniale ?) de *Forum Iulii* alors que le réseau B n'est initié qu'à partir des années 15 ou 20 de notre ère, cette datation tardive étant confirmée par différents autres sites, en particulier par les fouilles du parc de stationnement du Clos de la Tour, en 1982 (Rivet *et al.* 2000, p. 119), et par celles de l'Espace Mangin, en 2004 (Pasqualini *et al.* 2006).

On est donc amené à constater l'image d'une ville qui se développe très lentement à partir d'un noyau originel, au sud, qui reste isolé et d'ampleur très restreinte pendant au moins un demi-siècle, dans un projet qui tarde à remplir l'espace ! À la faveur d'autres fouilles, il faudra chercher à en comprendre les raisons et à démontrer cette mécanique de la lenteur dans l'essor urbain.

Les résultats issus de la parcelle située au nord-est de la cathédrale ont constitué un progrès majeur dans la compréhension du développement urbain de Fréjus. Face à cette découverte, les vestiges mis au jour apparaissent d'un intérêt relativement secondaire bien qu'il s'agisse du *cardo maximus* tracé contre la bordure du bloc forum.

En gardant toujours une vision globale, à l'échelle de la ville, cette voie n'est pas sans se démarquer des normes : alors que les trois voies cardines secondaires reconnues au Clos de la Tour mesurent régulièrement 14,80 m de large (avec deux trottoirs sous portique), soit 50 pieds, ici la dimension n'est que de 9,97 m (avec un seul portique), soit une mesure non convertible en nombre rond de pieds romains (33,68 avec un pied de 0,296 m ...), et c'est un peu étonnant puisque son statut en fait théoriquement une voie majeure. Mais on sait que la largeur de ce *cardo* n'est pas constante sur l'ensemble de son parcours (voir fig. 1) : tout au nord, il pourrait mesurer 14,80 m au quartier de l'Agachon, au sud de la porte du même nom où il franchit l'enceinte mais, un peu plus au sud, un mur de soutènement réduit cette dimension à 9,97 m ; plus au sud encore, au-delà du *decumanus maximus*, sur le site de l'Espace Mangin, sa largeur serait de 14,50 m (avec deux portiques latéraux).

On n'est pas en mesure d'expliquer si le mur de soutènement est un aménagement postérieur responsable de cette modification fortuite de la voie qui, lors de sa création, aurait répondu aux normes ; à Fréjus comme dans les autres villes de l'Empire, les réalisations de rues effectivement conçues à l'origine selon des normes rigoureuses déterminées par les arpenteurs peuvent varier, au fil du temps, du fait de propriétaires privés qui accaparent le domaine public pour étendre leurs bâtiments ; le phénomène est bien connu et brouille souvent la lecture, en plan, des résultats archéologiques.

Mais une chose est sûre : tout au sud, cette voie débouche sur une rupture importante du relief qui impose l'aménagement d'une issue latérale pour le franchissement de l'enceinte, presque à la perpendiculaire, par une rampe étroite qui rejoint les quais du port (voir fig. 221) : ici, la rue perd de sa superbe.

Dans ces conditions, la fouille du site de «Nord-Est cathédrale» met en exergue une rue qui change d'allure, ou d'apparence, surtout si on prend en compte, immédiatement au sud (fig. 158), le revêtement peu usé de la salle annexe de la sacristie, découvert en 1992 (voir p. 375), dont les dalles de grandes dimensions semblent être d'ampleur excessive pour l'équipement d'un simple portique, d'autant que l'aire observée ici débord nettement, à l'ouest, l'alignement de la colonnade du portique du *cardo* ... et vient buter, au sud, contre un alignement de blocs, bâti à la perpendiculaire et qui représente un obstacle à la circulation (cet ensemble dominant, au sud, un espace mal compris mais en creux : on est là dans le chœur de la nef Saint-Étienne, voir p. 373-374) : le parcours piétonnier était interrompu alors qu'on ignore les dispositions qui prévalaient vers l'ouest, là où pourrait subsister une bande de roulement pour desservir les bâtiments de ce quartier.

Un peu plus au sud encore, la fouille effectuée dans la troisième travée de la nef Notre-Dame, en 1988 (voir p. 389 et s.), a mis au jour l'extrémité orientale d'un bâtiment dont la qualité des maçonneries (murs épais de 0,70 m sur des fondations larges utilisant des blocs de grand appareil) et l'absence de cloisonnement renvoient, sans hésitation, au domaine public ; on date son installation du tout début de l'époque flavienne. Dans le sens de la longueur, le plan de cette construction s'insère dans les directions du réseau A mais, à l'est, le mur de fermeture du petit côté est incliné selon le réseau B de façon à se conformer au tracé du *cardo* ; cette disposition n'a rien d'étonnant et illustre, une fois de plus, l'adaptation des deux réseaux entre eux. En revanche, en avant du mur du petit côté, est un autre mur, parallèle, plus étroit (0,35 m) mais profondément fondé, qui fait penser à un stylobate de portique ; la fouille – dans un contexte très

perturbé par les multiples aménagements et remaniements liés au lieu – n'a pas permis d'en savoir beaucoup plus et c'est la seule lecture du plan qui incite à poser la question de cet hypothétique portique occidental qui serait large, dans œuvre, de 3,45 m, une dimension inusitée sur les autres sites connus de la ville.

Mais, puisqu'on est sur le terrain des suppositions et qu'il nous semble singulier que le *cardo* ne dispose pas de sa largeur théorique dans ce secteur, on peut proposer de retrouver celle-ci en considérant la limite représentée par le mur oblique du bâtiment retrouvé dans la nef Notre-Dame, à l'ouest, et le prolongement du mur 7 qui bordait le chantier, à l'est : 14,20 m (pour autant que les raccords entre les différents plans soient exacts ...), c'est-à-dire, là encore, une mesure qui n'est pas conforme à ce que l'on connaît par ailleurs à Fréjus. Si tel était le cas, sur le site de «Nord-Est cathédrale», on aurait dû retrouver, dans le prolongement du mur oblique, des traces bâties, ou dérasées, ou fantômes, de cet alignement «idéal», soit dans le secteur I, espace D, soit dans le secteur II, espace F ; or, strictement rien de cette nature n'a été décelé.

Comme on s'en rend compte, ces portions du *cardo maximus* offrent des physionomies variées, voir discordantes, que les fouilles ou les observations ne permettent pas d'appréhender sur des surfaces suffisantes et, surtout, non disjointes les unes des autres telles qu'elles le sont actuellement. Dans ces conditions, inadéquates pour comprendre, la restitution de cette rue reste chimérique et suscite toujours de nombreuses interrogations.

Tels sont les résultats complexes, à la fois obscurs et déconcertants, que nous livrent ces recherches qu'il est parfois délicat – et acrobatique – d'exposer en toute rigueur scientifique.

Alors, aussi modestes soient-ils, ces vestiges scandent toutefois la naissance, l'amplification puis la contraction des occupations de ce terrain situé au cœur de la ville.

Les médiocres tronçons de murs de la phase 1 (entre 40-30 et 20-10 avant notre ère ?) restent peut-être les plus anciens témoins des constructions *intra muros*, indépendamment des découvertes profondes obtenues sur la Butte Saint-Antoine, une entité particulière dont les murs cependant répondent aussi au réseau A ; participent peut-être également de cet urbanisme précoce quelques vestiges de l'Espace Mangin. Face à un déficit de céramique, on ne sait dater avec précision ces installations qui pourraient se rapporter aussi bien aux années 40 avant notre ère qu'à une période avancée dans l'époque augustéenne ; c'est là une lacune majeure. Une des questions qui reste aussi en suspens est de savoir

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

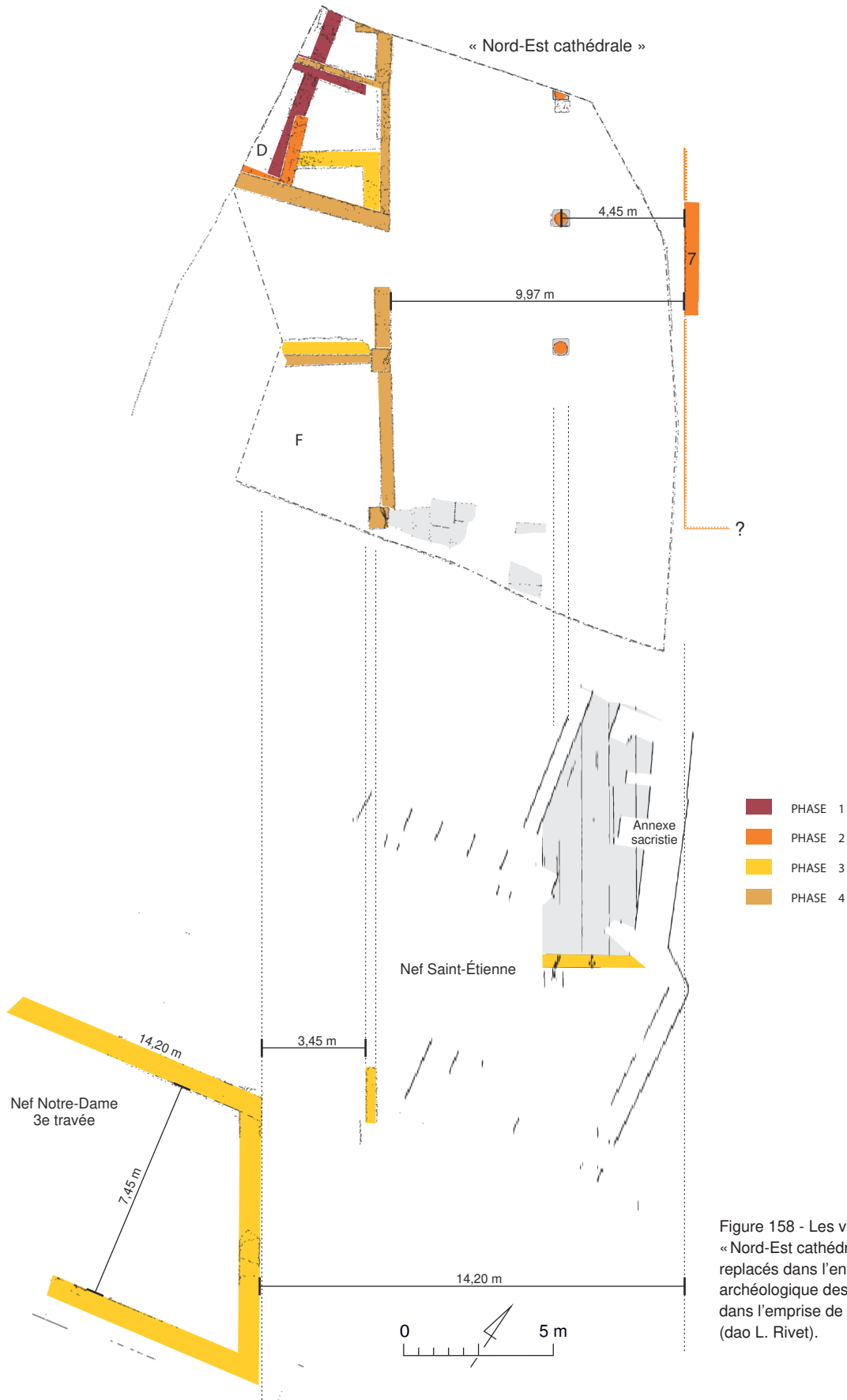


Figure 158 - Les vestiges du site « Nord-Est cathédrale » replacés dans l'environnement archéologique des découvertes réalisées dans l'emprise de la cathédrale (dao L. Rivet).

jusqu'ou, vers l'est, s'étendaient ces constructions car il est sûr qu'elles ont été éradiquées par les aménagements suivants.

Avec très peu de vestiges, l'occupation rattachée à la phase 2 (entre le changement d'ère et les années 15-20) dénote des restructurations qui supposent des reconstructions de fond en comble ; les raisons nous échappent de même que la fonction des locaux reconnus dans l'angle nord-ouest du site, ainsi que leurs développements, en particulier vers l'est. Cependant, une transfiguration radicale de l'urbanisme survient à la fin de cette phase avec la percée d'une nouvelle rue : le *cardo maximus*. L'application de ce projet, qui accompagne celui d'un développement des autres quartiers de la ville dans un réseau cadastral différent du précédent, a pour conséquence d'aller au-delà de simples opérations de rectifications de façades car il doit entraîner la destruction de tout ou partie de bâtiments anciens. Le site met clairement en évidence l'emprise de cette voie dotée, dès l'origine, d'un portique sur son flanc ouest appuyé contre ce que l'on sait désormais correspondre au mur aveugle de fermeture du bloc forum, nouvellement créé, qui s'étend immédiatement à l'est. En revanche, on ne décèle aucun vestige contemporain, pour cette époque, dans la partie sud du terrain.

Lors de la phase 3 (dans les années 70-80), la présence de quelques dalles, au sud du chantier, ainsi qu'une situation stratigraphique particulière, différente de ce qui a été constaté au nord, conduisent à imaginer les abords d'un accès latéral à la place du forum, dans l'alignement d'un mur de podium qui a été identifié lors de la fouille du Jardin du Palais de Justice, à une trentaine de mètres à l'est (voir p. 191). Bien qu'aucun élément de cette porte n'ait été rencontré (puisque hors emprise de la fouille), cet accès à la place du forum modifie les dispositions, et ce vraisemblablement depuis la création du *cardo*, c'est-à-dire dès les années 15-20 : on constate que le portique s'interrompt et qu'un dallage subsiste (NGF 19,55/19,60 m), qu'il faut lire dans le sens ouest-est, pour magnifier quelque peu une rampe ou quelques degrés donnant accès à une place établie en contrebas (NGF 18,16 m). Une hypothèse basée sur cette même supposition autorise à envisager un *decumanus* secondaire incliné selon le réseau A (dans le secteur II, en F) qui aurait été supprimé lors de cette restructuration liée à l'ensemble de ces travaux. La caractéristique principale de la phase consiste en la mise en place d'un dispositif d'égoûts collecteurs conséquent. Si, en revanche, les bâtiments établis sur la face occidentale du *cardo* présentent un caractère inachevé, pour le moins, il n'est

pas interdit de mettre cette situation sur le compte de délais nécessaires, auprès des particuliers, pour effectuer des travaux de gros œuvre : des parcelles ont pu rester délaissées pendant quelques années.

Si on accorde quelques crédits aux supputations précédentes, on peut justifier la phase 4 (II^e siècle) comme l'apogée d'un paysage urbain abouti autour d'une rue constituée d'une chaussée empierrée et d'un trottoir sous portique, appuyé contre le mur de fermeture du forum et supporté par des colonnes en grès. À l'ouest, une suite de trois bâtiments compose les façades et il est possible d'identifier dans celui du nord une boutique ou taverne, largement ouverte sur la rue, sur laquelle d'ailleurs serait aménagée une sorte de terrasse. On peut s'aviser que cet alignement de façade n'est pas strictement rectiligne et que les légères distortions entre les différents segments de murs qui la constitue résultent probablement de travaux effectués, non pas dans le cadre d'un programme édilitaire mais à la charge du propriétaire de chaque parcelle.

Dès l'origine, la pente de la rue et les ravinelements qui affectent ses niveaux de circulation imposent en permanence des travaux d'entretien et ceux qui illustrent la phase 5 (III^e siècle) consistent effectivement à renforcer l'évacuation des eaux avec la construction d'un nouvel égout collecteur ; il est possible que celui qui a été aménagé dans les années 70 ne remplissait plus son rôle, ou de façon insuffisante. Probablement pour les mêmes raisons, les sols ont été sensiblement surhaussés de plus de 0,50 m ; ces apports de terre dénaturent les proportions du portique et doivent avoir des conséquences sur les habitats établis à l'ouest tout autant que sur l'accès supposé à la place du forum. Le dallage dans l'espace de la chaussée, au sud, est masqué par des niveaux de circulation en terre.

La situation des lieux lors de la phase 6 (à partir de la fin du IV^e-début du V^e siècle) est assimilable à un abandon quasi total à l'exception d'une parcelle, au sud-ouest (en F), où une réoccupation est illustrée par la construction d'un mur dont une des extrémités s'appuie contre un pilier de la phase 4 : il semble qu'on ait cherché à réutiliser un espace hérité des siècles précédents alors que tout le reste du terrain est recouvert d'une épaisse nappe de gravats à travers laquelle émerge, toutefois, une des colonnes du portique : les équipements antiques ont disparu et aucune circulation organisée n'est désormais possible. En fait, il est surtout à souligner que ce mur s'inscrit dans les directions du réseau A, celles-là mêmes qui sont adoptées pour l'édification de la cathédrale.

ANNEXE 1

UNE ACTIVITÉ ARTISANALE LIÉE AU TRAVAIL DU BRONZE

En plusieurs zones du site, la fouille a livré des artefacts relatifs au travail des alliages à base de cuivre ; les uns proviennent du secteur I, majoritairement du comblement de deux fosses dépotoirs créées dans l'immeuble nord-ouest où pouvait se situer l'atelier, les autres du secteur II, en position exogène par rapport à l'aire de travail supposée puisqu'ils sont simplement inclus dans un remblai.

Ces objets¹⁰ se rapportent, en outre, à deux phases chronologiques bien distinctes, l'une entre les années qui marquent le changement d'ère et le début du règne de Tibère, l'autre entre le début de l'époque flavienne et les premières décennies du II^e siècle.

Pour le premier ensemble, le plus ancien, en **secteur I**, la chronologie de la **c.7c** (phase 2A, *supra* p. 46) repose sur la présence d'une série de sigillée italique qui concerne les années qui suivent le changement d'ère. La datation pour la constitution de la **c. 7a** (phase 2B, *supra* p. 49) repose sur la présence de sigillée du sud de la Gaule commercialisable dès les années 15-20.

Pour le second ensemble, le plus récent, le comblement de la **fosse 5bz**, toujours en **secteur I** (phase 4, *supra* p. 86), renferme un fragment décoré de forme Drag. 37 de sigillée du sud de la Gaule qui concourt à proposer, *strico sensu* (indépendamment de la fosse suivante) une datation postérieure à 70, dans les dernières décennies du I^{er} siècle. Dans la **fosse 5c** (phase 4, *supra* p. 84), la présence de sigillée claire B et de céramiques communes à pâte grise kaolinitique laisse envisager un scellement dans les dernières décennies du II^e siècle. On ajoutera que quelques morceaux proviennent de l'effondrement (à la fin du IV^e-début du V^e siècle) de la boutique construite en ce lieu après l'abandon de cette activité. En **secteur II**, la datation de la **c. 5a** (phase 4, *supra* p. 94) s'appuie sur deux formes de sigillée claire A, Hayes 6 et 9, qui invitent également à situer le scellement de ce remblai dans les premières décennies du II^e siècle.

10 Je remercie amicalement Armand Desbat d'avoir regardé avec attention ce matériel en apportant un certain nombre de précisions. Merci également à Michel Feugère de m'avoir indiqué les pistes à suivre pour tenter d'expliquer au moins mal ces artefacts.

La quasi-totalité des objets et fragments correspondent soit à des moules utilisés dans la technique de la fonte à la cire perdue, soit à des creusets qui leur sont généralement associés, mais aussi à des « crasses » ou scories métalliques à base de bronze ou à des gouttes de coulées.

On ne connaît ni l'emplacement précis, ni l'organisation de l'atelier de fonderie qui devait se situer à proximité puisque aucun élément pouvant appartenir à une (ou des structures) de combustion (fours de fusion et/ou de cuisson des moules), n'a été retrouvé de même qu'aucun outil n'accompagnait les déchets et autres objets.

Parce que la documentation sur ce type d'artisanat reste relativement peu abondante dans les publications, souvent du fait de la difficulté, voire de l'impossibilité à rendre compte et à illustrer les vestiges souvent très fragmentaires qui en subsistent, il a été choisi de publier plusieurs photographies afin de livrer une documentation la plus complète possible même si certaines d'entre elles peuvent donner l'apparence d'être superflues : abondance de bien ne nuit pas.

1. LES MOULES

PRINCIPE

Le moule destiné à la création de pièces en laiton¹¹ est confectionné et modelé en terre argileuse riche en dégraissant comme une enveloppe autour du spécimen ou modèle fabriqué en cire¹². Après séchage du moule d'argile, la première opération consiste à chauffer progressivement cette matrice pour faire fondre et évacuer

11 Il s'agit de l'alliage (cuivre + zinc) majoritairement employé pour la réalisation de petites pièces.

12 Lui-même éventuellement réalisé à partir d'un moule bivalve permanent.



Figure 159 - « Nord-Est cathédrale ». Secteur I, c. 7c. Sélection de fragments de moules à la cire perdue (cliché L. Rivet).



Figure 160 - « Nord-Est cathédrale ». Secteur I, c. 7a. Sélection de fragments de moules à la cire perdue (cliché L. Rivet).

la cire liquide (décirage) par un orifice puis à la cuire pour obtenir une bonne résistance mécanique. Le moule étant maintenu chaud, la deuxième opération est la coulée du métal en fusion qui comble le volume abandonné par la cire¹³ ; la coulée étant effectuée et le moule refroidi, il faut enfin briser ce dernier pour libérer la pièce brute de fonte qui doit être travaillée pour sa finition (martelage/durcissement, polissage, décoration ...).

MATÉRIEL

Tous les éléments de moules collectés sont en terre cuite et destinés à la fonte à cire perdue. Voués à un usage unique, une fois brisés (décochage), les fragments de moules sont évacués de l'aire de travail de l'artisan, destinés à être enfouis dans des dépotoirs plus ou moins éloignés, la cuisson en phase de fusion leur ayant donné un caractère partiellement indestructible. D'une manière générale, les tentatives de recollages entre fragments n'ont pas donné de grands résultats.

Les opérations artisanales n'étant pas exemptes de complications, on a trouvé des moules confectionnés autour de la cire, non brisés, ou partiellement brisés, et non utilisés pour la coulée du fait d'une malfaçon et bien qu'ayant connu un passage dans le four de cuisson ; ici les pièces présentent des fêlures qui sont dues soit à un séchage excessif, soit plus probablement à une surchauffe lors du passage en milieu ardent, cette cuisson excessive expliquant du même coup la sauvegarde de la matrice.

• Fragments de moules (fig. 159)

Provenance : secteur I, c.7c.

Ce contexte procure les plus anciens fragments de moules à la cire perdue (peu après le changement d'ère). Au nombre de 69, ils résistent au recollage et à la reconstitution, interdisant de se rendre compte des objets produits. On devine des fragments d'embouchures de coulée, certains dénotent clairement des formes circulaires, d'autres associent plusieurs courbures ...

• Fragments de moules (fig. 160)

Provenance : secteur I, c.7a.

Au même endroit, situés quelques centimètres plus haut dans la stratigraphie, en c.7a (années 15-20), 14 fragments de même aspect ont été récupérés et paraissent correspondre à des « remontées » présentant les mêmes caractéristiques.

• Moule 1 (fig. 161)

Provenance : secteur I, fosse 5bz.

Moule piriforme (6 fr.), quasiment entier et encore pourvu de son orifice de coulée.

La partie inférieure est construite autour d'une préhension ou axe, en fer, corrodé, dont la base est entourée d'une bague métallique, non corrodée ; l'inter-ruption inférieure de cet axe est cependant non franche et déborde de 2 ou 3 mm le plan de la bague. Autour, la gangue du moule est fêlée. La partie intermédiaire renferme la forme moulée proprement dite. La matrice cylindrique présente une paroi finement lissée ; la partie sommitale correspond à l'embouchure de coulée en forme de cratère qui conserve également une partie de l'empreinte en forme de petite cavité sphérique à la base des deux tiers de laquelle est visible un replat circulaire débordant.

Tels que se présentent ces restes, l'objet fabriqué est un clou à tête de bronze (voir *infra*, p. 176).

• Moule 2 (fig. 162)

Provenance : secteur I, fosse 5bz.

Moule piriforme incomplet (1 fr.) de morphologie semblable au précédent dont il ne subsiste que la partie haute. Comparé au précédent, une différence importante réside en la présence d'un axe en terre cuite, et non en fer, et en l'absence d'une bague métallique ; l'axe est nettement cassé en partie inférieure et on ne peut préjuger de la forme qu'il adoptait ; tels que sont les restes, on ne voit pas le canal de coulée. Le dessin de la matrice montre une forme cylindrique.

• Moule 3 (fig. 163).

Provenance : secteur I, fosse 5bz.

Moule de coulée « en batterie », incomplet (2 fr.).

La gangue du moule est fêlée. À partir de l'élément conservé, on déduit qu'il représente la partie centrale du dispositif, de part et d'autre duquel se greffaient deux autres matrices identiques ; rien ne permet cependant de ne pas considérer que leur nombre était supérieur à trois.

Comme pour le moule n° 1, un clou en fer faisant office de préhension est conservé, serti dans une bague métallique non ou peu corrodée. La tige, rouillée, semble indiquer que la section était, à l'origine, carrée.

La partie conservée du moule, en un seul bloc (à l'exception d'une languette latérale), est en partie inaccessible à l'observation ; la cavité est un volume de révolution intégralement conservé et fermé par une surface circulaire. À partir de cette matrice centrale on observe, d'un côté, un petit conduit quadrangulaire qui ouvre sur une autre cavité de fusion dont ne subsiste qu'une partie de la base circulaire ; de l'autre côté ne

13 Les installations découvertes à Alésia, par exemple, illustrent ces phases, voir Mangin, Thouvenin 1976 ; de même avec les vestiges et déchets provenant de Mâlain, voir Rabeisen 1985.

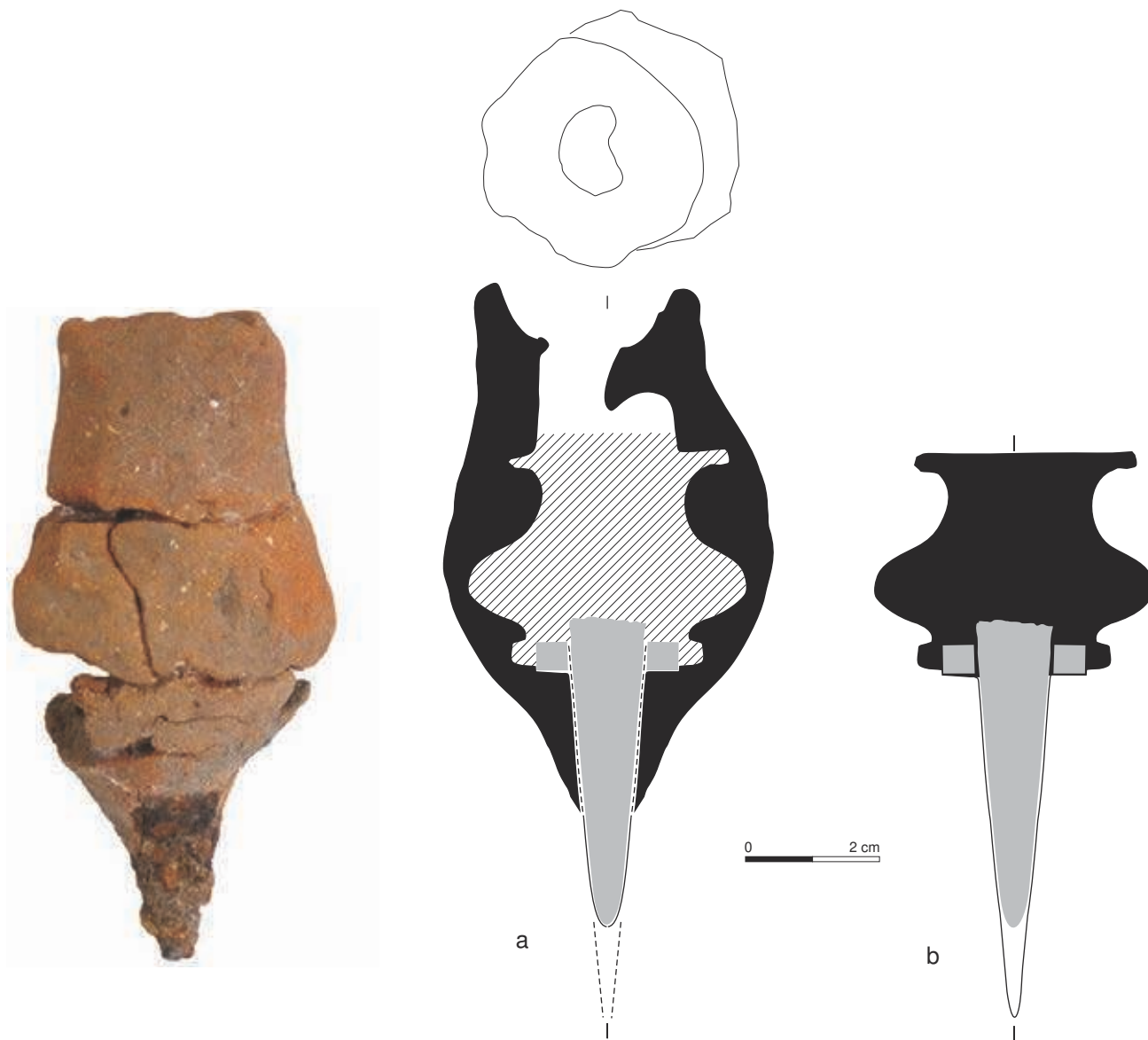


Figure 161 - «Nord-Est cathédrale». Secteur I, fosse 5bz. Moule à la cire perdue n° 1 :
 a : hypothèse de restitution du moule ; b : hypothèse de restitution du produit fini (cliché L. Rivet, dessin S. Saulnier et L. Rivet).

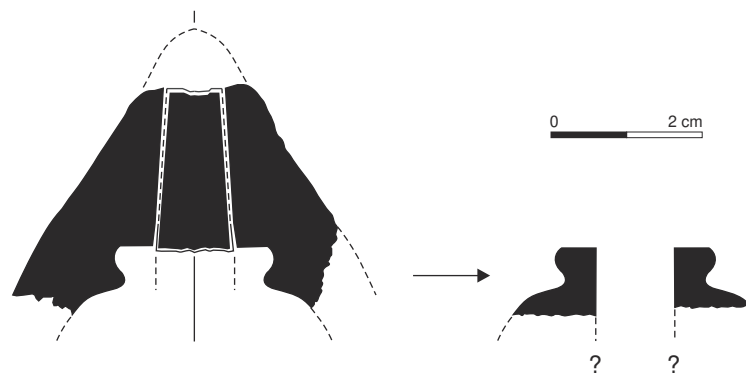


Figure 162 - «Nord-Est cathédrale». Secteur I, fosse 5bz. Moule à la cire perdue n° 2 : coupe
 (dessin S. Saulnier et L. Rivet).

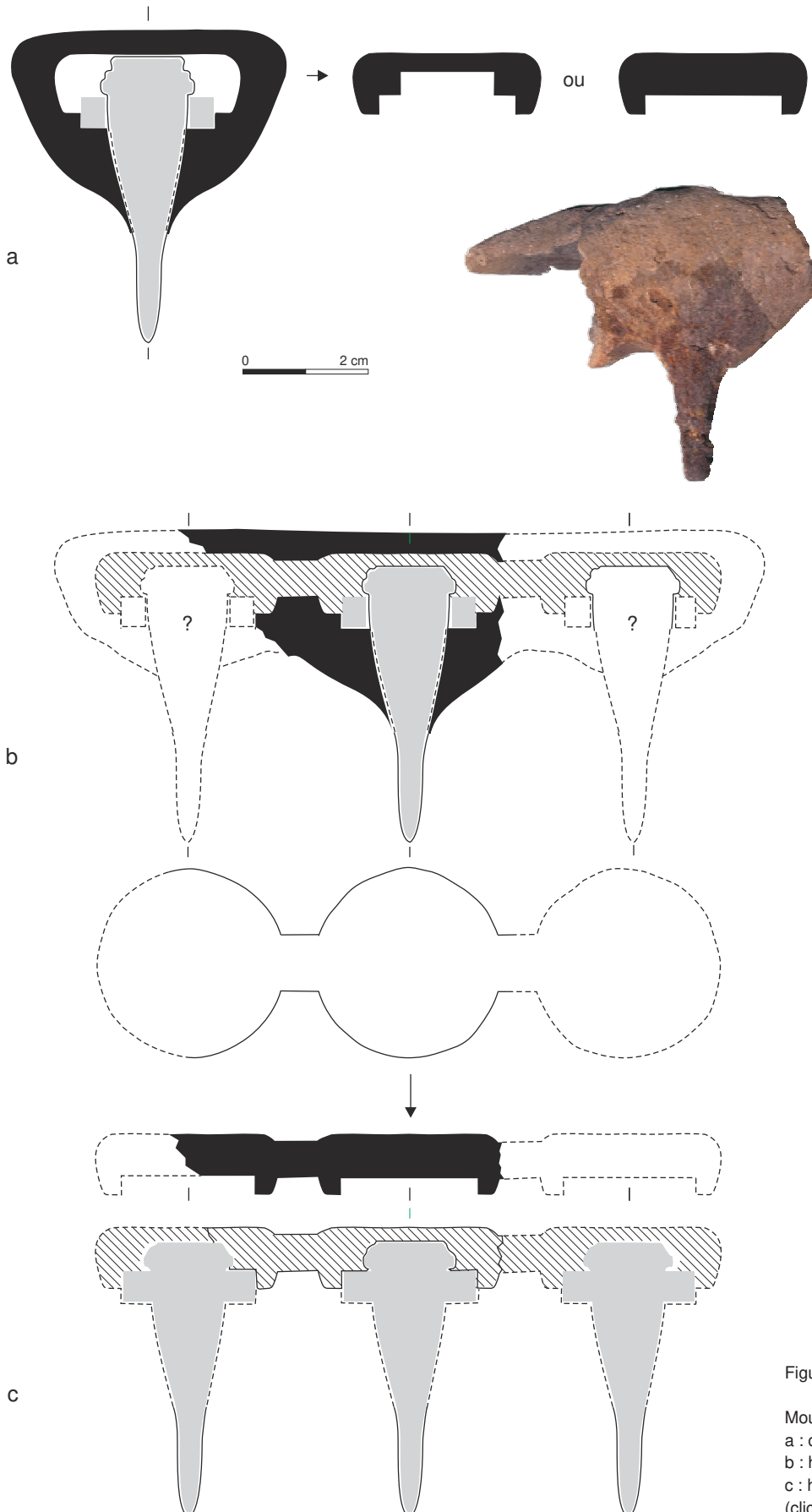


Figure 163 - « Nord-Est cathédrale ».

Secteur I, fosse 5bz.

Moule à la cire perdue n° 3 :

a : coupe sur l'objet ;

b : hypothèse de restitution du moule en batterie ;

c : hypothèse de restitution des produits finis

(cliché Y. Rigoir, dessin S. Saulnier et L. Rivet).



Figure 164 - «Nord-Est cathédrale». Secteur I, c.4d. Moule à la cire perdue n° 4 : coupe (cliché L. Rivet, dessin S. Saulnier et L. Rivet).

se voit plus que le canal de communication à une troisième matrice, disparue. Il ne fait aucun doute que ces trois moules étaient destinés à la fonte de trois objets identiques. Tels que sont les restes, le canal de coulée n'est pas conservé.

• **Moule 4 (fig. 164)**

Provenance : secteur I, c.4d.

S'il s'agit bien d'un fragment de moule, partie supérieure arrondie pourvue d'un orifice de coulée. Ce qui subsiste de l'empreinte intérieure consiste en quatre petites cavités peu profondes disposées deux à deux (comparables à la forme d'un osselet). Le tesson présente des cassures émoussées.

2. LES CREUSETS

PRINCIPE

Le transport de l'alliage liquide, au sortir du four de fusion et pour verser dans les moules, se fait dans des creusets dont les formes sont désormais bien identifiées sur les sites d'artisanat du bronze : il s'agit le plus souvent de pots en forme de goutte, réalisés en terre réfractaire (Nin, Picon 2003, p. 473), de taille plus ou moins grande selon qu'il s'agit de fusion et/ou de cémentation. Sur le site, aucun fragment se rapportant à ces formes typiques n'a cependant été reconnu ; seuls

ont été retrouvés des vases en céramique réfractaire grise qui paraissent correspondre à une réutilisation d'*ollae* de forme globulaire, contemporaines des formes en céramique commune du Haut-Empire.

Dans les fragments récupérés, on constate la présence de récipients de formes, d'épaisseurs et d'aspects différents qui correspondent nécessairement à des usages différents. La plupart présentent des surépaisseurs d'argile qui ont servi à consolider les parois et, en surface, des traces de dépôts de vitrification consécutives aux opérations de fusion.

MATÉRIEL

La fosse 5c a livré 21 fragments de creusets auxquels on a adjoint 6 autres fragments provenant des gravats de l'effondrement de la boutique. Ils constituent quatre formes tournées en pâte réfractaire.

• **Creuset (fig. 165, n° 1 et fig. 166, n° 1)**

Provenance : secteur I, fosse 5c.

Partie supérieure d'un petit pot en céramique commune à pâte grise à paroi mince (5 fr.). Les surfaces intérieure et extérieure sont couvertes d'un dépôt noir, mat, plus ou moins vitrifié, auquel ont adhéré des pustules de bronze consécutivement à l'enfouissement.

• **Creuset (fig. 165, n° 2 et fig. 166, n° 2)**

Provenance : secteur I, fosse 5c.

Bord d'*olla* en céramique commune à pâte grise. La surface externe du creux de l'encolure est masquée

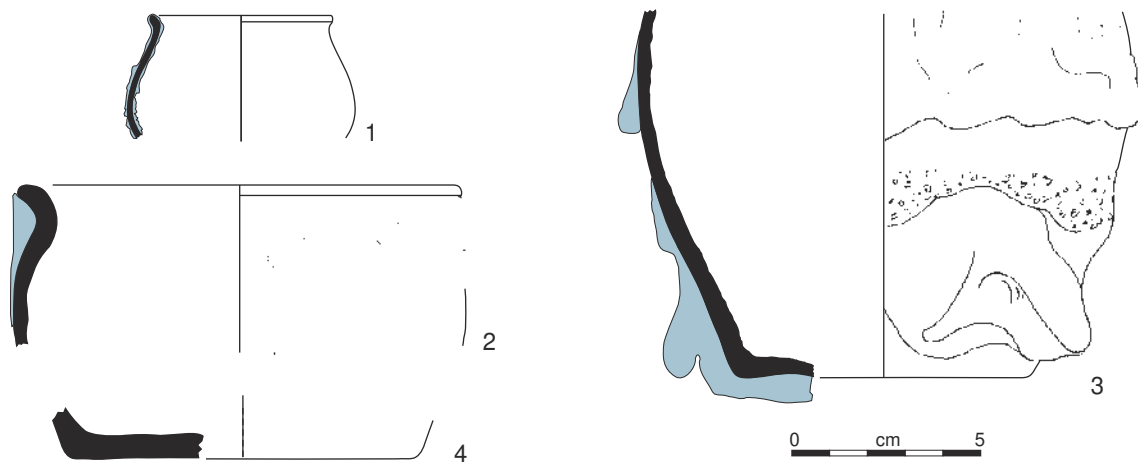


Figure 165 - « Nord-Est cathédrale ». Secteur I, fosse 5c.
Creusets en céramique. 1 à 4 : céramique commune grise (dessin S. Saulnier et L. Rivet).

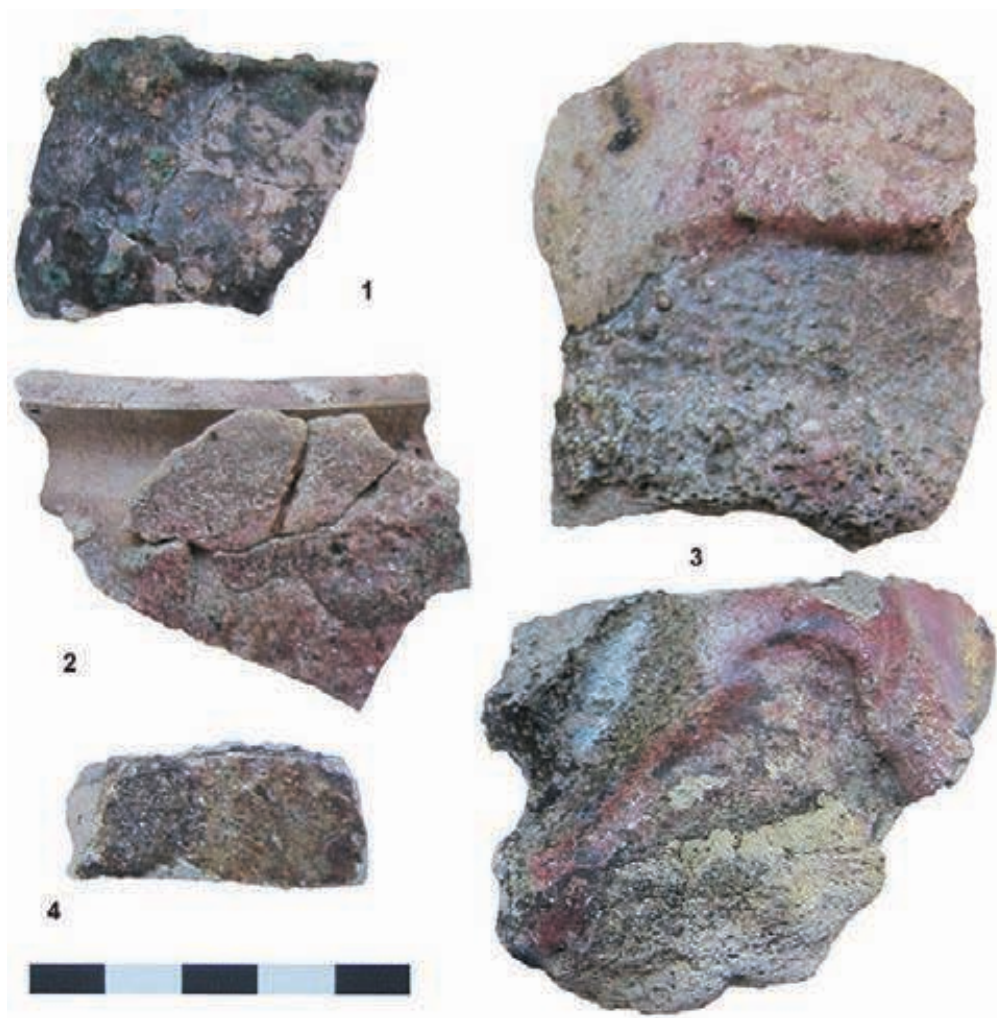


Figure 166 - « Nord-Est cathédrale ». Secteur I, fosse 5c.
Creusets en céramique. 1 à 4 : céramique commune grise (cliché L. Rivet).

par une gangue terreuse dont l'épiderme est vitrifié et de couleur rougeâtre, l'amorce de la panse étant seulement colorée de la même façon. La surface interne est exempte de dépôt et colorée rouge bordeaux.

- **Creuset (fig. 165, n° 3 et fig. 166, n° 3)**

Provenance : secteur I, fosse 5c.

Fond plat d'un pot en céramique commune à pâte grise (1 fr. auquel s'accorde un morceau de panse, composé de 4 fr. provenant du contexte plus récent signalé). La surface externe est entièrement couverte de deux coulées vitrifiées successives : la première, alvéolée et brun verdâtre, en bas, et la seconde, compacte et beige rougeâtre, en haut. Sous le fond, amalgame de terre rouge soudée par la pâte vitreuse, montrant ainsi que le vase était posé sur le sol en terre. La surface interne est seulement altérée par un voile translucide sur la paroi et un léger dépôt noirâtre à la courbure du fond.

- **Creuset (fig. 165, n° 4 et fig. 166, n° 4)**

Provenance : secteur I, fosse 5c.

Fond plat de diamètre indéterminé. Pâte grise, pellicule vitrifiée brun-vert sous le fond et dépôt noir à l'intérieur.

- **Fragments de creusets (fig. 167)**

Provenance : secteur I, fosse 5c.

Quatorze autres fragments montrent les mêmes aspects, avec des dépôts et des épidermes vitrifiés et/ou une surface intérieure noircie ; un autre, informe de panse, montre en surface interne une gangue de terre grise, compacte et siliceuse, épaisse de 5 à 10 mm.

- **Empreinte de creuset (fig. 168)**

Provenance : secteur I, fosse 5c.

Plaquette de bronze de 2 mm d'épaisseur environ (128 g) dont la face extérieure garde l'empreinte «lissée» de la panse d'un pot de grand volume très probablement en terre cuite. La face interne est d'aspect moins régulier et présente un appendice tourné vers l'intérieur du récipient qui semble indiquer qu'une partie du fond du vase était rempli d'une autre matière.

Par ailleurs, la fosse 5bz a livré deux petits fragments informes en terre réfractaire modelée (non ill.).

- **D'autres creusets ...**

Un petit lot de mobilier relatif à la fonte du métal provient d'un remblai mis en place, dans le secteur II (c.5a), durant les premières décennies du II^e siècle.

Le matériel récolté, en faible nombre, est très homogène, réduit à une seule catégorie d'objets, démontrant



Figure 167 - «Nord-Est cathédrale». Secteur I, fosse 5c. Creusets en céramique, autres fragments (cliché L. Rivet).

ainsi qu'il s'agit bien d'un transfert de terre et que cet espace n'était, en aucun cas, dévolu à cette activité.

Les fragments correspondent à des creusets en terre cuite, de facture et de forme équivalentes. Ces petits récipients sont modelés dans une pâte relativement fine et très micacée ; après cuisson (et recuisson), la couleur de l'argile est essentiellement grise, parfois brune ou rougeâtre. La forme basse et ouverte pose un problème dans la mesure où on connaît peu d'objets similaires ; on peut citer les creusets pour la refonte des métaux usagés d'Alésia (Rabeisen 2005, p. 102-103).

Au total, 28 fragments ont été retenus ; après recollage, 18 d'entre eux ont permis de reconstituer trois objets dont deux sont sûrement pourvus d'un bec verseur obtenu par pincement du rebord ; on peut envisager qu'il existait un ou deux autres creusets, à parois plus épaisses. Plusieurs tessons montrent des dépôts ou une pellicule vitrifiée et verdâtre en surface.

Creuset (fig. 169, n° 1 et fig. 170). Petite coupe à bec pincé, à bord redressé et à fond bombé partiellement rougeâtre à l'extérieur (7 fr.). Un des tessons montre l'infime trace d'un film vitrifié.

Creuset (fig. 169, n° 2 et fig. 171). Petite coupe à bec pincé et à bord redressé (5 fr.). Film vitrifié verdâtre sur le tesson comportant le bec pincé et sur les surfaces intérieure et/ou extérieure des autres fragments.

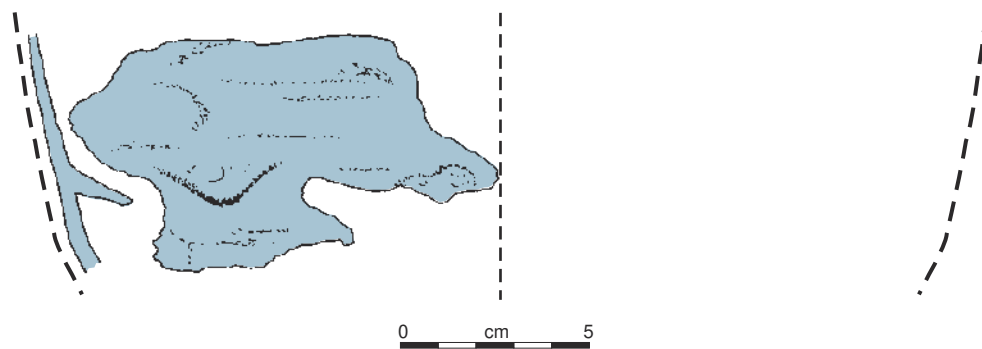


Figure 168 - « Nord-Est cathédrale ». Secteur I, fosse 5c.
Résidu de bronze conservant l’empreinte du récipient dans lequel il était conservé
(cliché L. Rivet, dessin S. Saulnier et L. Rivet).

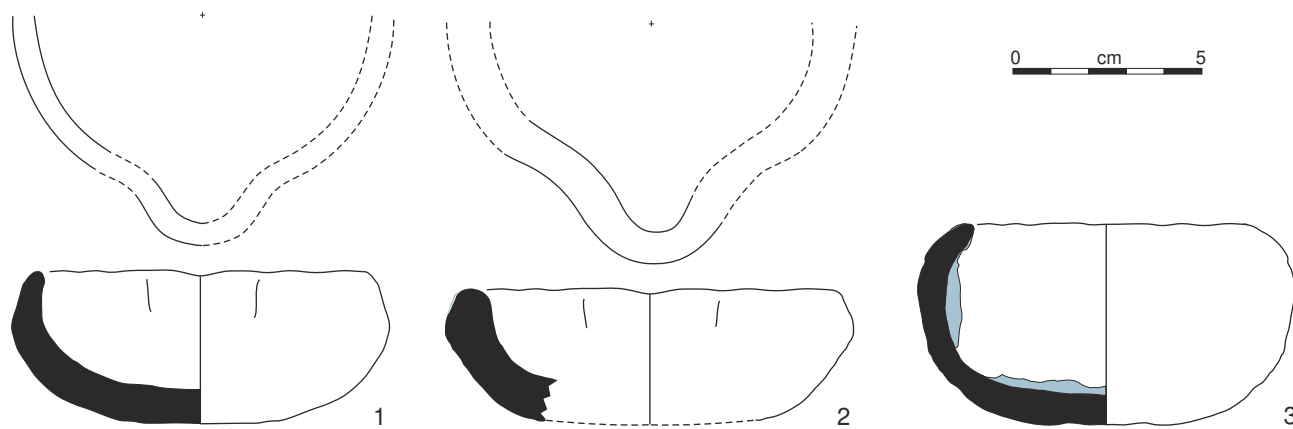


Figure 169 - « Nord-Est cathédrale ». Secteur II, c. 5a. Creusets en céramique modelée (1-3) (dessin S. Saulnier et L. Rivet).



Figure 170 - « Nord-Est cathédrale ». Secteur II, c. 5a.
Fragment de creuset en céramique modelée (n° 1)
(cliché L. Rivet).



Figure 171 - « Nord-Est cathédrale ». Secteur II, c. 5a.
Fragment de creuset en céramique modelée (n° 2)
(cliché L. Rivet).

Creuset (fig. 169, n° 3). Petite coupe à bord rentrant (6 fr.) ; la forme reconstituée étant incomplète, rien ne permet d'affirmer qu'elle n'était pas pourvue d'un versoir. La pâte est rougie par places ; film vitrifié sur la surface extérieure d'un des tessons. Gangue de terre sableuse contre la paroi interne de la panse et épais dépôt à surface vitrifiée sur le fond.

Les 10 autres fragments paraissent correspondre à des jattes semblables mais à parois plus épaisses.

3. LES DÉCHETS

Les déchets consistent en fragments scorifiques vitreux et en petits déchets de tôles, voire en petites pièces destinées au recyclage. En voici l'inventaire selon les deux zones de provenance.

Fosse 5bz

Accompagnant les fragments de moules, de nombreux déchets ont été mis au jour :

- quatre fragments de bijoux (dont deux anneaux de chaînette) et autres objets comme deux clous en bronze (78 g) ;
- deux demi-douzaines de petites lamelles de tôles en bronze (26 g) (fig. 172) avec traces de découpe à la cisaille ;
- une soixantaine de petites scories (152 g) ;
- une cinquantaine de moyennes et grosses scories (2195 g) (fig. 173).

Fosse 5c

Avec les éléments de creusets déjà signalés :

- une coulure vitrifiée (fig. 174) adhérent à une terre rubéfiée se rapportant peut-être (?) à un morceau de paroi de four ;
- une douzaine de lambeaux de terre grisâtre solidifiés par une mince couche vitrifiée à reflets gris violacé



Figure 172 - « Nord-Est cathédrale ». Secteur I, fosse 5bz.
Fragments de lamelles de tôles (cliché L. Rivet).



Figure 173 - « Nord-Est cathédrale ». Secteur I, fosse 5bz.
Scories (cliché L. Rivet).



Figure 176 - « Nord-Est cathédrale ». Secteur I, fosse 5c.
Déchets de pâte de verre et scories alvéolées (cliché L. Rivet).

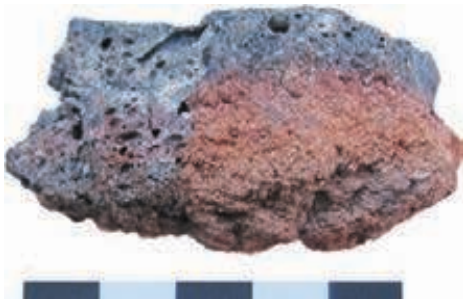


Figure 174 - « Nord-Est cathédrale ». Secteur I, fosse 5c.
Coulure vitrifiée d'une paroi de four ?
(cliché L. Rivet).



Figure 177 - « Nord-Est cathédrale ». Secteur I, fosse 5c.
Fragments de terre cuite liés à l'artisanat du bronze
(cliché L. Rivet).



Figure 175 - « Nord-Est cathédrale ». Secteur 1, fosse 5c. Déchets :
lambeaux de terre grisâtre solidifiés par une mince couche vitrifiée
(cliché L. Rivet).

(fig. 175). Ces fragments renvoient peut-être (?) à des plans de travail situés près de sources de chaleur ;

- une vingtaine de déchets de pâte de verre (66 g) dont des scories alvéolées (fig. 176) et au moins cinq gouttelettes, de couleur brune, souvent avec une coloration verte due à la proximité de déchets en bronze ;

- quatre fragments informes d'argile micacée, cuite, alliant un épiderme gris et lissé à un support de terre orangée (fig. 177). Le plus gros montre une face légèrement concave ; un autre, courbe, présente un retour à angle droit. On peut penser à des éléments appartenant à une structure de chauffe, four ou aire de travail accolée à un four ;

- environ 26 petits fragments (46 g) de lamelles de tôles et objets divers (tiges, lames, boucles, etc.) ainsi que des petits déchets oxydés (54 g) ;

- une quinzaine de scories (186 g).

4. LA PRODUCTION

La production consiste en pièces d'objets utilitaires en laiton mais les quelques restes d'empreintes des moules à la cire perdue ne permettent pas de déterminer leur nature.

Avec les fragments provenant des niveaux les plus anciens (**fig. 159** et **160**), les formes de ces empreintes ouvrent à des possibilités multiples qu'il n'est pas possible d'identifier ; la taille réduite désigne peut-être de petites pièces qui participent d'un assemblage mais on peut aussi évoquer des éléments d'appliques, des supports de statuettes, etc.

En revanche, le moule n° 1 mais aussi le moule en batterie n° 3 renvoient à une fabrication de clous dont

la tige est en fer et la tête en bronze ; celle-ci est volumineuse et élaborée dans le premier cas, aplatie et plus discrète dans le second, ce qui explique probablement une émission en série.

Ces clous à tête ouvragée, en bronze, sont à usage décoratif et participaient, par exemple, de l'ornement des portes en bois (Adam 1984, fig. 677 et 678 ; Ginouvès 1992, p. 58 et pl. 25, n° 5 ; Künzl 1998, p. 78-80, n°s 41 à 51, surtout n°s 48-50) ; d'autres publications renseignent sur leur emploi pour des meubles et des coffres, notamment en Germanie, dans des contextes militaires julio-claudiens, comme à *Tenedo-Zurzach* (Hänggi *et al.* 1994, p. 255, Abb. 175d, B118), à *Vitudurum* (Deschler-Erb 1996, Taf. 7, n°s 77-78) ou à *Vindonissa* (Meyer-Freuler 1998, Taf. 46, n° 822).

ANNEXE 2

DEUX SCULPTURES HORS CONTEXTE



Figure 178 - « Nord-Est cathédrale ».

Relief représentant des dauphins affrontés de part et d'autre d'une coquille, découvert dans les terres du cimetière médiéval ; marbre blanc (incomplet de tous côtés, haut. 24 cm, larg. 24 cm, ép. 6 cm).

Il s'agit vraisemblablement d'un fragment de chapiteau de pilastre ; l'œil du dauphin est prolongé par la comète du divin César, la *stella crinita* (cliché A. Chéné Cnrs-CCJ ; restitution symétrique du décor S. Saulnier).

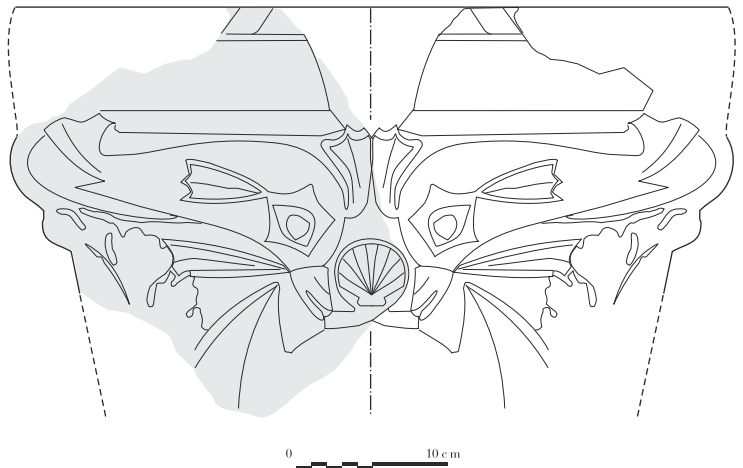


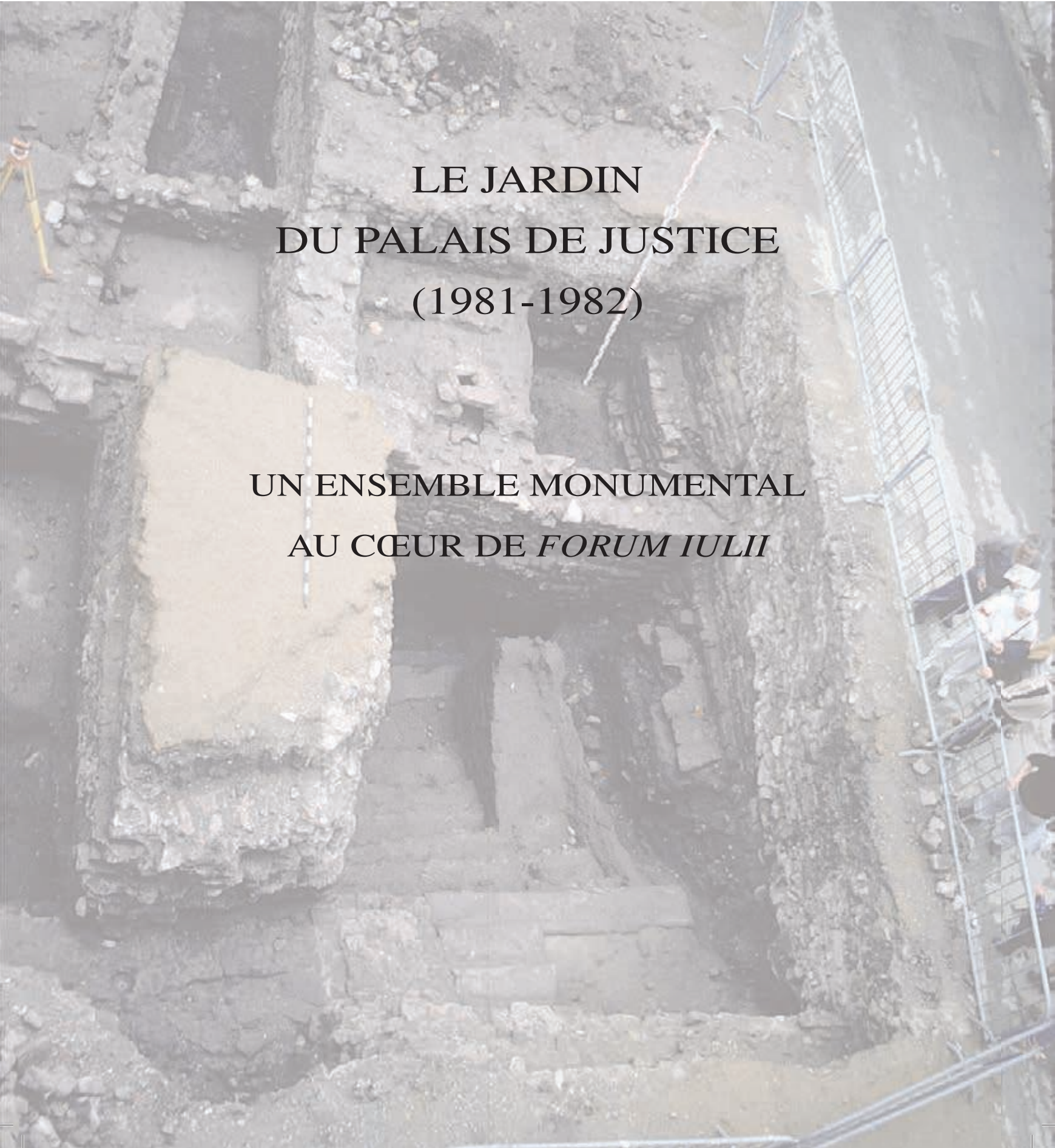


Figure 179 - « Nord-Est cathédrale ».
Tête juvénile en ronde bosse découverte dans les terres du cimetière
médiéval ; marbre blanc.
Il s'agit d'une tête de Bacchus jeune (cliché A Chéné, Cnrs-CCJ).

Chapitre 2

LE JARDIN DU PALAIS DE JUSTICE (1981-1982)

UN ENSEMBLE MONUMENTAL
AU CŒUR DE *FORUM IULII*



PRÉAMBULE

À l'est du premier bourg médiéval, d'ampleur réduite, dans lequel fut édifié le groupe épiscopal, s'est développée, à partir des XIII^e-XIV^e siècles, une extension que l'on désigne sous le nom de quartier du Bourguet. Aucune recherche archéologique n'ayant jamais été engagée dans ce secteur, on pouvait attendre des informations novatrices aussi bien pour l'époque médiévale que pour la ville antique. La problématique principale qui animait l'équipe, Paul-Albert Février, Michel Fixot et moi-même, tournait

cependant autour de cette excroissance d'époque médiévale afin d'en préciser les modalités et la chronologie.

Pour l'Antiquité, cette zone était quasi *terra incognita*, même si Charles Texier, au début du XIX^e siècle, avait relaté, suite aux terrassements liés à la construction de l'hôpital, l'extraction d'une débauche de matériaux (colonnes, entablements, etc.) qui correspondaient sûrement à un grand monument antique, information que les historiens de Fréjus ont relayée par la suite ; on y reviendra en conclusion.



Figure 180 - Le chantier du Jardin du Palais de Justice au terme de la fouille de septembre 1981. Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).

À Fréjus, durant les années 1979-1982, un climat assez favorable touchait l'archéologie, même si l'ouverture de ce nouveau chantier nécessita de P.-A. Février des arguments persuasifs auprès des édiles. Une fouille limitée, obtenue «non sans difficultés» (rapport de fouille, 1981) pouvait précéder l'aménagement d'un jardin public par la Ville, jardin aujourd'hui dénommé «Jean XXII», à l'emplacement de la cour et de dépendances de l'ancien hôpital municipal réhabilité en Palais de Justice depuis 1983 ; seule fut accessible une portion de cet espace, au nord-ouest, immédiatement à l'est de la rue de Richery et en face de la rue Antelmi.

Nous avons pu mener deux courtes campagnes, du 14 au 26 septembre 1981 (**fig. 180**) et du 5 juillet au 14 août 1982, une part non négligeable de ce deuxième round étant toutefois investie dans un nettoyage d'envergure (**fig. 181**) avant de pouvoir réellement travailler : les ouvriers avaient comblé les sondages restés ouverts avec les gravats venant de la rénovation du bâtiment ...

Si les vestiges médiévaux furent étudiés sur une surface d'environ 150 m² – des maisons sur caves voûtées semi enterrées qui ont sur-créusé les niveaux antérieurs –, ceux de l'Antiquité ne purent l'être que sur à peine 100 m², entre les murs médiévaux qui ne furent pas tous démontés, à la faveur de trois grands sondages, en 1981, en particulier sur l'escalier, puis de très étroites fenêtres, en 1982, à cheval sur le mur à contreforts et la bordure nord du dallage de la place. La fouille fut très imparfaite, menée par une équipe réduite et à grande profondeur (**fig. 182**).

Au début des années 1980, on n'était guère fixé sur la localisation du forum de Fréjus ; Ch. Texier (1849, p. 208) comme J.-A. Aubenas (1881, plan) le situaient à l'ouest de la Plate-Forme, A. Donnadiou (1928, fig. 12



Figure 182 - Jardin du Palais de Justice.

Extraits de la presse locale, Var-Matin (19 septembre 1981) et Nice-Matin (24 septembre 1981 : L. Rivet, S. Roucole et N. Rohmann).



Figure 181 - À la reprise du chantier, en juillet 1982...
Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet).

et p. 113-114) à l'emplacement du cours Paul Vernet et Paul-Albert Février écrivait encore, en 1981 (p. 6), que l'implantation de la cathédrale avait été réalisée «peut-être au sud du forum», c'est-à-dire dans la rangée d'*insulae* qui se place immédiatement à l'est de celle qui nous occupe, ici, avec le site du Jardin du Palais de Justice.

Nous n'étions donc pas dans l'attente d'une découverte précise ; et pourtant, sur un espace réduit (**fig. 183**), nous allions faire une avancée majeure pour la connaissance de la topographie antique de *Forum Iulii*.



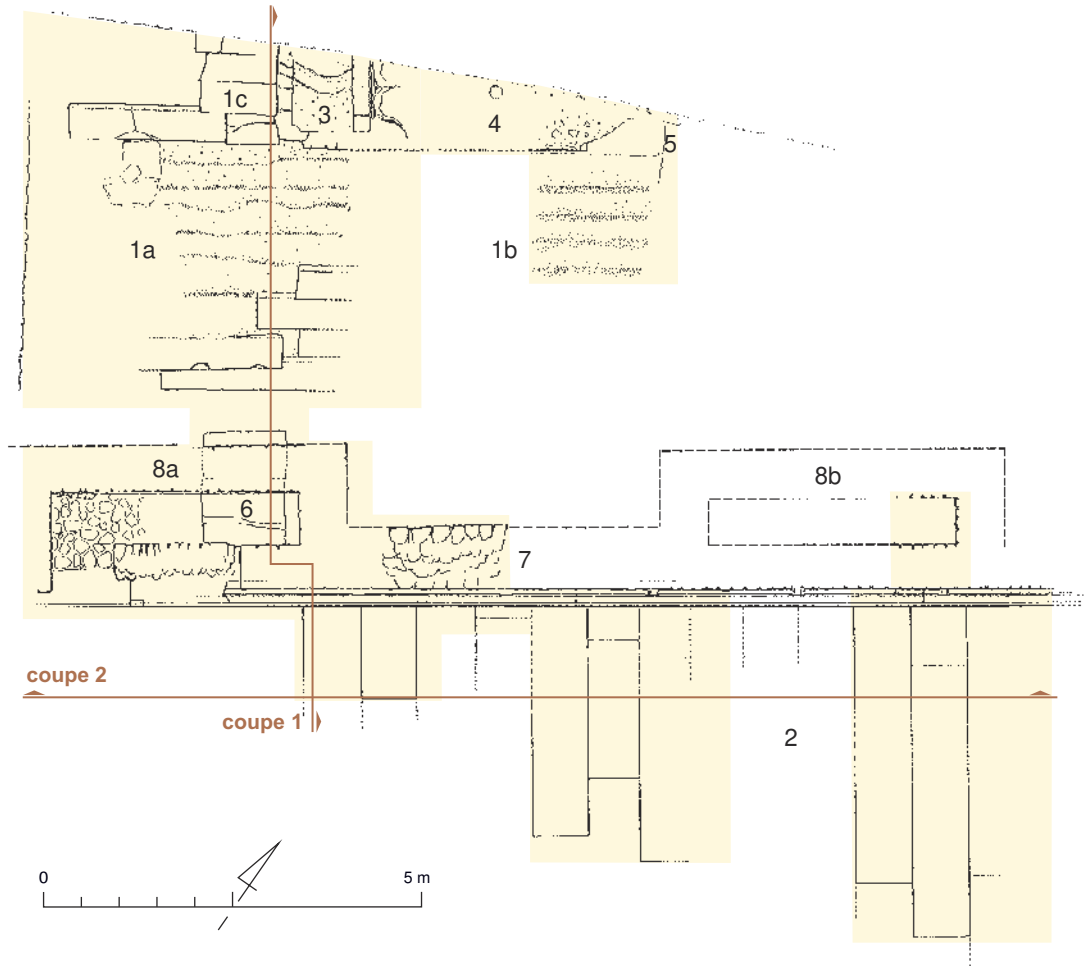


Figure 183 - Jardin du Palais de Justice. Plan des vestiges découverts :
emprise des zones fouillées et emplacement des coupes (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

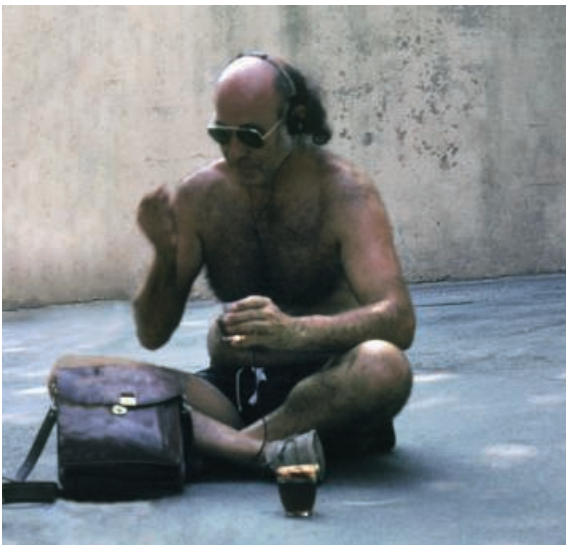


Figure 184 - Paul-Albert Février pendant la pause, rue des Parrets,
écoutant Nina Hagen... (cliché L. Rivet, 1982).

AVERTISSEMENT

La première campagne de fouille, qui consista principalement à mettre au jour un escalier monumental, a fait l'objet d'un rapport de fouille que j'ai rédigé pour ce qui touche à l'Antiquité. Pour la seconde campagne, la fouille a été étendue vers le sud, mettant au jour une portion de mur à contreforts mais aucun rapport n'a été établi. Je dois préciser que, n'ayant pas participé à la dernière semaine des recherches, en août 1982, c'est-à-dire au moment de la découverte du dallage adjacent à ce mur, je rencontre quelques difficultés aujourd'hui à décortiquer et à rapporter à la réalité archéologique les notes du journal de fouille tenu alors par P.-A. Février (fig. 184).

Une analyse élémentaire des données a conduit à considérer que le dallage découvert et l'escalier représentent un seul et même aménagement se rapportant à une phase unique, comme cela a été exposé aussi bien dans un article rédigé trois ans après la fouille (Février,

Fixot, Rivet 1985) que dans l'*Atlas topographique* (Rivet *et al.* 2000, p. 393-394) ; aujourd'hui, j'en reste à cette interprétation. Mais il faut avouer que certaines cotes altimétriques notées au cours de la fouille prêtent parfois à confusion dans leur transcription en NGF et que la base de l'escalier et la surface des dalles n'étant pas en contact, on peine à certifier la correspondance entre l'une et l'autre de ces entités ... On trouvera donc

ici un profil de ces vestiges légèrement différent de celui qui figure dans l'*Atlas* (Rivet *et al.* 2000, fig. 330).

Enfin, le matériel céramique et autre a été inventorié, consulté et re-consulté pour cette publication, mais la quasi-totalité se rapportant à l'Antiquité tardive, il ne nous a pas paru utile d'en faire ici une étude exhaustive puisque le propos n'est pas de traiter ici en détail cette période.

PHASE 1

UN ESCALIER MONUMENTAL ET UNE PLACE PUBLIQUE

Les découvertes consistent en un escalier et un espace dallé, tous deux d'envergure monumentale (fig. 185 et 186).

vers l'ouest que vers l'est, hors des limites de la fouille. Les quatre marches supérieures (n^{os} 1 à 4) butent, à l'est, contre un massif maçonné, 3, et semblent avoir été remaniées et légèrement déplacées par la suite. Au-dessous, les marches se poursuivaient (n^{os} 5 à 12) mais cinq des huit degrés ont été récupérés (fig. 188) ; toutes étaient taillées dans un grès brun et posées directement sur le rocher, entaillé à cet effet ; on a pu observer des traces du mortier utilisé pour leur scellement.

Abstraction faites des marches supérieures (la surface de la plus haute est à 20,92 m NGF), les hauteurs des degrés conservés sont inégales puisque, sur les trois mesurables, on obtient 0,20, 0,22 et 0,25 m ;

ARCHITECTURE

• Au nord, un ESCALIER MONUMENTAL

On connaît une portion de cet escalier établi dans le sens nord-sud (fig. 187), large d'au moins 8 m (avec une lacune intermédiaire), dont la suite s'étendait aussi bien

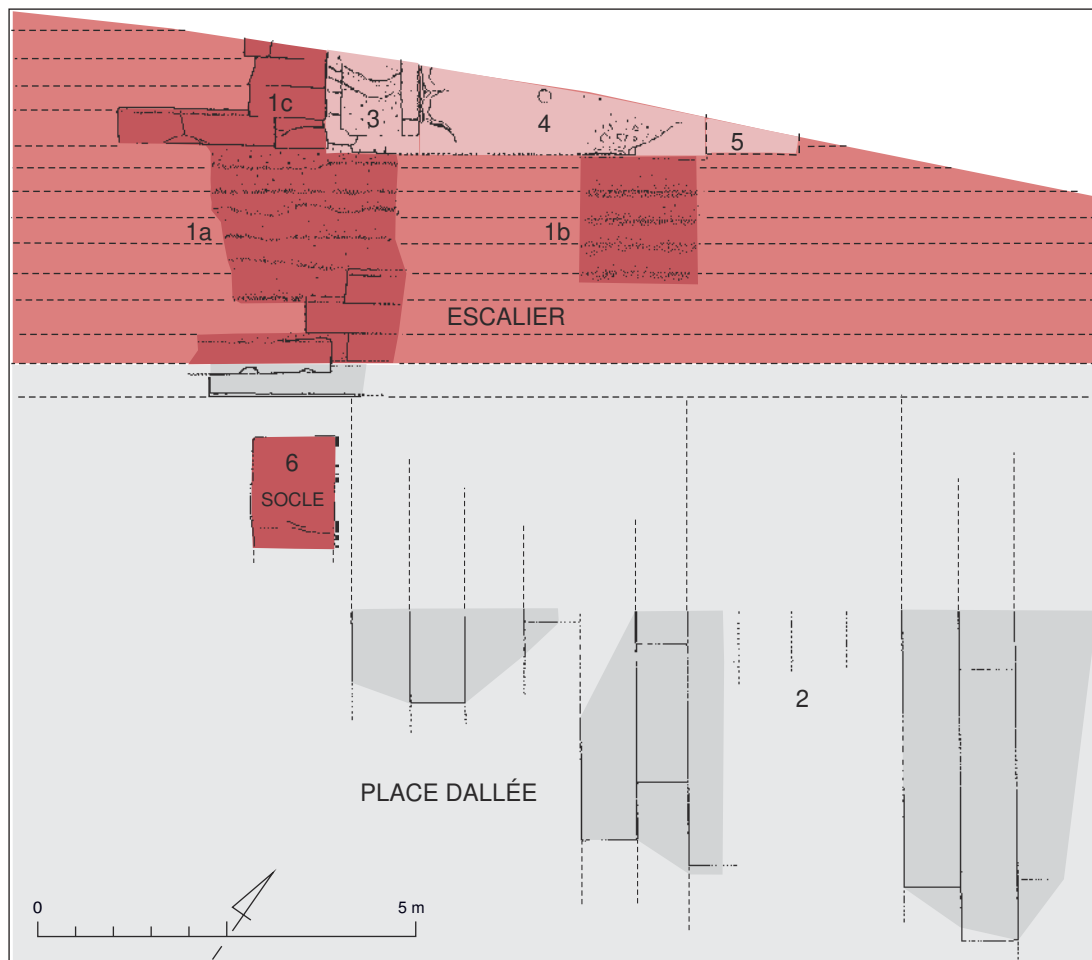


Figure 185 - Jardin du Palais de Justice. Phase 1 : escalier monumental et dallage (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

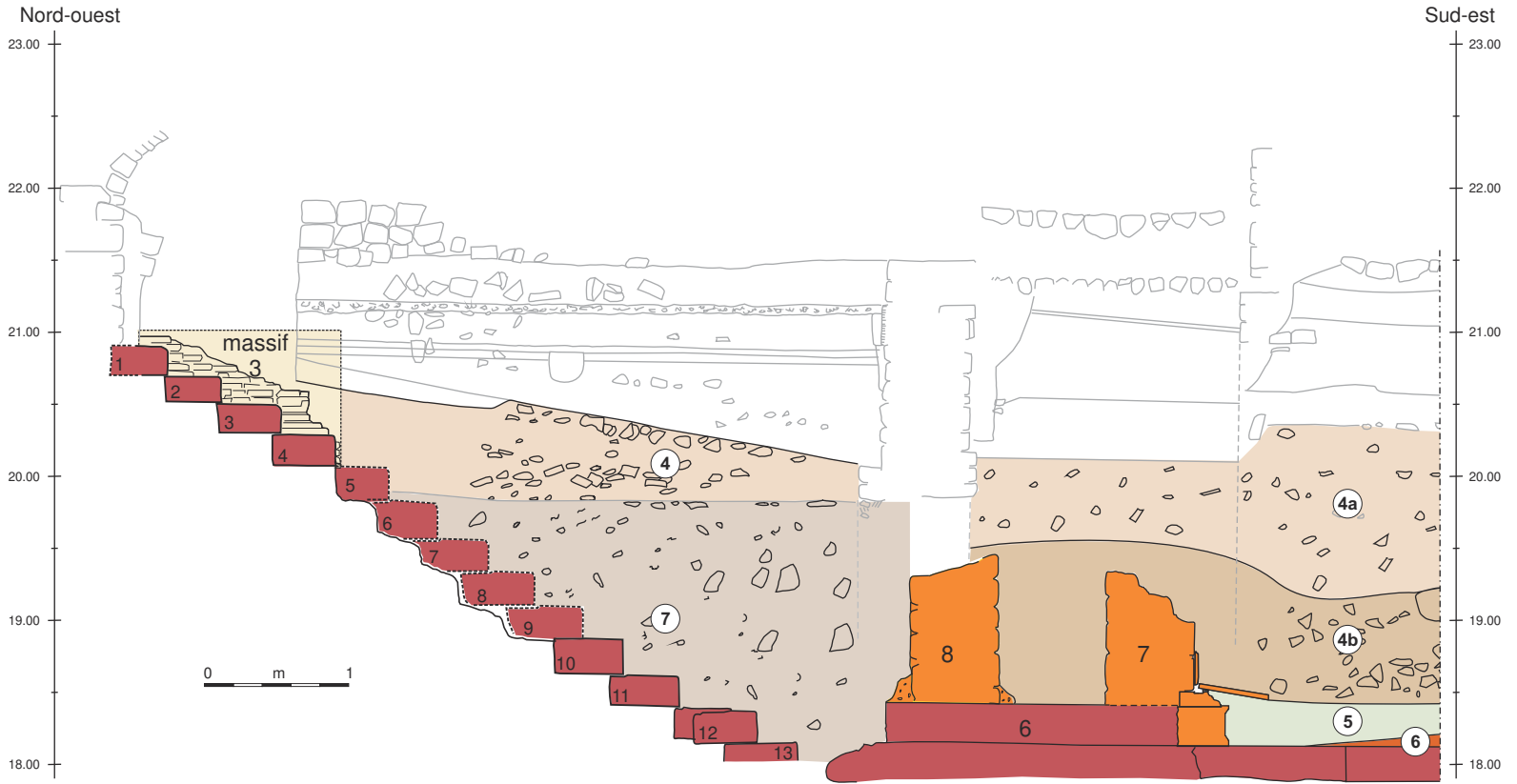


Figure 186 - Jardin du Palais de Justice. Phase 1 : profil et coupe stratigraphique sélective nord-ouest/sud-est sur l'escalier monumental (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).



Figure 187 - Jardin du Palais de Justice. Les degrés de l'escalier 1a/1c, ou leurs négatifs. Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet, 1981).



Figure 188 - Jardin du Palais de Justice. Volée de l'escalier 1a/1c. Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).

leur profondeur (ou largeur) est également variable : entre 0,40 et 0,49 m ; comparées aux standards, ces marches sont « hautes » et « larges ». L'angle de leur volée est de 31/32°. Une seule a été reconnue sur toute sa longueur et mesure 2,05 m ; une autre a une dimension supérieure à 1,95 m. La partie postérieure de leur lit d'attente est légèrement démaigrie de manière à favoriser l'encastrement de la marche supérieure.

Le monolithe n° 13, dont la hauteur n'est que de 0,10 m, présente sa face verticale sud irrégulière comme pour être dissimulée par des dalles qui viendraient s'appuyer contre. Il faut considérer ce bloc comme appartenant à la surface dallée (*infra*).

Pour les trois degrés inférieurs conservés de l'escalier (nos 10 à 12), la pierre est peu usée mais présente des éclats par endroits (qui se seraient produits lors du comblement ?).



Figure 189 - Jardin du Palais de Justice. Massif maçonné quadrangulaire 3 accosté des dalles supérieures de l'escalier 1c. Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet, 1981).

• Un massif quadrangulaire...

Bien que probablement remaniées durant l'Antiquité, voire peut-être même plus tard encore, les quatre marches supérieures s'interrompent, vers l'est, pour s'appuyer contre un massif quadrangulaire, 3, large de 1,20 m et profond de plus de 1,35 m (**fig. 189**). Cette construction se développait vers le nord, hors des limites de la fouille. Il s'agit d'une maçonnerie constituée, sur les trois côtés reconnus, par une bordure de briques de terre cuite (0,20 x 0,20 x 0,04 m) conservée entre les cotes 20,92 et 20,67 m NGF ; ces murs de briques ont servi de coffrage perdu à un blocage fait de pierres noyées dans un mortier de chaux.

• ...attendant à une surface de pose...

À l'est encore, immédiatement de l'autre côté du massif 3, a été reconnu, sur une longueur d'environ 2 m, le substrat de grès, 4, retaillé et aplani, dans les interstices duquel a été coulé du mortier de chaux (**fig. 190**). Cette surface (NGF 20,95 m), sur laquelle aucun reste n'a été observé, correspond probablement à une plate-forme de pose pour une maçonnerie ou, plutôt, des blocs qui ont été récupérés. On note seulement une petite cavité circulaire (diamètre 0,17 m) creusée dans le rocher (**fig. 191**). Une maçonnerie prolonge cette surface rocheuse sur 1,70 m, limitée au sud par un parement de moellons en petit appareil lié au mortier.

• ...bordé à l'est par un autre massif...

À l'extrémité orientale de ce sondage, et dans la continuité des aménagements 3 et 4, a été observée une paroi de mortier rose épaisse de 0,10 m ; immédiatement à l'est, dans la berme, un empilement de trois briques de terre cuite incite à reconnaître dans ces vestiges, 5, très mal conservés, un massif plus ou moins comparable à celui découvert à l'ouest, en 3.



Figure 190 - Jardin du Palais de Justice.
Surface aplanie du rocher, 4, avec, au premier plan, les restes d'un massif maçonné, 5. À l'arrière-plan, massif quadrangulaire, 3, et partie supérieure de l'escalier, 1c.
Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet, 1981).

• **Au sud, un ESPACE DALLÉ...**

En contrebas de l'escalier, le monolithe 13 représente la bordure septentrionale d'une surface dallée ; la dalle adjacente a disparu mais il subsiste le terrain aplani. La surface du monolithe (NGF 18,20 m) est équivalente à celle de la surface dallée qui a été retrouvée, au sud, à près de 3 m.

Ces dalles de grès brun-rouge, 2, ont été vues sur moins de 40 m² ; elles se situent à la cote NGF 18,16 m¹⁴. Certaines dalles ont été récupérées, probablement à la fin de l'Antiquité tardive, mais treize d'entre elles étaient encore en place, très jointives et peu usées (**fig. 192 et 193**). Elles présentent des longueurs variables : 3,65 m, 3,55 m, 3,05 m, 2,70 m, 1,80 m, 1,25 m ; il en

14 Une cote altimétrique différente, 17,54 m, que nous considérons désormais erronée, a été indiquée dans l'*Atlas*.



Figure 191 - Jardin du Palais de Justice. Surface de pose 4.
Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet, 1981).



Figure 192 - Jardin du Palais de Justice. Le dallage de la place.
Vue prise vers le nord (cliché P.-A. Février, 1982).

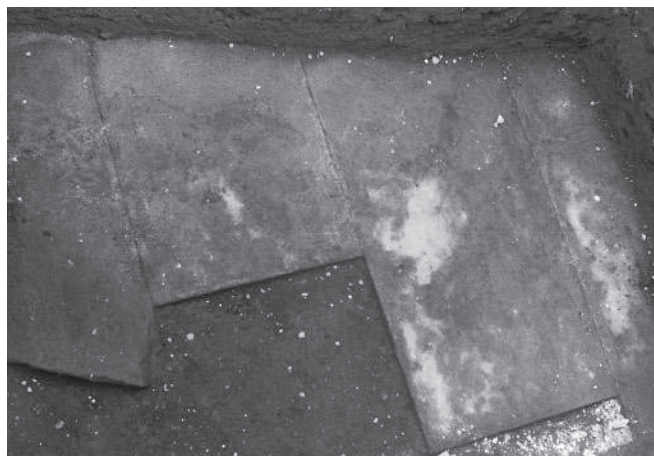


Figure 193 - Jardin du Palais de Justice. Le dallage de la place.
Vue prise vers le nord (cliché P.-A. Février, 1982).

est de même pour les largeurs : 0,68 m, 0,74 m, 0,75 m, 0,76 m, 0,78 m ; leur épaisseur est comprise entre 0,18 m et 0,24 m.

- ...dans lequel est enserré un socle

Sous un mur postérieur (*infra*, mur 8a) a été aperçue une dalle, 6, à une cote plus élevée (NGF 18,45 m), que celle de la place (18,16 m). Les dimensions sont très différentes également puisque la largeur de ce monolithe est de 1,10 m, son épaisseur de 0,27 m et sa longueur inconnue, supérieure à 1,50 m. Ses côtés sont mal taillés (fig. 194) et non parfaitement rectilignes. Sa surface semble abîmée et présente une fissure transversale. Il est posé, 0,95 m en avant de l'escalier, sur un épais lit (une douzaine de centimètres) de maçonnerie fait de pierre et chaux.



Figure 194 - Jardin du Palais de Justice.
Portion d'une dalle (en avant de la réglette), 6, encastrée dans le dallage de la place de la phase 1. Toutes les autres constructions sont postérieures.
De la phase 2 : à g., mur 8a et, à dr., mur 7
et restes de la plinthe en marbre posée sur un soubassement en grès.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet, 1982).

STRATIGRAPHIE

Les marches de l'escalier sont encastrées directement dans le rocher démaigri et surfacé à cet effet, de même que les aménagements 3, 4 et 5.

Là où des observations ont été possibles (à l'ouest), le pavement de la place est posé sur une couche argileuse brun violacée (c.7) issue de la décomposition du substrat qui a été sûrement raclé et sur-creusé à cette occasion.

CHRONOLOGIE

- Installation de l'escalier

L'absence totale du moindre remblai sous les marches de l'escalier rend impossible toute datation intrinsèque.

La seule indication dont on dispose est fournie par le remblai qui oblitère cet escalier à la phase 2 ; il contient un tessou de céramique qui exclut son apport avant les années 20 de notre ère, mais qui n'interdit pas, au contraire, qu'il soit postérieur (voir *infra*, p. 195). L'escalier est donc antérieur ... à une date qu'il est impossible de cerner !

Par ailleurs, aucun des autres équipements 3, 4 et 5, n'a pu non plus être daté. Les quatre marches supérieures qui apparaissent différentes, appartiennent à une phase de remaniement également impossible à dater (voir *infra*).

- Mise en place du dallage

Neuf tessons ont été retrouvés sous une des dalles de la place ; il s'agit d'un fragment informe de céramique commune à pâte brune, d'un autre à pâte claire et de sept tessons d'amphore. Ces documents sont insuffisants pour déterminer une datation.

INTERPRÉTATION

La taille des matériaux employés pour les marches comme pour le dallage renvoie incontestablement à un dispositif public, la qualité des vestiges faisant nécessairement référence à une construction monumentale. L'escalier fait le lien entre deux terrasses.

Pour trouver une information chronologique relative à l'installation de ces équipements – absente au terme de la fouille –, il faut relever qu'ils s'organisent dans les directions de l'urbanisme du réseau B qu'un faisceau concordant de données place dans les années 10-15 ou 15-20 pour les premiers travaux.

D'autre part, on sait aussi, depuis les recherches engagées lors de la rédaction de l'*Atlas* (Rivet *et al.*, p. 392-397), et les démonstrations qui y sont développées, que les vestiges découverts sous le Jardin du Palais de Justice (voir la conclusion) représentent une infime partie du forum de la ville. En contre-haut de l'escalier s'étendait une esplanade (NGF supérieur à 21 m) au centre de laquelle on propose de placer un temple dont des substructions auraient été vues lors de la construction de l'ancien hôpital ; en contrebas, la place publique proprement dite dont subsisterait quelques traces plus tangibles.

Parce que l'enveloppe du forum est assez précisément restituable (voir fig. 221), on comprend que la fouille a été pratiquée à l'endroit où, selon une ligne nord-est/-sud-ouest, s'opère le clivage entre ces deux entités, haute et basse, qui occupaient sûrement toute la largeur d'une *insula* du réseau B, soit 71,04 m, les vestiges découverts se plaçant, en outre, dans l'axe longitudinal du centre monumental (quel hasard !). L'escalier (**fig. 195**), qui sera rapidement remblayé pour ses degrés inférieurs, correspond à une première phase et le peu qu'on en a vu permet d'évoquer qu'il n'était pas continu mais interrompu, en partie haute, par un ou des massifs, plaqués de marbre et probablement destinés à recevoir des petits monuments ; il prenait alors la forme de volées à montées parallèles.

Sans véritable argument autre que celui de considérer que l'installation d'un forum fait partie des priorités dans une phase de développement urbain, on est tenté de proposer une chronologie précoce pour sa mise en œuvre, à savoir les années 10-15 ou 15-20 de notre ère.

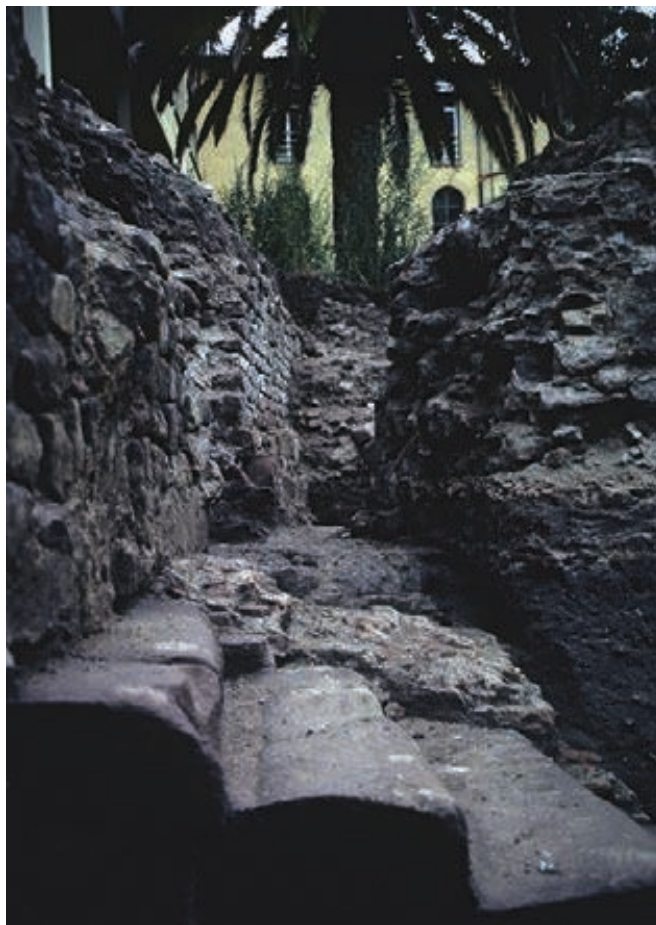


Figure 195 - Jardin du Palais de Justice.
Enfilade des marches 1c, du massif 3 et de la surface de pose 4.
À l'arrière-plan, le bâtiment de l'actuel Espace Culturel Paul-Vernet.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet, 1981).

PHASE 2

UN REMANIEMENT ARCHITECTURAL

L'escalier est désormais masqué sous un remblai contenu par un puissant mur édifié en avant.

Le véritable but de cette transformation est probablement autre que celui qui se traduit par une simple extension de la terrasse supérieure (fig. 196).

ARCHITECTURE

• L'escalier monumental et les massifs adjacents

Les neuf marches inférieures, 1a/1b sont enfouies sous un fort remblai.

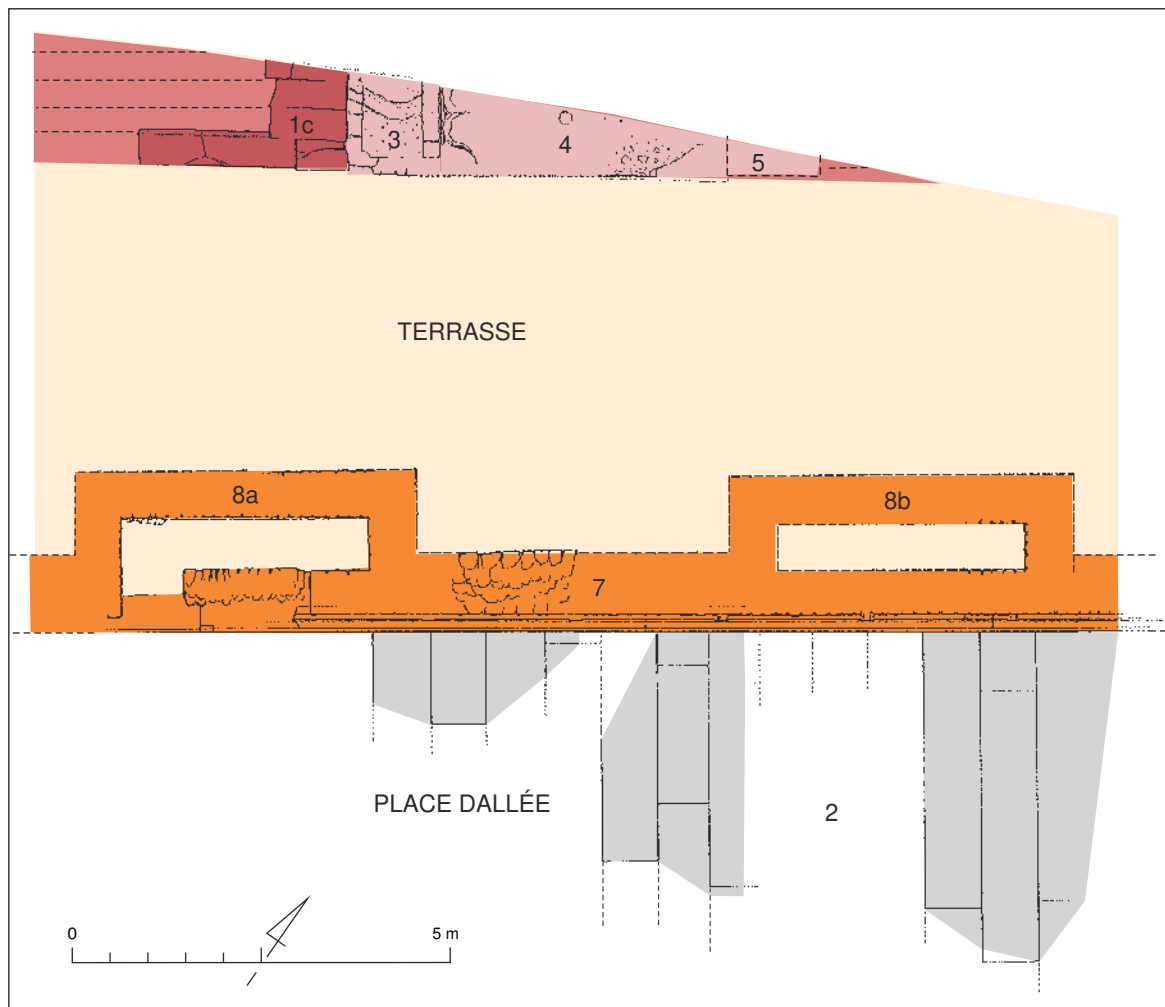


Figure 196 - Jardin du Palais de Justice. Phase 2. Mur à contreforts et dallage (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

Il est probable, compte tenu de la restitution de la hauteur de la construction décrite *infra*, que les quatre marches supérieures, 1c, soient restées en fonction ; repositionnées à une époque indéterminée : à l'Antiquité, consécutivement à la construction du mur à contreforts ? voire beaucoup plus tard, lorsqu'une maison sur cave semi-enterrée est installée au XII^e siècle ? Ce qui est sûr, c'est que l'angle de leur volée est désormais de 26° (et non plus de 31/32°) ; en outre, elles sont particulièrement usées et ébréchées, signes d'une longue utilisation. Les massifs attenants 3, 4 et 5, restent également visibles

• Un mur à contreforts

Un puissant mur de direction nord-est/sud-ouest est érigé en contrebas de l'escalier, désormais oblitéré, pour servir de limite septentrionale à la place dallée. Ce mur – ou, plutôt, cet ensemble de murs, 7 et 8 –, reconnu sur plus de 13,50 m de long, se poursuivait vers l'est comme vers l'ouest, hors des limites de la fouille. Son élévation est généralement bâtie en petit appareil assisé, lié et jointoyé au mortier.

Le mur 7 (arasé à la cote 19,27 m) est large de 0,85 m (fig. 197) et son parement sud a été recouvert par une couche de mortier de tuileau.

Vers le nord, c'est-à-dire en arrière, deux puissants massifs intérieurs faisant office de contreforts – tels des caissons –, 8a et 8b, rectangulaires et creux (dimensions de l'espace intérieur : 3,30 x 0,70 m), longs de 4,54 m, construits en même temps que le mur 7, s'engagent dans celui-ci et donnent à l'ensemble de la maçonnerie une épaisseur de 1,90 m.

Les deux contreforts reconnus montrent que leur intervalle est de 4,10 m.

Les murs 7 et 8 du contrefort occidental sont posés sur une surface maçonnée mais, ponctuellement, la base du mur 8a (arasé entre les cotes 19,49 et 19,29 m) s'appuie sur une longue dalle (voir *supra*, 6, p. 189), identifiée comme un socle, sur laquelle déborde une large semelle de mortier. Le mur 8a est conservé sur 6 assises dont les joints de l'appareil, irrégulier et non assisé, sont écrasés avec le dos de la truelle.



Figure 197 - Jardin du Palais de Justice. Le mur 7 fermant l'espace dallé au nord (cliché P.-A. Février, 1982).



Figure 198 - Jardin du Palais de Justice. Effondrement du placage et d'un pilastre en marbre (cliché P.-A. Février, 1982).

• Décor du parement sud du mur

(J.-L. Paillet, Cnrs/Iraa - Aix-en-Provence)

La face sud du mur 7, visible depuis la place, a bénéficié d'une décoration de qualité.

Son parement a reçu un placage de marbre, gris veiné de bleu – les veines étant disposées horizontalement – dont l'épaisseur varie entre 3,8 et 4,1 cm ; au pied du mur, plusieurs dizaines de fragments ont été récupérées, effondrées (**fig. 198**), montrant des cavités de scellement.

Des pilastres, en marbre blanc, rythment et décorent cet aménagement (**fig. 199 et 209**) ; base et chapiteau sont solidaires d'une partie du fût. Le fût est large de 0,152 m au-dessus de la base et de 0,148 m au sommet ; il est surmonté d'un chapiteau (haut de 0,208 m) de style corinthien finement travaillé au trépan. Sur la partie postérieure du lit d'attente du chapiteau est réservé un tenon ; il en est de même sous la base. Ces tenons devaient pénétrer dans des mortaises creusées, d'une part, dans le lit d'attente de la plinthe courante sur laquelle reposait ce décor de marbre et, d'autre part, dans le lit de pose de la plaque d'architrave qui surmontait les pilastres. L'ensemble est travaillé et poli sur la face de parement et seulement dégrossi sur la face postérieure avec une dorsale démaigrie sur les côtés pour s'intégrer en assurant un recouvrement partiel des plaques latérales.

La base des pilastres est composée de deux tores superposés et séparés par un bandeau plat qui remplace la scotie. Elle repose sur une plinthe en marbre moulurée, haute de 0,095 m. Cette moulure est faite d'un étroit bandeau inférieur, d'un talon renversé surmonté d'un listel et d'un cavet qui se termine sur le lit d'attente de



Figure 200 - Jardin du Palais de Justice.
Double mortaise creusée sur la plinthe en marbre pour accueillir le pilastre.
Vue prise vers le nord (cliché P.-A. Février, 1982).



Figure 199 - Jardin du Palais de Justice.
Pilastre en marbre effondré (cliché P.-A. Février, 1982).



Figure 201 - Jardin du Palais de Justice.
Plinthe en marbre
et soubassement en grès.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet, 1982).

la plinthe sur lequel ont été repérées les mortaises d'encastrement de l'ordre plaqué. Celle-ci a été suivie sur une longueur suffisante pour permettre d'identifier cinq mortaises à double cavité, larges de 0,20 m (fig. 200) et distantes, d'axe à axe de 1,925 m¹⁵.

Ces cavités correspondent à une double fonction (fig. 201) : assurer le scellement par deux goujons des plaques de marbre gris veiné de bleu, non jointives mais séparées de l'espace correspondant à la largeur de la dorsale non démaigrie de la face arrière du pilastre. C'est dans la longue mortaise que le tenon inférieur de la base de ce dernier pénétrait tandis que les deux autres cavités plus profondes servaient à accueillir les goujons scellés au plomb qui assujettissaient les plaques du parement latéral de marbre.

Les blocs de la plinthe sont également liés entre eux par des agrafes en fer liées au plomb (fig. 202).

Cette plinthe moulurée, ou hypobase, en marbre blanc, repose à son tour sur un soubassement en grès dont la hauteur des blocs qui le composent est de 0,28 m. Ce soubassement possède aussi un léger démaigrissement permettant un parfait encastrement de l'assise de la plinthe en marbre. Le soubassement lui-même est constitué d'une base et d'un couronnement moulurés, séparés par un corps vertical lisse. La base du couronnement est composée d'un bandeau surmonté d'un talon renversé encadré par deux filets ; le couronnement est constitué d'un talon droit encadré par deux filets et surmonté d'un bandeau plat.

• La place

On ne peut mentionner aucune modification par rapport à la phase 1 ; sa surface a seulement été réduite, au nord, de 3,25 m.

STRATIGRAPHIE

• Comblement de l'escalier

Le comblement de l'escalier, contenu par le mur à contrefort 7/8, a été fouillé au-dessous de la quatrième marche (c.7, fig. 186). C'est un remplissage homogène d'argile violacée compacte avec de rares intrusions de poches de sable et quelques blocs de pierre. Comme l'indique clairement la stratigraphie (fig. 203), et il faut

¹⁵ En 1985, il avait déjà été choisi d'utiliser la restitution de l'ordre (1,60 m), plutôt que l'écartement entre les mortaises (1,92 m) pour évaluer la hauteur du mur à contreforts (Février, Fixot, Rivet 1985, p. 271) ; c'est également cette mesure qui est mentionnée dans l'Atlas (Rivet *et al.* 2000, p. 394).



Figure 202 - Jardin du Palais de Justice.
Blocs de la plinthe en marbre liés par une agrafe en plomb.
Vue prise vers l'ouest (cliché P.-A. Février, 1982).

bien insister sur ce fait, seules les huit marches inférieures de cet escalier conservent le remblai qui a été déversé immédiatement après la construction du mur à contreforts car la partie supérieure du comblement a été surcreusée à l'Antiquité tardive (c.4) et au Moyen Age.

CHRONOLOGIE

• Comblement de l'escalier

Sur les marches inférieures, les terres de remblais (c.7) ont livré, outre une monnaie – un PB d'*Antipolis* (fig. 220, n° 1) – et un débris d'antéfixe orné d'un



Figure 203 - Jardin du Palais de Justice.
Coupe montrant l'accumulation des remblais sur l'escalier 1a.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet, 1981).



Figure 204 - Jardin du Palais de Justice. Fragments d'antéfixe (a) et de calice en sigillée italique (b) provenant du remblai qui comble l'escalier monumental (cliché L. Rivet).

masque de théâtre (fig. 204a), un fragment informe de campanienne, dix fragments de sigillée italique, dont un bord du service I et un autre du service II ; on note surtout un fragment de carène de vase décoré attribuable à une phase tardive de cette production (fig. 204b).

La datation repose sur ce dernier tesson qui n'autorise pas à placer le remblaiement avant les années 15-20 de notre ère ; on se placerait donc sous le règne de Tibère, ou après.

• Construction du mur à contreforts

Le contrefort occidental a été en grande partie fouillé et ce secteur était profondément détruit et perturbé par plusieurs fosses médiévales ainsi que par des récupérations opérées à la fin de l'Antiquité tardive ; l'autre contrefort a été à peine dégagé en plan. Au final, leur comblement interne ne fournit aucune donnée chronologique pour l'installation de cet agencement.

INTERPRÉTATION

Face à ces découvertes, les questions sont multiples.

Les raisons qui imposent ce changement d'envergure dans l'organisation du contact entre la place et la terrasse supérieure nous échappent. Est-ce en fonction d'une contrainte technique (un problème de stabilité ?) ou d'une préoccupation esthétique ? Nous n'avons pas de réponse à cette interrogation qui concerne l'intégration d'un parement finement décoré et très raffiné dans l'environnement architectural. On constate simplement que la terrasse primitive est allongée vers le sud d'au moins 7,50 m au détriment de l'escalier et de la surface dallée attenante avec, comme conséquence, une modification également radicale des circulations selon des dispositions pour lesquelles on ignore tout : passe-t-on d'un large escalier frontal ou d'un escalier central restreint – la fouille s'est déroulée dans l'axe longitudinal du forum – à des escaliers latéraux engagés dans le nouveau mur de soutènement, ou à des escaliers latéraux indépendants ? Comment savoir ?

Deuxième sujet, celui qui se rapporte à la restitution et, en définitive, à la hauteur du mur, 7/8, qui contient

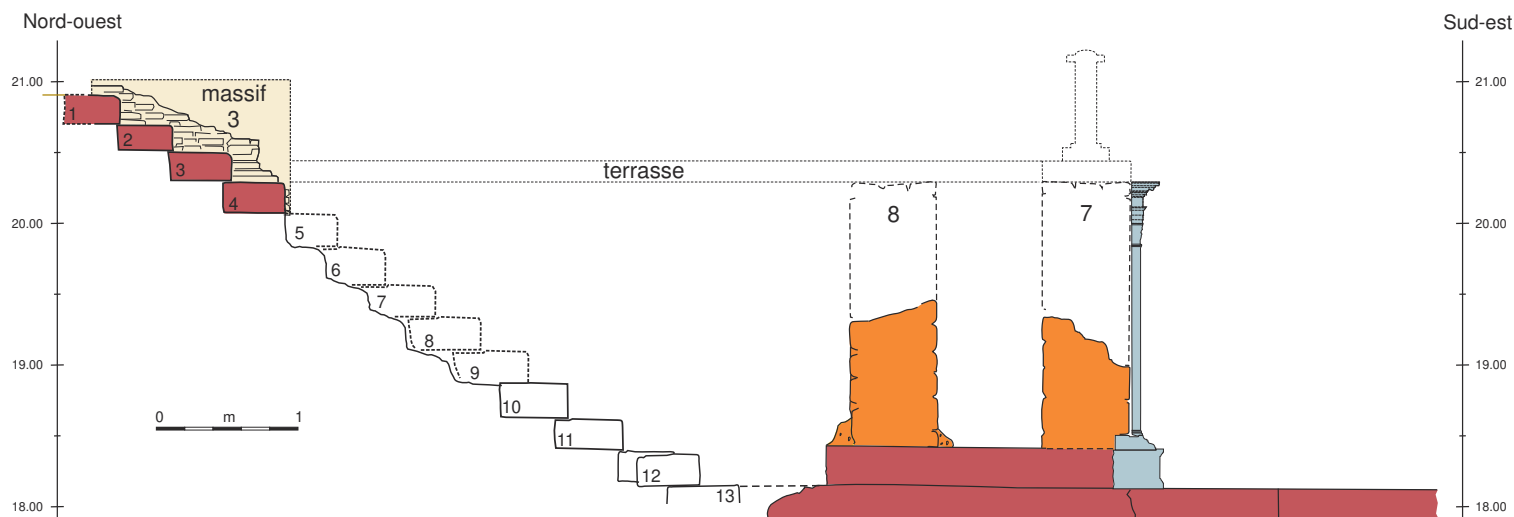


Figure 205 - Jardin du Palais de Justice, phase 2. Profil sur l'ancien escalier et sur le mur à contreforts (dao L. Rivet et S. Saulnier).

cette terrasse nouvellement aménagée (**fig. 205**). On peut tenter de l'évaluer par le décor architectural car on dispose, par la fouille, des dimensions entre deux pilastres, 1,92 m (soit 6,5 pieds d'une valeur de 0,2957 m...), et cette mesure, rapportée à la largeur du fût, 0,148 m (en partie haute), n'entre pas parfaitement dans les canons qui sont de 10 pour les entraxes ($0,148 \times 10 = 1,48$ m) ou de 9 pour la distance de fût à fût ; de ce point de vue, le rythme entre les pilastres n'est pas conforme aux préceptes vitruviens. On ignore la hauteur de l'ordre (base + fût + chapiteau) car les fragments récupérés du pilastre sont incomplets pour le restituer dans sa totalité. Or, toujours selon les canons, la hauteur de l'ordre pourrait être de 10 fois la largeur du fût, soit $0,148 \times 10 = 1,48$ m (soit 5 pieds). À cette mesure, théorique, il faut ajouter l'embase (soubassement + plinthe), retrouvée à la fouille, soit 0,38 m, ainsi qu'un entablement (architrave + frise + corniche) – dont aucun élément n'a été découvert – qui, toujours selon les conventions, devrait approcher du cinquième de l'ordre soit $1,48 \text{ m} : 5 = 0,296$ m (que l'on arrondira à 0,30). La hauteur totale du mur pourrait donc être estimée à $1,48 + 0,38 + 0,30 \text{ m} = 2,16$ m. C'est la hauteur que nous reproduisons sur le profil de la fig. 205.

On soulignera au passage, en ce qui concerne les pilastres, la qualité extrêmement sophistiquée avec un système de recouvrement pour masquer les joints et les fixations par tenons et mortaises entre, d'une part, la base et la plinthe et, d'autre part, le chapiteau et la frise architravée. L'entablement ayant une hauteur totale de 0,30 m, il y a peu de chance que ses constituants, architrave, frise et corniche, aient été taillés dans des pierres séparées ; c'est pour cette raison que nous avons préféré employer le terme de frise architravée.

Les dimensions des dalles de la place (0,70 m de large pour des longueurs qui peuvent atteindre 3,65 m) autorisent à envisager une vaste surface ; sans guère d'hésitation, nous l'avons interprété comme l'aire du forum dont la largeur était égale à la largeur de l'*insula*, soit 71,04 m, mesure de laquelle on doit probablement soustraire deux portiques latéraux. Ce serait une place de grande ampleur qui dégage des vues larges et profondes. Or, les dimensions relativement étriquées des chapiteaux et des fûts s'accordent mal à ce qu'ils soient vus dans une telle perspective ; il y a là, nous semble-t-il, une inadéquation, un déséquilibre architectural, à moins qu'il ne s'agisse d'une mise en scène destinée à magnifier le temple (ou le monument) qui occupait le centre de l'esplanade supérieure.

À ce sujet d'ailleurs, au lendemain de la fouille, P.-A. Février considérait, oralement, que ce type de décor ne se conçoit pas pour un espace extérieur, non abrité ; or, la fouille n'a fait apparaître aucune trace ou indice d'un portique ayant pu abriter cette surface verticale de marbre, alors que les sondages ouverts – certes peu nombreux et de faible ampleur – se situaient dans une emprise pourtant susceptible de fournir quelques marques : pas de différence de niveau dans le dallage, pas de trace au sol, ni d'un stylobate ou d'un caniveau, aucun reste d'un autre type de support, aucune mention particulière d'un effondrement de toiture (une solution architecturale d'ailleurs peu propice), ni d'éléments d'un sol de terrasse.

En revanche, l'examen des fragments du placage a montré que leur épaisseur (4 cm) est notablement supérieure à ceux généralement placés sous un portique ou à l'intérieur d'un édifice. En conséquence,

Jean-Louis Paillet propose l'hypothèse que ce décor de marbre ait revêtu un mur non abrité.

Toujours du point de vue architectural, comment restituer le faîte de ce mur et la terrasse qu'il retient. Dans l'*Atlas* (Rivet *et al.* 2000, fig. 369), l'hypothèse que le mur devait nécessairement être sommé d'un mur parapet ou d'une balustrade avait été retenue mais, là encore, aucun témoignage tangible n'en a été trouvé.

Enfin, une préoccupation essentielle touche à la datation de l'enfouissement de l'escalier et de l'érection d'un mur dont la qualité et le luxe de l'ornementation marmoréenne participent d'un parti pris scénographique (fig. 206 à 210). Pour ce faire et, au final, on ne dispose que du style du chapiteau corinthien de pilastre.

• Le chapiteau de pilastre

(D. Tardy, Cnrs/Iraa - Pau)

Les deux couronnes de feuilles d'acanthé, à découpage dissymétrique, de même que les folioles bien étalées et les zones d'ombre inclinées, mais aussi les caulicoles cannelés et légèrement déversés puisent dans des modèles augustéens (type Maison Carrée).

Le rang de perles et pirouettes sur l'astragale du fût puise dans des cartons régionaux plus anciens, proto-augustéens (mausolée de Glanum et temple de Vernègues).

La collerette retournée à la base de la tige du fleuron d'abaque et la torsade qui anime celle-ci sont d'un travail soigné et évoquent un emprunt à des cartons au caractère décoratif affirmé comme ceux des chapiteaux de la *frons scaenae* du théâtre d'Arles (deuxième décennie avant notre ère).

La présence des oves et fers de lance en couronnement de l'abaque s'inscrit dans une pratique décorative très largement diffusée sur des chapiteaux de l'*Urbs* et de Narbonnaise depuis le début de la période augustéenne comme ceux de la Maison Carrée (Balty 1960, p. 90, qui en donne de nombreux exemples), de l'arc des *Sergii* à Pola et de l'arc d'Orange.

En revanche, la petite feuille de recouvrement (*Fiederblatt*) que l'on observe sur les hélices et qui devait se trouver également sur les volutes est un détail stylistique qui permet probablement de placer cette pièce un peu plus tardivement (époque tibérienne) car cette *Fiederblatt*, caractéristique des

chapiteaux de la période triumvirale, réapparaît à Rome à l'époque tardo-augustéenne (temple des Dioscures) et en Narbonnaise au début de la période julio-claudienne (par exemple l'arc d'Orange, voir Gros 1979, p. 73).

On a donc une création qui puise dans un répertoire ancien mais que certains détails comme la feuille de recouvrement des volutes ne permettent pas de placer avant la période tibérienne.



Figure 206 - Jardin du Palais de Justice. Reconstitution hypothétique du pilastre selon les proportions envisagées (cliché L. Rivet).



0 10 cm

Figure 207 - Jardin du Palais de Justice.
Chapiteau du pilastre en marbre blanc (cliché L. Rivet).



0 10 cm

Figure 208 - Jardin du Palais de Justice.
Fragments de chapiteau
appartenant à un pilastre en marbre blanc
(cliché L. Rivet).

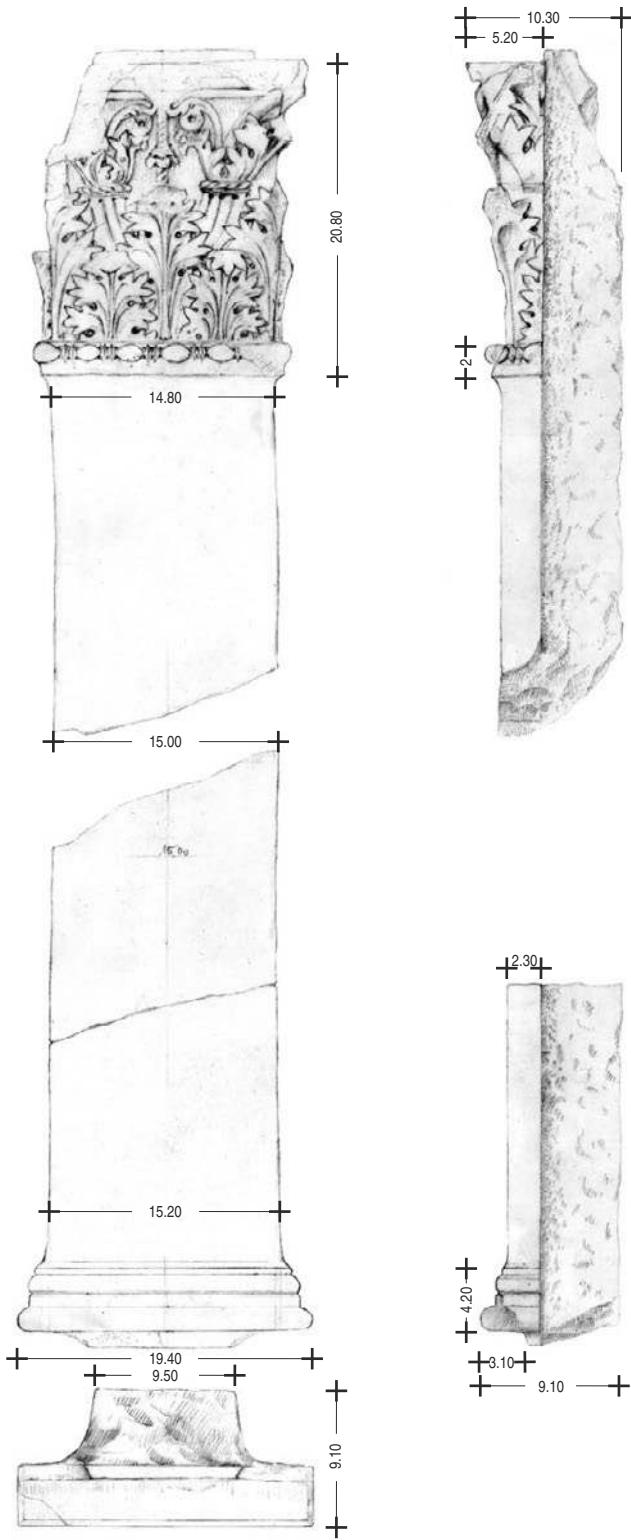


Figure 209 - Jardin du Palais de Justice.
Le pilastre, face et profil (dessin S. Roucole).

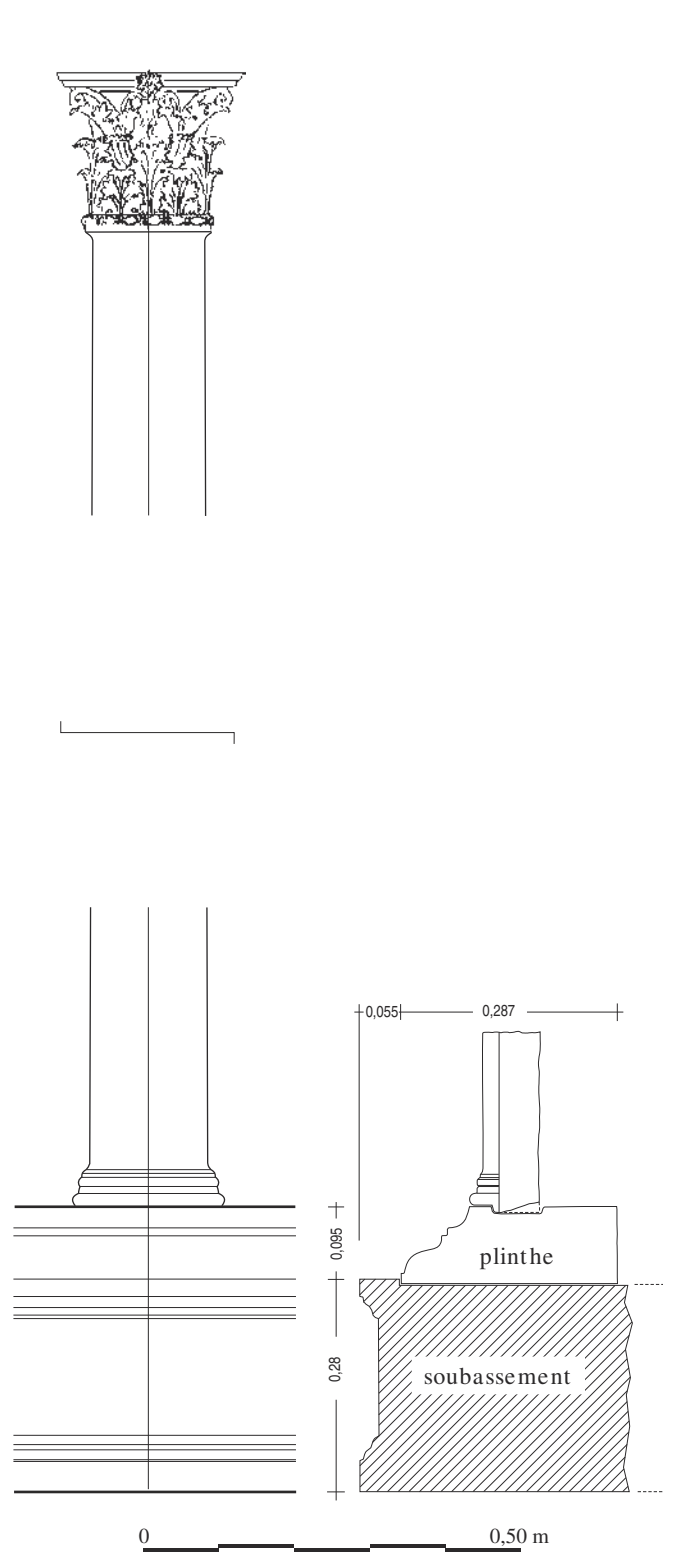


Figure 210 - Jardin du Palais de Justice.
Reconstitution hypothétique du pilastre (dessin S. Roucole).

PHASE 3

L'ANTIQUITÉ TARDIVE

L'Antiquité tardive est omniprésente sur le site où plusieurs niveaux sont perceptibles. Les fosses de spoliation et un épandage de destruction interviennent après qu'un sol de terre battue ait recouvert une partie du dallage dans un cadre qui implique le maintien des élévations antérieures.

DÉMANTÈLEMENT ET STRATIGRAPHIE

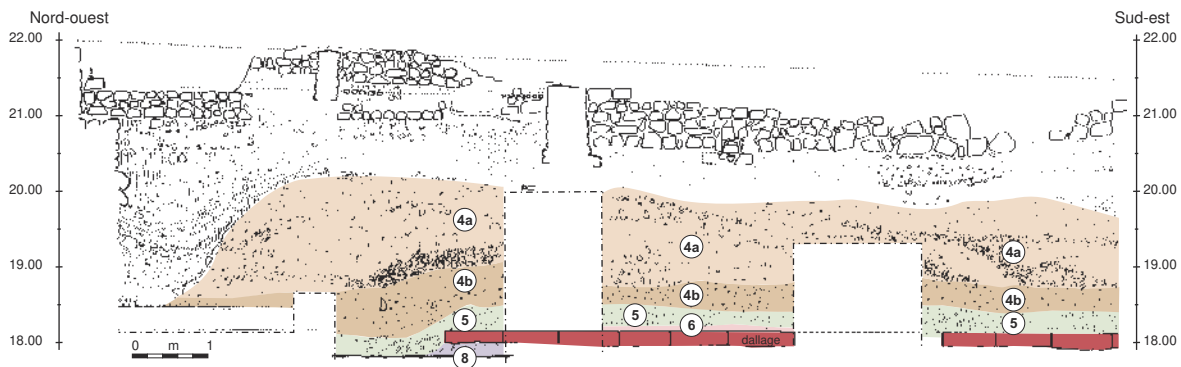


Figure 211 - Jardin du Palais de Justice. Coupe stratigraphique ouest-est au sud du mur à contrefort (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

• Ensevelissement du dallage

Les secteurs de la place qui ont conservé le dallage sont noyés sous une couche (c.6) limoneuse, sablonneuse, ocre-jaunâtre, d'un peu moins d'une dizaine de centimètres d'épaisseur (fig. 211 et 212) ; partout où elle existe, le dallage n'a pas souffert. Il a été estimé que l'épiderme de cette c.6 était un sol très induré.

• Effondrement des placages

Le fait archéologique marquant est illustré par l'effondrement des placages et des pilastres (fig. 213), non pas directement sur le dallage de la place mais sur cette nappe de sédiments fins (c.6) ; s'y ajoute un hermès (fig. 214) découvert contre le sommet de la plinthe en grès. Ces éléments décoratifs, dont une partie n'a pas

été récupérée, sont alors recouverts par une couche de terre brune (c.5), épaisse de 0,25 à 0,35 m.

• Récupération de dalles

Comme on l'a vu, des dalles de la place ont été spoliées et cette action est solidaire du remblaiement qui intervient ensuite sous la forme d'une couche grise (c.4b) contenant, d'une part, des lentilles de terre jaunâtre de 2 ou 3 cm d'épaisseur et, d'autre part, des terres



Figure 212 - Épais dépôt de sédiments fins sur les dalles de la place. Vue prise vers le nord (cliché P.-A. Février, 1982).



Figure 213 - Jardin du Palais de Justice.
Effondrement du placage et d'un pilastre en marbre
(cliché P.-A. Février, 1982).



Figure 214 - Jardin du Palais de Justice.
Hermès de Jupiter (ou Bacchus ?) en marbre blanc
découvert dans un niveau (c.5)
de l'Antiquité tardive (cliché L. Rivet).

noires fines tassées avec cailloutis comblant de petites fosses. Cette couche s'enfonce, à l'ouest, jusqu'au niveau des dalles, disparues, et au contact du rocher.

• Autres spoliations et remblaiement du site

Des fosses sont ouvertes dont le but est, à nouveau, la recherche de matériaux (moellons, marbre), en particulier à l'emplacement du contrefort 8a. Le site est ensuite remblayé avec des terres marron orangé (c.4a), plus ou moins meubles, contenant des éléments de destruction : débris d'inscriptions (fig. 215 et 216), plaques de porphyre rouge, granit, marbre blanc, vert, moulures et blocs architecturaux (fig. 217), etc.

• Abandon des marches supérieures de l'escalier

La partie supérieure de l'escalier a probablement connu quelques avatars, en particulier durant l'Antiquité tardive : le remblai consécutif à la mise en place du mur à contrefort a été sur-creusé en partie haute puis ce volume a été à nouveau comblé avec une terre brun violacée (c.6) puis noyé sous les terres fines grises d'époque médiévale.

CHRONOLOGIE

• À l'emplacement de l'escalier

Couche 4 : on peut relever, outre un morceau d'inscription sur marbre mentionnant un *duumvir* (fig. 216, n° 6), un fragment de fond de sigillée claire D (perdu) portant un décor de perdrix.

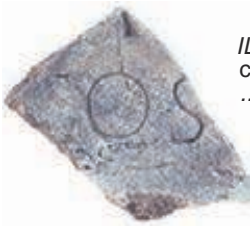
Commentaire sur la chronologie. La partie supérieure de cet espace a été plusieurs fois remaniée et l'indication relative à l'Antiquité tardive à travers la sigillée claire D est sûrement trompeuse car elle peut correspondre aussi à une période beaucoup plus récente (les caves semi enterrées des maisons d'époque médiévale).

• À l'emplacement de la place

Couche 6 : les éléments les plus récents consistent en sigillées claires C dont un bord de forme Hayes 50 ;

Couche 5 : on note la présence de sigillées claires D dont un fond à gradin correspondant à une forme de la première génération ainsi que des fragments de sigillées claires C, dont un bord de forme Hayes 50 et un décor sur forme Hayes 52B (courant du IV^e siècle) ;

Couche 4b : les tessons de sigillée claire D (fig.218, n^{os} 1 et 2) consistent essentiellement en un marli de plat Hayes 59 et en un fond portant un décor de Bacchus



ILN 9 : fragment de plaque de calcaire avec titulature impériale :
... Ja[... ou ...]m[... / ... co(n)s(uli)

1



2

ILN 8 : fragments de plaque de marbre blanc de la même dédicace impériale qui conviendrait soit à Septime Sévère (Arabicus en 195), soit à Caracalla (Arabicus en 213-214) :

a : [Imp(erator) Caes(ari) ... Au]gusto
... / ... [pontifici m?]axim[o] ...
b : on peut conjecturer [A]ra[bico ?]



0 10 cm



3



ILN 85 : fragments de plaque de marbre faisant vraisemblablement partie de la même inscription, sur une seule ligne, avec lettres monumentales d'une excellente facture : mention d'une filiation, L(ucii) f(ilius), et d'un cognomen, [Fortun?]atus ou [Honor?]atus.

Figure 215 - Jardin du Palais de Justice. Fragments d'inscriptions découverts dans les niveaux de l'Antiquité tardive (cliché L. Rivet).

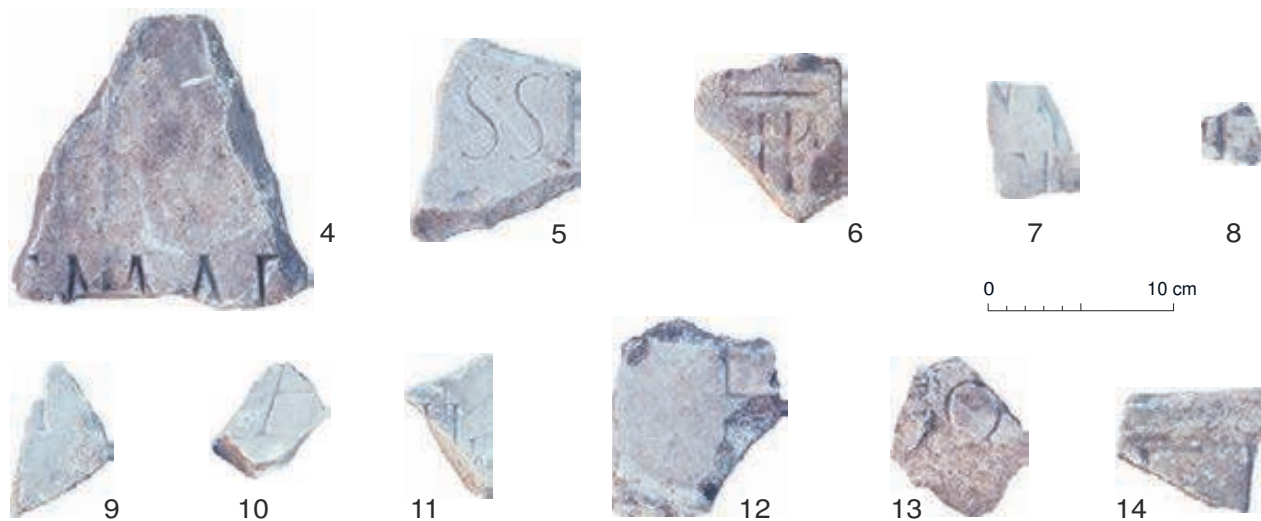


Figure 216 - Jardin du Palais de Justice. Fragments d'inscriptions découverts dans les niveaux de l'Antiquité tardive (cliché L. Rivet).

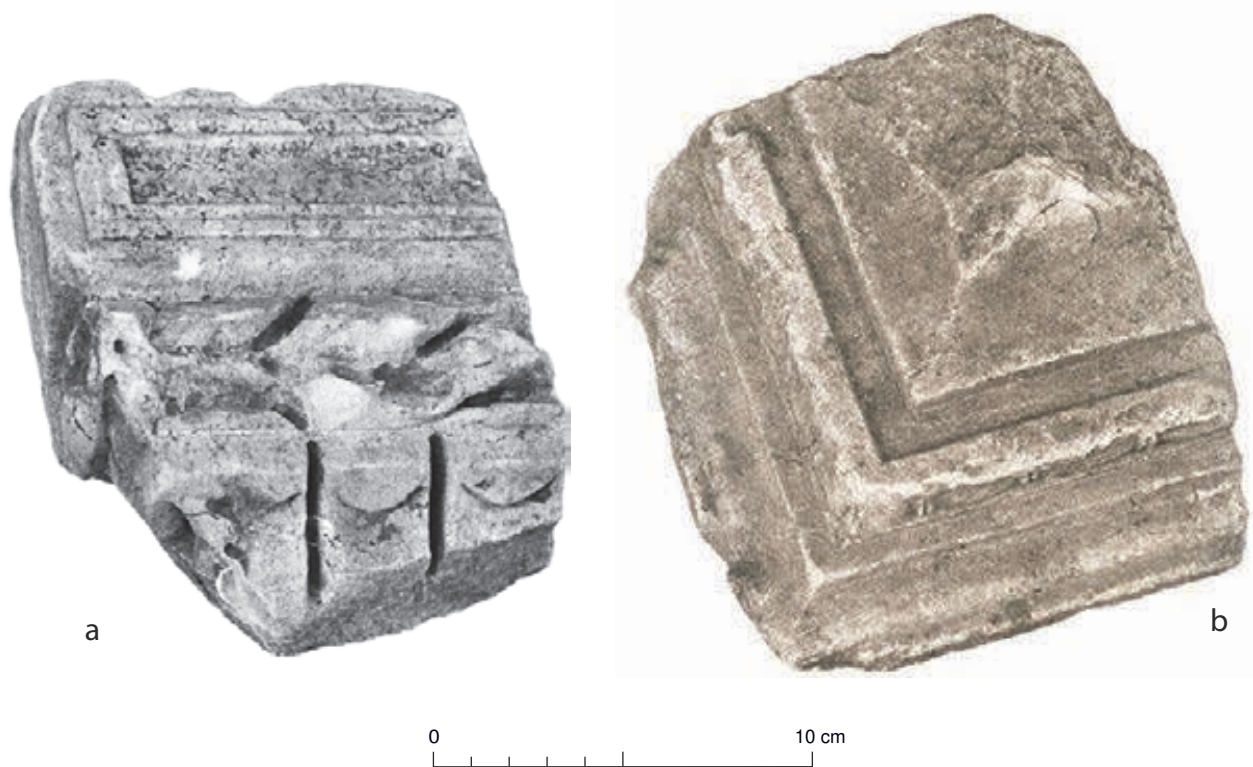


Figure 217 - Jardin du Palais de Justice. Fragments architecturaux découverts dans les niveaux de l'Antiquité tardive (cliché L. Rivet).

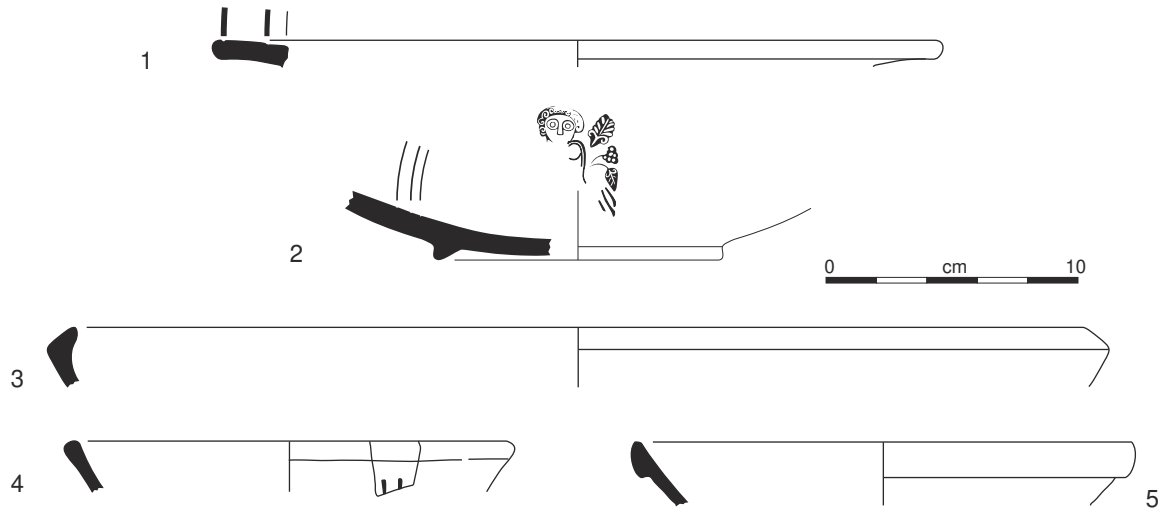


Figure 218 - Jardin du Palais de Justice. Sigillée claire D provenant des couches 4a et 4b (dessin S. Saulnier).



Figure 219 - Jardin du Palais de Justice.
Décor de Bacchus sur fond de sigillée claire D (cliché L. Rivet, dessin S. Saulnier).

(fig. 219) se présentant de face tenant des grappes de raisins et des rameaux de vigne dans la main gauche ; un manteau lui recouvre les épaules (Hayes 1972, p. 262, fig. 50, n° 223b) : style commun tardif attesté sur de grands plats entre le deuxième quart du VI^e siècle et la fin du VI^e/début du VII^e siècle (*Atlante*, p. 134 et fig. LXIV, 3). On signalera également une monnaie (tête radiée de la fin du III^e siècle (fig. 220, n° 5) ainsi que des fragments de bronze doré ;

Couche 4a : les sigillées claires D (fig. 218 n°s 3 à 5) sont représentées par les formes Hayes 61A, 81A, 91

et 99 ; des fragments de pierre ollaire et d'une amphore de Gaza complètent le lot avec, à nouveau, des débris de bronze doré.

Commentaire sur la chronologie. Le peu de mobilier découvert dans la c.6 permet d'acquérir la certitude que le dallage de la place a été en partie recouvert d'une couche de terre limoneuse à une date qui ne peut être antérieure au milieu du III^e siècle ... mais qui peut aussi fort bien être très sensiblement postérieure ... Il semblerait qu'on ait marché sur cet épendage de terre, montrant ainsi que le dallage de la place a subi des dégâts, ou tout au moins qu'il n'est plus entretenu, sur une partie de la

- 1 Petit bronze d'Antipolis : 1,06 g (Sond. I, c.7, inv. 1)
Av. Tête à dr.
R/ Victoire et trophée
De la Tour 2197, etc. ; De la Saussaye, pl. XIV, 1 etc.
43-23 av. J.-C. Période R7b



- 2 Quadrans : 2,19 g (silo, inv. 8)
Av. SISENNA MES[SALLA III VIR] - autel
R/ GALVS APRONIVS AAA FF - autour de SC
RIC I² 448 ; Giard 845
5 av. J.-C. Période 1a



- 3 As : 7,56 g (Sond. IV, c.6, inv. 6)
Av. [DIVVS AVGVSTVS PATER] - tête à g.
R/ [PROVIDENT] SC - autel
RIC (divus Augustus) 6 ; BMC (Tiberius) 146-150
22/3-30 apr. J.-C. Période 1c



- 4 As : 9,58 g (Sond. III, c.4b, inv. 2)
Av. Tête de femme à dr., peut-être Lucille
R/ Figure debout
S'il s'agit bien de Lucille, 164-169 apr. J.-C.



- 5 Antoninianus : 2,20 g (Sond. III, c.4b, inv. 10)
Av. GALLIENVS AVG -K-
R/ Illisible
261-268 apr. J.-C. Période 10



Figure 220 - Jardin du Palais de Justice. Monnaies antiques provenant de la fouille du Jardin du Palais de Justice (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ).

hauteur du soubassement en grès, alors que le placage du mur 7 est toujours en place et visible ; c'est sur cette surface qu'il se renverse : au IV^e, au V^e ou au VI^e siècle ? Le mobilier contenu dans les terres qui ennoient ces plaques indiquent que cet événement ne peut être antérieur au début du IV^e siècle mais le mobilier datant étant en quantité notablement insuffisante, on ne peut s'appuyer sur lui que pour mentionner ces paliers en-deçà desquels la chronologie n'est pas envisageable...

Une méprise dans l'appréciation de la position du fragment de sigillée claire D portant le décor de Bacchus nous avait conduit à conclure que la place était

encore fréquentée au milieu du VI^e siècle (Rivet 2001). Toutefois, à bien reconsidérer le problème, l'option reste plausible.

INTERPRÉTATION

Il faut convenir que, d'une part, l'escalier de faible amplitude qui conduisait, sans guère de doute, à un grand monument public et, d'autre part, la place, très vraisemblablement de caractère public, qui s'étendait en contrebas, ne furent pas désaffectés à la circulation quotidienne avant le IV^e siècle.

CONCLUSION

Nous en avons discuté à deux ou trois reprises et Paul-Albert s'opposait formellement à interpréter ces découvertes comme appartenant à un forum ; il considérait plutôt qu'il s'agissait d'une place privée ; je n'ai jamais compris les véritables arguments qui le faisaient ainsi conclure hormis celui du décor marmoréen qui ne semble pas adapté à un espace à l'air libre ... mais que l'on peut toujours imaginer dans un espace couvert, tel un portique ...

Alors ? Forum ? Pas forum ?

À Aix-en-Provence également, avec Jean Guyon et Rolins Guild, il nous fallut un peu de temps et le besoin de laisser infuser nos idées sur les vestiges mis au jour pour assimiler une telle notion à partir d'une infime surface reconnue (de 1976 à 1979) avant d'oser écrire que nos fouilles avaient révélé le *forum* d'*Aquae Sextiae* (Guild, Guyon, Rivet 1983, p. 179-180).

Pourquoi douter ici qu'il s'agit du *forum* de Fréjus ? J'avoue ne toujours pas comprendre l'opinion de Paul-Albert car il ne fait guère de doute que ces étroits sondages que nous avons ouverts dans le Jardin du Palais de Justice ont mis le doigt sur une telle entité ; je l'ai d'ailleurs écrit quelques années plus tard dans un article cosigné de *Provence Historique* (Février, Fixot, Rivet 1985, p. 271) sans que cela déclenche une réaction particulière de sa part.

Ainsi, à la suite des recherches qui ont accompagné la rédaction de l'*Atlas* (Rivet *et al.* 2000, p. 392-397), le *forum* de Fréjus (**fig. 221**) trouve ici parfaitement sa place, accompagné d'une série d'indices topographiques forts.

Ch. Texier, jeune architecte-archéologue mandaté par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour pratiquer des fouilles à Fréjus en 1828 et 1829 consigne un témoignage concernant la construction de l'ancien hôpital, en 1825, qui laisse supposer que le site était occupé par un grand monument public, immédiatement au nord des aménagements que les recherches de 1981-82 ont permis de reconnaître. Il mentionne brièvement mais à deux reprises ces découvertes :

«Les fouilles faites pour les fondations de l'hôpital ont fait reconnaître l'emplacement d'un édifice construit tout en marbre. On a extrait, d'une profondeur de 5 mètres 50 centimètres, deux grands morceaux d'entablement portant frise et architrave en un seul bloc, de nombreux débris de chapiteaux et des fragments de statues qui paraissent avoir été brisées à dessein en très petits morceaux ; enfin, on y a découvert deux morceaux de fûts de colonnes, qui indiquent une grande richesse dans cet édifice» (Texier 1849, p. 257) ; *«Les fûts de colonnes trouvés dans les fouilles de l'hospice sont de belle brèche africaine verte, tachée de rouge et de blanc. On sait que la dureté de cette roche égale sa beauté. Il est probable, d'après les débris que l'on rencontre en cet endroit, que l'on se trouve sur l'emplacement d'un temple. Cependant, on n'a découvert aucune inscription qui pût en donner la certitude»* (*id.*, p. 258).

La profondeur des trouvailles laisse même ouverte l'hypothèse que les travaux aient rencontré les vestiges d'un cryptoportique.

Le forum occuperait la largeur d'une rangée d'*insulae* (71,04 m) ; il suffit, entre autres, d'observer la prégnance des alignements du cadastre actuel (issu du quartier du Bourguet, XIV^e siècle) à l'intérieur de son périmètre et de constater l'excroissance méridionale remarquable que forme l'enceinte dans son prolongement.

La chronologie que nous proposons pour l'établissement de ce centre monumental s'appuie sur les données relatives à la mise en place du réseau B et se placerait dans les années 15-20 de notre ère, en même temps que la mise en place du *decumanus maximus* qui, cependant, ne le borde pas (Rivet *et al.* 2000, p. 361).

Nous n'avons strictement aucune donnée sur la nature de l'occupation antérieure : était-on déjà sur un espace public ? Soumis au réseau A ? La fouille n'a pas même permis de soulever cette question.

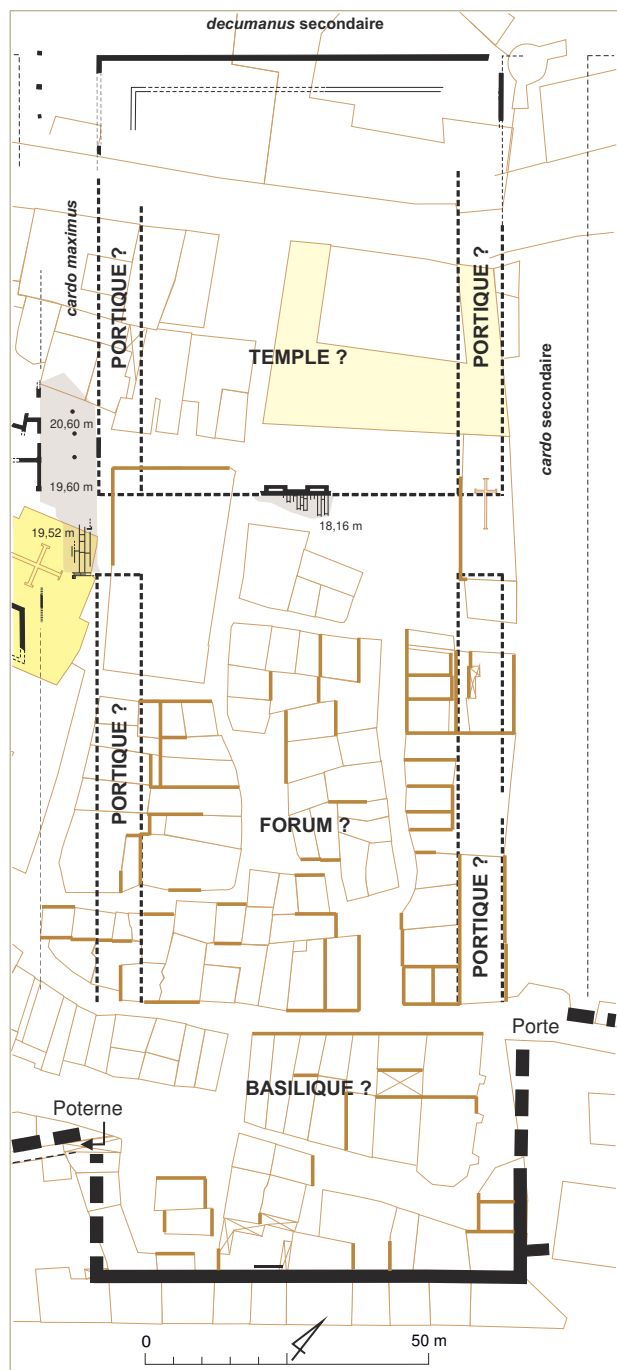


Figure 221 - Repositionnement de la fouille du Jardin du Palais de Justice dans le schéma de restitution du centre monumental inséré dans la trame urbaine.

En jaune clair, l'actuel Palais de Justice et, en jaune foncé, l'emprise de la cathédrale médiévale (d'après Rivet *et al.* 2000, fig. 711, modifiée).

La date de son abandon est imprécise mais nous soutenons l'hypothèse qu'elle puisse intervenir tardivement, durant l'Antiquité tardive.

Quant aux modifications que suppose la transformation représentée par la dissimulation de l'escalier et l'extension de la terrasse supérieure de 7,50 m vers le sud, on a déjà évoqué le problème mais, là encore, la fouille relativement limitée que nous avons pu entreprendre n'est pas en mesure d'apporter de réponse ; cela reste un remaniement relativement mineur qui ne touche probablement pas aux principales dispositions et évolutions du centre monumental : au nord, le supposé monument public demeure un monument public et, au sud, la grande place supposée reste une grande place. Cette modification architecturale pourrait intervenir, en fonction du style du chapiteau de pilastre, dès les années 20-25, c'est-à-dire très rapidement après la création du forum ? Il y a là un très faible écart chronologique qui surprend.

Restent les interrogations soulevées par le mur décoré d'un plaquage de marbre scandé de pilastres élancés devant lequel s'étendent des dalles peu usées, que les conventions placeraient, malgré l'épaisseur des plaques et de celle de la couche hydraulique d'accroche, dans un espace qui n'est pas exposé aux intempéries ... Pour en savoir plus, il faudra attendre de nouvelles fouilles.

Chapitre 3

PLACE FORMIGÉ

(1988)

SECTEUR OCCIDENTAL

UNE MAISON ROMAINE



PRÉAMBULE

Une fouille à l'emplacement de la place Formigé n'aurait jamais dû avoir lieu. Certes, des travaux édilitaires devaient se dérouler mais, comme ils ne consistaient guère qu'en la rénovation du dallage, donc à ne toucher qu'aux niveaux très superficiels déjà plusieurs fois remaniés, rien n'imposait une recherche même si quelques tranchées devaient être creusées pour installer des réseaux, tels qu'ils s'en réalisent partout dans les rues sans que cela ne donne lieu à prescription archéologique.

Mais, en 1988, il se trouvait que Paul-Albert Février avait déjà réussi à provoquer de telles recherches, avec Michel Fixot et moi-même, sur deux terrains très proches : celui dit de « Nord-Est cathédrale », où nous avons travaillé sous le rythme de campagnes estivales durant 4 ans (de 1979 à 1982), et celui du Jardin du Palais de Justice où nous avons également réalisé deux campagnes (en 1981 et 1982) qui permirent de mettre en évidence les dalles imposantes d'une place publique romaine, découverte qui nécessita un peu de temps, encore, avant qu'on ne rassemble les arguments pour considérer qu'il s'agissait bien du forum de la ville. Un troisième site devait nous être alloué, l'actuelle École de Musique, mais la destruction de ces bâtiments provisoires était repoussée année après année et ce terrain reste encore hors de notre champ d'enquête.

Les relations d'amitiés qui liaient Paul-Albert avec François Léotard remontaient à leurs années de jeunesse. F. Léotard étant Maire de Fréjus depuis 1977 (et député à partir de 1978), diverses réunions les conduisaient à se croiser régulièrement, en particulier celles qui touchaient à la gestion et à la sauvegarde du patrimoine de ce qui était, pour l'un, comme pour l'autre, « sa » ville. La nomination de François Léotard comme Ministre de la Culture, en mars 1986, créa nécessairement des conditions exceptionnelles pour qu'une recherche puisse être ouverte, en toute légalité et avec quelques financements, sur cet espace central de la ville,

dès qu'une occasion se présenterait : la rénovation de la place qui fut planifiée pour 1988 ! Ce furent des découvertes uniques dans le domaine de l'habitat d'époque romaine (**fig. 222 et 223**) et la population apprécia jour après jour les vestiges qui apparaissaient progressivement et dont l'état de conservation était suffisamment éloquent !



Figure 222 - Les fouilles en cours, place Formigé, devant la cathédrale. Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).



Figure 223 - Les fouilles en cours, place Formigé. Vue prise d'hélicoptère (cliché ST/CEPA).

C'était donc en 1988 et c'était déjà un autre siècle, celui où les textes législatifs à la disposition de la Direction des Antiquités – actuel Service Régional de l'Archéologie –, alors dirigée par Jean-Paul Jacob, celui où les valeurs culturelles toujours vivaces dans la mentalité des élus et les rapports entre ces derniers et les archéologues de terrain permettaient de préserver l'intégrité des vestiges inclus dans le périmètre de l'enceinte romaine ; la répartition des forces était au bénéfice d'une volonté profonde, dans la raison populaire, de défendre les vieilles pierres profondément enfouies sous le cadre de la vie quotidienne.

Je n'oublie pas la visite de Jacques Lasfargues, inspecteur missionné par la Sous-Direction de l'Archéologie : ses encouragements nous furent réconfortants. Je n'oublie pas, non plus, pour Paul-Albert comme pour moi, les bienveillantes incitations qui conduisirent à laisser procéder à la dépose d'une partie du sol de mosaïque et, surtout, de la plus grande part des peintures murales...

Les travaux débutèrent donc au mois de février, le 8, sur un terrain dont on savait qu'il avait été, vers l'est, occupé par les vestiges d'une partie du palais épiscopal ; à l'emplacement de ce corps de bâtiment, détruit entre 1823 et 1828, fut ensuite aménagé un jardin séparé de la place par une grille, eux-mêmes supprimés par la suite.

Peut-être pourrions-nous, si les fondations du palais n'avaient pas trop bouleversé les choses, atteindre quelques niveaux antiques. Paul-Albert choisit, comme secteur de recherche, l'intérieur de la cathédrale où, ici aussi, la rénovation du sol par l'administration des Monuments Historiques offrait la possibilité de pratiquer des fouilles. La partie orientale de la place revenait tout naturellement à Michel Fixot, médiéviste.

Il me restait le secteur occidental, celui qui apparaissait comme être toujours resté non occupé depuis l'Antiquité ...

... j'y ai sans aucun doute vécu les plus beaux jours de ma vie d'archéologue !

Nous fouillâmes jusqu'à la fin du mois de mai, le 31 ... : le mois même où François Léotard abandonnait ses fonctions de ministre !

Durant tout le chantier, l'équipe de fouilleurs était réduite et nous souhaitions respecter le terme pour rendre le terrain. Parallèlement, nous nous étions engagés, avant cette échéance, à présenter les résultats à travers une exposition accompagnée d'un catalogue (Février, Fixot, Rivet 1988) ; il se trouve que la rédaction de cette plaquette nous exonérait de rendre un rapport en bonne et due forme.

Je ne sais pas si nous avons bien fouillé mais il est sûr que nous avons fouillé vite et il y avait une sorte de frénésie à chercher à en apprendre le plus possible, probablement plus en étendue qu'en profondeur ! Aujourd'hui, au moment de rendre compte des résultats, il est sûr que l'on pâtit moins d'un déficit de certains détails mal, ou même non enregistrés (quelques photos, des cotes de niveaux, etc.), que de n'avoir pas pu pousser plus loin dans ces deux directions.

INTRODUCTION

C'est dans le cadre d'une opération de rénovation conduite sous la responsabilité de l'architecte des Bâtiments de France, Louis Fahrner, qu'il a été possible de fouiller l'ensemble de la place Formigé¹⁶, un site où la qualité des vestiges différait selon qu'il s'agissait de la moitié orientale ou de la moitié occidentale (fig. 5). Comme le réaménagement concernait uniquement la surface de circulation de la place, les vestiges ont été réenfouis, sans destruction majeure.

Cette fouille s'apparente à une recherche programmée. Toutefois, son ampleur (environ 650 m²), un temps d'intervention défini par la promesse de libérer le terrain assez rapidement et une équipe relativement peu étoffée ne permirent pas de conduire l'étude dans des conditions scientifiquement optimales ; un volume de terrain non négligeable est resté à l'écart des recherches, faute de temps et de forces suffisantes.

À l'est, des vestiges denses de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge, en particulier une partie du palais épiscopal, incitèrent à les laisser en place et, dans ces conditions, seuls deux sondages profonds de dimensions très réduites permirent d'atteindre la base des niveaux

de l'Antiquité (voir chap. IV). En revanche, la moitié occidentale du terrain, après l'Antiquité, est restée un espace ouvert (avec d'abord quelques tombes, d'ailleurs mal datées, puis une place), et les vestiges étaient conservés, sans grandes perturbations postérieures, à peu de profondeur sous la surface actuelle qui coïncide, grosso modo, à celle des années 1980. Toute la surface n'a cependant pas été fouillée et des choix ont conduit à trouver un équilibre entre la reconnaissance des vestiges, en plan, dans un périmètre limité, et l'extraction d'un fort volume de terre pour atteindre les sols du plus grand nombre d'espaces de la maison à l'*atrium* fleuri tout en réservant un petit laps de temps pour opérer plusieurs sondages sous ces mêmes sols. Une extension de quelques mètres vers l'ouest, ne serait-ce que sous la forme d'une large tranchée, eut été souhaitable mais il nous avait été demandé de laisser cette surface en l'état pour que les étals de quelques marchands de textiles puissent s'installer les mercredis et samedis matins ...

Par ailleurs, d'autres contingences constituèrent des obstacles et, *in fine*, des lacunes dans la recherche :

- le chantier était traversé par des réseaux d'utilité publique qu'il était impossible de détourner (en particulier : alimentation en eau du quartier et évacuations pluviales, gaines téléphoniques de la mairie établie dans les bâtiments de l'ancien palais épiscopal) ;

- comme la destruction des vestiges n'était pas la raison de l'intervention archéologique, le choix fut décidé, sauf rares exceptions, de n'endommager ni les murs ni les maçonneries alors que des démontages auraient été utiles. La destruction était d'autant moins à l'ordre du jour que, compte tenu du bon état de conservation de cette maison romaine et de sa lisibilité auprès du public, le projet de conserver et de rendre accessibles les vestiges sous une dalle de béton fut d'actualité durant toute la durée du chantier et plusieurs fois encouragé par la presse locale. Naturellement soutenue par les archéologues et la population, la création de cette crypte ne rencontra que des inconvénients auprès des édiles et de l'architecte ; se posait effectivement un problème de hauteur de circulation insuffisante de quelques décimètres, sous la dalle, problème qu'il aurait sans doute été possible de résoudre par quelques solutions astucieuses. On sait que, tout compte fait, le spectacle de ce chantier archéologique béant, très attractif durant le printemps, le fut tout autant auprès des touristes de l'été 1988 ;

- également pour des raisons de conservation, dans le cas où les vestiges seraient remblayés, il fut décidé de ne pas détruire un grand bassin d'agrément ornant la cour à péristyle de la maison du dernier état (phase 3) et qui constituait un obstacle important.

16 Fouille effectuée du 8 février au 31 mai 1988, avec des compléments du 22 au 31 août et du 12 au 22 septembre.



Figure 224 - Place Formigé. Plan des vestiges, toutes phases confondues ; en couleur, les constructions antiques (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

Dans la moitié occidentale de la place, les fouilles ont donc permis de mettre au jour trois états pour l'Antiquité (fig. 224) :

- les traces d'une occupation précoce (phase 1), uniquement reconnue à l'occasion d'une petite dizaine de sondages restreints ;
- les vestiges remarquablement bien conservés d'une maison qui fut construite vers la fin de l'époque

augustéenne (vers 10-15) et abandonnée à la fin du règne de Néron (phase 2), que nous appellerons la « *domus* à l'*atrium* fleuri » ;

- le secteur d'agrément d'une habitation illustrée par la découverte de son péristyle (phase 3) et dont les appartements devaient se développer plus au nord, en particulier sous l'emprise du baptistère et de l'entrée de la cathédrale.

- A -

LES VESTIGES PARTIELS D'UNE PREMIÈRE OCCUPATION

PHASE 1

Plusieurs sondages profonds ont été entrepris sous les sols de la maison romaine (phase 2) mise au jour dans la partie occidentale de la place Formigé, avant tout dans le but de préciser une chronologie pour l'édification de celle-ci¹⁷. Quelques-uns ont fait apparaître des segments de murs d'une phase antérieure (fig. 225) ; construits en pierres liées à la terre, leur mise sur plan ne laisse guère apparaître une grande cohérence si ce n'est qu'ils répondent à un schéma orthogonal. On peut vraisemblablement les attribuer à une ou plusieurs habitations aux sols en terre battue limités par des murs revêtus d'enduits peints blancs.

Dix sondages donnent ainsi des résultats de pertinence très inégale.

Neuf sondages ont été ouverts sous les sols en terre battue des pièces de l'aile sud de la maison de la phase 2 (espaces 1, 2, 3 et 4) sur des surfaces variant entre 4 m² et 0,60 m². Le dixième a été pratiqué sous la mosaïque de la pièce 6. Pour chacun des sondages de la première série, la réflexion conduit à une attitude hypercritique, à minimiser leur fiabilité et à écarter une grande part du matériel archéologique qu'ils ont pourtant procuré, en très faible quantité et d'une nature qui, au demeurant, n'irait aucunement en contradiction avec les résultats obtenus par ailleurs. En effet, l'essentiel de ces recherches a exploré un substrat stérile, sauf dans les strates supérieures d'où proviennent quelques tessons. Il est certain que ces niveaux, dans la durée de l'occupation de la maison de la phase 2, correspondent (sans évoquer quelques fosses creusées et comblées ici ou là avec une terre de même nature que celle des couches encaissantes ...) à des sols en terre battue qui ont été plus ou moins régulièrement décapés, assainis, rénovés et rechargés.

Aussi peut-on avancer, en rapport avec les murs de la phase 1, qu'aucun sol n'a été identifié avec certitude, sauf dans le sondage j.

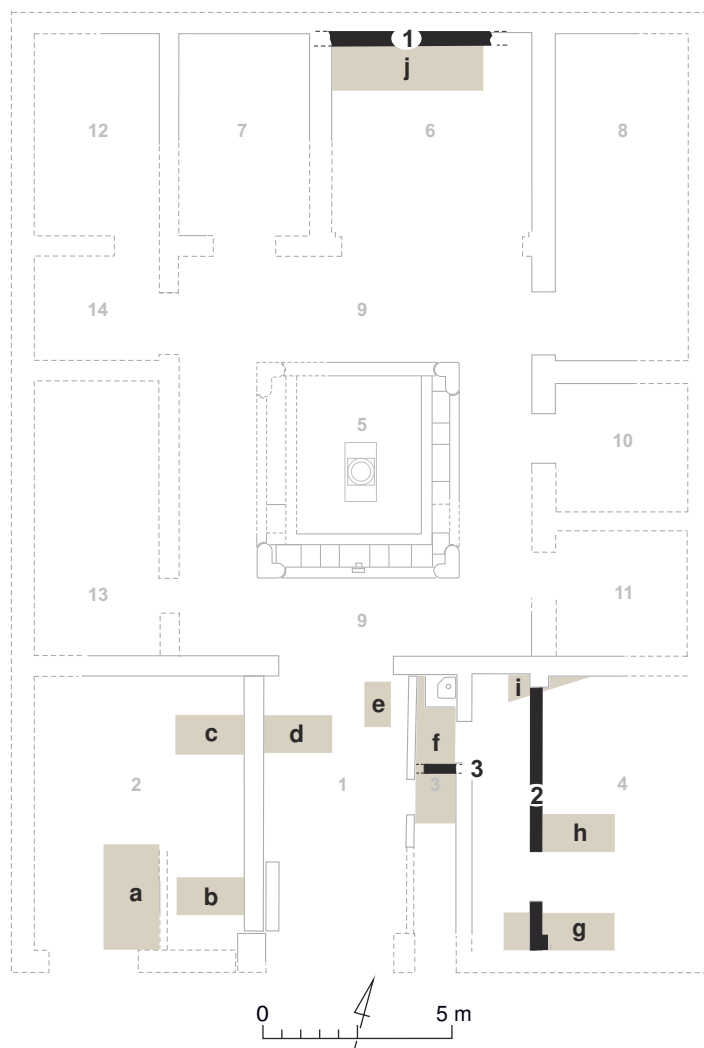


Figure 225 - Place Formigé, secteur occidental.
Localisation des sondages profonds
dans l'emprise de la maison de la phase 2
et segments de murs appartenant à la phase 1 (dao S. Saulnier).

¹⁷ Les localisations de ces sondages sont parfois indiquées en fonction des espaces de la maison de la phase 2.

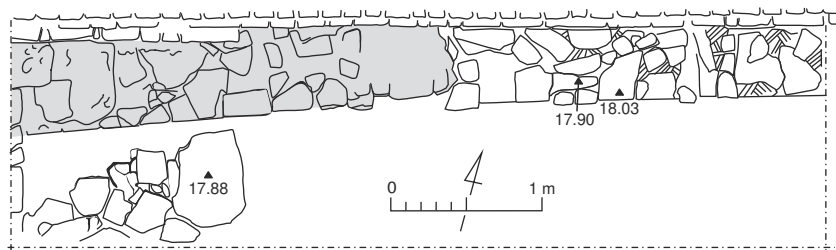


Figure 226 - Place Formigé. Phase 1, sondage j. Plan du mur 1; la zone tramée correspond au segment utilisant de la chaux (relevé L. Rivet, dao S. Saulnier).



Figure 227 - Place Formigé. Phase 1, sondage j. Le mur 1 au pied du mur de clôture nord de la maison de la phase 2. Vue prise vers le nord-ouest (cliché L. Rivet).

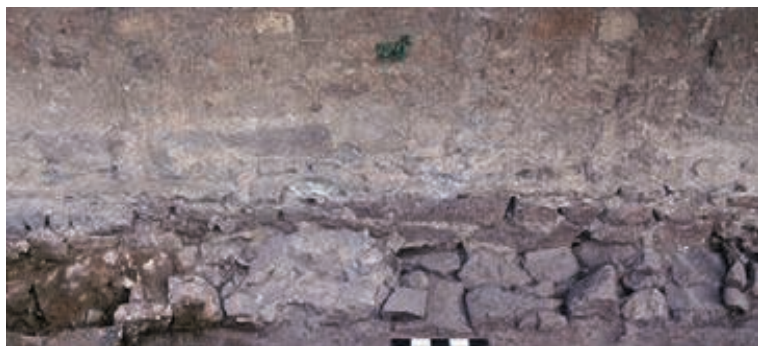


Figure 228 - Place Formigé. Phase 1, sondage j. Au premier plan, mur 1 et, à l'arrière-plan, mur de clôture nord de la maison de la phase 2. Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

I. ARCHITECTURE

L'ensemble des sondages a livré, en tout et pour tout, trois segments de murs inscrits dans un schéma orthonormé de direction nord-nord-ouest/sud-sud-est correspondant au réseau A de l'urbanisme de *Forum Iulii*.

- Le premier mur, 1 (fig. 226), a été mis au jour au nord du site, à l'aplomb de la façade de la cathédrale, sous l'espace 6, après dépose d'un sol en mosaïque (sondage j), mais seules deux assises ont pu être mises au jour (fig. 227 et 228). De direction ouest-est, il a été dégagé sur 5,40 m de long, sa largeur étant de 0,50 m en moyenne. Il était dérasé à la cote NGF 17,90/18,03 m, c'est-à-dire à un niveau plus ou moins égal au sommet des terres qui lui étaient associées, au sud. On ne peut affirmer qu'il s'agit uniquement d'une fondation, faite de blocs mal équarris liés à la terre, incluant quelques fragments de *tegulae* ; le segment ouest présente des gâchées de chaux.

- Un deuxième mur, 2, découvert dans l'espace 4 (sondage h), de direction nord-sud, doit être attribué à cette phase (voir fig. 300) car sa maçonnerie, profondément dérasée, semble être restée visible dans l'habitation de la phase 2. Il est fait de blocs liés à la chaux pauvre et sa largeur est de 0,32 m (fig. 229) ; il s'appuie sur une fondation débordante (ressaut à 17,40 m NGF). Reconnu sur 6,70 m de long, son tracé est interrompu par une baie large de 1,15 m. Dérasé à une cote NGF variant entre 17,60 et 17,70 m, sa nature n'a pu être observée en profondeur. Bien que l'ayant longtemps considéré comme un des éléments de la construction de la maison de la phase 2 (son arase était apparente dans le futur sol en terre battue et « on marchait dessus »), il faut convenir, sans autre argument que celui d'un rapport de niveau avec des sols découverts plus à l'ouest, qu'il appartient sans guère de doute à cette phase 1. Pour ce mur, on ne dispose pas d'indication stratigraphique car les sondages, rapidement menés à l'est, n'ont pas révélé de niveaux d'occupation nets.



Figure 229 - Place Formigé. Phase 1, sondage g.
Longé par la mire, le mur 2 et, au premier plan,
le sondage sous le sol en terre battue de la maison de la phase 2.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).



Figure 230 - Place Formigé. Phase 1, sondage f.
Muret 3 (sous la mire horizontale)
en terre sous le sol en terre battue de la maison de la phase 2.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

Cependant, la présence du ressaut de fondation, à la cote 17,30/17,40 m NGF, permet d'individualiser les terres encaissantes dans lesquelles il a été bâti. Au sud, il est possible que ce mur soit associé à une base de pilastre car une maçonnerie débordante a été retrouvée à l'est.

- À peu de distance vers l'ouest et de direction ouest-est, sous l'espace 3 (sondage f), un tronçon de muret en argile, 3, large de 0,28 m, a été découvert sur 1 m de long, dérasé à la cote 17,63 m NGF (**fig. 230**) ; il reposait sur une fondation débordante faite de pierres (fondation dont la racine n'a pas été recherchée, faute de temps). Comme pour le mur 2, l'arase a pu rester partiellement visible dans la maison de la phase suivante.

II. STRATIGRAPHIE

Les données stratigraphiques livrées par les sondages ouverts sous les sols en terre battue appartenant à la maison de la phase 2 sont les suivantes :

- dans le sondage **a** (emprise de 4 m²), sous le sol en terre battue (c.56), à l'épiderme cendré (tantôt noir et tantôt blanc) supporté par un remblai de terre marron violacé (c.57) dans lequel a été creusée une petite cavité (c.60), seule une profonde fosse ouverte à la cote 17,60 m NGF, creusée dans le substrat décomposé, a été mise en évidence (**fig. 231**) ; elle est comblée d'une terre sableuse (c.61) ;

- le sondage **b** (emprise de 1,80 m²) a permis de mettre au jour (**fig. 232 et 233**), sous le sol en terre battue et sa recharge (c.463 et 464), un mince niveau (c.469) creusé de deux petites fosses (c.467 et 468) ; à moins qu'il ne s'agisse de réfections des sols de la maison de la phase 2 dans la mesure où, pour les terres inférieures, on se place légèrement au-dessous du ressaut de fondation du mur 12, ce niveau pourrait représenter un sol à la cote 17,40 m NGF ;

- dans le sondage **c** (emprise de 1,80 m², **fig. 234 et 235**), le remblai (c.452) dont l'épiderme constitue le sol de la phase 2 reposait sur une mince couche de terre fine compacte (c.456) nivelée sur l'argile violacée stérile qui culmine à la cote 17,35 m NGF ;

- le sondage **d** (emprise de 1,70 m²) ne présente aucun vestige se rattachant à la phase 1 (**fig. 234**). En effet, le sol induré sur une dizaine de centimètres d'épaisseur (c.454/455) de la maison de la phase 2 est une recharge

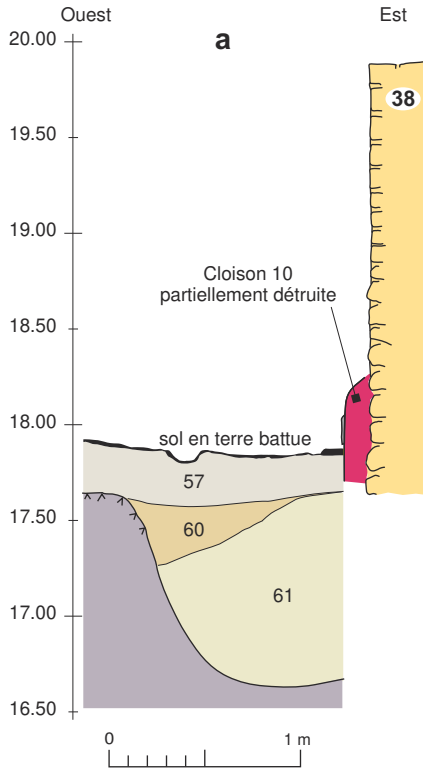


Figure 231 - Place Formigé.
Coupe stratigraphique ouest-est dans le sondage a (relevé L. Rivet, dao S. Saulnier).

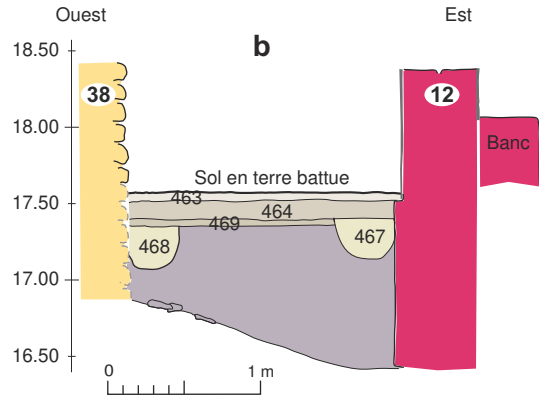


Figure 232 - Place Formigé.
Coupe stratigraphique ouest-est dans le sondage b (relevé L. Rivet, dao S. Saulnier).



Figure 233 - Place Formigé. Phase 1, sondage b.
À droite de la règle, le mur 12 (phase 2) ; les autres relèvent de la phase 3.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

posée sur l'épiderme nappé de petites plaques de chaux (fig. 235) d'un remblai de terre marron clair (c.459) qui doit constituer le sol originel reposant directement sur l'argile violacée stérile qui culmine à la côte 17,47 m NGF ;

- le sondage e (moins de 1 m², fig. 236) : sous une terre marron clair contenant des fragments d'enduits de chaux (c.448) a été repéré un niveau de terre noire (c.449) reposant sur de l'argile violacée avec intrusions de sable (c.450), indiquant un paléosol en surface de l'argile violacée compacte (c.460) représentant le substrat décomposé qui culmine à la cote 17,35/17,40 m ;

- dans le sondage f (emprise de 4,50 m²), la situation stratigraphique est différente de part et d'autre du muret 3 (fig. 237) dont le sommet arasé a pu rester visible un

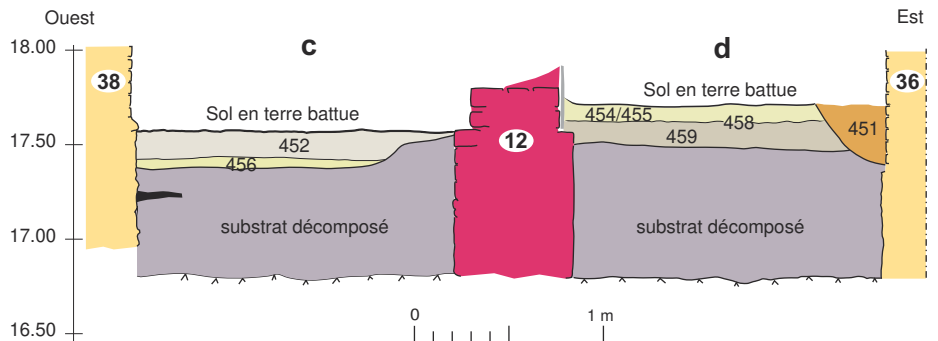


Figure 234 - Place Formigé. Coupe stratigraphique ouest-est dans les sondages c et d (relevé L. Rivet, dao S. Saulnier).



Figure 235 - Place Formigé. Phase 1, sondages c-d.
Au centre, le mur 12, arasé, appartenant à la maison de la phase 2.
Vue prise vers le nord-ouest (cliché L. Rivet).

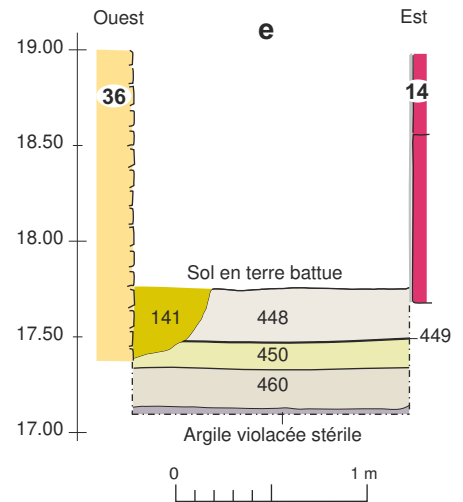


Figure 236 - Place Formigé.
Coupe stratigraphique ouest-est dans le sondage e
(relevé L. Rivet, dao S. Saulnier).

temps. Bien qu'appréhendés sur une surface convenable (1,40 m de long sur 1 m de large, au nord, et 2,10 m de long sur 1 m de large, au sud), les niveaux fouillés ne sont pas très compréhensibles.

Au sud du muret 3, sous le remblai (c.702) dont l'épiderme supporte le sol en terre battue du corridor de la maison de la phase 2 (à la cote NGF 17,48 m), a été mis au jour un sol constitué de *tegulae* retournées (fig. 230) qui se prolonge au sud par un sol en terre battue dont la surface est couverte de charbons de bois (à

la cote NGF 17,38 m). Ce sol reposait sur une mince couche de chaux (c.704) qui recouvrait l'argile violacée compacte (c.705) culminant à la cote NGF 17,25 m).

Au nord du muret 3, la situation est plus confuse en profondeur. Sous le sol en terre battue (qui correspond au niveau de la base de l'enduit de la cloison 14) et ses recharges (c.148 et c.119), un lit de tessons roulés (c.475) faisait office de remblai d'assainissement (fig. 238). Il recouvrait un remblai d'argile violacée (c.476) qui passait sous la fondation de la cloison 14

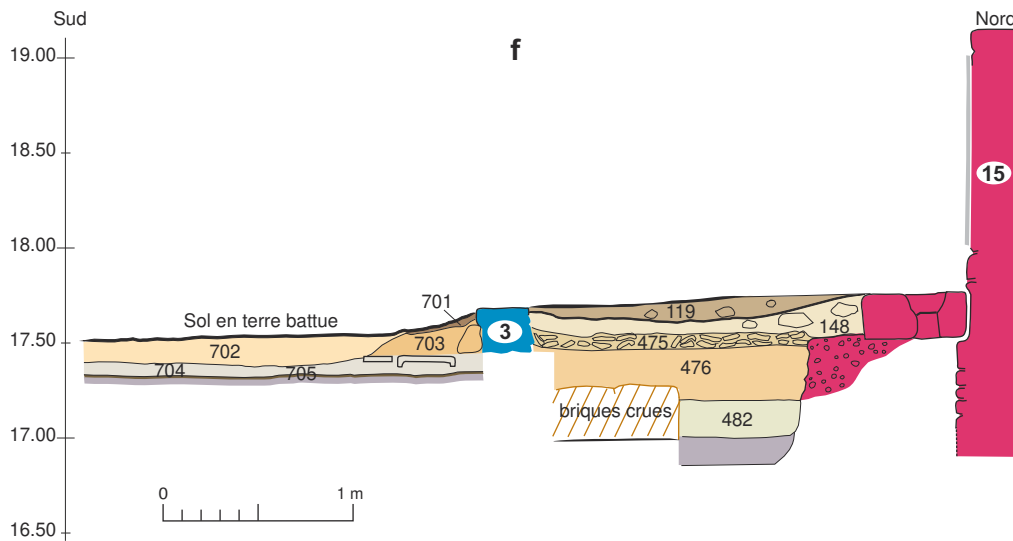


Figure 237 - Place Formigé. Coupe stratigraphique sud-nord dans le sondage f
de part et d'autre du muret 3 appartenant à la phase 1 (relevé L. Rivet, dao S. Saulnier).



Figure 238 - Place Formigé. Phase 1, sondage f. Sous le sol en terre battue de la maison de la phase 2, un niveau de tessons roulés (c. 475) (cliché L. Rivet).

et dont l'épiderme, à la cote NGF 17,40 m environ, comportait des traces de chaulage. Ce remblai ennoie un niveau de destruction comportant des briques crues (c.482) qui repose sur l'argile violacée compacte à la cote moyenne NGF 17,00 m.

- les sondages **g** (2,80 m²), **h** (1,80 m²) et **i** (0,60 m²) ont révélé les lambeaux d'un sol en terre (**fig. 239**, c.498) sous celui de la phase 2 (c.480 et 492), posé sur des niveaux d'argile violacée (**fig. 229**) comportant par endroit des fragments d'enduits de chaux (au sud : c.477, 481, 483 et 485 ; au centre : c.493, 494 et 497-fosse) et contenant quelques artefacts ; le sommet du substrat est atteint entre les cotes 17,40 et 17,30 m.

- au nord, sous la mosaïque, le sondage **j** (emprise 6 m²) a livré une stratigraphie correspondant à la mise en place de la maison de la phase 2 et aux sols et remblais en liaison avec le mur 1 (**fig. 227 et 240**).

Sont à associer à la construction de la maison de la phase 2 les différents supports de la mosaïque, radier (c.700) et hérisson (c.704), des remblais de terre meuble comblant la tranchée de récupération du mur 1 (c.706), les comblements des tranchées de construction des murs 9/22 (c.710/715) ainsi qu'un remblai sub-horizontale de terre marron violacé et tassée, épais de 4 à

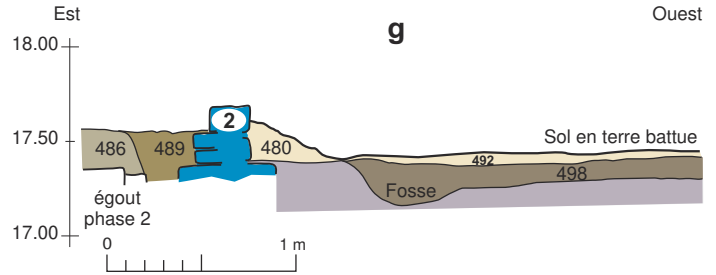


Figure 239 - Place Formigé. Coupe stratigraphique est-ouest dans le sondage **g**, de part et d'autre du mur 2 (relevé L. Rivet, dao S. Saulnier).

8 cm (c.705), renfermant des déchets d'enduits lissés de chaux, posé sur un sol horizontal (à la cote NGF) en terre battue (c.708) comportant des éléments carbonisés.

Ce sol (c.708), qui se développait au sud du mur 1, doit lui être rapporté bien que le lien entre l'un et l'autre n'ait pas été clairement établi. Recouvert de charbons de bois (et de fragments d'enduits peints blancs), il a été mis en évidence (à 17,82 m NGF) sur une faible surface (un peu plus de 1 m²) ; sur son épiderme étaient écrasés quelques tessons. Sous ce sol, un remblai de terre argileuse marron (c.709) comportait des nappes de charbons de bois et un amas de gros blocs de pierre.

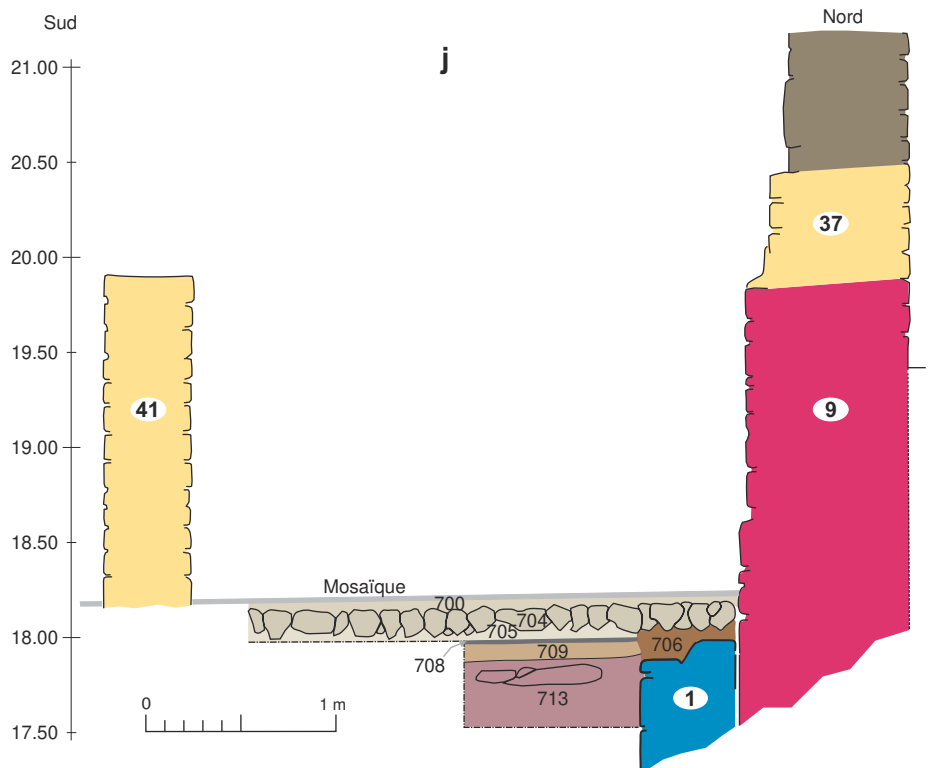


Figure 240 - Place Formigé. Coupe stratigraphique sud-nord dans le sondage **j**, sous la mosaïque appartenant à la maison de la phase 2 (relevé L. Rivet, dao S. Saulnier).

III. ÉLÉMENTS DE DATATION

Les tableaux de comptage (fig. 241 et 242) regroupent et répartissent l'ensemble du matériel de la phase 1 mis au jour dans tous les sondages, pour les sols et remblais en association avec les murs 1, 2 et 3.

En ce qui concerne le matériel provenant des sondages pratiqués sous les sols en terre battue de la partie méridionale du site, les résultats que procure ce mobilier sont mitigés et n'apportent pas d'éléments tangibles pour dater les sols et remblais associés aux murs 2 et 3, d'autant qu'il s'agit essentiellement de fragments de céramiques dépourvues de formes : un des tessons de sigillée italique,

			Sigillée Sud Gaule	Campanienne	Sigillée italique	Imitation de sigillée	Cér. à paroi fine	Lampe	Cér. com. engobée	Cér. culinaire africaine	Cér. culinaire italique	Cér. à pâte grise	Cér. à pâte brune	Cér. culinaire micacée	Cér. à pâte claire	Amphore	Verre	TOTAL
PHASE 1																		
sondage a	fosse	c. 61/61b					1	3	3					1	1	2	1	12
sondage b	fosse	c.467			1				1		1	1			3			7
	fosse	c.468										1						1
	substrat décomposé	c.469													1	2		3
sondage c	remblai	c.456						1	1				2		1			5
sondage e	sol	c.449						7					2		6			15
	remblai	c. 450			1		2	1				4	2		3	5		18
	remblai	c.460			2							2						4
sondage f	sol	c.804			1						1		3	1	8	23	1	38
	remblai	c.805													5	14		19
sondage g	fosse	c.497					3	1					1			2		7
sondage h	argile violacée	c.498			2		3		2				1		3	9		20
	argile violacée	c.483/485		1									1		5	20		27
TOTAL				1	7		9	13	7		2	8	12	2	36	77	2	176

Figure 241 - Place Formigé. Tableau de répartition du mobilier (en Nombre de Restes) des sondages a, b, c, e, f, g, h.

			Sigillée Sud Gaule	Campanienne	Sigillée italique	Imitation de sigillée	Cér. à paroi fine	Lampe	Cér. com. engobée	Cér. culinaire africaine	Cér. culinaire italique	Cér. à pâte grise	Cér. à pâte brune	Cér. culinaire micacée	Cér. à pâte claire	Amphore	Verre	TOTAL
PHASE 1																		
	sol	c.708			2		2	4	1				3		1	2		15
	remblai	c.709					3						6		3	4		16
	remblai	c.713					1	1					3			1		6
	dans le mur 1	c.716														1		1
PHASE 2																		
	radier mosaïque	c.700			1										4	7		12
	hérisson	c.704	2		2		9	3				4	4		6	6	3	37
	tr. récupération M1	c.706	3	3	42		63	72	33		3	88	81	2	107	111	3	610
	tr. fondation M24	c.703														1		1
	remblai	c.705			17		41	26	5			34	16		21	12		172
	tr. fondation M 9	c.710							1						1	4		6
	tr. fondation M 22	c.715						1	1									2
TOTAL			4	3	64		119	107	41		3	126	113	2	143	149	6	878

Figure 242 - Place Formigé. Tableau de répartition du mobilier (en Nombre de Restes) du sondage j.

de forme *Consp.* 22, permet seulement de constater que le remblai d'où il provient (sondage f, c.704) et qui supporte un sol en lien avec le muret 3, ne peut avoir été constitué avant les années 15 avant notre ère.

Le dixième sondage, j, à l'inverse, est celui qui est incontestablement le plus fiable puisqu'il concerne une exploration dans les niveaux scellés par la mosaïque de l'espace 6 de la maison de la phase 2, sondage d'une certaine ampleur (6 m²) rendu possible à la suite de la dépose du pavement. Il a livré une quantité appréciable et diversifiée de mobilier (872 fr.), ainsi que six monnaies, dont l'analyse rend probants les résultats mais, l'hypercritique restant une valeur scientifiquement incontournable, on ne peut manquer de s'interroger : le pavement correspond-il bien à l'aménagement d'origine de l'habitation car rien ne s'oppose, en effet, à ce qu'une amélioration dans le standing intérieur soit intervenue 5, 10 ou 20 ans après la construction de la demeure ? Le débordement des plus anciennes couches d'enduit qui couvrent les murs sur la bordure du pavement plaide

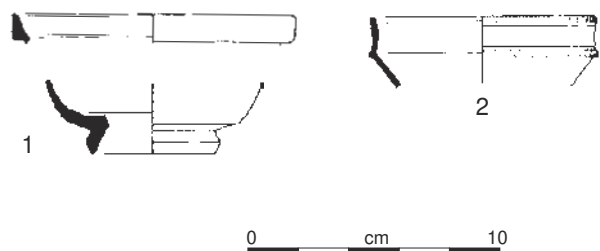


Figure 243 - Place Formigé. Phase 1. Sigillée du sud de la Gaule (dessin L. Rivet).

cependant pour considérer que celui-ci appartient bien à l'état originel de la maison de la phase 2.

Seules les c. 708 (sol) et 709 (support) se rattachent à la phase 1 mais deux collages de tessons intervenant entre le matériel de ces contextes (38 fr. seulement) avec celui issu des niveaux d'installation de la mosaïque (radier, hérissos, etc.) justifient que nous présentions ensemble ces objets. Ainsi, ne relèvent de la phase 1 que les quatre objets suivants : n^{os} 34 (bec de lampe), 67 (céramique modelée d'époque impériale), 70a (coupe en céramique à pâte claire) et 76 (amphore de Marseille), des éléments bien insuffisants pour nourrir une datation. L'ensemble du matériel inventorié ci-après est donc très majoritairement relatif à l'abandon des occupations de la phase 1 et en prise directe avec l'époque de construction de la maison de la phase 2.

1. SONDAGE J : CATALOGUE (fig. 243 à 251)

• *Sigillée du sud de la Gaule*

Plusieurs des vases suivants présentent des formes identiques à celles de la sigillée italique mais la qualité de la pâte leur accorde, sans guère de doute, une origine de La Graufesenque¹⁸.

1 (c.706) : coupe campaniforme à lèvres pendantes de forme Halt. 7 (2 fr.), le bord et le fond n'étant pas jointifs.

2 (c.705-706) : coupe tronconique à rebord vertical concave finement mouluré et guilloché de forme Ritt. 5 (3 fr.).

3 (c.700) : fragments non jointifs correspondant vraisemblablement au même vase : un bord vertical à paroi mince et à lèvres effilées, un segment de panse creusée d'une double gorge et décorée d'une zone de guillochis et un fragment de carène basse : il s'agit d'un gobelet de forme Halt. 16 (4 fr.) ; la restitution donne une hauteur arbitraire.

4 (c.705) : fragment de panse à paroi fine creusée d'une double gorge et décorée d'une zone de guillochis : gobelet de forme Halt. 16 semblable à la forme précédente.



• *Sigillée italique*

5 (c.706) : assiette à paroi oblique, rectiligne, proche de la forme Goud. 1/*Consp.* 1.1.3 (5 fr.) ; la pâte est tendre et le vernis non grésé : il s'agit d'une sigillée cuite en mode A.

6 (c.706) : coupe tronconique à rebord vertical concave finement mouluré et guilloché de forme Goud. 27/*Consp.* 22.1 (4 fr.) portant

18 « Sans guère de doute », en fonction des connaissances auxquelles on se réfère aujourd'hui. Alors que de nouvelles informations circulent sur la diversité encore peu soupçonnée dans les pâtes des sigillées italiques, d'autres relatives à la complexification dans les pâtes des sigillées du sud de la Gaule conduisent à considérer que la dispersion de points de calcite dans l'argile utilisée à La Graufesenque ne suffit plus pour discriminer. Des prélèvements en éclats frais des vases n^{os} 1 et 2 ont été observés à la binoculaire. En outre, pour les pièces n^{os} 10b et 11, l'attribution est confirmée par des analyses MEB des pâtes et des engobes réalisées par Philippe Sciau, Cemex-Cnrs, Toulouse, à qui nous adressons nos vifs remerciements.

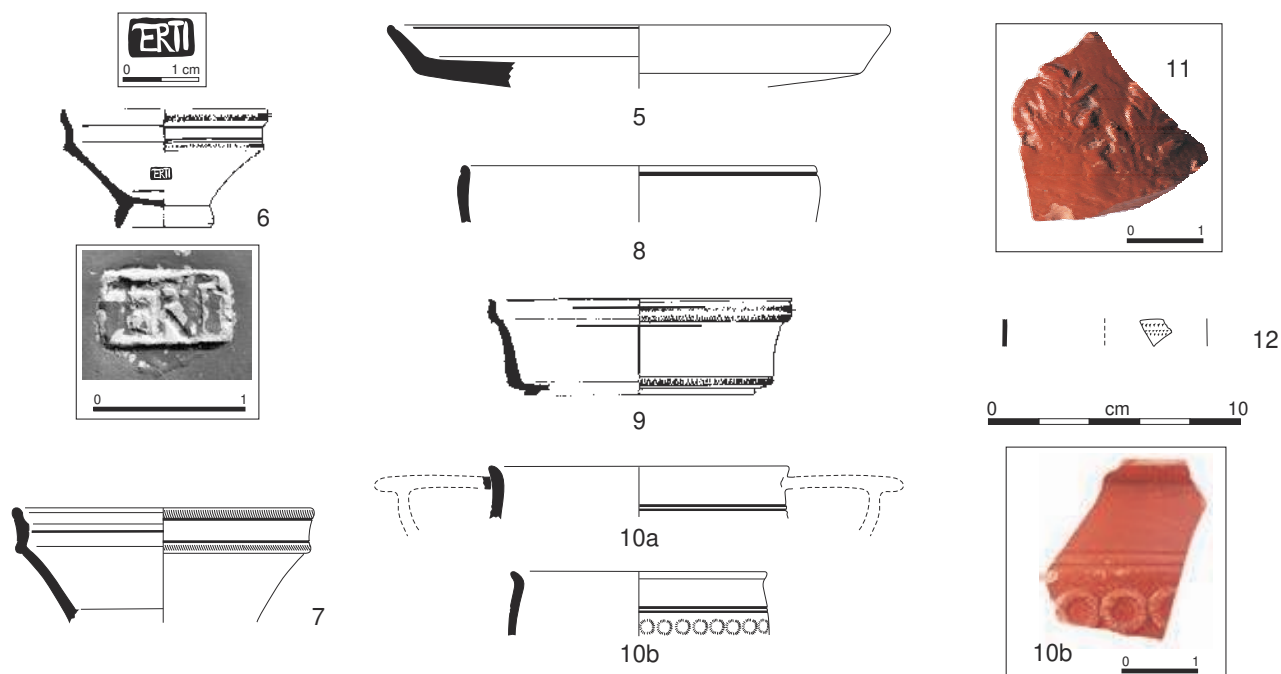


Figure 244 - Place Formigé. Phase 1. Sigillée italique (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

la marque TERTI dans un cartouche rectangulaire, de l'officine de *Tertius* (5), OCK 2076.3, active à partir de -10.

7 (c.705) : coupe tronconique à rebord vertical concave finement mouluré et guilloché et à panse incurvée de forme Goud. 27/ *Consp.* 22.1 (2 fr.).

8 (c.706) : bord de coupe hémisphérique, non guilloché, de forme incertaine (Ritt 8/*Consp.* 36 ?).

9 (c.706) : coupe cylindrique basse à panse légèrement évasée, à pied annulaire et à bord convexe de forme indéfinie (3 fr.), peut-être apparentée à *Consp.* 28.2 avec un bord qui rappelle la famille *Consp.* 15.1 (Halt. 15) ; le vernis est décollé par places, en bandes horizontales, selon la caractéristique classique des productions italiques.

10 (c.706) : de prime abord, il n'est pas certain que les deux bords, 10a et 10b, appartiennent au même vase car ils présentent une épaisseur sensiblement différente.

Le fragment 10a correspond à un bord de skyphos de forme Drag./Watz. VII qui présente l'amorce d'une anse annulaire, à méplat horizontal décoré (fréquemment d'une massue), collée immédiatement sous le bord.

Le fragment 10b pourrait être le bord du même vase mais peut aussi correspondre à un deuxième objet de même nature, compte tenu des légères différences d'épaisseur, d'inclinaison et de diamètre (une déformation qui peut être provoquée lors de l'adjonction des anses). La partie supérieure du décor est composée d'une frise de rosettes à ca 22 pétales.

11 (c.705) : fragment de panse d'un calice portant un décor végétal.

12 (c.706) : fragment de décor guilloché d'un gobelet de forme Halt. 16.

Dans le mortier du support de la mosaïque, un fragment informe de fond, à large bande guillochée (non ill.), appartenant à un plat.

• *Campanienne*

13 (c.706) : fond de coupe sur pied annulaire ; pâte brun-rouge, fine, engobe brun métallescent.

• *Gobelet d'Acò*

14 (c.706) : fragment de panse portant un décor de semis de picots ; pâte micacée, non engobée ; surface interne orangée, surface externe ocre orangé.

15 (c.705) : fragment de panse portant deux zones décorées de semis de picots ; la surface extérieure porte un vernis grésé rouge-brun de type sigillé.

• *Céramique à paroi fine*

L'ensemble des tessons présente une pâte siliceuse.

16 (c.706) : gobelet hémisphérique à double sillon établi à mi-panse (2 fr.), de forme Mayet XXXIII (n° 264)/Marabini XXXVI (pl. 22, n°s 218-221) ; pâte rouge-brun orangé, micacée ; surface brun-rouge, non engobées.

17 (c.706) : bord à lèvres épaissies d'un bourrelet interne appartenant à un gobelet hémisphérique Mayet XXXIII (n°s 261-263)/Marabini XXXVI ; pâte micacée et surface brun-rouge.

18 (c.706) : fond plat souligné d'un ressaut correspondant peut-être à un gobelet hémisphérique (2 fr.) ; pâte micacée et surface rouge orangé.

19 (c.706) : bord à lèvres épaissies d'un renflement interne et souligné d'une gorge externe appartenant vraisemblablement à un gobelet hémisphérique Mayet XXXIII (n°s 261-263)/Marabini XXXVI ; pâte et surface brun-gris.

20 (c.706) : fond plat souligné d'un ressaut appartenant peut-être à un gobelet hémisphérique ; pâte très fine, micacée, et surface rouge orangé.

21 (c.713) : fond plat souligné d'un ressaut appartenant peut-être à un gobelet hémisphérique ; pâte fine, compacte, légèrement

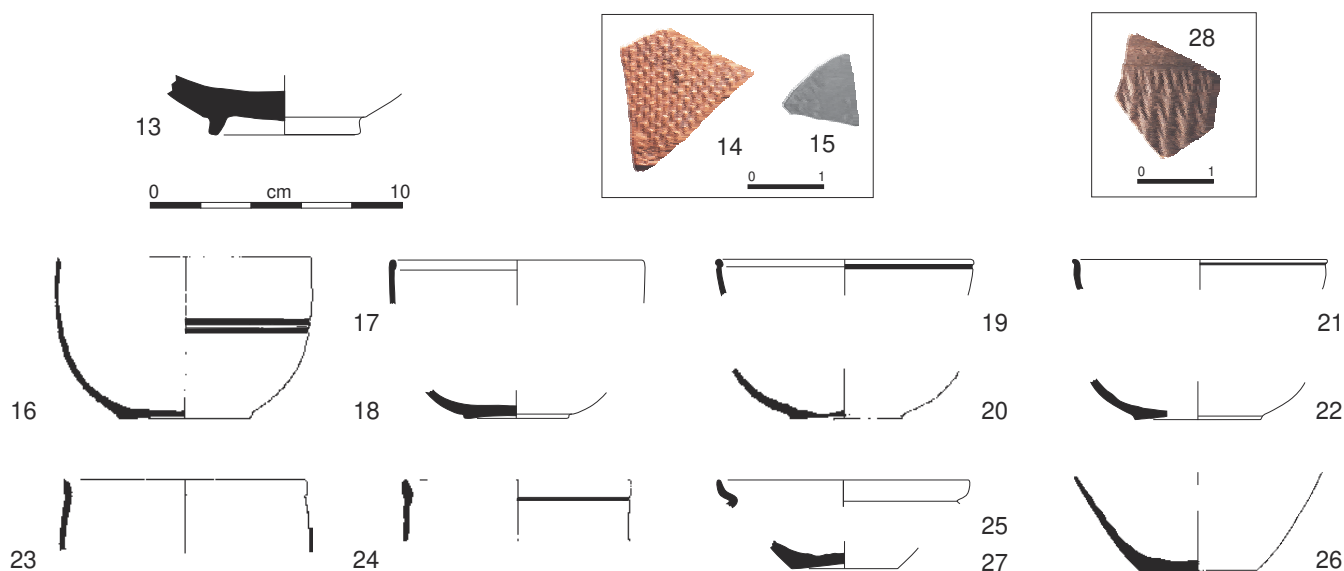


Figure 245 - Place Formigé. Phase 1.
Campanienne (13), gobelet d'Aco (14-15) et céramique à paroi fine (16-28) (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

micacée, orangée ; surface extérieure brun-rouge et surface intérieure orange, granuleuse, portant plusieurs cercles concentriques de couleur brune.

22 (c.706) : bord à lèvres arrondie légèrement éversée, soulignée par une gorge externe, appartenant peut-être à un gobelet-tonneau ; pâte micacée et surface brun orangé.

23 (c.706) : bord à lèvres allongée légèrement épaissie soulignée d'une gorge externe de gobelet-tonneau ; pâte micacée et surface brun orangé granuleuses.

24 (c.706) : bord à lèvres allongée légèrement épaissie soulignée d'une gorge externe de gobelet-tonneau (2 fr.) ; pâte micacée, très poreuse, et surface ocre orangé.

25 (c.706) : bord éversé à « lèvres concave » d'un gobelet de forme Marabini IV (pl. 4, n^{os} 40-44) ; pâte brun-rouge, micacée, et surface brun orangé.

26 (c.706) : fond plat appartenant peut-être à un gobelet-tonneau (7 fr.) ; pâte rouge orangé à cœur gris, micacée, surface rouge orangé en partie basse, brun-gris en partie haute.

27 (c.706) : fond plat épais de gobelet ; pâte grossière, micacée, à cœur gris et surface brun-rouge.

28 (c.706) : fragment informe décoré de guillochis ; pâte micacée et surface brun-gris rougeâtre.

Les 97 autres fragments informes renvoient également à des productions en pâte brute, vraisemblablement d'origine italique.

• Lampe

29 (c.715) : fragment très usé pour lequel on distingue une portion du médaillon (?) concave décoré, sur son pourtour, de deux rangs de globules (?), accosté d'un bandeau (ou d'un aileron ?) ; pâte tendre, beige clair, non micacée, sans trace d'engobe conservée.

30 (c.706) : portion de bandeau plat, moulé, décoré d'une guirlande cernée de deux sillons ; pâte beige foncé, engobe brun orangé brillant.

31 (c.706) : fragment de bec de type Loeschcke IA/Deneauve IV à gouttière dont on devine encore la partie supérieure d'une volute

(Bussière 2000, p. 66-68) ; pâte beige très clair, engobe brun foncé uniquement conservé dans les creux.

32 (c.704) : autre fragment du même type (Loeschcke IA/Deneauve IV) avec toutefois une organisation plus anguleuse entre le bandeau et la gouttière ; pâte beige, engobe brun uniquement conservé dans les creux.

33 (c.705) : fragment comportant une partie de médaillon et l'amorce d'un bec à volutes, de type Deneauve V précoce (5 fr.) ; pâte beige, engobe brun moucheté médiocrement adhérent ; bulles de surmoulage. Il est vraisemblable que le fragment de bec rond non jointif qui conserve un bouton de volute « en spirale » appartient à cette lampe. Il subsiste du décor du médaillon les extrémités courbées d'une rosace.

34 (c.708) : fragment de petit bec rond ; pâte beige, engobe brun orangé et noirâtre.

35 (c.706) : fragment de rebord à bandeau très étroit, plat et horizontal, et marli mouluré de trois filets et deux sillons resserrés (15 fr.) ; pâte beige orangé, engobe orangé partiellement conservé. On ne peut être sûr de la forme à laquelle se rapporte ce fragment (Deneauve IV ?). Le décor du médaillon conserve une petite tête humaine.

36 (c.705) : fragment de bandeau mouluré et médaillon conservant la tête d'un petit personnage ; pâte et engobe orangés, bulles de surmoulage.

37 (c.705) : fragment de bandeau mouluré et de médaillon (2 fr.) où subsiste la patte antérieure droite d'un animal ; pâte beige, engobe brun uniquement conservé dans les creux.

38 (c.706) : fragment de rebord à bandeau étroit, plat et horizontal, et marli mouluré de deux filets et trois sillons ; pâte beige orangé, engobe brun métalléscent. Le peu de décor qui subsiste correspond vraisemblablement à un casque de gladiateur.

39 (c.706) : fragment présentant une frise d'oves ; pâte très fine, orange, très légèrement micacée ; engobe épais, orange.

On peut mentionner, en outre, 3 fr. de becs triangulaires de type Deneauve IV, issus des c.705 et 706 appartenant à des individus distincts, des éléments de volutes et d'infimes fragments de décors.

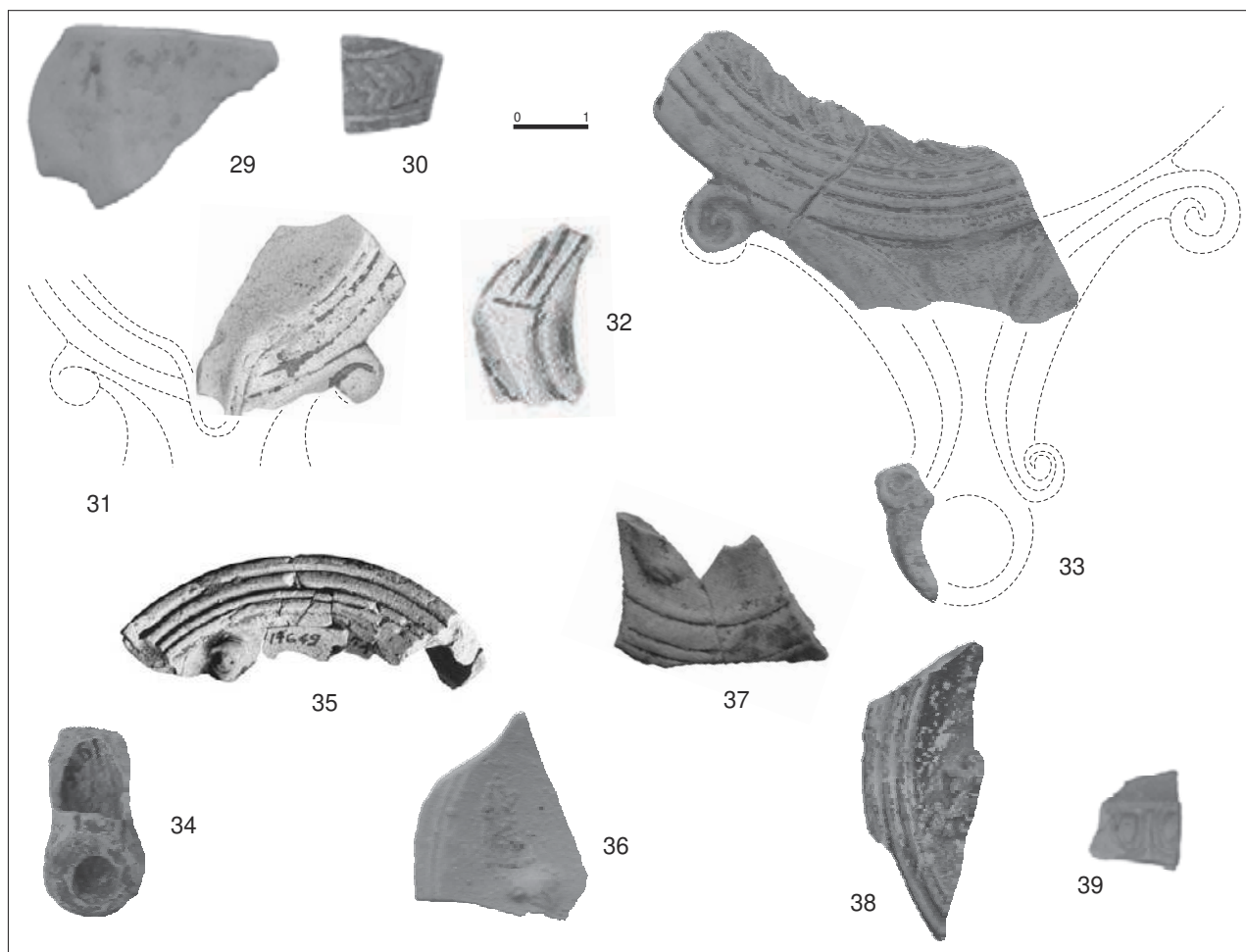


Figure 246 - Place Formigé. Phase 1. Lampes (cliché L. Damelet et L. Rivet, Cnrs-CCJ).

• *Imitation de sigillée*

40 (c.706) : bord d'un pot à collerette interne, à lèvre épaisse et aplatie au-dessus de trois sillons extérieurs ; pâte brun-orange, fine, engobe brun métalléscent (Rivet 2002b, p. 258 et fig. 4, n° 17 ; Rivet 2009, p. 436, n° 2).

41 (c.706) : bord de coupe évasée à lèvre arrondie dans le prolongement de la paroi, forme 4 (Rivet 2002b) ; pâte orange clair, fine, micacée ; engobe orange, mat, assez bien adhérent.

42 (c.706) : fond de coupe sur pied annulaire ; pâte orange clair, fine, micacée ; engobe orange, mat, peu adhérent et seulement conservé sur la surface interne.

43 (c.706) : bord de coupe, forme 5 ; pâte fine, beige orangé, très micacée ; engobe brun orangé, plus foncé sur la surface extérieure.

44 (c.706) : bord de coupe évasée à lèvre arrondie dans le prolongement de la panse, forme 6 ; pâte orange, fine, micacée ; engobe orange, mat, peu adhérent (4 fr.).

45 (c.706) : galbe de la panse d'une coupe à deux anses de forme 14b (Rivet 2002b, p. 256-258 ; Rivet 2009a, forme 37) ; pâte orange clair, fine, micacée ; engobe de la surface extérieure brun-orange, mat, moyennement adhérent ; engobe de la surface interne épais, orange, très adhérent (2 fr.).

• *Céramique commune engobée*

46 (c.706) : bord de coupe à paroi redressée terminée par une lèvre arrondie et soulignée par une gorge externe ; pâte orange, fine, micacée ; engobe orange foncé, mat, assez bien adhérent.

47 (c.705) : col de cruche à une anse dont il ne subsiste que l'attache supérieure de celle-ci ; pâte tendre, beige, micacée ; engobe rouge orangé peu adhérent.

48 (c.706) : probablement le goulot d'un balsamaire ; pâte très fine, légèrement micacée, beige clair ; il est vraisemblable qu'un engobe, mal fixé, a disparu.

Mentionnons un col de petit balsamaire incomplet (non ill.), à engobe brun orangé foncé).

• *Céramique culinaire italique*

49 (c.705) : bord de plat à marli de céramique à engobe interne rouge pompéien de forme 4-Luni 2/4 (Aguarod Otal 1991, p. 67 et fig. 5) (4 fr.).

50 (c.706) : bord de couvercle (2 fr.) de forme 1 (Aguarod Otal 1991, fig. 21-1 et 22-1) dont il manque la partie centrale.

51 (c.706) : bord de plat à lèvre bifide de forme 4 (Aguarod Otal 1991, p. 93-96).

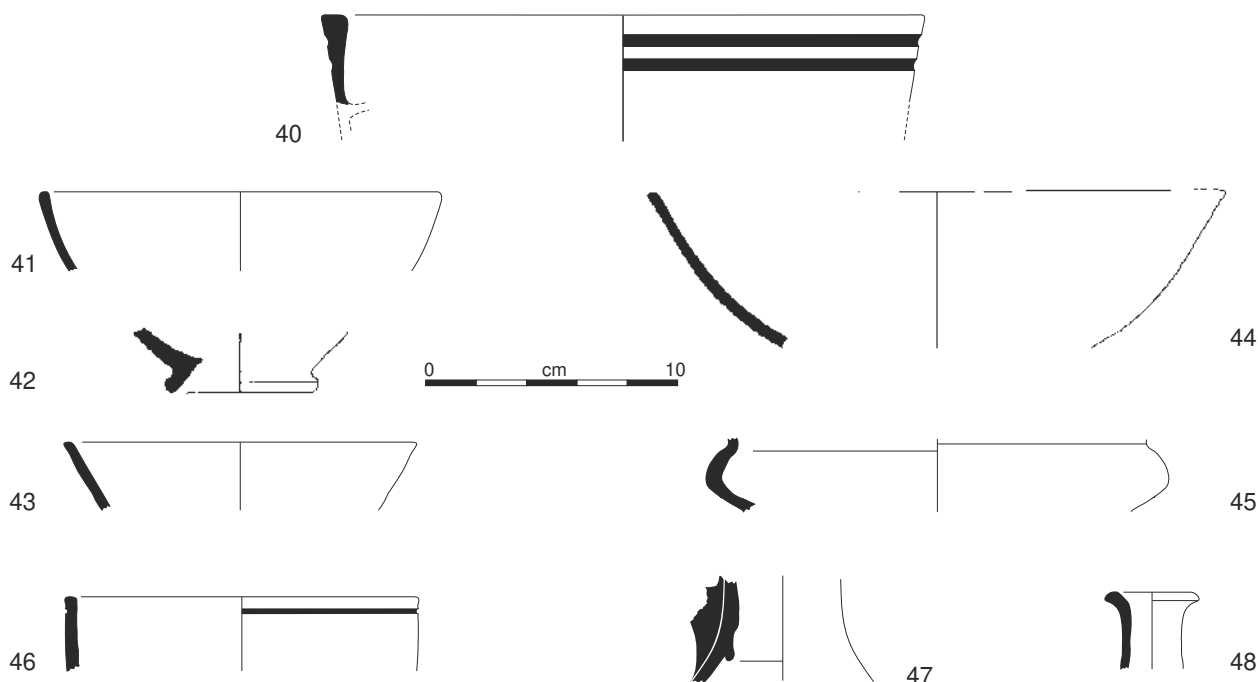


Figure 247 - Place Formigé. Phase 1. Imitation de sigillée (40-45) et céramique commune engobée (46-48) (dessin L. Rivet).

• *Céramique culinaire de Méditerranée orientale*

52 (c.705-706) : bord vertical d'*olla* à lèvre aplatie à la base duquel une gorge marque un étranglement qui annonce le haut de la panse, vraisemblablement globulaire ; pâte brun orangé, micacée, à nodules de quartz éoliens, compacte ; surface orange avec fines stries de tournage (2 fr.).

53 (c.706) : bord vertical d'*olla* à lèvre aplatie au sommet de laquelle s'est formée une faible gorge ; amorce de la panse, sûrement globulaire ; pâte brun orangé, micacée, à nodules de quartz éoliens ; surface orange, irrégulière et granuleuse.

54 (c.706) : bord d'*olla* à lèvre bifide déversé vers l'extérieur et creusé d'une gorge interne ; pâte brun-gris, inclusions de quartz, légèrement micacée ; surface gris foncé, rugueuse.

55 (c.706) : bord d'*olla* à lèvre bifide déversée vers l'extérieur ; pâte gris-brun foncé, granuleuse, quartz et mica ; surface grise.

56 (c.705) : bord d'*olla* à lèvre bifide déversée vers l'extérieur et creusée d'une gorge interne ; pâte grise, compacte, contenant du quartz et légèrement micacée ; surface gris foncé, granuleuse.

57 (c.706) : bord de vase à liquide à lèvre bifide dont l'élément inférieur est fortement détaché de la paroi ; le tesson montre nettement un pincement de la matière conduisant la lèvre supérieure à venir se joindre à la collerette inférieure pour former un bec verseur ; pâte brun-gris rougeâtre, compacte, quartz, points de chaux, légèrement micacée ; surface gris foncé, granuleuse.

• *Céramique commune tournée à pâte sombre*

Il s'agit de diverses productions qui comportent quelques vases à pâte grise mais surtout des tessons à pâte brune et surface sombre.

58 (c.705) : bord d'*olla* à lèvre largement aplatie et éversée ; pâte compacte, fine, grise, quartz et points de chaux, très légèrement micacée ; surface gris foncé.

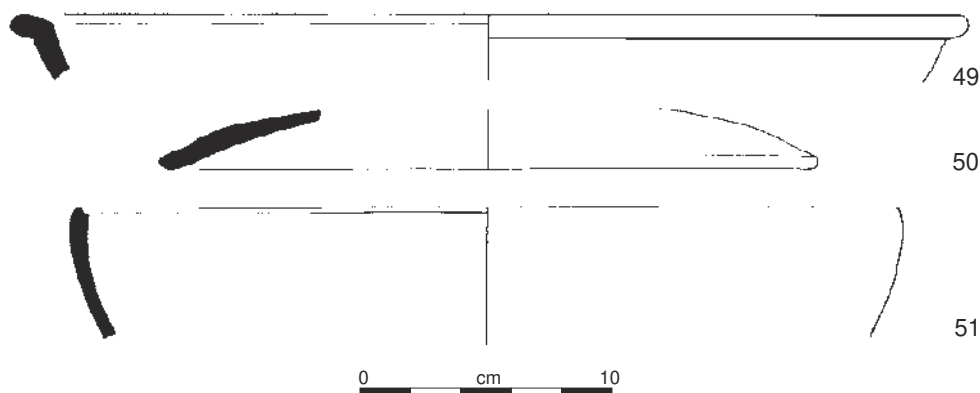


Figure 248 - Place Formigé. Phase 1. Céramique culinaire italique (dessin L. Rivet).

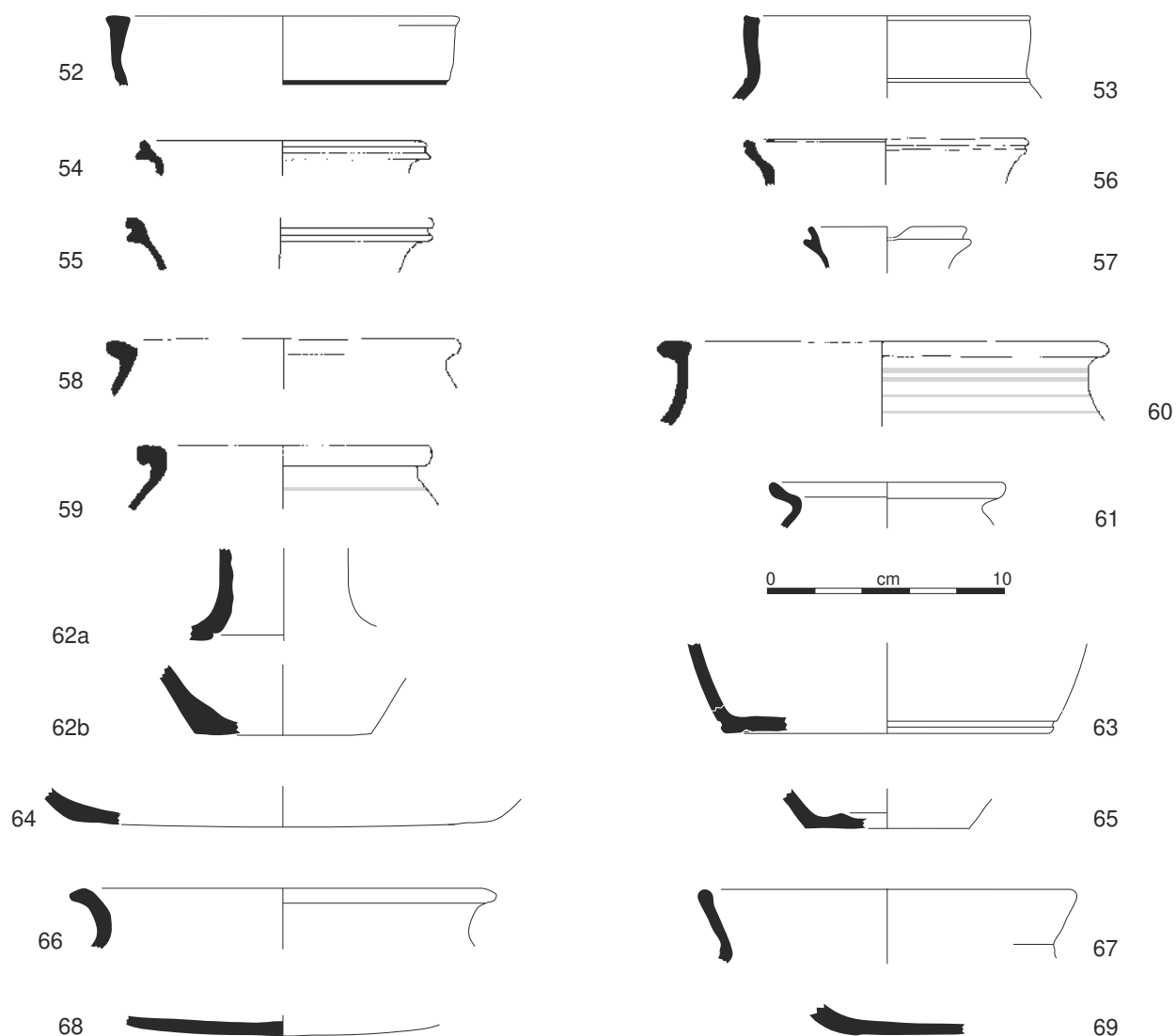


Figure 249 - Place Formigé. Phase 1. Céramique culinaire de Méditerranée orientale (52-57), céramique commune à pâte sombre (58-65) et céramique modelée d'époque impériale (66-69) (dessin L. Rivet).

59 (c.706) : bord d'*olla* à lèvres aplaties déversées vers l'extérieur ; pâte brun-gris rougeâtre, gros grains de quartz et points de chaux, légèrement micacée ; surface gris foncé. Une étroite bande de lissage sur l'encolure.

60 (c.706) : bord d'*olla* à lèvres aplaties formant méplat ; pâte grise, quartz et points de chaux, légèrement micacée ; surface gris foncé, rugueuse ; fines bandes de lustrage sous l'encolure.

61 (c.705-706) : bord d'*olla* à col étranglé et à lèvres fortement éversées constituant une gorge interne ; pâte gris rougeâtre, quartz et points de chaux, légèrement micacée ; surface gris foncé, granuleuse (2 fr.).

62a (c.706) : base du col d'un vase à liquide (7 fr.) dont une déformation de la paroi induit une embouchure tribobée ; pâte rouge-brun foncé à cœur gris, grossière, quartz et points de chaux ; surface granuleuse, gris-brun à l'extérieur et gris foncé à l'intérieur.

62b (c.706) : fond plat appartenant vraisemblablement au même vase à liquide ; mêmes caractéristiques de pâte et surface.

63 (c.706-713) : fond plat reposant sur un faux pied annulaire dégagé par une gorge (2 fr.) ; un tesson de panse, non jointif ; pâte très fine, brun orangé, quelques points de chaux, très micacée ; surface extérieure lustrée, grise, et surface intérieure brun orangé clair ;

64 (c.706) : fond très légèrement bombé (2 fr.) ; pâte brun-rouge, grossière, très micacée ; surfaces grise à l'extérieur et brun-rouge à l'intérieur ;

65 (c.706) : fond plat ; pâte grise, légèrement micacée ; surface grise, rugueuse.

• *Céramique modelée d'époque impériale*

66 (c.713) : bord éversé d'*olla* ; pâte brun-rouge à cœur noir, micacée ; surfaces intérieure et extérieure lissées.

67 (c.706-709) : bord éversé d'*olla* (2 fr.) ; pâte micacée, brun-noir ; surface lissée à l'extérieur, spatulée à l'intérieur.

68 (c.706) : fond légèrement bombé (2 fr.) ; pâte grossière, micacée, gris-brun foncé ; surface brun-noir ;

69 (c.706) : fond plat de diamètre indéterminé ; pâte grossière, très micacée, gris-brun ; surfaces gris-brun à l'extérieur, noire à l'intérieur.

• *Céramique commune à pâte claire*

70a (c.709) : bord rectiligne d'une coupe peu évasée, lèvre simplement amincie dans le prolongement ; pâte rouge orangé, micacée, avec points de chaux ; surface extérieure couverte d'un revêtement blanc cassé qui concerne également les deux premiers centimètres de la surface intérieure.

70b (c.706) : fond plat détaché à la ficelle et dégagé de la panse par une mince moulure ; pâte rouge orangé, micacée, avec points de chaux ; surface extérieure couverte d'un revêtement blanc cassé ; la surface intérieure du fond montre de fins et réguliers filets et sillons.

Il y a tout lieu de penser que ces deux éléments, non jointifs, relèvent du même objet.

71 (c.710) : bord de coupe à ouverture étranglée ; pâte calcaire, très micacée (paillettes argentées et dorées), très fine, beige orangée ; les surfaces étant usées, on peut se demander si un engobe n'a pas disparu.

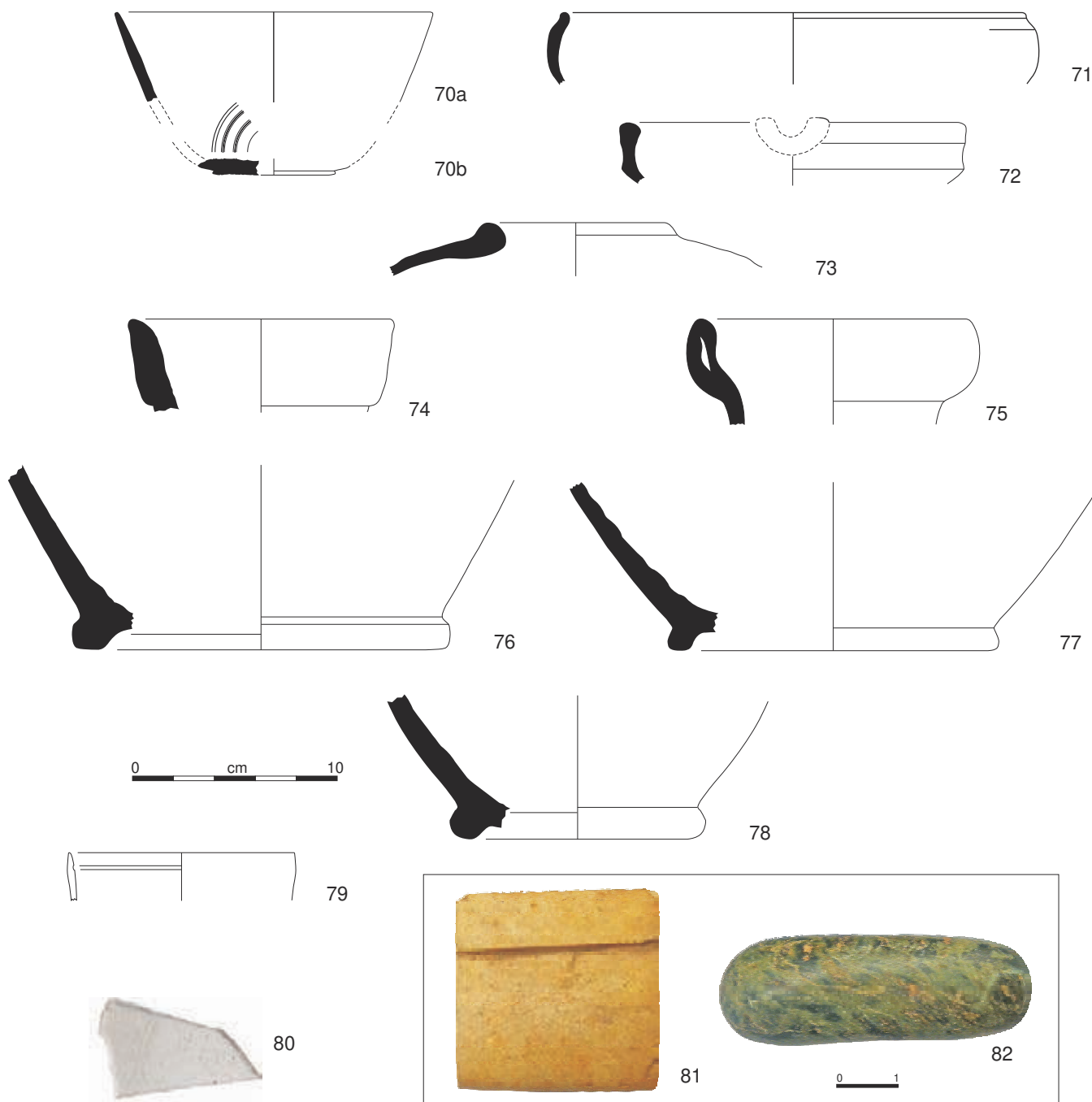


Figure 250 - Place Formigé. Phase 1.

Céramique commune à pâte claire (70-72), amphore (73-78), verre (79-80) et petit mobilier (81-82) (cliché et dessin L. Rivet).

72 (c.706) : bord de coupe-mortier à listel dont il ne subsiste que l'amorce du versoir ; pâte claire, micacée, bien cuite.

• **Amphore**

Espagne

73 (c.706) : bord convergent à lèvres épaisses et arrondies : ibérique ?

74 (c.706) : lèvre de Haltern 70 de Bétique.

75 (c.700) : lèvre de Dressel 19 ou 20 de Bétique (le tesson, pris dans le radier de la mosaïque, est en partie couvert de mortier).

Marseille

76 (c.716) : fond sur pied annulaire (en partie couvert de mortier de chaux) ; pâte micacée.

77 (c.703) : fond sur pied annulaire (2 fr.) ; pâte micacée.

78 (c.706) : fond sur pied annulaire (1 fr.) ; pâte très micacée.

• **Verre**

79 (c.706) : bord de coupe (*linear-cut*) à lèvres effilées, à pan meulé sur la face externe, soulignée par une gorge interne ; verre moulé brun ambré.

80 (c.706) : fragment de verre en verre blanc présentant une surface granuleuse caractéristique de la technique du soufflage à la volée sur un moule en bois.

• **Tabletterie**

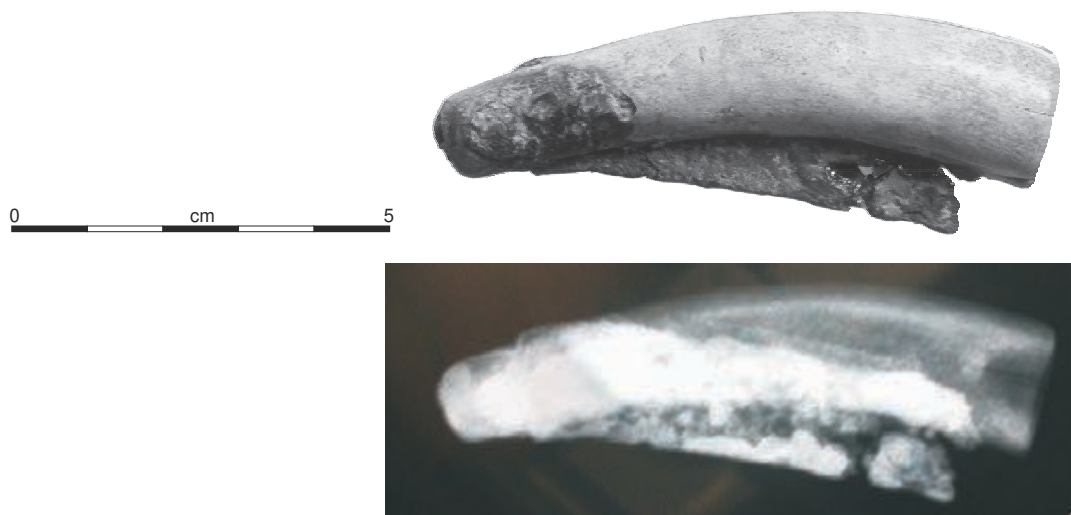
81 (c.706) : élément d'applique en os pour un meuble, un coffre ou un lit ?

• **Pierre**

82 (c.706) : lissoir en jaspe vert poli sur toutes les faces.

• **Couteau-pliant/greffoir**

83 (c.706) : couteau constitué d'un manche en bois de cerf (andouiller de massacre : identification Ph. Columeau), façonné et poli, et d'une lame pliante ; assujettie à un axe en bronze, la lame, en fer, se replie dans une fente aménagée dans le manche dont l'extrémité la plus large présente une cavité dans laquelle devait s'encaster un embout, manquant.



83

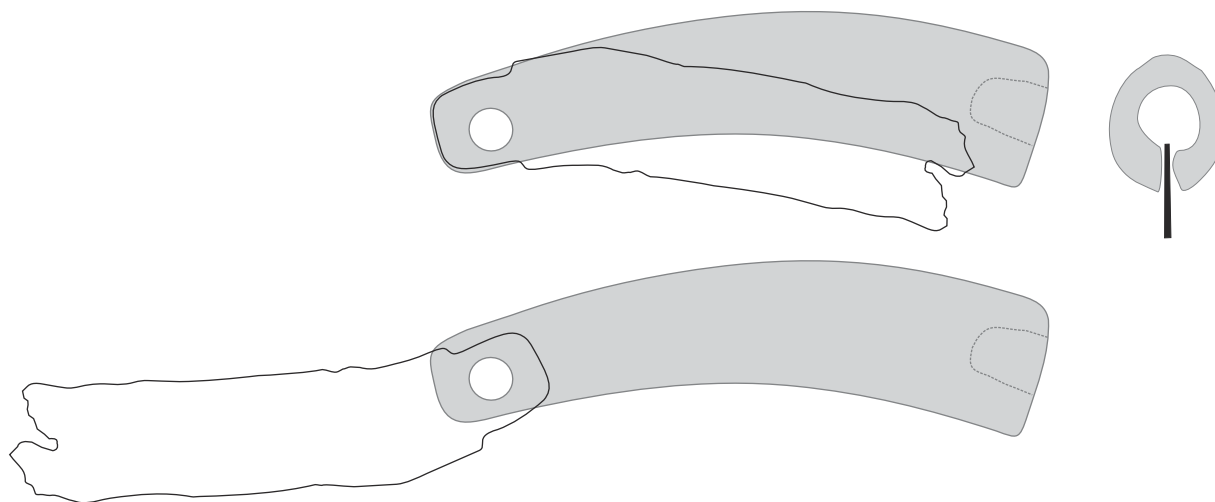


Figure 251 - Place Formigé. Phase 1. Couteau pliant ou greffoir à manche en bois de cerf (cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ, dao S. Saulnier).



Figure 252 - Place Formigé. Phase 1, sondage j.

Monnaies provenant des niveaux antérieurs à l'installation de la mosaïque appartenant à la maison de la phase 2 (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ).

• **Monnaie (fig. 252)**

Six monnaies¹⁹ ont été retrouvées sous la mosaïque ; une seule (n° 2) se rapporte directement à la phase 1 :

- 1 As de la République : 17,06 g. (Inv. R3/M56 ; c.705).
Av. Tête de Janus bifrons.
R/ Proue à dr., ROMA dessous.
Avant 82 av. J.-C.
- 2 Petit bronze d'Antibes : 3,19 g. (Inv. R4/M61 ; c.712).
Av. Tête d'Apollon à dr.
R/ [ANTI] ΛEΠI (E lunaire) - Victoire et trophée.
RPC I, 532.
43-23 av. J.-C.
- 3 Petit bronze d'Antibes : 2,58 g. (Inv. R5/M58 ; c.706).
Av. ANT - tête à dr.
R/ Victoire et trophée.
RPC I, 532.
43-23 av. J.-C.
- 4 Petit bronze d'Antibes : 2,41 g. (Inv. R6/M59 ; c.706).
Av. Tête à dr.
R/ Victoire et trophée.
RPC I, 532.
43-23 av. J.-C.
- 5 Petit bronze d'Antibes : 1,49 g. (Inv. R8/M60 ; c.706).
Av. Tête à dr.
R/ Victoire et trophée.
RPC I, 1, 532.
43-23 av. J.-C.
- 6 Petit bronze des Volques Arécomiques : 1,52 g. (cassé, Inv. R11/M57 ; c.705).
Av. [VOLCA] - tête à dr.
R/ [AREC] - Démos à g., une palme devant.
De la Tour 2677.
49-23 av. J.-C.

19 Les identifications des monnaies de l'ensemble de la fouille (inv. M) ont été effectuées par G. Rogers (inv. R) qui, toujours avec compétence et enthousiasme, se tenait au plus près des découvertes archéologiques touchant à Fréjus ; elles ont été revues et complétées par D. Brentchaloff qui les a également commentées et que nous remercions bien vivement.

2. COMMENTAIRE

2.1. Le mobilier autre que céramique

• **Monnaie**

L'as républicain, non coupé, est en usage dans le contexte proto-augustéen, antérieur à la réforme monétaire de 23-19. Les petits bronzes d'Antibes et volques sont les divisionnaires les plus courants sur le littoral de la Narbonnaise jusqu'à la fin de l'ère augustéenne, rares ensuite. L'absence de monnaies impériales milite en faveur de l'interface 30-10 avant n.è.

• **Pierre**

Le petit polissoir (n° 82) est en jaspe et provient vraisemblablement des Alpes italiennes. Sa fonction est indéterminée : s'agit-il d'un objet inclus dans une trousse de toilette (pour écraser les fards) ou d'un outil récupéré dans un atelier artisanal ?

• **Tabletterie**

On trouve un élément similaire (n° 81) dans un assemblage entrant dans la composition d'un pied de lit funéraire²⁰ mais, ici, il s'agit plus vraisemblablement d'un élément d'applique pour un meuble.

• **Couteau-pliant/greffoir**

Bien que dans un bon état de conservation (n° 83), la disparition de l'extrémité de la lame, et donc de sa forme, rend incertaine la désignation exacte de cet objet. Pourtant, le manche en corne et la lame mobile offrent toutes les apparences d'un canif, couteau de poche bien connu chez les Romains.

20 Un objet identique au musée de Spolète provenant de la nécropole de Santa Scolastica à Norcia (province de Perugia), «tomba 50 di Opaco».

Cependant, si de tels objets sont relativement nombreux dans le monde romain, ils présentent, apparemment de façon systématique, un manche droit, ouvragé ou non ; sauf à considérer que la courbure du manche, inhérent à l'emploi d'une corne, n'ait pas de sens particulier, il n'est cependant pas satisfaisant de reconnaître dans cet objet un simple couteau-canif. Il est indéniable, dans cette optique d'identification, que la forme exacte de la lame et son positionnement dans le prolongement du manche constituent deux données déterminantes ; en outre, son dispositif de blocage, en position ouverte, nous échappe bien qu'on puisse supposer une excroissance du fer venant buter contre le dos du manche.

Ainsi, le caractère infructueux des recherches sur des parallèles stricts amène à s'interroger sur la possibilité d'une fonction plus spécifique que celle d'un simple canif. La petite taille de l'objet et la courbure du manche sont deux critères qui amènent à émettre l'hypothèse qu'il s'agit probablement d'un greffoir utilisé dans l'arboriculture ou, plutôt, la viticulture, selon une forme correspondant à des outils encore en usage de nos jours ; une célèbre marque de couteau pliant commercialise d'ailleurs actuellement un objet à manche et lame courbes, sous le terme de « serpette ». Ce que nous offre comme possibilité de restitution les éléments conservés de la lame ne permet cependant pas de dessiner à l'extrémité de celle-ci le croc qui caractérise ces outils.

Une autre hypothèse a été d'envisager un rasoir pliable en forme de couteau, le côté tranchant étant ici droit. Des objets de toilette similaires sont connus pour la période protohistorique²¹. Pour le Haut-Empire, on peut citer ceux découverts à Augst (Riha 1986, p. 28-30 et taf. 11 ; Deschler-Erb 1998, p. 374, n° 4548 et taf. 58) ainsi qu'à Cologne (Haberey 1932, p. 129-132 et abb. 1, n°s 7 et 8) ; cette fonction est également préférée, à titre d'hypothèse, par S. Raux (2004, p. 210 et 220 et fig. 224, n° 610), pour une lame au profil concave identique découverte au Clos de La Lombarde, à Narbonne, dans un contexte -30/15.

• Verre

Ce type de coupe moulée, à paroi rectiligne (n° 79), n'apparaît pas dans les typologies classiques mais figure chez Hayes (1975, p. 17-18 et fig. 1, n°s 42-43, d'origine syrienne), pour la période augustéenne ; un exemplaire est également connu à Settefinestre (Ricci 1985a, tav. 48, n° 6) où il est fait état de l'origine palestinienne de cette forme du I^{er} siècle avant n.è. qui cesse d'être diffusée au début du I^{er} siècle de n.è. Les recherches

menées dans les niveaux augustéens (en particulier entre -20 et 5/10) du pseudo sanctuaire de Cybèle à Lyon en ont livré de nombreux exemplaires (Desbat 2003, p. 398 et pl. I, n°s 1 à 10) ; la phase A61 de l'Îlot 6, à Olbia de Provence, datée de -40/-30 à 10 de n.è., a fourni plusieurs exemplaires dont un de la même couleur que celui-ci (Fontaine 2006, p. 312-314) ; ils sont également abondants sur le site de Villeneuve à Fréjus (Cottam, Price 2009, p. 227) dès la phase -10/-5 à 10/15. Au large de Cannes (Alpes-Maritimes), le navire de La Tradelière transportait, outre des amphores, un chargement de vaisselles en verre parmi lesquelles des coupes pourvues de ce type de bord à sillon interne (Fiori, Joncheray 1975, pl. III, n° 2 ; Pollino 1986, p. 187 et fig. 49 ; Feugère, Leyge 1987) ; or ce navire venait de Méditerranée orientale et a sombré vers le changement d'ère. L'origine levantine de cette coupe ne semble donc pas faire de doute.

2.2. Le mobilier céramique

• Amphore

La lèvre de Haltern 70 (n° 74), collée et aplatie contre la paroi, correspond à un type augustéen.

Le profil du fragment de bord de Dressel 19 ou 20 (n° 75), avec sa lèvre en baïonnette, semble se rattacher, dans la typologie de S. Martin-Kilcher (1983, types 4-5), aux productions datées du règne de Tibère et, effectivement, le décrochement de la lèvre apparaît moins accentué à l'époque antérieure comme sur la version « archaïque » Halt. 71 ou Oberaden 83 ; une amphore découverte dans l'épave Sud-Lavezzi 2 (Domergue, Liou 1990, fig. 27, n° 8), dont le naufrage est daté dans la fourchette de la décennie 20-30, participe de cette même chronologie. Cependant, une amphore du dépotoir de La Favorite, à Lyon, daté de la première décennie du I^{er} siècle, présente un profil semblable à celui-ci (Becker, Constantin, Desbat, Jacquin, Lascoux 1986, fig. 13, n° 10) ; même similitude avec une autre Dressel 20 issue du dépôt de La Longarina, clos vers 12 de notre ère (Hesnard 1980, pl. VI, n° 2). On pourrait donc accepter, pour l'apparition de ce profil, une date dans la période tardo-augustéenne plutôt que tibérienne.

Les trois fonds plats (n°s 76-78) correspondent à des amphores issues des ateliers de Marseille, de forme Bertucchi 6 (Bertucchi 1992, p. 99-110), d'époque augustéenne.

Ce sont essentiellement les fragments informes d'amphores qui permettent d'évoquer d'autres types : Dressel 1B de Campanie, Dressel 2-4 de Tarraconaise à pâte rouge et de Léétanie, Dressel 7-11 de Bétique et Dressel 28 hispanique.

²¹ Voir par exemple Tendille 1981, et en particulier fig. 3, n° 18.

Au total, l'ensemble des éléments récoltés témoigne des approvisionnements suivants : de Bétique, de l'huile (Dr. 19-20), du vin (H. 70 et Dr. 28) et des saumures (Dr. 7-11), de Tarraconaise, du vin (Dr. 2-4), de Campanie, du vin (Dr. 1B), et de Marseille, des vins régionaux (Bertucchi 6).

• *Céramique commune à pâte claire*

La restitution graphique de la coupe (n° 70) présente une forme assez originale²² avec une paroi redressée et un fond plat, et le revêtement fait penser à l'aspect des céramiques façonnées à l'eau de mer. La vasque se compare à celle des coupes *Consp.* 7 de sigillée italique et anticipe, en esprit, celle de la coupe Drag. 33, à cette nuance près que le fond apode – particulièrement soigné – dénote une forte connotation indigène ...

En dépit de sa forme ordinaire, la coupe pourvue d'un bord rentrant (n° 71) résiste aux comparaisons dans ce que l'on connaît du faciès régional ; s'il s'agit d'une coupe à anses, on peut indiquer un équivalent avec celle qui provient d'une tombe datée des années 40-60 dans la nécropole de La Calade à Cabasse, dans le Var (Bérard 1961, p. 134 et pl. XIX, n° 109).

La coupe-mortier à « listel » et versoir (n° 72) est un récipient très répandu en Provence orientale (Rivet 1996, p. 332-333 et fig. 5) – le camp de la Flotte a livré plus d'une centaine d'exemplaires répartis entre -10/-5 et 65/75 (Rivet 2009a, forme 16, p. 496-497) – et s'inscrit dans les nombreuses séries que l'on trouve un peu partout en Gaule (Desbat, Laroche, Mérigoux 1979, pl. II, n°s 9-11), dès l'époque augustéenne, ainsi que sur le *limes* (Halter 59, Oberaden 72).

• *Céramique modelée d'époque impériale*

Les deux vases (n°s 66 et 67) qui représentent cette catégorie d'*ollae*, avec encolure évasée et fond plus ou moins bombé, sont omniprésents dans les contextes du I^{er} siècle avant n.è. de nombreux sites du littoral provençal et ligure (par exemple, à Vintimille, Olcese 1993, p. 192 et tav. 12, n° 18E, pour les II^e et I^{er} siècles avant n.è.).

La panse de l'*olla* correspondant au bord n° 66 présente généralement un décor peigné.

L'encolure n° 67 surmonte également un vase à panse sphérique.

• *Céramique commune tournée à pâte sombre*

Tous les tessons renvoient à une production tournée et figurent des portions très réduites de bords, (n°s 58 à 61) qui rendent difficile la restitution de la morphologie générale des objets d'autant qu'on ignore si ces pots étaient pourvus de préhension et si la surface de leur panse était striée. La plupart des bords se rapportent cependant à des *ollae* à panse ovoïde, sans qu'il soit autorisé de préciser les proportions de celle-ci et la présence ou non d'un épaulement marqué.

On ne saurait affirmer que les pâtes des *ollae* et cruches illustrées ici impliquent, d'une façon immédiatement perceptible, des productions locales ou régionales, voire des importations, la recherche de parallèles révélant, ce qui est surprenant, relativement peu d'exemples dans les publications de sites de Gaule méridionale pour la période augustéenne.

Les bords (n°s 58 à 60), à lèvre écrasée vers l'extérieur, mais de profils divers, comme la forme supposée du pot, renvoient au fond commun des *ollae* répandues dans les régions continentales (Gose 530) et bien connues à Lyon sous le terme de pots ovoïdes (Desbat, Laroche, Mérigoux 1979, pl. I, n°s 10 à 15 et pl. II, n°s 3 à 6), dans des contextes -30/-10, et relevant d'un faciès gallo-romain précoce également illustré dans les forêts et camps du *limes*, dans l'esprit des pots à anses Halt. 62/Oberaden 55/Rödgen 41 ou des *ollae* Halt. 57/Oberaden 60/Rödgen 53, les deux types étant d'ailleurs produits, entre autres, à Haltern (Rudnick 2001, p. 137-138 pour Ha 57 et p. 139 pour Ha 62).

Des pots de ce type sont attestés dans la région, par exemple à Cavaillon, dans le niveau du I^{er} siècle avant n.è. du puits 7 (Dumoulin 1965, p. 22 et fig. 26e), ainsi qu'à Marseille dans un contexte plus récent, de la fin du I^{er} siècle (Mellinand 1998, p. 310, fig. 268, 5 à 7) et font l'objet d'une production, selon une morphologie comparable et en pâte kaolinique, dans l'aire voconce, autour de Vaison-la-Romaine (Goudineau 1977, fig. 2, 3 et 4, n° 1 ; Goudineau, Gras 1978, fig. 4, 1 à 4).

Quant au bord n° 61, qui accuse une courbe convexe, peut-être pour recevoir un couvercle, on connaît un parallèle, en pâte brune, dans un contexte du début du I^{er} siècle à Aix-en-Provence (Nin 2001, p. 251 et fig. 18, 5.410).

• *Céramique culinaire de Méditerranée orientale*

Les importations de céramiques orientales vers la Gaule durant le Haut-Empire sont encore mal cernées, à l'inverse des connaissances qu'on en a désormais pour l'Antiquité tardive. Probablement sont-elles peu abondantes sur les sites d'Occident mais on doit penser que les « impasses » qui sont faites sur leurs identifications accentuent encore cette impression ; il faut dire que

22 Mais la faible taille des tessons rend quelque peu aléatoire l'inclinaison du bord et son diamètre ; la restitution de l'ensemble est également incertaine.

des tessons de taille insuffisante, parfois sans élément de forme déterminant, et une attention superficielle des aspects de la pâte conduisent souvent à rejeter ces témoins dans les céramiques communes à pâte sombre, sans plus d'approfondissement. En outre, les publications sur ce type de matériel pour les I^{er} siècle avant et après n.è. sont encore assez rares.

À l'inverse, les recherches des deux dernières décennies en Méditerranée orientale ont créé un mouvement qui consiste peut-être à surévaluer, depuis peu, la mise en évidence de ces produits, en Gaule méridionale et ailleurs. Or, les identifications proposées seraient souvent à valider par d'autres types d'examen que ceux qui passent uniquement, comme c'est le cas ici, par une simple observation de la pâte, y compris à la loupe binoculaire (et on s'étonne, alors, de l'absence totale de produits tels que la *Eastern Sigillata*, etc.)...

Quoi qu'il en soit, et en se limitant à des exemples récents, on individualise désormais ces céramiques dans des contextes de la deuxième moitié du II^e/début du III^e siècle à Marseille (Moliner 1996, p. 246-247 et fig. 12 et 15 ; Moliner 2003, tombe 75, n° 71) et à Fréjus (Rivet 2004, p. 172, n° 27). Le contexte qui nous occupe ici est cependant nettement antérieur.

Le lot se compose de deux catégories distinctes.

*Les Globular Cook Pots*²³

C'est tout autant la pâte – brun orangé – que la forme – un col vertical surmontant, de toute évidence, une panse globulaire – qui attirent l'attention sur ces deux bords (n°s 52 et 53) ; s'ajoute le fait que ce type d'embouchure n'est pas connu dans le répertoire des céramiques communes de Provence ni dans ceux d'Italie²⁴ ou d'autres régions de Méditerranée occidentale.

23 Je remercie très amicalement Michel Bonifay (Mmsh-Cnrs/CCJ, Aix-en-Provence) et Jean-Christophe Tréglià (Mmsh-Cnrs/LAMM, Aix-en-Provence) de m'avoir fait connaître ces céramiques des contrées orientales du bassin méditerranéen ; en ce qui concerne les pâtes, l'observation à la loupe binoculaire ne laisse en effet guère de doute sur l'origine de ces deux vases. La publication du matériel issu des récentes fouilles de Beyrouth permettra sans doute d'en savoir plus, en particulier dans le domaine des précisions chronologiques. Merci également à Emmanuel Pellegrino, très actif dans les missions régulièrement reconduites dans le traitement des lots céramiques de ces mêmes régions et qui m'a aidé dans les recherches bibliographiques récentes.

À ce propos, la plus ou moins grande pertinence des identifications – indépendamment de celles qui découlent des analyses – tient aux publications qui existent, à celles dont on a connaissance et, en bout de chaîne, à celles auxquelles on a finalement accès.

24 Il faut toutefois signaler qu'à la suite des études de Coletti, Pavolini 1996, p. 406, et de Olcese 2003, tav. X, n°s 1, 2 et 3, il est établi qu'une production morphologiquement comparable existe, pour les I^{er} et II^e siècles, dans l'atelier de Rome-La Celsa.

Quant aux deux bords, dont la spécificité consiste à présenter des encoûres verticales à la base desquelles s'amorce la panse avec une rupture assez franche, ils supposent de rechercher dans le registre des marmites globulaires à panse cannelée (ou non) et à fond bombé.

Ce type de marmite ou de pot à une ou deux anses est bien connu dans la culture du monde grec antique (la *chytra*) des siècles antérieurs à notre ère (Bats 1988, p. 45) et se rencontre toujours dans les niveaux du troisième quart du I^{er} siècle avant de l'Agora d'Athènes (Robinson 1959, p. 19 et pl. 3, n°s F83 à 85) mais aussi à Patras (Hübner 1997, abb. 2, n°s 1-4).

Au-delà de la Grèce et de la Mer Égée, c'est un récipient fortement ancré dans les pratiques culinaires des populations de Méditerranée orientale (Syrie, Liban, Palestine, Jordanie). Ces *Globular Cook Pots*, généralement pourvus d'une ou deux anses, sont bien connus en Galilée, à Tel Anafa (Berlin 1997, fig. 13), aussi bien pour la période hellénistique (à la charnière des II^e/I^{er} siècles avant n.è.) que pour l'époque augustéenne (Berlin 1997, p. 84-86, fig. 17 et pl. 21 à 25 et 78-79). Même attestation de cette céramique hellénistique (pâte siliceuse rouge avec quelques grains de quartz noirs et parfois de gros grains de dégraissants calcaires) dans les niveaux des III^e-I^{er} siècles avant n.è. des fouilles de Beyrouth (Aubert 2002, p. 76, fig. 3 et 7) comme avec les productions (pâte fine, rouge ou brun-rouge, avec grains blancs et noirs) attestées en Palestine (Diez Fernandez 1983, types T.10.1).

On conclura sur ces pots en notant que, dans la récolte de tessons informes de cet ensemble, aucun ne montre cependant une surface côtelée qui caractérise généralement leurs panses.

Petites marmites globulaires à bords bifides

Avec une pâte grise incluant du quartz éolien, ces produits sont vraisemblablement importés ; la forme induite par les trois premiers bords (n°s 54, 55 et 56), probablement une petite marmite, n'est d'ailleurs pas commune, ni en Gaule, ni en Italie, même si on peut en trouver des références ici ou là, comme à Pompéi (Bonghi Jovino 1984, p. 166, tav. 102, n° 4, *olla* en pâte grise). À l'époque hellénistique et dans l'aire égyptienne, on les dénomme marmites « à collerette » (Pierrat-Bonnefois 2002, p. 182 et fig. 2, sans description de pâte) en les considérant comme d'« apparence égéenne ». Elles sont également très bien représentées en Palestine (Diez Fernandez 1983, types T.11.1 et/ou T.10.4, tranche rouge et surfaces noires), dans des contextes de la première moitié du I^{er} siècle de n.è.

Le quatrième bord (n° 57) renvoie incontestablement à une cruche à bec pincé.

On ne peut envisager la région précise d'origine.

• *Céramique culinaire italique*

Les trois objets attestés sont représentatifs du I^{er} siècle avant n.è et issus, en principe, d'ateliers campaniens. De nombreux exemplaires sont encore en usage, au début de l'ère flavienne, dans les foyers des habitations de l'aire vésuvienne (Scatozza Höricht 1996, p. 141-142).

Le plat à enduit interne rouge pompéien (n° 49) se rapporte à la forme Haltern 75B/Oberaden 22/Goud. 17, bien attestée dans les camps du *limes* ; C. Aguarod Otal (1991, p. 67-71 et fig. 4, n° 5 et 6) le classe dans la forme 4-Luni 2/4 et prolonge sa durée de commercialisation jusque sous les règnes de Tibère et Claude. À Fréjus, la forme est attestée dans l'horizon 3, daté des années -15/-12, de la Butte Saint-Antoine (Rivet 2008, n° 252, p. 785).

L'autre plat, à lèvres bifides (n° 51), correspond à la forme 4-Vegas 14 (Aguarod Otal 1991, p. 93-96 et, par exemple, fig. 16, n° 2) que l'on rencontre jusqu'à la fin de l'époque d'Auguste et parfois après. Il est également attesté à Fréjus, sur le site de la Plate-Forme (Février 1962, p. 197, fig. 24, espace 58, n° 5) ou dans l'horizon 3 de la Butte Saint-Antoine (Rivet 2008, n° 255, p. 785).

En ce qui concerne le couvercle (n° 50) de forme 1-Celsa 80.7056 (Aguarod Otal 1991, p. 111-113 et fig. 22, n° 3 et 4), on manque de données pour situer sa période d'expiration.

• *Céramique commune engobée*

Ces céramiques à pâte claire finement épurée et plongées dans un bain d'engobe qui leur donne, après cuisson (mode A), des colorations variant entre le rouge-orange et le brun, sont abondantes à Fréjus ainsi qu'en Provence orientale et en Ligurie à partir de l'époque augustéenne et durant tout le Haut-Empire ; un ou plusieurs pôles de production sont indéniablement à situer dans la région (l'un d'eux dans la vallée de l'Argens, à Lorgues, voir Pasqualini 1985 ; Rivet 2009a, p. 436). Le corpus consiste essentiellement en une coupe à bord droit (n° 46) et en un vase à liquide (n° 47) ainsi qu'en une forme auxiliaire, un balsamaire (n° 48).

• *Imitation de sigillée*

Du point de vue technique, ces produits s'inscrivent intégralement dans les céramiques dites engobées produites à partir d'une argile finement épurée selon les mêmes techniques d'engobeage et de cuisson.

Véritable vaisselle de table de substitution (Rivet 2002b et Rivet 2009b) (n° 41 à 45), ces vases reproduisent, dans les exemples illustrés ici, les formes les plus courantes ou les plus efficaces et populaires du catalogue des céramiques campaniennes (n° 41-42 = Lamb. 30/31 ; n° 43 = Lamb. 30 ; n° 44 = Lamb. 28) et des sigillées

italiques (n° 45 = *Consp.* R 13.1.1). Ces coupes naissent à l'époque augustéenne, durant les deux dernières décennies du I^{er} siècle avant n.è., si ce n'est plus tôt, et durent jusqu'à l'époque flavienne, voire plus.

Le bord n° 40, anguleux et souligné de profondes gorges, renvoie à un objet dont la fonction reste à déterminer. En Gaule, la mention la plus ancienne concernant ce vase est fournie par la publication de l'épave Fourmigue C à Golfe-Juan (Liou, Rouquette 1983, n° 289 ; Baudoin, Liou, Long 1994, p. 27-29 et fig. 11), dont le naufrage est daté des années 70/60 avant n.è., où on compte 4 exemplaires en céramique commune à paroi tronconique. La forme, dans sa version quasi cylindrique, est bien connue en sigillée italique (*Consp.* 51.1) et correspond à un objet relativement peu diffusé, par exemple deux exemplaires à Pompéi (Pucci 1977, p. 16 et tav. III, n° 16) et un au Magdalensberg, d'époque augustéenne. Ce vase fait l'objet de productions en céramique commune à revêtement argileux par exemple dans les ateliers de Haltern (Rüdnick 2001, p. 142 et taf. 69) ; on peut aussi citer deux autres fragments à Bolsena (Sanrot 1995, p. 189-191, n° 511 et 512) ou encore celui de Genève (Paunier 1981, p. 355, n° 410). En Gaule, dans la même catégorie de pâte, les ateliers de Saint-Romain-en-Gal (Desbat, Savay-Guerraz 1986, p. 103, pl. 7, n° 1 et 2) les ont réalisés à l'époque augustéenne, mais aussi Narbonne (Passelac, Sabrié 1986, p. 53, fig. 3, n° 320), en « pré-sigillée ». Le site du camp de la Flotte à Fréjus en a livré plusieurs exemplaires (Rivet 2009a, p. 436-437). La relative dispersion des occurrences n'aide pas à éclairer sa fonction.

• *Lampe*

Les fragments de lampes sont nombreux (82 fr.) mais hétérogènes et concassés et cette circonstance permet de ne retenir que quelques objets très incomplets. On reconnaît toutefois, pour l'essentiel, des types précoces IV et V de Deneauve ; il s'agit de lampes italiques.

S'il s'agit bien d'un décor de globules (n° 29), le fragment pourrait se rapporter à une lampe tardo-républicaine (Dr. 3 ?), de type non identifiable ou atypique.

Pour le décor de guirlande (ou cordons) du bandeau (n° 30), on peut penser à comparer ce fragment à une lampe à becs d'oiseaux (Dr. 4 ; Bailey 1994, p. 156, fig. 35, n° 75) dans les versions caractéristiques de l'époque augustéenne ; le site du Basler Münster a d'ailleurs livré un bandeau au décor strictement identique, dans un contexte chronologiquement comparable (Furger-Gunti 1979, n° 426, p. 114 et taf. 24).

Le morceau de bec à gouttière (n° 31) appartient à un type à volutes, probablement Deneauve IV (Loeschcke IA), attesté à Haltern (Halt. 35b et Loeschcke 1919, Abb. 5, n° 3 ; Bailey 1980, p. 126-128) ; ce type

est daté, à Sidi Khrebish (Bailey 1985, p. 25, C125 et C128), du troisième quart du I^{er} siècle avant n.è. ; on le trouve également à Carthage dans un contexte augustéen (Ortisi 1999, fig. 21, n° 420a).

Le n° 32 révèle une construction apparemment semblable (mais la mouluration du bandeau est placée directement dans le prolongement de la bordure de la gouttière) ; aucun parallèle n'a été trouvé.

Le n° 33, qui conserve l'ouverture du bec et un bouton de volute, renvoie à une variante de la forme Deneauve VA précoce (Bussière B.III), également d'époque Auguste-Tibère (Oberaden 27) ; lui appartient peut-être le fragment de bec rond, non jointif ; l'étroitesse du bandeau plat ainsi que les boutons des volutes enroulés en spirale appartiennent aux critères définis par Loeschcke pour une datation augustéenne de ce type. Le décor devrait se rapporter à la bordure d'une rosace à godrons incurvés (Deneauve 1969, n° 366).

Il serait hasardeux de chercher à rattacher le petit bec rond en position détachée (n° 34) à un type précis de lampes (une lampe hellénistique tournée ?) ; la forme réduite et affinée du bec, en excroissance, permet également d'envisager une lampe plastique (voir, par exemple, Bailey 1980, Q1133).

Au vu de la morphologie du fragment (bandeau étroit, fines moulures, disque déprimé), le n° 35 se rapporte vraisemblablement à un type Loeschcke I précoce (type IV de Deneauve), d'époque Auguste-Tibère ; la tête barbue en marge du décor (un masque de théâtre ?) appartient à une scène de genre.

Les restes de bandeaux et médaillons (n° 36 à 38) renvoient également à ces mêmes types IV et V de Deneauve.

Le décor d'oves (n° 39), sur une pâte orangée « sigillée », est trop fragmentaire pour tenter d'en tirer une identification sauf à vouloir le comparer avec un fragment de la fouille de Basler Münster (Furger-Gunti 1979, n° 425, p. 114 et taf. 24).

• *Céramique à paroi fine*

À une exception près, la céramique à paroi fine (123 fr.) est représentée par des fragments de petite taille qui résistent aux reconstitutions et, par voie de conséquence, à des identifications typologiques affinées ; seul le gobelet n° 16, cassé en deux, est entier.

Les dessins donnent cependant l'image des bords attestés tandis que les fonds plats ne présentent que deux variétés : fonds plats dégagés par un ressaut simple ou fonds intégralement plats. La pâte, siliceuse, généralement rouge ou brun-orange, est toujours micacée ; cette caractéristique technique et le faible nombre de formes représentées, de même que les surfaces laissées brutes, par l'absence d'engobe, contribuent à l'unité de

cet ensemble. Il faut noter une minorité de tessons à pâte et à surface grises.

Ces caractéristiques désignent une origine italique.

Toutes les formes représentées sont diffusées durant l'époque augustéenne (voire, pour certaines, comme le n° 25 à « bord concave », dès la fin de l'époque républicaine) et vraisemblablement originaires d'Italie centrale ou centro-méridionale (Ricci 1985b, p. 286) et la plupart font l'objet d'une production dans une succursale lyonnaise établie sur le site de La Muette, actif entre 15 avant n.è. et 10/15 de n.è. (Desbat, Genin, Lasfargues 1996, p. 39), en vue d'une diffusion vers le *limes* qui offre ainsi une chronologie fiable pour leur mise en production dans les ateliers d'origine. À Rödgen (Schönberger, Simon 1976, taf. 18, n° 321 et 331) comme à Lyon (Desbat, Genin, Lasfargues 1996, pl. 35, n° 5 et 6) coexistent ainsi les deux types de bords, à lèvre simplement amincie (n° 16) et à lèvre pourvue d'un petit renflement interne (n° 17 et 19). Cependant, il n'y a pas lieu de penser que des produits lyonnais aient été exportés vers Fréjus.

Les gobelets (n° 16, 17 et 19) de forme Mayet XXXIII/ Marabini XXXVI, imités du verre (Isings 12 ; Beretta, Di Pasquale 2004, p. 227, n° 2.3) et dont les prototypes remontent au II^e siècle avant, sont présents dans les contextes augustéens de Cosa (Marabini 1973, p. 100-110 ; Mayet 1975, p. 67-68 ; Ricci 1985b, p. 286 et fig. XCII, 3, types 2/232 et 2/405) ; c'est la forme la plus populaire à la période augustéenne précoce, omniprésente sur le *limes* (Halt. 40B), par exemple à Oberaden (Oberaden 38) ou à Rödgen, entre -11 et -7 (Schönberger, Simon 1976, taf. 18, n° 320, 321 et 331 = Rödgen 23B), ainsi que sur le Magdalensberg (Schindler-Kaudelka 1975, types 28, 50 et 68).

Sur le site de Rödgen sont également présents les bords à lèvre allongée et légèrement épaissie (n° 23 et 24), appartenant à des gobelets-tonneaux (Schönberger, Simon 1976, taf. 17, n° 291 et 295 = Rödgen 20), forme Marabini XXXV, connue à Cosa dans des contextes du troisième quart du I^{er} siècle avant jusqu'à Tibère (Ricci 1985b, p. 274).

Il en est de même pour le bord éversé à gorge interne (n° 25) (Schindler-Kaudelka 1975, types 12 et 13 ; Schönberger, Simon 1976, taf. 16, n° 274 = Rödgen 16), de type Halt. 43A qui se développe à l'époque augustéenne (meilleur rapprochement avec Marabini 1973, pl. 4, n° 41 ; Ricci 1985b, p. 265 et tav. LXXXIV, n° 8).

Le fragment décoré de guillochis (n° 28) appartient aux productions de parois fines mais ressortit à un type de gobelet que l'on ne peut déterminer ; de tels décors sont attestés dans les ateliers de Saint-Romain-en-Gal

(Desbat, Savay-Guerraz 1986, p. 94 et pl. 7, nos 7-20 ; Desbat 2000, fig. 8) pour la période augustéenne et le début du I^{er} siècle²⁵.

Sur les 97 fragments informes décomptés de gobelets d'origine italique, 4 seulement sont décorés d'incisions au peigne (non ill.). Aucune anse n'a été trouvée.

• *Gobelet d'Aco*

Deux petits tessons illustrent ces gobelets moulés de type Aco, originaires de la vallée du Pô²⁶.

Le fragment (n° 14), à surface brute, correspond à la partie basse d'une panse décorée d'un semis régulier de picots selon des axes horizontaux et verticaux ; ces picots s'interrompent d'un côté pour limiter un champ triangulaire uni dans lequel se devine le bord d'un motif floral au-dessus de la moulure circulaire qui annonce la base et le fond du gobelet qui étaient tournés.

Le tesson (n° 15) présente une couverte sigillée dans les tonalités typiques des productions padanes (Mazzeo Saracino 1985, p. 188-189).

Ces gobelets d'Aco sont caractéristiques de la période augustéenne, après -20.

• *Campanienne*

La qualité de la pâte et du vernis du fond (n° 13) laisse supposer qu'il pourrait plutôt s'agir d'une production régionale imitant les produits campaniens.

• *Les sigillées*

Pour le petit ensemble de céramiques sigillées (65 fr.), on se trouve confronté à des objets issus des ateliers italiques et à ceux, précoces, des premières productions de La Graufesenque qui, comme on le sait, sont sous influence étroite des premiers aussi bien pour la technique, pour les formes que pour les décors (Hoffmann, Vernhet 1992)²⁷. Ces premières productions du sud de la Gaule sont relativement bien connues sur le site rutène mais nombre d'incertitudes pèsent sur la chronologie de leur prime et balbutiante diffusion²⁸.

25 Dans le comblement d'un puits à Valence (Espagne), un gobelet présentant le même type de décor pose également un problème d'attribution aux auteurs qui ont fait des examens de pâte (Albiach *et al.* 1998, p. 147 et fig. 8, n° 60328-109).

26 Des ateliers ont aussi été établis à Lyon (Loyasse, -30/-15, puis La Muette, -15/10/15) (Desbat, Genin, Lasfargues 1996, p. 24-27 et p. 68-92) et à Saint-Romain-en-Gal (peut-être -30/-15) (Desbat 1985 ; Leblanc 2001) pour produire, selon l'expression de l'*Atlante* (Mazzeo Saracino 1985, p. 189-190), des « tipo Aco-gallico ».

27 On considère même qu'une annexe d'Ateius était venue s'installer à La Graufesenque : Hoffmann, Picon 1990-1991, p. 3-11.

28 L'identification des sigillées telle qu'elle est établie ici découle de plusieurs rencontres, à Aussillon, avec Thierry Martin et Jean-Louis Tilhard, et à La Graufesenque, avec Thierry Martin et Alain Vernhet : leurs recherches perspicaces et persévérantes de plusieurs

• *Sigillée italique*

Sur les 42 fragments de cette catégorie, essentiellement représentée par des tessons dépourvus de forme, sept pièces seulement ont été identifiées :

- le témoin le plus ancien est l'assiette Goud. 1/*Consp.* 1.1.3 (n° 5), cuite en mode A, qui illustre la phase primitive de la production, dès l'époque pré/proto-augustéenne, vers -40 ;

- les coupes tronconiques Goud. 27/*Consp.* 22.1 (nos 6 et 7) appartiennent aux productions classiques du service II, commercialisées au cours de la deuxième décennie du I^{er} siècle avant n.è. (à partir de -15 ?) ; dans un cartouche rectangulaire, la marque TERTI, lig. TE (TERTIVS, OCK 2076.3, provenant de Neuss). L'officine de Tertius n'est pas localisée mais paraît active à partir de -10. On remarque que cette estampille (qui ne figure pas dans OCK sous une empreinte strictement identique, avec un i de hauteur différente) semble, en revanche, la réplique d'une autre connue sur une coupe de même type trouvée à Antran, Vienne (Tilhard 1999, p. 79 et fig. 101, n° 14), dans un ensemble daté du début du I^{er} siècle ;

- pour la deuxième coupe (n° 7), la courbure de la panse lui assigne également une datation en relation avec celles de Rödgen et Oberaden (à partir de -14/-12) ;

- pour les deux fragments de bords (nos 10a et 10b), il faut logiquement considérer qu'ils représentent un seul et même skyphos de forme Drag./Watz. VII ; en effet, d'une part, la petite inadéquation des diamètres et des inclinaisons entre les deux bords est vraisemblablement due à la taille très réduite des tessons et, d'autre part, l'excès d'épaisseur de 10b résulte du phénomène bien connu d'une déformation intervenant à l'emplacement où l'anse est collée. Pour ce qui subsiste du décor, la rosette à 22 pétales de la frise est identique, ou possiblement identique, à celle qui figure sur des produits attribués aux ateliers des *Anni* (Brown 1968, nos 67 et 72) ;

- le gobelet Halt. 16 (n° 12) et le calice au décor de feuilles (n° 11) n'appellent pas de commentaires particuliers. Il est préférable de renoncer à l'identification de la feuille, incomplète et légèrement empâtée ;

- on ne réussit pas à classer de façon satisfaisante le bord de coupe hémisphérique (n° 8), bien que la présomption de l'apparenter à la forme Ritt. 8 (Halt. 6, non compris dans un service) soit grande (*Atlante* II,

décennies sur les sigillées les placent au fait des dernières avancées en matière de sigillées d'époque augustéenne ; je les remercie grandement de m'avoir évité de commettre quelques erreurs et, surtout, d'avoir réaffirmé, à travers leurs propres hésitations, que les identifications de sigillées posent toujours des problèmes et que les connaissances intrinsèques mêmes qu'on a de ces dernières restent encore perfectibles.

forme XXXI ? ; *Consp.* 36 ?), d'autant qu'il existe, dans ce type, un large éventail dans la courbure et l'inclinaison des bords (Hedinger 1999, n^{os} 784 à 796). S'il s'agissait bien de ce type, le début de sa (longue) production est à situer à partir de la deuxième décennie avant n.è. ;

- la forme la plus originale est sans conteste la coupe cylindrique (n^o 9), un mélange de *Consp.* 28.2.1 pour la panse (peu évasée) et le fond (avec pied annulaire plat et atrophié) et de *Consp.* 15.1 (-15/+15) pour le bord convexe (Halt. 10). Non répertoriée dans les catalogues, cette coupe est peu commune car on ne trouve de comparaison qu'avec un exemplaire issu de la *villa* de Livie à Prima Porta (Klynne 2001, p. 225, fig. 4, n^o 3 ; Klynne 2002, fig. 29, n^o 451) daté, sans plus de précision, de l'époque augustéenne, le guillochis du bord étant toutefois remplacé, à Rome, par des impressions rappelant les surfaces bosselées de certains vases métalliques. On peut également signaler des similitudes avec deux coupes (incomplètes) produites et découvertes dans l'atelier de La Muette à Lyon (Desbat, Genin, Lasfargues 1996, p. 126, pl. 23, n^{os} 8 et 9) dont l'activité s'étend entre 15 avant et 10/15 de n.è.

• *Sigillée du sud de la Gaule*

La production de l'atelier de La Graufesenque est représentée par quatre vases qui émergent des 23 fragments rassemblés :

- deux tessons (n^o 1) se rapportent probablement à la même coupe Halt. 7. C'est une forme qui serait attestée, en « pré-sigillée », à La Graufesenque, dans un cendrier daté de 10-30 et dans deux dépotoirs, celui de *Rutenos* et celui d'*Ateius*, datés de 1-20 (Genin, Hoffmann, Vernhet 2002, p. 47, 48 et 50, forme 9, et fig. 26, n^o 7). Période 5-15 ?

- la coupe Ritt. 5 (n^o 2) à bord sans division interne est une forme attestée, avec un vernis non grésé, à La Graufesenque, dans le dépotoir de ratés de cuisson de la parcelle Malaval, dépotoir clos en 10/15 (Genin, Vernhet 2002, p. 105 et fig. 19, n^{os} 1 à 8) : comme ici à Fréjus, il existe des sous-types dont la face interne du bord n'est pas moulurée. Période 5-15 ?

- les gobelets Halt. 16 (n^{os} 3 et 4) sont abondants dans les ensembles augustéens tardifs de La Graufesenque (Genin, Hoffmann, Vernhet 2002, p. 52, forme 23, et fig. 32, n^{os} 1 et 2). Période 5-15 ?

Ces tessons de Fréjus procurent donc un exemple supplémentaire de vaisselles qui, directement copiées des sigillées italiques, sortent parallèlement des ateliers rutènes. Or, en ce qui concerne le problème de la concomitance de ces productions, on est à la recherche de chronologies fiables afin de définir leur commercialisation (aire et datation) et on peut rappeler celles

actuellement attachées au répertoire de la sigillée italique :

- Halt. 7 (n^o 1) = Service Ic, Goud. 18/24, *Consp.* 14.2 ; coupe représentative de l'horizon Dangstetten/Oberaden, avec une commercialisation située entre 15 avant et 15 après ;

- Ritt. 5 (n^o 2) = Service II, Halt. 8, Goud. 27, *Consp.* 22.1 ; à partir de -15-10 avant (Neuss, Haltern) et représentative de l'époque augustéenne tardive. De tels bords, sans division interne, existent en sigillée italique (par ex. à Rödgen : Schönberger, Simon 1976, taf. 14, n^o 221 mais surtout taf. 15, n^o 236 ; aussi Ettliger 1983, taf. 42, n^{os} 5-11).

- Halt. 16 (n^{os} 3 et 4) = *Consp.* 50, var. 3 ou 4, Goud. 22a et b. : à partir de -15 (Haltern, Oberaden).

Les vases de La Graufesenque découverts dans ce contexte sont donc des formes (de tradition) typiquement « italiques »²⁹ dont le début de la commercialisation pourrait se situer dans les années 10-15 (?).

3. ÉLÉMENTS DE CHRONOLOGIE

Le matériel contenu dans les niveaux de remblais et de sol, scellé sous un pavement mosaïqué (sondage j), présente plusieurs points d'intérêt : il constitue en effet un jalon important, tant du point de vue datation (topographie et chronologie relative) qu'en ce qui concerne les catégories représentées (faciès, datation des céramiques, approvisionnements, etc.).

²⁹ La difficulté consistant à savoir les distinguer des sigillées italiques sur les sites de consommation (et même sur le site de production : « à l'œil, les pâtes et les vernis de ces vases importés se distinguent parfois difficilement des productions locales » (Hoffmann 1995, p. 392) : le problème est bien connu et difficilement soluble, en l'absence d'analyses chimiques (Hoffmann, Picon 1993). Rappelons le schéma hypothétique actuellement envisagé pour les premières activités de La Graufesenque (Hoffmann, Vernhet 1992, p. 177-178 ; Hoffmann 1995, p. 391). À partir de -20/-10, la production concerne une quinzaine de formes (dont des Drag. 29), imitant les sigillées italiques, à pâte grise ou orangée et à engobe non grésé. À partir du début du I^{er} siècle, poursuite de la production de ces « proto-sigillées » et développement (« en quantité croissante ») d'une production de véritables sigillées grésées à engobe rose orangé imitant plus ou moins fidèlement une quarantaine de formes de sigillée italique (voir la liste conséquente dans *Consp.*, tab. 1, p. 21, qui permet de dénombrer 26 à 29 formes fabriquées à La Graufesenque sur un total de 54 formes de sigillée italique recensées par l'ouvrage) avec estampilles et décors également de même inspiration. Puis, « vers 10-20 après J.-C., les potiers de La Graufesenque continuent toujours à produire des sigillées d'après des modèles italiques mais avec une technique de plus en plus élaborée, ils créaient aussi des formes et des décors nouveaux » (Hoffmann 1995, p. 392). L'essor de la production et de la commercialisation intervient durant cette dernière période.

De la difficulté d'une recherche de comparaisons et de références dans le faciès des céramiques communes régionales

Concernant le domaine des céramiques communes, la quasi-totalité des fragments contenus dans ce contexte nous a amené à consulter un très large éventail d'articles. De ces lectures, il ressort que le nombre de ceux qui apportent un réel intérêt – que ce soit au plan de la description, plus ou moins complète et pertinente, qu'à celui de la fiabilité des arguments chronologiques – se réduit à une liste de titres nettement plus courte que celle qui est comprise dans la bibliographie ici jointe³⁰... ; rien, par exemple, de véritablement et définitivement probant pour les céramiques à pâte grise (n^{os} 54-57) et à pâte claire (n^o 70)... alors que Fréjus se trouve à la fois sous influence italique, car en Narbonnaise, et largement ouverte aux échanges, car sur le littoral méditerranéen. Qu'en conclure ? Que les formes ici présentées apparaissent comme « extra-terrestres », déconnectées de ce que l'on peut rencontrer sur les sites du sud de la Gaule.

Sur la composition du lot et les origines des céramiques

On retrouve dans ce lot des arrivages de vaisselles de la péninsule italique, qu'il s'agisse des sigillées (n^{os} 5-12), des campaniennes (n^o 14), des gobelets à paroi fine (n^{os} 17-29) ou des lampes issus des ateliers d'Étrurie (n^{os} 30-40) mais aussi des gobelets d'Aco de la Vallée du Pô (n^{os} 15-16) ou des plats culinaires de Campanie (n^{os} 49-51). Les productions gauloises sont présentes à travers quelques vases des ateliers rutènes (n^{os} 1-4) mais également avec les céramiques fines engobées imitant ou non des formes de sigillées (n^{os} 13 et 41-48), les céramiques à pâte sombre, tournées ou modelées (n^{os} 58-69), ou à pâte claire (n^{os} 70-72).

En revanche, moins commun est le mouvement de commercialisation de vases provenant du Levant (n^{os} 52-57) et impliquant des pratiques alimentaires « non autochtones », ce qui impose de poser la question, à tout le moins, des habitudes culturelles de l'utilisateur et, en définitive, de ses origines ; on s'en tiendra à soulever ce type d'interrogation sans apporter une réponse, faute de disposer d'une série d'indices décisifs.

On notera aussi l'absence de certaines catégories comme, par exemple, la céramique culinaire micacée

varoise, une production pourtant très présente à Fréjus dans les contextes de la fin de l'époque augustéenne.

Chronologie comparée

C'est un ensemble céramique qu'il convient de comparer à d'autres qui ont fait l'objet d'une publication et qui concernent les deux premières décennies de notre ère. On citera en particulier, en Gaule et hors de Gaule :

* des ensembles SANS sigillée du sud de la Gaule :

- pour l'épave Grand Ribaud D (Hesnard *et al.* 1998), avec 130 fragments de sigillée italique des services I et II, un Drag-Watz II (*Consp.* 4, 10, 13, 14, 18.2, 22.1, 23.1, 26.1 et 33.1) et des estampilles (entre autres *Ateius, Naevius, Sextus Titius*), sans *ipp*, une datation proposée entre -8 et +9 avec une préférence pour les années antérieures au changement d'ère ;

- à Saint-Romain-en-Gal, l'Horizon 2 (Desbat, Leblanc 1994) se caractérise par une augmentation des sigillées italiques du service IC (par rapport à l'horizon précédent où les formes précoces et le service IB dominaient) et l'apparition massive du service II (surtout Goud. 27), ce qui conduit à situer cet ensemble autour du changement d'ère (entre -5 et +5) ;

- à Lyon, l'Horizon 3 (Genin 1997, p. 14-15 et 20) est défini à partir des résultats des contextes du Verbe Incarné 2 et de la rue des Farges 1 et couvre la période -15/+15 ; à côté des sigillées italiques du service IC, celles du service II se développent vers la fin de cette période ainsi que les formes Halt. 11 et 12 ;

- le comblement du puits de Valence, Espagne (Albiach *et al.* 1988) comprend 90 NMI de sigillée italique (essentiellement des services II et III, mais aussi I), dont les formes les plus récentes sont *Consp.* 22.5, 23.1 et 31.2, avec de nombreuses estampilles mais sans *ipp* ; la datation proposée se place entre -5 et 5 ou 1 et 10 ;

- à Sept-Fonts, dans l'Hérault (Mauné 1997), le comblement d'une fosse comprend des sigillées italiques des services IC (*Consp.* 12.3-5 et 14.3-4), II (*Consp.* 22.1-3) et III (*Consp.* 15.1 ? et 33.1) et la datation proposée est entre 1 et 10/15 ;

- le dépotoir de La Longarina (Hesnard 1980) où les formes de sigillées italiques (comparables à l'horizon de Haltern) et les 155 timbres associés (Rivello 2003, p. 69), tous centraux, sauf un radial et un autre *ipp* (OCK 1353.3), conduisent à une datation du dépôt entre 1 et 12 de n.è. ;

- l'épave Sud-Lavezzi 2 (Domergue, Liou 1990), qui a livré 19 fragments de sigillée italique (des Goud. 37 mais aussi un plat qui pourrait s'apparenter à *Consp.* 3.1), avec estampilles (*Chresimus P. Corneli* et *Avillius*, cette dernière *ipp*), dont le naufrage est situé

³⁰ Ce qui m'amène à porter un jugement sévère sur les simples méthodes descriptives de certains céramologues ; voir, dans le domaine parallèle des analyses géochimiques, les réflexions de Picon 2000, p. 100.

dans les années 20-30, nécessairement après la première décennie ; on sait, depuis la publication, que l'essentiel de la production d'*Avillius* est daté de l'époque tibérienne (OCK 371-37).

* des ensembles *AVEC* sigillées du sud de la Gaule :

- à Saint-Romain-en-Gal, l'Horizon 3 (Desbat, Leblanc 1994), avec un as de Tibère et un as de Drusus, est situé dans la période 15/20 (ou 15/30) et se caractérise, à côté des sigillées italiques (62 formes différentes mais beaucoup de résiduel), par l'apparition des produits de La Graufesenque, abondants et divers : Drag. 15, 27, 24/25 et 29, Ritt. 9, auxquels on peut ajouter (Leblanc 1994), Drag. 17A et B, 15/17, 18/31, 30, Halt. 14, Ritt. 1 et 8, et de nombreuses estampilles ; on note la présence de gobelets à paroi fine à pâte calcaire et décor sablé ;

- Orange, cours Pourtoules, l'état I (-10/+10) présente un seul Drag. 27 et il faut regretter l'absence de détail sur les sigillées italiques (Doray 1994, p. 134) ;

- à Lyon, l'Horizon 4 (Genin 1997, p. 14-15 et 26), établi sur les résultats des recherches menées à Lyon-Bellecour et rue Chambonnet, est daté vers 20 apr. ; à côté d'une majorité de vaisselles italiques du service II, il se caractérise par l'apparition de quelques pièces précoces de La Graufesenque : Drag. 24/25, 17 et 29 ;

- pour la chronologie de l'abandon du camp militaire d'Aulnay de Saintonge (Tassaux *et al.* 1984), ce sont surtout les séries monétaires qui suggèrent une fourchette entre 10-14 et 30 et, plus probablement, entre 21 et 28, et peut-être avant 23 ; pourtant, les gobelets à paroi fine de Montans, de La Graufesenque et un exemplaire de Bétique, constituent des éléments qui tendraient, de l'avis même des auteurs, à porter cette chronologie jusque dans les années 30. Les sigillées italiques sont absentes mais nombreuses sont celles de Montans et de La Graufesenque : Drag. 17, 2/21, 24/25, 27, Ritt. 5, 29A et plusieurs estampilles.

La question de la chronologie

On le sait, la plupart des datations proposées par les auteurs pour chacun de ces « horizons » fin-Auguste/début-Tibère ont une dimension plus ou moins arbitraire dans la mesure où elles reposent sur les imprécisions qui touchent, même si le phénomène ne se sent pas, à la notion de présence/absence des produits de La Graufesenque. On constate ainsi, à la lecture des contextes précédents, que des zones d'ombre existent, par exemple, entre Saint-Romain-en-Gal Horizon 2 et Horizon 3, avec un « vide » chronologique entre +5 et +15, ainsi qu'entre Lyon Horizon 3 et Horizon 4, avec un « vide » entre 15 et 20, et il est évident que ces deux espaces laissés libres illustrent des plages d'incertitude

qui pourraient correspondre à cette difficulté à saisir les premières importations des sigillées des ateliers rutènes. Si bien que la formulation « fin de la période augustéenne (tardo-augustéenne) » semble rimer avec absence de sigillées de La Graufesenque.

Pour ce lot de mobilier fréjusien, la chronologie repose donc, en grande partie, sur les sigillées du sud de la Gaule pour une époque que l'on suppose être celle qui correspond aux premières percées de ces produits sur le littoral provençal. On pourra multiplier les comparaisons et triturer les données dans tous les sens, on n'obtiendra pas de réponse très argumentée pour préciser une fourchette, assez étroite par nécessité, que nous proposons de situer dans les années 10-15 de notre ère³¹.

IV. CONCLUSION

L'étude de ce lot permet de proposer une datation autour des années 10-15 pour situer la fin de l'occupation illustrée par trois segments de murs et des lambeaux de sols en terre battue. Rien, en revanche, ne permet de situer, même de façon approximative, la mise en place de ces fragments d'habitat dont l'architecture s'inscrit dans le carroyage du réseau A propre à l'agglomération primitive de Fréjus ; un autre segment de mur, découvert dans la partie orientale de la place, complète cette image diaphane de l'urbanisation du quartier (voir p. 357).

Cette fourchette chronologique correspond aussi à la période durant laquelle a été édifiée la maison à l'*atrium* fleuri de la phase 2 (*infra*).

Il faut bien l'avouer, les sondages pratiqués sous les sols étaient principalement conduits pour dénicher des éléments de datation afin de déterminer l'émergence de l'habitation de la phase 2 plutôt que pour cerner les formes de l'occupation antérieure, et probablement primitive dans ce quartier. Car, en matière de fouille et compte tenu de l'urgence à libérer le terrain, il a fallu faire des choix.

31 Parce que les céramiques datantes n'avaient été que superficiellement étudiées, la chronologie annoncée à plusieurs reprises portait sur les années 1-5 de notre ère (Rivet 1996a, p. 110 ; Rivet *et al.* 2000, p. 196).

LES RESTES ARCHÉOZOOLOGIQUES,
par Philippe Columeau³²

Un lot de 268 restes d'ossements et de dents d'animaux (ainsi que 15 coquilles) provient du sondage **j** ouvert sous la mosaïque (c.705/706). Les espèces sont nombreuses, domestiques et sauvages (**fig. 253 à 255**).

La plus grande partie a été attribuée au porc et, très loin derrière, aux caprinés, essentiellement du mouton. Le bœuf n'apparaît que par l'attribution de trois fragments ayant pu provenir d'un seul animal, adulte. L'âge d'abattage des moutons et des porcs est principalement centré sur les animaux jeunes et très jeunes : sur 190 restes de porcs qui ont pu être attribués à une tranche d'âge, 41 % proviennent d'animaux jeunes, 26,8 % de porcelets de moins de six mois (soit plus des deux tiers des porcs abattus). La viande de mouton provient pour 40,6 % d'animaux jeunes, 40,6 % d'agneaux de moins de six mois (81,2 % des ovins). Les autres animaux ont été abattus adultes.

La découpe des carcasses est en partie restituable d'après des traces sur quelques fragments. Elle correspond à celle qui a été décrite par ailleurs (Columeau 2002a, p. 102-104). Elle est cohérente avec l'environnement archéologique des restes de faune.

Il s'agit donc de reliefs de repas, mis au jour à l'intérieur de la ville antique. Ces débris décrivent un mode de consommation de la viande comparable avec l'analyse d'un autre lot provenant du Clos de la Tour (Columeau 1991, p. 69), où les porcs ne représentent toutefois que 51,5 % de la viande consommable, et le bœuf 31,2 %. À Orange (Vaucluse), la faune de l'établissement de La Brunette (Columeau 2002b, p. 160) comprend également 34 % environ de viande de porc. Il apparaît donc que, dans le lot étudié ici, les proportions de porc sont beaucoup plus importantes qu'il n'avait été décrit pour le sud de la Gaule (Columeau 1991, p. 85 ; *id.* 2004, p. 418-424) où le bœuf continue à fournir une part importante du ravitaillement en viande. En cela, ce lot est une illustration de la substitution du bœuf par le porc comme espèce consommée, un phénomène qui s'amplifiera au cours du Haut-Empire dans les agglomérations du sud de la Gaule, pour s'estomper progressivement dès le IV^e siècle (Columeau 2004, p. 424-425).

Ensemble	NR						NMI						Poids			
	A	J	TJ	I	T	%	A	J	TJ	I	T	%	PR	% PR	PV	%PV
Bœuf	3				3	1,1	1				1	2,0	45	7,2	180	10,6
Porc	61	78	51	34	224	83,6	9	14	11		34	66,7	439	70,5	1091	64,2
O/C	5	13	12		30	11,2	2	3	5		10	19,6	110	17,7	392	23,1
Ovis	1		1		2	0,7	1		1		2	3,9		0,0	23,5	1,4
Chien	1				1	0,4	1				1	2,0	5	0,8	4	0,2
Oie	5				5	1,9	1				1	2,0	10	1,6	3	0,2
Lièvre	1				1	0,4	1				1	2,0	10	1,6	4	0,2
Lapin				2	2	0,7				1		2,0	4	0,6	1,5	
Total					268						51		623		1699	

Figure 253 - Place Formigé. Phase 1. Répartition des restes de faune.

Espèces	PR	% PR	PV	%PV
Bœuf	45	7,8	180	11,8
Porc	404	69,9	923	60,4
O/C	110	19,0	392	25,7
Ovis		0,0	23,5	1,54
Chien	5	0,9	4	0,26
Oie	10	1,7	3	0,2
Lapin	4	0,7	1,5	0,1
Total	578		1527	

Figure 254 - Place Formigé. Phase 1.
Poids des restes de faune.

Espèces	Gr. 1	Gr. 2
Ostrea l.	1	2
Tapes		1
Helix Pomatia		11
Total		15

Figure 255 - Place Formigé. Phase 1.
Répartition des coquilles.

32 MMSH-Cnrs/Centre Camille Jullian.

– B –

AU I^{er} SIÈCLE, UNE MAISON À LA ROMAINE

La domus à l'atrium fleuri

PHASE 2

Dans une deuxième phase qui intervient, comme on l'a vu, dans les années 10-15 de notre ère, les aménagements de la phase 1 (murs et sols) sont dérasés et nivelés pour permettre la construction d'une nouvelle unité d'habitation dont les vestiges ont été largement épargnés par les aménagements ultérieurs. Les murs, en effet, sont conservés sur une hauteur moyenne de 1,40 m, dans certains cas jusqu'à 2 m, une qualité de préservation rarement rencontrée en Gaule (fig. 256).

Plusieurs raisons expliquent cette situation :

- cette maison s'effondre sur elle-même, une partie des volumes supérieurs venant, en quelque sorte, enfoncer les volumes inférieurs (fig. 257) ;

- après la ruine de cette *domus*, et sur son emplacement, la seule construction immédiatement postérieure est établie à un niveau supérieur de plus de 2 m (1,80 m au nord et de 2,40 m au sud) ; elle s'appuie donc sur cet effondrement qui est même renforcé, la plupart du temps, par des apports supplémentaires de remblais pour aplanir le terrain ;

- en outre, par la suite, il n'y a aucune entreprise destructrice majeure car la zone ne connaît plus aucune occupation bâtie ; on constate uniquement l'installation d'une aire funéraire d'époque médiévale et moderne (fig. 258) en relation avec la cathédrale, d'ampleur limitée (une douzaine de tombes qui s'échelonnent du début du XIV^e siècle au XVIII^e siècle) et relativement superficielle (à une exception) alors que le reste du terrain – dans ce secteur occidental de la place Formigé – est un espace à ciel ouvert, sans doute une place, ce qu'elle reste encore aujourd'hui.

En milieu urbain, une telle situation n'est pas si courante. Cependant, deux types de perturbations sont à mentionner :

- une fouille antique, au moins, antérieurement à la construction d'une nouvelle habitation, a consisté à récupérer un tuyau de plomb qui reliait le puits de la citerne à la cuisine (fig. 259) ;

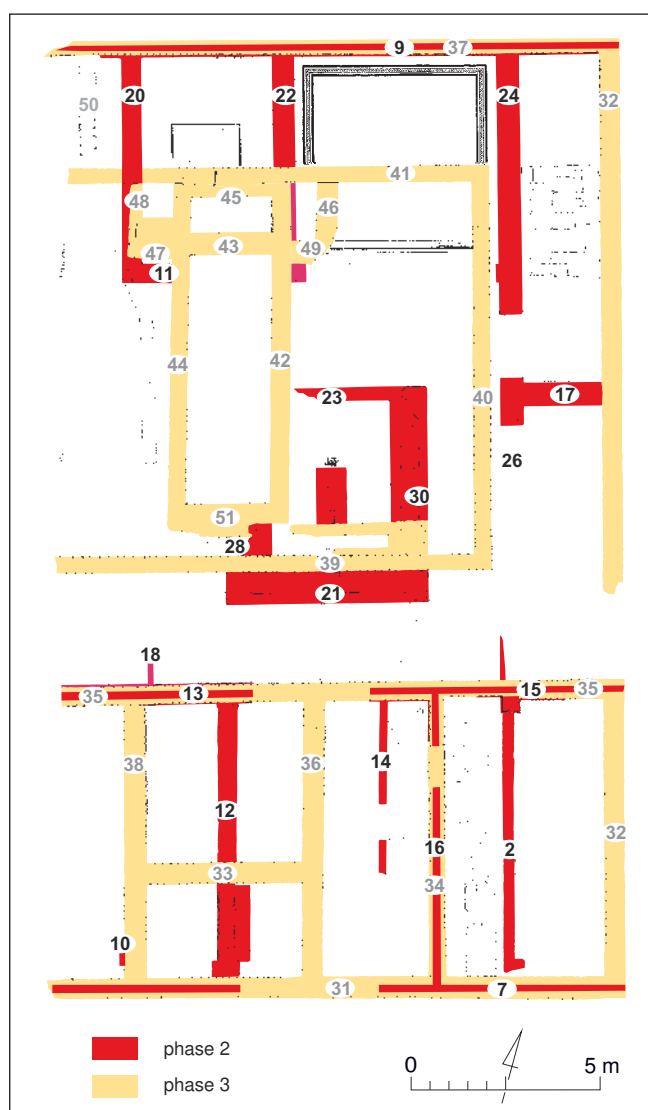


Figure 256 - Place Formigé, secteur occidental.
Plan des vestiges superposés des constructions des phases 2 et 3
(relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).



Figure 257 - Place Formigé. Phase 2.
Paroi nord du sondage pratiqué dans l'espace 2
de la maison de la phase 2 montrant la puissance
des éléments de destruction à coloration rougeâtre.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

- si la maison de la phase suivante (phase 3) est établie en fonction d'un niveau de circulation nettement supérieur à ceux de la maison de la phase 2, les murs qui la soutiennent sont tantôt élevés sur les arases des murs antérieurs – y compris en obturant l'emplacement des baies (fig. 260) –, tantôt construits sur de nouveaux tracés qui nécessitent des affouillements linéaires profonds qui sont autant de perturbations subies dans les couches d'effondrement de la *domus* à l'*atrium* fleuri ;

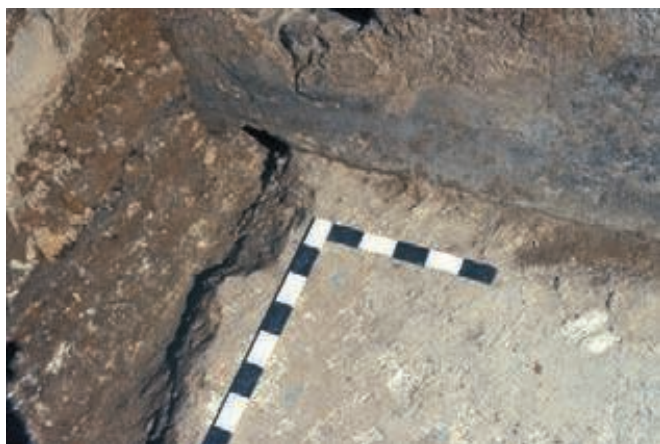


Figure 259 - Place Formigé. Phase 2.
Tranchée de récupération d'un tuyau de plomb dans l'espace 9.
Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).



Figure 258 - Place Formigé. Concentration de tombes au sud-ouest du site
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

différents indices permettent même de constater que les parois de ces tranchées de construction, ouvertes dans des remblais instables, ont connu quelques désordres au fur et à mesure des creusements ; conçues pour être étroites, leur profil a souvent évolué vers une forme en V, ces petits bouleversements ayant été rebouchés avec les mêmes terres ...

Les vestiges de cette phase se sont rapidement imposés comme étant le principal centre d'intérêt de la recherche sur le terrain ; dès la deuxième semaine de fouille, on comprit en effet qu'il s'agissait d'une maison bâtie à l'époque augustéenne tardive exceptionnellement bien conservée, en des termes presque comparables aux maisons de Pompéi ou d'autres cités de l'aire du Vésuve (fig. 261 et 262).



Figure 260 - Phase 2. Obturation de la porte entre les espaces 3 et 4.
Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet).



Figure 261 - La place Formigé en début de fouille (23 février 1988).
Vue prise vers le sud depuis le clocher de la cathédrale (cliché N. Rohmann-Rivet).



Figure 262 - Le site vers la fin de la fouille (29 avril 1988). À droite des trois longs murs accolés, la *domus* à l'*atrium* fleuri (phase 2) et le bassin allongé de la maison de la phase 3 (cliché N. Rohmann-Rivet ; en haut, à droite : Paul-Albert Février, Lucien Rivet, Michel Fixot).

I. ARCHITECTURE DE LA MAISON

Avant de procéder à une description de chacune des pièces reconnues de la maison et afin d'éviter des répétitions, il est nécessaire d'établir et d'expliciter certaines considérations générales touchant à des aspects récurrents.

Un mot tout d'abord sur son insertion topographique dans le réseau A de la colonie, en bordure nord d'un *decumanus* secondaire (Rivet *et al.* 2000, p. 189) dont une petite partie seulement de la surface de circulation a été reconnue une dizaine de mètres plus à l'est (fig. 263) ; l'existence de cette rue est en outre corroborée par le long alignement de façade méridionale (sur plus d'une trentaine de mètres) qui correspond à au moins deux parcelles bâties (voir *infra*, p. 361).

1. STRUCTURE GÉNÉRALE

Les résultats de la fouille, compte tenu du cadre dans lequel celle-ci a pu s'exercer (voir *supra*, p. 213), ne permettent pas toujours d'établir de réponses catégoriques quant à l'ampleur de l'habitation et la fonction des pièces qui la composent.

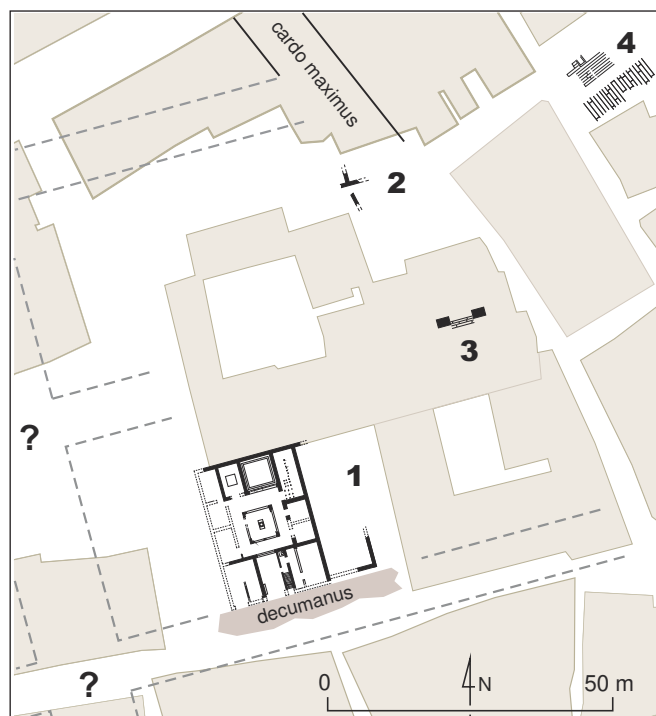


Figure 263 - Insertion de la maison de la phase 2 dans la trame urbaine et environnement archéologique (d'après Rivet *et al.* 2000, fig. 651).

1. Place Formigé ; 2. « Nord-est cathédrale » ;

3. Cathédrale, nef Notre-Dame ; 4. Jardin du Palais de Justice.



Figure 264 - Au nord de la place Formigé : à la base, le mur de façade nord de la maison de la phase 2 (sous la règle) avec, au-dessus, quelques assises correspondant à la reprise de la phase 3 ; au-dessus encore, avec un très léger décalage angulaire, au moins cinq assises du mur en moellons de la façade méridionale du baptistère paléochrétien ; en haut, parement en moyen appareil à bossage correspondant à un chemisage du Moyen Âge. Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet).



Figure 265 - Place Formigé. Phase 2. À droite du mur 3, base de pilier de la façade méridionale.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).

Périmètre, dimensions et surfaces.

Le mur de façade nord, 9, en petit appareil, illustre une remarquable permanence puisqu'après avoir été repris par l'habitation de la phase 3, il sert toujours de fondation à la fois au mur sud du baptistère et au mur gouttereau de la cathédrale et à son vestibule (fig. 264). Seul le parement sud de ce mur a donc été observé et on peut supposer que sa largeur était de 0,60 m.

Au sud de la maison, le mur de façade, 7, n'a été approché qu'avec la mise au jour d'une base maçonnée qui devait servir de fondation à un pilier de l'entrée (fig. 265). Ce mur, très probablement en petit appareil, comme celui du nord, a entièrement disparu ; il a dû s'effondrer vers le sud, sur le *decumanus*, car, dans tous les espaces adjacents, il n'y a pas eu la moindre découverte de moellons dans les couches de destruction. Son tracé a été intégralement et très profondément repris par la construction du mur de façade de la maison postérieure (phase 3).

En fonction de ces deux limites, bien assurée au nord et approximative au sud, la maison se développe sur 25,40 m environ, hors œuvre.

À l'inverse, d'ouest en est, aucune des limites n'a été concrètement touchée mais il est assez aisé d'apporter une estimation sur leurs positions respectives.

À l'est, les murs successifs de la façade principale du palais épiscopal, à partir de l'Antiquité tardive (voir fig. 224, murs 56 et 58), ont totalement fait disparaître la trace de la façade, en fait un mur mitoyen. Toutefois, en se basant sur la disposition de la pièce 8 (avec, au sol, un décor ordonné de rangées de fragments de plaques de marbre et, pour la paroi du mur nord, une peinture murale qui fournit les éléments d'un décor organisé sur la symétrie), on restitue aisément la largeur de cet espace, exactement 3,50 m et, par voie de conséquence, l'implantation du mur oriental, 8, qui correspond à ce mur mitoyen.

Vers l'ouest, en revanche (hors des limites de la fouille), on manque totalement d'information ; on sait seulement que la façade nord se poursuit au-delà de l'angle sud-ouest du baptistère qui s'élève immédiatement au nord. En dernier ressort, on est tenté de faire valoir l'argument de la symétrie en considérant que la margelle de la citerne, au centre de la cour (espace 5), est également au centre de l'organisation générale de la maison ; nous pensons qu'il s'agit là d'un argument fort³³. Si on accorde quelque crédit à cette option, on restitue une limite occidentale qui donne à la construction une largeur de 18,50 m environ, hors œuvre.

Dans ces conditions, on peut estimer la surface de la maison à environ 470 m². La surface utile (épaisseurs des murs déduites) est alors évaluée à 366,50 m².

La surface effectivement fouillée aussi bien en rapport avec la surface hors œuvre qu'avec la surface utile, est cependant nettement moindre, équivalente à environ 1/3 (fig. 266).

Organisation intérieure

L'habitation est organisée autour d'un *atrium* dont les portiques permettent les distributions dans les différentes pièces adjacentes. À l'exception de la cour

33 Mais le postulat de la symétrie pourrait ne pas être recevable si l'on s'avise, par exemple, que l'implantation de la pièce 6, de même que celle du vestibule 1, ne respectent pas parfaitement les règles d'un tel plan basé sur la symétrie ... La restitution de la façade occidentale est également sujette à critique si on considère que la limite (restituée) de la construction ultérieure (phase 3) se place nettement plus à l'ouest, peut-être à 3,20 m (voir le chapitre C, *infra* p. 339) ; mais ici l'argument de la règle consistant à rebâtir sur les alignements antérieurs perd de sa pertinence quand on sait que, pour cette même reconstruction, la façade orientale est également déplacée, cette fois-ci légèrement en retrait ; c'est que la topographie urbaine du quartier a été très profondément modifiée par la suite, en particulier par la surélévation des niveaux de 2 m, laissant totalement ouvert un remodelage des parcelles cadastrales et, peut-être même, un déplacement des voies.

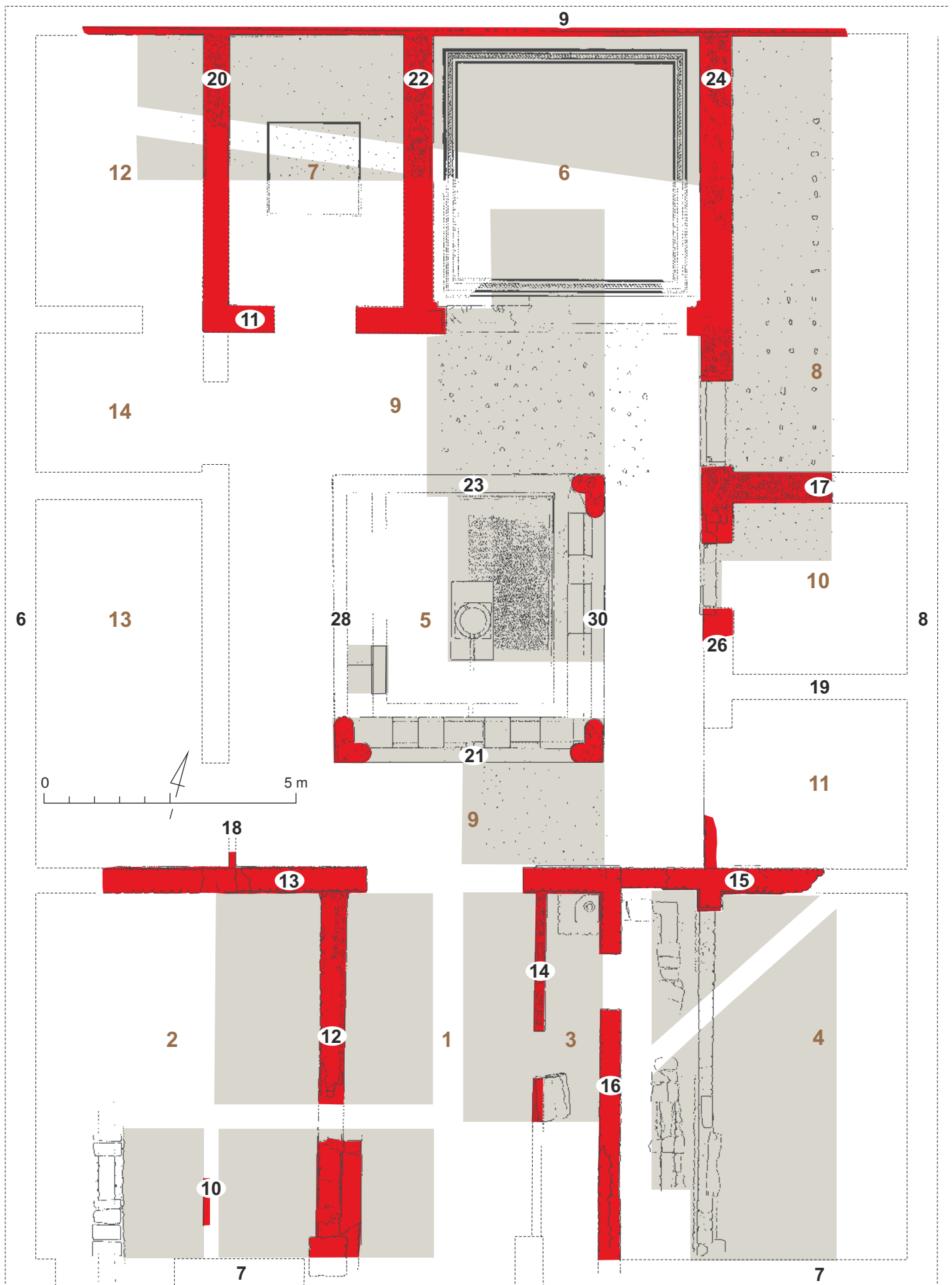


Figure 266 - Place Formigé. Emprise des zones fouillées dans la domus à l'atrium fleuri (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

centrale, qui connaîtra une véritable métamorphose, la maison ne trahit pas de transformations structurelles perceptibles.

Mais, en l'absence d'une connaissance suffisante des salles de l'aile occidentale, c'est donc sans disposer de l'ensemble des données que l'on peut tenter de faire une lecture et une interprétation des espaces qui composent la maison. Dans la plupart des cas, le mobilier retrouvé dans les différentes pièces (voir l'étude en annexe, p. 295) ne contredit pas et parfois coïncide d'ailleurs avec les destinations avancées.

2. TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Il s'agit ici de présenter les principes généraux constitutifs de l'architecture et des techniques de construction mises en œuvre.

Les murs

Plusieurs techniques sont attestées (fig. 267) :

- Les murs maîtres, larges de 0,50 m, sont faits de moellons en grès brun-rouge (petit appareil), plus ou moins bien calibrés, disposés en assises régulières (*opus vittatum*) liés à la chaux. Entre dans cette catégorie le mur de façade nord, 9 (fig. 264 et 268), et il devait en être de même pour les trois autres murs périmétraux. De direction ouest-est, le mur qui ferme la cour, au sud (mur 13/15), se rattache également à cette catégorie (fig. 269), de même que celui entre les espaces 3 et 4 (mur 16). Ces murs reposent sur des fondations qui n'ont pas été explorées.

- À l'intérieur de l'habitation, les murs de refend, larges de 0,50 ou 0,60 m, sont montés en briques crues (*opus latericium*) ; adobe dont les dimensions sont de



Figure 267 - Place Formigé. Plan de la domus à l'atrium fleuri indiquant les différentes techniques de construction utilisées pour les murs (dao S. Saulnier).



Figure 268 - Place Formigé. Phase 2. Dans l'espace 8, le parement en petit appareil (non jointoyé) du mur nord (9) de la maison après dépose des peintures murales. Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

0,50 m x 0,28 m ou 0,44 m x 0,29/0,30 m, les épaisseurs variant entre 0,07 m ou 0,09/0,10 m) : l'arase du mur 17 constitue un exemple de cette technique, en plan, entre deux faces enduites (**fig. 270**). Ces élévations sont en effet revêtues de chaux pour supporter les enduits peints (**fig. 271**). La base de l'élévation est constituée de deux ou trois assises de blocs de pierre grossièrement équarris liés à la chaux pauvre (**fig. 272**) sur une hauteur variant entre 0,30 m et 0,40 m ; ces assises reposent sur des fondations maçonnées larges (0,62 m pour le mur 12) et profondes (1,10 m par exemple pour le même, voir **fig. 235**). Par ailleurs, la solidité et la stabilité de ces murs sont renforcées, au contact avec les murs maîtres, par quelques pierres saillantes dans le parement de ces derniers, corbeaux qui servent de points d'accroche (**fig. 273 et 274** et voir **fig. 294**).



Figure 269 - Place Formigé. Phase 2. Dans l'aile sud du portique 9, parement en petit appareil (jointoyé) du mur 15 derrière la couche d'enduit peint. Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).



Figure 270 - Place Formigé. Phase 2. Arase du mur 17 construit en briques crues. Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).



Figure 271 - Place Formigé. Phase 2. Après dépose des peintures, élévation du mur 24 (face ouest) revêtu d'un épais enduit de chaux. Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).



Figure 272 - Place Formigé. Phase 2. Après dépose des peintures, élévation du mur 24 (face est) comprenant, à la base, deux assises maçonnées supportant des lits de briques crues ; à gauche, restes de la couche d'accroche des peintures. Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).

- Un des murs de refend toutefois (mur 20), entre les espaces 7 et 13, montre une technique de construction originale (**fig. 275**) avec la superposition de lits de moellons (plus ou moins bien taillés et calibrés) de hauteur variable alternant avec des assises de tuiles (*opus mixtum* à bandes) : de bas en haut et uniquement vu pour l'élévation conservée : 5 assises de pierre, 1 de tuile, 2 petites de pierre, 1 de tuile, 2 petites de pierre, 2 de tuile et 1 de pierre. Le manque d'homogénéité de ce mur par rapport aux autres est très étonnant mais ne semble pas participer d'une campagne de construction différente.

- Les cloisons sont en colombage ou pan de bois (*opus craticium*) et bien illustrées par celle qui sépare les



Figure 273 - Place Formigé. Phase 2. À l'arrière-plan, le mur 13 présentant les corbeaux contre lesquels venait se greffer l'élévation en briques crues du mur 12 ; dans la partie droite (derrière la petite mire), l'obturation maçonnée de l'état 3 à l'emplacement d'une baie. Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).



Figure 274 - Place Formigé. Phase 2. Corbeaux du mur 9 contre lesquels venait s'encastrier l'élévation en briques crues du mur 24 (détruit pour permettre la dépose de la mosaïque de la pièce 6). Vue prise vers le nord-ouest (cliché L. Rivet).



Figure 275 - Place Formigé. Phase 2. Parement oriental du mur 20 en *opus mixtum* après dépose des peintures murales. Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).

espaces 1 et 3 (**fig. 276**). Cette cloison, 14, repose sur une fondation en blocs grossièrement équarris liés à l'argile ; l'élévation, large de 0,20 m, revêtement compris (les deux faces étaient couvertes de peintures murales), est un hourdis constitué de torchis et de chaux maigre mêlés de fragments de *tegulae* borné par des poteaux de remplissage en bois (0,08 m x 0,15 m) distants de 0,95 m (**fig. 277**). En hauteur, la cloison est conservée jusqu'à un niveau plan et horizontal qui indique l'emplacement d'une sablière de ceinture (à 0,90 m du niveau du sol) ; on devine, à la base, le négatif de la sablière basse. La suite de l'élévation a été retrouvée effondrée au pied de la cloison. L'ouverture d'une porte est aménagée et présente des poteaux d' huisserie.

Une autre cloison, 10, ou, plus précisément, quelques lambeaux de sa face occidentale, de même nature mais très endommagée, a été observée dans la pièce 2, sur quelques décimètres carrés : conservée sur

Figure 276 - Place Formigé. Phase 2. Cloison 14 : au premier plan, effondrement d'une partie des peintures murales de l'élévation et, à l'arrière-plan, pan cassé et renversé. Vue prise vers le sud-est (cliché L. Rivet).





Figure 277 - Place Formigé. Phase 2. Structure de la cloison 14 (face ouest) après dépose des peintures murales.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).

environ 0,40 m de hauteur, il en subsistait une épaisseur de 0,12 m ; sa destruction presque complète résulte de la construction d'un mur de la maison de la phase 3 sur son tracé.

- Dans la cour 5, les murs d'appui étaient intégralement recouverts d'enduits et le sommet couvert de plaques de marbre scellées à la chaux (essentiellement observées par les empreintes laissées dans le mortier, car ces placages ont été largement récupérés) : le cœur d'un de ces murs d'appui, 23, n'a pu être observé qu'après la dépose des peintures murales de la face nord ; la construction utilise des lits de fragments de

tuiles, de briques et d'*imbres* liés à la chaux (**fig. 278**) ; il devait en être de même pour les autres. Les piliers en L à deux demi-colonnes (ou piliers cordiformes) plantés aux angles de la cour sont construits en maçonnerie de chaux utilisant des fragments de *tegulae* pour la partie quadrangulaire et, pour les arrondis, des secteurs de briques cuites (1/6) (**fig. 279**).

Parmi ces principales techniques de construction, trois sont très répandues, à cette époque, aussi bien en Gaule transalpine qu'en Narbonnaise. La technique mixte, avec une alternance de moellons et de lits de



Figure 278 - Place Formigé. Phase 2. Après dépose des peintures, élévation du muret 23 (face nord).
Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).



Figure 279 - Place Formigé. Phase 2. Pilier à deux demi-colonnes de l'angle nord-est de la cour 5.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

tuiles, reste encore un sujet ouvert aux controverses entre les tenants d'une chronologie basse (par exemple le II^e siècle) et ceux d'une chronologie haute basée sur la recension d'autres cas que celui de Fréjus (Rivet *et al.* 2000, p. 58 ; voir également Desbat 1992).

Ces techniques fournissent en outre un procédé original observé à quatre reprises dans le système de liaison entre l'élévation d'un mur en briques crues et celle d'un mur en moellons liés à la chaux ; dans ce dernier, des moellons à décrochements formant tenons (environ 7 ou 8 sur 1 m de hauteur) sont disposés, face à face ou en alternance, de part et d'autre desquels les briques crues du mur de refend viennent s'intercaler et s'encastrent au niveau des parements ; ainsi est assurée une meilleure cohésion entre un mur latéral et un mur de refend élevés avec des matériaux de nature différente.

Dans l'architecture en petit appareil, ce type de dispositif particulier apparaît mal ou peu documenté.

Les sols et la planimétrie

Il faut noter, entre les niveaux de sols des salles du nord et ceux des salles sud, une différence importante, peut-être en partie consécutive de la pente naturelle du terrain (fig. 280) mais aussi probablement voulue (pour le nettoyage des sols et l'évacuation des eaux de lavage) : environ 0,80 m, essentiellement absorbés par les pièces méridionales (seulement une vingtaine de centimètres de différence entre les salles nord – 18,20/18,35 m NGF – et le sol du portique sud – 18,15 m NGF –, mais une soixantaine de centimètres entre ce dernier et les pièces sud – 17,55/17,60 m NGF). Cette pente entre le nord et le sud est de l'ordre de 2,6 % sur une longueur de 25 m. Sans doute faut-il restituer, entre la galerie sud du portique et l'entrée, une volée de trois degrés (là où, lors de la phase 3, une obturation maçonnée de cette baie sera réalisée, rendant impossible toute observation).

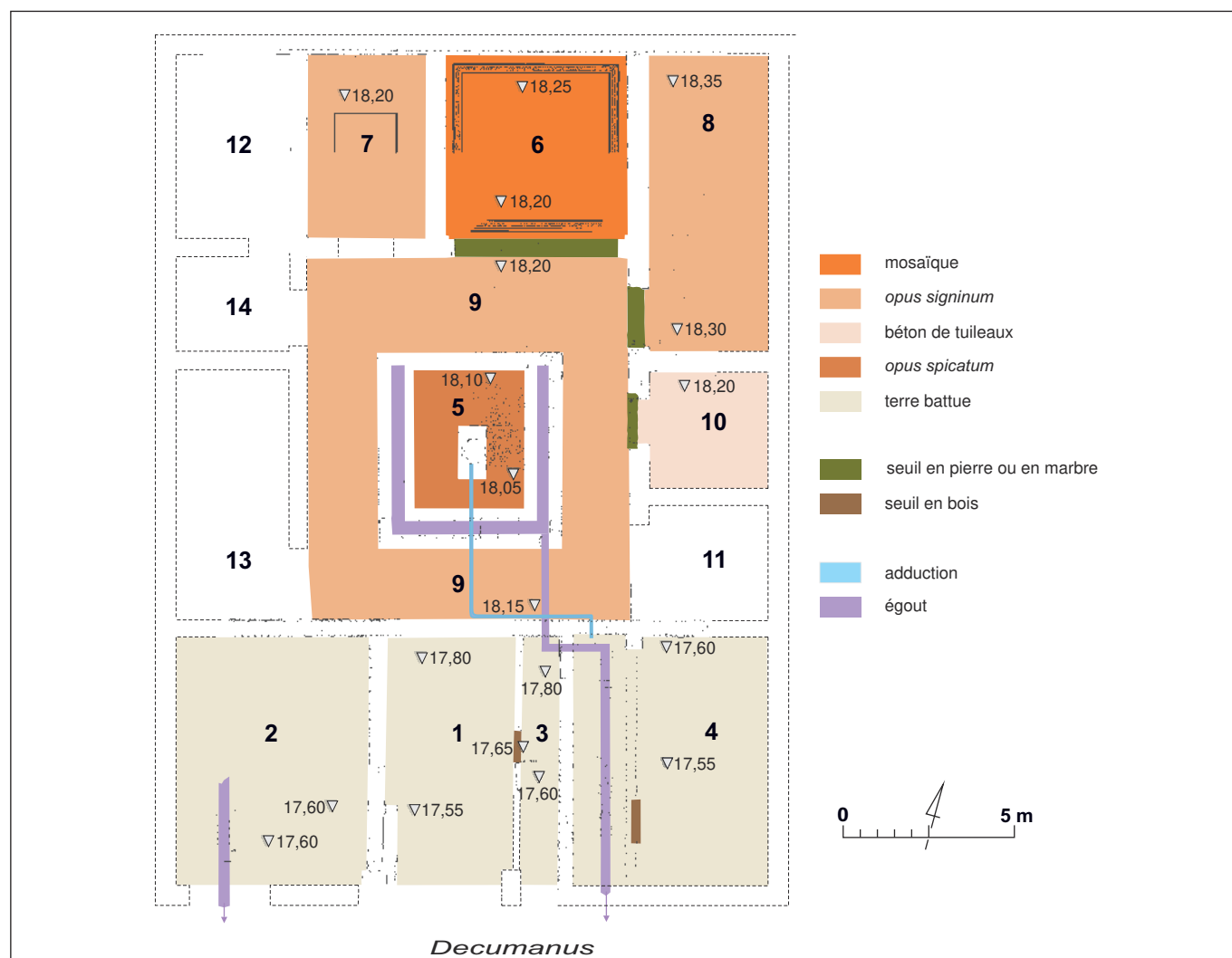


Figure 280 - Place Formigé. Qualité des sols de la *domus* à l'*atrium* fleuri avec données planimétriques (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

Six solutions ont été adoptées pour les sols des pièces : terre battue, béton de tuileaux, *opus spicatum*, *opus signinum* à *crustae*, *opus signinum* à tesselles (*terrazzo*) et mosaïque.

L'ensemble des sols «en dur» couvre une surface utile habitable de 242 m² et les sols en terre, 122 m², soit exactement le rapport 2/3-1/3. Se distinguent ainsi, au nord, les pièces à vivre et, au sud, les salles de service.

On aura l'occasion de revenir plus en détail sur les sols dans l'étude de chacun des espaces.

Les seuils

La fouille a conduit à reconnaître cinq seuils, trois confectionnés en matériaux lithiques et deux en bois ; dans ce dernier cas, il s'agit d'une simple planche ; ailleurs, pour les pièces pourvues de sols maçonnés, on rencontre deux monolithes et un dispositif composé de plaques de marbre.

Le bois a été utilisé dans les locaux de service alors que la pierre concerne les appartements, la salle à mosaïque recevant, quant à elle, un seuil très élaboré constitué de trois rangs de placage. Pour les autres, les obturations des baies de la phase 3 n'ont pas permis d'observer leur qualité.

L'eau dans la maison

L'alimentation en eau de la maison est assurée par une citerne, établie sous la cour centrale, qui recueille les eaux de pluie des toitures.

L'emprise de la fouille a permis de reconnaître deux égouts de gabarit domestique : radier en *tegulae*, piédroits maçonnés en pierre, couverture en dalles de pierre. Le premier prend naissance dans les latrines du corridor 3, rejoint le secteur ouest de la pièce 4 pour gagner le *decumanus* qui borde la maison au sud. L'autre n'a été qu'aperçu dans la berme ouest d'un des sondages pratiqués dans l'espace 2 : de direction nord-sud, il rejoignait également la rue ; le piédroit identifié était en pierres liées au mortier et la couverture en dalles.

Les élévations du rez-de-chaussée.

Toutes les élévations des murs ont reçu des couches d'enduits sur lesquelles une peinture a été appliquée ou, parfois, un simple badigeon. Or, la bonne conservation en hauteur des murs s'accompagne d'une relativement bonne préservation des peintures murales, tant sur les parois que dans les effondrements³⁴. L'étude préalable

de ces peintures a été conduite par A. Barbet et ses collaborateurs dont nous résumons l'essentiel des résultats dans les descriptions par espaces³⁵. Ce sont ces peintures, en outre, qui permettent de préciser les hauteurs originelles des murs ainsi que certaines dispositions aussi bien pour les plafonds que pour certaines pièces de l'étage. En revanche, on ne dispose d'aucune information quant aux fenêtres.

Lors de l'abandon de la maison, les revêtements muraux ont été abîmés par un incendie et ont souffert des conditions d'enfouissement puisqu'ils présentent d'importantes concrétions, en particulier les peintures des murets d'entrecolonnement entourant l'*impluvium* de la cour 5.

Un étage

D'entrée de fouille, l'existence d'un étage s'est imposée avec la découverte du corridor 3 dont les caractéristiques dictent l'existence d'une cage d'escalier dotée d'une volée pouvant prendre naissance, au sud, par une ouverture indépendante sur le *decumanus*. Rapidement aussi, la découverte de nombreux et gros fragments de sols en béton de tuileaux tombés dans les portions fouillées des portiques de l'*atrium* a renforcé l'hypothèse d'une galerie d'étage, laissant ainsi supposer une circulation haute et centrale pour la desserte des chambres (*cenacula*). La découverte de nombreuses briques crues dans les espaces 3 et 4, qui sont uniquement cernés de murs en petit appareil ou bordés par une cloison, permet de penser également que certaines élévations, à l'étage, étaient probablement relayées par ce type de matériau.

En outre, la fouille de pans de peintures murales effondrés laisse entrevoir quelques décors de ces pièces hautes.

En revanche, les empreintes de planches ou poutres carbonisées sur certains sols des pièces du rez-de-chaussée ne sont que le signe de l'utilisation du bois dans les plafonds de ces pièces inférieures.

II. STRATIGRAPHIE

Pour cette habitation, l'intervention des bâtisseurs se déroule sur un terrain où les constructions antérieures (phase 1) sont profondément dérasées et les terres nivelées.

³⁴ Une partie des panneaux a été déposée par des membres du Centre d'Études des Peintures Murales Romaines de Soisson alors dirigé par Alix Barbet : Laurence Krougly, Rui Nunes Pedroso, Magda Monraval, Antoinette Sinigaglia, Hervé Vandersteene.

³⁵ Des rapports de restauration ont été rédigés de 1988 à 1995 ; les peintures restaurées ont fait l'objet d'une exposition dans le musée municipal de Fréjus du 10 juillet au 11 novembre 2000, accompagnée d'un catalogue (Barbet 2000).

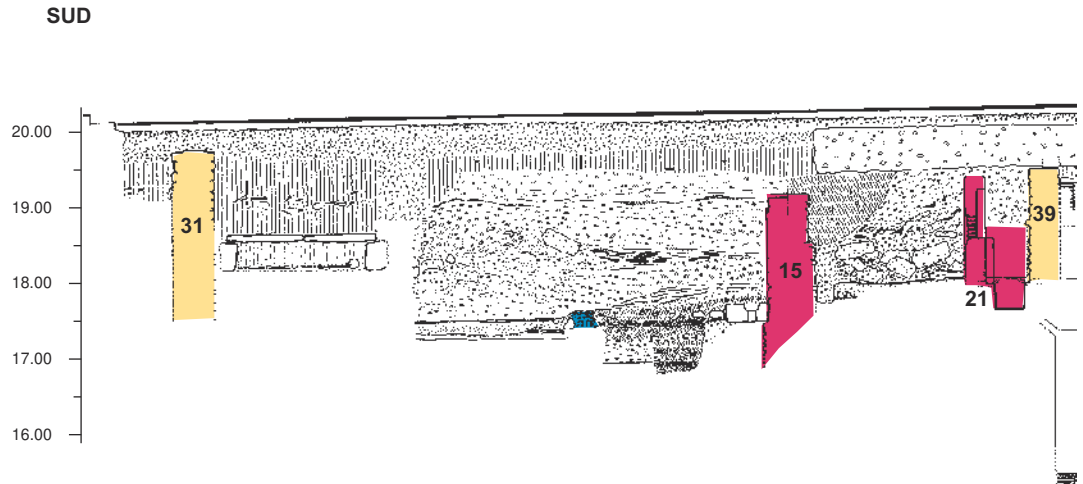


Figure 281 - Place Formigé. Coupe stratigraphique nord-sud,...

Indépendamment des éléments étudiés dans le chapitre précédent qui ont surtout été utiles pour déterminer l'époque de construction de cette maison de la phase 2 – vers les années 10-15 de notre ère –, les données stratigraphiques sont essentiellement les terres qui représentent son effondrement (**fig. 281**). L'intérêt majeur du phénomène est que l'accumulation de cet effondrement a ennoyé la partie inférieure de chacune des pièces sur une hauteur suffisamment importante pour en préserver leur conservation ainsi qu'une partie du mobilier qui était utilisé par les habitants et que l'on peut considérer comme plus ou moins en place ; et, à l'inverse de ce qui se passe généralement, cette situation archéologiquement idéale n'a été que très peu perturbée par les occupations suivantes.

D'une manière générale, c'est-à-dire dans tous les espaces reconnus à la fouille, cet effondrement consiste en la constitution de terres dont les caractéristiques sont les suivantes :

- une coloration brun rougeâtre consécutive à l'écroulement des élévations de murs en matériaux argileux décomposés (avec des nodules d'argiles, de chaux, de charbons de bois et de cendres) ;
- une composition dans laquelle les gros éléments sont omniprésents, provenant :
 - des murs en briques crues, entières (rarement) ou fragmentaires,
 - des enduits de murs, avec des pans de peintures murales qui ont parfois glissé le long des parois,
 - de la toiture, avec *tegulae* et *imbrices*³⁶,

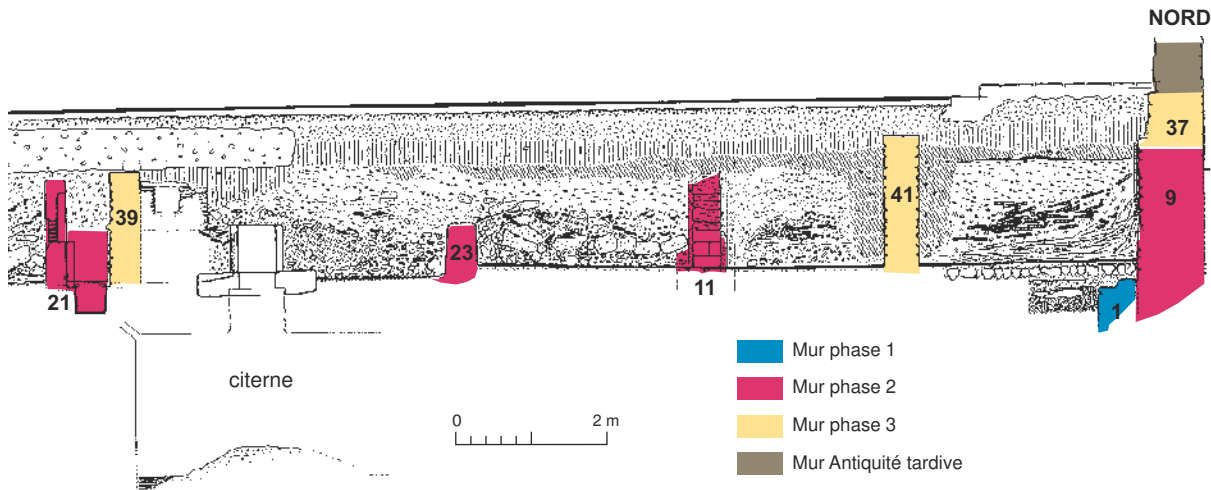
- parfois (cas des galeries sud et nord du portique) de sols en béton de tuileaux tombés des superstructures,
- des éléments en bois (planches, huisseries, etc.), brûlés et carbonisés sur les sols.

Cette couche de destruction a une épaisseur variable selon les espaces, généralement entre 0,80 et 1,40 m, et n'est pas exempte de perturbations.

En effet, alors que la construction de la phase 3 disposera de sols à 20,00 m NGF environ (déterminant ainsi, entre les deux habitations, un écart de niveaux de 1,80 m au nord et de 2,40 m au sud), des affouillements ont eu lieu :

- soit pour effectuer des récupérations (difficiles à identifier, par essence ...), telle celle d'un tuyau de plomb qui cheminait sous le sol en béton de tuileaux du portique sud, 9, de l'*atrium* ;
- soit lors de la construction de profondes fondations pour les murs de l'habitation de la phase 3 dont les tranchées ont généré deux effets : naturellement celui de faire remonter en surface des terres profondes mais aussi, détectable à partir de reprises de joints au fer, celui d'envisager que certaines tranchées, ouvertes dans des terres instables, se sont en partie effondrées, perturbant d'autant plus les dépôts. Dans les deux cas, la distinction entre terres effondrées en place et déplacées est parfois malaisée, sauf par exemple au sud-ouest de l'espace 2 où une jonchée d'éclats de taille indiquait la présence des maçons à un niveau bas. On peut noter le même phénomène à l'emplacement des obturations de baies dans les murs de la phase 2 qui ont été réutilisés comme fondations (**fig. 260 et 282**).

36 Les tuiles fournissant une série de marques de Castor, Marus, L.M.C et CHV, voir *infra*, p. 319 et fig. 383-384.



... tous états confondus. Voir les détails aux fig. 295, 311 et 323 (dessin S. Roucole).



Figure 282 - Place Formigé. Phase 2. Élévation du mur 13 fermant la boutique 2, au nord, en petit appareil aux joints repris au fer et conservant une plinthe d'enduit peint. Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

III. LES PIÈCES DE LA MAISON

Dans la mesure où l'intégralité des pièces de la maison n'a pas été reconnue, nous nous heurtons à une difficulté pour identifier de façon incontestable la fonction précise de chacune d'entre elles et, particulièrement, de certaines des pièces situées au nord de part et d'autre de l'espace 6, possible ou vraisemblable *tablinum* : quelles attributions particulières pour la pièce allongée, 8 (grand *æcus* ?) ou l'espace 7 (petit *æcus* ?) ? Où placer l'emblématique *triclinium* qui, dans une habitation aussi compactée en nombre de pièces (en comparaison avec la distribution des salles qui se distinguent dans les maisons pompéiennes), peut se confondre avec une autre pièce multi-usage ?

La présentation qui suit prend partie mais laisse ouverte la discussion³⁷.

BOUTIQUE (ESPACE 2)

Fonction. Cette salle, partiellement cloisonnée, ne comporte aucune communication avec les autres pièces de la maison dans l'angle de laquelle elle s'inscrit ; il s'agit très vraisemblablement d'une boutique (*taberna*) ouvrant sur la rue décumane établie au sud.

Dimensions de l'espace : 7,25 m x 5,55 m (restitué).

Surface reconnue : 16,75 m² sur 40,25 m² (supposés), soit 41,60 %.

Stratigraphie. Couche d'effondrement dont l'épaisseur varie entre 0,90 et 1,10 m environ, la partie supérieure ayant été affouillée pour la construction des murs 31 et 38 de la phase 3 puis à nouveau quelque peu sur-créusée pour l'installation de tombes à l'époque médiévale.

Murs. Au nord, le mur 13 est en petit appareil de moellons ; il en était vraisemblablement de même, au sud, mais cette façade 7 s'étant probablement effondrée dans la rue (pas de moellons dans les deux sondages ouverts au sud), son emplacement a été intégralement repris par la profonde fondation du mur 31 de la construction postérieure. Le mur 12 qui clôt cet espace à l'est est élevé en briques crues.

Le flanc occidental d'une cloison nord-sud (sur l'emplacement de laquelle est également fondé un mur postérieur, 38) a été ponctuellement mis en évidence (voir fig. 231).

³⁷ Toutes les mesures et les surfaces s'entendent dans œuvre.



Figure 283 - Place Formigé. Phase 2. Élévation du mur 13 fermant la boutique 2 au nord, en petit appareil aux joints repris au fer et conservant une plinthe d'enduit peint. Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

Portes. On ignore la largeur et la nature de l'ouverture méridionale à restituer, de même que son système de fermeture (volets en bois dits à soufflets s'encastrent dans un seuil à feuillure ?).

Peintures murales. Au nord, ne subsistaient que quelques fragments de la plinthe, brune (fig. 283), à la base du mur 13 ; à l'est, la partie basse de la paroi du mur 12 conserve un pré-enduit lissé blanc-gris dont une partie s'est effondrée sur le sol (fig. 284).

Sol. Sur le sol en terre battue (17,60 m NGF pour la situation originelle, 17,85 m avec des recharges, voir



Figure 285 - Place Formigé. Phase 2. Boutique 2, à l'ouest de la cloison 10. Sol en terre battue (cerné et perforé par deux murs de la phase 3) avec traces d'incendie. Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).



Figure 284 - Place Formigé. Phase 2. Élévation du mur 12 fermant la boutique 2 à l'est, conservant à la base un enduit peint en partie effondré sur le sol. Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).

fig. 236, 237 et 239) à l'épiderme cendreuse (tantôt noir et tantôt blanc), des fragments de ferrailles rouillées et les restes désordonnés de planches calcinées (fig. 285 et 286). Aucun aménagement particulier n'a été mis en évidence.

Égout. De direction nord-sud, un égout de gabarit domestique a été entrevu dans la berme ouest, avec radier en tuile, piédroits en pierres liées au mortier et couverture de dalles en pierre qui culmine à 17,55 m NGF ; il provient des pièces de l'aile ouest, sans précision, et rejoint le *decumanus*, au sud.



Figure 286 - Place Formigé. Phase 2. Boutique 2, près du mur 12. Sol en terre battue (cerné et perforé par deux murs de la phase 3) avec traces d'incendie ; à droite, le pilier maçonné de la façade. Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).

VESTIBULE (ESPACE 1)

Fonction. Large et vaste entrée (*vestibulum*) mettant en communication la maison avec le *decumanus* secondaire qui la longe au sud (fig. 287).

Dimensions de l'espace : 7,25 m x 3,70 m.

Surface reconnue : 18 m² sur 26,80 m², soit 67 %.

Stratigraphie. L'épaisseur conservée de la couche d'effondrement varie entre 1,20 et 1,40 m et contient de nombreuses briques crues dont une de 0,29 m x 0,25 m x 0,10 m, sur une face de laquelle subsiste une couche de liant épaisse de 3 à 4 cm ; une autre, sûrement intacte, mesure 0,44 m x 0,285 m x 0,075 m. On peut noter, dans la partie nord, plusieurs fragments de sol en béton, écroulés ou déplacés, dont un de grande taille. À la base et sur le sol, nombreux éléments d'enduits peints provenant de l'effondrement des panneaux de la cloison 14.

Murs. Le mur 12, en briques crues, borne l'espace, à l'ouest (voir fig. 234), tandis qu'à l'est il l'est par une cloison en colombage, 14. Au nord subsistent les têtes des murs 13 et 15, en petit appareil, qui constituent les piédroits d'une large baie donnant accès à la cour 5. Au sud, il ne reste du tracé de la façade qu'un dé maçonné en pierre qui devait former un des deux piliers de la porte ouvrant sur la rue.

Banc. Un banc maçonné (large de 0,40 m, haut de 0,55 m et long de 1,80 m ; NGF à 18,09 m pour la surface) est construit contre le mur ouest et accolé, au sud, contre la base maçonnée du pilier de l'entrée (fig. 288, 289 et 290) ; vers son extrémité nord, une petite cavité quadrangulaire (mortaise) incomplète (un peu moins de 10 cm de côté) a été observée, vraisemblablement pour encastrer un accessoire en bois.



Figure 288 - Place Formigé. Phase 2. Vestibule 1.
Banc maçonné et couvert d'un enduit peint rouge. Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).



Figure 287 - Place Formigé. Phase 2. Vestibule 1.
À g. de la cloison 14, la partie orientale du vestibule dans lequel vient s'inscrire un mur de la phase 3 dont le retour obture la baie ouverte dans le mur 13/15 (à l'arrière-plan et à g.) ;
à dr. le corridor 3 où se voit également une obturation de porte dans le mur 16.
Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet).

Portes. Au sud, parce que située en limite de fouille, l'ouverture sur la rue n'est que supposée avec la mise en évidence d'un dé maçonné à la tête du mur 12 pour un pilier constituant un piédroit qui inciterait à en restituer un autre, en vis-à-vis, à environ 3,50 m vers l'est. La situation du banc suggère que la partie ouest de cette porte était peut-être dotée d'un panneau fixe.

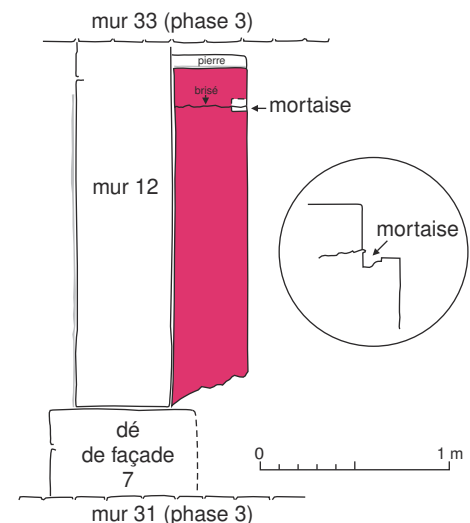


Figure 289 - Phase 2. Vestibule 1.
Banc maçonné, plan et coupe
(relevé L. Rivet).



Figure 290 - Place Formigé. Phase 2. Vestibule 1.
Banc maçonné et couvert d'un enduit peint rouge.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

Au nord, la communication avec le portique de la cour 5 se faisait par une large ouverture (3,06 m, mesure de laquelle il faut soustraire les encadrements, disparus). La construction de l'habitation postérieure (phase 3) ayant conduit à réutiliser le mur 13/15, cette baie a été obturée par un pan de mur maçonné qui ne permet plus de distinguer la nature du seuil au niveau de ce passage ; cependant, il est sûr que la différence entre les niveaux de circulation au nord du vestibule (17,80 m) et dans la galerie méridionale du portique (NGF 18,15 m) implique de restituer deux degrés, vraisemblablement en pierre. De même que se pose la question de l'existence, ou non, d'une fermeture de cette large baie par des portes ou des panneaux mobiles en bois.

Le côté oriental est limité par une cloison en colombage dans laquelle s'ouvre une autre baie, large de 0,94 m, dont le seuil est constitué d'une planche (longueur 0,92 m, largeur 0,22 m), qui a été retrouvée carbonisée (**fig. 291**).



Figure 291 - Place Formigé. Phase 2. Au premier plan, baie aménagée dans la cloison 14 et dotée d'un seuil en bois.
Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet).

Peintures murales. Côté oriental du vestibule, la cloison 14 présente, sur une plinthe unie ocre jaune mouchetée, une zone moyenne décorée de panneaux gris veinés de blanc imitant le marbre, encadrés de filets (IV^e style précoce datable du milieu du I^{er} siècle) ; le retour de ce décor est visible sur le mur 15 (fig. 291). Au sud de la cloison qui est restée en élévation, un pan renversé (fig. 292). On retrouve le même décor à l'ouest de la large entrée qui ouvre sur la cour, les peintures étant toutefois moins bien conservées puisque seules subsistent celles qui couvrent l'angle des murs 12 et 13 (fig. 293 et 294).



Figure 292 - Place Formigé. Phase 2. Vestibule 1. Pan de cloison renversé au sud de la porte ouvrant sur le corridor 3 (cliché L. Rivet).



Figure 294 - Place Formigé. Phase 2. Vestibule 1, angle nord-ouest. Vestiges des peintures conservés dans l'angle des murs 12 et 13. Noter les corbeaux solidaires du mur 13 destinés à améliorer l'accrochage de l'élévation en briques crues du mur 12. Vue prise vers le nord-ouest (cliché L. Rivet).

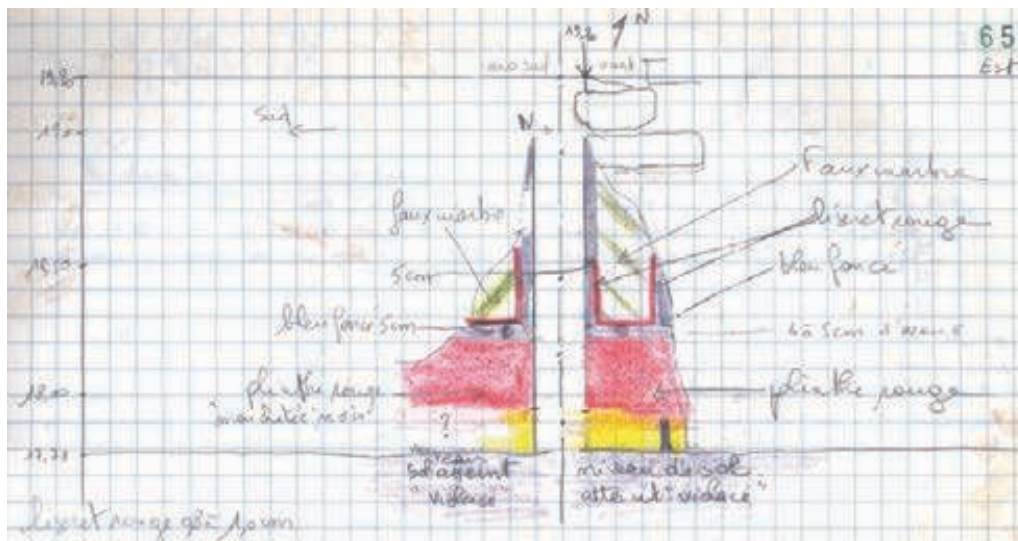


Figure 293 - Place Formigé. Phase 2. Vestibule 1, angle nord-ouest. Relevé des peintures murales (N. Rohmann-Rivet, extrait du journal de fouille).

Au sud, toutes les faces du banc sont enduites et peintes en rouge ocre vif, la face supérieure montrant des traces d'usure. Cet équipement est appuyé contre le mur ouest, 12, et masque un pré-enduit blanc-gris lissé.

Sol. Il est en terre battue et en pente légère du nord (NGF 17,80 m) vers le sud (17,55 m) et ce niveau se suit parfaitement en fonction d'un ressaut visible à la base de l'enduit peint de la cloison 14.

CORRIDOR (ESPACE 3)

Fonction. Couloir long et étroit (*fauces*) servant de transition, par deux portes latérales, entre le vestibule 1 et la cuisine 4, selon un parcours en baïonnette. Ce passage correspond également à la montée d'un escalier en bois ouvrant directement sur la rue dont aucun élément n'a été retrouvé ; l'assertion peut paraître péremptoire mais ce dispositif bien connu dans les maisons des villes de l'aire vésuvienne s'impose ici sans difficulté.

Dimensions de l'espace : 7,20 m x 1,04 m.

Surface reconnue : 5 m² sur 7,50 m² soit 67 %.

Stratigraphie. Épaisse de 1,60/1,70 m, la couche d'effondrement présentait, en partie haute, une forte strate d'argile marron stérile (bien différente de la décomposition des briques crues) puis des amoncellements de briques crues et de plaques d'enduits (**fig. 295**). À la base, contre la cloison 14 et près du seuil, un chaudron en bronze était renversé sur le sol en terre battue (**fig. 296**).

Murs. Au nord comme à l'est, les murs 15 et 16 présentent des élévations en petit appareil ; l'espace est clos, à l'ouest, par la cloison en colombage 14.

Placard. Au nord de ce corridor est aménagé un débarras car, dans les murs latéraux et à hauteur d'homme, deux feuillures horizontales sont réservées en creux dans les enduits de la paroi occidentale du mur 16 (**fig. 297**) : l'une (NGF 19,20 m) est de section triangulaire, l'autre (NGF 18,90 m), de section rectangulaire ; en face, la cloison étant conservée sur une hauteur

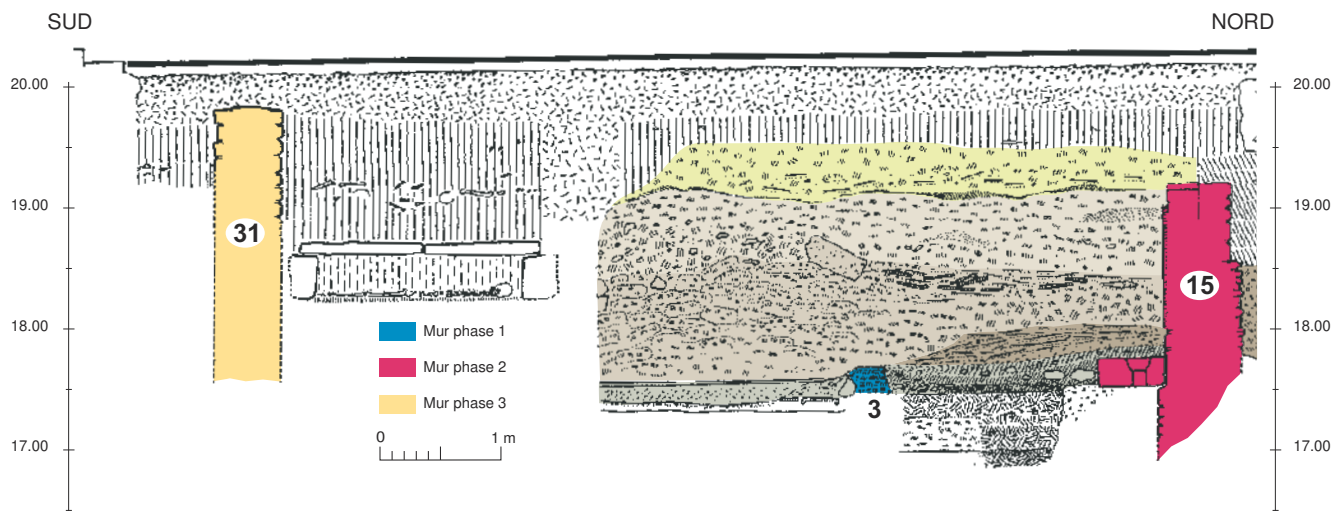


Figure 295 - Place Formigé. Coupe stratigraphique sud-nord sur le corridor 3, tous états confondus (dessin S. Roucole).



Figure 296 - Place Formigé. Phase 2. Corridor 3. Chaudron en bronze renversé sur le sol (cliché L. Rivet).

très légèrement moindre, ces feuillures n'étaient plus conservées. Ce dispositif correspond à deux étagères, larges de 0,35 m et longues de 1,08 m (encoches comprises), l'une étant à 1,10 m au-dessus du sol et l'autre à 1,42 m ; si l'on se fie à l'emplacement de ces engravures, aucune des deux ne s'appuyait directement au fond, contre le mur 15.

Latrines. Sous les étagères, une dalle (0,46 m x 0,52 m x 0,24 m) trouée (arase à 17,82 m), légèrement surélevée par rapport au sol environnant et scellée sur deux côtés dans une maçonnerie quadrangulaire (0,82 m



Figure 297 - Place Formigé. Phase 2. Corridor 3, partie nord.
On distingue la pierre percée des latrines et, dans l'élévation du mur 16, les feuillures destinées à supporter des étagères.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).

de côté) fait office de latrines (**fig. 298**). Cet aménagement est implanté sur un égout de gabarit domestique qui se dirige vers l'espace 4 et doit prendre naissance dans l'angle sud-est de la cour 5, en lien avec la citerne établie au-dessous pour servir de surverse.

Portes. Vers le vestibule 1, une baie large de 0,94 m dont le seuil est constitué d'une planche retrouvée calcinée (voir fig. 291). Vers la cuisine 4, la baie ayant été murée lors de la construction de l'habitation suivante, l'emplacement du seuil n'était plus visible mais on peut conjecturer qu'il était également en bois ; la largeur de cette porte serait d'environ 1,05 m.

Peintures murales. Un enduit de chaux portant un badigeon blanc recouvre toutes les parois des murs et de la cloison.

Sol. Terre battue (NGF 17,65/17,60 m) assortie de tuiles disposées à plat sur un lit dense de tessons noyés dans du sable (technique d'assainissement), puis quelques recharges dont la dernière (NGF 17,85/17,80 m), en pente de l'ouest vers l'est et du nord vers le sud, est constituée d'un sol chaulé à la surface très inégale, une *tegula* placée à plat contre la cloison constituant un aménagement ponctuel de fonction indéterminée.



Figure 298 - Place Formigé. Phase 2. Corridor 3.
Pierre de latrines dans son environnement entre la cloison 14 (à g.) et les murs 15 (en haut) et 16 (à d.).
Le nord est en haut (cliché L. Rivet).

CUISINE (ESPACE 4)

Vaste pièce à considérer comme une probable cuisine (*culina*) bien qu'aucun aménagement bâti particulier n'ait été observé ; la zone du foyer ou des plans de cuisson, généralement maçonnés, par exemple, n'a pas été reconnue mais toute la bordure orientale de la pièce échappe à la fouille (détruite par les occupations postérieures). Quelques ustensiles relatifs à la batterie de cuisine ont cependant été rencontrés, tels un trépied et un grill en fer (**fig. 299**).

Dimensions de l'espace : 7,25 m x 5,70 m (restitué mais assuré).

Surface reconnue : 22,15 m² sur 41,30 m² soit 53 %.

Stratigraphie. L'effondrement comporte une grande quantité de pans de murs en briques crues (**fig. 300**) alors que cet espace n'est entouré que par des murs en petit appareil : il y a donc de fortes probabilités pour que ces gravats proviennent de l'étage, leur chute ayant également entraîné celle de ses peintures murales. Là encore se sont déversés le mur 15 et une partie du décor de la paroi donnant sur l'*atrium* (**fig. 301 et 302**).



Figure 299 - Place Formigé. Phase 2. Cuisine 4.
Grill inclus dans la couche d'effondrement (cliché L. Rivet).

L'égout nord-sud est en partie comblé d'une terre meuble sableuse contenant également des fragments de briques crues et d'enduits peints.



Figure 300 - Place Formigé. Phase 2. Cuisine 4.
Coupe sur les gravats effondrés, les briques crues donnant une coloration rougeâtre. Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet).



Figure 301 - Place Formigé. Phase 2. Cuisine 4.
Fragment d'enduit peint décoré d'une ombelle
provenant du parement nord du mur 15
(cliché L. Rivet).



Figure 302 - Place Formigé. Phase 2. Cuisine 4.
Fragment d'enduit peint décoré d'un oiseau posé sur un candélabre
provenant du parement nord du mur 15
(cliché L. Rivet).

Murs. Le mur nord, 15, comme le mur ouest, 16, sont en petit appareil de moellons ; les murs est (8, détruit lors de la phase 3) et sud (7, probablement effondré dans la rue et dont le tracé est repris par le mur 31, postérieur) sont des murs maîtres de façade et, en toute logique, devaient également être montés en petit appareil.

Le mur 15 présente sur son parement méridional un pilier dont l'élévation est conservée sur 1,94 m de hauteur et dont la maçonnerie en petit appareil lui est liée (voir fig. 304) ; on ne sait expliquer son existence (en lien avec un aménagement de l'étage ?).

Dans cet espace, la base du mur nord-sud, 2, rapporté à la phase 1, reste visible. Cette maçonnerie est étroite (0,30 m) et profondément détruite (la pierre la plus haute culmine à 17,70 m, mais celle-ci est-elle vraiment en place ?) ; ainsi peine-t-on à le considérer comme contemporain des aménagements de cet espace. Deux détails sont à noter : vers le sud, une planche calcinée, longue de 1,28 m et large d'environ 0,27 m (fig. 303), correspond à un seuil ouvert dans cette base de mur à la cote NGF 17,49 m ; au nord, le pilier évoqué *supra* et couvert d'enduits peints exclut toute élévation de ce mur 2.

Portes. L'unique communication repérée se fait avec le corridor 3 par un seuil dont on ignore la nature du fait d'une obturation maçonnée lors de la phase 3.



Figure 303 - Place Formigé. Phase 2. Cuisine 4.
Seuil constitué d'une planche (carbonisée)
ouvert dans le mur 2 (phase 1) resté visible.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).



Figure 304 - Place Formigé. Phase 2. Cuisine 4.
Peintures murales recouvrant le mur 15 et son pilier.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

d'un candélabre, provenant de la paroi nord du mur 15 (dans la galerie méridionale 9, voir fig. 302), indique clairement que la partie supérieure de son élévation a versé vers le sud.

D'autres éléments pourraient provenir du *cubiculum* 11 et/ou de l'étage.

Sol. Le sol en terre battue (entre NGF 17,60 m au nord et 17,50 m au sud), plus ou moins irrégulier, était épais, constitué de recharges, et sa mise en évidence n'a pas donné de résultats toujours satisfaisants ; à son approche, nombreuses planches et autres boiseries calcinées.

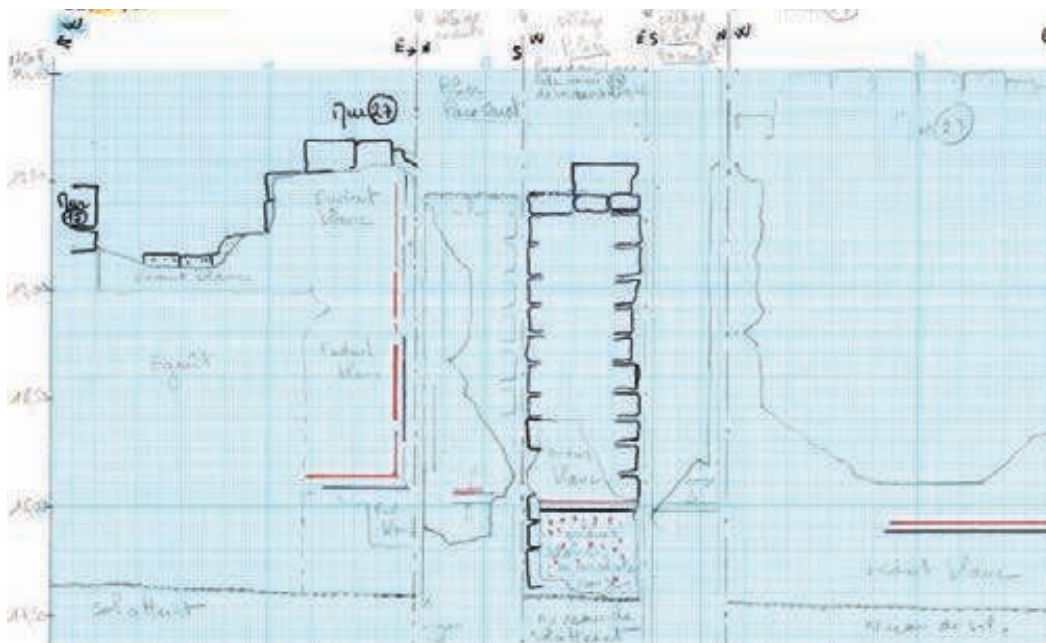


Figure 305 - Place Formigé. Phase 2. Cuisine 4. Relevé des peintures murales recouvrant le mur 15 et son pilier
(N. Rohmann-Rivet, extrait du journal de fouille).

Peintures murales. La paroi sud du mur 15, y compris le pilier, présente, au-dessus d'une plinthe mouchetée de marron (haute de 0,35 m), séparée par un filet blanc, une zone moyenne décorée de panneaux blancs délimités par des filets bruns au tracé finement exécuté (fig. 304 et 305) ; des filets noirs et marrons longent verticalement les angles. La paroi du mur 16 a été intégralement détruite par la construction d'un égout relevant de l'habitation de la phase 3.

La découverte d'un fragment d'enduit peint de belle qualité représentant un oiseau sur ombelle, au sommet

Égout. Un égout nord-sud (provenant de l'*impluvium* de la cour 5), couvert de dalles irrégulières, court au long du mur 16 et laisse supposer que les dispositifs liés au lavage (aliments, vaisselle, etc.) se situaient à son aplomb.

Adduction d'eau. Bien que totalement récupéré, un tuyau de plomb amenait l'eau de la citerne à partir du deuxième état de la cour-atrium (voir *infra*, p. 268) : sa tranchée d'installation (et de récupération) a été suivie jusque de l'autre côté du mur 15.

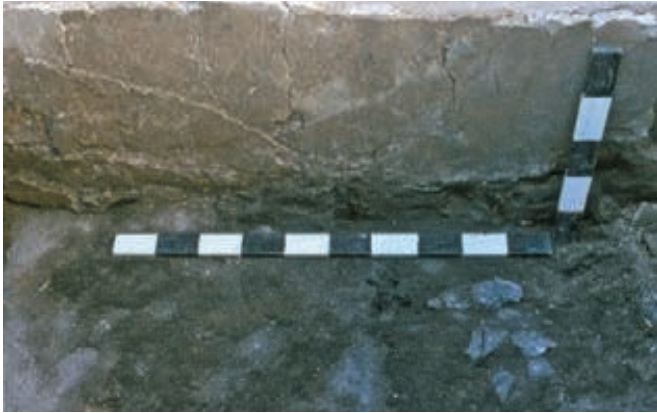


Figure 306 - Place Formigé. Phase 2. *Cubiculum* 10.
Verre fondu sur le sol au pied du mur 17.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

CUBICULUM (ESPACE 10)

Fonction. Pièce incomplètement dégagée, vraisemblablement une chambre.

Dimensions de l'espace : 3,40 m (virtuel) x 3,50 m (restitué mais assuré).

Surface fouillée : 4,80 m² sur 11,90 m² (?) soit 40 %.

Stratigraphie. Sous l'effondrement, on note 2 à 3 cm de cendres et de charbons de bois sur le sol (bois calciné).

Murs. Le mur nord, 17, en briques crues (voir fig. 270), n'est conservé que sur une hauteur de 0,70 m environ (arase à 18,87 m). Du mur ouest, 26, également élevé en briques crues, il n'a été possible de reconnaître que les abords d'un seuil.

Portes. À l'ouest, le seuil (largeur utile, 1,24 m), partiellement reconnu, est un monolithe en grès, avec feuillure intérieure ; une seule mortaise de crapaudine a pu être observée.

Peintures murales. Seul a été reconnu, sur la paroi du mur 17, un badigeon noir, une couleur peut-être due aux effets d'un incendie.

Sol. Il s'agit d'un béton de tuileaux (NGF 18,20 m) sur lequel étaient collés des restes de planches calcinées et un amas de verre fondu (fig. 306).

CUBICULUM (ESPACE 11)

Fonction. Inconnue, peut-être une chambre (espace restitué, non fouillé).

Dimensions de l'espace : 3,30 m (virtuel) x 3,50 m (restitué mais assuré) ; surface estimée : 11,55 m².

Murs. Au sud, le mur 15 est en petit appareil comme devait l'être celui de l'est, 8. Seule une partie de l'arase du mur 26 a été entrevue : il est bâti en briques crues comme devait l'être aussi le mur 19.

Peintures murales. Au sud, seule la zone moyenne a été observée, au niveau de l'arase du mur 15 ; elle porte un décor de panneaux rouge-ocre, limités par une bordure verte verticale qui longe l'angle de la pièce avec le mur 26 situé à l'ouest. Le rouge est concordant avec celui de la galerie sud de l'*atrium*.

Commentaire. C'est la nature différente du décor peint qui force à distinguer cette pièce de la salle 10.

CUBICULUM (ESPACE 12)

Fonction. Inconnue (pièce restituée, seul l'angle nord-est a été dégagé en surface, insuffisamment fouillé).

Dimensions de l'espace : 5,40 m (virtuel) x 3,30 m (hypothétique) ; surface estimée : 17,80 m².

Murs. Au nord, il s'agit du prolongement du mur 9 en petit appareil et, à l'est, du mur de construction mixte, 20, qui inclut lits de moellons et de tuiles.

Commentaire. L'espace accessible était trop réduit pour qu'il soit possible de poursuivre la fouille en profondeur.

CUBICULUM (ESPACE 13)

Fonction. Inconnue (espace restitué, non fouillé).

Murs. Au sud, la pièce est limitée par le mur 13 en petit appareil et, à l'ouest, un sondage superficiel a rencontré le sommet d'une cloison, 18, probablement en colombage.

Peintures murales. Entrevue au sommet de la couche d'effondrement, la paroi du mur sud présente une plinthe blanche mouchetée de marron-rouge séparée par une bande ocre-jaune de la zone moyenne décorée de grands panneaux blancs, larges de 1,33 m et délimités par des filets bruns.

ATRIUM (ESPACES 5 et 9)

Au cœur de la maison (fig. 307), l'*atrium* tétrastyle témoigne de trois états bien distincts mais sa fonction demeure celle d'un *impluvium* puisqu'il s'étend sous le *compluvium* inscrit au centre des pentes des toitures des portiques ; ces toitures reposent, aux angles de l'*impluvium*, sur quatre piliers à deux demi-colonnes conjointes placées en L (ou piliers cordiformes), montées en



Figure 307 - Place Formigé. Ensemble des vestiges à l'emplacement de la cour 5. Vue prise vers le sud (cliché N. Rohmann-Rivet).



Figure 308 - Place Formigé. Phase 2. Vue plongeante sur la portion fouillée de l'impluvium 5. Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).

quartiers ou portions de briques puis enduites et peintes (voir fig. 279).

Les maçonneries de la cour n'ayant été ni démontées ni sondées, on ne peut raisonner que sur les seuls enchaînements architecturaux visibles ; nombre de contacts entre les maçonneries sont restés inaccessibles et plus du tiers nord-ouest de la cour n'a pas été dégagé puisqu'il s'agissait de conserver des vestiges (un bassin) de la maison de la phase 3 établis par-dessus. En outre, un tuyau d'alimentation en eau du quartier nous a interdit de mettre en évidence le flanc oriental. Les

phases de transformations de cet espace restent donc partiellement établies sur des présomptions.

Sol de l'impluvium (fig. 308). Au moins dans le dernier état mais sûrement dès l'origine, le sol de l'impluvium est constitué d'une mosaïque de petites briques posées de champ (9 cm x 2,5 cm), en arêtes de poissons (*opus spicatum*) ; il est déprimé d'une dizaine de centimètres par rapport aux niveaux des portiques et en légère pente du nord vers le sud : NGF 18,13 m et 18,06 m pour l'impluvium contre 18,20 m et 18,15 m pour les sols mitoyens au nord et au sud.



Figure 309 - Phase 2. Margelle du puits après sa dépose ; trace d'usure consécutive au frottement d'une corde et saignée pour le passage d'un tuyau de plomb (cliché L. Rivet).



Figure 310 - Place Formigé. Margelle du puits et son socle après dépose (cliché L. Rivet).

Puits. Au centre s'ouvre un puits d'accès (*puteal*) à une citerne établie sous l'emprise de la cour (fig. 309 et 310) : c'est une margelle circulaire monolithe (diamètre extérieur 0,70 m, intérieur 0,50 m, hauteur 0,60 m ; sommet à NGF 18,80 m) dont la base est carrée (0,70 m), taillée dans un grès brun-gris local et posée sur un socle de forme rectangulaire (1,56 m x 0,82 m ; épaisseur 0,30 m ; arase à NGF 18,20 m), ce dernier étant profondément ancré dans le sommet maçonné de la citerne.

Citerne. Sous l'*impluvium* est établie une citerne destinée à récupérer les eaux de pluie par des conduits aménagés dans au moins deux des angles de la cour, au sud ; ses dimensions, en plan, sont sensiblement plus

réduites que celles de cette dernière (3,20 m x 3,00 m). Comme elle est en partie comblée, sous la forme d'un cône de terres et d'éléments de destruction qui se sont introduits à l'aplomb du puits, sa profondeur n'a pu être mesurée (elle est supérieure à 2 m) ; sa capacité pourrait être de 20 à 25000 litres.

Stratigraphie (fig. 311). Dans les niveaux d'effondrement, quelques blocs de sols en béton de tuileaux ont été retrouvés, de même que des briques crues et quelques éléments de bois calcinés ; au contact du sol, beaucoup de tuiles.

Abordons maintenant les transformations de cette cour (fig. 312).

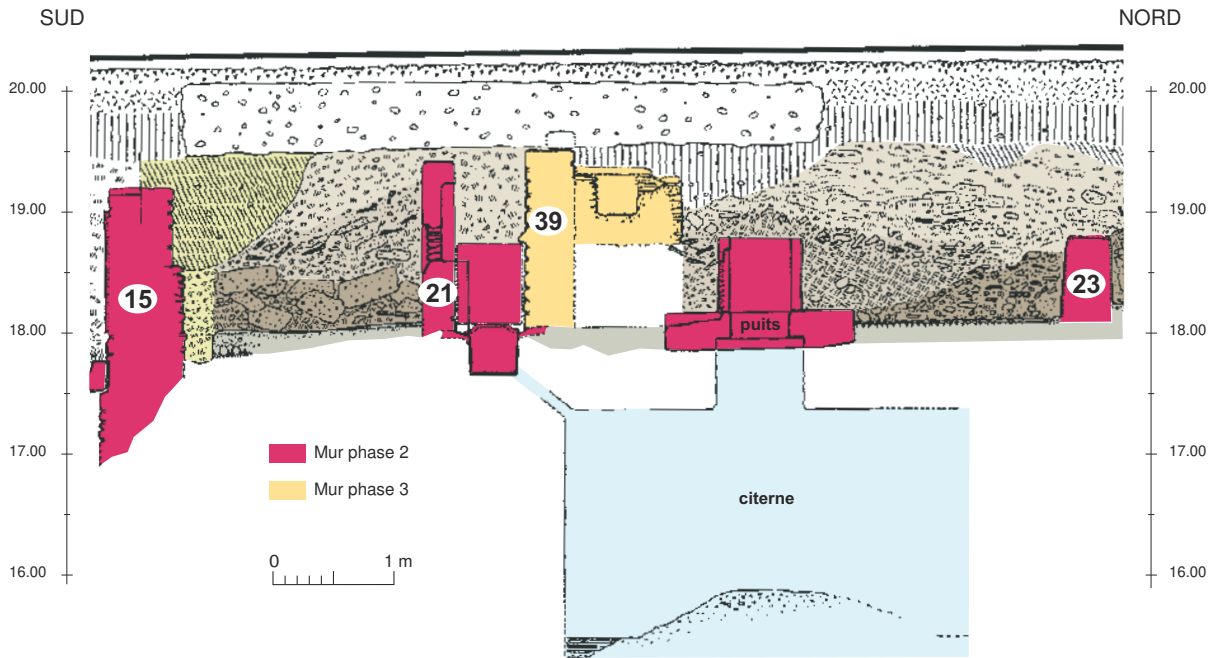


Figure 311 - Place Formigé. Coupe stratigraphique sud-nord sur la cour-atrium 5 et les portiques 9 (dessin S. Roucole).

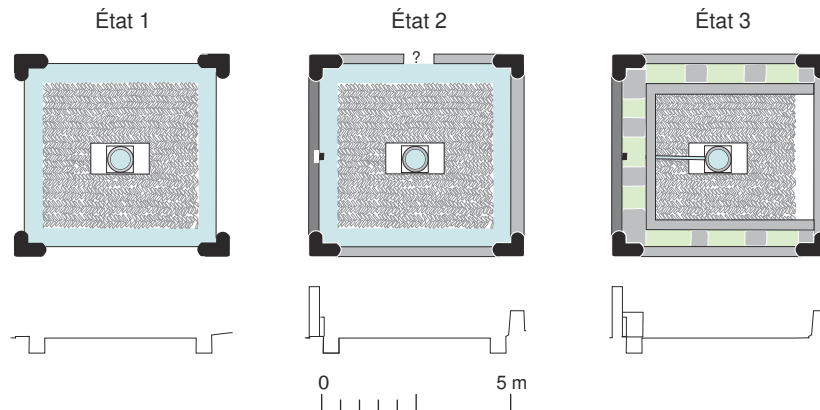


Figure 312 - Place Formigé. Phase 2. Évolution architecturale de l'*impluvium* : plans et profils sud-nord (dao S. Saulnier).

Dans un premier temps, l'*atrium* tétrastyle répond à la description de base, c'est-à-dire une ouverture zénithale de la toiture s'appuyant sur quatre colonnes ; les quatre piliers sont cordiformes, le sol de l'*impluvium* est en *opus spicatum* et un puits donne accès à l'eau d'une citerne. Dans les angles sud-est et sud-ouest, deux conduites verticales sont en communication avec la citerne. Un large (0,39 m) et profond (0,24 m) caniveau en béton de tuileaux borde le sol sur les quatre côtés. Dans l'angle sud-est naît un égout de gabarit domestique (entraperçu) qui évacue le surplus d'eaux pluviales et joue le rôle de surverse.

On tire l'eau de la citerne à l'aide d'un récipient attaché à une corde qui a profondément usé le bord de la margelle et créé une gorge (voir fig. 309).

Dimensions de l'espace (hors œuvre, c'est-à-dire colonnes comprises) : 5,70 m x 5,35 m, soit 30,50 m².

Peintures murales : les piliers à demi-colonnes conjointes, enduits, sont peints en noir.

Dans un deuxième temps, l'*impluvium* est fermé, à l'est, au nord et à l'ouest, par la construction de murs d'entrecolonnement maçonnés (*plutei*), ou murs



Figure 313 - Place Formigé. Phase 2. Cour-atrium 5. Niche aménagée dans la paroi nord du mur-écran 21 ; en arrière, dé maçonné postérieur. Vue prise vers le sud-est (cliché L. Rivet).

d'appui ; celui du nord, 23, est large de 0,35 m et haut, par rapport au sol de l'*impluvium*, de 0,70 m ; celui de l'est, 30, est large de 0,25 m et haut de 0,80 m ; celui de l'ouest, 28, dont on ne peut douter de l'existence (il n'a été qu'entraperçu au sud), devait présenter les mêmes caractéristiques. Bâties en fragments de tuiles liés à la chaux, les murets ont des parois toutes enduites et peintes, les sommets étant plaqués de morceaux de marbre blanc (surtout visibles en négatif car ils ont fait l'objet d'une récupération antique).

Au sud de l'*impluvium* a été élevée une quatrième clôture, 21, large de 0,25 m et d'une hauteur nettement supérieure aux trois autres, 1,30 m (côté portique) et 1,40 m (côté cour), avec un sommet arrondi et lissé. Dans cette sorte de cloison interprétée, durant la fouille, comme un mur-écran, côté cour, est aménagée une niche quadrangulaire et centrale (haute de 0,64 m, large de 0,33 m et profonde de 0,12 m)³⁸ (fig. 313), sous et en avant de laquelle a été bâti un petit pilier carré en briques de petit module (0,10 m x 0,10 m), haut de 0,56 m.

Ces quatre murets forment ainsi un espace clos vraisemblablement accessible par une ouverture à restituer, à l'ouest (hors emprise de la fouille), pour accéder au puits.

Dimensions de l'espace : 5,02 m x 4,83 m (restitué).

Surface reconnue : 5,90 m² sur 24,25 m² soit 24 %.

Peintures murales. Le parement interne du mur d'appui oriental, 30, porte, sur un fond noir, une peinture imitant une clôture basse de jardin faite de croisillons ocre-jaune formant une palissade ou treillis oblique ; dans chaque losange formé par les lattes, une fleur symbolisée par une touche rouge accostée de deux feuilles vertes également stylisées (typique du III^e style). Par extrapolation, on suppose qu'il en est de même pour les



Figure 314 - Place Formigé. Phase 2. Cour-atrium 5. Représentation d'un volatile sur la peinture murale de la face nord du mur-écran 21 au moment de la découverte ; de part et d'autre, des maçonnés relevant d'un aménagement postérieur. Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).

38 La paroi du fond de la niche est éventrée, peut-être à la suite de l'effondrement des superstructures.

murets nord (où la surface est recouverte postérieurement) et ouest (non reconnu).

Dans le mur-écran, 21, côté intérieur à la cour, la niche, dont la base coïncide avec le sommet d'un semblable décor de croisillons, est à fond uni bleu, de même que le pilier qui interrompt le treillis ; en fait, on peut se demander, dans la mesure où les lattes semblent ombrées de mauve pour tendre vers une représentation en perspective, s'il ne s'agit pas d'un re-peint.

De part et d'autre de la niche sont répartis les éléments d'un décor végétal sur fond ocre-jaune, très abîmé et concrétionné : parmi les feuillages et frondaisons, tout ou partie de deux petits oiseaux situés à l'ouest de la niche qui ressemblent à des colombes, et surtout, à l'est, un oiseau de profil à droite, perché sur le sommet du lattis (**fig. 314**) ; on peut y reconnaître un volatile de type « gallinacé » apparenté à un faisan³⁹.

Ce décor appartient au IV^e style, autour de 60 de notre ère d'après les critères stylistiques.

Au moins en partie haute, la présence de fragments de peintures dans le mortier indique la possibilité d'une réfection qui a oblitéré une peinture d'un état antérieur, remplacée par ce décor à fond ocre-jaune.

Dans un troisième temps, l'accès à l'*impluvium* est probablement obturé et celui-ci est transformé en un véritable bassin par rétrécissement de sa surface. À l'ouest et à l'est, les murets d'entrecolonnement, 28 et 30, sont doublés par d'autres murets de hauteur légèrement inférieure (0,75 m par rapport au sol de l'*impluvium*), appuyés sur le sol en *opus spicatum* pré-existant ; au sud, le mur-écran, 21, est également doublé par le même type de muret. La surface sommitale de ces ajouts était plaquée de fragments de marbre blanc et gris-bleu. À la base, un solin d'étanchéité est en liaison avec l'*opus spicatum* tandis qu'un enduit hydraulique rouge (très concrétionné) couvre les parois des nouveaux murets.

Dans l'espace libre ainsi créé entre les murets d'entrecolonnement et les contre-murets, soit sur une largeur de 0,45 m, des socles en maçonnerie (de tailles inégales : 0,42 m, 0,50 m, 0,56 m, 0,66 m) alternent avec



Figure 315 - Place Formigé. Phase 2. Cour-atrrium 5.
Angle nord-est dont le sol est couvert d'un *opus spicatum* ;
on distingue, derrière les dés maçonnés alternant
avec des volumes creux la paroi du muret 30 peinte d'un clayonnage.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).

des cavités dans lesquelles devaient être aménagées des jardinières de dimensions également variables (0,50 m, 0,58 m, 0,78 m, 0,82 m, 0,96 m) ; cet agencement (**fig. 315**) oblitére les parois peintes des murets d'entrecolonnement, les dés entaillant d'ailleurs les enduits sur quelques centimètres pour accroître leur ancrage. Les dés masquent également le caniveau qui longeait les côtés ouest, est et sud de l'*impluvium* sans neutraliser son rôle ; il est alors couvert de tuiles et dissimulé sous les dés et les jardinières ; la branche nord, en revanche, a été obturée par un béton de tuileaux qui prolonge le sol en *opus spicatum*.

On ne sait à quoi s'en tenir sur l'évolution du système de récupération des eaux pluviales situé aux angles et qui alimente la citerne mais il faut probablement considérer qu'il restait opérant.

Ces réaménagements réduisent sensiblement l'espace central tandis que, pour extraire l'eau de la citerne, on installe un tuyau en plomb pour amener celle-ci, par pompage, dans la cuisine 4 ; pour ce faire, la margelle et le socle ont été creusés à l'outil d'une profonde engravure pour le passage du conduit (diamètre extérieur d'environ 5 cm), avec des restes de mortier.

Dimensions de l'espace : 4,15 m x 3,30 m.

Surface reconnue : 5,90 m² sur 13,70 m² soit 43 %.

39 A. Barbet suggère d'y voir un oiseau mythique, peut-être un phénix, plutôt qu'un oiseau d'une espèce précise (Barbet 1995, p. 105) en renvoyant à celui de la *Caupona* d'*Euximus* à Pompéi (Jashemski 1979, p. 173, fig. 255).

Peintures murales : les parois peintes (croisillons d'une clôture) des murets ouest et est et celle de la partie basse du mur-écran sont désormais masquées par les nouveaux aménagements.

LES PORTIQUES (ESPACE 9)

Seule une partie des galeries nord et sud a été concrètement reconnue et fouillée. Le plan permet toutefois de constater que les quatre galeries n'ont pas même ampleur car si celles de l'ouest et de l'est mesurent 1,90 m de large chacune, mesure proche de celle du sud, de 2,04 m, celle du nord est nettement plus large, avec 2,75 m, sans doute parce que située en bordure des pièces dites nobles.

Les portiques de l'*atrium* présentent un sol en béton de tuileaux (NGF 18,20 m au nord, 18,15 m au sud) dans lequel sont inclus, de façon irrégulière et espacée, des fragments de plaques de marbre (*opus signinum à crustae*).



Figure 316 - Place Formigé. Phase 2. Portique 9, galerie méridionale. Amas de gravats comportant de nombreux fragments de sols en béton de tuileaux. Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).



Figure 317 - Place Formigé. Phase 2. Fragments de sols en béton de tuileaux provenant des gravats de la galerie sud du portique 9 déposés en bord de fouille (cliché L. Rivet).

Galerie sud

Fonction. Galerie méridionale de l'*atrium* dans laquelle débouche le vestibule 1.

Dimensions de l'espace : 7,37 m (moyenne) x 2,04 m.

Surface reconnue : 6,75 m² sur 15 m², soit 45 %.

Stratigraphie. Sur une hauteur de 1 m environ, l'amas de destruction consiste en de nombreux pans de peintures murales et de blocs en béton de tuileau, épais de 0,24 m (**fig. 316 et 317**), certains au contact du sol, s'entremêlant avec des éléments de toiture (*tegulae* et *imbrices*), de briques crues et de torchis (avec traces de clayonnage) ; dans cet effondrement, on note une pente qui semble indiquer que les éléments situés au sud de la zone reconnue sont tombés en premier.

À l'ouest et au sud, ces gravats ont été perturbés par une fosse et une tranchée ouvertes jusqu'à atteindre le sol en béton afin de récupérer le tuyau en plomb issu de la cour et se dirigeant ensuite vers la cuisine.

Murs. Au nord et clôturant l'*impluvium*, un mur-écran, 21, bâti en fragments de tuiles et mortier de chaux dont le sommet est arrondi ; sa hauteur, côté portique, est de 1,30 m.

Au sud, le mur 15, à l'est de la large ouverture, est en petit appareil (arase à 19,19 m).

Porte. Au sud, la large communication avec le vestibule est obturée par une fondation de mur relative à la maison de la phase 3 ; la baie avait une largeur de 3 m environ.

Peintures murales. La face sud du mur-écran porte un badigeon noir uni et le sommet, arrondi, une peinture rouge bordée d'un filet blanc (**fig. 318**).

Le décor du mur 15 de la galerie offre une composition élaborée⁴⁰. Surmontée d'une bande de couleur verte

40 Une partie de l'élévation supérieure s'est effondrée vers le sud, en particulier dans la cuisine 4 où ont été récupérés des pans de peintures murales dont certains ornements du tiers supérieur (au moins un candélabre, voir fig. 85).



Figure 318 - Place Formigé. Phase 2. Portique 9, galerie méridionale. Parement sud du mur-écran 21 couvert d'un badigeon noir. Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

qui retourne verticalement aux angles et fait le tour de la porte, la plinthe rouge sombre mouchetée est rythmée par des filets blancs délimitant des rectangles étroits qui correspondent à la fois aux candélabres grêles, terminés par des ombelles portant alternativement des oiseaux ou des aiguières ou des œnochoés (**fig. 319**), qui scandent régulièrement les panneaux à fond rouge de la zone moyenne, et aux éléments élaborés décorant la zone



Figure 319 - Place Formigé. Phase 2. Fragment d'enduit peint décoré d'aiguières provenant de la galerie sud du portique (cliché L. Rivet).



Figure 320 - Place Formigé. Phase 2. Portique 9, galerie méridionale. Fragments de peintures murales inclus dans les gravats de la galerie sud du portique. Vue prise vers le sud-est (cliché L. Rivet).

supérieure, à fond ocre jaune (**fig. 320**). Séparée de la zone intermédiaire par un ensemble de bandes vertes encadrées de filets blancs portant des traces de moulure en stuc, la zone supérieure présente un décor d'édicules placé dans l'alignement des candélabres de la zone inférieure et souligné par des filets marrons, bleus et blancs, ornés en leur centre par une suite de motifs géométriques réalisés par des filets colorés. L'ensemble est chapeauté par deux bandes verte et blanche puis par un couronnement, peint en rouge, dans lequel s'encastrent des poutres tous les 0,39 m environ. Les candélabres comme le décor d'édicules se rattachent à la production du III^e style, les deux petites œnochoés sont typiques

des années 30/40 – milieu du I^{er} siècle au plus tard : ces derniers éléments ont basculé dans la cuisine 4 lors de l'effondrement du mur (voir fig. 301 et 302).

Plusieurs éléments de corniche en stuc proviennent de la zone sud des gravats, pratiquement en contact avec le sol ; cette situation s'explique par les perturbations occasionnées lors de la récupération du tuyau de plomb.

La hauteur restituée de l'élévation du mur 15, jusqu'au raccord avec le plafond de la périphérie, où est conservé l'encastrement de deux poutres, est d'environ 4,20 m, et celle de la porte d'environ 2,50 m.

Sol. Béton de tuileaux à incrustations de petites plaques de marbre (NGF 18,15 m).

Galerie nord

Fonction. Galerie septentrionale de l'*atrium* sur laquelle ouvrent les pièces 6, 7 et 8.

Dimensions de l'espace : 7,37 m (moyenne) x 2,75 m.

Surface fouillée : 9 m² sur 20,25 m² soit 44,50 %.

Stratigraphie. Dans la couche d'effondrement, les fragments de béton de tuileaux, les briques crues et les tuiles sont abondants, de même que les planches carbonisées, en particulier sur le sol (fig. 321).



Figure 321 - Place Formigé. Phase 2. Galerie nord du portique de l'*atrium*.
Sol en béton de tuileaux à incrustations ;
les agrégats noirâtres sont des planches carbonisées.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

Murs. Au sud, le muret de clôture de l'*impluvium*, 23, a été construit lors d'une deuxième phase en utilisant des lits de fragments de tuiles liés à la chaux (voir fig. 278). De la fermeture de la galerie, au nord, on ne connaît que les piédroits de la large baie de la pièce 6 qui s'inscrivait dans un mur en briques crues, 11.



Figure 322 - Place Formigé. Phase 2. Galerie nord du portique de l'*atrium*.
Paroi nord du muret 23 couverte d'un enduit peint représentant une clôture basse de jardin.
Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).

Peintures murales. Au nord de la galerie, du piédroit occidental de la baie de la pièce 6 (mur 11), subsiste un faible témoin qui présente une bordure verte (large de 6 cm) séparant la plinthe de la zone moyenne. Cette bande remonte à la verticale le long des chambranles.

Au nord-est de la galerie, attestée au revers du mur de la pièce 8 (mur 24), la partie basse conserve une plinthe de couleur rouge bordeaux et un filet blanc vertical à 0,90 m de la tête de mur.

Plus au sud, la paroi du mur, 26, correspondant à la pièce 10, devait être unie.

La paroi nord du mur d'appui 23 de la cour offre, sur un fond noir, un décor de clôture basse de jardin faite de croisillons obliques ocre-jaune formant une palissade ou treillage de jardin (fig. 322) ; à l'intérieur de chaque losange, une petite fleur à pétales rouges et feuilles vertes.

Par extrapolation, on peut supposer que les parements externes des murets ouest, 28, et est, 30, présentaient le même décor.

Sol. Il s'agit d'un béton de tuileaux (NGF 18,20 m) à incrustations de fragments de marbre (*opus signinum à crustae*).

TABLINUM (ESPACE 6)

Fonction. Établie dans l'axe longitudinal de l'habitation, avec toutefois un décalage notable, face à l'entrée dont elle était protégée du regard par le mur-écran 21 de la cour (deuxième et troisième états) et largement ouverte sur l'*atrium*, cette pièce est la plus élaborée de la maison et correspond à une salle de réception. Sa position dans le plan répond à la stricte organisation du *tablinum* mais à un *tablinum* fermé au nord par un mur et non en communication avec un espace jardin/péristyle.

Dimensions de l'espace : 5,28 m x 5,88 m.

Surface reconnue : 20,10 m² sur 31 m² soit 64 %.

Stratigraphie (fig. 323). La couche d'effondrement, haute de 1,50 m environ, comporte, outre une

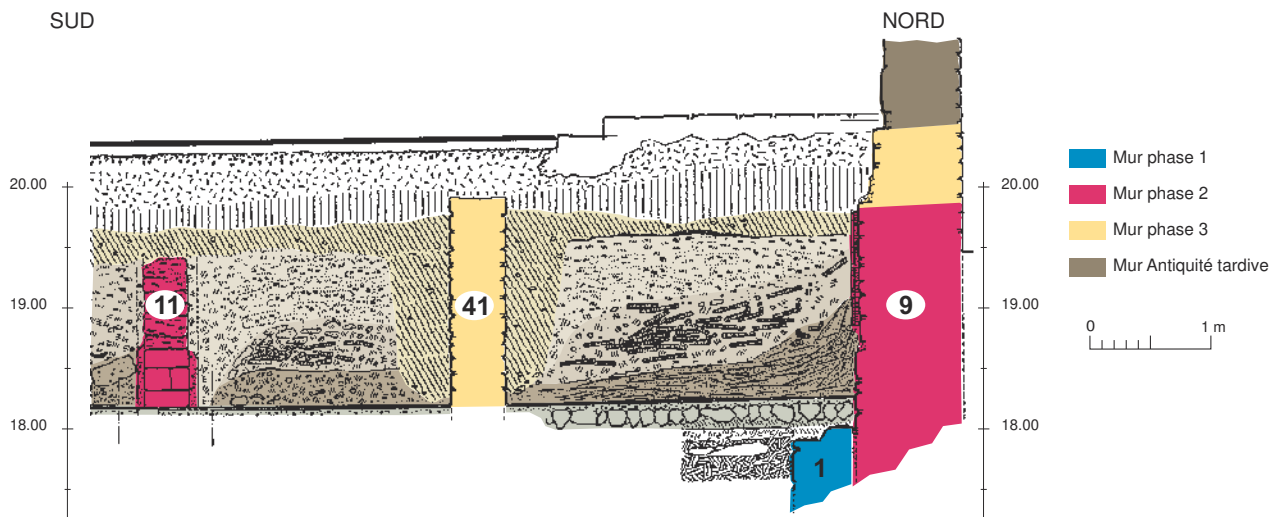


Figure 323 - Place Formigé. Coupe stratigraphique sud-nord sur le *tablinum* 6 (dessin S. Roucole).

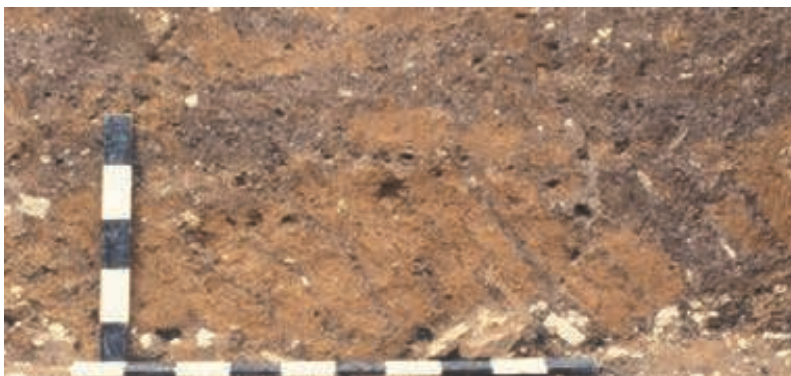


Figure 324 - Place Formigé. Phase 2. *Tablinum* 6. Pan effondré d'un mur en briques crues. Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

grande quantité de tuiles, des pans de murs inclinés, en briques crues, au sud de la pièce (fig. 324) ; au nord, elle se caractérise par une forte concentration de plaques d'enduits peints, sur une cinquantaine de centimètres d'épaisseur, au contact du sol ; leurs positions indiquent des glissements de ces enduits le long des parois des murs (fig. 325) puis leur « pliage ».

Murs. Le mur nord, 9, est en petit appareil, l'arase se situant à 19,85 m ; à l'ouest (mur 22 : arase à 19,60 m) comme à l'est



Figure 325 - Place Formigé. Phase 2. *Tablinum 6*. Peintures murales effondrées dans l'angle des murs 22 et 9. Vue prise vers le nord-ouest (cliché L. Rivet).

marbre, alignées sur trois rangs : un rang gris-bleu et deux rangs blancs (fig. 326).

Il n'a pas été possible d'observer, au sol, l'existence de crapaudines ; on ne peut donc déterminer le système de fermeture de cette pièce : portes ou panneaux en bois ?

Peintures murales. Elles ont souffert de l'incendie (fig. 327 et 328).

Les peintures du mur nord, 9, sont les mieux conservées et présentent deux états ; la hauteur restituée est de 3,50/3,55 m.

Le décor du premier état comporte, en zone basse, une plinthe dont la base recouvre partiellement la bordure de la mosaïque, plinthe à registre



Figure 326 - Place Formigé. Phase 2. *Tablinum 6*, seuil en marbre en liaison avec le tapis mosaïqué. Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

(mur 24 : arase à 19,57 m), les murs sont en briques crues, de même que les têtes de murs bordant la large entrée, au sud.

Porte. La large ouverture (environ 4,70 m, la tête de mur orientale n'ayant pas été vue) est constituée d'un seuil en grès local assurant la transition entre le sol mosaïqué et le béton de tuileaux à incrustation du portique 9. La face supérieure de ce seuil (NGF 18,20 m) est engravée pour recevoir un dallage de plaques de



Figure 327 - Place Formigé. Phase 2. *Tablinum 6*. Peintures murales effondrées sur la mosaïque dans l'angle des murs 22 et 9. Vue prise vers le nord-ouest (cliché L. Rivet).



Figure 328 - Place Formigé. Phase 2. *Tablinum* 6.
Peintures murales effondrées sur la mosaïque
dans l'angle des murs 22 et 9.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

rouge, surmontée d'une prédelle à fond noir soulignée de moulures vertes et ornée de sujets animaliers ou mythiques (fig. 329) ; une bande de couleur verte qui fait un retour vertical aux angles des murs sépare cette partie inférieure de la zone moyenne, haute de 2,72 m avec les bordures, scandée par trois panneaux rouge-ocre larges de 1,46 m dont le filet d'encadrement intérieur est un cordon de feuilles (fig. 330) ; un thyse vert de feuillage vertical décoré de cœurs rouges et terminé par un nœud de ruban rose occupe le centre de chaque bande de séparation à fond noir bordé de filets blancs ponctués de cœurs et de points. La bande de la zone supérieure, de couleur verte, est ornée d'un filet ponctué de motifs brodés.

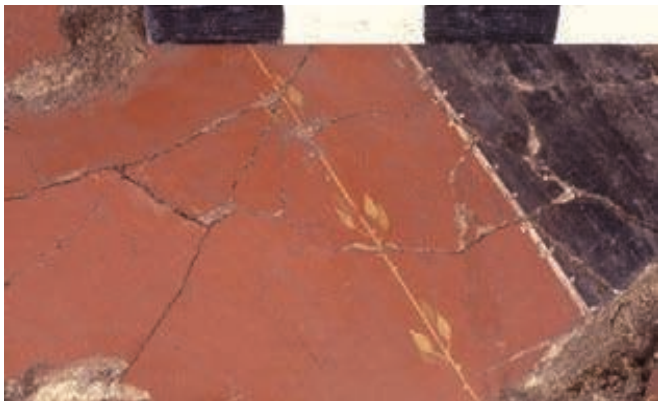


Figure 330 - Place Formigé. Phase 2. *Tablinum* 6.
Fragment de peinture effondré
orné d'un galon encadrant un panneau rouge (cliché L. Rivet).



Figure 329 - Place Formigé. Phase 2. *Tablinum* 6.
Frise d'animaux mythologiques sur la paroi du mur 9 (cliché L. Rivet).

Ce décor de la deuxième génération du III^e style renverrait à une datation des années 35-45.

Le deuxième état consiste en la réfection de la zone basse (fig. 331), haute de 0,83 m, qui est désormais divisée entre une sous-plinthe jaune et une plinthe rythmée de compartiments larges et étroits délimités par des filets blancs, encadrant des figures géométriques. Les panneaux de la zone moyenne ne sont pas altérés par cette transformation non datée.

Le mur oriental, 24, offre une sous-plinthe jaune surmontée par une plinthe à fond rouge ponctuée par trois compartiments à décor de croisillons puis par une frise à registre noir orné de petits personnages faisant penser à des jeux de palestres (fig. 332 et 333) et encadré de moulures colorées ; la zone intermédiaire est décorée de panneaux séparés par une bande ornée de candélabres.



Figure 331 - Place Formigé. Phase 2. *Tablinum* 6.
À la base du panneau couvrant le mur 9, on distingue un état antérieur.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

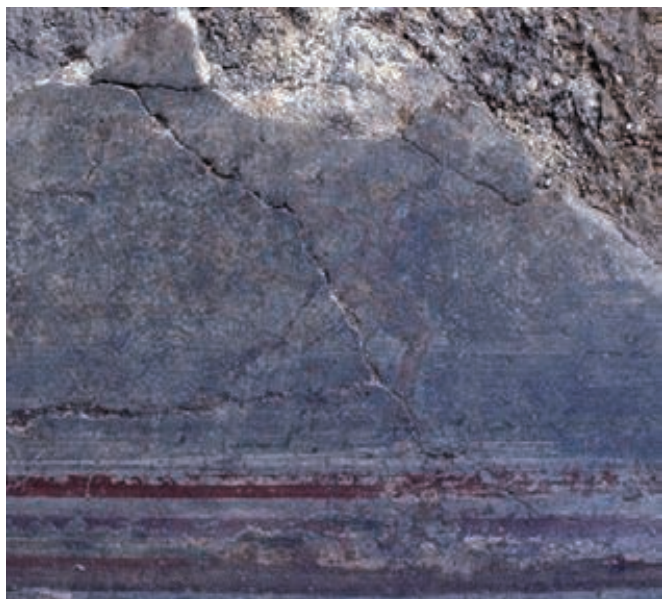


Figure 332 - Place Formigé. Phase 2. *Tablinum* 6.
Athlètes occupant une frise sur la paroi du mur 24 (cliché L. Rivet).



Figure 333 - Place Formigé. Phase 2. *Tablinum* 6.
Athlètes occupant une frise sur la paroi du mur 24 (cliché L. Rivet).

Le mur ouest, 22, présente un style décoratif identique à celui du mur est.

Des fragments jointifs appartenant à un panneau rouge de zone moyenne et se rapportant soit au mur ouest, soit au mur est, comportent cinq lignes d'écriture cursive (**fig. 334**) : gravé à 0,80 m du sol, le texte (traduction de R. Rebuffat), très incomplet et de lecture incertaine, est une évocation poétique sur les hommes et les femmes. Un autre fragment présente un oiseau de petite taille à gauche sur la bande verte qui surmonte la frise noire ornée de personnages et/ou de figures mythologiques.

Le mur sud, 11, percé d'une large baie, devait posséder deux piédroits et un linteau d'une portée de 5 m : quelques fragments sont attribuables au sommet du linteau, c'est-à-dire à la partie au-dessus de la porte qui présente un décor identique à celui du mur nord, en particulier une bande verte ornée de motifs brodés et une alternance de filets colorés.

Des fragments se rapportant au plafond consistent en figures géométriques à filets bleus (**fig. 335**) dessinant un réseau d'angles droits, aigus ou obtus, suggérant un système de caissons encadrant un décor central ; rien n'interdit d'envisager un plafond cintré.

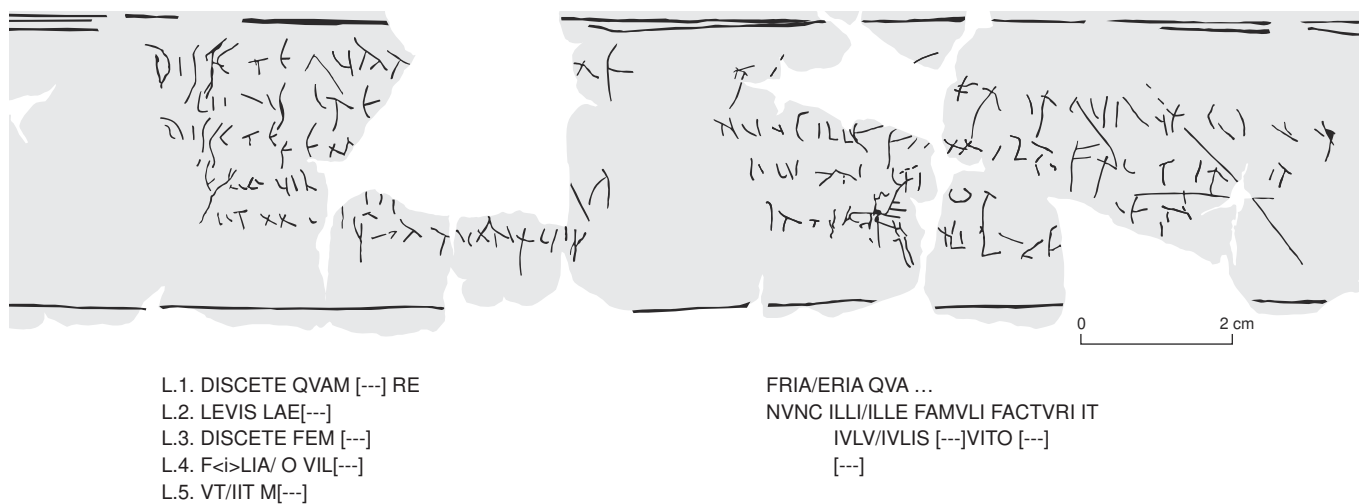


Figure 334 - Place Formigé. Phase 2. *Tablinum* 6. Graffiti visible sur des fragments de peinture murale (d'après R. Rebuffat dans Barbet, Fuchs 2008, fig. 148).



Figure 335 - Place Formigé. Phase 2. *Tablinum* 6.
Fragment de peinture appartenant
à un décor de plafond (cliché L. Rivet).

Figure 336 - Place Formigé. Phase 2. *Tablinum* 6.
Sol de mosaïque blanche et noire.
Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet).



Sol. Légèrement déprimé (NGF 18,20 m au centre, 18,24/18,27 m sur les pourtours), le sol est doté d'une mosaïque à cubes serrés et réguliers (Lavagne 2000, p. 326-328, n° 928) : tapis blanc à bordure noire (**fig. 336**) constitué d'une tresse à deux brins (**fig. 337**) faite de tesselles blanches sur fond noir et encadrée de part et d'autre d'une bande de quatre rangs de tesselles noires ; la bande de raccord est composée de tesselles disposées obliquement. C'est une composition très simple, apparemment non attestée en Narbonnaise orientale. Lors de la dépose de la moitié nord de la mosaïque, on a pu partiellement observer le plan de pose des tesselles, épais de 4 cm, parfaitement lisse, qui montrait des traces de buchage et de peinture rouge ; le radier, très compact et épais d'une quinzaine de centimètres, incluait des blocs de grès vert.

Aucune trace (marque, usure, etc.) ne permet de restituer l'emplacement et la nature du mobilier qui était disposé sur ce sol.



Figure 337 - Place Formigé. Phase 2. *Tablinum* 6.
Détail de la tresse de la mosaïque (cliché L. Rivet).



Figure 338 - Place Formigé. Phase 2. Grand œcus 8. Vue d'ensemble de l'espace et des murs 24 et 9. Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

GRAND ŒCUS (ESPACE 8)

Fonction. Pièce allongée dont la fonction reste indéterminée, sa situation, dans un angle de la maison, en faisant une salle plutôt intimiste que largement ouverte à la convivialité (fig. 338). Les seules données pour asseoir une interprétation sont les dimensions et leurs proportions, la qualité du sol, au décor élémentaire, et l'étroitesse relative du seuil, en position latérale.

Dimensions de l'espace : 8,70 m x 3,50 m (restitué).

Surface reconnue : 18,30 m² sur 30,45 m² soit 60 %.

Stratigraphie. La couche d'effondrement est épaisse d'environ 0,90 à 1 m et comporte les mêmes matières observées par ailleurs : briques crues, enduits peints, tuiles, etc.

Murs. Le mur nord, 9, est en moellons (arase à 19,75 m) tandis que les murs ouest, 24 (arase à 19,57 m), et sud, 17 (arase à 18,87 m), sont en briques crues. Au nord et à l'ouest, les différentes

strates de support des peintures contiennent une grande quantité de tessons de céramiques.

Porte. Au sud-ouest, l'ouverture bénéficiait d'un monolithe taillé dans le grès (fig. 339), avec feuillure intérieure, pourvu de deux mortaises de crapaudines



Figure 339 - Place Formigé. Phase 2. Grand œcus 8. Seuil en grès borné par les piédroits de la porte ouverte dans le mur 24 ; à l'arrière-plan, mur appartenant à l'habitation de la phase 3. Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).

opposées affectées aux gonds d'une porte à deux battants (1,65 m de largeur utile).

Peintures murales. Le mur nord (fig. 340) est peint avant le mur ouest, la zone basse est divisée en une sous-plinthe marron mouchetée surmontée d'une plinthe à fond noir qui conserve un décor géométrique composé par des filets blancs ; sous une hampe jaune appartenant à la zone moyenne, des filets blancs dessinent un rectangle étroit. La zone moyenne présente un panneau de couleur rouge-ocre délimité par des filets blancs et séparé de l'amorce d'un autre panneau par une mince bande jaune placée dans l'axe de la plus longue rangée de petites plaques de marbre incrustées dans le sol et à peu près dans celui du rectangle blanc de la plinthe, l'ensemble devant être considéré comme l'axe de symétrie de la pièce.

Le décor du mur sud (fig. 341), médiocrement conservé, est identique à celui du mur nord.

Le décor du long mur ouest comprend (voir fig. 338), en zone basse, une sous-plinthe marron mouchetée surmontée par une plinthe à registre noir scandé alternativement de compartiments longs – comportant chacun un losange couché lui-même décoré d'une autre figure géométrique – et étroits – comportant un losange dressé sur pointe et ponctué de fleurons – réalisés avec des filets blancs ; une bande verte bornée de filets blancs imitant une moulure sépare la zone basse (haute de 0,705 m) de la zone intermédiaire, de hauteur restituée à 2,49 m), qui est composée de quatre grands panneaux rouge-ocre (d'une largeur moyenne de 1,66 m) délimités par des filets bleu-vert croisés et séparés par une bande verte encadrée de filets noirs et de la zone basse par une bordure verte qui semble indiquer une réalisation postérieure aux années 50.

Des traces de réfection sont visibles par la superposition à ce décor d'un badigeon jaune et marron.

La hauteur totale, supérieure à 3,19 m, devait atteindre 3,30 m environ.

Sol. Le béton de tuileaux (NGF 18,35 m au nord, 18,30 m au sud) présente des incrustations de petites



Figure 340 - Place Formigé. Phase 2. Grand œcus 8. Peinture murale conservée sur le mur 9. Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).



Figure 341 - Place Formigé. Phase 2. Grand œcus 8. Peinture murale conservée sur le mur 17 ; de chaque côté, murs appartenant à l'habitation de la phase 3. Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).

plaques de marbre polychrome, rouge, noir, blanc (*opus signinum à crustae*) ; ce décor (fig. 342) est organisé en alignements parallèles et réguliers, dans l'axe de la pièce mais les quatre rangées reconnues sont de longueurs inégales : une longue, dans le grand axe de la salle, et trois plus courtes, sur un des côtés, ce qui laisse augurer que trois autres composaient l'autre côté. Cette répartition peut laisser supposer qu'une partie des deux longs côtés de la pièce était occupée en permanence par des meubles, mais l'espace semble trop étroit pour qu'il s'agisse de banquettes ou lits de table disposés en U pour un *triclinium*.

Solidement imprimées à la surface du béton de tuileaux, les traces de quelques planches ou segments de poutres (?) carbonisés qui n'indiquaient pas un ordonnancement particulier (sauf, peut-être, dans le



Figure 342 - Place Formigé. Phase 2.
Grand œcus 8. Détail du béton de tuileaux
à incrustations de plaquettes de marbre coloré
(cliché L. Rivet).

prolongement de la fermeture de la salle 6, deux segments de poutres (?) en position nord-sud, parallèles, espacées d'un mètre environ).

PETIT ŒCUS (ESPACE 7)

Fonction. Salon ouvrant sur l'atrium car les dimensions paraissent trop réduites pour envisager un triclinium (fig. 343).

Dimensions de l'espace : 3,45 m x 5,40 m.

Surface fouillée : 7,70 m² sur 18,60 m² soit 41 %.

Stratigraphie. Épaisse de 0,80 m environ, la couche d'effondrement est entamée en surface par l'installation de tombes à l'époque médiévale. Au contact du sol, une couche riche en charbons de bois.

Murs. Au nord, mur de limite de propriété, 9, en moellons (arase à 19,75 m) à la base duquel un solin marque la liaison avec le sol ; à l'ouest, mur mixte, 20, utilisant en alternance des rangs de moellons et des lits de tuiles, avec arrimage au mur nord d'où débordent des pierres d'attente (après dépose de la peinture murale, on observe que le mortier renferme, sur environ 1 m de hauteur, des fragments de tuiles, peut-être pour servir d'isolant contre l'humidité) ; à l'est, mur en briques crues, 22, également lié au mur nord par des pierres en saillie ; au sud, le mur 11 a été suffisamment entrevu (en particulier les enduits de la paroi nord) pour observer sa nature, en briques crues.



Figure 343 - Place Formigé. Phase 2. Petit œcus 7.
Angle nord-est de la pièce.
Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet).



Figure 344 - Place Formigé. Phase 2. Petit œcus 7.
Peinture murale conservée sur le mur 22.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).



Figure 345 - Place Formigé. Phase 2. Petit *œcus* 7.
Peinture murale conservée sur le mur 20.
Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).

Porte. Vraisemblablement étroite, compte tenu de la position du segment de mur sud, elle n'a pu être reconnue.

Peintures murales. Elles ont subi des transformations et aucune des trois parois n'est identique.

Le décor le plus ancien est porté par le mur est, 22, (fig. 344) : une sous-plinthe rose unie sommée d'une plinthe à registre noir et ornée d'une suite de motifs géométriques de carrés et de losanges (fleurons) finement tracés par des filets blancs et inscrits alternativement dans des compartiments larges et étroits. La zone moyenne est décorée de grands panneaux de couleur rouge-ocre délimités par de

fins filets verts et blancs. La finesse des tracés des filets multiples pour les figures géométriques renvoie à la première génération du III^e style.

Un deuxième état a consisté à appliquer un badigeon sur la peinture qui masque partiellement le premier état et qui ressemble à celui du mur ouest reconstitué.

La partie basse de la paroi nord, 9, bordée d'un solin d'étanchéité, est composée d'une sous-plinthe rose mouchetée, surmontée d'une plinthe noire, la zone moyenne étant constituée de panneaux rouges encadrés de filets blancs et verts pour lesquels le tracé préparatoire gravé est bien visible.

La paroi ouest, 20, est caractérisée par un décor semblable (fig. 345) : une sous-plinthe rouge mouchetée, surmontée d'une plinthe noire unie, peut-être compartimentée, une bande verte encadrée de filets blancs assure la transition avec la zone moyenne décorée de grands panneaux rouge-ocre, délimités par des filets blancs et verts et séparés par des bandes de couleur rouge bordeaux.

Quelques menus fragments de corniche en stuc ont été collectés.

Sol. Dans le sol en béton (NGF 18,20 m) sont insérés de nombreuses tesselles de mosaïque, de petits fragments de marbre et de tuiles (*opus signinum* à tesselles, ou *terrazzo*) en semis serrés distribués au hasard (Lavagne 2000, p. 326-328, n° 929) ; au centre de la pièce, la bordure d'un carré de 1,80 m de côté (restitué car il n'a pas été possible de le dégager entièrement) est limitée par quatre rangs de tesselles noires irrégulièrement disposées et espacées pour symboliser un *emblema* (fig. 346).



Figure 346 - Place Formigé. Phase 2. Petit *œcus* 7.
Détail du sol à l'emplacement du motif central (cliché L. Rivet).

IV. COMMENTAIRES ET COMPARAISONS

Simple par son plan, suffisamment reconnue par la fouille pour être convenablement appréhendée, cette *domus* apporte des résultats qui posent différents problèmes. Son intégration dans le système des maisons de type italique⁴¹ permet de proposer un éventail de comparaisons avec des exemples bien conservés⁴².

1. RETOUR SUR L'ABANDON

On a déjà évoqué deux types d'observations consécutives à la fouille de cette maison :

- l'absence du moindre vestige de meubles (et peu de traces d'huisseries),
- différentes traces qui évoquent un incendie.

Les conditions de l'abandon

Il est assuré qu'un grand nombre de matériaux et d'objets ont été récupérés avant l'effondrement de l'habitation. Ce fut sans doute le cas de l'essentiel de l'ameublement et des huisseries, sans parler des objets les plus précieux ; en effet, non seulement les matériaux plus ou moins périssables n'ont pas été retrouvés (alors que les seuils en bois carbonisés étaient conservés ...) mais non plus les éléments incombustibles qui leur sont associés (clous, appliques métalliques, serrures, crochets, gonds, etc.). Il faut donc envisager qu'on a pris le temps et la peine de démonter et d'emporter une grande partie des matériaux qui pouvaient être récupérés. C'est le cas pour les placages de marbre qui recouvraient les sommets des murets de la cour ; c'est aussi le cas pour le tuyau de plomb, non seulement dans sa partie aérienne, à hauteur du puits, mais aussi sous le béton de tuileaux du sol du portique sud, 9, où un affouillement a été opéré et une tranchée ouverte (à partir du niveau NGF 19,50 m).

On constate également que d'autres récupérations interviennent après l'effondrement, récoltes que l'on

décèle par des perturbations stratigraphiques ; il est évident que tout ce qui émergeait des décombres et qui pouvait resservir a été retiré : tuiles entières, pierres taillées, poutres, tringles, etc.

L'incendie

Les traces d'incendie sont omniprésentes : des planches calcinées sur les sols (**fig. 347**), deux seuils en bois carbonisés, des pans entiers de peintures murales dont les couleurs ont été dénaturées par la chaleur et, ici ou là, une petite couche de cendres sur les sols.



Figure 347 - Place Formigé. Phase 2. Planches calcinées sur le sol en terre battue de la boutique 2 (cliché L. Rivet).

Lors de la fouille, l'impression ne fut pas celle d'une lecture catastrophique de l'incendie d'une maison, même si son effondrement, avec des pans de murs renversés mais restés en partie cohérents, tend nécessairement à imposer ce type d'image. En fait, mais les preuves manquent, le sentiment serait plutôt de reconstituer une suite non précipitée des événements : départ plus ou moins programmé des résidents qui disposent d'un temps nécessaire pour récupérer des objets précieux et importants, pour emporter des meubles et des huisseries, puis pour nettoyer par le feu différents tas de débris, en abandonnant des pièces de vaisselles (trop fêlées ou ébréchées) et autres menus objets en plus ou moins mauvais état ou démodés. Rien cependant ne s'oppose à concevoir un véritable incendie, beaucoup plus vaste et rapide.

2. RETOUR SUR LE PLAN ET LES FONCTIONS DES PIÈCES

D'une manière générale, cette habitation coïncide assez parfaitement avec la maison de type italique à *atrium* tétrastyle dans sa version sans jardin (*hortus* ou

41 Passons sur le débat « maison grecque », « maison romaine » ou « maison mixte » pour lequel le discours ne présente guère d'intérêt.

42 Sauf exception, pour les références à des cas bien connus de Pompéi et Herculaneum, on s'abstiendra de fournir la bibliographie afin de ne pas allonger artificiellement celle-ci.

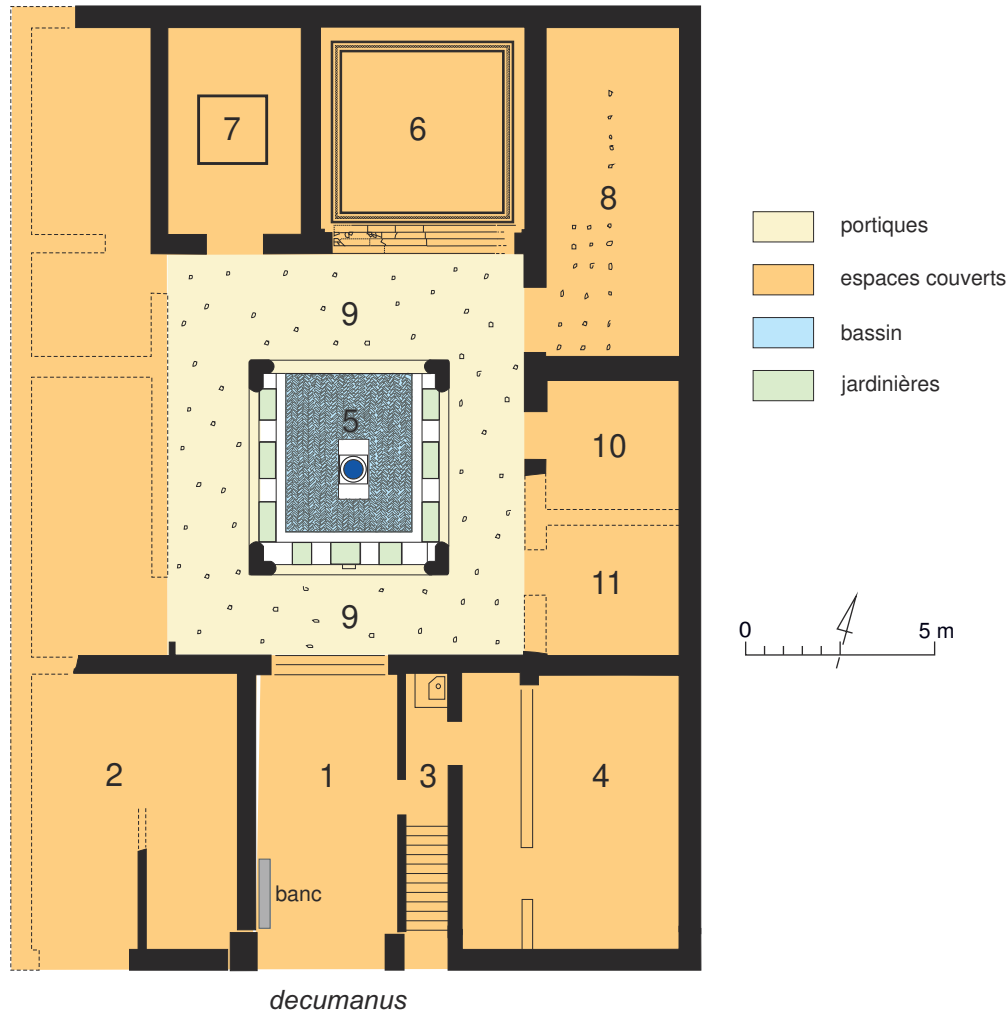


Figure 348 - Place Formigé. Domus à l'atrium fleuri : répartition des espaces (dao S. Saulnier).

viridarium) ni adjonction d'un péristyle, sans thermes privatifs mais avec une boutique incluse dans le bâtiment⁴³ (fig. 348).

43 Les maisons, ou les « unités » de maisons à atrium tétrastyle sont minoritaires à Pompéi et s'inscrivent dans les schémas architecturaux des III^e-II^e siècles avant notre ère ; ces atria, conservés dans des maisons qui ont souvent débordé de leur emprise première en se transformant et en s'agrandissant au détriment des constructions voisines, souvent pour se doter d'un péristyle, ont perdu de leur rôle originel (Gros 2001, p. 38-71) ; citons, par exemple (mais la liste est probablement presque complète), pour Pompéi : Casa dell'atrio tetrastilo (I, 2, 28), Casa del Criptoportico (I, 6, 2), Casa dei Ceii (ou de Lucius Ceius Secundus, I, 6, 15), Casa dei Quattro Stili (I, 8, 17), Casa delle Nozze d'Argento (V, 2, i), Casa del Panettiere (VI, 3, 3/37), Casa dei Dioscuri (VI, 9, 6), à deux atria (pour la période antérieure au I^{er} siècle av.), entité secondaire (privative), Casa del Labirinto (VI, 11, 10), à deux atria, entité principale (dite des hommes ou des réceptions), au sud-est, Casa del Fauno (VI, 12, 5), à deux atria, entité secondaire (dite des esclaves), au sud-est, Casa de

Des difficultés à étudier une entité incomplète

On ne reviendra pas sur l'inconvénient, voire le non sens, qu'il y a à raisonner sur une maison incomplètement reconnue au sol : la fouille effective de 1/3 de la surface permet cependant une bonne connaissance des deux autres tiers de la construction mais invalide quelque peu les calculs appliqués aux surfaces dévolues à telle ou telle fonction ; ils permettent toutefois de dégager des tendances.

Octavius Primus (VII, 15, 12), Casa Championnet I (VIII, 2, 1), Casa de Hercule e Augé (VIII, 3, 4), Casa de Mescinius Gelo (VIII, 4, 9), Casa di Obellius Firmus (IX, 14, 4), à deux atria, entité principale, et des maisons anonymes comme VI, 7, 3, VII, 13, 8, VIII, 2, 29 ; pour Herculaneum : Casa dei Due Atri (VI, 29), maison IV, 17-18 et, pour l'architecture, la Scola degli Augustali.

De quelques proportions des espaces au sol

Dans ce contestable exercice, on s'est accordé sur les mesures suivantes :

- surface totale de 470 m², murs compris (surface équivalent à la parcelle construite) ;
- surface utile de 366,50 m² (déduction faite des surfaces occupées par les murs), y compris portiques et cour.

Cette surface utile peut être disséquée de la manière suivante entre :

- l'espace occupé par la boutique 2 (40,25 m²),
- les espaces dévolus à la cour centrale 5 (30,50 m² hors œuvre) et aux circulations sous les portiques 9 (65,85 m²) et dans le vestibule 1 (26,80 m²),
- les locaux de service comme la cuisine 4 (41,30 m²) et le corridor 3 (7,50 m²),
- les pièces de réception et de vie : *tablinum* 6 (31 m²), grand *œcus* 8 (30,45 m²), petit *œcus* 7 (18,60 m²), autre salon 13 (17,80 m²), *cubicula* 10 (11,90 m²) et 11 (11,55 m²), autres pièces indéfinies de l'aile occidentale (33 m²).

Ainsi, la surface réservée aux appartements représente 154,30 m², soit 42,10 % de la surface habitable, la boutique 40,25 m², soit 11 %, la cour et les circulations 123,15 m², soit 33,60 %, les locaux de service 48,80 m², soit 13,30 %.

À l'étage, où la répartition des pièces pourrait se restituer en fonction des limites imposées par les murs porteurs reconnus au rez-de-chaussée, la surface habitable est notablement supérieure puisqu'elle inclut la surface des communs établis au-dessous ; elle pourrait correspondre à : surface utile (366,50 m²) - surface de la cour (30,50 m² hors œuvre), des portiques (65,85 m²) et de la cage d'escalier (7,50 m²) = 262,65 m².

Le rôle bien connu de l'*atrium* comme source de lumière et d'aération, aussi minime que soit la surface qu'il occupe au cœur de la maison (8,30 % de la surface utile) est ici essentiel car les pièces établies aussi bien au nord qu'à l'est sont sûrement dépourvues de fenêtres « extérieures » puisque accolées à des murs de limite de propriétés construites.

Le vestibule, à l'inverse, apparaît proportionnellement comme un grand espace (7,30 % de la surface utile), et l'aménagement d'un banc construit lui donne l'allure d'une salle d'attente ... Le banc est bien connu lorsqu'il est aménagé dans les rues, accolé aux façades des bâtiments⁴⁴ ; même dans cette situation, on peut hésiter sur son caractère public car on y voit parfois un

44 À Fréjus même il en existe un dans le *cardo* secondaire du site du Clos de la Tour, contre la façade d'une maison et près de l'entrée, voir Rivet *et al.* 2000, p. 370 et fig. 664 et 666.

équipement destiné aux clients de la maison attenante (Coarelli 2002, p. 240). Le banc privé installé dans les maisons est relativement rare et correspond à deux types d'emplacements : soit dans le *vestibulum*, c'est-à-dire dans le renforcement de l'entrée mais à l'extérieur des portes⁴⁵, soit dans l'entrée proprement dite (*fauces*), derrière les portes⁴⁶, comme dans le cas présent qui induit une notion d'attente pour les clients⁴⁷. Dans le cas de cette *domus* de Fréjus, on en sait trop peu sur le contexte pour gloser sur le sens sociologique ou le statut du propriétaire si ce n'est qu'il appartient aux notables puisqu'il reçoit des clients.

De l'axialité dans l'architecture domestique

En considérant les seules maisons à *atrium*, on peut se rendre compte à quel point cette architecture domestique conduit à des formes extrêmement variées et qu'il est impossible de trouver deux plans de maisons qui soient parfaitement identiques.

L'absence d'une symétrie rigoureuse, liée à un axe *fauces/atrium/tablinum*, semble également une constante et, donc, un choix délibéré.

Dans le cas de la *domus* à l'*atrium* fleuri (fig. 349), les murs porteurs des entrées (espace 1 : vestibule ;

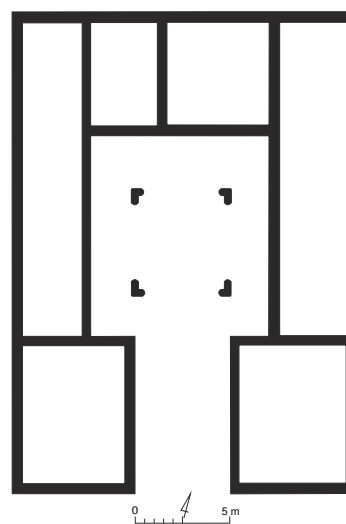


Figure 349 - Ossature des murs porteurs de la *domus* à l'*atrium* fleuri (dao S. Saulnier).

45 Par exemple à Pompéi la *Casa de Octavius Quartio* (II, 2, 2) et la maison VIII, 2, 34.

46 Un seul exemple à notre connaissance, à Herculaneum, avec la *Casa a Graticcio* (III, 14).

47 Vitruve VI, 5, 1 : « Sont ... ouvertes à tous celles [les pièces] où chacun peut venir de plein droit, même sans invitation : à savoir les cours d'entrées, les *cauuaedium*, les péristyles et les autres pièces qui ont une fonction analogue ».

espace 3 : accès à l'étage), 12 et 16, ne se placent pas dans le prolongement des murs latéraux de la cour intérieure, 20 et 26. Mais le décalage le plus notable concerne l'espace 6, vraisemblablement le *tablinum*, qui est largement déporté vers l'est par rapport à l'axe théorique de symétrie ; cependant, le bloc des pièces de réception, *tablinum* 6 et *æcus* 7, répond à cette axialité privilégiée. Ainsi, l'architecture de la partie méridionale de la maison présente une cohérence entre l'entrée et le bâti interne de l'*atrium* qui est différente de celle des espaces de la partie nord qui s'organisent en fonction du bâti externe de l'*atrium*, c'est-à-dire des *alae*.

Quelques éléments de comparaisons

Dans la recherche de comparaisons⁴⁸, les maisons des cités de l'aire vésuvienne fournissent la documentation la plus pertinente et la plus riche, dans des plages chronologiques approchantes : même si Fréjus n'est pas Pompéi, on trouve des similitudes évidentes dans les plans des maisons, dans les fonctions des espaces, dans les élévations et leurs décors muraux.

En fait et d'une manière générale, les maisons de Pompéi et d'Herculanum sont plus grandes (souvent entre 1000 et 3000 m²) que celle mise au jour sous la place Formigé et leur organisation, de même qu'un nombre supérieur d'espaces, sans parler des péristyles, laisse assez aisément deviner des réunions d'unités d'habitations et des réorganisations internes.

Ainsi peut-on émettre quelques hésitations à rechercher des comparaisons avec des habitations de la péninsule, considérées comme des « modèles », et à douter de la pertinence, d'autant qu'on attend encore la démonstration de l'existence d'une maison romaine ou gallo-romaine « type » qui n'existe peut-être pas (Gros 2001, p. 136-137). Grande est la place laissée dans le jeu d'une conjugaison entre des composantes traditionnelles et des sources d'influences, entre les modes du moment et des contraintes techniques incontournables qui aboutissent à des solutions architecturales heureusement dissemblables⁴⁹. Construire à Fréjus selon des modèles laisse probablement la place à des spécificités

qui tiennent aux origines des familles, à des directives urbanistiques, aux matériaux de construction disponibles (grès, argile), aux sources possibles d'approvisionnement en eaux (puits et citernes pour l'époque qui nous concerne), aux vents dominants qui jouent un rôle dans le choix des emplacements pour les ouvertures, etc.

Comparaisons

Dans cette optique, quelques maisons de notables pompéiens donnent des résultats pour peu que l'on dissèque leur plan afin d'y retrouver des « unités » originales comparables pour des plans approchantes et des surfaces équivalentes (fig. 350) ; d'autres exemples se rencontrent à Ostie, Sarsina, Lyon... :

- « unité » nord de la *Casa del Menandro* (I 10, 4, qui faisait peut-être partie des propriétés de Q. Poppaeus Sabinus, ou Poppée) ainsi restituée dans une phase I par Étienne 1966, p. 285-293 et fig. 25 ; Ling 1997 ; Stefani 2003, p. 43 ;
- *Casa di Sallustio* (VI, 2, 4) dans sa phase initiale (Zanker 1987, p. 10, fig. 4 ; Zanker 1993, p. 183, fig. 99) ;
- « unité » sud-ouest de la *Casa del Fauno* (VI, 12, 2) ;
- *Casa del Poeta Tragico* (VI, 8, 5) ;
- pour l'époque républicaine, la *Domus di via Cesio Sabino* à Sarsina (Maioli 2000, p. 172) ;
- pour la fin du I^{er} siècle avant notre ère, la maison au bassin de calcaire, à Lyon (Desbat 2005) ;
- pour une période ultérieure (II^e siècle), la *Casa del Tempio Rotondo*, à Ostie, qui offre un plan de mêmes proportions et de surface comparable (450 m²) à celui de la *domus* à l'*atrium* fleuri.

De la difficulté à définir la fonction des pièces

L'emplacement des pièces dans le plan de la maison, la qualité de leurs sols ou celle des peintures murales contribuent à l'identification de leur dévolution mais, souvent, ne permettent pas d'apporter de réponses définitives, surtout quant une partie d'entre elles échappe à la reconnaissance sur le terrain.

A priori, les pièces organisées dans la partie sud de la maison à l'*atrium* fleuri ne font pas partie de ces interrogations, d'autant qu'elles forment un regroupement en locaux liés au service et au négoce, de part et d'autre d'un vaste vestibule dont les parois présentent des décors peints simples, à fond blanc, avec des panneaux délimités de filets peu colorés : différents indices concourent à considérer que la boutique, un espace isolé du reste de la maison, est bien une boutique, et que la cuisine, desservie par une alimentation d'eau et par un égout, est bien une cuisine.

48 Sur la démarche, cet exercice de comparaisons des plans d'ensemble, s'il constitue un jeu intellectuel nécessaire, s'inscrit dans une série de difficultés bien mises en évidence (Goudineau 1979, p. 221-248).

49 Mais, par exemple en Gaule narbonnaise, le corpus des maisons sur lesquelles il est possible de raisonner, avec un plan sinon complet du moins dans lequel sont représentés des espaces déterminants, repose sur un faible nombre de données, voir *Atlas des maisons de Gaule narbonnaise* (1996) : Narbonne, Nîmes, Glanum, Orange livrent de telles unités d'habitations où les espaces ont pu être identifiés.

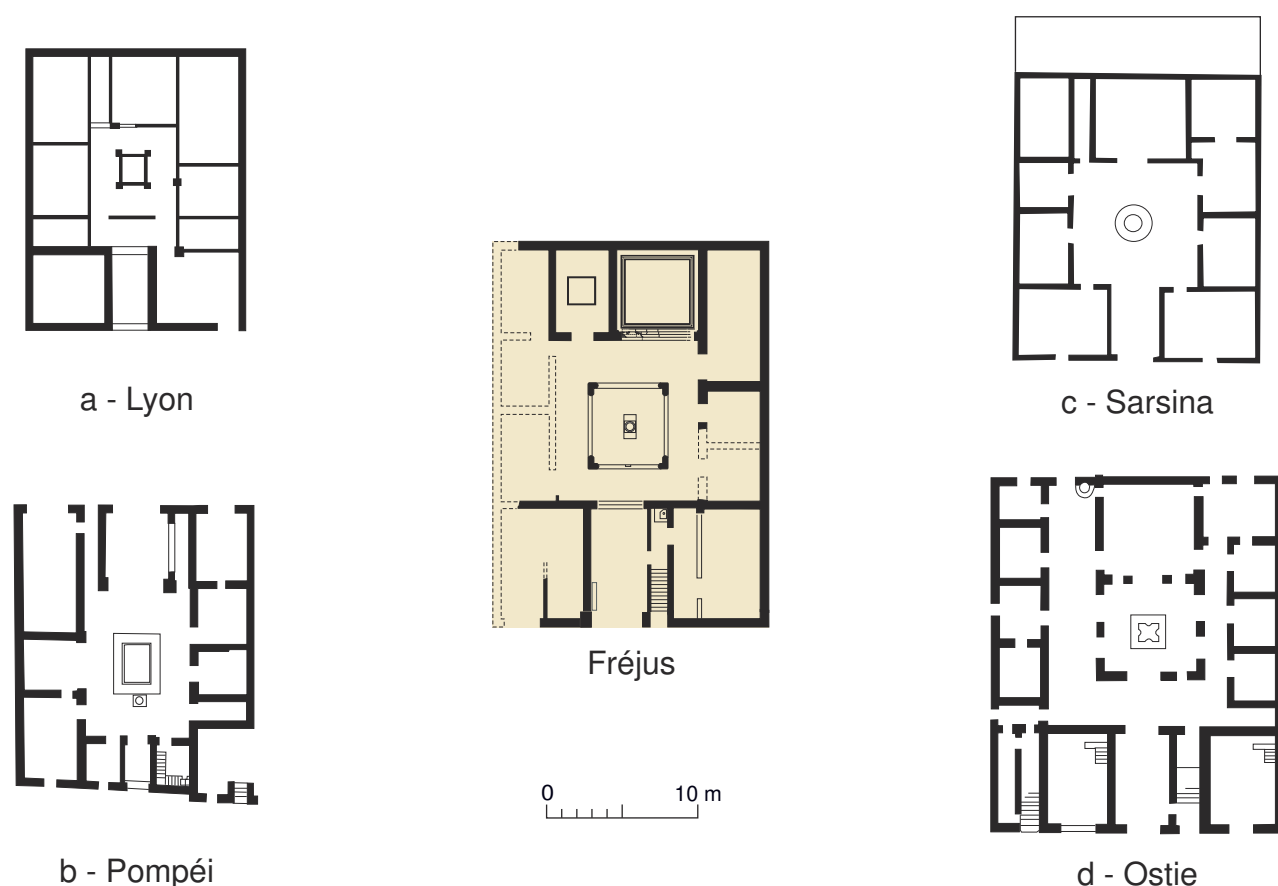


Figure 350 - Plans comparatifs de maisons organisées autour d'un *atrium* (d'ao S. Saulnier).

- a : Maison au bassin de calcaire à Lyon (fin du 1^{er} siècle avant notre ère) ;
- b : Noyau original de la Maison de Ménandre (I, 10, 4) à Pompéi (deuxième moitié du III^e siècle avant notre ère) ;
- c : *Domus* de la via Cesio Sabino à Sarsina (époque républicaine) ;
- d : Maison du Temple Rond (*Ins.* XI) à Ostie (II^e siècle de notre ère).

Des pièces établies dans l'aile orientale, la taille réduite de l'espace 10 et le décor monochrome sombre sur les murs portent à considérer qu'il correspond à une chambre (*cubiculum*) et, par assimilation, qu'il en est peut-être de même pour la pièce contiguë, 11.

En revanche, au nord, la suite des espaces s'impose comme une aile d'apparat mais attribuer une fonction précise à trois des quatre pièces qui la composent pose quelques problèmes.

L'espace 6 occupe l'emplacement traditionnel du *tablinum* (dans la version « fermée » de la maison italique qui ne dispose pas d'un dégagement arrière, jardin ou péristyle), une pièce ouverte en exèdre qui est souvent, sinon toujours, légèrement décentrée dans le plan axial. La qualité du sol contribue à conforter cette attribution, aussi simple que soit la mosaïque. Mais peut-on être vraiment sûr qu'il s'agit bien du *tablinum* ?

Le rôle des trois autres salles ne paraît pas pouvoir être précisé car aucune trace d'une utilisation

particulière ne subsiste sur les sols ou contre les murs ; la pièce 7 représente peut-être un salon (*œcus*), peu ouvert sur l'*atrium*, mais on ne sait que penser de la pièce 8, très allongée ; l'une ou l'autre, en tout cas, pourraient accueillir les lits d'un *triclinium* d'autant que, pour cette dernière et selon l'idéologie vitruvienne (Vitruve VI, 3, 8), « Les tricliniums doivent être deux fois plus longs que larges »... ; l'inconvénient est que cette pièce n'est pourvue que d'une porte étroite. Pourrait-on situer le *triclinium* ailleurs ? Sûrement pas dans la pièce 6 puisque la composition décorative du sol ne s'accorde pas à la disposition de lits de repas (mobiles) le long des murs⁵⁰. Certes, on peut convenir que la prise des repas n'implique pas l'aménagement d'une salle avec trois banquettes ; on sait que deux – un

50 Alors que A. Barbet penche pour cette hypothèse, Barbet 2000, p. 18, fig. 20, en se basant sur la présence d'un *graffito* ; voir également Barbet 2008, p. 174-175.

*biclinium*⁵¹ – peuvent suffire, comme peuvent aussi convenir des dispositifs encore plus simples. Alors, étant donné que les pièces de l'aile occidentale n'ont pas été fouillées, on peut aussi se rabattre sur la virtuelle pièce 13, bien qu'exposée à l'est, pour lui accorder cette fonction. Le débat n'est donc pas clos.

3. LES MÉTAMORPHOSES DE L'IMPLUVIUM

C'est l'endroit de la maison pour lequel on perçoit le plus grand nombre de transformations et l'état de conservation des vestiges autant que la récolte d'éléments issus de la superstructure autorisent, en outre, à constater que l'élévation de l'*atrium* tétrastyle répond à une forme connue mais peu commune.

Sans doute est-il souhaitable de replacer quelques-unes de ces composantes en perspective.

a. La composition de l'*impluvium* et de ses abords s'inscrit dans les normes canoniques bien connues par les exemples archéologiques même si la margelle du puits d'accès à la citerne est généralement implantée immédiatement à l'extérieur du bassin-réceptacle, à l'abri sous un des portiques. Ainsi, en occupant une très faible part de la surface utile (30,50 m² hors œuvre), le duo *impluvium/compluvium* fournit l'eau utile à l'économie de la maison, l'aération et l'apport d'une source lumineuse au plus grand nombre de pièces.

b. Une première transformation consiste à créer, à partir de l'*impluvium*, une petite cour fermée par des murets d'entrecolonnement (*plutei*) selon des modalités astucieuses, en considérant toutefois que cet espace restait accessible par une ouverture réservée à l'ouest (non vue à la fouille) pour avoir accès au puits qui est toujours en usage.

Au nord, le muret 23 est légèrement plus bas que ceux de l'est et de l'ouest, sûrement pour offrir un moindre obstacle au regard porté vers l'intérieur de la cour à partir du supposé *tablinum* 6.

Les murs d'appui encadrant des bassins d'*impluvium* sont relativement exceptionnels dans les maisons des cités vésuviennes et confèrent une certaine originalité à l'exemple fréjusien⁵² ; mais ces murets



Figure 351 - Place Formigé. Phase 2.
Le mur écran 21 en cours de découverte.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).

d'entrecolonnement se rencontrent assez fréquemment dans les péristyles de jardins⁵³.

En revanche, au sud, c'est un véritable mur-paraent qui, désormais, se dresse.

La découverte de cette « cloison », qui ne monte pas jusqu'au plafond, est exceptionnelle à deux titres (**fig. 351**) : d'abord parce que l'état de conservation est tel que son sommet a été sauvegardé et qu'on est donc assuré de sa morphologie, ensuite parce que ce dispositif ne paraît pas se rencontrer sur d'autres sites⁵⁴.

51 Voir la *Casa dell'Alcova* (IV, 3-4) à Herculaneum.

52 Mise à part la transformation de l'*impluvium* en cuve de la *Fullonica di Stephanus* (I, 6, 7), à Pompéi, les exemples viennent d'Herculaneum avec l'*atrium* de la *Casa del Atrio Corintio* (V, 30), celui de la petite cour latérale faisant office d'*atrium* de la *Casa a Graticcio* (à Treillis, III, 13-15) ou encore l'*atrium* tétrastyle de la maison IV, 17-18. Le cas se rencontre aussi à Lyon dans la « maison au bassin en *opus spicatum* » : Desbat 2004.

53 Par exemple, à Pompéi, dans la *Casa del Menandro* (I, 10, 4), la *Casa de Mars e Venus* (VII, i, 40), la Villa des Mystères ou, à Herculaneum, dans la *Casa del Bicentenario* (V, 15) ; voir aussi Vipard 2003, p. 99-100.

54 À Lyon, la « maison au bassin de calcaire » (voir fig. 350, a), organisée autour d'un *atrium* tétrastyle, semble montrer une telle installation, dégagée de l'*impluvium*, Desbat 2005, fig. p. 110 et p. 121, mais la construction est dérasée.

Sa fonction est double et ne pose pas de difficultés d'interprétation :

- haut de 1,40 m, il fait obstacle à la curiosité du passant qui, de la rue ou même du vestibule de la maison, porterait un regard vers l'intérieur ; inversement, ce mur dissimule également les activités de la rue aux personnes qui vaquent dans la partie arrière de la maison. C'est en ce sens qu'on peut le dénommer mur-écran ou mur-paravent ;

- sa paroi interne, intégrée à la cour-*atrium*, constitue une surface propice à l'exécution d'un décor peint végétal contribuant à créer l'illusion d'un jardin d'agrément peuplé de cyprès, de plantes diverses et d'oiseaux perchés sur une rambarde fictive⁵⁵, notion de jardin que renforce encore le décor peint de clayonnage présent sur les parois intérieures et extérieures des murs-bahuts des trois autres côtés.

Au milieu du mur-écran est aménagée une niche quadrangulaire (fig. 352), peinte en bleue, inscrite dans le décor de l'ensemble et dans laquelle pouvait être présentée une sculpture ou tout autre objet décoratif. Un temps, A. Barbet (1995, p. 106) aurait voulu y reconnaître un laraire, ce qui n'était pas très judicieux pour un édicule ouvert aux intempéries. Malgré la proximité de la citerne, rien ne permet d'envisager, non plus, qu'une fontaine ou un jet d'eau ait pu y être aménagé.

On doit donc considérer que la mise en œuvre d'un tel mur-écran ne correspond pas à une habitude architecturale puisqu'elle ne semble appliquée, en fonction de la documentation consultée et à de rares exceptions, ni dans les maisons pompéiennes, ni dans celles des provinces. La notion même d'une telle construction, en vue de préserver une certaine intimité à l'intérieur de la maison, ne semble pas correspondre à une exigence répandue ; si on se fie, par exemple, à la *Casa del Menandro* (Nappo 1999, p. 62-63), récemment bien étudiée, les maisons seraient plutôt en partie conçues pour qu'on en voit et apprécie les dispositions intérieures⁵⁶ ; le *tablinum*, d'ailleurs, où l'on reçoit les clients, est

55 Les peintures de jardin (paradisique) visant à créer l'illusion d'une architecture végétale luxuriante dans laquelle apparaissent des oiseaux, au-dessus d'un décor de treillis formant balustrade, ne sont pas légion et correspondent généralement à de riches habitations ; ainsi, principalement, à Pompéi, sur les murs de l'*æcus* ouvrant sur le jardin de la *Casa del Bracciale d'oro* (VI, 17, 42 de l'*insula occidentalis* ; Jashemski 1993, p. 166-167 et 348-359), sur le mur principal du péristyle de la *Casa delle Venere in Conchiglia* (II, 3, 3 ; Jashemski 1979, fig. 102) ou sur le pourtour du péristyle de la *Casa del Menandro* (I, 10, 4 ; Stefani 2003, p. 34 et 108).

56 À l'inverse, les panneaux de bois placés devant l'entrée du *tablinum* de la *Casa del Tramezzo di Legno* (III, 11) à Herculaneum.



Figure 352 - Place Formigé. Phase 2.
Niche aménagée dans la paroi nord du mur-écran 21.
Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).

considéré dans la maison comme une pièce « publique » (Gros 2001, p. 25).

c. La dernière transformation de l'*atrium*, au sol, est également d'importance, radicale même, puisqu'elle réduit et transforme la surface de circulation de la cour en bassin. L'*impluvium* devient ainsi à la fois un plan d'eau et un jardin-*atrium* par l'installation de jardinières, disposées en alternance avec des socles (ou piédestaux) maçonnés sur lesquels pouvaient être placées des statues. Plantes naturelles et objets d'art participent ainsi de la luxuriance de l'ornementation et renforcent la scénographie depuis le *tablinum* 6, même si ces nouveaux agencements détruisent partiellement les décors peints qui ornaient les parois des murets.

On ne connaît pas de comparaisons associant une telle alternance de jardinières et de socles maçonnés. Des aménagements similaires ou semblables ne se rencontrent pas dans l'habitat domestique, hormis dans le luxueux dispositif des euripes parcourant le jardin de la *Casa de M. Loreius Tiburtinus/D. Octavius Quartio* (II, 2, 2) à Pompéi. Les plantations agencées à hauteur de sommets de murets (jardinières) ne sont pas, non plus, si fréquentes dans les maisons de Campanie ;

elles se placent souvent dans l'épaisseur d'un muret simple ou dans l'intervalle constitué par un doublage de l'entrecolonnement⁵⁷.

Au final, ces transformations de l'*impluvium* et de son contour conduisent, en deux temps et sur une surface réduite, à l'invention d'un espace d'agrément dans lequel se retrouvent plusieurs composantes qui, ordinairement, sont l'apanage des péristyles et de leurs jardins : d'abord l'érection de murets d'entrecolonnement, généralement propres aux péristyles, la création de panneaux formant un horizon végétal, y compris assortis de treillis également peints, ensuite celle qui introduit un plan d'eau entouré d'œuvres d'art et de plantes ornementales.

Dépourvue dès sa conception d'un jardin et, encore plus, d'un péristyle, le propriétaire de cette maison, qu'il devait juger trop petite à son goût, introduit en miniature et à bon marché un substitut des espaces verts que l'on trouve généralement dans les résidences patriciennes.

4. SUR LE VOLUME DE LA MAISON

Dans le cas de cette habitation, il est essentiel de reprendre et d'interpréter les acquis archéologiques concernant la superstructure, après avoir évoqué ce que l'on peut savoir des hauteurs des pièces du rez-de-chaussée ; on reviendra ensuite sur les preuves de l'existence d'un étage avec :

- une cage d'escalier, soit une installation très commune dans l'architecture domestique en milieu urbain,
- un *atrium* pourvu d'une galerie suspendue, soit une solution architecturale particulière.

⁵⁷ L'*impluvium* peut être le cadre de ces embellissements, ainsi à Pompéi la *Casa de M. Loreius Tiburtinus/D. Octavius Quartus* (II, 2, 2 ; Jashemski 1993, p. 78, fig. 80) ou à Herculaneum la *Casa del Rilievo di Telefo (Insula orientalis I, 2* ; Jashemski 1979, p. 52, fig. 91), la *Casa dell'Atrio Corintio* (V, 30 ; Jashemski 1979, p. 52, fig. 90 ; Jashemski 1993, p. 270 et plan 110), voire également la petite cour faisant fonction d'*impluvium* de la *Casa a Graticcio* (III, 13-15 ; Jashemski 1993, p. 260 ; Wallace-Hadrill 1994, p. 112, fig. 5.15) ; on les trouve également, à Pompéi, dans la cour construite au centre du péristyle double de la *Casa degli Amanti* (I, 10, 10-11 ; Jashemski 1993, p. 50, fig. 59) ou, à Herculaneum, dans la petite cour arrière de la *Casa dell'Alcova* (IV, 3-4 ; Jashemski 1993, p. 263, fig. 291) ou dans le péristyle de la *Casa dell'Atrio a mosaico* (IV, 1-2 ; Wallace-Hadrill 1994, p. 56). Ce rapide et non exhaustif recensement semble indiquer que les jardinières d'*impluvium* concernent préférentiellement des maisons de superficie modeste ne disposant pas de péristyle ; c'est peut-être pour ces raisons que les exemples paraissent plus fréquents à Herculaneum qu'à Pompéi.

Les hauteurs sous plafond reconnues pour le rez-de-chaussée

Malgré la relativement bonne conservation des peintures encore en place sur les parois des murs et l'abondante récolte des pans effondrés des élévations, actuellement en grande partie restituées, les informations relatives à la hauteur des pièces du rez-de-chaussée n'apportent que deux indications :

- dans le *tablinum* 6, la hauteur du plafond se situe à 3,50 m environ d'après les données fournies par le mur nord qui ne détermine pourtant pas un niveau strictement assuré car une variable touche à l'éventualité d'un plafond cintré ;

- dans la galerie sud de l'*atrium*, en 9, la restitution de la paroi du mur sud, 13/15, conserve les négatifs du passage de poutres (solives), de section quadrangulaire (environ 0,18 m x 0,16 m), entre 4,20 et 4,40 m de hauteur ; les vestiges n'étant pas continus de bas en haut, il s'agit d'une dimension restituée établie à partir d'une hauteur de porte (entre le vestibule 1 et le portique 9) estimée à 2,50 m.

Ces données commanderaient d'envisager deux solutions, une restitution basse, en s'appuyant sur la première mesure, et une restitution haute avec la seconde (voir fig. 355).

Le corridor 3, une cage d'escalier

Compte tenu de sa situation entre le vestibule 1 et la cuisine 4, le corridor 3 est, au sol, à la fois un espace de circulation, un local de rangement et un lieu dans lequel ont été aménagées des latrines privées.

À l'extrémité nord étaient installées au moins deux étagères, un dispositif dont certaines maisons étaient équipées dans des espaces étroits⁵⁸. Sous ces étagères et dans un angle, la pierre percée des latrines occupe un emplacement plus ou moins judicieux, à l'aplomb de l'égout qui provient de la cour⁵⁹.

Stricto sensu, aucun élément matériel de l'escalier qu'il convient de restituer dans le cadre de ce corridor n'a été reconnu mais son existence s'impose et correspond à un dispositif bien connu dont le rôle est d'offrir une entrée indépendante pour accéder aux pièces de l'étage.

⁵⁸ Un placard identique a été retrouvé à Lyon, rue des Farges : Desbat 1984, p. 48 et fig. 48.

⁵⁹ D'autres latrines privées de ce type, soit une dalle de grès percée à l'aplomb d'un égout, sont connues à Fréjus : une dans une maison du quartier de l'Agachon (Rivet *et al.* 2000, p. 103 [24]) et deux dans des maisons du Clos de la Tour (*ibid.* p. 126 [28] et 128 [35]) ; voir aussi *ibid.*, p. 419 pour la synthèse sur ces aménagements.

La zone dans laquelle s'amorce la volée droite d'escalier n'a pu être accessible à la fouille et on ne saurait donc préciser si les trois ou quatre premiers degrés étaient ou non maçonnés ; il est vraisemblable, en revanche, que la volée était assemblée en bois car aucun élément de maçonnerie n'a été observé sous la partie haute du dispositif⁶⁰ ; pour l'angle de la volée, on peut supposer qu'il était raide si on se fie aux prescriptions de Vitruve⁶¹.

De tels escaliers ouvrant directement sur la rue sont fréquents dans les habitations de l'aire vésuvienne et supposent que les pièces de l'étage (*cenacula*) sont réservées à des locataires extérieurs à l'économie de la maison⁶².

Le fait que cet escalier soit bordé d'un mur maçonné d'un côté et d'une cloison de l'autre ne constitue pas une difficulté technique et s'accorde bien avec l'utilisation de la menuiserie⁶³.

Un *atrium* à galerie d'étage

La principale originalité de la maison réside dans la restitution volumétrique de son *atrium* tétrastyle dans la mesure où elle conduit à prendre en compte une galerie d'étage ; or, c'est une configuration peu commune dans le corpus des *atria* connus, y compris dans les cités campaniennes.

Les données de terrain sont les suivantes.

Dans les deux galeries du portique qui ont été fouillées, en 9-sud et 9-nord, des blocs correspondant à des sols en béton de tuileaux ont été trouvés dans la couche d'effondrement, mêlés aux briques crues, aux pans de peintures murales, aux tuiles, etc. ; une seule exception à cette localisation, un bloc trouvé au nord du vestibule, dont la présence s'explique aisément, par basculement, comme cela s'est produit pour l'élévation du mur 15, des enduits appartenant à la décoration du parement nord ayant été retrouvés en abondance dans la cuisine.

60 Mais les volées dans l'habitat domestique peuvent être tout en pierre et plusieurs exemples sont représentés à Pompéi, par exemple VIII, 3, 10.

61 Vitruve, III, 4, 3 : «le calcul de la hauteur de ces degrés doit à mon avis répondre aux exigences suivantes : ne pas excéder les cinq sixièmes du pied et de ne pas être inférieur aux trois quarts». Mais on peut aussi utiliser l'axiome suivant : pour une hauteur = 3, la base = 4 et la pente = 5.

62 Sauf négligence dans la recherche bibliographique, on ne dispose pas de décompte pour les maisons de Pompéi. Il semble toutefois que ces accès directs soient proportionnellement plus nombreux à Herculaneum qu'à Pompéi. Outre ces deux cités, ils sont fréquents à Ostie où, il est vrai, les étages relèvent souvent d'immeubles de rapport pour une période sensiblement plus récente.

63 Voir l'escalier intérieur de la *Casa dei Ceii* (I, 6, 15), à Pompéi, sous lequel sont d'ailleurs aménagées des latrines.

Ces blocs (**fig. 353 et 354**) présentent tous les caractéristiques d'un sol, épais d'environ 0,25 m, avec une surface lissée et un revers grossier dans lequel on peut reconnaître les négatifs de plancher et de solives ; sur deux d'entre eux, côté lissé et au long d'un bord franc, la surface présente une excroissance en forme de gouttière.

Il ne fait aucun doute que ces blocs ont chuté et que, après effondrement, ils sont restés en place ; en effet, aucune des perturbations observées ici ou là, et dont on s'est efforcé de livrer une liste exhaustive (*supra* p. 241), ne peut laisser envisager une translation portant sur un aussi grand nombre d'éléments lourds et volumineux.

S'impose, dès lors, la réalité que les galeries de l'*atrium* disposaient d'un étage de circulation extérieur avec un sol en béton sous chacun des quatre pans des toitures⁶⁴ (**fig. 355 et 356**). Il s'agit de sols suspendus⁶⁵ en chape de béton coulé sur solives rapprochées supportant un plancher (Adam 1984, p. 214-216 et fig. 470 ; Ginouvès 1992, p. 134-137, pl. 68, n° 3) ; la reconstitution de la peinture murale de la galerie méridionale (paroi nord du mur 13/15) fournit des informations précises sur l'intervalle entre les mortaises rectangulaires de solives de plancher (entraxe 0,53 m) et des données plus variables sur la hauteur de leur implantation (estimée entre 4,20 et 4,40 m), la mesure de la hauteur étant construite à partir de proportions théoriques. Un détail conforte cette réalité d'un sol d'étage : comme attendue, la restitution de la peinture ne se poursuit pas au-dessus

64 Cette option architecturale a d'ailleurs été rapidement annoncée par P.-A. Février (1988, p. 259). Ce sujet a été et reste l'objet d'une profonde divergence avec A. Barbet qui a déposé et procédé à l'étude des peintures murales et qui ne prend pas en compte cette donnée de terrain. Ayant pris l'initiative d'organiser une exposition et un catalogue sur la restauration des peintures murales de cette maison, A. Barbet (2000, p. 13) affirme : «L'hypothèse d'une terrasse, un moment envisagée par L. Rivet, s'appuyait sur la découverte d'énormes morceaux de mortier rose compact [Barbet 1995, p. 103]. Ils se sont révélés peints de colonnes, de fonds bleus lumineux ; ils appartiennent bien à des parois, sans doute du deuxième état de la maison après l'incendie, et non à un sol de terrasse ou à un petit mur bas». Or, A. Barbet n'a pas pu voir et étudier ces vestiges puisque les blocs en béton de tuileaux, progressivement rassemblés en bordure du site, furent chargés par inadvertance, au milieu du mois de mars, dans le camion évacuant les terres (ce qui explique aussi que seuls quelques croquis ont été crayonnés et trois clichés réalisés avant qu'ils ne disparaissent : voir les fig. 317 et 353).

65 Vitruve VI, 3, 8-10 décrit ce type de superstructure : «...les salles égyptiennes ont des architraves sur les colonnes, et sur les architraves des planchers qui vont des colonnes jusqu'à la paroi. Ces planchers, qui sont d'assemblage, sont pavés et font une terrasse découverte qui tourne tout à l'entour. Ensuite, sur l'architrave et à l'aplomb des colonnes d'en bas, on élève un autre ordre de colonnes d'un quart plus petites que les premières, sur lesquelles il y a d'autres architraves avec les autres ornements et les planchers en plafond».



Figure 353 - Place Formigé. Phase 2. Fragments de sols en béton de tuileaux provenant des gravats de la galerie sud du portique et déposés en bord de fouille (cliché L. Rivet).

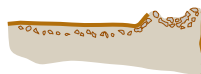


Figure 354 - Place Formigé. Phase 2. Coupes schématiques à main levée sur des fragments de sols en béton de tuileaux provenant de la galerie sud du portique (schéma L. Rivet).

du niveau des solives... là où justement le panneau pourrait être interrompu par le béton des sols.

Sur ces galeries d'étage, formant terrasses ou mezzanines au-dessus de l'*impluvium*, ouvrent les portes et fenêtres des chambrées.

Une telle reconstitution laisse songeur dans la mesure où ce type de superstructure paraît être une solution architecturale exceptionnellement utilisée dans les *atria* des maisons urbaines⁶⁶. La capacité de support des

piers cordiformes ne pose pas de problème⁶⁷ ; ils sont fréquents, à Pompéi comme à Herculanium, en particulier pour les extensions d'étage au-dessus des portiques de rues.

On ne sait, en revanche, comment s'organisaient les galeries du côté de l'*impluvium* : une balustrade entre des piliers qui prolongent ceux du premier niveau ou, posé sur les linteaux de couronnement de ces derniers, un mur de fermeture pourvu de fenêtres ? Que le sol soit en béton de tuileaux et non en bois induit peut-être qu'il était partiellement exposé aux intempéries et que, par conséquent, la galerie était ouverte, mais ce n'est qu'une hypothèse.

Le portique à double ordre de l'*atrium* tétrastyle de la *domus* à l'*atrium* fleuri constitue ainsi un parti architectural original dans l'architecture domestique, connu sous le type IIc d'une récente classification (Pierattini, Brilli 2004, p. 129 et fig. 2) et que l'on rencontre parfois aussi bien à Pompéi qu'à Herculanium⁶⁸.

L'étage proprement dit

Dans le cas de la *domus* à l'*atrium* fleuri, on peut supposer que la desserte des *cenacula* s'opérait éventuellement de deux façons : directement à partir du haut de l'escalier pour les pièces situées au-dessus du vestibule 1 et de la boutique 4 et par l'intermédiaire de la galerie d'étage de l'*atrium* pour les autres locaux établis au-dessus de la boutique 2, des *ala*, 10-11 et 12-14, et des pièces nord, 6 à 8. On a déjà souligné la singularité d'une circulation par une galerie d'étage « ouverte » sur la cour-*atrium*.

Les sols de l'étage étaient assurément des planchers en bois posés perpendiculairement à des solives dont les extrémités reposent, elles-mêmes, sur les murs porteurs⁶⁹.

p. 43), celui de la *Casa dell'Ancora* (VI, 10, 7, Zanker 1993, p. 178) ou encore celui de la galerie méridionale du péristyle de la *Casa del Fauno* (VI, 12, 5). Pour Herculanium, voir la galerie de la maison IV, 17-18 (Maiuri 1958, p. 439, fig. 385 et 386), celle de la *Casa d'Argo* (II, 2) et celle du péristyle de la *Casa del Salone Nero* (VI, 13-11).

⁶⁷ Par exemple, dans le cas de l'*atrium* tétrastyle de la *Casa di Obellio Firmo* ou du comte de Turin, à Pompéi, les colonnes sont hautes de 7,20 m.

⁶⁸ Comme la maison IV, 18 (Maiuri 1976, p. 63), incluant une boutique, qui présente d'étroites analogies avec celle de Fréjus : « La maison a une entrée qui a été divisée dans le sens de la longueur par un léger mur pour y installer, sans doute, la cage d'un escalier menant à l'étage. Elle se développe régulièrement autour d'un petit *atrium* tétrastyle, clos par un *pluteus* et à deux étages, avec une galerie percée de fenêtres, servant de dégagement à toutes les pièces du premier étage ».

⁶⁹ En effet, aucun élément de sol en béton de tuileaux n'a été retrouvé dans les salles du rez-de-chaussée, hormis ceux découverts

⁶⁶ Alors que les galeries d'étage aux sols bétonnés sont assez fréquentes dans les péristyles. Pour Pompéi, voir le petit péristyle du jardin de la *Casa degli Amanti* (I, 10, 11, Wallace-Hadrill 1994,

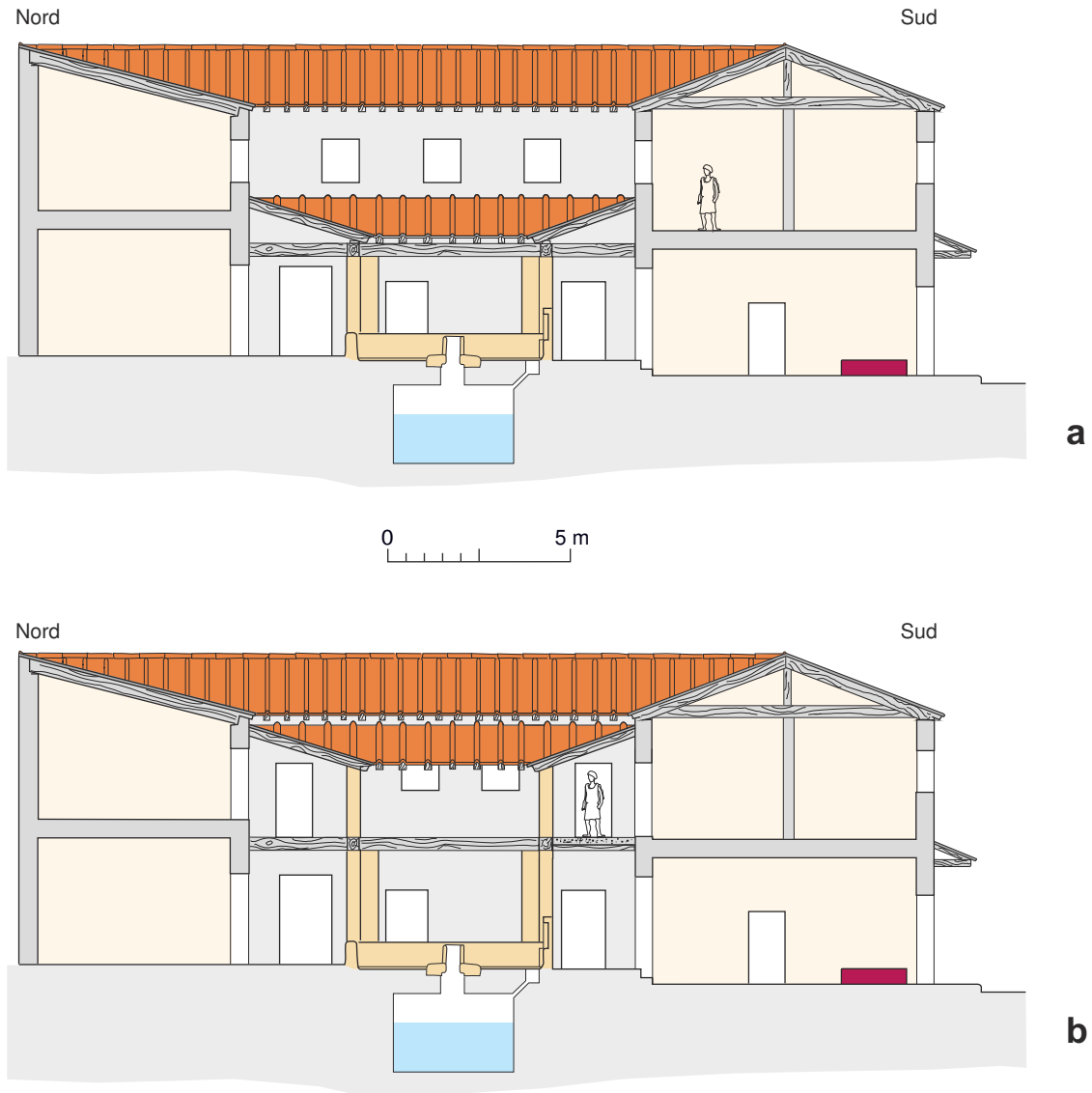


Figure 355 - Place Formigé. Phase 2. Propositions de restitution des élévations de la *domus* à l'*atrium* fleuri (dao S. Saulnier).
 a. Restitution sans galerie d'étage au-dessus de l'*atrium*.
 b. Restitution avec galerie d'étage.

La logique architecturale force à estimer que les murs en petit appareil, au rôle porteur, entendent qu'il en est ainsi de leur maçonnerie, du sol à la toiture. Or, avec les observations effectuées dans la cuisine 4, la

_____ dans les galeries que nous venons d'évoquer. On connaît pourtant, à Fréjus, dans une des maisons du site du Clos de la Tour, le cas de ces pans d'un sol en mosaïque qui, alors qu'ils étaient tombés de l'étage, ont été évacués dans la rue, méthodiquement disposés contre la façade de la maison, pour permettre une réoccupation sommaire des lieux, voir Rivet *et al.* 2000, p. 416 et fig. 746.

fouille semble apporter la preuve qu'un mur construit en moellons pour le rez-de-chaussée peut se prolonger, à l'étage, avec l'utilisation de briques crues ; en effet, alors que la cuisine s'inscrit entre quatre murs en pierre (conservés au nord et à l'ouest, supposés (mais assurés...) au sud et à l'est puisqu'il s'agit de façades), l'importante quantité des fragments de briques dans la couche d'effondrement ne laisse guère de doute sur leur provenance : des élévations de l'étage, soit du mur nord, 15, soit du mur ouest, 16, soit des deux à la fois.

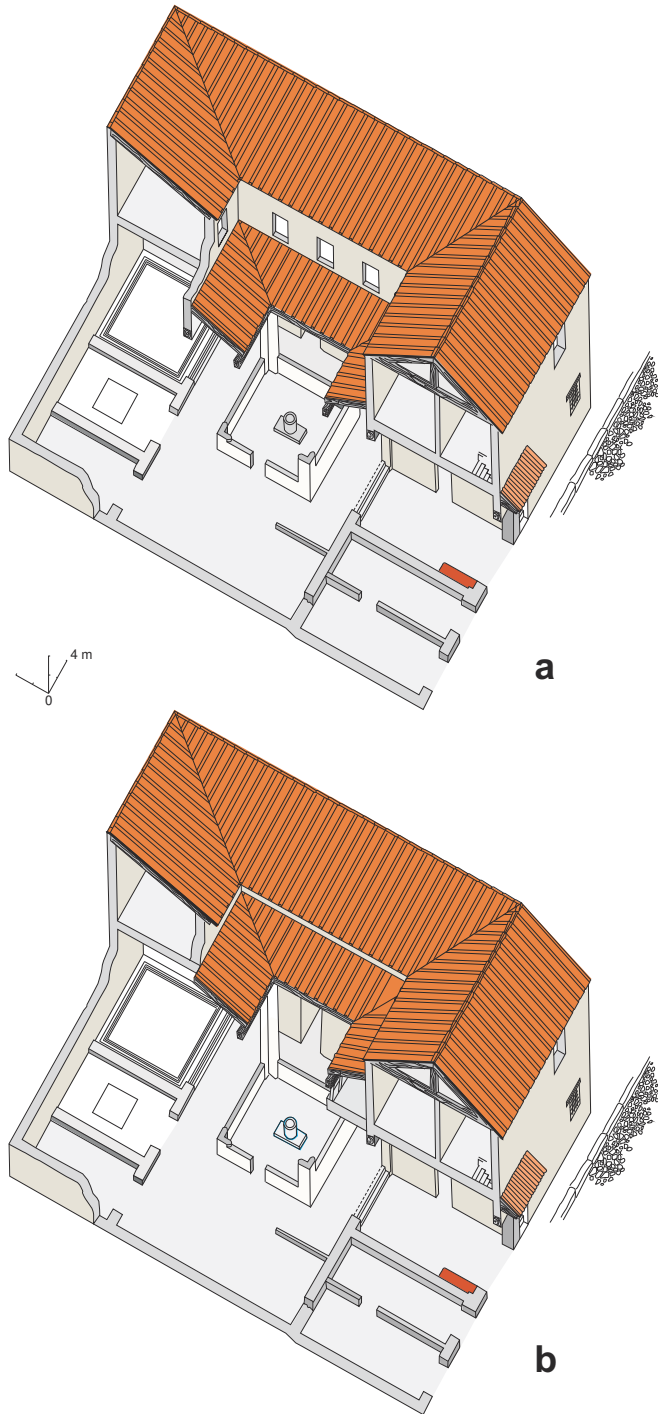


Figure 356 - Place Formigé. Phase 2.
Proposition de restitution axonométrique
(sans la galerie d'étage) de la *domus* à l'*atrium* fleuri (dessin S. Roucole).

Également récoltés dans les effondrements, différents ensembles de peintures murales renvoient à la décoration des pièces de l'étage dont la localisation n'est pas toujours aisée car, en se déversant, les murs entraînent les parois correspondant à deux salles. En outre,

le caractère lacunaire de ces enduits ne fournit que des enseignements assez limités :

- *au-dessus de la cuisine 4* (fragments découverts dans cet espace) : une série correspond à une paroi située au-dessous du plafond et à l'angle d'un mur ; cet ensemble, conservé sur une hauteur minimale de 1,50 m, présente une zone supérieure décorée de cartouches rectangulaires longs et étroits, ces derniers contenant un décor de volutes affrontées alors que la zone moyenne est ornée de colonnes à chapiteaux entre lesquelles semble être tendue une tenture, sous laquelle se place un tableau à fond bleu. Deux autres séries, l'une à bandes épaisses bleu intense et bleu clair séparées par des filets blancs et rouge bordeaux, l'autre à motifs décoratifs de denticules rouge-ocre pourraient se rattacher à la même pièce qui semble être d'un bon standing ;

- *peut-être au-dessus du cubiculum 11* (fragments découverts dans la cuisine 4) : les éléments d'une zone moyenne montrent un fond rouge-ocre et un décor de colonnes à appliques circulaires (gris dégradés et jaunes) et rubans (rouges et blancs) ;

- *au-dessus du petit œcus 7* (fragments découverts dans cet espace) : décor d'ombelles et morceaux de panneaux à fond blanc sur une sous-plinthe rose-mouchetée ;

- *au-dessus du grand œcus 8* (fragments découverts dans cet espace) : angle d'un mur (0,40 m et 0,14 m) conservant le biseau d'une baie : sur une plinthe blanche mouchetée de rouge et de gris, panneau à filet d'encadrement intérieur gris et bande rouge remontant dans l'angle. Le revers porte des empreintes de moellons ;

- *au-dessus du tablinum 6* (fragments découverts dans cet espace et dans le portique nord 9) : on relève deux ensembles. Le premier (Barbet, rapport 1991, fig. 59) : sur une sous-plinthe rouge, la plinthe, rythmée de compartiments ocre-jaune et de bandes grises, est séparée par une bande rouge de la zone moyenne scandée par des panneaux à fond blanc délimités par des bandes de séparation à fond blanc bornées de bandes rouges et décorées de candélabres. Le second : une plinthe à fond blanc moucheté présente une suite de compartiments larges et étroits, ces derniers étant décorés d'un losange sur pointe dessiné par des filets marrons et séparé par une bande noire encadrée de filets marron-rouge de la zone moyenne ornée de grands panneaux blancs.

Charpente et toiture

Le type de la maison à *atrium* tétrastyle conduit à des solutions de charpentage qui ne laissent guère de place à la fantaisie. La fig. 355 propose ainsi une restitution qui ne devrait pas s'éloigner des volumes réels, qu'il s'agisse de la version avec ou sans la galerie d'étage au-dessus de l'*atrium*.

Pour la toiture en tuiles, un certain nombre d'entre elles étaient estampillées mais le sujet des fournisseurs sera abordé *infra* (p. 319-321) dans le détail, sachant toutefois que, compte tenu de la durée d'existence de la maison, celle-ci a nécessairement subi des réfections.

VI. CONCLUSION

On constate qu'il a été possible d'organiser, sur une parcelle relativement réduite (470 m²), une maison urbaine dépourvue de thermes et de péristyle mais dotée d'un étage et d'une cour-*atrium* dont les transformations visent à créer un petit espace ayant vocation de jardin.

Le site dans lequel s'inscrit cette habitation correspond au quartier le plus ancien de la colonie de *Forum Iulii*. Or, on l'a déjà dit, cette agglomération romaine primitive s'organise selon un réseau urbain, dit «A», de

direction nord-nord-ouest/sud-sud-est, qu'il conserve tout au long de la période et qui est repris par l'occupation médiévale, alors que les développements de la ville adoptent, dans les autres quartiers, une grille de direction différente, nord-ouest/sud-est, dite «B».

Les données dont on dispose dans ce quartier sont insuffisantes pour proposer l'implantation des rues par rapport à la parcelle (Rivet *et al.* 2000, p. 362-366) : seul le passage d'un *decumanus*, au sud, représente une proposition difficilement contournable. Vers le nord, la limite de la maison est constituée d'un mur aveugle, ce qui implique une autre construction plus au nord, d'ampleur inconnue, sous le baptistère de la cathédrale. Vers l'est, on ne peut que supposer une autre construction, sans solution de continuité jusqu'aux vestiges signalés (*infra*, chap. IV, p. 353). Vers l'ouest, en revanche, aucune donnée consistante ne permet de proposer une hypothèse pour restituer l'emplacement d'un *cardo*.

ANNEXE

LE MOBILIER DE LA *DOMUS* À L'*ATRIUM* FLEURI

Les conditions d'enfouissement de la maison ont donc préservé, dans un état remarquable de conservation, les parties inférieures des pièces et, par voie de conséquence, le matériel qui s'y trouvait encore. Le fait que des traces d'incendie aient été décelées (peintures murales en partie brûlées, quelques planches calcinées sur les sols de béton ou sur la mosaïque, de même que la combustion des seuils en bois, etc.) n'a guère de conséquence sur ce matériel qui ne présente pas, sauf rares exceptions, de dégâts particuliers.

I. LES CONDITIONS DE CONSERVATION

La fouille n'a pas livré le moindre indice significatif de l'ameublement de la maison ; on a déjà évoqué ce problème lors de la définition que nous avons cherchée à donner aux différentes salles et seules, ici ou là, quelques planches de bois ont été vues, correspondant plutôt à l'effondrement des plafonds qu'à des portes ou à des meubles.

Cette carence de l'information touche, bien entendu, aux conditions de l'abandon.

Même s'il faut admettre qu'une grande partie du mobilier a été récupérée avant l'évacuation définitive de la maison à l'*atrium* fleuri, le but est de dresser ici la liste des vaisselles et autres objets ou ustensiles qui subsistaient, malgré toutes ces réserves, sur les sols, sous l'effondrement de l'étage et d'une partie des élévations de murs ainsi que de la toiture, et d'établir des plans de répartition ; on serait alors porté à imaginer que l'on tient un instantané partiel de la répartition des objets dans chacune des pièces.

Cependant, l'intérêt de cette démarche est à nuancer compte tenu de deux complications :

- l'existence d'un étage contribue à brouiller le bon ordre du mobilier puisqu'il est certain que des ustensiles étaient rangés dans les logements supérieurs ;

- dans la couche de mortier servant d'accroche aux peintures murales (toutes les pièces en comportaient) était inclus un grand nombre de tessons de céramiques (voir encart p. 338), si bien qu'il convient de porter un regard critique sur ce matériel (essentiellement constitué

de fragments informes d'amphores ou de cruches) et les vases effectivement en usage dans la maison ; pour sélectionner ceux-ci, c'est le bon état de conservation des céramiques, après remontage, qui a prévalu.

Concernant l'état dans lequel est parvenu le mobilier, il est nécessaire de rappeler le contexte de la découverte et la valeur de la collection par une série de faits et d'explications :

- même si on apprécie une bonne part du plan de la maison, l'emprise des fouilles correspond seulement à environ 1/3 de la surface occupée (surface totale, hors œuvre : 470 m² ; surface fouillée : environ 156 m²). La récolte de mobilier constitue donc un assortiment très incomplet ;

- même si il semble que la maison a subi un incendie, ses occupants ne l'ont pas quittée dans la précipitation ; ils ont disposé de temps pour déménager meubles et objets (lits, coffres, brasero, etc. ...), vider et démonter quelques équipements. Ainsi comprend-t-on la quasi-absence d'éléments appartenant à des meubles (appliques, charnières, etc.), à des huisseries ou au décor et à la parure des vêtements. Outre les pièces de valeur (métal, verre), il est donc très vraisemblable qu'une partie du mobilier céramique usuel a également été emportée ;

- en plusieurs cas, il est assuré que le mobilier a été déplacé latéralement du fait de l'effondrement des peintures murales qui, en glissant pour partie le long des murs, se sont répandues sur les sols et ont pu passer d'une pièce à l'autre ;

- après l'abandon des lieux, il est possible qu'un charpillage par des maraudeurs ait été effectué ; en tout cas – mais cela se produit peut-être lors de la construction de la maison de la phase suivante – on a la preuve que des récupérations organisées ont été opérées comme l'indiquent les prélèvements d'un tuyau en plomb qui reliait la margelle du puits à la cuisine et des placages de marbre qui ornaient les sommets des murs d'appui ;

- enfin, l'édification d'une nouvelle maison n'est pas sans conséquence : certes, son établissement à un niveau supérieur de quelque 2 m a concouru à préserver les vestiges antérieurs mais la construction à son bénéfice de plusieurs murs profondément ancrés a fait disparaître (ou déplacer) un certain nombre de mètres cubes relatifs aux terres d'effondrement.

Boutique 2

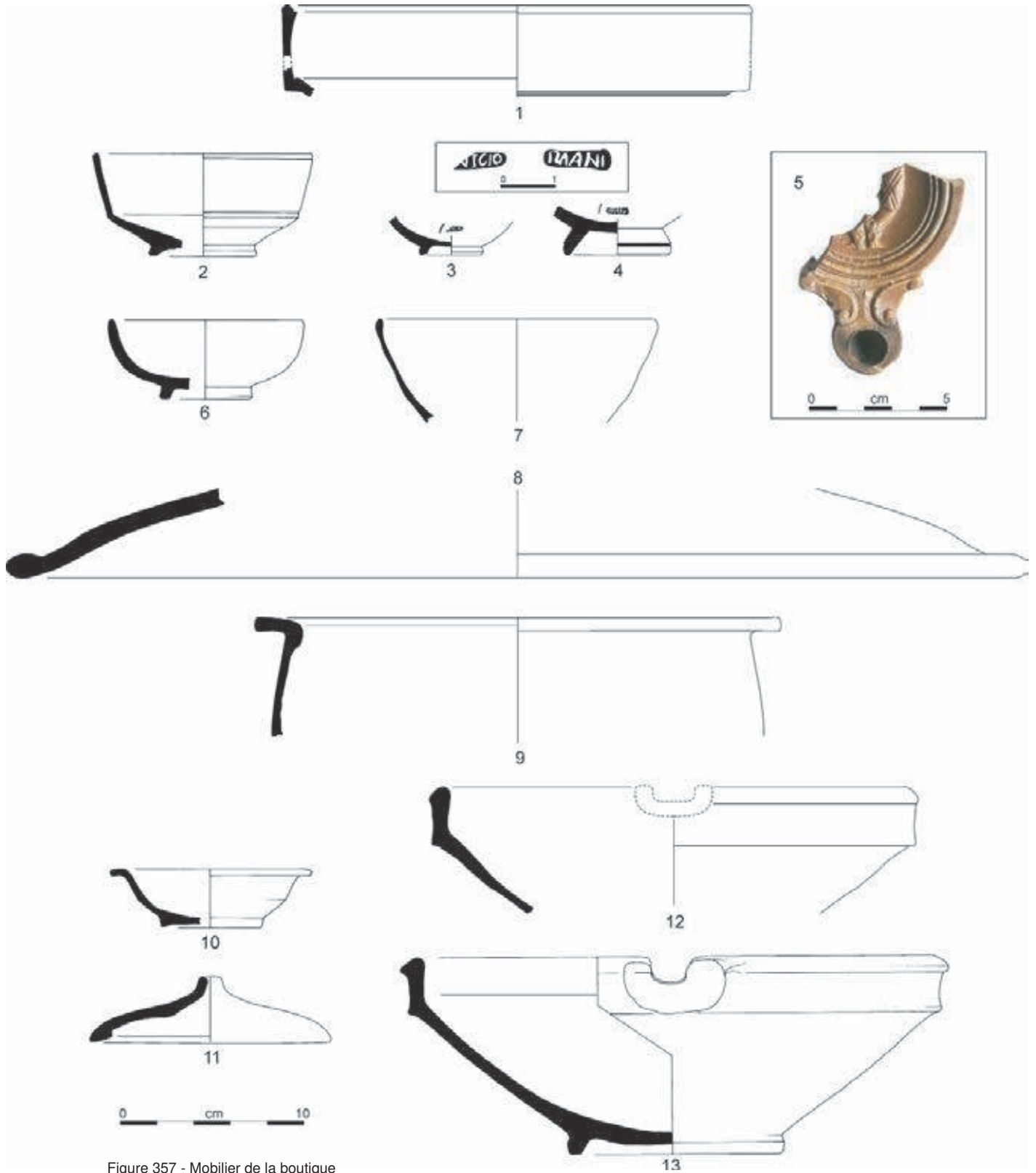


Figure 357 - Mobilier de la boutique
(cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

Malgré ces réserves et ces résultats partiels, il apparaît toutefois intéressant de dresser l'inventaire du matériel intact ou présumé intact et en usage ; on y a ajouté quelques fragments de sigillées qui présentent des estampilles⁷⁰.

II. INVENTAIRE DU MOBILIER

BOUTIQUE (espace 2)

Surface reconnue : 16,75 m² sur 38,90 m², soit 43 %.

Céramique culinaire africaine

1 : bord et carène d'une casserole à paroi redressée et lèvre bifide de la forme *Ostia* II, p. 85 et fig. 306 (*Atlante* I, tav. CVI, 7).

Sigillée du sud de la Gaule

2 : coupe Ritt. 9 (4 fr.) dont il manque la marque ; le profil est un peu à l'écart du type canonique avec une paroi légèrement ouverte et l'absence de lèvre en bourrelet ;

3 : fond annulaire de forme Drag. 27 portant la marque incomplète --JNICIO ;

4 : fond annulaire de coupe Drag. 24/25 portant la marque RMANI, lig. RM.

Lampe

5 : fragment de forme Deneauve VA à médaillon décoré d'une double corne d'abondance dont les pointes sont ornées de têtes de capricorne ; engobe brun clair, métallescent.

Imitation de sigillée

6 : petite coupe à paroi épaisse (pâte fine, orangée, micacée) imitant la vaisselle campanienne ;

7 : coupe (3 fr.) à paroi épaisse et à engobe jaune-orange imitant la vaisselle campanienne.

Céramique culinaire italique

8 : grand couvercle à bord redressé et lèvre arrondie par un bourrelet (5 fr.) ;

9 : marmite à rebord horizontal (3 fr.) de forme Haltern 56 à fond bombé.

Céramique commune à pâte claire

10 : petite coupe à marli légèrement recourbé et à fond plat découpé à la ficelle ;

11 : petit couvercle à bouton de préhension pincé (4 fr.).

12 : coupe-mortier à listel dont il manque le versoir (2 fr.), pâte sableuse ;

13 : coupe-mortier à listel et versoir (155 fr.), pâte beige, compacte (voir aussi fig. 388) ;

14 : moitié supérieure d'une cruche à une anse (11 fr.) ;

15 : moitié inférieure d'une cruche de même facture à fond annulaire (41 fr.).

Mortier italique

16 : fragment de versoir et de rebord de type Dramont 2 (Hartley 1973) portant la marque ---]RCSEC[---/--- sur deux lignes.

Terre cuite

- [fig. 358] : trois fragments de sole (?) de four.

- [fig. 381] : quatre pesons.



Figure 358 - Place Formigé. Éléments de terre cuite, provenant de la boutique 2, identifiés comme des fragments de soles (cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ).

Bronze

17 : louche à large cuiller très peu profonde, ou passoire (fond absent), à lèvre épaissie et arrondie et à manche étroit et long terminé par un trou de suspension ;

18 : deux embouts en bronze (cylindres creux contenant encore du bois), retrouvés côte à côte, dont l'une des extrémités comporte une base plus large (découverts contre le parement du mur 12) (voir aussi fig. 375) ;

19 : amulette phallique : phallus et bras tendu avec poing.

Fer

- plusieurs fragments de plaques ou grilles à fonction indéterminée (voir fig. 286).

VESTIBULE (espace 1)

Surface fouillée : 18 m² sur 26,80 m², soit 67 %.

Amphore

- (non ill.) partie inférieure d'une amphore Dressel 20 (59 fr.).

⁷⁰ Dessins Lucien Rivet et infographie Sylvie Saulnier. Photographie des objets : Loïc Damelet et Christine Durand, Cnrs/Centre Camille Jullian, et Yves Rigoir, que nous remercions très amicalement. Dans la plupart des cas, les estampilles sur sigillées ont été dessinées à partir de tirages photographiques réalisés à l'échelle 3/1 par Y. Rigoir.

Boutique 2

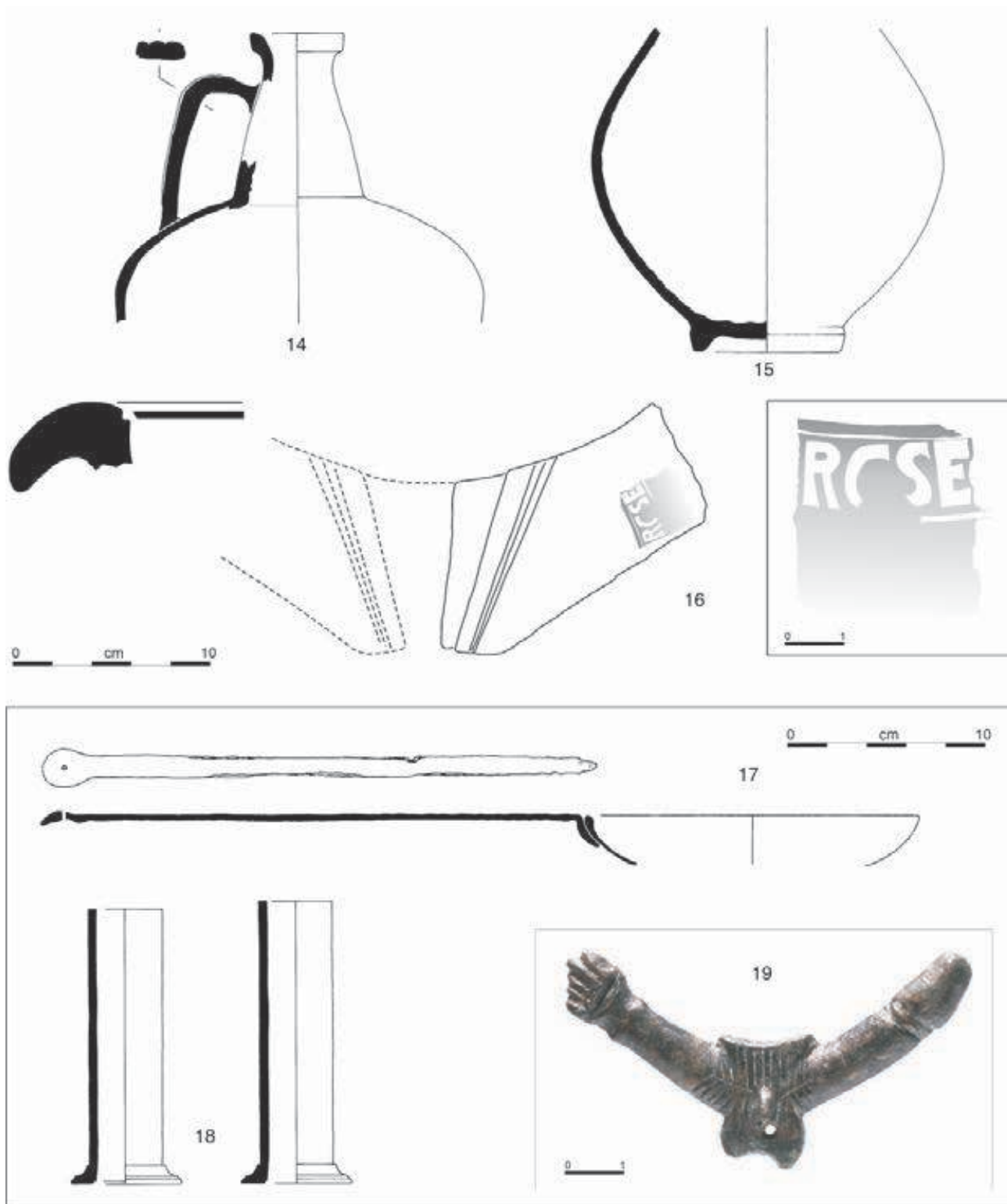


Figure 359 - Place Formigé. Mobilier de la boutique, suite (cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

CORRIDOR (espace 3)

Surface fouillée : 5 m² sur 7 m² soit 71 %.

Sigillée du sud de la Gaule

20 : coupe incomplète (3 fr.) de forme Drag. 24/25.

Sigillée italique

21 : assiette de forme Goud. 43/*Consp.* 3.1.2 (15 fr.) portant la marque centrale MVRRI.

Céramique culinaire africaine⁷¹

22 : casserole (20 fr.) de forme Hayes 194 ou *Atlante* I, CVI, 8, p. 216 à paroi extérieure cendrée ;

23 : couvercle à bouton (13 fr.) de forme *Ostia* II, fig. 302 ou *Atlante* I, CIV, 1, p. 212, assorti au récipient précédent ;

24 : marmite (14 fr.) de forme *Ostia* II, fig. 309 (proche de Hayes 23A) ou *Atlante* I, CVI, 14, p. 217 ;

25 : couvercle (17 fr.) de forme Hayes 196, variante précoce, assorti au récipient précédent.

Lampe

26 : exemplaire (8 fr.) de forme Deneauve VA dont le médaillon porte un décor très incomplet : personnage (?) portant la *leontis* ; engobe brun orangé métalléscent.

Imitation de sigillée

27 : petite coupe à pâte très finement micacée imitant la vaisselle campanienne de forme Lamb. 30/31.

Céramique commune engobée

28 : cruche à ouverture renflée, bec pincé et à une anse (14 fr.), pâte beige foncé, tendre, engobe micacé, brun orangé et brun-gris foncé.

Céramique commune à pâte brune

29 : coupe à haut pied (*Räucherkelch*), incomplète (3 fr.), pâte micacée ;

30 : *olla* tournée, à épaulement fortement caréné (8 fr.) ; bord et encolure lissés, panse rugueuse ; pâte brun-gris foncé, homogène semi-grossière à dégraissant très abondant, sableux avec paillettes de mica doré et argenté ; restes d'une couverture grise sur les zones lissées.

Céramique culinaire italique

31 : pot à une anse (50 fr.), pâte fine, compacte, brun-rouge, à gros grains noirs irréguliers de dégraissant et à fins pigments blancs clairsemés ;

32 : *olla* à pâte grossière (32 fr.), brun à rouge, sableuse, à dégraissant de litoclastes et de roches volcaniques ; les surfaces sont plus foncées que le cœur de la pâte.

Céramique culinaire micacée varoise

Aucun de ces vases ne paraît avoir été pourvu de préhensions.

33 : plat (2 fr.) de forme 5 (Rivet 1982), carbonisé ;

34 : plat (12 fr.) de forme 6-7 ;

35 : *olla* (16 fr.) de forme 20 ;

36 : *olla* (12 fr.) de forme 20.

Céramique commune à pâte claire

37 : col de cruche à une anse et à ouverture évasée en baïonnette ;

38 : pot à deux anses, lèvres manquantes (27 fr.).

Tuiles

- [fig. 383, n° 12] : fragment portant en creux la marque CASTORIS ;

- [fig. 384, n° 21] : fragment portant en creux la marque MARI.

On peut également signaler un fragment de tuile-cheminée.

Terre cuite

- [fig. 381] : un peson.

Verre

39 : petit flacon (balsamaire) à fond plat et panse piriforme galbée, col cylindrique vertical et lèvres cassées, de couleur bleu-vert clair (forme Isings 8) (voir aussi fig. 380, à g.).

Bronze

40 : marmite à paroi mince, à bord en baïonnette et à panse biconvexe à carène basse (voir aussi fig. 374) ;

41 : applique en forme de tête de chien.

CUISINE (espace 4)

Surface fouillée : 22,15 m² sur 41,30 m² soit 53 %.

Céramique à paroi fine

42 : gobelet (14 fr.) de forme Mayet XL à décor barbotiné de feuilles d'eau et de bâtonnets.

Céramique culinaire italique

43 : bord de couvercle ;

44 : bord de plat à engobe interne rouge pompéien ;

45 : partie supérieure d'un pot à pâte brune dont il manque l'anse, semblable au n° 31.

Céramique commune à pâte claire

46 : coupe à haut pied (*Räucherkelch*, 6 fr.) ;

47 : coupe à listel et versoir (8 fr.) ;

48 : col de cruche à une anse (8 fr.).

Terre cuite

- [fig. 381] : quatre pesons.

Bronze

49 : petite casserole (ou patère) à flanc galbé, à fond plat, à lèvres en saillie et à manche (incomplet) épais et court ;

50 : petite casserole à vasque peu profonde (le fond manque), à lèvres à ressaut et à manche, étroit et long, terminé par un trou de suspension ;

71 Les quatre vases suivants, entiers (voir aussi fig. 390), ont fait l'objet d'une étude particulière assortie d'un commentaire chronologique, voir Rivet 1991, p. 173-174.

Corridor 3

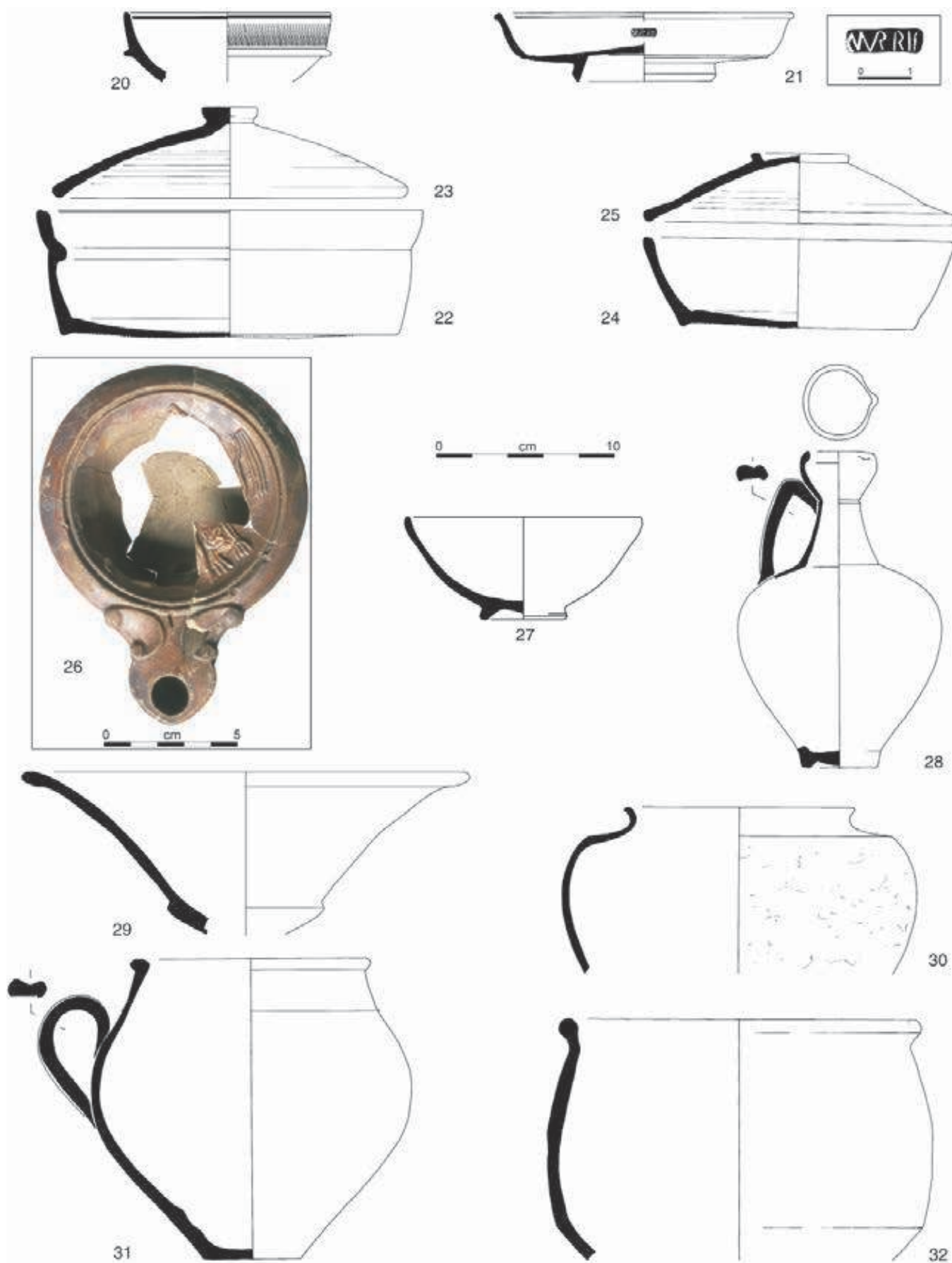


Figure 360 - Place Formigé. Mobilier du corridor (cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

Corridor 3

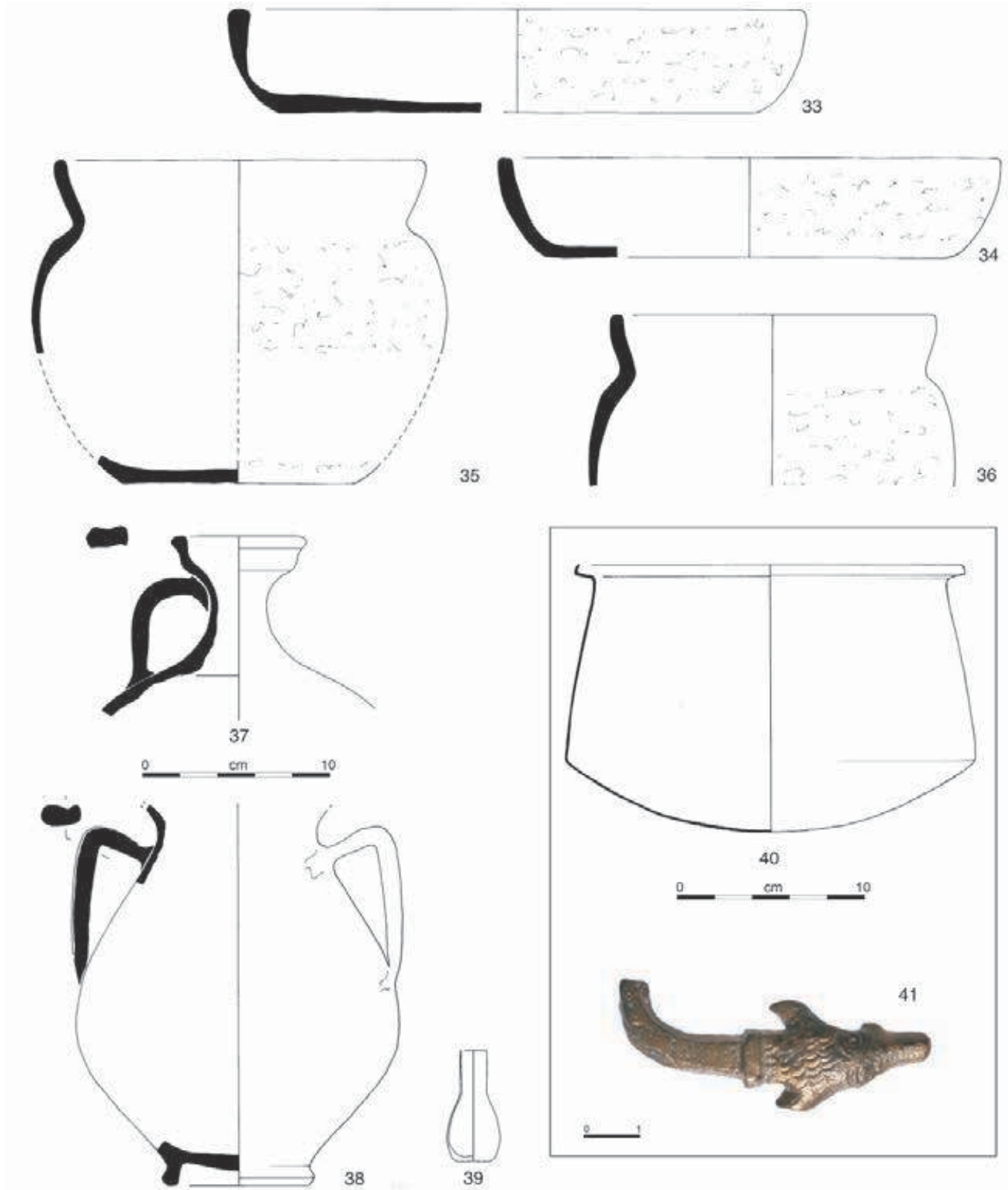


Figure 361 - Place Formigé. Mobilier du corridor, suite (cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

Cuisine 4

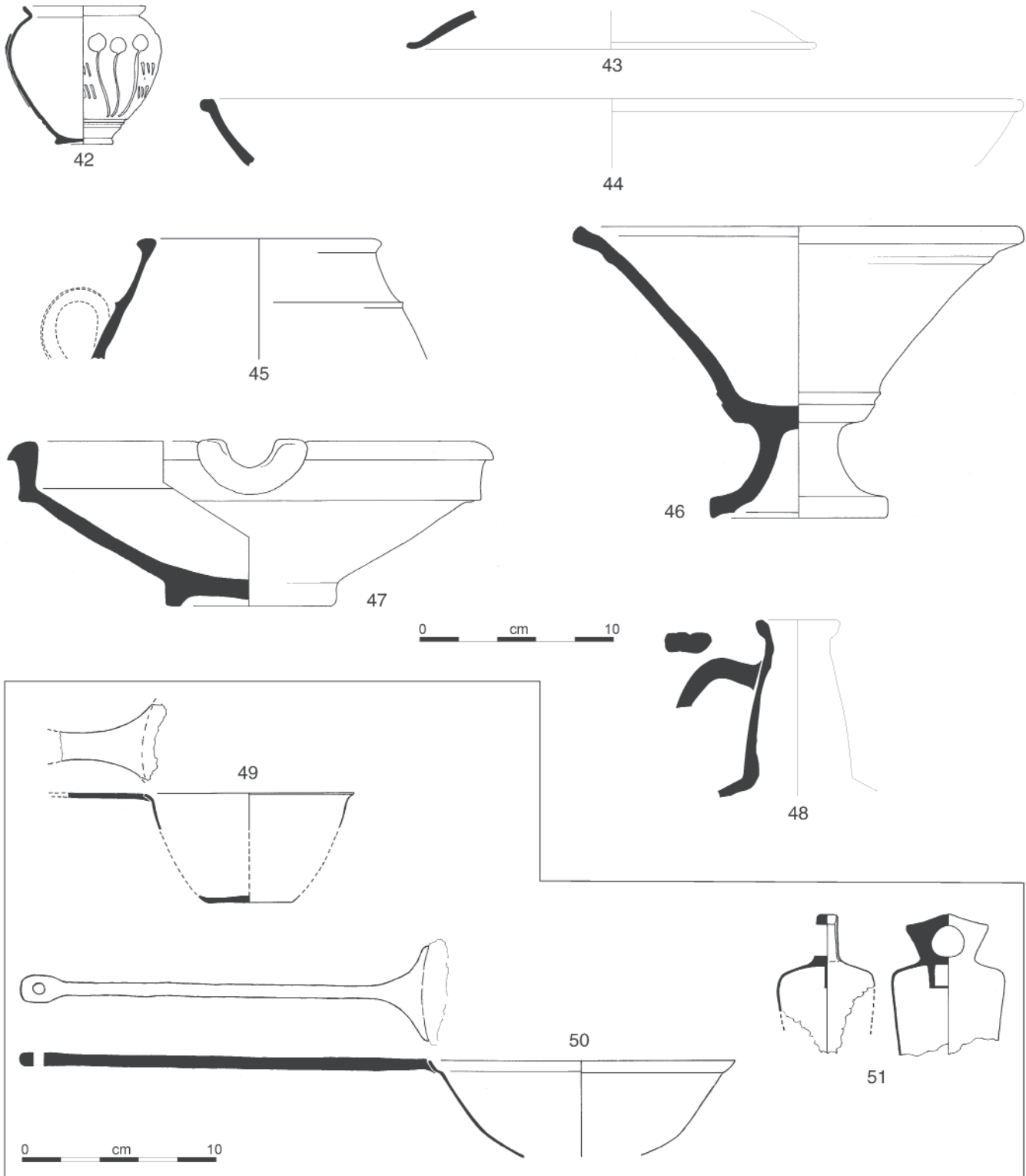


Figure 362 - Place Formigé. Mobilier de la cuisine (dessin L. Rivet).

Cuisine 4

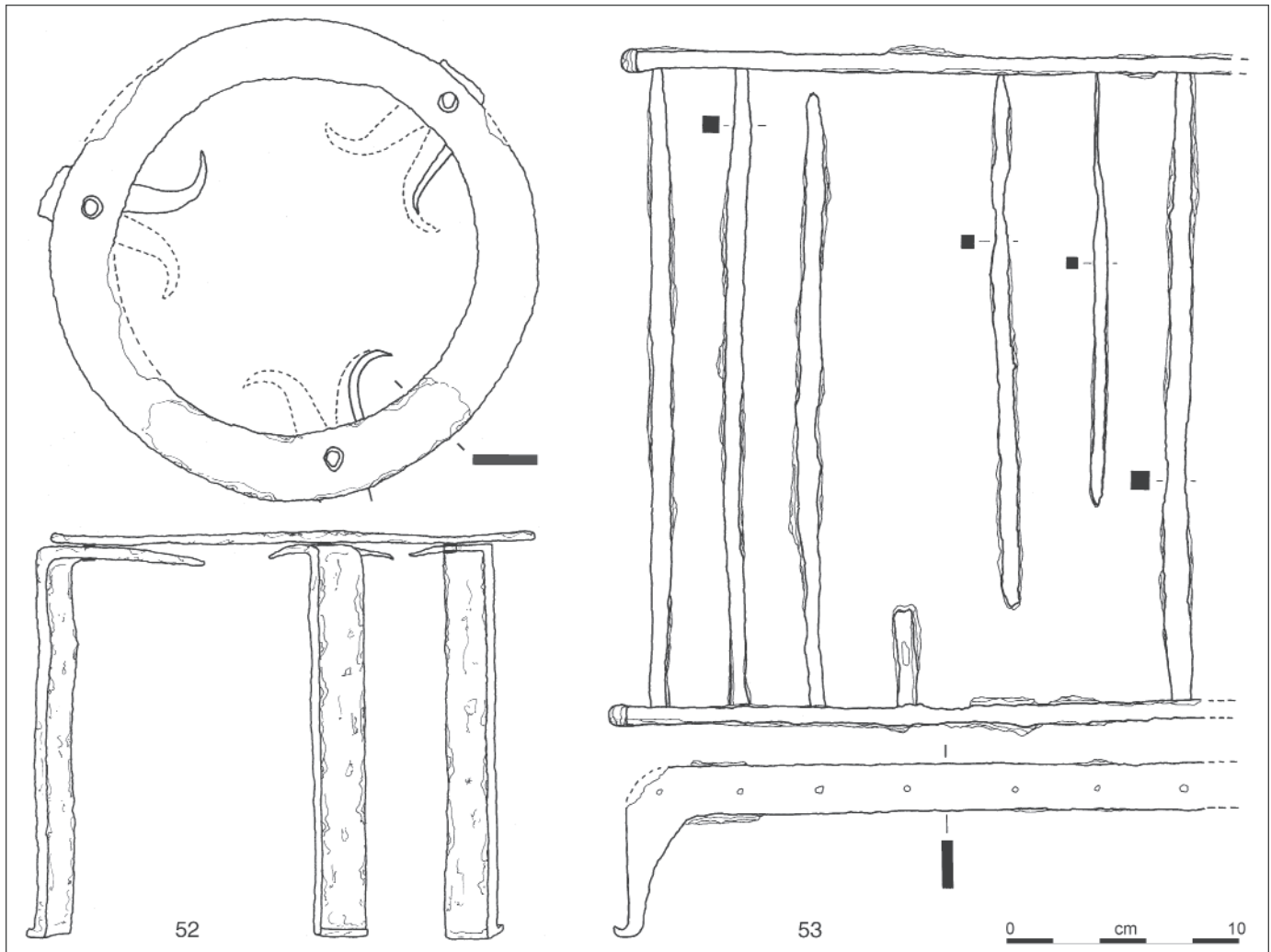


Figure 363 - Place Formigé. Mobilier de la cuisine, suite (dessin L. Rivet).

51 : partie supérieure d'une clochette (sonnaïlle) cylindrique à paroi mince et galbée et à bélière de suspension profilée à pan coupé pourvue d'un orifice central circulaire ; le battant manque mais il subsiste la trace de rouille de cet élément qui était en fer (voir aussi fig. 376).

Fer

52 : trépied circulaire (diam. 21 cm ; haut. 18 cm) fait de deux types d'éléments : le cerclage de support est disposé à plat et riveté à trois pattes verticales qui, faisant retour vers le centre, se terminent chacune par deux pointes ; l'autre extrémité des pattes est recourbée pour former un pied (voir aussi fig. 378) ;

53 : gril (*craticula*) quadrangulaire (larg. 29/29,5 cm ; long. minimum 26,5 cm ; haut. 7,5 cm) composé de deux barres latérales de maintien – dont une extrémité est recourbée à angle droit pour former un pied épaissi – auxquelles sont fixées au moins sept tiges transversales, de section carrée, disposées régulièrement et parallèlement. On ignore la longueur originelle.

CUBICULUM (espace 10)

Surface fouillée : 4,80 m² sur 12 m² (?) soit 40 % (?).

Mortier italique

54 : mortier italique de forme Dramont 2 (Hartley 1973) avec marque DOMIT[---/GNOT[--- sur deux lignes (7 fr.).

Verre

55 : ensemble de fragments représentant deux vases fermés de taille différente, partiellement fondus, de couleur vert-bleu : on observe deux embouchures en partie déformées (diam. int. 1,5 cm et 5 cm), une anse plate striée et un grand nombre de fragments plats, parfois avec une bordure cylindrique ; on ne sait rapporter ces vases (à liquide) à une forme précise.

Fer

56 : lame de serpe ou de greffoir dont il manque la partie inférieure du fer, ou soie, qui pénètre dans le manche (voir aussi fig. 379).

Cubiculum 10

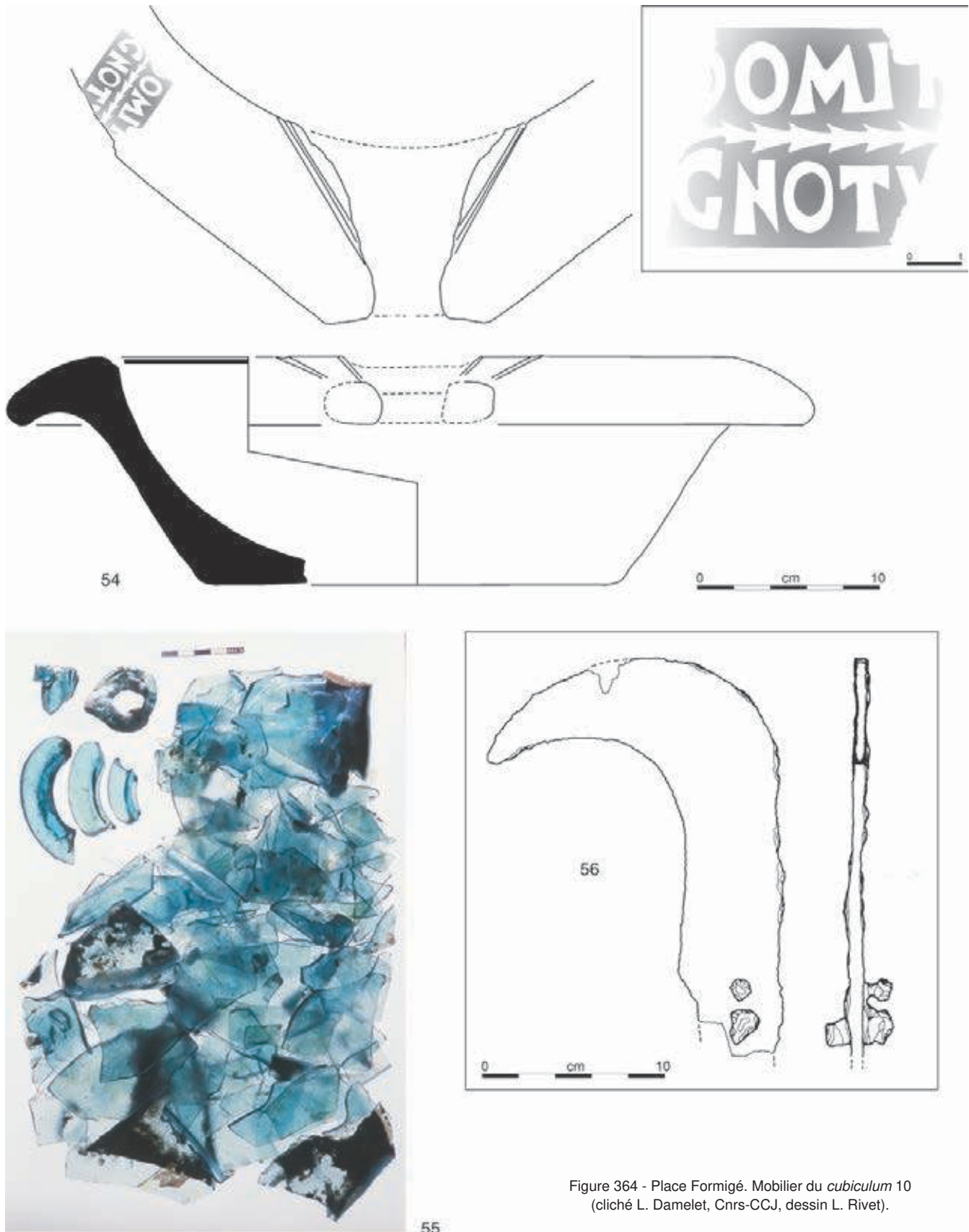


Figure 364 - Place Formigé. Mobilier du *cubiculum* 10
(cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

Impluvium 5

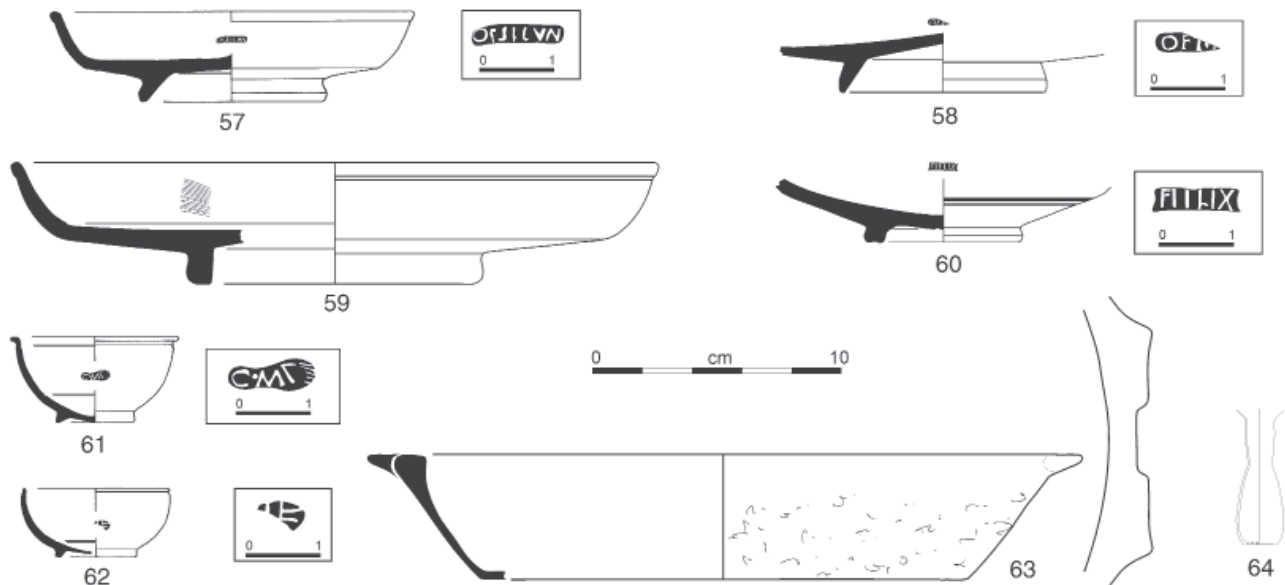


Figure 365 - Place Formigé. Mobilier de l'impluvium (dessin L. Rivet).

IMPLUVIUM (espace 5)

Surface fouillée : 5,90 m² sur 13,80 m² soit 43 %.

Sigillée du sud de la Gaule

57 : assiette de forme Drag. 18 (2 fr.), de profil d'époque néronienne, avec marque OFSECVN ;

58 : fond d'assiette Drag. 18 (3 fr.) à couverte marbrée, de bonne facture, marque incomplète, OFM[---] ;

59 : plat de forme Drag. 18 (3 fr.) dont l'emplacement de la marque n'est pas conservée ;

60 : fond de coupe de forme Drag. 29 (3 fr.) avec marque FILLIX.

Sigillée italique

61 : coupe de forme *Consp.* 37.3.1 (3 fr.) avec marque *in planta pedis*, vraisemblablement C.MR ;

62 : coupe de forme Ritt. 8/*Consp.* 36.4.1 avec marque *in planta pedis*, incomplète et non lue.

Céramique culinaire micacée varoise

63 : plat à oreilles (4 fr.) de forme 5b (Rivet 1982), la catégorie étant également représentée par d'autres plats et *ollae*, fragmentaires.

Terre cuite

- [fig. 381] : disque (diam. 11 cm ; ép. 2 cm) vraisemblablement taillé puis poli dans une tuile et percé de deux trous.

Verre

64 : petit balsamaire vert pâle, à fond plat et panse piriforme, col étranglé terminé par une embouchure évasée (Isings 26a) (voir aussi fig. 380, à dr.).

PORTIQUE SUD DE L'ATRIUM (espace 9)

Surface fouillée : 6,75 m² sur 14,30 m², soit 47 %.

C'est une zone vide de pièces de vaisselle.

Tuiles

- [fig. 383, n° 1] : fragment portant en creux la marque CAS[;
- [fig. 383, n° 2] : fragment portant en creux la marque]ASTORIS ;
- [fig. 383, n° 3] : fragment portant en creux la marque]RIS ;
- [fig. 383, n° 15] : fragment portant en creux la marque CAST[;
- [fig. 383, n° 16] : fragment portant en creux la marque]STORIS ;
- [fig. 384, n° 26] : fragment portant une marque à crue tracée au doigt : SII.

Terre cuite

- [fig. 381] : deux pesons.

PORTIQUE NORD DE L'ATRIUM (espace 9)

Surface fouillée : 9 m² sur 19,20 m² soit 47 %.

Lampe

65 : exemplaire de forme Deneauve IXA à canal fermé marqué COMVNIS.

Céramique commune à pâte grise

66 : encolure de bouilloire à bec trilobé en céramique commune à pâte kaolinitique (48 fr.) de forme Goud. 1.

Portique 9

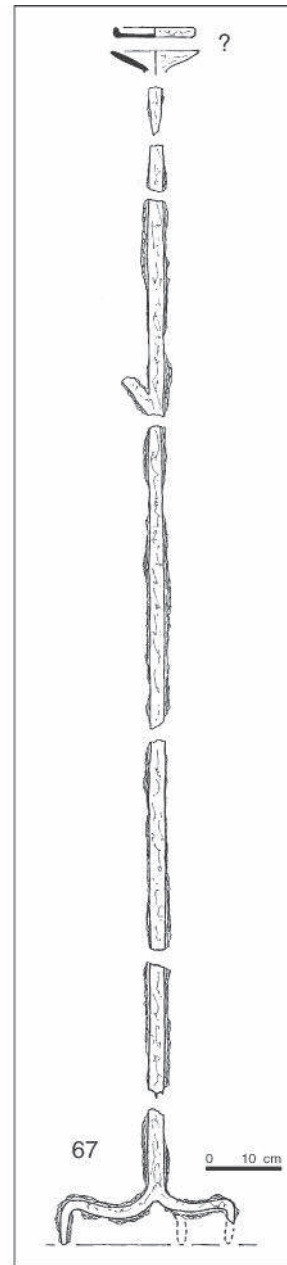
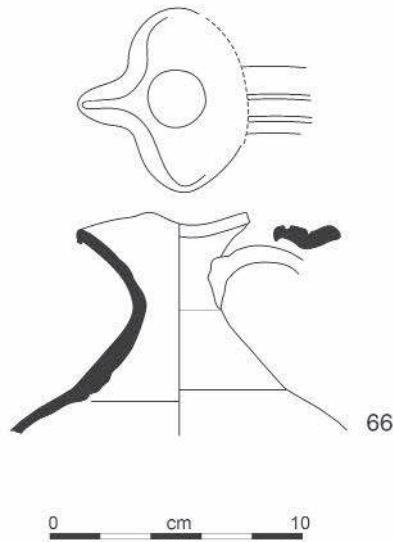
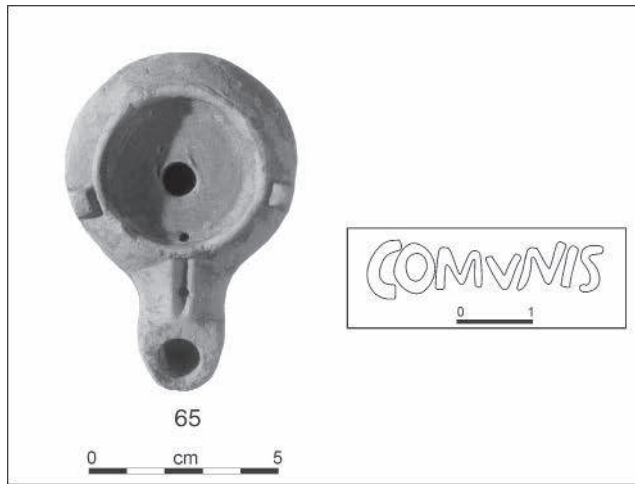


Figure 366 - Place Formigé. Mobilier du portique (cliché et dessin L. Rivet).

Tuile

- [fig. 383, n° 5] : fragment portant en creux la marque CASTORIS (et montrant l’empreinte d’une semelle).

Fer

67 : candélabre dont la reconstitution graphique repose sur la découverte d’une vingtaine d’éléments ; la tige, de section circulaire (diam. 1,5 à 2 cm) repose sur trois pieds recourbés ; deux éléments, également en fer, un petit plateau creux et une coupelle conique, ont été retrouvés associés aux fragments de la tige et pouvaient être solidaires de ce support ; la restitution proposée demeure hypothétique.

TABLINUM (espace 6)

Surface fouillée : 20,10 m² sur 31 m² soit 64 %.

Sigillée du sud de la Gaule

68 : assiette de forme Drag. 15/17 (15 fr.), à profil « ouvert » caractéristique du début des années 60, avec marque rétrograde CASTIOF ; sous le fond, *graffiti* : II en opposition à X ;

69 : assiette de forme Drag. 15/17 (9 fr.), à profil « ouvert » caractéristique du début des années 60, avec marque ---JAS+, lig. TI ; sous le fond, *graffiti* incomplet : II et, vraisemblablement manquant, X ;

Tablinum 6

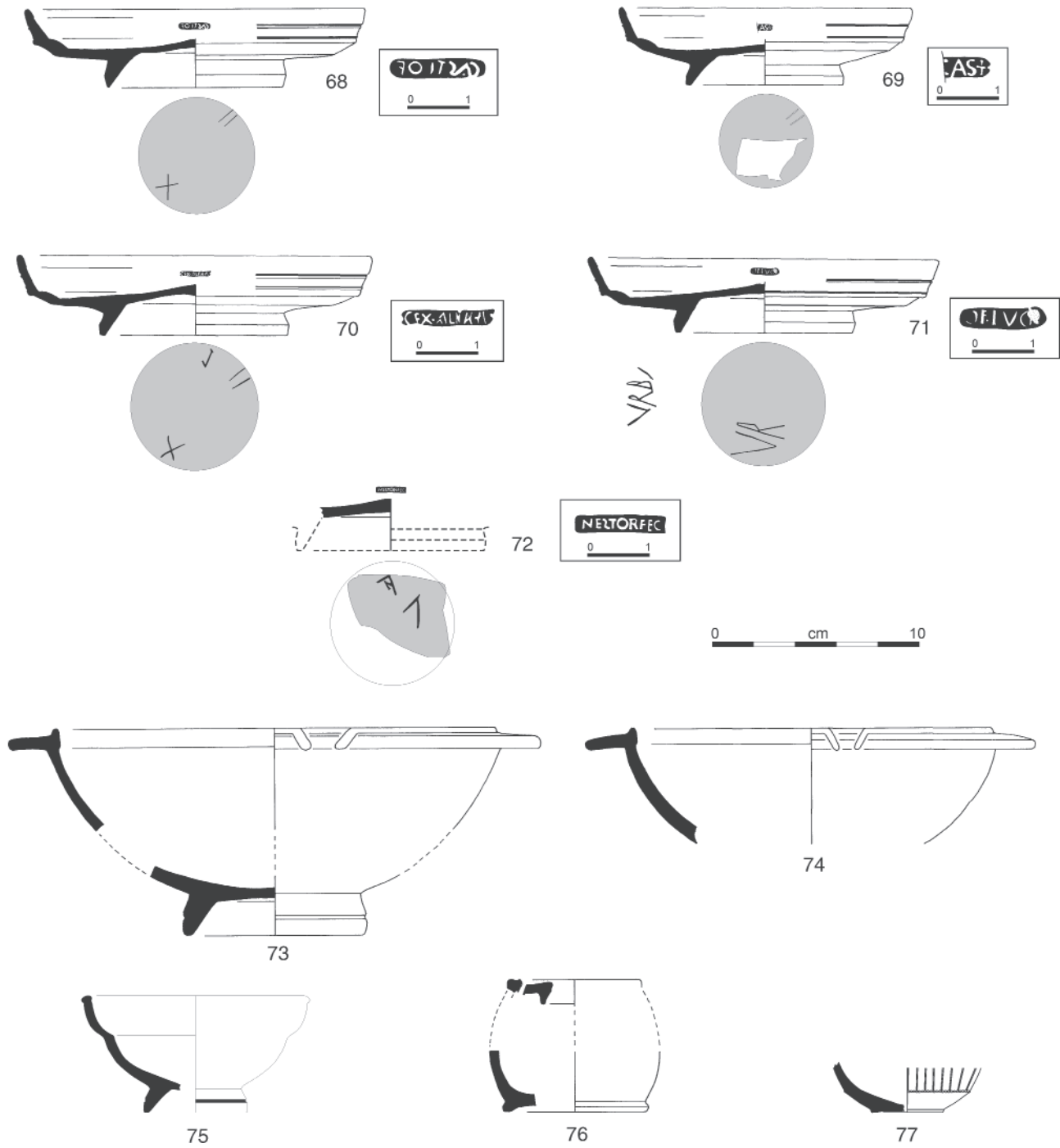


Figure 367 - Place Formigé. Mobilier du *tablinum* (dessin L. Rivet).

Tablinum 6

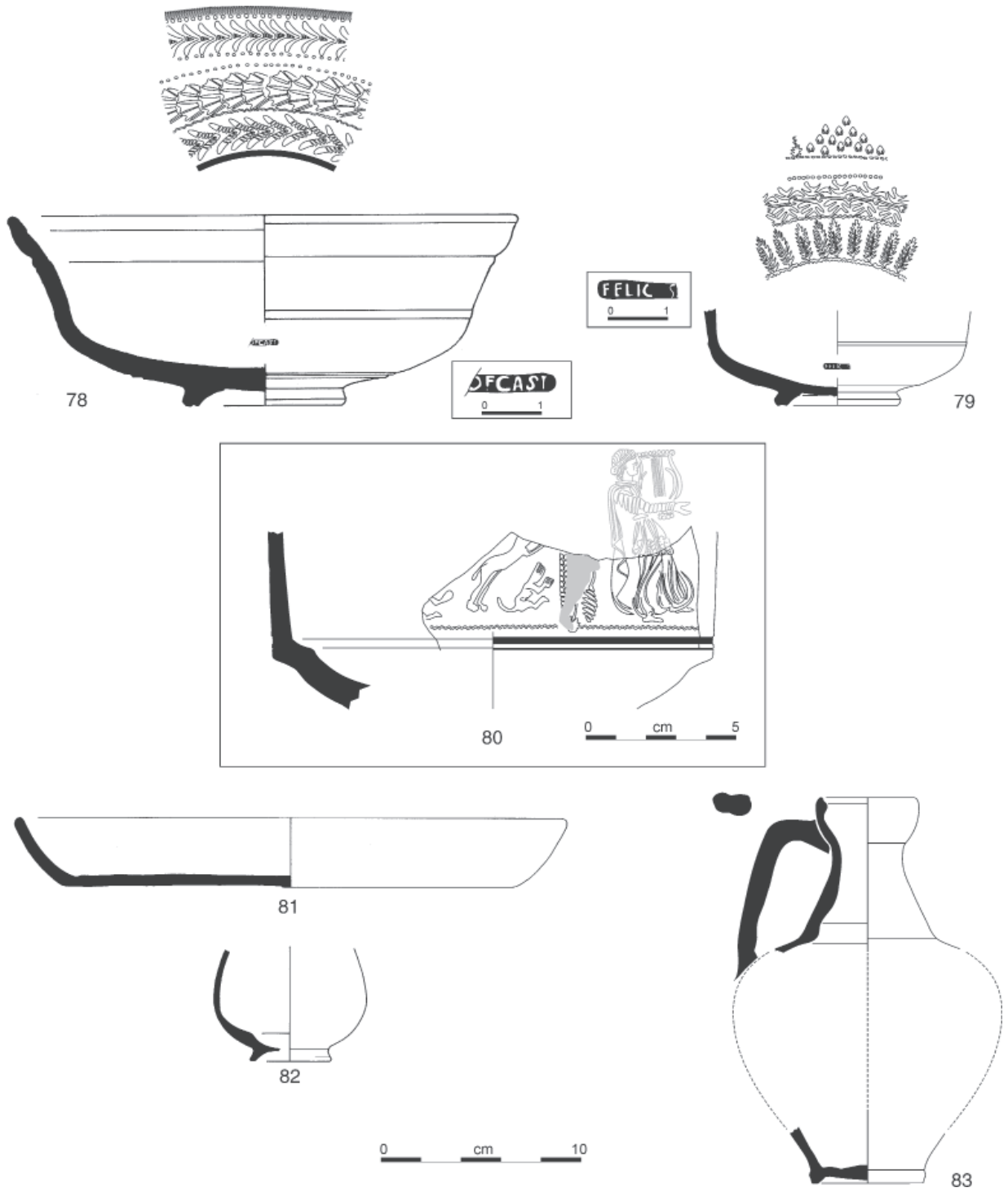


Figure 368 - Place Formigé. Mobilier du *tablinum*, suite (dessin L. Rivet).

Tablinum 6

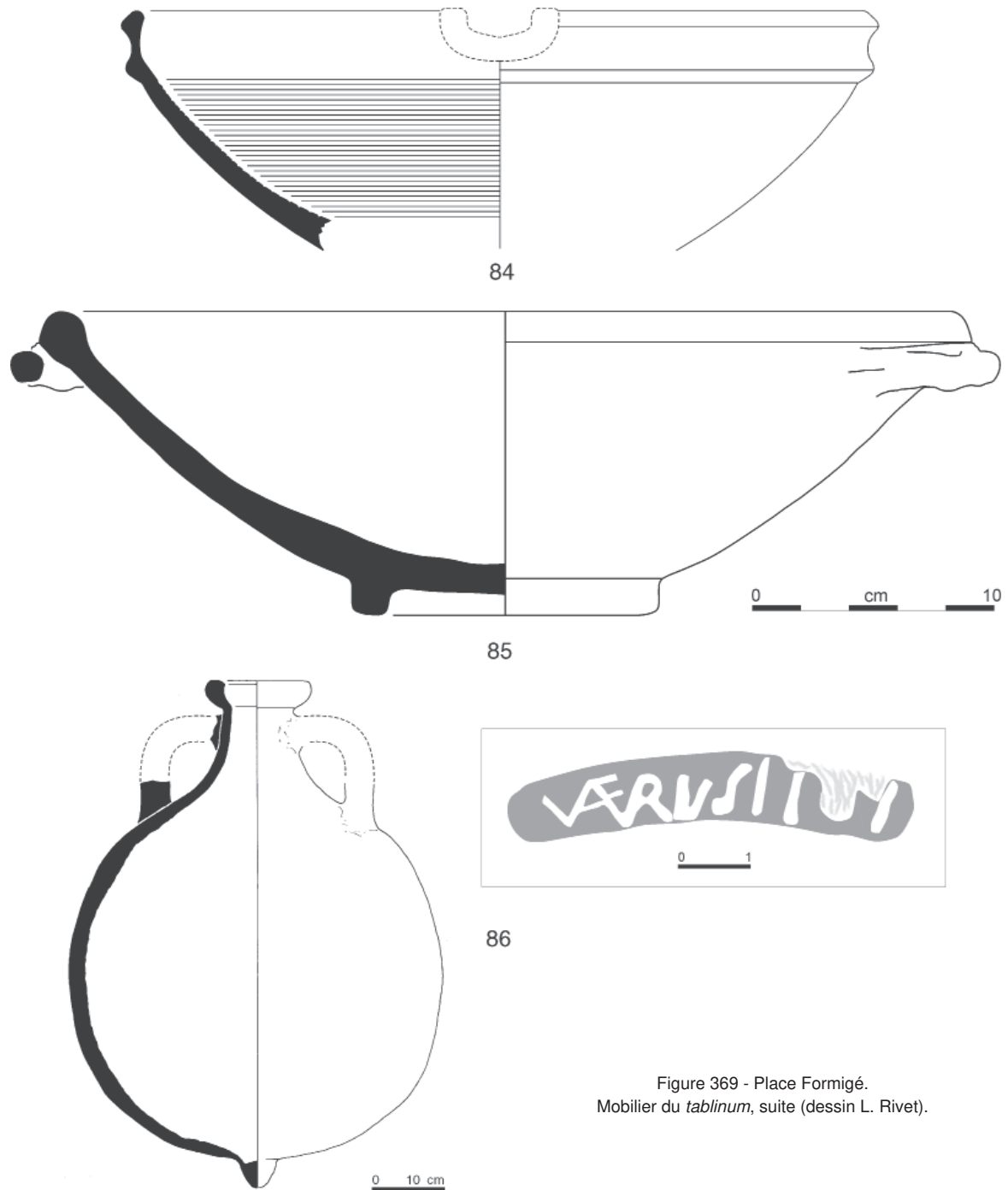


Figure 369 - Place Formigé.
Mobilier du *tablinum*, suite (dessin L. Rivet).

70 : assiette de forme Drag. 15/17 (13 fr.), à profil « ouvert » caractéristique du début des années 60, avec marque CEX.ALBINI ; sous le fond, *graffiti* : J et II en opposition à X ;

71 : assiette de forme Drag. 15/17 (12 fr.), à profil « ouvert » caractéristique du début des années 60, avec marque incomplète OFLVCR ; sous le fond, *graffiti* : VR ; sous la panse, VRBI ;

72 : fond d'assiette portant la marque NESTORFEC ; sous le fond, *graffito* : VA (?) ;

73 : coupe de forme Ritt. 12 (19 fr.) dont le profil de la collerette renvoie à l'époque néronienne ;

74 : partie haute d'une coupe de forme Ritt. 12 (4 fr.) dont le profil de la collerette renvoie à l'époque néronienne ;

75 : coupe Drag. 27 marbrée (2 fr.), de profil d'époque néronienne, dont il manque l'emplacement de la marque ;

76 : encrier Hermet 18 (2 fr.) ;

77 : bas de panse de gobelet Déchelette 67 marbré décoré d'une palissade de bâtonnets tremblés reposant sur une ligne perlée (Hermet 90, 11 et p. 145-146) dans le style de Crucuro (Ettlinger-Simonett 1952, p. 47 et pl. 15, n° 7) ;

78 : coupe de forme Drag. 29 (5 fr.), de bonne facture et à la carène bien marquée (années 50-60), avec estampille OFCAST ; la frise, décorée d'une guirlande d'éléments bifoliés (proche de Hermet 13, 26 ou 32) et la panse, composée d'une guirlande de feuilles pectinées imbriquées (Hermet 7, 4) au-dessus d'une guirlande d'éléments bifoliés également emboîtés (proche de Hermet 13B, 14), renvoient aux vases de la fosse de Gallicanus⁷² (Polak 2000, p. 409-410) ;

79 : fond de coupe Drag. 29 avec marque FELIC[-]S ; décor des années 55-65 avec, sur la frise, une imbrication lâche de triangles ou pointes de flèches (Hermet 52) et, sur la panse, une sorte de guirlande de feuilles latéro-échancrées (Hermet 6, 40) sur une palissade de feuilles dressées (Hermet 10D, 29) ;

80 : bas de panse de Drag. 30 (4 fr.) ; on reconnaît les poinçons suivants : Apollon Citharède (Hermet 18, 3), chien (Hermet 26, 35), cervidé (Hermet 27, 16) et tortillon (Hermet 16, 40) dans le style de Masclus (précision A. Vernhet et Vernhet 1993, p. 55)⁷³.

Céramique culinaire italique

81 : plat à engobe interne rouge pompéien (16 fr.).

Céramique commune engobée

82 : petit pot sur fond annulaire dont il manque le bord (6 fr.), engobe brun orangé, pâte micacée ;

83 : cruche à ouverture renflée, bec pincé et à une anse (3 fr.), pâte beige foncé, tendre, engobe gris foncé brillant (semblable à l'exemplaire n° 28) (voir aussi fig. 389).

Céramique commune à pâte claire

84 : coupe-mortier à listel dont il manque le verso (7 fr.) ; paroi interne finement striée ;

85 : grande coupe à anses appliquées (26 fr.).

Amphore

86 : amphore Dressel 20 quasiment entière (70 fr.) dont seules les anses manquent dans le remontage ; une anse isolée (pâte de couleur beige rosée) de Dressel 20 pourrait lui correspondre, portant la marque MAEMRVSTICI.

⁷² La fosse de Gallicanus, découverte dans l'angle nord-est de l'ancienne parcelle Malaval, a livré entre 15 et 20000 vases parmi lesquels des pièces moulées (par exemple des Drag. 29 et 30 proches, par le style, des écoles de Masclus et d'Albus) qui renvoient à la période de splendeur de La Graufesenque, entre 50/55 et 60/65, voir Labrousse 1980, p. 465.

⁷³ Le sondage 15 pratiqué dans le Champ Cluzel à La Graufesenque a mis au jour un dépotoir rempli de coupes Drag. 29 et 30 et Hermet 5 décorées par Masclus, dépotoir daté des années 55-60 (Fiches, Guy, Poncin 1978, p. 207). La datation est actuellement remise en cause par M. Polak qui propose 60-65 (Polak 2000, p. 410).

Tuiles

- [fig. 384, n° 20] : fragment portant en creux la marque MARI ;

- [fig. 384, n° 22] : fragment portant en creux la marque L.M.C ;

- [fig. 384, n° 23] : fragment portant en creux la marque LM[;

- [non ill.] : fragment portant une marque à crue tracée au doigt : MAX.

En outre, lors de la dépose des peintures murales, est apparu un fragment portant la marque en creux CASTORIS (voir *infra* p. 000 et fig. 383, n° 13).

GRAND ÆCUS (espace 8)

Surface fouillée : 18,30 m² sur 31,75 m² soit 57 %.

Sigillée du sud de la Gaule

87 : coupe de forme Ritt. 8 (2 fr.) avec marque de lecture difficile, CORV ;

88 : coupe de forme Drag. 24/25 (2 fr.) avec marque graphomorphe ;

89 : coupe de forme Ritt. 9 (9 fr.) avec marque SECV[--- ;

90 : assiette de forme Drag. 15/17 (13 fr.), à profil «ouvert» caractéristique du début des années 60, dont il manque l'emplacement de la marque ;

91 : assiette de forme Drag. 18 (23 fr.), de profil d'époque néronienne, avec marque .CASTI. bornée par deux points ;

92 : assiette de forme Drag. 18 (5 fr.), de profil d'époque claudienne, avec marque GENALISF, lig. LI ; sous le fond, *graffiti* PAV et X (?) ;

93 : assiette de forme Drag. 18 (5 fr.), de profil d'époque claudienne, dont il manque l'emplacement de la marque ;

94 : assiette de forme Drag. 18 (9 fr.), de profil d'époque néronienne, dont il manque l'emplacement de la marque ;

95 : assiette de forme Drag. 18 (6 fr.), de profil intermédiaire entre l'époque de Claude et celle de Néron, dans les années 50, dont il manque l'emplacement de la marque ;

96 : assiette de forme Drag. 18 (5 fr.), de profil intermédiaire entre l'époque de Claude et celle de Néron, dans les années 50, dont il manque l'emplacement de la marque ;

97 : fond d'assiette de forme Drag. 18 (2 fr.), avec pied de profil d'époque claudienne et marque SCOTNVS ;

98 : coupe Drag. 29 (2 fr.) dont il manque l'emplacement de la marque et dont le décor est sensiblement plus récent que ceux attestés dans la fosse de Gallicanus datée de 55-60 (information A. Vernhet) : frise constituée d'une association de trois nodules surmontés d'un élément bifolié (Hermet 13B, 20) et panse composée d'une guirlande de feuilles ovales sinuées (plus petites que Hermet 10C, 4) surmontant une alternance de festons (Hermet 31, 22) incluant un chien (plus petit que Hermet 26, 58) sur feuille non identifiée et de trois feuilles panduriformes (Hermet 12, 58).

Céramique culinaire africaine

99 : marmite (23 fr.) de forme *Atlante* I, CVI, 7/*Ostia* II, fig. 306.

Céramique culinaire italique

100 : plat à engobe interne rouge pompéien avec marque à cru sous le fond (24 fr.) : ---]IC ;

Grand œcus 8

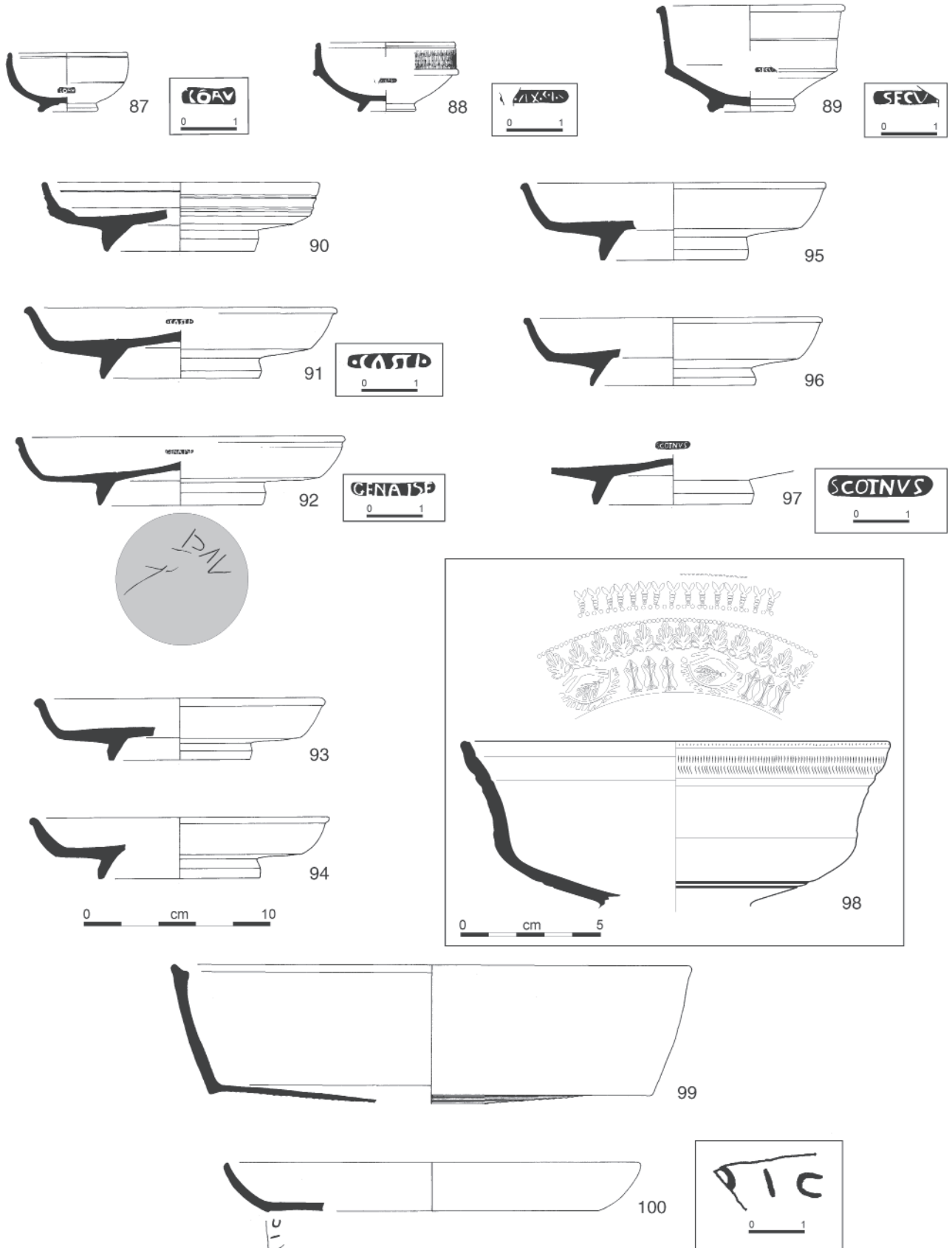


Figure 370 - Place Formigé. Mobilier du grand œcus (dessin L. Rivet).

Grand œcus 8

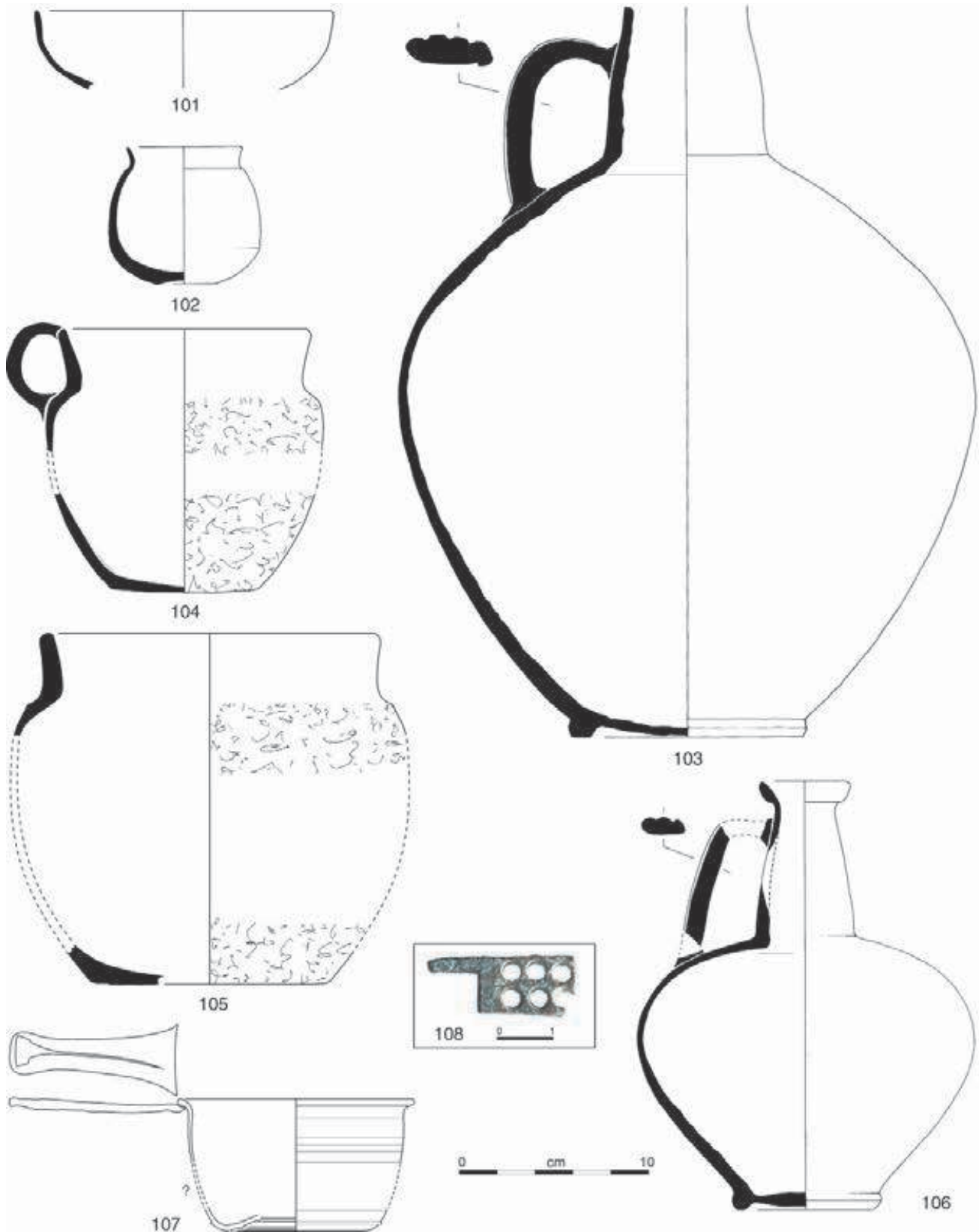


Figure 371 - Place Formigé. Mobilier du grand œcus, suite (cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

Petit *œcus* 7

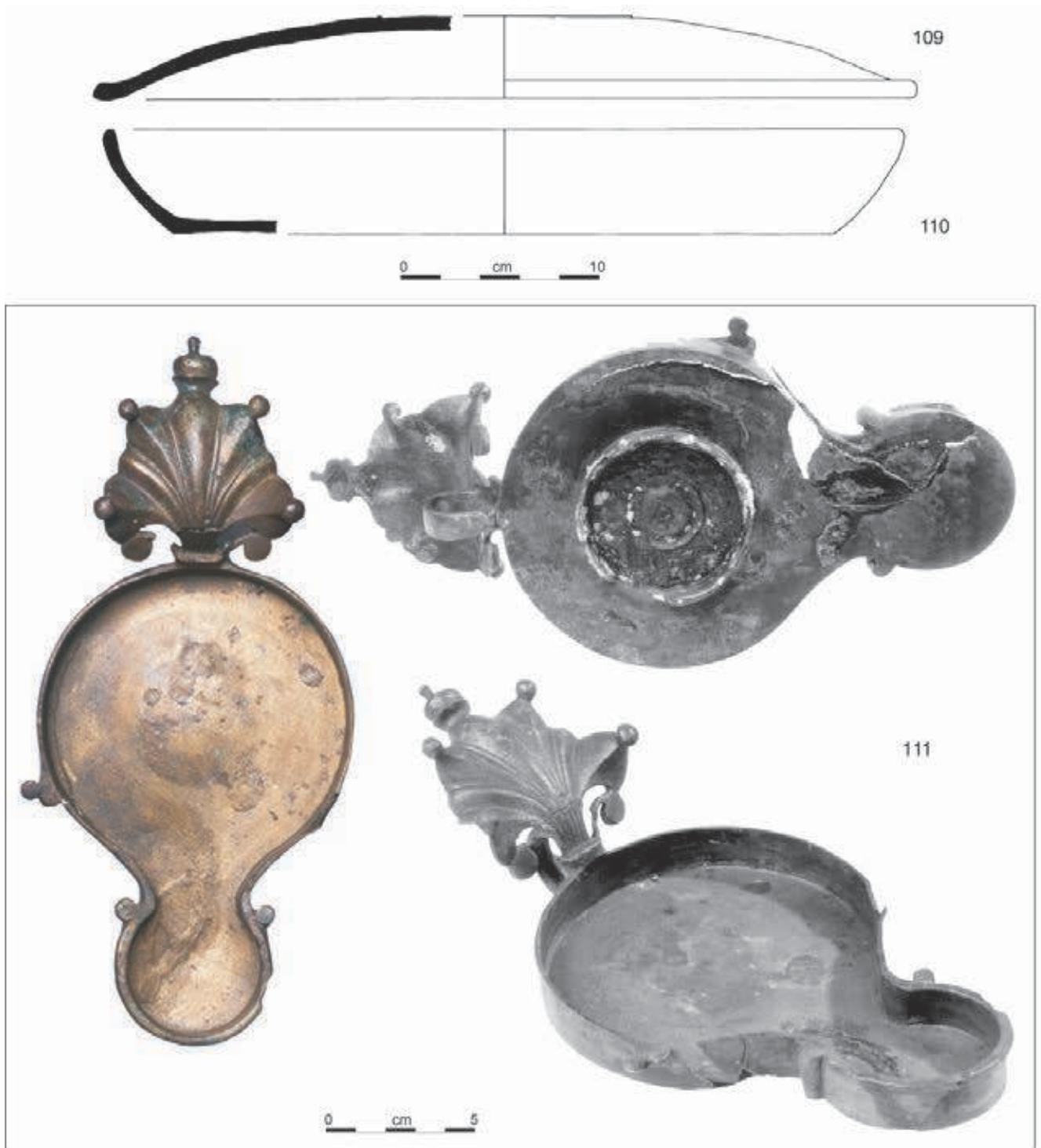


Figure 372 - Place Formigé. Mobilier du petit *œcus* (cliché Ph. Foliot et L. Damelet, Cnrs-CCJ, dessin L. Rivet).

Imitation de sigillée

101 : coupe évasée à pâte micacée et engobe orangé, imitant la forme Lamb. 8 de campanienne.

Céramique commune engobée

102 : gobelet à panse globulaire (5 fr.), pâte micacée, engobe brun orangé, mat ;

103 : grande cruche à une anse, sur fond annulaire, dont il manque le bord (33 fr.), engobe orange peu adhérent, pâte micacée.

Céramique culinaire micacée varoise

104 : olla (28 fr.) de forme 17 (Rivet 1982) à anse rubanée. Pellicule de dépôts rougeâtres sur la paroi intérieure dans la partie inférieure du vase ;

105 : olla (18 fr.) incomplète (forme 20) pour laquelle on ne peut préciser le mode de préhension.

Céramique commune à pâte claire

106 : cruche à une anse, col galbé et fond annulaire (41 fr.).

Terre cuite

- [fig. 381] : un peson.

Verre

107 : patère moulée (6 fr.) en verre de couleur vert d'eau, à paroi décorée de filets et fond ombiliqué (forme approachante de Morin-Jean 136 et Isings 75b).

Tuiles

- [fig. 383, n° 11] : fragment portant en creux la marque CASTORIS ;

- [fig. 383, n° 14] : fragment portant en creux la marque CASTO[- ;

- [fig. 383, n° 17] : fragment portant en creux la marque -]STORIS ;

- [fig. 384, n° 18] : fragment portant en creux la marque MARI ;

- [fig. 384, n° 19] : fragment portant en creux la marque MARI ;

- [fig. 384, n° 24] : fragment portant en relief la marque CHV ;

- [fig. 384, n° 25] : fragment portant en relief la même marque C[-

Brique bipédale

- [fig. 383, n° 4] : fragment, épais de 5,5 cm, portant en creux la marque CASTORIS.

Bronze

108 : petit pêne de serrure.

PETIT ŒCUS (espace 7)

Surface fouillée : 6,90 m² sur 18,60 m² soit 37 %.

Céramique culinaire italique

109 : couvercle (35 fr.) ;

110 : plat à engobe interne rouge pompéien (21 fr.).

Tuiles

- [fig. 383, n° 6] : fragment portant en creux la marque CASTORIS ;

- [fig. 383, n° 7] : fragment portant en creux la marque CASTORIS ;

- [fig. 383, n° 8] : fragment portant en creux la marque CASTORIS ;

- [fig. 383, n° 9] : fragment portant en creux la marque CA[- ;

- [fig. 383, n° 10] : fragment portant en creux la marque -]IS.

Bronze

111 : lampe «ouverte» sur fond annulaire attribuable au type Loeschcke XXVA (voir aussi fig. 377).

Espaces	COMMUNS			COUR ET PORTIQUES		APPARTEMENTS				TOTAL
	2	3	4	5	9	6	7	8	10	
CÉRAMIQUES FINES	Sigillée Gaule du Sud	■ ■ ■	■		■ ■ ■ ■			■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■		33
	Sigillée italique		■		■ ■					3
	Céramique à paroi fine			■						1
	Imitation de sigillée	■	■						■	3
	Céramique engobée	■	■				■ ■		■ ■	6
CÉRAMIQUES COMMUNES	Cér. culinaire africaine	■	■ ■ ■ ■ ■					■		6
	Cér. culinaire italique	■ ■ ■	■ ■	■ ■ ■			■	■ ■	■	11
	Mortier italique	■							■	2
	Culinaire micacée varoise		■ ■ ■ ■ ■		■			■ ■		7
	Commune à pâte grise					■				1
	Commune à pâte brune		■ ■							2
	Commune à pâte claire	■ ■ ■ ■	■ ■	■ ■ ■			■ ■		■	14
BRONZE	Marmite		■							1
	Casserole			■ ■						2
	Louche	■								1
VERRE	Patère								■ ■ ■	1
	Bouteille							■		1
FER	Trépied			■						1
	Gril			■						2
TOTAL	16	19	11	7	1	18	2	21	3	98

Figure 373 - Place Formigé. Répartition de la vaisselle et des ustensiles de cuisine dans les différents espaces de la maison à l'*atrium* fleuri.

III. COMMENTAIRES

Il convient de revenir sur cette bonne centaine de pièces (111 exactement, et tout particulièrement sur les 98 qui constituent des pièces de vaisselle et des ustensiles concernant strictement la table et la cuisine), par catégorie (**fig. 373**), afin de les rapporter aux connaissances qu'on en a aussi bien en termes de chronologie que d'origine. D'autres objets sont liés à l'éclairage, à l'ameublement, à des activités de production, etc.

1. LE MOBILIER MÉTALLIQUE ET LE VERRE

Il consiste en objets liés à la cuisine et à la table mais aussi destinés à divers usages dans la maison.

• *Le bronze*

Plusieurs ustensiles de vaisselle en bronze ont été mis au jour, uniquement dans les locaux de service de la maison ainsi que dans la boutique :

- une marmite à paroi mince (n° 40, corridor 3) (**fig. 374**) trouve un équivalent à Pompéi, par exemple dans la maison I, 8, 14 (Tassinari 1993, type U 2130) ;
- une passoire, ou louche (?) à large cuiller (n° 17, dans la boutique 2), à long manche étroit, est comparable à un objet du Musée des Antiquités Nationales (Tassinari 1975, n° 49), sans datation ;
- une petite casserole à flanc galbé et manche épais (n° 49, cuisine 4) trouve des comparaisons avec des objets de Pompéi (Tassinari 1993, types G. 1000 ou 2000) ;
- une petite casserole à manche étroit et long (n° 50, cuisine 4) est plus ou moins similaire avec des ustensiles (dits de bains) attestés à Pompéi (Tassinari 1993, type I 2000 (?)) à fond annulaire).



Figure 374 - Marmite en bronze (n° 40) provenant du corridor 3 (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ).



Figure 375 - Embouts en bronze (n° 18) provenant de la boutique 2 (cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ).

D'autres objets divers se rapportent au mobilier, au décor ou encore à la vie quotidienne :

- pour les deux embouts en bronze (n° 18, boutique 2) (**fig. 375**), on ne sait déterminer leur fonction malgré la consultation de très nombreuses publications (des éléments dans l'ameublement ? des armatures de meuble ? de lit ? des supports de hampes ? des gonds de portes ou des cylindres mobiles de volets (Ginouvès 1992, pl. 24, 4) ? La présence de bois à l'intérieur des cylindres exclut, en tout cas, leur utilisation dans un dispositif hydraulique. Il existe des pièces semblables, mais plus courtes et à base carrée, qui sont sûrement des gonds (Stefani 2003, p. 131, A26). On peut également évoquer des éléments de tige de candélabre ou ceux d'un instrument de géomètre (Settis 1984, p. 119, fig. 83 = Sena Chiesa 1998, p. 273), mais aucune comparaison n'est réellement convaincante.

- l'amulette phallique (n° 19, boutique 2) est d'un type très courant durant l'époque romaine⁷⁴ ; il est possible qu'un anneau ait été limé entre les deux appendices, comme d'ailleurs le revers de l'objet car il est plat, ce qui fait penser à une applique de meuble et suggère une

74 Feugère 1981, p. 142-144, fig. 8. Le musée de Fréjus en conserve quatre exemplaires : Brentchalloff 1996, nos 55, 56, 57 et 58. Un ornement semblable est considéré comme appartenant à l'équipement militaire, harnachement de cheval, voir Hawkes, Hull 1947, pl. CIII, n° 17 ; voir aussi Ritterling 1912, taf. XIV, I (Hofheim) et abb. 38, I (Mainz). On en trouve 26 exemplaires dans le camp de *Vindonissa*, voir Unz, Deschler-Erb 1997, taf. 58 et 59.

utilisation secondaire qui n'a plus de rapport avec les *militaria* des contextes militaires ;

- une applique en forme de tête de chien (n° 41, corridor 3) ;

- un petit pêne de serrure (n° 108, grand *æcus* 8) appartenant à un dispositif qui pourrait correspondre à la fermeture d'une porte intérieure, d'un coffre, d'un placard, etc. ;

- une clochette (sonnaille ou *tintinnabulum*) trouvée dans la cuisine (n° 51, espace 4) pouvait servir dans les domaines les plus divers (fig. 376). Outre leur qualité en tant que signaux acoustiques, les sonnailles pouvaient être attachées au cou d'un animal ou même d'un enfant (Feugère 1981, p. 148-149) ou posséder des valeurs apotropaïques pour éloigner le mauvais œil. Une éventuelle évolution typo-chronologique de ces objets reste à établir. Un exemplaire similaire est attesté à Avenches dans un contexte de la deuxième moitié du I^{er} siècle (Blanc, Meylan-Krauze 1997, p. 80, n° 39) mais c'est dans la maison VI, 15, 9 de Pompéi que l'on trouve une réplique parfaite de cette sonnaille (Ciarallo, de Carolis 2001, p. 148, n° 144) ;



Figure 376 - *Tintinnabulum* en bronze (n° 51) provenant de la cuisine 4 (cliché L. Rivet).

- la découverte dans le petit *æcus* (n° 111) d'une lampe en bronze de type Loeschcke XXVA (fig. 377), à réservoir ouvert en forme de 8, volutes extérieures au niveau de l'étranglement et anse plastique en forme de feuille (Bailey 1996, p. 57), de très belle qualité, permet de confirmer que des objets plus coûteux que ceux en céramique participaient du mobilier de la maison. Ce type de luminaire est parfois suspendu par des chaînettes (mais ici aucun dispositif n'est prévu) ou disposé sur le plateau d'un candélabre ; en Campanie, ces lampes en métal sont présentes dans les maisons de la



Figure 377 - Lampe en bronze provenant du petit *æcus* 7 (n° 111) (cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ).

classe sociale la plus aisée (Ciarallo, de Carolis 2001, p. 183, n°s 214-215) mais on les trouve dans des milieux plus modestes, voire en contexte militaire (par exemple Vegas 1966, n° 306) dès l'époque Claude-Néron.

• Le fer

Deux ustensiles proviennent de la cuisine et illustrent la cuisson en marmite et les grillades : le trépied (n° 52, fig. 378) et le gril (n° 53) sont des instruments connus anciennement, dès l'Âge du Fer (Perrin 1990, p. 60-63) ; ils sont fréquents dans le monde romain et sont attestés dans la plupart des cuisines des maisons de Pompéi, de Gaule comme de Germanie, etc.



Figure 378 - Trépied en fer (n° 52) provenant de la cuisine 4 (cliché L. Rivet).

Également fréquent dans le monde romain, le candélabre, voué à supporter une lampe, est généralement en bronze. L'exemplaire de Fréjus (n° 67), en fer, était



Figure 379 - Serpe en fer (n° 56) provenant du *cubiculum* 10 (cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ).

placé dans la galerie nord de l'*atrium*, près de l'entrée du *tablinum* 6. Brisé en plusieurs morceaux rouillés, le dessin propose une restitution qui ne permet pourtant pas d'accorder une position satisfaisante au petit plateau et à la coupelle conique placés en partie supérieure⁷⁵.

L'outil trouvé dans le *cubiculum* 10 (fig. 379) pourrait correspondre à une « serpe de vigneron » (n° 56), selon la terminologie préconisée par C. Vernou (2001, p. 152), ou à un greffoir utilisé dans l'arboriculture comme on en trouve sur différents sites ruraux et urbains de l'Empire, en particulier dans l'aire du Vésuve (pour Pompéi : Ciarallo, de Carolis 2001, p. 180, n° 210 ; pour Pompéi et Boscoréale : Stefani 2002, p. 35 = Stefani 2003, p. 199).

• Le verre

Outre les deux petits balsamaires (n°s 39 et 64) à fond plat (fig. 380) et panse piriforme plus ou moins galbée (Isings 8 et 26a), il faut aussi compter deux vases fermés, partiellement fondus et déformés au moment de l'abandon de l'habitation, trouvés dans le *cubiculum* 10 ; peut-être s'agit-il de bouteilles à corps carré (Simon-Hiernard 2000, p. 141) dont l'état de conservation rend impossible la reconstitution.

L'objet le plus intéressant est sans doute la patère (n° 107), ou cassolette ; proche des types Morin-Jean 136

⁷⁵ Pour comparaison, voir un candélabre en fer de forme assez semblable provenant de Beaucaire (Gard) et estimé du milieu du I^{er} siècle av. n.è., Tendille 1981, p. 80-81, fig. 13, n° 71.



Figure 380 - Balsamaires en verre (n°s 39 et 64) provenant du corridor 3 et de l'*impluvium* 5 (cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ).

et Isings 75b, il s'agit d'une forme rarement répertoriée même si on en connaît quelques exemplaires, dès le I^{er} siècle, entre autres à Pompéi, par exemple dans la Maison du Poète Tragique (Musée de Naples), à Herculanium (Scatozza Höricht 1986, p. 37-38, formes 15 et 16), au musée de Cologne (Fremersdorf 1961, p. 42 et taf. 67, I^{er} s.) et au musée du Louvre (Arveiller-Dulong, Nenna 2005, p. 45, n° 36).

2. LES TUILES ET PESONS

• Les pesons

Dispersés dans plusieurs pièces, les pesons en terre cuite sont au nombre de 12 (fig. 381) ; ils sont tous en forme de pyramide tronquée avec orifice de passage horizontal et participent de l'activité du tissage en étant fixés aux fils verticaux de la chaîne du métier à tisser afin que ces derniers soient tendus. Leur concentration dans plusieurs pièces du secteur sud de la maison (fig. 382) ne permet pas de proposer une localisation



Figure 381 - Pesons provenant de différentes pièces de la maison (cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ).

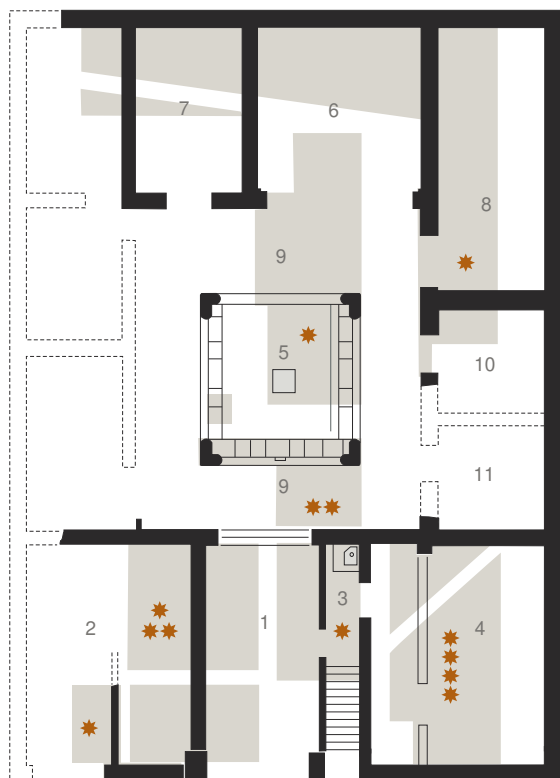


Figure 382 - Répartition des pesons dans l'emprise des zones fouillées de la maison à l'atrium fleuri.

de la machine, pas plus que d'exclure (au contraire, d'ailleurs) qu'elle était installée dans une des pièces de l'étage. Les poids de ces raidisseurs sont les suivants⁷⁶ : quatre ex. dans la boutique 2, 204 gr. (rogné), 274 gr., 350 gr. (rogné) et 390 gr. ; un ex. dans le corridor 3, 358 gr. ; 2 ex. dans le portique 9-sud de l'atrium, 226 gr. (rogné) et 326 gr. ; quatre ex. dans la cuisine 4, 302 gr., 326 gr., 356 gr. et 532 gr. ; un ex. dans le grand *æcus* 8, 280 gr.

On peut ajouter, dans le portique 9-sud, un disque percé de deux trous (282 gr.) qui peut être associé aux pesons de métier à tisser mais que l'on identifie parfois aussi comme un lest de pêche (voir fig. 381).

• Les tuiles et briques

Le catalogue des estampilles concerne 24 fragments de *tegulae* – dont il ne fait aucun doute que toutes, sauf une, proviennent de la toiture de l'habitation – et un fragment de brique.

Les marques livrent quatre noms différents de tuiliers et apportent des précisions sur la chronologie de leur activité respective.

L'officine de Castor est majoritairement représentée par deux types de marques, l'une aux lettres fines comportant une ligature entre le O et le R (3 ex.), l'autre avec des lettres plus épaisses (14 ex.) ; dans cette dernière série, des différences sont évidentes et illustrent des matrices distinctes. Selon l'étude de G. Fédière (1981, p. 11), l'activité de cet *offinator*, vraisemblablement établi à Fréjus, était placée durant l'époque flavienne. La fouille de la maison à l'atrium fleuri permet de déterminer, pour les deux versions de lettres, que son activité doit désormais être placée antérieurement au *terminus* de 65/70 qui correspond à l'effondrement de l'habitation. En ce qui concerne la version à lettres grasses, abondamment représentée ici, sa chronologie doit même être remontée aux années 35/45 dans la mesure où un fragment portant ce timbre [fig. 383, n° 13] a été trouvé scellé derrière le panneau de peinture murale ornant le mur ouest du *tablinum* 6 dont les enduits ont été refaits à cette époque (Rivet 1992, p. 109-118 ; Barbet 2000, p. 29, pour l'étude stylistique des peintures). On soulignera qu'une de ces marques (la plus courte après cuisson et la seule avec boucle creuse pour le R) est portée par une brique [fig. 383, n° 4]. Castoris ne paraît pas avoir commercialisé ses terres cuites en dehors de l'aire fréjusienne (Brun *et al.* 1984).

L'officine de Marus est illustrée par plusieurs dizaines de marques sur les sites de Fréjus, essentiellement dans des contextes de la fin du I^{er} et du II^e siècle ; elle était vraisemblablement établie à Fréjus ou aux abords⁷⁷. La même remarque pour une datation plus précoce vaut également pour cette fabrique qui diffuse sur différents sites du golfe du Lion et de la Mer ligurienne (Brun *et al.* 1984, p. 16 ; Rico 1993), de Elche à Monaco. Des amphores Dr. 2-4 de la fin du I^{er} siècle portent également l'estampille MARI (Laubenheimer 1991, p. 253), avec un timbre de même allure mais non identique, de même que des imitations locales d'amphores Haltern 70 (Brentchaloff, Rivet 2003, p. 614, n°94).

L'estampille L.M.C est connue en plusieurs exemplaires sur des sites fréjusiens en contexte non ou mal daté comme dans la nécropole du Pauvadou (en remploi) ; sa diffusion s'exerce peut-être essentiellement sur la ville. L'hypothèse a été lancée qu'il y a peut-être un rapport avec le tuilier italique L. MVNATIVS CRESCENS (*CIL* XV, 121, 122b, c, 126 ; Fédière 1981, p. 10).

La marque CHV correspond à un *offinator* qui était jusqu'à maintenant uniquement connu, à Fréjus, sur le site du camp de la Flotte dans le quartier de Villeneuve,

⁷⁶ Pour leur description, je m'inspire de la méthodologie détaillée justement mise en avant par P. Arnaud (2001, p.87).

⁷⁷ Voir la discussion qui suit Laubenheimer 1992, p. 23-24.

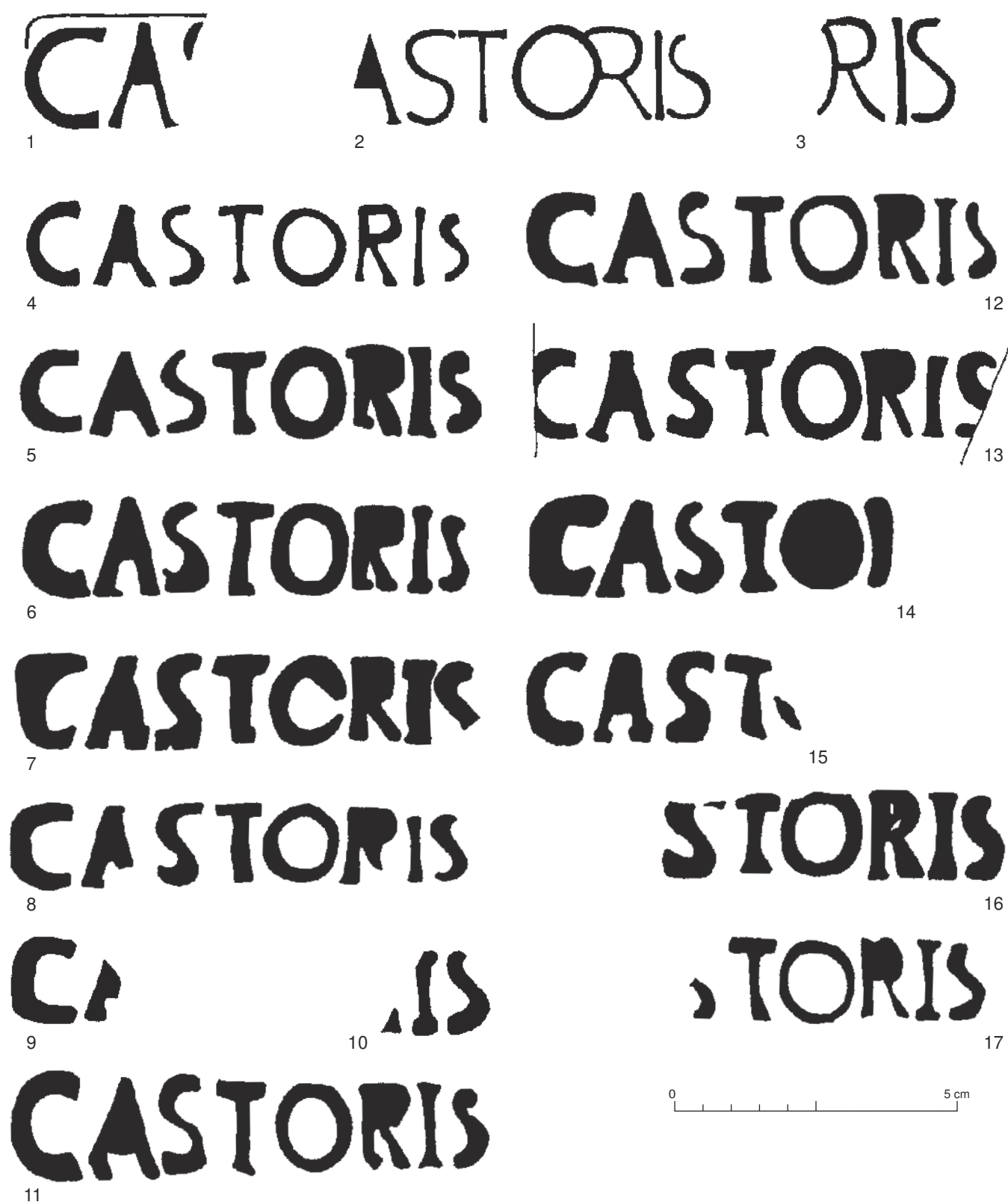


Figure 383 - Place Formigé.

Estampilles sur tuiles provenant de la toiture (sauf 13, derrière les peintures murales, et 4, sur brique bipédale) : CASTORIS (dessin L. Rivet).

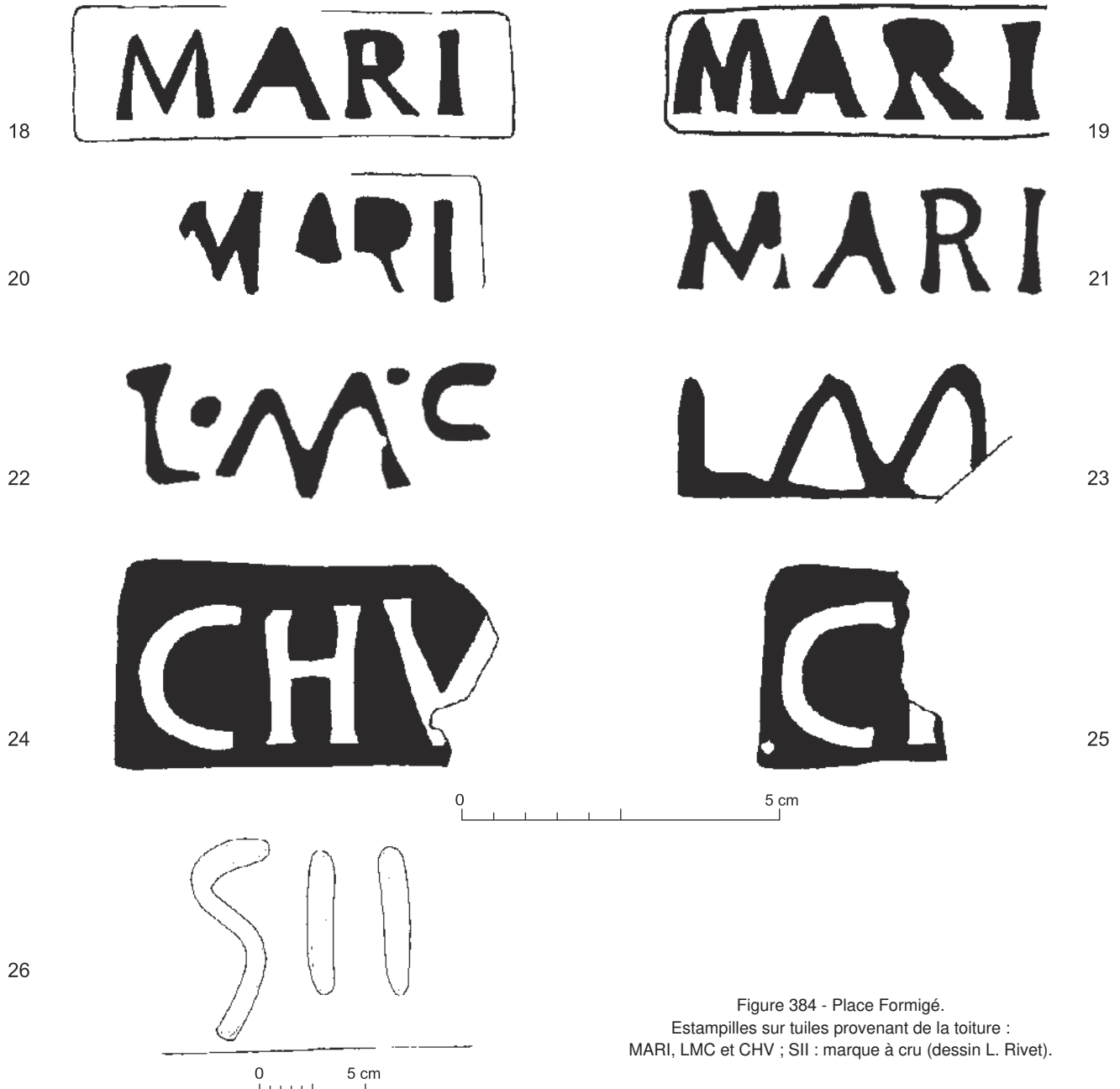


Figure 384 - Place Formigé.
Estampilles sur tuiles provenant de la toiture :
MARI, LMC et CHV ; SII : marque à cru (dessin L. Rivet).

dans un contexte imprécisément daté (après le milieu du I^{er} siècle), en lettres de même taille situées également dans un cartouche rectangulaire (Fédière 1981, p. 9 ; Goudineau, Brentchaloff 2009, p. 65, n° 7). Selon les données actuelles, les tuiles sorties de cet atelier sont utilisées pour les seules toitures de la ville et du camp.

La collecte de marques issues de quatre *figlinae* laisse à penser que la toiture de la maison à l'*atrium* fleuri a peut-être subi plusieurs réfections dont la **fig. 385** permet de supposer les localisations.

Selon Rico (1993, p. 72-75), les produits des trois *officinae* Castor, Marus et Lucius Herennius Optatus – cette dernière n'étant cependant pas représentée dans ce contexte – ont « voyagé ensemble, peut-être toujours, le plus souvent en tout cas, ce qui les rend non seulement contemporains les uns des autres mais aussi très certainement voisins », ce qui ne semble pas se démontrer, tout au moins pour la période d'émergence de Castor et Marus, tous deux ayant sûrement une activité antérieure à la période flavienne.

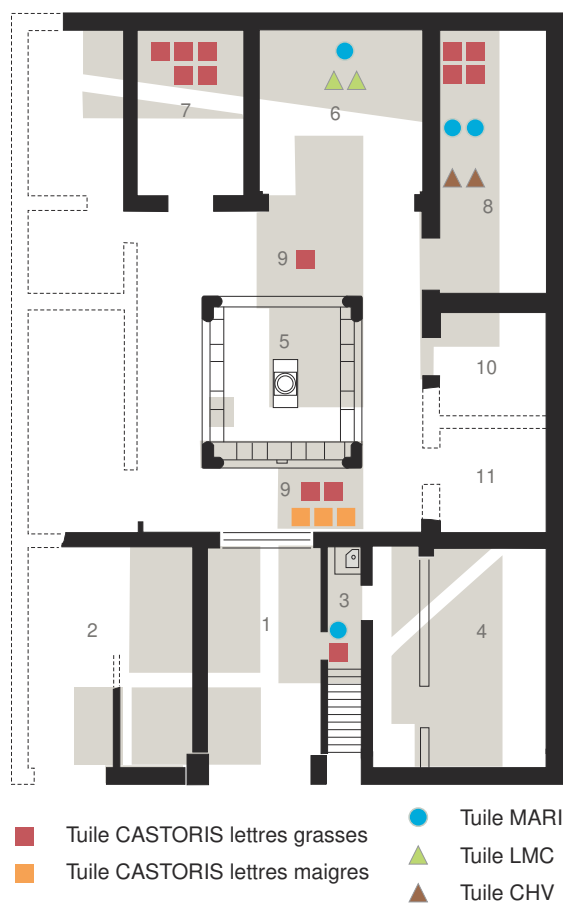


Figure 385 - Place Formigé. Répartition des estampilles sur tuiles selon l'emprise des zones fouillées.

3. RETOUR SUR LES CATÉGORIES CÉRAMIQUES

Sans revenir sur l'aspect partiel de cette petite collection de vases en terre cuite (**fig. 386**) utilisés dans une habitation (89 pièces auxquelles il faut ajouter une amphore entière dans le *tablinum* et une partie inférieure de même type dans le vestibule), il convient d'esquisser quelques commentaires sur chacune des catégories de céramiques représentées (voir fig. 373).

• Amphores

Une seule amphore entière, de type Dressel 20, a été retrouvée (n° 86), dans le *tablinum* 6, ce qui incite à penser qu'elle provient de l'étage, d'autant que ses nombreux fragments étaient dispersés sur l'ensemble de la superficie de la pièce, y compris sur le sol du portique 9 adjacent. Une anse estampillée, qui provient justement de cet espace, pourtant sans collage possible avec l'amphore, doit très probablement lui être rattachée :

- [fig. 387, n° 1] : MAEMRVSTI[-]I (Callender 1003) : M. AEM(ILI) RVSTICI lig. MAERM (Brentchaloff, Rivet 2003, p. 603, n° 57), de Arva, Peña de la Sal-El Castillejo (Chic Garcia 2001, p. 231-232) ; la forme courbe de l'anse est pré-flavienne.

La panoplie des formes retrouvées à l'état fragmentaire – s'agit-il de matériel non en usage, résiduel, accroché derrière les peintures murales par exemple ? – regroupe essentiellement des Dressel 2-4 tarraconnaises et italiques, des Dressel 20 et 7-11 de Bétique ainsi que des Gauloise 5 et des amphorettes de production locale.



Figure 386 - Place Formigé. Ensemble du mobilier céramique retrouvé dans l'emprise des zones fouillées de la maison à l'atrium fleuri (cliché Y. Rigoir).

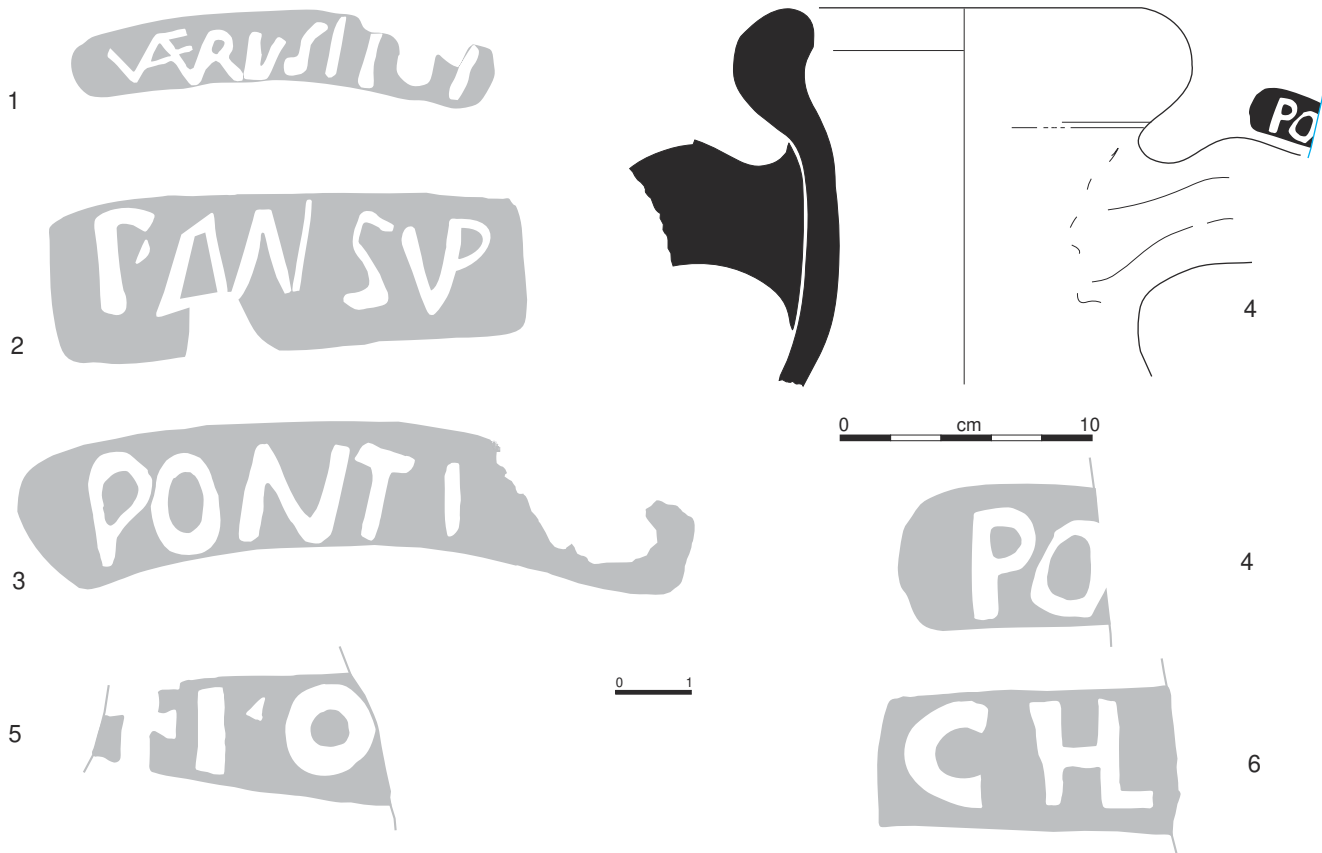


Figure 387 - Place Formigé. Estampilles sur amphores (dessin et dao S. Saulnier).

On signalera également d'autres estampilles dans la mesure où elles participent de ou subissent la chronologie.

Quatre timbres des anses de Dressel 20 :

- [fig. 387, n° 2] : dans la boutique 2, PMANI[L] SV[P] (Callender 1345) P.MAN(ILI) SVP(ERSTITIS), lig. MAN et VP (Brentchaloff, Rivet 2003, p. 603, n° 62) ; anse à pâte claire, brunâtre ;

- [fig. 387, n° 3] : dans la cour-atrium 5, PONTI[--] (Callender 1365), PONTI[CI] (Brentchaloff, Rivet 2003, p. 603, n° 64) ; pâte claire rosée, érodée à droite ;

- [fig. 387, n° 4] : dans la cuisine 4, PO[---], probablement PONTICI (Brentchaloff, Rivet 2003, p. 603, n° 65) ; sur anse d'un col à lèvre arrondie, pré-flavien ; pâte et surface gris-rouge ;

- [fig. 387, n° 5] : dans la cuisine 4, EFPO (incomplet à dr.) : lecture très incertaine sauf pour la dernière lettre. Il pourrait s'agir de l'estampille du Testaccio que Dressel a vue dans la collection Bruzza, apparemment complète sous la forme E.F.P.O. (*CIL* XV, 2815 ; discussion : Brentchaloff, Rivet 2003, p. 600, n° 44).

Une cinquième concerne une anse (*in radice ansae*) de Dressel 2-4 italique :

- [fig. 387, n° 6] : dans la boutique 2, CHL : C. H(I) L(ARI), lig. HIL (Brentchaloff, Rivet 2003, p. 598, n° 32) sur l'attache inférieure d'une anse bifide à pâte rouge.

On s'abstiendra de tirer des conclusions d'ordre économique de ces 4 ou 5 amphores à huile et de cette seule amphore à vin. En revanche, on peut insister sur les informations chronologiques apportées par ce lot dans le corpus épigraphique : ces estampilles se situent toutes au I^{er} siècle, antérieurement à l'époque flavienne.

• Mortiers italiques

On compte deux mortiers italiques de type 2 à lèvre épaisse et large (Hartley 1973). L'un est très incomplet, issu de la boutique 2 (n° 16), essentiellement représenté par le verso juxtaposé de la marque :

- ---]RCSEC[---/--- sur deux lignes, vraisemblablement *Statius Marc(ius) Secundio* (*CIL* X 2, 8048, 42 et *CIL* XV 2, 2465), timbre connu à Rome et Pompéi, semblable à Bloch 527b (Brentchaloff, Rivet 2000, p. 496 et fig. 2, n° 15).

L'autre est sur un *pelvis* complet et provient du *cubiculum* 10 (n° 54) ; il porte la marque :

- ---]DOMIT---/palme à gauche/---GNOTV[---, *Cn. Domitius Arignotus fec(it)* (*CIL* X 2, 8048, 8 (*pelvis pompeiana*) et *CIL* XV 2, 1094h = Bloch 501 (sans palme) (Brentchaloff, Rivet 2000, p. 494 et fig. 2, n° 13). Cette estampille est déjà connue à Fréjus, au Clos de la Tour.

En l'état actuel des connaissances, on peut noter que, d'après les 24 mortiers italiques estampillés actuellement recueillis à Fréjus (Brentchaloff, Rivet 2000, p. 500), deux grandes familles semblent avoir déteu deux tiers des approvisionnements de la ville : les deux exemplaires de la maison à l'*atrium* fleuri entrent parfaitement dans ce phénomène de domination puisque l'un a été fabriqué dans un atelier appartenant à la *Gens Domitia* et l'autre par les *figlinae Marcianae*.

En outre, la datation de ces deux estampilles était jusqu'à présent établie sur leur seule découverte à Pompéi, c'est-à-dire avec un *terminus* antérieur à 79 ; celui-ci peut désormais être légèrement vieilli en le remontant à « avant 65/70 ».

• Céramiques communes à pâte claire

Coupes, coupes-mortiers à versoir et cruches composent l'essentiel du matériel de cette catégorie et sont assurément issues d'ateliers implantés dans le territoire de la cité de Fréjus, voire aux abords immédiats de la ville. Ces objets reflètent une partie du vaisselier en usage dans la région durant le I^{er} siècle :

- la petite coupe évasée (n° 10), dont la forme est à rapprocher à la fois de la céramique campanienne (Lamb. 35) et de la sigillée d'époque flavienne (Drag. 35), a été trouvée à de nombreux exemplaires sur les sites fréjusiens dès le début du I^{er} siècle ;

- la coupe à haut pied (n° 46), souvent dénommée *Räucherkelch*/encensoir, ou brûle-parfums (formes Gose 443-448), est considérée comme un objet lié au culte domestique dans la mesure où, dans les maisons de Pompéi, ces coupes ont souvent été trouvées dans ou près des laraires (Ciarallo, de Carolis 2001, p. 168, n° 187). Bien connus depuis l'époque augustéenne, ces objets sont également très répandus dans les cantonnements des militaires du *limes* et dans toutes les provinces de l'Empire. S'ils sont liés au culte domestique, en situation sédentaire ou itinérante, on comprend leur omniprésence dans les fouilles d'habitat. À Fréjus, ils figurent au catalogue des produits disponibles auprès de l'atelier de Valescure 1 (Gébara, Béraud 1996, p. 305 et fig. 18, n° 1), en activité au I^{er} siècle ;

- la grande coupe à anses appliquées (n° 85) rappelle nettement la vaisselle en bronze (Tassinari 1993, type S 4000). C'est une forme peu fréquente sur le *limes* (sauf à Vindonissa) mais bien répandue dans les habitats civils

d'Italie ainsi que sur les sites de Fréjus (en particulier dans le camp de la Flotte où près de 300 exemplaires ont été répertoriés) et de sa région dès l'époque augustéenne. Il s'agit probablement d'une vasque utilisée pour les ablutions (Rivet 2009a, p. 498). Sa production est attestée dans les ateliers fréjusiens (Valescure 1 et Saint-Lambert 7, Gébara, Béraud 1996, p. 316, fig. 18, n°s 5 et 6 et p. 318, fig. 24, n° 2) ;

- les coupes-mortiers à versoir (n°s 12, 13, 47 et 84) sont rattachées à la forme Haltern 59 (fig. 388) et attestées sur différents sites, aussi bien sur le *limes* que dans la région (Rivet 1996, p. 332-333), dès la fin du I^{er} siècle avant n.è. Cet objet est très fréquent sur l'ensemble des sites de Fréjus pour le I^{er} siècle et une production est effective dans l'atelier de Saint-Lambert (Gébara, Béraud 1996, p. 313, fig. 13, n°s 6 à 8) à cette époque.

- les cruches (n°s 14, 48 et 106), caractérisées par un col tronconique renflé et une silhouette galbée, sont courantes sur les sites de Fréjus, comme sur ceux de la région, dès la fin du I^{er} siècle av. n.è. Une production de cette forme est attestée dans l'atelier de Saint-Lambert 3 (Gébara, Béraud 1996, p. 312, fig. 12, n° 1) ;



Figure 388 - Place Formigé. Coupe-mortier à versoir (n° 13) provenant de la boutique 2 (cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ).

- pour l'encolure de cruche à une anse (n° 37), en l'absence de la forme de la panse et du fond, la recherche ne trouve pas de comparaison satisfaisante avec le matériel contemporain ;

- le pot à deux anses provenant du corridor 3 (n° 38), incomplet car sans lèvre, se retrouve comme matériel de bord sur l'épave 1 de la Calanque de l'Âne en baie de Marseille (Ximénès, Moerman 1994, p. 105 et fig. 8, n° 6) dont le naufrage est à placer, selon les fouilleurs, dans le dernier quart du I^{er} siècle. Cette forme, connue sur d'autres sites fréjusiens, dès le premier quart du I^{er} siècle, pourrait avoir été produite à Fréjus dans l'atelier augustéen de Saint-Lambert 3 (Gébara, Béraud 1996, p. 312, fig. 12, n° 10) ;

- du petit couvercle (n° 11), il est difficile de renseigner l'origine de la production mais on peut préciser que des exemplaires similaires sont connus sur le site du camp de la Flotte à Fréjus, dans le quartier de Villeneuve, dès la fin du I^{er} siècle av. n.è. (Rivet 2009a, p. 508, forme 75a).

• *Céramique commune à pâte brune*

La coupe à haut pied (n° 29), dont on a déjà évoqué la fonction d'encensoir ou de brûle-parfum (voir n° 46), est rarement confectionnée en pâte brune et on manque de référence pour évoquer son origine ; on en connaît un autre exemplaire dans le camp de la Flotte (Rivet 2009a, p. 479, forme 39).

Quant à l'urne, dite « augustéenne » (n° 30), son type, attesté à Haltern (Halt. 94), est bien connu depuis les études sur Lyon (Desbat, Laroche, Méricout 1979, pl. I, 11 et pl. III, 9 et 10) ; son champ de développement couvre une large part de la Narbonnaise, avec différents centres de production (Chausserie-Laprée, Nin 2004).

• *Céramique commune à pâte grise*

C'est une catégorie peu représentée puisque seule une cruche à bec trilobé (n° 66), ou bouilloire (forme Goud. 1 ; Batigne, Desbat 1996), en pâte kaolinique des ateliers voconces, retrouvée dans le portique nord de l'*atrium*, correspond à un vase en usage dans la maison à la veille de son abandon.

• *Céramique culinaire micacée varoise*

Deux plats (nos 33 et 34) et deux *olla* (nos 35 et 36), montrant les traces d'une utilisation intense, proviennent du corridor 3 mais leur situation stratigraphique pourrait indiquer qu'ils ont été écartés du vaisselier lors d'une phase de réfection du sol, immédiatement au sortir de la cuisine.

Les plats à cuire (n° 63) et *olla* sont également attestés dans la cour-*atrium* 5 mais leur remontage n'a pas débouché sur des résultats satisfaisants. Dans le grand *æcus* 8, en revanche, étaient remises deux *olla* entières (nos 104 et 105) dont une conservait sur la paroi intérieure des résidus granuleux rougeâtres.

Ces récipients culinaires, à la fois modelés, rectifiés au tour lent, lissés pour le bord et l'encolure et râpés (ou « rugosés ») pour la panse, sont très abondants à Fréjus et en Provence orientale ainsi qu'en Ligurie mais on ne connaît rien encore de leur(s) centre(s) de production qui pourrai(en)t être implanté(s) près du massif des Maures.

• *Céramique commune engobée*

Les vases de cette catégorie de production à pâte fine dont les parois sont couvertes, par trempage, d'un vernis argileux non grésé, regroupent une vaisselle de présentation, coupes et vases à liquide.

Le petit pot à fond plat concave et ouverture étranglée (n° 102) s'apparente aux gobelets à paroi fine.

Deux cruches de forme semblable (fig. 389) mais de taille différente (nos 28 et 83), couvertes d'un engobe brun-gris foncé, illustrent une production des ateliers de Fréjus car il semble qu'on en ait trouvé des ratés de cuisson dans un dépotoir de potiers comblant le fossé établi en avant de l'enceinte, au quartier du Pauvadou⁷⁸ ; ces



Figure 389 - Petite cruche en céramique commune engobée (n° 83) provenant du corridor 3 (cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ)

78 Fouille inédite de G.B. Rogers et D. Brentchloff en 1980-1982, voir Rivet *et al.* 2000, p. 117 et 436, fig. 803, n° 4.

cruches faisaient l'objet d'une exportation, comme l'indique la douzaine d'exemplaires trouvés dans l'épave des Roches d'Aurelle, dont le naufrage est daté⁷⁹ des années 70/90.

Le vase à liquide de très grande taille dont il manque l'encolure (n° 103) est également vraisemblablement produit à Fréjus ou dans les environs.

Le petit pot (n° 82) pourrait être un encrier imitant les objets en sigillée de même type (voir n° 76).

• *Imitation de sigillée*

Rares sont encore les études qui s'appliquent à isoler cette production de céramique à pâte claire et fine, vraisemblablement fabriquée dans le territoire de la cité de Fréjus, et présentant des caractéristiques techniques en tous points similaires à celles de la céramique engobée ; on suit la période de production, avec des évolutions significatives, du milieu de l'époque augustéenne à la période flavienne.

Le catalogue des formes est encore restreint et concerne essentiellement des coupes et des cruches, les premières trouvant d'étroites correspondances avec les productions de céramiques campaniennes et/ou de sigillées italiennes (Rivet 2002, p. 249-266 ; Rivet 2009a ; Rivet 2009b). Les quatre coupes provenant de la maison sont des imitations de campaniennes, de la forme Lamb. 30/31 pour les n° 7 et 27 et de la forme Lamb. 8 pour les n° 7 et 101.

• *Lampes*

Outre une lampe entière de type Deneauve IXA (n° 65), à canal fermé, signée COMVNIS, deux autres sont demeurées dans la maison et se rapportent au type Deneauve VA, ces derniers luminaires étant produits dès la première moitié du I^{er} siècle de n.è. L'une est décorée de deux cornes d'abondance (n° 5), un sujet répandu dans la région (Rivet 2003, n° 192). L'autre (n° 26), au médaillon très fragmentaire, peut-être une représentation d'Hercule ou d'un amour portant la *leontis*, ne trouve pas de comparaison dans les nombreux catalogues consultés.

La marque *Comvnis* est fréquente dans la région sur des lampes de même type (Bailly 1962, p. 90-91) mais, dans le cas de celle-ci, elle n'émane pas de l'atelier originel établi dans la vallée du Pô, particulièrement actif sous les Flaviens (Bailey 1988, p. 96) ; il s'agit en effet, ici, d'une médiocre contrefaçon.

• *Céramique à paroi fine*

Un seul gobelet sans anse (n° 42), à décor barbotiné de forme Mayet XL a été trouvé (Mayet 1975), dans la cuisine ; il s'agit d'une production hispanique caractéristique de la période tibéro-claudienne.

• *Céramique culinaire italique*

La plupart des pièces de cette vaisselle culinaire sont importées de Campanie, tout particulièrement au I^{er} siècle de n.è. ; elle est représentée par quelques-uns de ses ustensiles les plus caractéristiques :

- quatre plats à engobe interne rouge pompéien, de formes Goud. 9 (pour le n° 44), Goud. 16 (n° 81 et 100) et Goud. 15 (n° 110) dont l'un (n° 100) porte sur le fond externe quelques lettres terminales d'une marque à cru ---JIC, non répertoriée⁸⁰ ;

- trois couvercles de différents diamètres (n° 8, 43 et 109), de forme Goud. 14/18, qui sont souvent étroitement associés aux plats précédents ;

- la partie supérieure d'une marmite (*pentola*) à bord aplati (n° 9) de forme Haltern 56.

Pour la répartition, on trouve quatre de ces céramiques dans les pièces utilitaires (deux dans la boutique 2 et deux dans la cuisine 4), une dans le *tablinum* 6, une dans le grand *æcus* 8 et un plat avec son couvercle dans le petit *æcus* 7.

Il faut ajouter, à ces importations campaniennes, d'autres céramiques à pâte brune qui proviennent d'autres régions de la péninsule :

- le pot à pâte grossière récupéré dans le corridor 3 (n° 32) est une céramique importée de l'île de Pantelleria, au sud-est de la Sicile⁸¹ ; même si ces produits, assez standardisés, sont diffusés sur le pourtour du bassin méditerranéen dès le Haut-Empire⁸², en particulier dans quelques villes de la partie occidentale, leurs occurrences restent pourtant assez rares mais on peut mentionner la découverte de tels vases dans un contexte

80 Il faut dire que ces inscriptions sont à la fois peu courantes et relativement diversifiées : Wynia 1979, Scatozza Höricht 1988. Ces deux titres sont à compléter par diverses publications qui font état de ces marques, par exemple Aguarod Otal 1991, fig. 1 à 10.

81 Ce type de céramique, dont l'essor commercial est surtout représentatif de l'Antiquité tardive, a été isolé au début des années 1980 par Fulford, Peacock 1984, p. 157 et s. Voir également Dore 1989, fig. 59, n° 286.30.21 (époque augustéenne) et Wilson 1987, p. 493-700. Pour les études actuelles, voir Santoro Bianchi 2000, fig. 1, n° 1 ; Santoro Bianchi, Guiducci 2001, p. 171-175 ; Santoro Bianchi *et al.* 2003 ; Santoro Bianchi 2005, p. 345 et tav. 1, B.

82 À Sabratha, pour la période impériale précoce (fin du I^{er} siècle av./début du I^{er} siècle de n.è.), la vaisselle culinaire de Pantelleria constitue la troisième catégorie la plus usitée sur le site (Dore 1989, p. 100-101) ; à Carthage, cette forme est connue dans un contexte du milieu/troisième quart du I^{er} siècle (Ortisi 1999, p. 478, n° 325).

79 En fonction de la présence d'une coupe Drag. 37 en sigillée de La Graufesenque (Bérato *et al.* 1986, p. 201-202).

d'habitation du I^{er} siècle av. et du I^{er} siècle de n.è. en Sicile, à Ségeste (Alaimo *et al.* 1997, p. 51 et 53, fig. 3, forme Ca40) car les qualités culinaires de cette *pentola* devaient être de premier ordre ;

- le pot à une anse provenant également du corridor 3 (n° 31), à pâte fine, brun-rouge, de même que la partie supérieure d'un autre pot identique récupéré dans la cuisine (n° 45), se rattachent à la forme Haltern 62 et constituent une importation de la péninsule italienne : il en existe deux exemplaires à Ostie dans une couche datée de la seconde moitié du I^{er} siècle (*Ostia II*, p. 100 et tav. XXVII, n° 487, *strato V*) et sa découverte au sein du mobilier de l'épave du Dramont D, près de Saint-Raphaël (Var), dite des *pelves*, chargée de céramiques italiques et dont le naufrage est daté du milieu du I^{er} siècle (Joncheray 1974, p. 38 et pl. V, e), montre que ces vases font bien l'objet d'un commerce de l'Italie vers la Gaule (et peut-être pour leur contenu car l'hypothèse qu'ils ont transporté un produit similaire à de la semoule est soutenue par Olcese 2003, p. 28). D'un profil qui n'est pas sans rappeler des gobelets italiques en paroi fine (Rizzo 2003, p. 27, tav. 1, n° 3), cette forme a été produite à Sutri, au nord de Rome (Duncan 1964, p. 61, fig. 12, forme 27 ; Gandolfi, Gervasini 2004, p. 89-90 et fig. 10), à partir des années 50, et à Rome même, sur la *via flaminia*, dans l'atelier de La Celsa (Olcese 2003, p. 83 et 122, tav. XI, n°s 1-4), aux I^{er} et II^e siècles.

• Céramique culinaire africaine

Quatre pièces entières trouvées ensemble (dans le corridor 3), à la porte de la cuisine, sont indéniablement en situation fonctionnelle (fig. 390) : ce sont deux casseroles (Hayes 194 ou *Atlante I*, CVI, 8, p. 216 et *Ostia II*, fig. 309, ou *Atlante I*, CVI, 14, p. 217) (n°s 22 et 24) et leurs couvercles respectifs (*Ostia II*, fig. 302 et Hayes 196, var. précoce, proches de Hayes 192) (n°s 23 et 25).

La découverte de quelques autres fragments épars (par exemple de couvercles H. 196) et surtout d'éléments de deux autres casseroles à bord bifide (*Ostia II*, p. 85 et fig. 306 et *Atlante I*, CVI, 7 = Aguarod Otal 1991, p. 263-264 ; Angeles Sanchez 1995, p. 269), une dans la boutique 2 (n° 1) et une autre dans le grand *æcus* 8 (n° 99), complètent le catalogue de ces produits africains qui pouvaient tous être importés, pour certains, dès le début du I^{er} siècle (Rivet 1991, p. 173-174 et Rivet 1996, p. 335 et fig. 9) – à l'inverse de datations plus tardives et erronées fréquemment utilisées. La précocité de ces importations est pourtant nettement prouvée, aussi bien pour la casserole de forme Hayes 194 (*Atlante I*, CVI, 8 : dès fin Auguste) que pour les couvercles de forme Hayes 196 (*Atlante I*, CIV, 1 et CIV, 2 : dès



Figure 390 - Céramique culinaire africaine (n°s 22, 23, 24 et 25) provenant du corridor 3 (cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ).

milieu-fin Auguste et dès Claude) ou pour la casserole de forme *Ostia II*, fig. 306 (*Atlante I*, CVI, 7 : dès Tibère-Claude). Ces chronologies sont amplement confirmées par les résultats des études de synthèse obtenus par Aguarod Otal (1991, p. 250, 263-266 et 318-319). En revanche, la forme *Ostia II*, fig. 309, attestée sur ce site, passe pour plus récente (*Atlante I*, CVI, 14 : époque flavienne, selon la seule documentation d'Ostie ; Aguarod Otal 1991, p. 269-270) mais l'exemplaire de Fréjus démontre que cette casserole est commercialisée à une époque légèrement antérieure.

• Sigillée italique

Comme sigillée italique utilisée dans la maison, on relève une seule assiette et deux petites coupes :

- une assiette (n° 21, dans le corridor 3), de la forme *Consp.* 3.1.2, marquée MVRRI, vraisemblablement fabriquée en Étrurie, datable des trois premières décennies de n.è. On estime aujourd'hui que ce type d'assiette *Consp.* 3.1.2/*Consp.* 3.2.1 (profil de type Bolsena) pourrait ne pas être antérieur au milieu du I^{er} siècle⁸³. Pour

83 On s'accorde à placer sa création dans le deuxième quart du I^{er} siècle, voir Rizzo 1998, p. 811. On trouve une assiette de forme semblable – également à cheval sur les formes Goud. 34 et Goud. 43 – mais à lèvre triangulaire, sur l'épave D du Dramont, près de Saint-Raphaël, datée du milieu du I^{er} siècle (Joncheray 1973, p. 278 et fig. 1, n° 4). On sait que ce type d'assiette ou de plat (Goud. 43) apparaît probablement plus tard que vers 20-25, comme le pensait C. Goudineau, plutôt après 40 (Pucci 1985, p. 388 ; Vegas 1994, p. 340), voir vers le milieu du siècle comme à Bérénice (Kenrick 1985, p. 177 et fig. 32, B237) où l'on considère que son véritable développement serait même à placer durant l'époque flavienne. C'est d'ailleurs une des formes les plus fréquentes à Pompéi au moment de la destruction de la ville (Pucci 1977, p. 14-15 et tab. VI) et elle est également présente – c'est même la forme dominante – dans les niveaux flaviens des Thermes du Nageur à Ostie (*Ostia III*, p. 315) mais aussi à Rome dans les contextes néroniens et flaviens (Rizzo 1998, p. 809-813 ; Rizzo 2003, p. 75-92 et graf. 4 et 5). Elle est aussi attestée à Corinthe dans des contextes du troisième quart du I^{er} siècle (Warner Slane 1987, p. 197 et fig. 4). Sans doute pour cette période, on la trouve en Corse à Mariana (Pallarès 1974, p. 120, fig. 11, avec marque *ipp*).

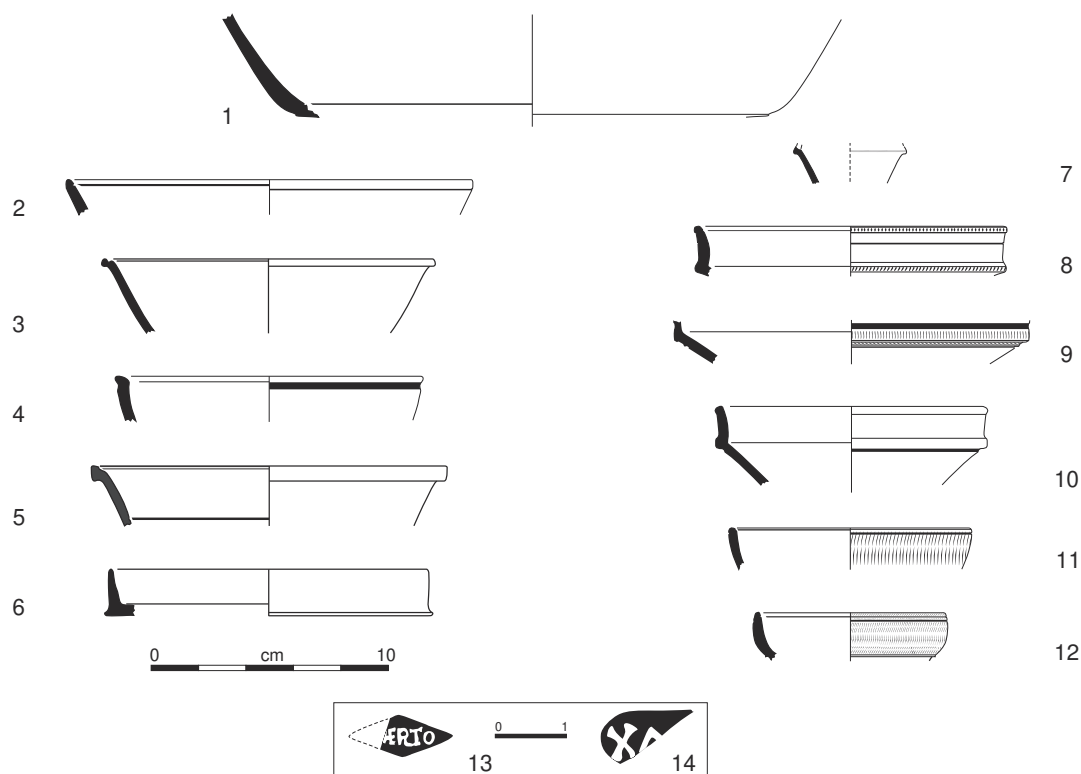


Figure 391 - Place Formigé. Autres sigillées italiennes fragmentaires provenant des gravats de la maison (dessin L. Rivet).

Fréjus, cet exemplaire n'est pas isolé (voir *infra* dans cette même maison, à l'état de tesson, fig. 391, n° 1) puisqu'il en existe un autre dans la nef Notre-Dame de la cathédrale toute proche, dans un contexte chronologique identique (voir *infra* fig. 476, n° 1, et Rivet 2007, p. 571 et fig. 2, n° 1) ;

- une coupe (n° 61, dans la cour-atrium 5) *Consp.* 37.3.1 (forme Ritt. 12) portant une marque *in planta pedis* C.MR (voir *infra*), à lèvre aplatie en forme de petit marli ; elle est vraisemblablement issue d'une production nord-italique, padane (Mazzeo Saracino 1985, p. 204 et tav. LXIII, 8), et même tar-do-padane : indépendamment de petites variantes qui se rapportent au marli, généralement pourvu d'une strie ou de guilloché, elle forme des séries consécutives sur le Magdalensberg (Schindler, Scheffener 1977, fig. 49 et 50). Si l'origine était pleinement assurée (on peut toujours avoir des doutes ...), elle permettrait de soutenir l'hypothèse d'une localisation de l'officine de C.MR dans la vallée du Pô. On peut ajouter qu'une coupe semblable, avec décor d'applications, est présente sur l'épave du Dramont D (Var) transportant des céramiques italiennes et dont le naufrage est daté du milieu du I^{er} siècle (Joncheray 1974, p. 31 et pl. II, a) ;

- une autre coupe (n° 62, dans la cour-atrium 5) *Consp.* 36.4.1 (forme Ritt. 8) avec marque *in planta*

pedis, non lue ; elle a vraisemblablement la même origine que la précédente (Mazzeo Saracino 1985, p. 204 et tav. LXIII, 12 à 17), ici dans une version gracile.

Ces deux dernières pièces, avec leurs estampilles *ipp*, apparaissent également comme des produits plutôt représentatifs, ici, de l'époque Claude-Néron⁸⁴.

Il faut, en outre, tenir compte – car il s'agit aussi de justifier une chronologie – de petits fragments de sigillée italique⁸⁵ (à l'exclusion des tessons informes) provenant de divers espaces et qui désignent les formes suivantes (fig. 391) :

1 : *Consp.* 3.1.2 (grand *æcus* 8), ou assimilé, carène d'une assiette à paroi haute oblique dont on vient de discuter la datation.

2 : Goud. 2/*Consp.* 7.1.2 (corridor 3), coupe à paroi oblique, rectiligne, précoce, en « pré-arétine », caractéristique de la période milieu/fin Auguste.

84 On trouve également ces formes, ensemble, à Sidi Khrebish (Kenrick 1985, p. 168-169 et 443, fig. 30, n^{os} B228.1 et B228.2), dans un contexte daté du troisième quart du I^{er} siècle.

85 D'autant que ceux-ci, compte tenu du caractère partiel de la fouille, peuvent tout aussi bien être des représentants de la vaisselle en usage dans la maison, au même titre que la centaine de pièces que nous avons mise en exergue.

3 : bord de coupe à paroi oblique, rectiligne et à lèvre pendante courte (boutique 2), du service Ib, sans division intérieure visible, proche de *Consp.* 8.1.3, augustéen précoce.

4 : Goud. 10/*Consp.* 9.1.2 (grand *æcus* 8), bord de coupe à fond plat et paroi convexe de la période milieu-Auguste/début Tibère.

5 : Goud. 16/18/*Consp.* 14.1.5 (corridor 3), coupe campaniforme à lèvre pendante (service Ib) caractéristique des faciès Dangstetten (-21/-15)/Oberaden (-11/-9) du milieu de l'époque augustéenne.

6 : bord d'assiette apparenté au service IV, peut-être à rapprocher de Goud. 39c/*Consp.* 20.4 (boutique 2), première moitié du I^{er} siècle (Claude-Néron), la pâte et la couleur du grésage excluant une production classique de l'aire Arezzo-Pise ; peut-être la vallée du Pô.

7 : Goud. 27/*Consp.* 22.1.3 (*tablinum* 6), carène d'une coupe à bord vertical, concave (service II), créée au milieu de l'époque augustéenne (horizons Dangstetten/Oberaden et Rödgen (-14/-12)) et sujette à évolution jusqu'au règne de Tibère.

8 : Goud. 27/*Consp.* 22.5.2 (corridor 3), coupe tronconique à rebord vertical, concave (service II), évolution de la variante précédente à partir de la fin de l'époque augustéenne (en fait, rien de déterminant ne s'oppose à ce que ce rebord puisse tout aussi bien appartenir à la famille des *Consp.* 23, voir *infra* n° 10).

9 : cet élément de carène (corridor 3) ne permet pas de déterminer la forme à laquelle il appartient même s'il est fort probable qu'il renvoie, soit à *Consp.* 22, soit à *Consp.* 23.

10 : cette coupe tronconique à rebord vertical lisse (corridor 3) s'intègre dans le type Goud. 40/*Consp.* 23, dont le bandeau est systématiquement décoré

d'appliches (que le tesson à étudier ne présente pas toujours), s'inscrit dans les évolutions des services II/IV et connaît l'essentiel de sa diffusion durant les deuxième et troisième quarts du I^{er} siècle.

11 : Goud. 32b/*Consp.* 31.1.1 (corridor 3), coupe à paroi bi-convexe de la période fin-Auguste/début Tibère.

12 : Goud. 32b/*Consp.* 31.1.2 (corridor 3), coupe à paroi bi-convexe à bord finement guilloché (service III) de la période fin-Auguste/début Tibère.

Récapitulatif des estampilles

Au total, cinq estampilles ont été relevées (**fig. 392**) :

Hertorivs

1 : [H]ERTO : sur fragment d'assiette (boutique 2), Hertorivs (OCK 932) dans un cartouche en forme de losange, centre de production d'Arezzo, entre -30 et +10 ; non répertorié sous cette graphie dans ce type de cartouche. L'officine est déjà attestée à deux exemplaires à Fréjus, dans le camp naval de Villeneuve (Brentchaloff 2009, n^{os} 321 et 322).

C.M() R()

2 : C.MR : sur coupe Ritt. 8/*Consp.* 37.3.1 (n° 61, cour 5), C.M() R() (OCK 1067) *in planta pedis*, centre de production non connu, actif au milieu du I^{er} siècle et un peu après ; aucun autre exemplaire connu à Fréjus.

Mvrrivs

3 : MVRRI : sur assiette de forme Goud. 34/43/*Consp.* 3.1.2 (n° 21, corridor), Mvrrivs (OCK 1202.16) dans un cartouche rectangulaire, centre de production de Pise (?), durant les trois premières décennies du I^{er} siècle selon l'OCK. Connu à douze exemplaires à Fréjus dont onze dans le camp naval de Villeneuve (Brentchaloff 2009, n^{os} 353-363).

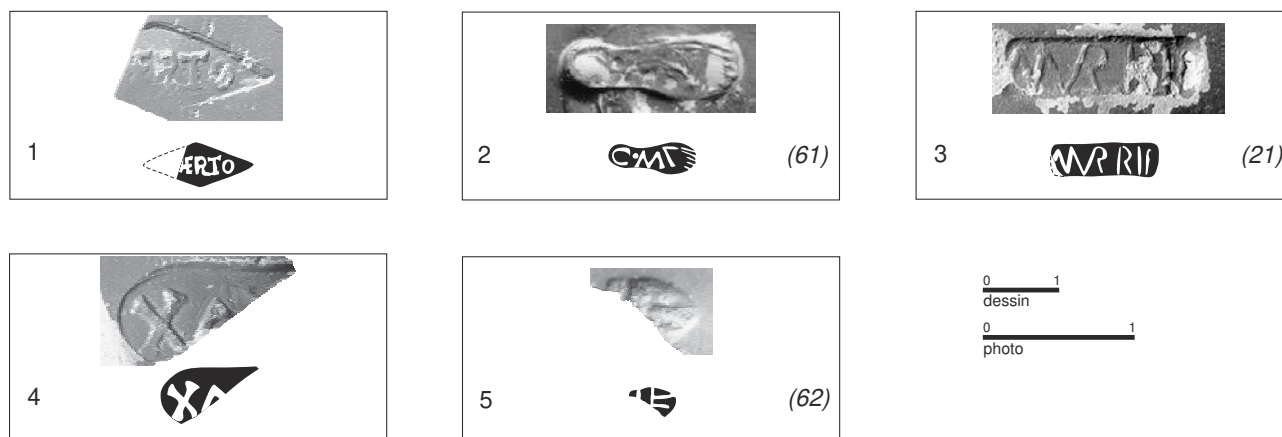


Figure 392 - Place Formigé. Estampilles sur sigillée italique provenant de l'emprise des zones fouillées (les nombres entre () correspondent à l'inventaire *supra*) (cliché Y. Rigoir, dessin L. Rivet).

Xanthvs

4 : XA[NTHI] : sur fragment de fond de forme indéterminée (corridor 3), Xanthvs (OCK 2536) ; peut-être une *ipp* mais le fragment est trop incomplet pour l'assurer et la rapporter à un numéro du catalogue. Le centre de production de Cn. Ateivs Xanthus est localisé à Pise, actif entre -5 et +50 et peu après ; connu à 37 exemplaires à Fréjus, la plupart (33 ex.) dans le camp naval de Villeneuve (Brentchaloff 2009, n^{os} 506-538).

5 : Non lue et incomplète, *ipp*, sur coupe Ritt. 8/ *Consp.* 36.4.1 (n^o 62, cour), un produit commercialisé à partir du milieu du I^{er} siècle.

On peut souligner la très faible présence de produits issus des *ateiana*.

• **Sigillée du sud de la Gaule**

Toute cette vaisselle provient de La Graufesenque (**fig. 393**). Les formes entières attestées sont peu variées et forment souvent des petites séries :

- assiettes Drag. 18 (9 ex. : n^{os} 57, 58, 91, 92, 93, 94, 95, 96 et 97) et plat de service de la même forme (1 ex., n^o 59) ;
- assiettes Drag. 15/17 (5 ex. : n^{os} 68, 69, 70, 71 et 90) ;
- petites coupes Drag. 24/25 (n^{os} 4, 20 et 88) et Drag. 27 (n^{os} 3 et 75), Ritt. 8 (n^o 87) et Ritt. 9 (n^{os} 2 et 89), Déchelette 67 (n^o 77) ;
- coupes carénées Drag. 29 (4 ex. : n^{os} 60, 78, 79 et 98) et cylindrique Drag. 30 (n^o 80) ;
- coupes à collerette et versoir Ritt. 12 (n^{os} 73 et 74).

La plupart de cette vaisselle est groupée dans le *tablinum* 6 et le grand *æcus* 8. Sinon pertinent, du moins curieux, le *tablinum* présente quatre Drag. 15/17 et aucun Drag. 18 alors que le grand *æcus* offre un seul Drag. 15/17 et sept Drag. 18...

À ces données, on peut ajouter que la forme Drag. 33, non prise en compte dans la vaisselle utilisée, est attestée par trois fragments de bords.

Récapitulatif des estampilles

On en compte 18 (**fig. 394**).

Cex.Albini

1 : CEX.ALBINI : sur Drag. 15/17 (n^o 70, *tablinum* 6). Malgré la difficulté de lecture, il s'agit vraisemblablement de la marque CEX.ALBINI ou GEX.ALBINI (et non SEX.ALBANI, Osw. p. 9). M. Polak (2000, p. 163, A35) envisage C.Exomnivs Albinvs, actif vers 50/70 ; c'est une marque assez rare, inconnue à La Graufesenque qui est toutefois l'atelier d'origine.

Castvs

Potier tourneur très productif, on place sa période d'activité sous Claude-Vespasien (Osw. p. 65 et 368), sans prolongement après 80 (Polak 2000, p. 199) ; il est bien diffusé en Gaule et dans la région (par exemple à *Glanum*, Bémont 1976, n^{os} 91 à 102). Son activité peut parfois être précisée selon la graphie de l'estampille :

2 : CASTIOF : rétrograde, sur Drag. 15/17 (n^o 68, *tablinum* 6). Inconnue sous cette forme, CASTIOF(ficina), dans l'ouvrage de M. Polak.



Figure 393 - Les sigillées sud-gauloises retrouvées dans l'emprise des zones fouillées de la maison à l'*atrium* fleuri (cliché Y. Rigoir).

3 : OFCAST : sur Drag. 29 (n° 78, *tablinum* 6). Sur coupe carénée, l'estampille OF(ficina) CASTI est représentative de la période 55-75 (Polak 2000, p. 200, C75).

4 : .CASTI. : sur Drag. 18 (n° 91, grand *oecus* 8). La graphie CASTI bornée de points est inconnue chez M. Polak.



0 1
dessin
0 1
photo

Figure 394 - Place Formigé. Estampilles sur sigillée du sud de la Gaule provenant de l'emprise des zones fouillées de la maison à *atrium* fleuri (les nombres entre () correspondent à l'inventaire *supra*) (cliché Y. Rigoir, dessin L. Rivet).

5 : ---]CAS+ : incomplète à gauche, sur Drag. 15/17 (n° 69, *tablinum* 6). L'estampille OF(ficina) CASTI, la croix représentant une lig. TI, illustre la période 55-75 (Polak 2000, p. 200, C74).

Corvinvs

6 : CORV : sur Ritt. 8 (n° 87, grand *æcus* 8). Il s'agit vraisemblablement d'un fragment du début de la marque de CORVINVS, peu productif. Il en existe quelques exemplaires à La Graufesenque mais le nom est peu fréquent dans les principaux catalogues (Bémont 1976, p. 35, qui doute de l'association entre CO(sivs) et RV(finvs), avec une estampille développée CORVNI). Il est absent de l'ouvrage de Polak (2000).

Felix

Ce potier a une activité importante à La Graufesenque et au Rozier autour du milieu du I^{er} siècle : Claude-Vespasien (Osw. p. 120-121) ou, plutôt, Néron-Vespasien (Polak 2000, p. 224). Il présente des marques de graphies différentes :

7 : FIILIX : sur Drag. 29 (n° 60, cour 5). Cette graphie est reconnue sur ce type de coupe pouvant porter des décors d'époque néronienne, ce qui incite à fixer une activité entre 60 et 80 (Polak 2000, p. 225, F21).

8 : FELIC[-]S[MAN] : incomplète à droite (où l'amorce du jambage du M est pourtant visible), sur Drag. 29 (n° 79, *tablinum* 6). La graphie de cette estampille Felicis.Man(u fecit), avec un point après Felicis, correspond à une période d'activité comprise entre 55 et 75 (Polak 2000, p. 225, F17).

Genialis

9 : GENIALISF : sur Drag. 18 (n° 92, grand *æcus* 8). GENIALIS F(ecit), avec lig. NI et AL, était considéré actif sous Néron-Flavien (Osw. p. 133-134) mais on doit probablement resserrer la production de ce potier, un des moins prolifiques de La Graufesenque, aux années 50-70 (Polak 2000, p. 235-236, G15).

Germanvs

10 : RMANI : sur Drag. 24/25 (n° 4, boutique 2) ; estampille complète bien que la graphie apparaisse lacunaire au début. Elle est inconnue sous cette forme chez Polak mais son activité débute après 60 (précision A. Vernhet), peut-être vers 65 (Polak 2000, p. 236).

Lvceivs

11 : OF.LVC[-] : sur Drag. 15/17 (n° 71, *tablinum* 6). Estampille de lecture douteuse pour la dernière lettre mais d'attribution vraisemblable ; s'il s'agit bien de Lvceivs, son activité commencerait vers le milieu du I^{er} s. pour se terminer vers la fin du règne de Vespasien (Polak 2000, p. 254-255, à rapprocher de L33).

Modestvs ou Mommo

12 : OF M[---] : incomplète à droite, sur Drag. 18 marbrée (n° 58, cour 5). Il n'est guère possible de choisir entre deux estampilles qui débutent de la même façon, OF(ficina) M[ODE(sti)] (Osw. p. 207-208, Claude-Néron) ou OF(ficina) M[OM(monis)] (Osw. p. 208-209, Claude-Vespasien), les deux étant connues sur production marbrée ; ce vase peut être situé dans les années 50-60.

Nestor

13 : NESTORFEC : sur assiette de forme indéterminée (n° 72, *tablinum* 6). L'activité de Nestor (NESTOR FEC(it), Osw. p. 218, Néron-Vespasien) pourrait être plus précoce et plus courte que ce qui était admis (Polak 2000, p. 279, N3), entre 50 et 65.

Scotnvs

14 : SCOTNVS : sur Drag. 18 (n° 97, grand *æcus* 8). L'estampille du potier SCOTNVS (ou SCOTINVS selon A. Vernhet), qui diffuse surtout en Gaule, illustre la période Tibère-Vespasien (Osw. p. 284), période que l'on aurait tendance aujourd'hui à resserrer aux années 40-65 (Polak 2000, p. 318, S36).

Secvndvs

Cette marque recouvre trois manufacturiers qu'il est difficile de classer en fonction de la graphie.

15 : SECV[---] : incomplète à dr., sur Ritt. 9 (n° 89, grand *æcus* 8). Avec cette graphie, l'estampille SECV[N](dvs) (Osw. p. 287-289, Claude-Vespasien) correspond à Secvndvs II (Polak 2000, p. 323, S77) dont l'activité couvre les années 55-75.

16 : OFSECVN : sur Drag. 18 (n° 57, cour 5). Sous cette forme, l'estampille OF(ficina) SECVN(di) (Osw. p. 287-289, Claude-Vespasien) est attribuée à Secvndvs III (Polak 2000, p. 325-326, S92) qui produit dans les années 65-90.

Senicio

17 : ---]NICIO : incomplète à g., sur Drag. 27 (n° 3, boutique 2). La marque [SE]NICIO (Osw. p. 292, Tibère-Claude), sans F à la suite (Polak 2000, p. 328, S114), peut être datée de la période 55-75. À La Graufesenque, cette marque est présente dans la fosse de Gallicanus close dans les années 55-60 (information A. Vernhet).

18 : marque graphomorphe : sur Drag. 24/25 (n° 88, grand *æcus* 8).

La petite série de graffitis portés à la pointe sous quelques assiettes (VR / VRBI, AL, X / PLV), dont certains identiques (X / II), correspond à des marques de propriété.

IV. CONCLUSION

1. SUR LA CHRONOLOGIE

Il convient de confronter l'ensemble des données chronologiques fournies par les céramiques avec les monnaies et de critiquer les informations indiquées par les catégories céramiques dites « datantes », en particulier les sigillées et certaines céramiques communes importées, afin d'esquisser une date pour l'abandon de cette maison.

• *Les monnaies*

Quinze monnaies (fig. 395) découvertes dans les terres d'effondrement et sur les sols fournissent des indications chronologiques peu probantes ; les voici présentées des plus anciennes aux plus récentes :

- 1 Petit bronze de Marseille : 0,74 g. (Inv. R1/M34 ; corridor 3).
Av. Tête laurée d'Apollon à g.
R/ Taureau passant à dr.
MHM 67.
120-49 av. J.-C.
- 2 Petit bronze d'Antibes : 2,02 g. (Inv. R7/M43 ; boutique 2).
Av. Tête à dr.
R/ Victoire et trophée.
RPC I, 532.
43-23 av. J.-C.
- 3 Petit bronze d'Antibes : 1,08 g. (Inv. R9/M38 ; cuisine 4).
Av. Tête à dr.
R/ Victoire et trophée.
RPC I, 532.
43-23 av. J.-C.
- 4 Petit bronze des Volques Arécomiques : 2,07 g.
(Inv. R10/M3 ; grand *æcus* 8).
Av. VOLCA - tête à dr.
R/ AREC - Démos à g., une palme devant.
De la Tour 2677.
49-23 av. J.-C.
- 5 Petit bronze fruste de Marseille ou Antibes : 0,59 g.
(Inv. R14/M14 ; corridor 4).
Av. Illisible.
R/ Illisible.
Le module et le poids suggèrent Antipolis ou Marseille.
- 6 Quadrans : 1,73 g. (Inv. R17/M40 ; cuisine 4).
Av. Illisible.
R/ S C - illisible.
Vraisemblablement un quadrans d'Auguste.
- 7 As : 7,44 g., trouée (Inv. R19/M41 ; cuisine 4).
Av. DIVVS AVGVSTVS PA[TER] - tête à g.
R/ [PROV]IDENT S C - autel.
RIC I² (Tibère) 81 ; BMC (Tiberius) 146-50.
22/23-30 apr. J.-C.
- 8 As : 7,79 g., incomplète et corrodée
(Inv. R22/M45 ; cuisine 4).
Av. DIVVS AVGVSTVS PATER - tête à g.
R/ S C - probablement PROVIDENT - autel.
RIC I² (Tibère) 81 ; BMC (Tiberius) 146-50.
22/23-30 apr. J.-C.
- 9 Quadrans : 2,45 g. (Inv. R23/M1 ; boutique 2).
Av. [C CAESAR DIVI] AVG PRON [AVG S] C - *pileus*.
R/ [P]ON M [TR P III(I) C]OS TE[RT] autour de RCC].
RIC I² (Gaius) 45 ou 52 ; BMC 63 ou 64.
39-41 apr. J.-C.
- 10 As : 8,81 g. (Inv. R25/M13 ; portique sud 9).
Av. GERMANICVS CAESAR TI AVGVST F DIVI AVG N
- tête à g.
R/ [C CAESAR A]VG GERMANICVS PON M TR POT
autour de S C.
RIC I² 35 ; BMC 49.
C. 37-38 apr. J.-C.
- 11 As : 8,05 g. (Inv. R26/M17 ; boutique 2).
Av. [GERMANICVS CAESAR TI AVGVST F DIVI AVG N]
- tête à g.
R/ [C CAESAR AVG] GERMANICVS PON M [TR POT]
autour de S C.
RIC I² 35 ; BMC 49.
c. 37-38 apr. J.-C.
- 12 As : 7,52 g. (Inv. R27/M23 ; boutique 2).
Av. [TI] CLAVD[IVS CAESAR AVG P M TR P IMP
autour de S C.
R/ GER[MANICVS CA]ESAR TI AVG F [DIVI AVG N]
- tête à dr.
RIC I² 106 ; BMC 218.
c. 50-54 apr. J.-C.
- 13 As : 8,38 g. (Inv. R31/M11 ; corridor 3).
Av. [...]DIV[...] - tête à g. (CLAV)DIV(S)
R/ S [C] - illisible.
Claude (*Ti. Claudius Caesar*)
ou Néron (*Nero Claudius Caesar*) : 41-68 apr. J.-C.
- 14 As : 6,66 g., incomplète et corrodée
(Inv. R32/M29 ; grand *æcus* 8).
Av. Tête à dr.
R/ [S] C - illisible.
Non identifiée.
- 15 As : 4,58 g., incomplète et corrodée
(Inv. R33/M42.2 ; vestibule 1).
Av. [...]VD C[...] - type manque.
R/ [C]AESAR[...] - type manque.
Vraisemblablement Claude pour Drusus Germanicus :
41-54 apr. J.-C., voir *supra* m12.



Figure 395 - Place Formigé. Monnaies provenant de la maison à l'atrium fleuri (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ).

Sans commentaire superfétatoire, et si on s'en tenait à la seule étude numismatique, l'évidence serait que la monnaie la plus récente interdit de placer la phase d'effondrement de la maison à l'atrium fleuri avant les années 54/68. C'est un ensemble chronologiquement bien situé (avec quelques survivances augustéennes) dans le créneau Tibère-Claude, autour du milieu du I^{er} siècle avec des prolongements possibles ou probables sous Néron, jusqu'en 68. On notera que la plupart de ces monnaies sont usées, voire très usées.

• *La sigillée italique*

Les données fournies par les 17 sigillées italiques permettent de former deux groupes : un groupe de huit individus qui paraissent correspondre à l'époque augustéenne et augusto-tibérienne et un autre de six individus d'époque Claude-Néron. Dans ce dernier groupe, on trouve trois objets entiers, en usage dans la maison, qui pourraient ne pas être produits avant le milieu du I^{er} siècle, constituant ainsi les objets les plus récents de la catégorie : assiette *Consp.* 3.1.2 (n° 21), petites coupes

Consp. 37.3.1 (n° 61) et *Consp.* 36.4.1 (n° 62), ces deux dernières appartenant très probablement aux productions tardives de l'aire padane.

Un intéressant problème de chronologie se pose en ce qui concerne la marque MVRRI, dont l'activité de l'atelier, sauf erreur, est réputée plus ancienne que la date d'apparition de la forme qui la porte.

• *La céramique culinaire africaine*

La datation de ces objets n°s 1, 22-25 et 99 (*Ostia* II, p. 85, fig. 306/*Atlante* I, CVI, 7 et Hayes 194, 22, 23A et 196) ne s'oppose pas à une chronologie à cheval sur le milieu du I^{er} siècle, bien qu'une période aussi haute puisse encore heurter quelques céramologues trop attachés à la typo-chronologie de J.W. Hayes.

• *La sigillée du sud de la Gaule*

La sigillée de La Graufesenque procure des indications chronologiques sensiblement plus récentes que celles de la sigillée italique.

L'analyse morphologique des vases⁸⁶ permet de mettre à part des pièces d'époque claudienne et d'autres d'époque néronienne, indépendamment de plusieurs vases pour lesquels il n'est pas possible de préciser la datation à l'intérieur de la chronologie générale.

Les vases « anciens », acquis depuis plusieurs années, étaient en usage dans la maison et concernent cinq assiettes Drag. 18 : les n°s 92, 93 et 97, les n°s 95 et 96 étant plus particulièrement représentatifs du début des années 50. Les deux estampilles d'époque claudienne conservées sur ces assiettes, *Genialis* et *Scotivs*, sont cohérentes avec la chronologie induite par les profils.

Du point de vue des profils, toujours, mais aussi des décors, les *acquisitions récentes* sont plus nombreuses et consistent en produits fabriqués à l'époque néronienne comme les deux Ritt. 12. (n°s 73 et 74), trois assiettes et un plat Drag. 18 (n°s 57, 59, 91 et 94) et un Drag. 27 (n° 75). Un des Drag. 29 (n° 78) est attribuable aux années 50-60 et un autre (n° 79) se rattache aux années 55-65 tandis que le Déch. 67 (n° 77) est seulement produit à partir des années 55-60. Enfin, les vases qui apparaissent comme les plus récents seraient les cinq assiettes Drag. 15/17 (n°s 68, 69, 70, 71 et 90), à profil « ouvert », du début des années 60, le Drag. 30 décoré dans le style de Masclus (n° 80), vers 60-65 et un Drag. 29 (n° 98) dont le décor correspond à la même période.

Dans ces dernières séries, quelques estampilles confirment la période la plus récente de cette chronologie : ainsi, Felix sur Drag. 29 (n° 60, dans la version estampillée Fiilix) et Germanus sur Drag. 24/25 (n° 4) ne seraient pas attestés avant les années 60, voire 65 pour le second, tandis que Secundus, dans sa version III, sur Drag. 18 (n° 57), ne produirait qu'à partir de 65. Ce sont là des informations pertinentes.

La datation ne peut évidemment s'abstraire de l'absence des productions dites flaviennes de La Graufesenque (Drag. 35/36 et 37) et des premières importations de sigillée claire A, dans un échantillonnage (33 pièces de sigillée du sud de la Gaule plus quelques dizaines de fragments, non décrits, sans forme supplémentaire utile au débat) d'une importance suffisante pour accepter la valeur de cet argument *a silentio* ; ainsi, une datation postérieure aux années 70 semble-t-elle totalement irréaliste.

Formulée de la sorte et en fonction des chronologies actuellement en cours sur les sigillées, la date d'abandon proposée pour cette maison pourrait se placer entre 65 et 70 et peut-être, plus précisément, plus près de 70 que de 65.

• *Chronologie de l'abandon*

Elle repose essentiellement sur les sigillées qui représentent des marqueurs plus fiables que ceux des céramiques communes, des mobiliers divers ou la datation qui peut s'appuyer sur les styles des peintures murales.

En d'autres termes, les convergences de données issues des différentes catégories de céramiques et des monnaies portent à proposer une fourchette dans les années 65/70 mais rien ne permet d'asseoir, de manière rigoureuse, l'éventualité de placer l'abandon de cette habitation, et du quartier alentour, en rapport ou peu après les événements de 68/69⁸⁷.

87 À l'époque qui nous intéresse, Fréjus et sa région ne sont pas à l'écart des conflits consécutifs à la succession de Néron (Tacite, *Histoires*, II, 14 et III, 43) puisque la flotte d'Othon croise au large des côtes provençales alors que les troupes de Fabius Valens, lieutenant de Vitellius, stationnent un temps à Fréjus avant que la ville ne soit tenue par le procureur Valère Paulin pour son ami Vespasien, voir Rivet *et al.* 2000, p. 49.

Rappelons que l'abandon de cette habitation, avec traces d'incendie, s'inscrit à l'origine d'une transformation urbaine radicale qui consiste à reconstruire l'ensemble du quartier à un niveau supérieur de 2 m à ce qu'il était auparavant, voir *infra*, p. 350.

86 Merci à Alain Vernhet pour les amicales discussions autour de ce matériel et les précieux détails dont il nous a fait bénéficier.

2. SUR LA RÉPARTITION DU MOBILIER DANS LA MAISON

La documentation facilement accessible sur les listes de vaisselles recueillies dans les maisons de Pompéi ne permet pas toujours de se faire une idée exacte des quantités et des proportions d'objets qui y étaient abrités à l'origine⁸⁸.

On se limitera à présenter plusieurs plans de répartition pour une partie des céramiques seulement, comme les sigillées (fig. 396) ou les céramiques culinaires importées (fig. 397), et pour certaines catégories de matériaux comme les pesons (voir fig. 382) ou les marques sur tuiles (voir fig. 385).

Dans le cas de la maison à l'*atrium* fleuri, ce serait une erreur de chercher à participer au jeu arithmétique visant à extrapoler le nombre des objets obtenus sur une partie de la maison à l'ensemble de celle-ci. Inutile de tomber dans l'arbitraire de cet exercice sachant que, statistiquement, on ne dispose que d'une petite moitié (?) des objets susceptibles d'être restés en place⁸⁹. La lecture des plans de répartition permet cependant de constater qu'aucune vaisselle en sigillée ne paraît avoir été conservée dans la cuisine alors que les salles de réception en cumulent plus de deux douzaines, aussi bien dans le *tablinum* 6 que dans le grand *æcus* 8, sans que cette présence permette de préciser la fonction de ces salles ; en revanche, le petit *æcus* 7 n'en contient pas alors qu'une lampe à huile de belle qualité y a été mise au jour. Autre tendance, les céramiques culinaires importées se trouvent dispersées dans différentes pièces mais le plus grand nombre a été trouvé dans le

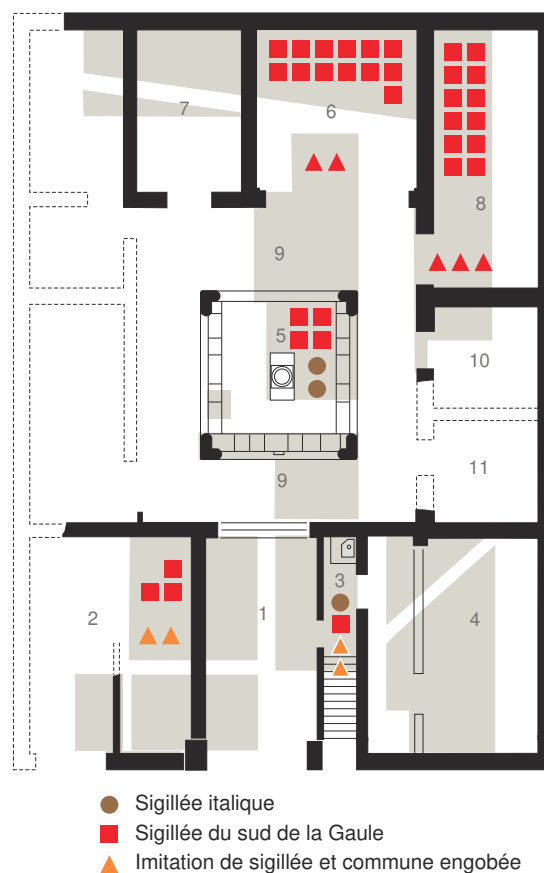


Figure 396 - Répartition des céramiques fines dans l'emprise des zones fouillées de la maison à l'*atrium* fleuri.

corridor 3⁹⁰, l'architecture ayant déjà déterminé qu'au moins deux étagères y étaient aménagées pour le rangement de tous types d'objets de la vie quotidienne. Une amphore est attestée dans le *tablinum* mais est peut-être tombée de l'étage vu sa grande fragmentation, alors que dans la cuisine, où ont été retrouvés, en toute logique, un gril et un trépied, aucun conteneur n'a été mis au jour, à moins qu'ils aient été rangés dans la partie non fouillée. Le local ouvert sur la rue ne contient pas de mobilier particulier qui permettrait de préciser la nature de cette boutique car les trois fragments de sole qui y ont été retrouvés (voir *supra* fig. 358) sont des indices de peu de poids.

88 Quelques études ont été publiées (par exemple dans la *Rivista di Studi Pompeiani* : XI, 2000) mais privilégient les pièces en métal ou en verre par rapport à la céramique. Merci à Philippe Borgard (Cnrs-CCJ) pour les discussions que nous avons eues à ce sujet alors que lui-même, en reprenant le problème des *fullonicae* de Pompéi, est également intéressé par la publication exhaustive de tels inventaires qui, comme chacun sait, correspondent généralement à des fouilles anciennes.

89 Cette évaluation découle, on le rappellera, des données suivantes :
 - surface hors œuvre de la maison : env. 470 m² ;
 - surface dans œuvre de la maison : env. 420 m² ;
 - surface utile de l'ensemble des pièces de la maison, déduction faite des surfaces occupées par les murs (env. 80 m²) : 340 m² ;
 - surface utile effectivement conservée, ou accessible, déduction faite de l'emprise des murs de la maison construite sur ses décombres (env. 29 m²) : 311 m² ;
 - surface utile de la maison effectivement fouillée : env. 133 m² (soit 42 % de la surface accessible).

90 On doit préciser que deux lots de pots sont à distinguer dans ce corridor. Le premier, composé de cinq vases anciens – n^{os} 30 (*olla* carénée en pâte sombre), 33, 34, 35 et 36 (céramique culinaire micacée varoise) – provient d'une réfection du sol ; en revanche, il est assuré que les quatre céramiques culinaires africaines n^{os} 22 à 25 illustrent effectivement la phase d'abandon.

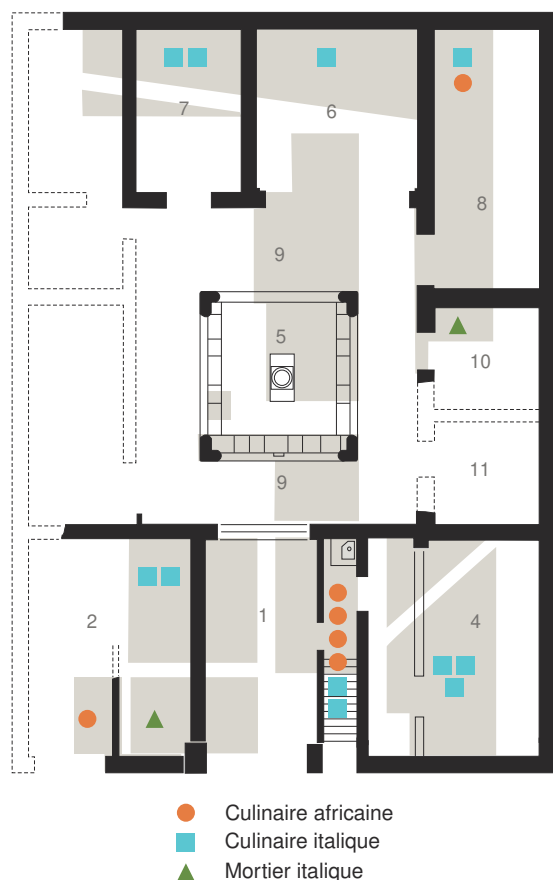


Figure 397 - Répartition des céramiques culinaires importées dans l'emprise des zones fouillées de la maison à l'*atrium* fleuri.

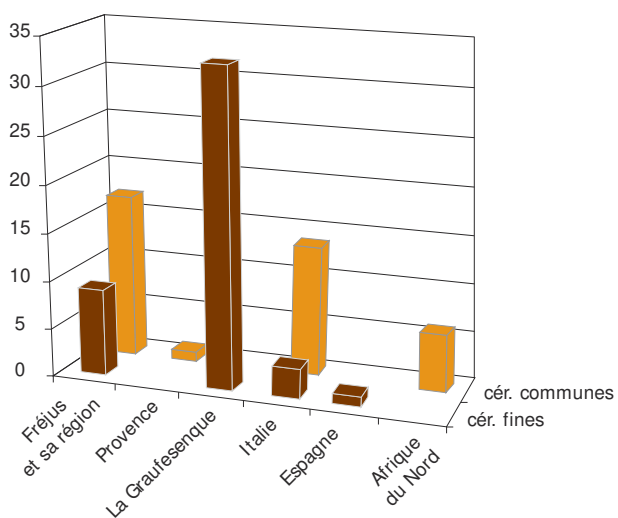


Figure 398 - Répartition des approvisionnements des céramiques découvertes dans la maison à l'*atrium* fleuri.

3. SUR LES APPROVISIONNEMENTS EN CÉRAMIQUES

Pour cette période pré-flavienne, dans une maison où les acquisitions de céramiques et autres objets de la vie quotidienne peuvent couvrir des achats étalés sur une, deux ou trois décennies, on constate que les régions d'approvisionnement habituelles sont représentées (fig. 398).

Ce sont naturellement les grands centres de productions de sigillées, Arezzo, Pise ou la vallée du Pô, d'une part, et La Graufesenque, d'autre part. En ce qui touche à la diffusion des sigillées rutènes, une rapide confrontation entre le lot fréjusien et, par exemple, celui provenant du dépotoir de La Nautique (Fiches, Guy, Poncin 1978), désormais attribué aux années 60-65 (Polak 2000, p. 411) ne livre pas d'éléments de comparaison pertinents ; il resterait à multiplier ce genre d'études avec tel ou tel site de consommation⁹¹.

Les céramiques culinaires italiennes, au premier rang desquelles les céramiques campaniennes à vernis interne rouge pompéien mais aussi les produits de l'aire romaine (Sutri, La Celsa) et de l'île de Pantelleria, livrent des attestations supplémentaires de leurs exportations vers le milieu du I^{er} siècle, tandis que la céramique culinaire africaine confirme la précocité des importations de ces produits aux qualités particulières sur un site du littoral provençal.

On soulignera que l'étude des sigillées permet de constater également, pour cette époque, que les produits de La Graufesenque n'ont pas encore totalement fait disparaître les importations italiennes (3 sigillées tarde-italiennes contre 33 sigillées du sud de la Gaule) et que ces considérations sur les approvisionnements ne valent que pour cette maison établie dans une ville dont la situation géographique et les liens historiques avec la péninsule sont à prendre en compte.

91 On constate par exemple, dans la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux, que Castvs est bien attesté avec des estampilles aux graphies comparables à celles de Fréjus dans les tombes de la phase 1 datée entre 15 et 70, voir Bel 2002, p. 163.

LE MOBILIER CÉRAMIQUE RETROUVÉ DERRIÈRE LES PEINTURES MURALES

La présence de quelques fragments de céramique et de tuile dans le premier gobetis de mortier des peintures murales (fig. 399), en particulier dans le grand *æcus* 8 mais aussi dans le *tablinum* 6, procure également des éléments de chronologie – cette fois pour la céramique –, avec un *terminus* antérieur aux années 35-45 en fonction de la datation stylistique des panneaux. Il s'agit de céramiques de production locale parmi lesquelles on relève une coupe-mortier (fig. 400, n° 1) dont il manque le versoir, dans la lignée de la forme Haltern 59, un col de cruche à une anse (n° 2), évolution vraisemblable des productions augustéennes, un col évasé de vase à liquide (n° 3), l'encolure d'une petite amphore Gauloise 5 (n° 4) et deux cols d'amphores à bandeau (n°s 5 et 6) fréquemment attestées dans les niveaux fréjusiens dès le règne de Tibère (Rivet 1980, p. 855-858) et peut-être issues de l'atelier de Saint-Lambert 3 (Gébara, Béraud 1996, fig. 11, n° 1). On peut rappeler la trouvaille d'un fragment de tuile estampillée Castoris (voir *supra* fig. 383, n° 13).



Figure 399 - Place Formigé. Le mur 24 (*æcus* 8) après dépose des peintures murales et décaissage : le soubassement maçonné servant de support à l'élevation de briques crues est plaqué de tessons (cliché L. Rivet).

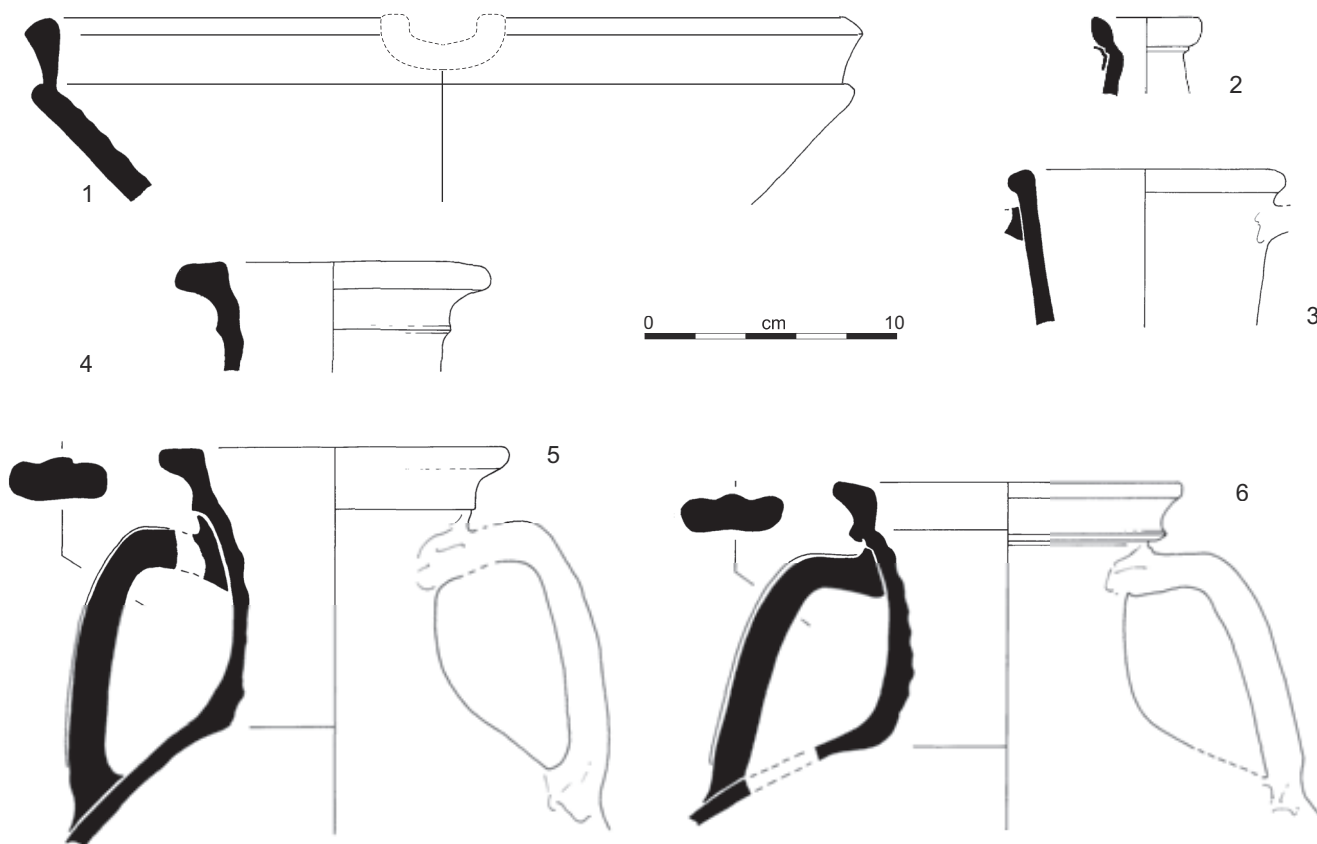


Figure 400 - Place Formigé. Céramiques provenant de la couche d'accrochage des enduits peints (dessin L. Rivet).

– C –

À LA FIN DU I^{er} SIÈCLE, LE PÉRISTYLE D'UNE *DOMUS*

PHASE 3

À quelques décimètres sous l'asphalte qui couvrait la place Formigé sont apparues des arases de murs qui ressortissaient à des techniques clairement antiques ; Jules Formigé, en 1928, en avait déjà découvert un qu'il rattachait à une clôture du baptistère (Formigé 1954, p. 30) et d'autres à des thermes, interprétant un bassin comme une piscine thermique (Formigé 1933, p. 287)⁹².

En fait, toutes les maçonneries mises au jour se rapportent à une habitation qui se superpose à la *domus* à l'*atrium* fleuri, en reprenant les mêmes directions et en réutilisant certains de ses murs comme fondations. La nouvelle construction étant établie 2 m plus haut que la précédente et ses façades ouest, est et nord étant déplacées, on doit envisager parallèlement une restructuration d'envergure du parcellaire dans ce secteur de la ville.

I. ARCHITECTURE

De cette maison, dont les appartements devaient s'étendre, en dehors de la place, au nord, en particulier sous l'emprise du baptistère, seule a été reconnue une cour à péristyle bordée, au sud, d'une série de pièces, vraisemblablement au nombre de cinq (fig. 401).

Les murs sud (31) et nord (37) étant connus, ces constructions s'étendent sur 24,80 m (du parement sud du mur 37 au parement sud du mur 31) ; si le mur oriental (32) a été reconnu, l'emplacement de celui de l'ouest ne peut être que supposé, par symétrie axée sur le bassin, et on aurait alors une largeur estimée à 20,50 m, hors œuvre.

⁹² La *Forma Orbis Romani* (1931), p. 7, n° 112, traduit ces résultats par : « Nombreuses substructions de maisons antiques, sur la place de la République [devenue en 1931 : Place C.-J. Formigé], près (du baptistère) » ; on lit également : « Thermes (?) près du baptistère ; substructions sur la place de la République ».

LES MURS

Tous les murs correspondant à cette construction de la phase 3 ne sont plus représentés que par des fondations maçonnées de pierre et chaux, parfois avec des calages utilisant des fragments de tuiles (fig. 402) ; ceux des

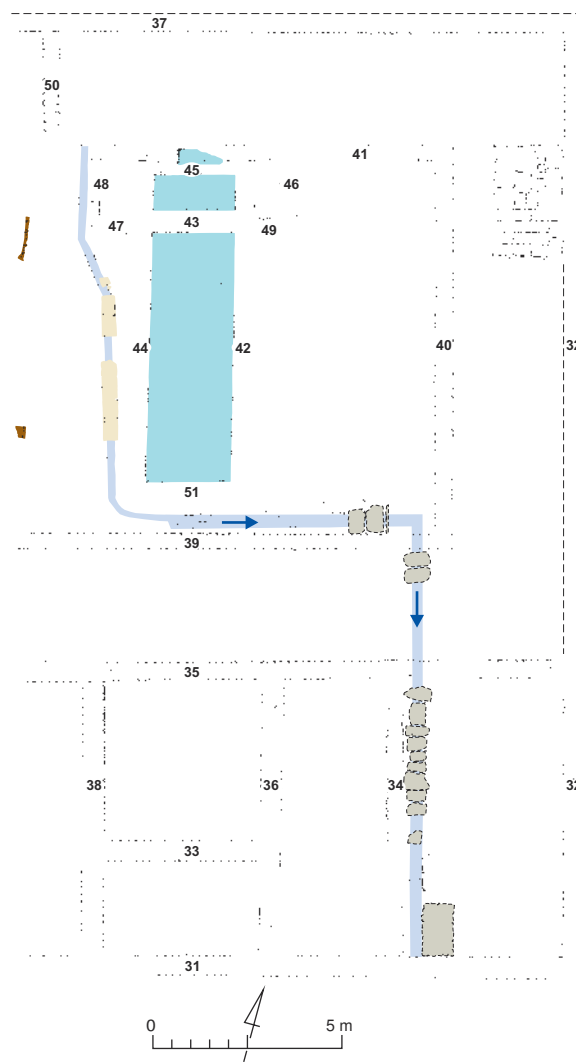


Figure 401 - Place Formigé, secteur occidental. Phase 3.
Plan des vestiges (relevé S. Roucole).



Figure 402 - Place Formigé. Phase 3.
Élévation de la fondation du mur 31, face nord.
Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).

bâtiments sont larges de 0,54 ou 0,58/060 m (murs 31, 32, 36 et 38) et ceux des stylobates du péristyle de 0,44/0,48 m (murs 39, 40 et 41) ; les murs encadrant le bassin sont larges de 0,46/0,50 m.

Mais, à côté de cette série de fondations nouvelles (**fig. 403**), l'ossature de la construction reprend plusieurs des murs de la *domus* à l'*atrium* fleuri qui étaient restés en élévation pour s'appuyer sur eux et s'en servir de fondation. Procédons à une description rapide de chacun des uns et des autres.

Le mur nord, 37, s'appuie sur la partie inférieure de la maçonnerie du mur 9 qui constituait la façade nord de la maison de la phase 2 (**fig. 404**).

Le mur de façade orientale, 32, correspond à une implantation nouvelle, en retrait vers l'ouest de 1,40 m par rapport à la façade, 8, de la maison précédente.

La façade méridionale, 31, est intégralement rebâtie à l'emplacement du mur 7 de la phase antérieure ; cette reconstruction laisse supposer que le mur s'était entièrement effondré vers le sud.

Deux des murs internes du bâtiment méridional, 36 et 38, sont bâtis sur des implantations nouvelles et le fait que 38 se superpose à une cloison, 10, largement

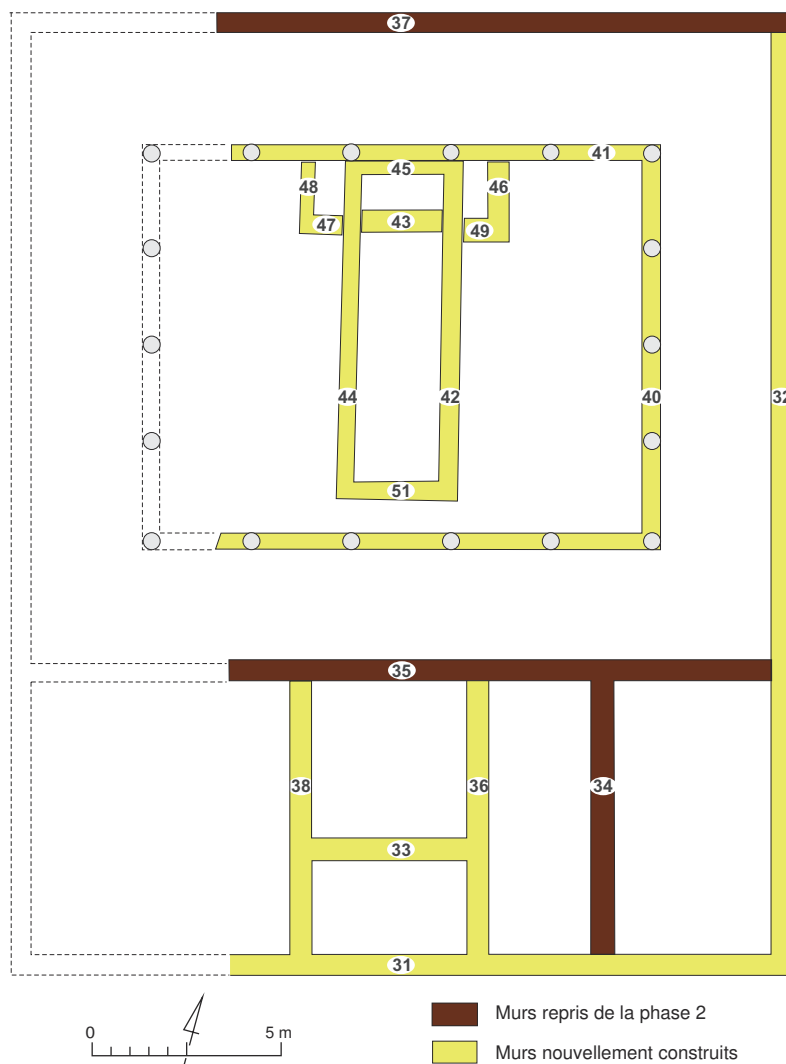


Figure 403 - Place Formigé. Plan sélectif indiquant les murs réutilisés de la maison de la phase 2 et les murs construits lors de la phase 3 (dao S. Saulnier).

détruite pour l'occasion, est fortuit. À l'inverse, deux autres, 34 et 35, réutilisent respectivement les murs 16 et 13/15. Pour ce faire, les baies qui y étaient ouvertes sont entièrement obturées (**fig. 405, 406 et 407**), jusqu'à la base et même au-delà.

En revanche, les stylobates du péristyle, 39, 40 et 41, sont sur des tracés originaux. Seul un court segment du mur 41 a été observé en profondeur, dans le *tablinum* 6 de la maison de la phase 2 : sa fondation perce le sol de mosaïque, à la recherche d'une stabilité durable.

LES NIVEAUX DE CIRCULATION

Les sols, aussi bien dans les pièces du bâtiment sud que dans les galeries du portique, n'étaient plus conservés mais différents indices indirects permettent quelques suppositions sur leurs altimétries respectives.



Figure 404 - Place Formigé. Le mur 9 de la *domus* à l'*atrium* fleuri (encore couvert d'enduits peints) sur lequel se superposent une à trois assises de la construction de la phase 3 (sous la mire).
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).



Figure 405 - Place Formigé. Phase 3.
Élévation de la fondation du mur 33, face nord ;
la lézarde s'est produite à l'aplomb du mur 12 de la phase 2
qui crée une résistance différentielle.
Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).



Figure 406 - Place Formigé. Phase 3.
Obturation de la porte ouverte dans le mur 16
de la phase 2 (à hauteur des mires) afin d'asseoir la fondation du mur 34.
Vue prise vers le sud-est (cliché L. Rivet).



Figure 407 - Place Formigé. Phase 3.

Obturation de la porte ouverte dans le mur 13/15 de la maison de la phase 2 (à l'arrière des mires) afin d'asseoir la fondation du mur 35. Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).

Les niveaux de jardin peuvent être déduits de la cote fournie par la surface sur laquelle se sont effondrées les colonnes en briques qui reposaient sur le stylobate occidental et qui supportaient les toitures des portiques : NGF 19,80 m pour celle repérée au nord, 19,83 m pour celle du sud ; on peut également faire valoir la couverture de l'égout qui prend naissance au nord-ouest du bassin (sommet à NGF 19,70 m) ou une bavure dans le mortier du mur ouest du bassin, 42, bavure que l'on suit sur plusieurs mètres de long, à 19,86 m. On peut ainsi estimer que le niveau du jardin se situait à environ 19,90/19,95 m.

Pour ce qui touche aux niveaux de circulation dans les galeries du portique – où il faut envisager des sols en terre battue –, on doit supposer qu'ils étaient légèrement surélevés, peut-être alentour de NGF 20,00/20,10 m (?) ; un bac à chaux, aménagé et enterré dans le portique oriental, présente un fond à la cote 19,30 m.

Pour les salles du bâtiment méridional, les niveaux devaient se situer à une cote équivalente ; l'arase la plus haute de l'une des fondations (mur 36) est à la cote 20,03 m.

LE PÉRISTYLE

Un espace ouvert central (dans œuvre, 9,76 m x 12,80 m restitué, soit 125 m²) est encadré de galeries larges de 2,90/2,96 m (dans œuvre). L'ensemble du péristyle (jardin central et galeries) s'étend sur 19,40 m x 16,40 m (dans œuvre) et couvre donc une surface de 318 m². Les toitures étaient supportées par des colonnes de briques cuites en secteurs (1/6) de cercles (**fig. 408 et 409**).

La cour est occupée par un bassin d'agrément en position axiale et de direction nord-sud, alimenté par une fontaine, centrée, établie sur le stylobate nord.



Figure 408 - Place Formigé. Phase 3. Effondrement d'une portion de colonne en briques dans la partie nord du jardin. Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).



Figure 409 - Place Formigé. Phase 3. Effondrement d'une portion de colonne en briques dans la partie sud du jardin. Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).

LE BASSIN

Un bassin, long de 8,90 m et large de 3,15 m (hors œuvre), s'inscrit à l'intérieur des murs stylobates ; les dimensions intérieures sont de 8,05 m x 2,18 m (**fig. 410**). Le fond (à la cote NGF 19,58 m au nord et 19,54 m au sud) comme les parois sont tapissés de mortier hydraulique, trois des côtés présentant, à la base, un large solin d'étanchéité en quart-de-rond. Le mortier qui recouvre les parois est fin, comporte de petits fragments de tuileau et est très compact ; il est couvert d'une pellicule d'enduit rougeâtre, elle-même ponctuée de concrétions calcaires. Dans l'angle sud-est, une légère dépression indique l'entrée d'un exutoire. Les murs de cet ouvrage sont peu fondés (**fig. 411**), vers NGF 19,00/19,20 m, et utilisent, en abondance, des fragments de *tegulae*. On estime que ce bassin était peu profond puisque les niveaux de jardin n'étaient situés



Figure 410 - Place Formigé. Phase 3. Le bassin d'agrément.
Vue prise vers le nord-est
(cliché L. Rivet).



Figure 411 - Place Formigé. Phase 3.
Parement oriental du mur 42 du bassin.
Vue prise vers le sud-ouest (cliché L. Rivet).

qu'à 0,40 m environ au-dessus. Précisons que dans le cadre de cet espace central, l'implantation de ce bassin n'est pas rigoureusement orthogonale.

Au nord, un équipement établi sur le tracé du mur stylobate 41 et dans l'axe du bassin a souffert du dérasement (fig. 412 et 413). Il s'agit de la base rectangulaire d'une petite vasque (0,84 m x 0,35 m), plaquée de marbre blanc dont le fond se situe à la cote NGF 20,12 m, soit à une cote nettement inférieure de celle de l'arase du mur qui le borde, au sud, et qui culmine à NGF 20,42 m. On interprète cette maçonnerie comme une fontaine aménagée en contre-haut du bassin.

Le grand bassin, vraisemblablement centré et pourvu d'une fontaine, caractérise cette cour comme un espace d'agrément, où l'eau devait le partager, peut-être, avec des plantations ornementales.



Figure 412 - Place Formigé. Phase 3.
Vestiges de la base d'une fontaine plaquée de marbre blanc.
Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet).



Figure 413 - Place Formigé. Phase 3.
Base d'une fontaine plaquée de marbre blanc.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

REMANIEMENT DU BASSIN

Sans indication chronologique, une première transformation est représentée par la construction d'un mur, 43, qui divise le grand bassin en deux parties inégales (**fig. 414**) : les extrémités de ce mur s'appuient contre l'enduit des longs murs latéraux, 42 et 44. On obtient ainsi deux cuves selon ces dimensions : 2,18 m x 0,93 m au nord et 6,52 m x 2,18 m au sud. Ce mur de refend ne présente pas d'enduit rougeâtre et n'est pas conforté, à la base, par un solin en quart-de-rond.



Figure 414 - Place Formigé. Phase 3. Partie nord du bassin d'agrément et du mur de séparation 43 (derrière les mires).
Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet).

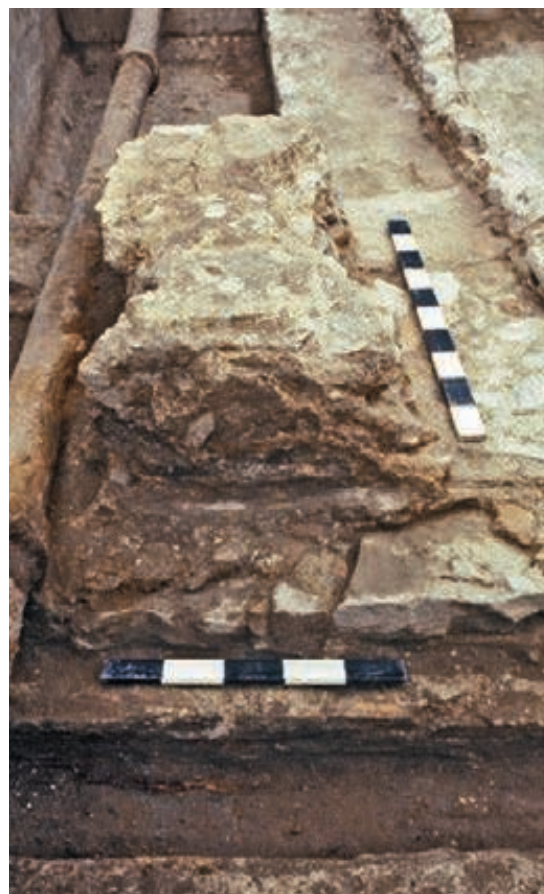


Figure 415 - Place Formigé. Phase 3.
Massif maçonné à l'angle extérieur nord-ouest du bassin ; on distingue, à la base, le négatif d'un tuyau de plomb ; à l'arrière-plan, le bassin ; au premier plan, canal d'égout.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).

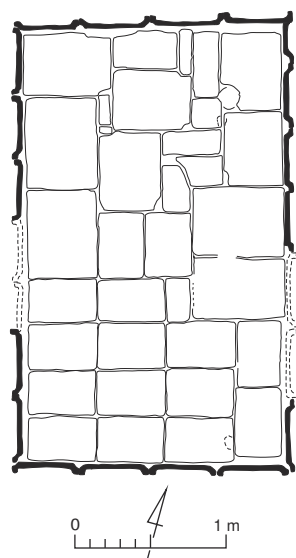


Figure 416 - Place Formigé. Phase 3. Relevé en plan du bac à chaux (dessin S. Roucole).

Toujours dans la partie nord et de part et d'autre du bassin, on observe deux adjonctions latérales, les murs qui les encadrent étant peu fondés. On peine à identifier la fonction de ces deux aménagements de conception différente : celui de l'est encadre un volume qui était empli de terre et celui de l'ouest est partiellement occupé par un massif de béton de tuileaux (un autre remaniement ?) dont le sommet, aplani, se situe à la cote NGF 20,33 m (**fig. 415**) ; à la base de sa face ouest, il garde la

trace d'un négatif de tuyau. Le premier pourrait être un bac destiné à des plantations (à moins qu'un dispositif semblable à l'autre caisson n'ait disparu ?), le second un support de statue (?). Ce ne sont là que des suppositions.

UN BAC À CHAUX INSTALLÉ DANS LE PORTIQUE

Un bac à chaux rectangulaire (1,75 m x 2,90 m) est aménagé dans le portique oriental, contre le mur 32 (**fig. 416**), c'est-à-dire à l'abri des intempéries et au plus loin de l'espace ouvert (**fig. 417**). Les parois étaient réalisées avec des *tegulae* dressées culminant à NGF 19,83 m ; l'une d'elles porte la marque MARI⁹³ (**fig. 418**). Le fond du bac est constitué d'un dallage jointif (**fig. 419**) qui utilise soit des *tegulae* (0,58 m x

93 MARI est déjà attesté dans la *domus* à l'*atrium* fleuri (*supra*, fig. 384, nos 18-21). La période d'activité de ce fabricant de tuiles et d'amphores était située jusqu'à présent à la fin du I^{er} siècle.



Figure 417 - Place Formigé. Phase 3. Bac à chaux en *tegulae* établi dans la galerie orientale du portique. Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).



Figure 419 - Place Formigé. Phase 3. Bac à chaux en *tegulae* après démontage. Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).



Figure 418 - Place Formigé. Marque sur une des *tegulae* formant la bordure du bac à chaux (dessin L. Rivet).

0,45 m) retournées, soit des briques (0,445 m x 0,29 m x 0,045 m) ; une couche uniforme de chaux pure, épaisse d'environ 3 cm, les recouvrait. Le niveau de ce fond (NGF 19,32/19,35 m) montre clairement qu'il s'agit d'une auge profondément creusée dans le sol, le temps des travaux ; une fois remblayée, le portique retrouve sa destination première.



Figure 420 - Place Formigé. Phase 3. Massif maçonné à l'angle extérieur nord-ouest du bassin. Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet).

ALIMENTATION EN EAU

On a signalé le négatif d'un tuyau au long du massif occidental ajouté au bassin ; à la base de son parement ouest subsiste le négatif arrondi de son profil à la côte NGF 20,00 m (fig. 420). Son incrustation dans cette maçonnerie indique que cette canalisation n'appartient pas à la phase originelle du dispositif d'agrément. Les concrétions observées sur les parois du bassin sont un indice pour suggérer qu'à un moment donné l'eau, calcaire, est celle amenée par l'aqueduc.

L'ÉGOUT

On ignore où prend naissance l'égout de gabarit domestique qui longe d'abord le massif occidental ajouté au bassin (ce qui indique que, lui non plus, du moins dans ce tronçon amont, ne répond pas aux constructions originelles) puis le flanc ouest de ce dernier (fig. 421) ; la suite de son parcours contourne le sud du bassin où il peut recevoir, par un exutoire aménagé dans l'angle de ce dernier, le trop-plein d'eaux ; à partir de là, il répond à une conception d'origine. On le retrouve ensuite dans le bâtiment méridional où il longe, par l'est, le mur 34 (fig. 422) ; avant de franchir la façade sud (mur 31), il traverse un puissant regard (fig. 423 et 424), vraisemblablement pour la décantation (?) : un abondant matériel archéologique y a été récolté (fig. 425). C'est le seul égout retrouvé dans cette zone de l'habitation, en particulier réservé à l'évacuation des eaux du bassin mais non exclusivement car il provient au moins de la galerie nord du portique.

Le tronçon nord, installé dans les terres de jardin, comporte un radier en tuiles, des



Figure 421 - Place Formigé. Phase 3.
Égout domestique longeant la partie nord du bassin d'agrément.
Vue prise vers le sud-est (cliché L. Rivet).



Figure 422 - Place Formigé. Phase 3. Portion d'égout de gabarit domestique
couvert de dalles en pierre au long du mur 34.
Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).



Figure 424 - Place Formigé. Phase 3. Puits-regard
(au premier plan) de l'égout de gabarit domestique.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

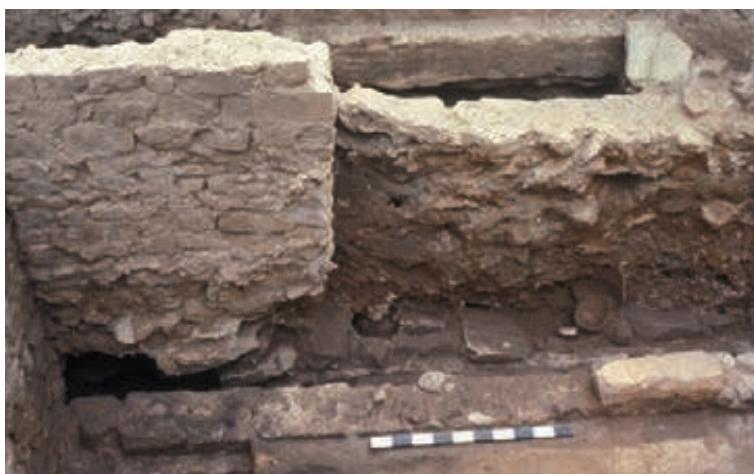


Figure 423 - Place Formigé. Phase 3. À gauche, puits-regard de l'égout
de gabarit domestique visible, à droite, après enlèvement de la couverture.
Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).

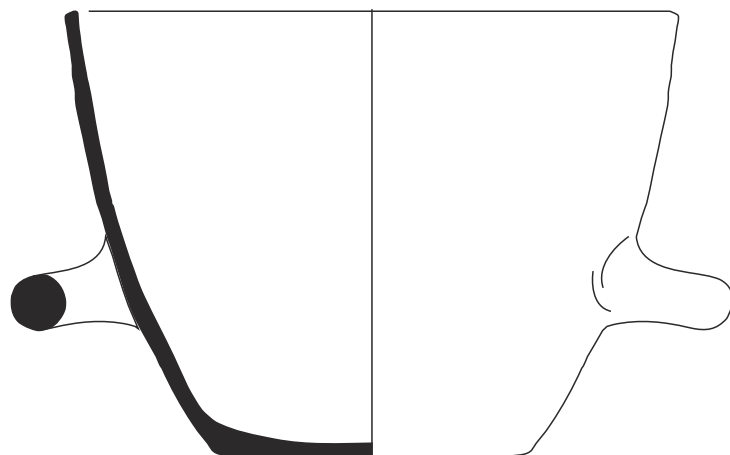


Figure 425 - Place Formigé. Phase 3. Bassine en céramique culinaire micacée varoise découverte dans le puits-regard (dessin et cliché L. Rivet).

piédroits maçonnés de pierre et chaux (larges de 0,20 m) et une couverture de tuiles (sommet à NGF 19,71 m) ; le canal est large de 0,20 m. Au sud-est du bassin (à l'emplacement de la cour de la maison à l'*atrium* fleuri), ses maçonneries sont plus conséquentes, avec un piédroit sud large de 0,18 m s'appuyant contre le mur stylobate 39 et un piédroit nord large de 0,32 m ; le canal (radier à 18,97 m) est large de 0,30 m et l'ensemble est couvert de dalles de pierre (sommet à NGF 19,42 m). Le troisième segment observé, dans la salle orientale du bâtiment, présente les mêmes techniques de construction et les mêmes dimensions. Au sud, le puits-regard, construit en tranchée avec des blocs de calibres variés et des bavures de mortier, est un massif fortement ancré dans les remblais (dérasé à la cote NGF 19,20 m) : à ce niveau, une cuvette quadrangulaire s'approfondit à la cote 17,38 m alors que le radier du canal qui la jouxte au sud est à 17,94 m.

LES SALLES MÉRIDIONALES

Les sols n'ayant pas été retrouvés, on ne peut raisonner que sur les arases des fondations (entre NGF 19,14 et 20,03 m) qui dessinent le plan de ces pièces alignées au sud du portique méridional. Ces salles pourraient correspondre à des boutiques et arrière-boutiques ouvrant sur le *decumanus* qui les longe au sud, tout autant qu'à des salles formant des appartements ouverts sur le jardin ; les données sont largement insuffisantes pour trancher. Un détail cependant, qui tient à la position axiale de la pièce centrale faisant face au bassin, bien qu'avec une ouverture exposée au nord, inclinerait à la faire ouvrir sur le jardin.

II. STRATIGRAPHIE

La position superficielle des vestiges de l'habitation est préjudiciable à la conservation des données stratigraphiques qui lui sont associées. Des espaces dévolus à l'installation de tombes, de façon dense au sud, parsemées sur le reste de la place Formigé, et différentes perturbations modernes et contemporaines, dont une large base en ciment ayant servi de socle à un monument aux morts, ont éliminé de nombreux témoins de cette phase d'occupation ; et, entre tous ces éléments, lorsque de rares couches semblaient préservées, elles contenaient exclusivement du mobilier antique résiduel. On l'a vu, tous les sols ont été éliminés, aussi bien dans les galeries du quadriportique que dans les salles du bâtiment méridional, créant des désordres jusque sous les arases des fondations de murs si bien que, là où les remaniements récents avaient sauvegardé le terrain, on se trouvait directement en présence des couches d'effondrement de la *domus* à l'*atrium* fleuri !

Quelques contextes sont cependant à signaler.

Au bénéfice d'une indication concernant la construction d'un des murs de cette maison, on dispose du comblement de la tranchée de fondation du mur stylobate 41, contre sa face nord, à hauteur de la salle 6 de la maison de la phase 2. Ce comblement est toutefois effectué avec les terres qui ont été extraites...

Au compte de l'abandon, la fouille attentive des terres superficielles, y compris dans les niveaux de jardin, de même que le comblement de différents tronçons de l'égout, procurent également quelques données.

III. ÉLÉMENTS DE DATATION

Les indications chronologiques qui concernent la période de construction de l'habitation comme celle de son abandon sont particulièrement déficientes.

Cependant, la découverte d'un fragment informe de sigillée claire A dans le comblement de la tranchée de construction du mur 41 apporte un témoignage qui tranche avec l'ensemble cohérent des céramiques antérieures à l'époque flavienne qui datent la destruction de la maison de la phase 2 : l'apparition de cette céramique africaine incite à proposer un *terminus ante quem non* dans les années 70 et peut-être même 80.

Par ailleurs, un palier dans le temps d'occupation de cette demeure provient de l'aménagement d'un bac à chaux dont les terres encaissantes, à défaut de procurer du mobilier céramique, renfermait deux monnaies dont une est utile à la datation (fig. 426) :

- 1 Petit bronze fruste de Marseille ou Antibes : 1,08 g.
(Inv. R12/M18bis,
dans la couche encaissante du bac à chaux).
Av. Illisible.
R/ Illisible.
Le module et le poids suggèrent *Antipolis* ou Marseille.
- 2 Sesterce : 18,41 g., corrodée
(Inv. R29/M18,
dans la couche encaissante du bac à chaux).
Av. DIVA - FAVSTINA - buste de style médallique à dr.
R/ CE-R-ES - figure debout à g.
RIC 1128 ; *BMC* 1526-1528 (sauf buste).
Après 141 apr. J.-C. Pièce peut-être inédite.

Si l'installation de ce bac est bien postérieure aux années 140, elle l'est peut-être encore plus de quelques décennies car son comblement, qui consiste à le faire disparaître de l'espace du portique, intervient sans aucun doute peu de temps après qu'il ait été conçu : ce type d'aménagement est provisoire par nature puisqu'il ne dure que le temps des travaux. Or, le comblement contenait une forte quantité de céramiques (2239 fr., pour un NMI de 83), un lot homogène qui a fait l'objet d'une étude détaillée (Rivet 2004) permettant d'avancer que l'ensevelissement de ce dispositif intervient à la fin du II^e ou au début du III^e siècle. Les sigillées claires B sont représentées par les formes Desbat 1, 8, 12, 19 et 66, les sigillées claires A par les plats Hayes 3C et 6B et les coupes Hayes 9 et 14B, accompagnées par de la céramique culinaire africaine (Hayes 23B, 181, 182 et 197) et de Méditerranée orientale (Cathma 16) ainsi que par un large éventail de céramiques à pâte kaolinitique blanche, provenant des ateliers du Verdon, et de céramiques communes à pâte claire présentant des décors à la molette ; les quelques amphores retrouvées dans ce lot (Dressel 20 et 30, Africaine I, Schöne-Mau XXXV) confortent cette chronologie.

Quant à évaluer une datation pour l'abandon de la maison, on s'appuie sur des contextes de valeur très contestable.

Évacuons d'abord les monnaies (fig. 426, n^{os} 3-5) collectées dans ces niveaux pris en pince entre les couches de destruction de la maison de la phase 2 et les remaniements superficiels car toutes sont erratiques :

- 3 PB de Marseille : 1,13 g. (Inv. R2/M7).
Av. tête d'Apollon à dr. - AO à dr.



Figure 426 - Place Formigé. Phase 3. Les monnaies (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ).

R/ Taureau chargeant à dr. - CO[...] à l'exergue.
MHM 66.2.

120-49 av. J.-C.

4 Quadrans : 1,90 g. (Inv. R16/M12).

Av. Illisible.

R/ S C - illisible.

Vraisemblablement un quadrans d'Auguste.

9-4 av. J.-C.

5 Semis (moulé) : 4,10 g. (Inv. R34/M39, dans le puits-regard de l'égout).

Av. Tête à dr.

R/ Illisible.

Non identifiée.

Viennent ensuite des mobiliers inclus dans les comblements des égouts :

- dans le segment qui traverse la cour-*atrium* : deux bords de sigillée claire D de forme Hayes 58 et un bord ainsi qu'un fond de sigillée claire C de forme Hayes 50 ;

- dans le tronçon qui longe le mur 34 : un fragment de DS.P. portant un décor de rouelles et une collerette de sigillée claire D, forme Hayes 91 ;

- dans le puits-regard, une quantité importante de céramiques du III^e siècle, dont de la sigillée claire C de forme Hayes 45 et 50 mais aussi un fragment de coupe/pixide corinthienne, à décor moulé (Malfitana 2007, forme 1), produite entre la deuxième moitié du II^e et l'extrême fin du III^e-début du IV^e siècle (fig. 427) ; l'absence de céramique plus récente est compensée par une monnaie (n° 5).

On note également une fosse ouverte dans le portique sud, contre le mur 35, et comblée de terres noirâtres : son comblement renfermait un fragment informe de DS.P. et une collerette de forme Hayes 91 en sigillée claire D ;

Ces céramiques, qui renvoient à un V^e siècle avancé, paraissent suspectes pour valider une datation de l'abandon de la maison et leur présence pourrait s'expliquer par l'endroit même où elles ont été découvertes : une



Figure 427 - Place Formigé. Phase 3.

Coupe/pixide à relief moulé (II^e-III^e siècle) (cliché C. Durand, Cnrs-CCJ).

fosse dont le niveau d'ouverture n'était pas conservé et des égouts qui absorbent encore des eaux de ruissellement et ce qu'elles transportent longtemps après le départ des hommes ...

IV. CONCLUSION

Au moins deux des limites de cette maison de la phase 3 sont décalées par rapport à la construction antérieure, ce qui implique un redécoupage du parcellaire construit.

L'histoire de cette construction s'intègre dans un remodelage urbain qui dépasse l'échelle de la parcelle ou des seules parcelles voisines.

Compte tenu de la disposition du bassin dans le péristyle (fig. 428 et 429), on conçoit difficilement que l'essentiel des pièces d'habitation ait été disposé à l'est ou à l'ouest mais rien ne l'interdit non plus ... Comme le bâtiment est vraisemblablement toujours longé, au sud, par un *decumanus* secondaire, il s'impose que la parcelle établie au nord, antérieurement sise au nord du



Figure 428 - Place Formigé. Phase 3. Bassin d'agrément établi sur une partie de la cour centrale de la *domus* à l'*atrium* fleuri. Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).

mur de limite 9 de la *domus* à l'*atrium* fleuri (là où sera édifié, au V^e siècle, le baptistère), est annexée à celui-ci pour un gain de surface construite conséquent : c'est là que nous proposons de restituer les appartements. Dans l'entrée de la cathédrale, à la base du mur oriental qui sépare ce corridor et le narthex, se voient quelques assises de moellons d'un appareil qui semble antique et qui pourrait se rattacher à cette maison.

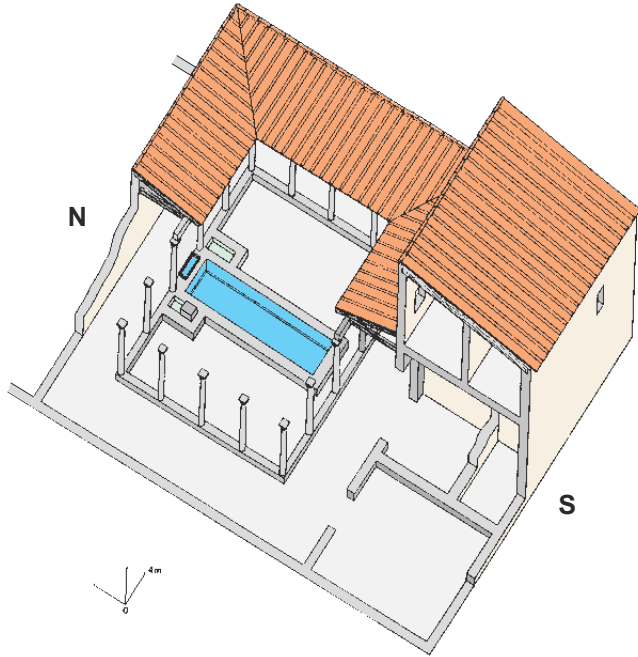


Figure 429 - Phase 3. Vue axonométrique de la *domus* à péristyle (dessin S. Roucole).

La translation la plus patente, car observée sur le terrain, est celle de la façade orientale qui, avec le mur 32, est déplacée de 1,40 m vers l'ouest par rapport à la limite de la *domus* à l'*atrium* fleuri et qui voit donc, ici, l'emprise de la parcelle précédente sensiblement réduite. On est donc conduit à envisager que ces changements topographiques impliquent une restructuration radicale dans les limites de propriétés de tout le quartier.

Ce nouveau découpage s'accompagne d'une surélévation importante du terrain. À partir des estimations que nous proposons pour les niveaux de circulation, on aurait un gain de hauteur de 1,80/1,90 m au nord et de 2,40/2,50 m au sud.

La puissance de cet exhaussement corrobore des transformations d'ampleur dans tout ce secteur de la ville, touchant les bâtiments et la voirie. C'est dans ce contexte, aux lendemains des années 65/70 et à une date difficile à fixer dans la période flavienne – dans les années 80 ? –, que fut construite cette habitation.

Comme bien souvent, l'époque de sa désertion est confrontée à une carence de données puisque ces dernières dépendent des niveaux superficiels d'occupation qui sont en première ligne pour disparaître ; on est incapable d'opter entre la fin du III^e ou la fin du IV^e siècle.

ANNEXE : MONNAIES DES NIVEAUX MÉDIÉVAUX ET MODERNES

- 1 Quinaire : 1,61 g. (Inv. R15/M8).
Av. CAESAR IMP VII - tête nue à dr.
R/ ASIA RECEPTA - Victoire debout sur ciste mystique.
RIC P (Auguste) 276 ; *BMC* 647.
29-26 av. J.-C.



- 2 As : 8,91 g. (Inv. R18/M10).
Av. [DIVVS AV]GVST[VS PATER] - tête à g.
R/ [PRO]VIDE[NT] S C - autel.
RIC P (Tibère) 81 ; *BMC (Tiberius)* 146-50.
22/23-30 apr. J.-C.



- 3 As : 6,88 g. (Inv. R20/M8bis).
Av. [DIVVS AV]GVST[VS PATER] - tête à g.
R/ PROVIDEN[T] S C - autel.
RIC P (Tibère) 81 ; *BMC (Tiberius)* 146-50.
22/23-30 apr. J.-C.



- 4 As : 6,63 g. (Inv. R21/M24).
Av. DIVVS AV]GVST[VS PATER] - tête à g.
R/ PROVIDENT S C - autel.
RIC P (Tibère) 81 ; *BMC (Tiberius)* 146-50.
22/23-30 apr. J.-C.



- 5 As : 5,37 g. (Inv. R24/M9).
Av. [M AGRIPPA L F COS III] - tête à g.
R/ [S C] - Neptune debout à g.
RIC P (Gaius) 58 ; *BMC (Tiberius)* 161.
37-41 apr. J.-C.



- 6 As : 4,39 g. (Inv. R28/M10bis).
Av. [TI CLAVDIVS CAESAR A]VG P M [TR P IMP
(P P)] - tête à g.
R/ [CONST]AN[TIAE AV]GVSTI] S C
- Constantia debout à g.
RIC P 95 ou 111 ; *BMC* 140 ou 201.
41-54 apr. J.-C.



- 7 *Antoninianus* : 2,57 g. (Inv. R35/M2).
Av. SALONINA AVG - buste à dr. sur croissant.
R/ Illisible.
253-268 apr. J.-C.



Figure 430 - Place Formigé. Monnaies antiques
(cliché C. Durand, Cnrs-CCJ).

Chapitre 4

PLACE FORMIGÉ (1988)

SECTEUR ORIENTAL

POUR QUELQUES MURS DE PLUS...



PRÉAMBULE

Les vestiges mis au jour dans la partie orientale de la place Formigé⁹⁴ consistaient en un réseau dense de murs correspondant à un corps du palais épiscopal, bâti à partir du V^e siècle, et à ses évolutions aux époques médiévale et moderne (murs arasés à la cote moyenne NGF 19,50 m). Dans ce lacis de fondations (**fig. 431 et 432**), dont quelques-unes reprenaient des murs antiques, il fut possible d'ouvrir quelques sondages mais la plupart furent interrompus sur les niveaux de l'Antiquité tardive ou sur l'épiderme des couches antiques.

Seules deux fenêtres contiguës furent ouvertes et approfondies jusqu'au terrain naturel dans le but de diagnostiquer les phases successives de l'occupation romaine.

Ces deux sondages s'inscrivent de part et d'autre du mur, 53, qui représente la limite sud de l'îlot de l'époque flavienne :

- celui du nord, **k**, mesure 2,20 m x 2,20 m et est limité par deux murs, 53 au sud qui est le mur de façade de l'îlot d'époque flavienne, et 52 à l'est, de la même phase et qui reprend comme fondation un mur augustéen,

- celui du sud, **m**, mesure 1,60 m x 1,60 m et est jouxté au nord par l'autre face du mur de façade 53.

Ces recherches ont été menées dans des conditions quelque peu scabreuses puisque les arasés de ces murs limitrophes culminaient à environ NGF 19,50 m alors que la fouille est descendue jusqu'à une cote légèrement inférieure à 16,00 m dans des sondages qui s'apparentaient à des puits relativement étroits.

Les résultats sont extrêmement limités mais suffisants pour constater que l'évolution des occupations suit le rythme de celle mise en évidence dans le secteur occidental de la place. En effet, la stratigraphie et la collecte de quelques pièces de mobilier bien conservées

portent à considérer que cette parcelle a probablement connu une occupation également de type domestique. On exposera donc les résultats en fonction des trois phases qui ont été déterminées.

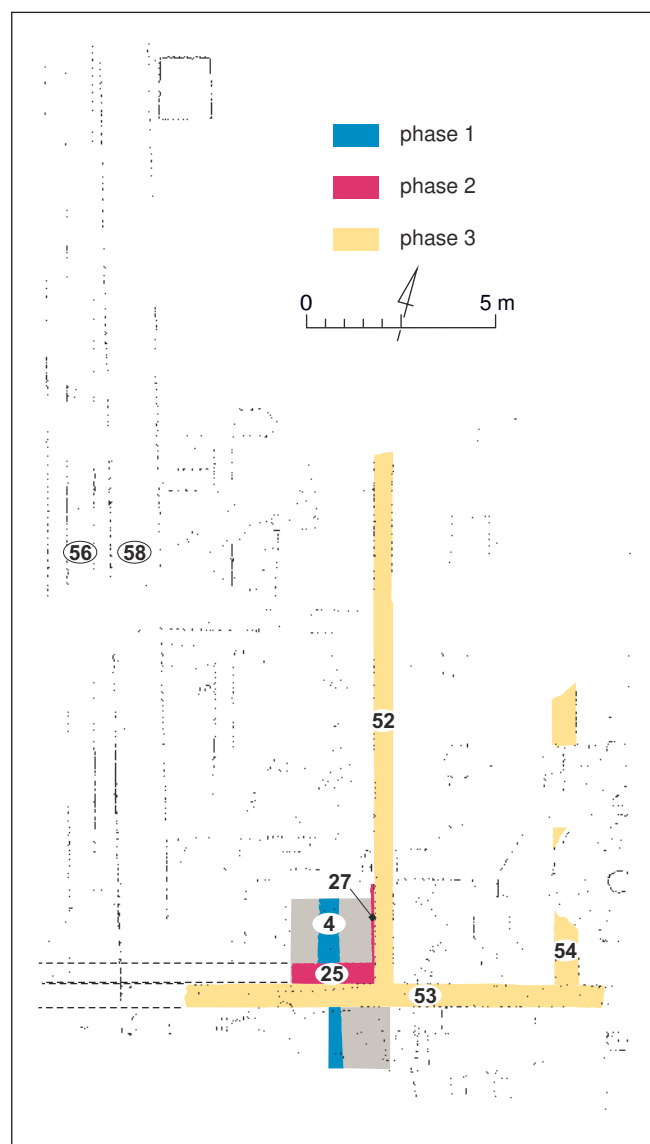


Figure 431 - Place Formigé, secteur oriental.
Plan des vestiges superposés des phases 1, 2 et 3
(relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

⁹⁴ Dans les mêmes conditions et aux mêmes dates que les recherches effectuées dans la partie occidentale de la place.



Figure 432 - Vue partielle des vestiges d'époques moderne et médiévale dans le secteur oriental de la place Formigé traversé par des gaines techniques.
Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).

PHASE 1

UN MUR...

Un mur, de direction nord-sud, 4, illustre la situation primitive (fig. 433) ; il en reste deux segments non jointifs car il est tranché par deux autres murs perpendiculaires installés postérieurement.

Il convient de rapprocher ces découvertes de celles enregistrées dans l'autre secteur de la place.

ARCHITECTURE

Au nord, en **k**, le mur 4 a été vu sur une longueur de 1,70 m (fig. 434 et 435) et a une largeur de 0,60 m ; dans le sondage **m**, il est en partie pris sous la berme occidentale du sondage (fig. 436) et sa largeur reste donc inconnue ; sa longueur a été appréciée sur 1,40 m. Il est construit de blocs grossièrement équarris liés à

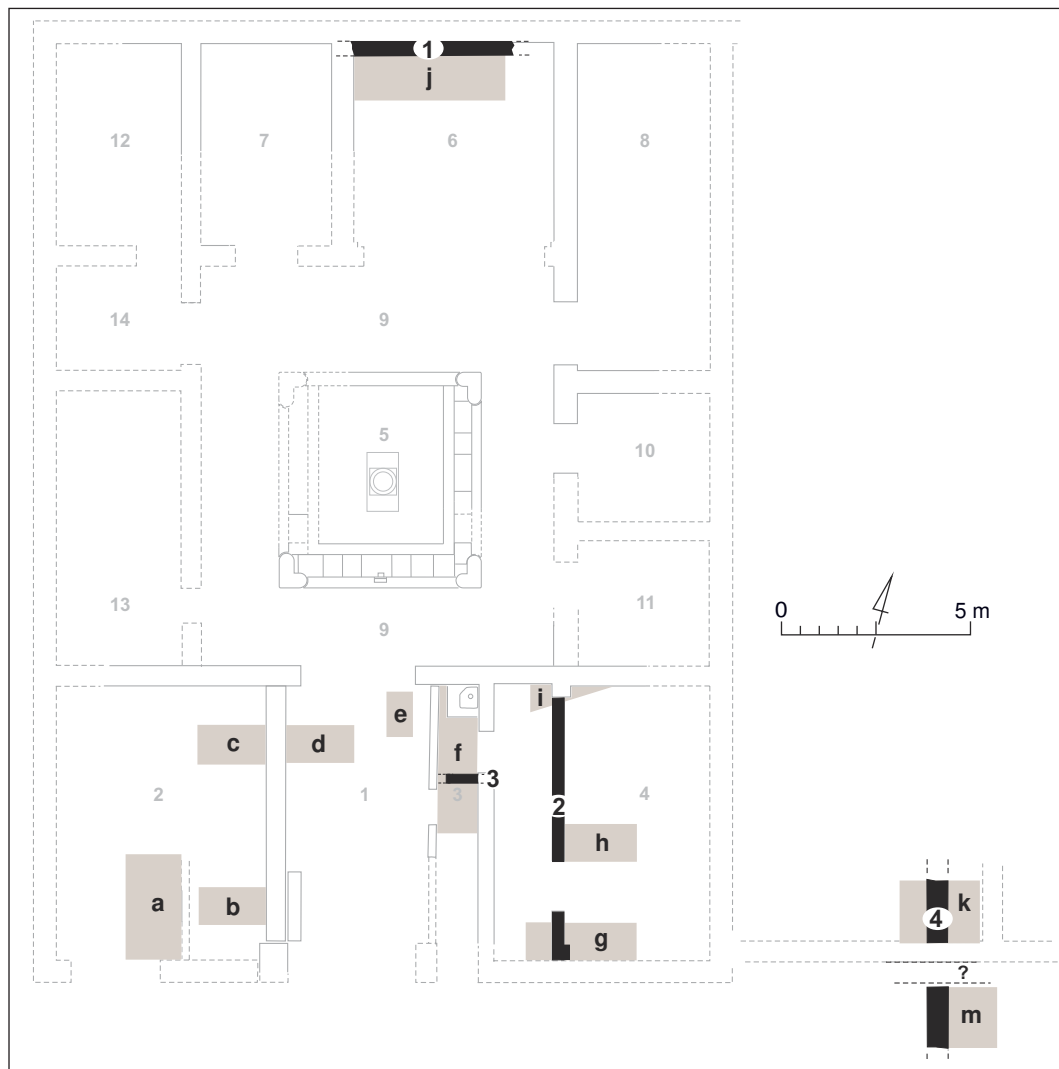


Figure 433 - Place Formigé. Plan des vestiges de la phase 1 et emprise des sondages profonds en regard des murs de la phase 2 (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).



Figure 434 - Place Formigé, secteur oriental. Phase 1. Sondage k, mur 4 en blocs mal équarris liés à l'argile et ressaut de fondation.
Au premier plan, arase du mur 25 (phase 2) ;
à dr., mur 52 (phase 3) reposant sur le mur 27 (phase 2) ;
à g. et en bas, maçonnerie appartenant probablement à un égout.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).



Figure 435 - Place Formigé, secteur oriental. Sondage k. Au fond, le mur 4 (phase 1) ;
en arrière, le mur 25 (phase 2) jouxté par le mur 53 (phase 3) ;
à g., mur 52 (phase 3) reposant sur le mur 27 (phase 2).
Vue prise vers le sud-ouest (cliché L. Rivet).



Figure 436 - Place Formigé, secteur oriental. Sondage **m**.
Coupe stratigraphique de la berme ouest et vestiges du mur 4 (phase 1).
Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).

l'argile et pourvu d'une large semelle de fondation faite de blocs qui débordent à des cotes non uniformes, NGF 16,38/16,45 m au nord et 16,67/16,70 m au sud. Il est arasé, de façon non uniforme également, à la cote 16,95 m dans le sondage **k** et 17,13/17,19 m dans le sondage **m**. Son élévation était donc conservée sur environ 0,50 m et était constituée de deux à cinq assises de blocs irréguliers. Sa racine s'enfonce jusqu'à la cote 16,05 m dans l'argile brun violacée stérile qui annonce généralement le rocher.

STRATIGRAPHIE

Dans le sondage nord, à hauteur du ressaut de fondation du mur 4, aucun sol associé n'a été nettement décelé mais un niveau en terre battue, peu net, a été entrevu à la cote 16,50 m au nord et 16,70 m au sud. Dans le sondage sud, la fouille a été interrompue quelques centimètres sous le ressaut, dans le substrat d'argile décomposée.

CHRONOLOGIE

Dans le sondage **k**, hormis deux tessons informes de sigillée italique, aucun élément probant n'a été collecté sous le niveau du ressaut de fondation qui correspond, peu ou prou, au sol que nous avons eu le sentiment de rencontrer. Dans le sondage **m**, que ce soit sous le niveau du ressaut de fondation ou dans les deux ou trois décimètres au-dessus, la couche d'argile brun violacée compacte était stérile. Il est donc difficile de déterminer une date pour la mise en place de cette construction, à situer vraisemblablement dans les dernières décennies du I^{er} siècle avant notre ère.

En revanche, si l'on ne peut préciser la datation de la mise en place, le remblai qui l'oblitére éclaire la période de sa destruction (voir *infra*) : peut-être dans les années 10/15, comme dans le secteur ouest de la place.

INTERPRÉTATION

Les différences de facture entre ces deux tronçons de murs (assises plus minces au sud qu'au nord), les écarts de niveaux de leurs ressauts de même que ceux de leur cote de dérasement, une disparité stratigraphique également sont autant d'indices qui inciteraient à restituer, entre l'un et l'autre

de ces segments, un mur ouest-est ; si celui-ci a bien existé, il n'en subsiste aucune trace car, permanence dans l'urbanisme oblige, deux autres murs successifs ont été construits, par la suite, sur ce même tracé.

Par association de niveaux et de techniques de construction, ces segments de murs complètent les vestiges découverts à l'ouest du terrain, qui dessinent un urbanisme orthogonal dans la trame du réseau A et que l'on rapporte, sans précision possible, aux dernières décennies du I^{er} siècle avant notre ère (voir p. 215).

PHASE 2

LES VESTIGES FRAGMENTAIRES D'UNE HABITATION EN BORD DE RUE

Le mur 4 étant profondément dérasé, il est aussi tranché par la fondation d'un mur transversal, 25, à moins que celui-ci ne reprenne l'emplacement d'un supposé mur antérieur de direction ouest-est, hypothèse que nous venons d'envisager (fig. 437).

ARCHITECTURE

Dans le sondage **k**, le mur 25 est une maçonnerie de blocs taillés et plus ou moins assisés, liés à la chaux, avec des pierres de calibre proche du moellon ; on note l'utilisation de rares fragments de *tegulae* (4 cas visibles) qui illustrent l'interface entre la fondation que nous venons de décrire, réalisée en bourrage de tranchée, et l'élévation, intégralement disparue. Cette base de mur est arasée à la cote 17,32 m et sa racine s'enfonce jusqu'à NGF 16,09 m.

Un mur perpendiculaire, 27, lui est lié qui fait retour vers le nord : seul son parement occidental a pu être observé car il est chevauché (avec un léger décalage) par un mur postérieur (52) ; ce qu'on en observe présente l'aspect d'une fondation bâtie en tranchée étroite.

Notons enfin, à la base de la berme ouest, le flanc irrégulier d'une maçonnerie (qui culmine à NGF 16,80 m), de direction nord-sud, qui s'imisce dans l'alignement du mur 25 et utilise un mortier de chaux jaunâtre en tout point semblable à celui des murs 25 et 27 ; il s'agit probablement de l'extérieur d'un piedroit d'égout de gabarit domestique qui franchit la fondation du mur.

STRATIGRAPHIE

L'arase du mur 25 comme d'ailleurs celle du mur 27 correspondent au niveau de leurs ressauts de fondations et sont accostées par un sol (c.576) en terre battue dont l'épiderme, à la cote 17,25 m, est noirci par les traces d'un incendie (fig. 438) ; ce sol repose sur un remblai d'argile brun violacée, ponctué de poches jaunâtres qui ensevelit les restes du mur 4 (c.581).

Dans le sondage **m**, un niveau de sol de même aspect (c.576) est apparu à la cote 17,37 m (fig. 439), toutefois

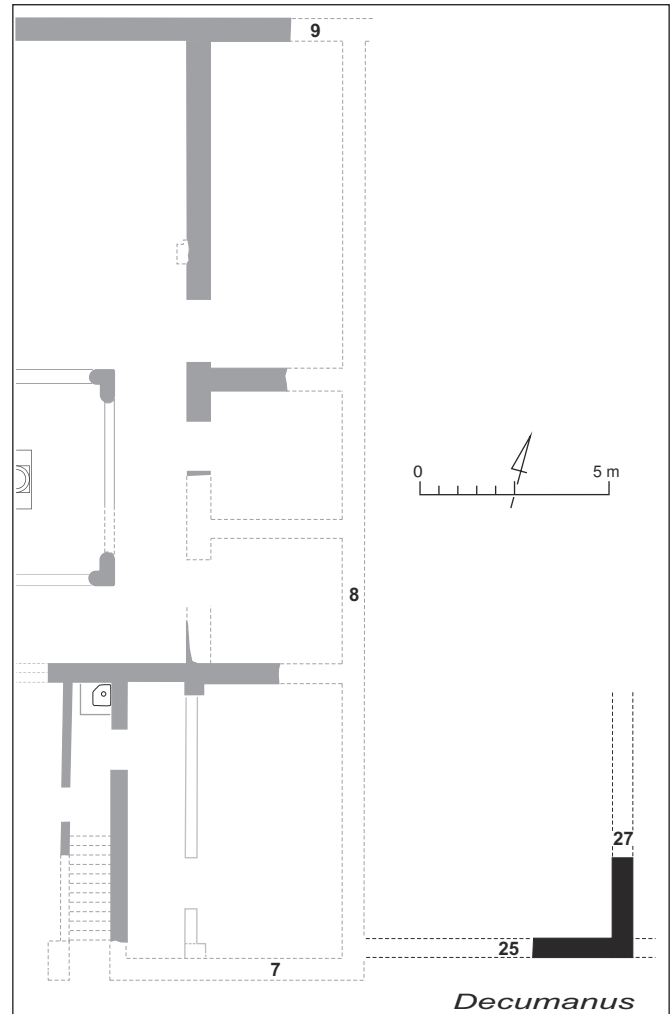


Figure 437 - Place Formigé, secteur oriental.
Plan des vestiges de la phase 2
(relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

déconnecté de toute jonction directe avec le mur 25 ; à l'inverse de la situation constatée dans le sondage **k**, il repose sur un épandage de terre grisâtre (c.561) qui s'appuie lui-même sur une couche de débris de chaux (c.562) constituant un autre niveau induré horizontal à la cote moyenne 17,21 m (fig. 440). Sans conviction, le niveau de sol supérieur pourrait correspondre à une



Figure 438 - Place Formigé, secteur oriental. Sondage nord, en **k**. Sol en terre battue conservant des traces d'incendie au niveau de l'arase du mur 25 (phase 2) ; à l'arrière et à g., les murs 53 et 52 (phase 3). Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).



Figure 440 - Sondage sud, en **m**. Coupe stratigraphique de la berme est ; sur la g., le mur 53 (phase 3). Le niveau blanchâtre représente le sol établi à la cote NGF 17,21 m. Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).

recharge. Sous ces deux surfaces bien individualisées, une terre argileuse compacte ennoyait les restes du mur 4 (c.563).

En ce qui concerne le délaissement de ces espaces, suite à un incendie qui a marqué la surface des sols, on retrouve l'épaisse couche de destruction (c.565-566-567-568), de couleur rougeâtre à cause de la dilution des briques crues qui constituaient les élévations de certains murs, comme dans le secteur occidental de la place.

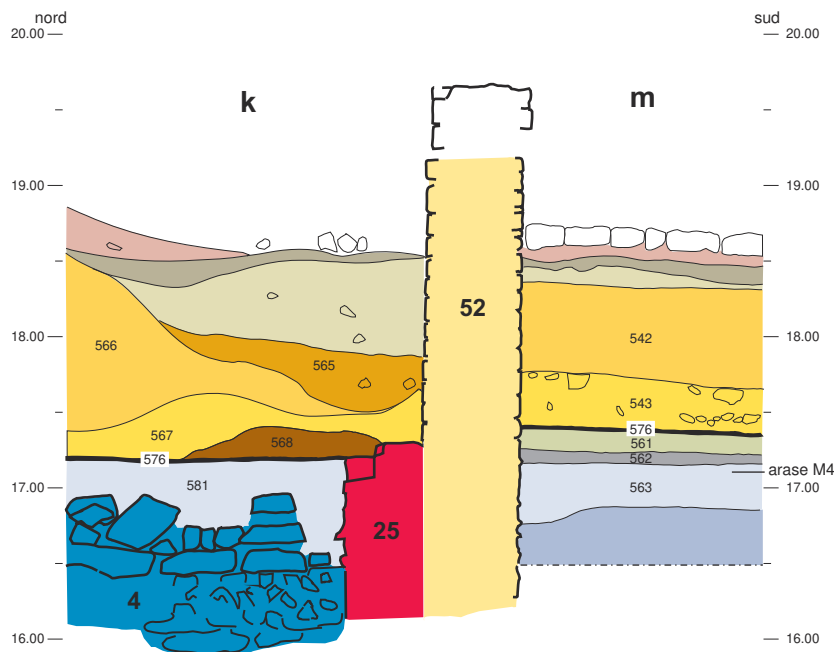


Figure 439 - Place Formigé, secteur oriental. Coupe stratigraphique dans les sondages **k** et **m** (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

CHRONOLOGIE

Les éléments de chronologie relatifs à l'émergence de cette occupation sont documentés, sous les sols, par un contingent de céramiques représentatives de l'époque augustéenne : campanienne, céramique culinaire italique dont un plat à revêtement interne rouge pompéien, gobelets à paroi fine, céramique peinte du type bol de Roanne, lèvre d'amphore Pascual 1. Mais les pièces déterminantes sont une coupe en sigillée italique de forme Goud. 27/*Consp.* 22.1.4 (4 fr.) et un fragment de fond de sigillée du sud de la Gaule ; ce sont là des vaiselles qui coïncident avec celles collectées en plus grand nombre dans la partie occidentale de la place Formigé et qui nous ont conduit à proposer la fourchette des années 10/15 de notre ère.

Ce contexte livre également la seule inscription peinte sur amphore recueillie lors des différents chantiers archéologiques ouverts dans ce quartier de la ville.

Il s'agit d'un tesson d'amphore gauloise portant les traces d'une inscription peinte s'étageant sur trois lignes (**fig. 441**) pour laquelle Bernard Liou constatait que seule la première est intelligible¹ : *AMINE...* pour *amineu[m]*. À la ligne 2, ce n'est ni *uetus*, ni *uinum* ; on lit à coup sûr *vi*, suivi de ce qui pourrait être un *s* mais peut-être précédé d'une autre lettre. À la ligne 3, un *s* et deux traces plus ou moins verticales, *...sic...*, *sci...* ?

On établit la datation du délaissement de ces espaces à partir du mobilier recueilli soit sur les sols, soit dans les monticules de destruction. Les objets suivants (**fig. 442**) proviennent du sondage nord (**k**) :

Sigillée du sud de la Gaule

- 1 : plat de forme Drag. 18 (17 fr.) avec marque très incomplète, non lue ;
- 2 : fond incomplet de Drag. 24/25 (2 fr.), ou Ritt. 8 (?) portant la marque OFALBIN
- 3 : fond incomplet de Drag. 27 avec marque graphomorphe.



Figure 441 - Place Formigé, secteur oriental. Inscription peinte sur un fragment de panse d'amphore (cliché L. Rivet).

Céramique culinaire africaine

- 4 : pot à cuire (22 fr.) de forme H.198 (*Atlante CVII, 2/Ostia II*, fig. 311).

Céramique culinaire italique

- 5 : couvercle (33 fr.) fortement déformé par la chaleur.

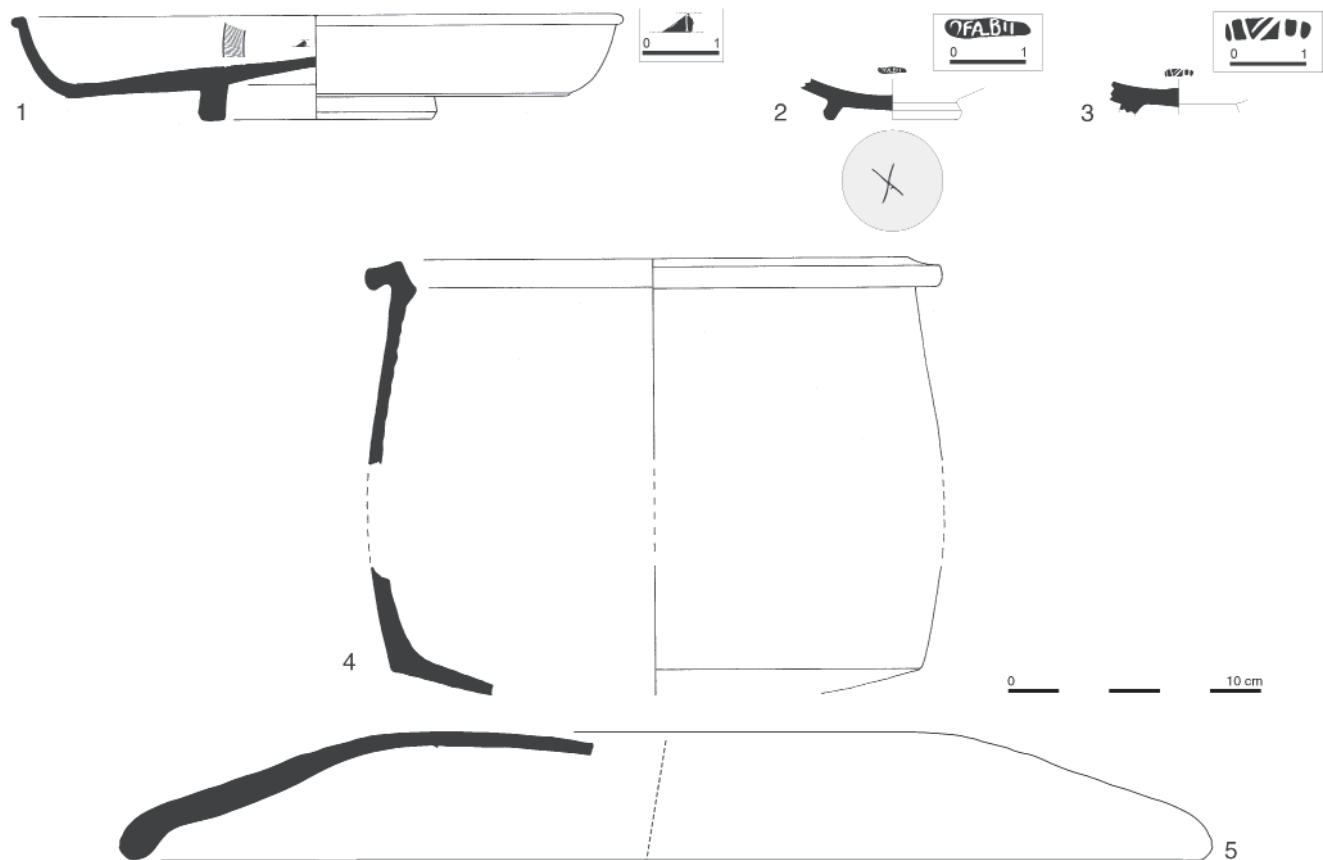


Figure 442 - Place Formigé, secteur oriental. Céramiques provenant de la couche de destruction (dessin L. Rivet).

¹ Sur les inscriptions relatives à l'*Aminneum*, Liou 1987, p. 74, F107.

Verre

6 : vitre (51 fr. dont 4 fr. de bords), de couleur bleu-vert dont la dimension ne peut être strictement appréciée (supérieure à 0,50 m²) ; quelques fragments (seulement...), présentent des traces de déformations par la chaleur (fig. 443). La couleur comme la surface à la fois lisse et brillante sur un côté et légèrement granitée sur l'autre plaident en faveur de la technique de fabrication consistant à couler une masse malléable sur une plaque en fer ou en bois couverte de sable puis à l'étirer avec des pinces, technique en vigueur aux I^{er} et II^e siècles (Simon-Hiernard 2000, p. 389).

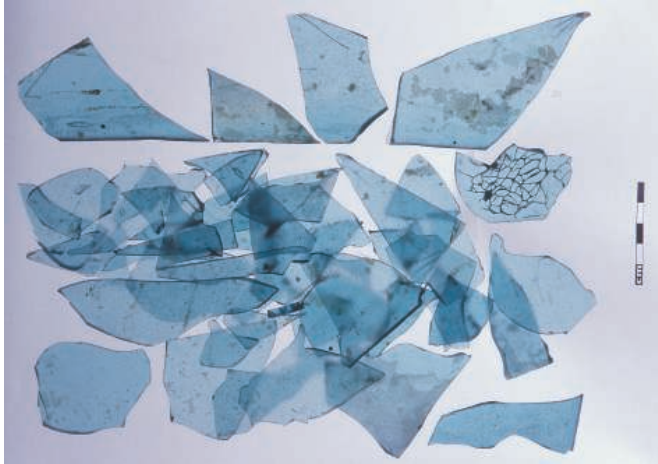


Figure 443 - Place Formigé, secteur oriental. Fragments de vitre (cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ).

À cette liste s'ajoutent d'autres fragments de sigillées du sud de la Gaule (Drag. 24/25, 27 et Ritt. 12), de sigillée italique (fragments informes), de gobelets en céramique à paroi fine métallescente, de couvercles de céramique culinaire africaine (forme H.196), des plats à oreilles et des *ollae* en céramique culinaire mica-cée varoise, une lèvre d'amphore Dr. 7-11, quelques plaques de marbre, des éléments en bronze et... environ 1700 tesselles de mosaïque noire.

Le sondage sud (m), quant à lui, n'a fourni aucun tesson utile à la chronologie.

Commentaires

• **Le mobilier autre que céramique**

Vitre : la présence d'une vitre – un équipement aussi bien utilisé dans les thermes que dans les habitations – ne permet pas de déterminer la fonction de l'espace exploré.

• **Le mobilier céramique**

Céramique culinaire italique : il s'agit d'un couvercle, déformé par un fort excès de chaleur qui a inversé son profil, transformant sa partie interne en partie externe, comme le montre le faux petit pied annulaire.

Sigillée du sud de la Gaule : les trois pièces de vaisselle attestées, Drag. 18, 27 et 24/25, concourent à établir une datation théorique entre 40 et 60, le plat Drag. 18 (n° 1) présentant un profil de lèvre caractéristique datable de 40 environ.

Récapitulatif des estampilles (fig. 444)

Albinvs

Estampille déjà rencontrée dans la fouille de la nef Notre-Dame de la cathédrale (1988), dans un contexte équivalent (Rivet 2007a, n° 11 et p. 581) bien qu'elle soit ici nettement plus petite (voir fig. 476, n° 16).

OFALBIN : sur fond incomplet de Ritt. 8 ou de Drag. 24/25. L'activité de ce potier pourrait débuter vers 40 et se développer essentiellement sous Néron (Polak 2000, p. 162) pour s'éteindre vers 80. Sous cette graphie, OF(ficina) ALBIN(i), lig. AL et INI, l'estampille n'est pas connue chez Polak. Avec cette graphie, elle peut être estimée des années 50-60 sur le site de La Graufesenque (information A. Vernhet).

Céramique culinaire africaine

La découverte d'une marmite de forme H. 198, estimée «rare» et datée «probablement du I^{er} siècle» par Hayes, confirme une diffusion antérieure au début de l'époque flavienne.

Datation

Le matériel n'est pas en grande quantité mais il suffit pour corroborer les similitudes qui existent entre ce lot et ceux du secteur occidental de la place Formigé et de la troisième travée de la nef Notre-Dame. Ces

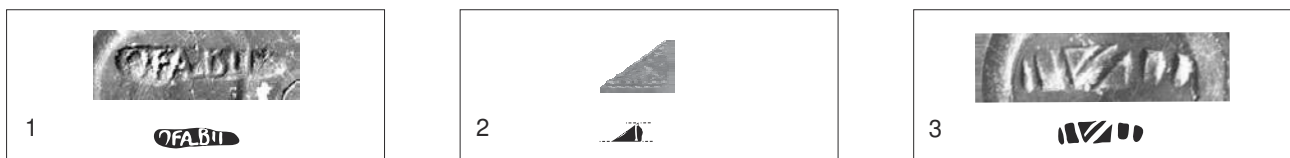


Figure 444 - Place Formigé, secteur oriental. Estampilles sur sigillées du sud de la Gaule provenant de la couche de destruction (cliché Y. Rigoir et L. Rivet, dessin L. Rivet).

similitudes de lieu et de stratigraphie conduisent à proposer la même chronologie pour l'abandon de ces murs que celle de la couche d'effondrement dans la maison à l'*atrium* fleuri et du contexte dans la cathédrale : pas avant 60-65 et probablement pas après 65-70.

INTERPRÉTATION

La fouille ouverte dans le sondage nord (**k**) a mis en évidence des contextes et des dispositions en tous points comparables à ceux que l'on rencontre dans les différentes pièces de la maison à l'*atrium* fleuri.

En revanche, au sud, au-delà de ce qui apparaît comme un mur de façade (qui marque cependant une rupture d'alignement par rapport à ce que l'on connaît

plus à l'ouest), la situation est sensiblement différente : une surface de circulation, peu visible à la fouille, a été mise en évidence à un niveau équivalent, plus basse de quelques centimètres par rapport à celle du nord (NGF 17,21 m au lieu de 17,25 m), constitué d'une pellicule de miettes de mortier de chaux blanche. Cet espace relève sûrement d'un statut différent de celui qui concerne les autres car, à contextes stratigraphiques équivalents de ceux qui viennent d'être évoqués, le mobilier céramique y est près de 10 fois moins fourni (1070 fragments contre 116), certes pour un volume de 1/4 inférieur.

La question se pose de la mise au jour d'un espace de circulation damé, à ciel ouvert, tel que peut l'être, par exemple, le trottoir d'un *decumanus*.

PHASE 3

À PARTIR DE L'ÉPOQUE FLAVIENNE, DE LONGS MURS DANS LA PARCELLE

Seules quelques observations purement architecturales peuvent venir en complément des données glanées à l'ouest de la place Formigé où se développait, à partir de l'époque flavienne, une cour à péristyle. Le plan de l'occupation urbaine s'étoffe ainsi de quelques murs (fig. 445).

ARCHITECTURE

On retrouve, en premier lieu, le mur 53 (arasé à 19,47 m) qui représente le prolongement de la façade est-ouest rencontrée à l'ouest avec le mur 31. C'est une œuvre qui transperce les couches de destruction des années 65/70 pour rechercher une assise solide de sa base au plus près du substrat.

Bâti lors de la même campagne de travaux, le mur 52 lui est lié et constitue une première division nord-sud de l'espace ; il est arasé à la cote 19,32 m. Sa base s'appuie sur le sommet du mur 27 (phase 2), à la cote 17,23 m, avec un décalage de 0,10 m environ vers l'est. Le parement ouest de ce mur 52 conserve un pan d'enduit blanc lissé dont la base, qui s'interrompt de manière régulière, sous-entend un sol, à la cote 17,96 m (fig. 446). Ce mur a été reconnu sur une longueur de 13,80 m.

Plus à l'est, une autre partition, dans la même direction, est dessinée par le mur 54 dont seule l'arase, mise au jour profondément (à la cote 17,27 m au sud et 18,45 m au nord), a été dégagée (fig. 447) ; il a été reconnu sur une longueur de 7,80 m. C'est le point haut du dérasement de ce mur qui incite à l'attribuer à la phase 3, les murs de la phase 2 paraissant être écrêtés plus profondément : mais ce distinguo est très insatisfaisant.

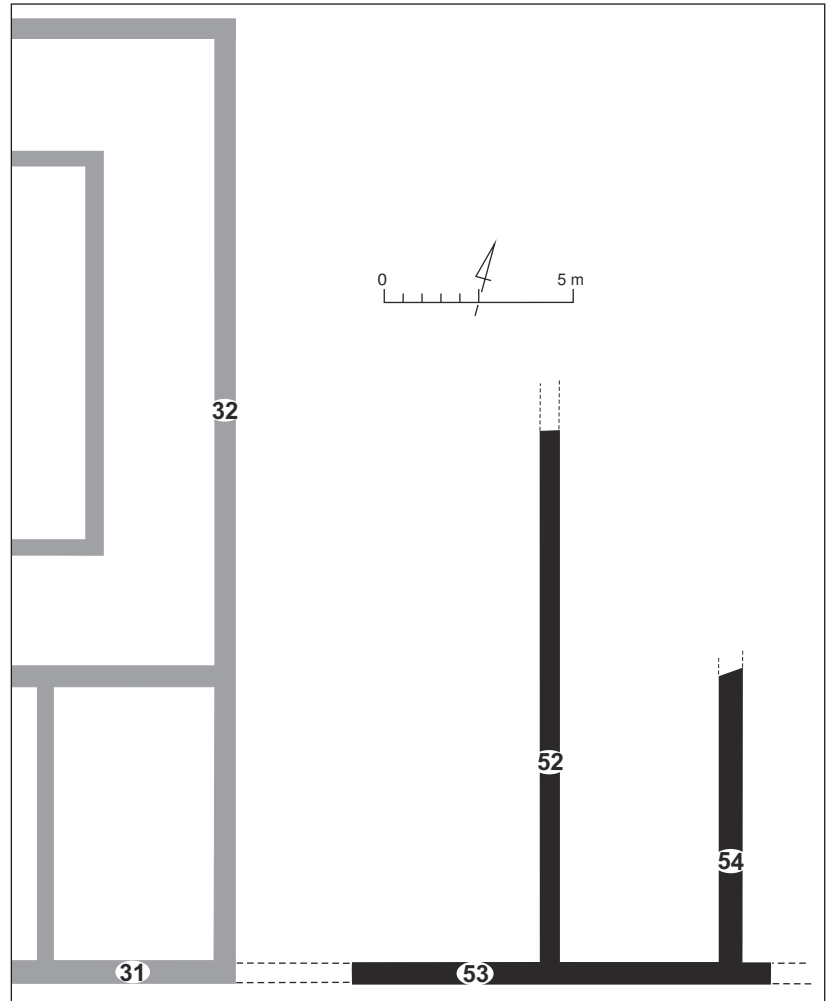


Figure 445 - Place Formigé, secteur oriental. Plan des vestiges de la phase 3 (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

STRATIGRAPHIE

Aucun sol n'a été rencontré qui corresponde à ces constructions.

INTERPRÉTATION

Il ressort de ces observations qu'il serait aventureux de tenter de désigner la fonction des espaces qui



Figure 446 - Place Formigé, secteur oriental. Sondage nord.
Face occidentale du mur 52 (phase 3) posé sur l'arase du mur 27 (phase 2) ;
il subsiste un pan d'enduit dont la base indique le niveau d'un sol.
On devine, à dr., le mur 53 et, en bas, l'arase du mur 25.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).

se développaient dans ce secteur ; il paraît évident que d'autres murs nous échappent pour figurer le véritable plan d'occupation.

En revanche, il est peut-être une réalité méritant d'être relevée : le niveau de sol que semble induire la base de l'enduit couvrant le parement du mur 52 à la cote 17,96 m a pour conséquence de restituer un niveau de circulation pour la phase 3 à un niveau bien inférieur aux sols qui illustrent l'autre partie de la place Formigé. Cette différence atténuerait sensiblement l'importance du remodelage de la terrasse artificielle surélevée de quelque 2 m car, ici, l'exhaussement ne serait que de 0,70 m !

CONCLUSION

Les sondages ont été bien trop limités et, sur le reste du secteur, les observations bien trop superficielles pour répondre à certaines questions. Très peu de vestiges antiques ont été rencontrés du fait des choix dictés par la fouille qui consistaient à sauvegarder les aménagements médiévaux.

Pour la phase 1, la mise en évidence du mur 4 n'apporte guère plus d'informations que ce que l'on a appris dans l'autre secteur de la place mais ce mur fournit une pièce supplémentaire à un puzzle qui semble concerner un habitat. En revanche, avec ce sondage, on constate que, là où se développe la suite des constructions, au sud, une voie sera aménagée dès la phase suivante, dans les années 10-15.

Dès cette époque, en effet, les constructions s'articulent par rapport à cette limite ; au nord de celle-ci, le mobilier contenu dans l'épaisse couche de destruction, datable des années 65/70, conduirait plutôt à restituer un espace domestique.

Les données de la phase 3 sont encore plus lacunaires. Un pan d'enduit, contre le mur 52, semble indiquer que le fort exhaussement de terrain constaté à l'ouest de la place est ici moins puissant. Autre dissimilitude, peut-être : le même mur 52 donne l'apparence d'une division de la parcelle mais elle est peut-être trompeuse ; la philosophie de la fouille n'a pas permis de rechercher d'autres séparations. Il serait donc arbitraire de proposer de reconnaître dans ces murs plutôt de grands espaces de type hangars ou entrepôts qu'une architecture domestique ordinaire dont nous échappent les détails.



Figure 447 - Place Formigé, secteur oriental. Phase 3.
Entre les vestiges du palais épiscopal, arase du mur 54.
Vue prise vers le sud-est (cliché L. Rivet).

Chapitre 5

SOUS LES NEFS DE LA CATHÉDRALE (1987-1989)

DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS



PRÉAMBULE

Ce n'était pas la première fois qu'une fouille était ouverte dans la cathédrale de Fréjus : en 1960, Paul-Albert Février avait pu conduire un sondage, au pied du pilier nord-est de la troisième travée de la nef Notre-Dame et entrevoir deux marches d'un escalier monumental antique.

En 1987, du 6 au 20 juillet, P.-A. Février et Michel Fixot, accompagnés de Marc Griesheimer, ouvrent une fouille très limitée (20 m²) dans le chœur de la nef Saint-Étienne, à l'occasion des transferts d'autels et dans le cadre d'une première phase de réfection du

monument pilotée par l'architecte en chef des Monuments Historiques Jean-Claude Yarmola. Les résultats consistaient, pour l'Antiquité, en la mise au jour d'un segment de mur bordant une surface dallée, l'ensemble dans un contexte stratigraphique particulièrement confus.

En 1988, entre le 10 février et le 27 avril, une nouvelle recherche a été rendue possible dans la troisième travée de la nef Notre-Dame à la faveur d'une réfection du dallage dans le but d'abaisser légèrement son niveau : la surface libérée et concédée aux archéologues était d'environ 100 m². La fouille a été conduite



Figure 448 - La troisième travée de la nef Notre-Dame lors de la découverte des mosaïques de l'Antiquité tardive.
Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).

par Paul-Albert Février, accompagné d'un archéologue contractuel et d'un ou deux étudiants bénévoles ; durant ses absences (des cours à l'Université et diverses réunions de commissions), Michel Fixot assurait l'intérim. Occupé à l'extérieur sur le chantier de la place Formigé, je passais néanmoins tous les jours, en particulier pour prendre quelques photos, mais ne me suis jamais réellement impliqué, d'où parfois quelque embarras à maîtriser certaines indications mentionnées dans le journal de fouille.

Comme souvent dans les cathédrales, le secteur était en partie occupé par des caveaux modernes (XVII^e siècle) qui – quand ils n'avaient pas détruit les vestiges, en particulier ceux, relativement superficiels (0,60 m sous le dallage) de l'Antiquité tardive – ont sectionné diverses continuités dans les niveaux antiques ; un de ces caveaux, cependant, eut cet avantage de faciliter l'accès aux occupations les plus anciennes (sondage 3).

D'autres raisons expliquent aussi pourquoi les niveaux antiques – ou, tout au moins, ce qu'il en restait – n'ont été réellement explorés que dans les dernières semaines du chantier, la principale étant la mise au jour de plusieurs portions de mosaïques polychromes de l'Antiquité tardive (**fig. 448**) : découvertes dès le 16 février, leur dépose n'intervint que le 28 mars, libérant alors l'accès à des secteurs préservés pour y ouvrir des sondages (cas des sondages 2, 4 et 6). Le problème de l'évacuation des terres, hors du monument, fut également une cause de ralentissements.

Par ailleurs, les réaménagements postérieurs à l'Antiquité ont fait disparaître les niveaux d'occupation liés au principal monument romain (phase 4) dont on ne connaît plus que les murs de fondation.

Les découvertes sont ainsi limitées à sept fenêtres dont cinq seulement ont rencontré des constructions véritablement associées à des stratigraphies.

Après ces recherches dans la troisième travée de la nef Notre-Dame, il fut à nouveau possible, dans le cadre de l'installation de réseaux superficiels, de procéder, l'année suivante, à une fouille limitée dans les première et deuxième travées, au long du mur gouttereau méridional. Cette courte campagne, menée du 27 mars au 5 avril 1989 aboutit, entre autres, à retrouver des arases de fondations de murs correspondant à la phase du début de l'époque flavienne (phase 4) : ces découvertes, non assorties de sondage ayant atteint les niveaux antiques en place, se limitent à nourrir le plan des constructions et procurent des informations utiles à la compréhension de celui-ci⁹⁵.

⁹⁵ L'ensemble des travaux réalisés sur le groupe épiscopal (cathédrale et palais épiscopal) ont abouti à un texte de synthèse (Février 1995) publié dans *Les premiers monuments chrétiens de la France, t. 1. Sud-est et Corse*, avec un *addendum* de Michel Fixot.

– A –

DANS LE CHŒUR DE LA NEF SAINT-ÉTIENNE

(1987)

La faible ampleur de la surface ouverte pour la fouille et l'exigence de conserver les restes de tous les aménagements bâtis liés à l'évolution de la cathédrale ont fortement réduit les possibilités d'observation des vestiges antiques, dont la densité elle-même fit d'ailleurs également obstacle (fig. 449).

ANTIQUITÉ

ARCHITECTURE

On retiendra les trois principales entités qui relèvent sûrement du Haut-Empire (fig. 450 et 451).

Un alignement de blocs

Au nord-ouest du chœur est un alignement ouest-est (1) de deux longs monolithes en grès (long. supérieure à 1,30 m, l. 0,46 m, haut. 0,48 m) reposant sur une fondation en petit appareil dont la base n'a pas été atteinte ; un crampon en pi, en plomb, les solidarise et leur arase (NGF 19,48 m), très irrégulièrement usée et même brisée par endroits. Le dispositif se poursuivait vers l'est comme vers l'ouest. La surface d'un des blocs (l'autre étant partiellement masqué) présente, alignés dans l'axe longitudinal, une série de cinq petites cavités irrégulièrement espacées, d'ouest en est, à 0,20, 0,17, 0,22 et 0,18 m les uns des autres (fig. 452) : il s'agit de trous de louve et de pinces, ce qui implique que ce rang



Figure 449 - Chœur de la nef Saint-Étienne vers la fin de la fouille. Vue prise vers le sud-est (cliché M. Griesheimer).



Figure 450 - Chœur de la nef Saint-Étienne. Plan des vestiges (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

de blocs était probablement surmonté d'un autre ou de tout autre couverture.

L'un des blocs montre également, à l'ouest, une profonde échancrure, oblique, qui vient rejoindre un bloc quadrangulaire (2), situé au sud et en contrebas de 0,40 m environ (19,08 m) : ce dernier bloc (fig. 453), isolé, de forme carrée, 0,64 m de côté, et épais de 0,38 m, est évidé en son centre (diam. 0,14 m) et présente également une surface creusée d'une entaille, moins profonde, dans le prolongement de l'autre ; il repose sur un massif bétonné qui n'offre aucun débouché à la cavité et qui est lui-même posé sur une *tegula*.



Figure 452 - Chœur de la nef Saint-Étienne. Le mur (1) et le bloc évidé (2) ; on devine, en bas à dr. une dalle (3). Vue prise vers l'ouest (cliché M. Griesheimer).

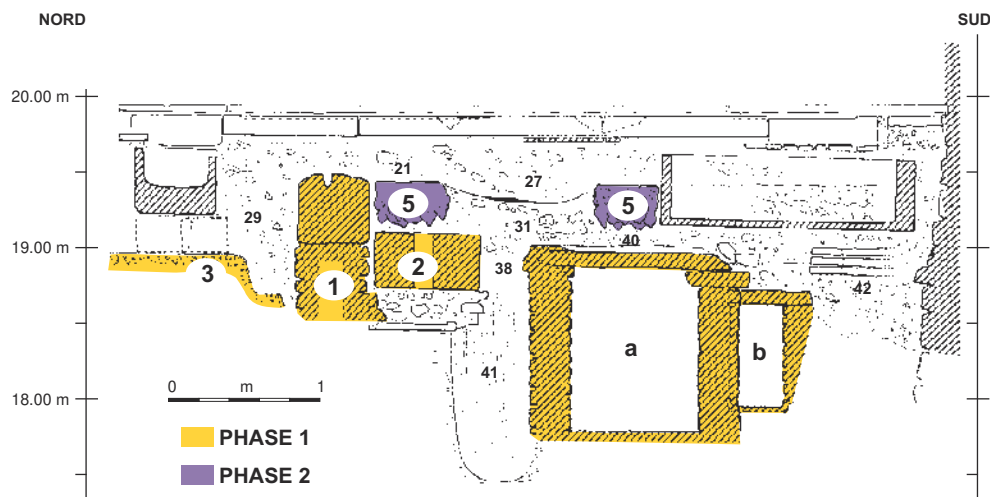


Figure 451 - Chœur de la nef Saint-Étienne. Coupe stratigraphique sud-nord (relevé S. Roucole).



Figure 453 - Chœur de la nef Saint-Étienne.
Au fond et à g., le mur (1) et le bloc évidé (2) ;
à dr., un mur médiéval collé contre un mur de l'Antiquité tardive.
Vue prise vers le nord (cliché M. Griesheimer).

Un dallage monumental

Au nord de l'alignement de blocs (1) a été observée une dalle (3) en grès qui vient s'adapter contre le parement ; elle repose sur une surface maçonnée.

Cette dalle est le seul témoin, dans le chœur de la nef Saint-Étienne, d'un dallage monumental (NGF 19,52 m) dont la suite sera mise au jour, en 1992, plus au nord, dans une salle voisine, annexe de la sacristie où il était immédiatement masqué sous un sol de tommettes provençales (voir fig. 484). Là sont en place une douzaine de monolithes en grès, jointifs, allongés, qui reposent directement sur le substrat (Rivet *et al.* 2000, p. 194). Ces dalles de grandes tailles forment des rangs larges de 0,90 m, 0,75 m et 0,58 m ; les longueurs mesurables sont : 0,50 m, 1,10 m, 1,21 m, 1,42 m, 1,47 m, 1,62 m, 2,00 m et 3,55 m ; les épaisseurs : entre 0,37 et 0,45 m. Elles sont à peine usées, sinon « neuves ». Quatre d'entre elles montrent des trous de louves et une autre, peut-être, un canal de scellement, tandis que la rangée la plus étroite, à l'ouest, est creusée d'une large gorge et pourrait constituer une bordure (hors d'atteinte à la fouille).

On spécifiera que la cote de ce dallage (19,52 m) est très légèrement plus haute que le sommet de l'alignement de blocs conservé (19,48 m).

Deux égouts collecteurs

Un grand égout collecteur (a), de direction nord-ouest/sud-est (dimensions du conduit : l. 0,88 m, haut. 1,10 m), présente des piédroits maçonnés en petit appareil (**fig. 454**) ; il est couvert de grandes dalles en

grès tendre, usées et/ou brisées, dont le sommet est à la cote 19,00 m (radier à 17,74 m).

Un autre égout collecteur (b), de direction ouest-est, est de taille réduite (conduit : l. 0,35 m, haut. 0,70 m), et se jette (?) dans le premier. Son radier (NGF 17,90 m) est constitué de *tegulae*, de même que ses piédroits, et sa couverture (18,69 m) est constituée de dalles formant un extradoss horizontal.

STRATIGRAPHIE

La fouille, comme il se doit, a été particulièrement attentive à la stratigraphie mais les avatars du site ont rompu toutes les connexions entre les niveaux ou remblais et les aménagements construits⁹⁶.

INTERPRÉTATION

L'absence de connexion stratigraphique ne permet pas de savoir l'ordre dans lequel interviennent les différents aménagements, mur (1) et dallage (3) d'une part, qui sont sûrement solidaires, égouts collecteurs d'autre part, voire même si tous sont contemporains. Par comparaison avec les données issues du site de « Nord-Est cathédrale », ils sont attribuables au début de l'époque flavienne, sans guère de scrupules.

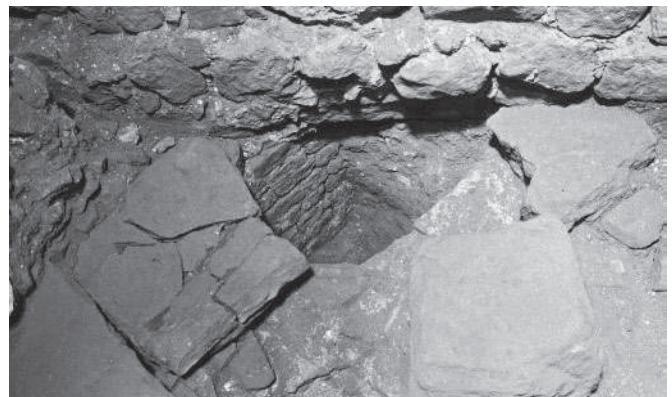


Figure 454 - Chœur de la nef Saint-Étienne.
Couverture et piédroit de l'égout collecteur (a).
Vue prise vers l'est (cliché M. Griesheimer).

96 Ce qui a fait écrire à P.-A. Février qu'« aucune stratigraphie n'est venue apporter une indication chronologique » (Février 1988, p. 258).

Cependant, l'apport essentiel de cette fouille, pour l'Antiquité, est représenté par l'alignement de monolithes (1) qui offre une limite méridionale au dallage découvert dans la salle annexe de la sacristie et qui s'inscrit dans le réseau B ; il est très probable que ce rang de blocs était surmonté d'un couvrement mais de quel type ? Par un ou d'autres rangs de blocs ? Par une plinthe moulurée qui, elle-même, pouvait recevoir aussi bien une colonnade qu'une balustrade ? On ne sait, et contentons-nous de considérer qu'il constitue un aménagement spécifique – un mur de type stylobate – qui interrompt la circulation au sud du dallage. Si le bloc (2) était bien à rattacher à cette phase, on ignore sa fonction.

Les égouts participent d'un réseau déjà bien représenté plus au nord sur le site de « Nord-Est cathédrale » ; l'égout collecteur (a) doit prendre la suite du principal conduit identifié au nord tout en marquant, toutefois, une nette inflexion au tracé.

ANTIQUITÉ TARDIVE

Sans réelle preuve mais sur la base de l'évidence des enchaînements, il est possible d'attribuer à l'Antiquité tardive les aménagements suivants.

Un mur (4) de direction nord-sud traverse le site (fig. 455). Il est bâti en petit appareil régulier, de belle facture bien que lié à la terre, et son arase se situe à la cote NGF 19,60 m ; il est pourvu d'un double ressaut de fondation, l'un dans la hauteur du petit appareil (à la cote 19,19 m), l'autre à la base de celui-ci (18,78 m) qui repose sur une large semelle débordante de blocs de remploi en grès (dans la partie nord) et de briques ou tuiles à plat (partie sud). Ce mur s'inscrit dans une direction qui est très proche sinon équivalente à celle adoptée pour un mur (19) de même facture et de même époque découvert sur le site de « Nord-Est cathédrale » (voir p. 144 et fig. 121).

Il faut considérer que le bloc quadrangulaire (2), accolé au stylobate (1), est réutilisé pour une autre fonction que celle pour laquelle il a été prévu et que c'est à cette occasion que sont creusées les entailles ; le dispositif a été interprété, pendant la fouille, comme des



Figure 455 - Chœur de la nef Saint-Étienne.
Mur (4) en petit appareil lié à la terre reposant sur une base débordante en blocs de remploi.
Vue prise vers le nord (cliché M. Griesheimer).

latrines pourvues d'une alimentation en eau ; immédiatement au sud était creusée une profonde fosse dont le fond était tapissé d'argile blanche et verte, comblée (41) après le haut Moyen Âge car le mobilier comprenait un fragment de plaque de chancel.

Deux lambeaux de sols en béton de tuileau (5), placés à la cote NGF 19,42/19,38 m, établis à un niveau inférieur au mur stylobate et appuyé contre, sont probablement à rapporter aussi à cette période.

CONCLUSION

Même si le mur stylobate (1) n'est pas daté, il renvoie probablement à l'époque flavienne et présente l'intérêt de donner une limite à l'aire dallée mise en évidence immédiatement au nord.

Les vestiges que l'on rapporte à l'Antiquité tardive, mur 4 et sols en béton, illustrent une diffusion des occupations sur l'emprise du *cardo*, occupations à placer probablement dans la mouvance des bâtiments de culte qui ont été érigés immédiatement au sud-ouest.

- B -
DANS LA NEF NOTRE-DAME
(1988)

L'exposé des résultats sur la troisième travée de la nef Notre-Dame est présenté par phases chronologiques (fig. 456 à 461).

PHASE 1
Dans la deuxième moitié du I^{er} siècle av. n.è.

Les découvertes s'organisent en deux états.

PHASE 1A

Les vestiges les plus anciens sont uniquement illustrés par les traces de deux segments d'un mur (fig. 462) mis au jour dans les sondages 3 et 4.

ARCHITECTURE

Il faut distinguer deux tronçons de murs de direction ouest-est, non jointifs et non strictement dans le prolongement l'un de l'autre ; les deux sont faits de petits blocs

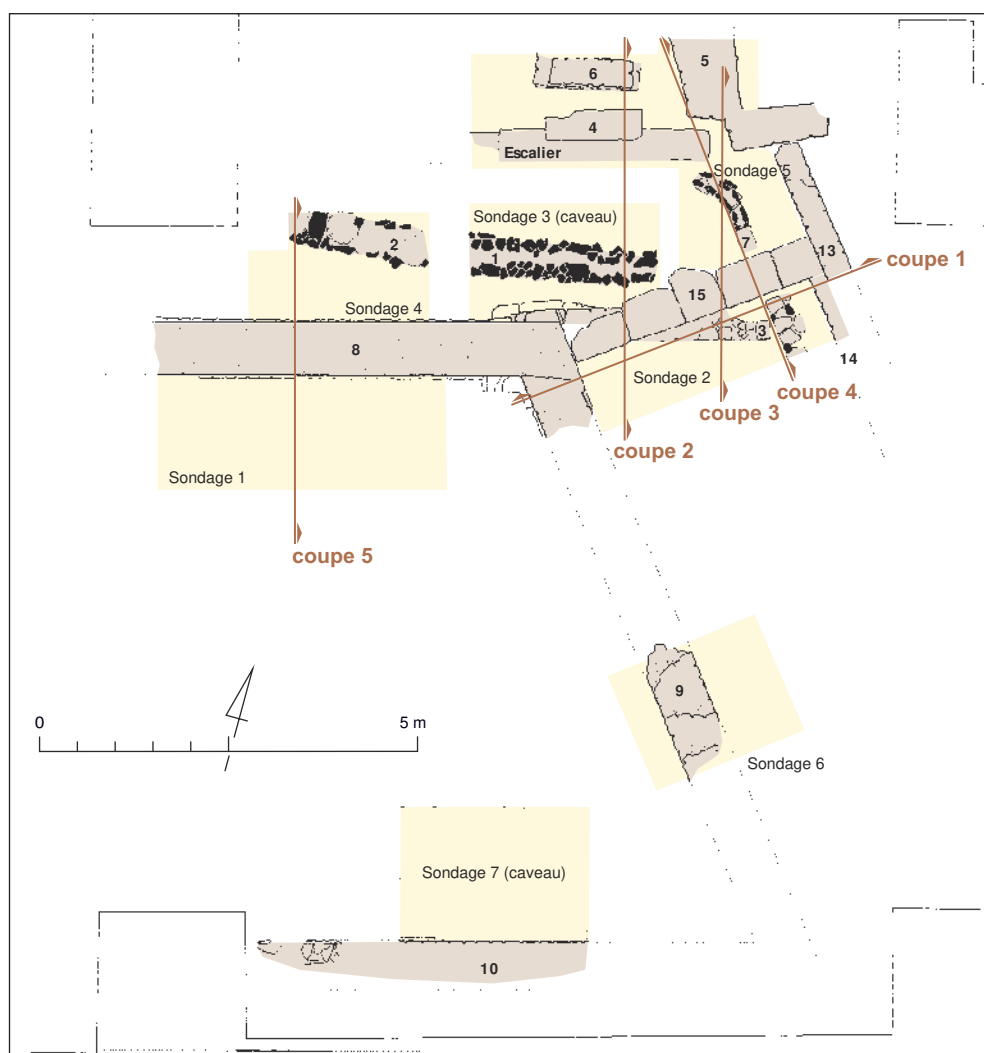


Figure 456 - Vestiges antiques découverts dans la troisième travée de la nef Notre-Dame et emplacements des coupes (relevé S. Roucole, dao L. Rivet).

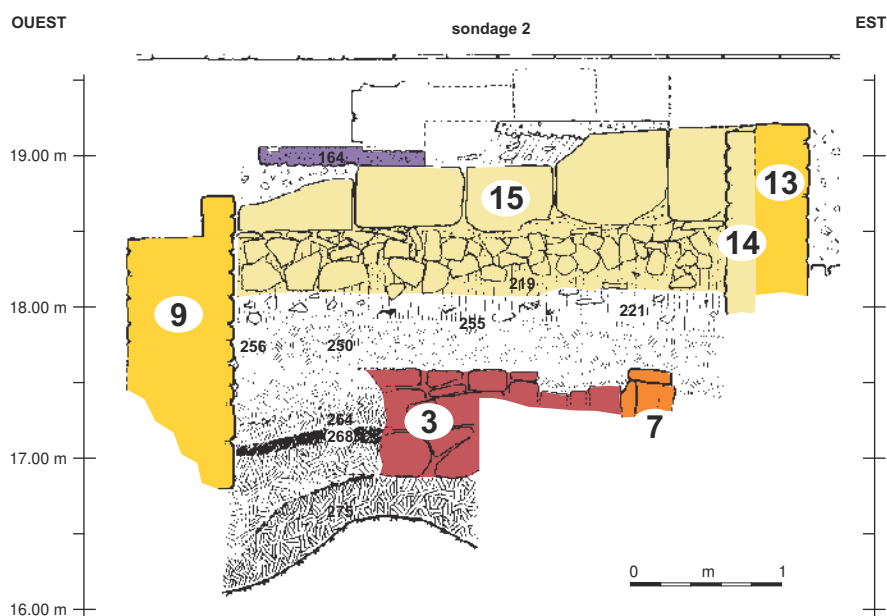


Figure 457 - Troisième travée de la nef Notre-Dame. Coupe stratigraphique (n° 1) ouest-est (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

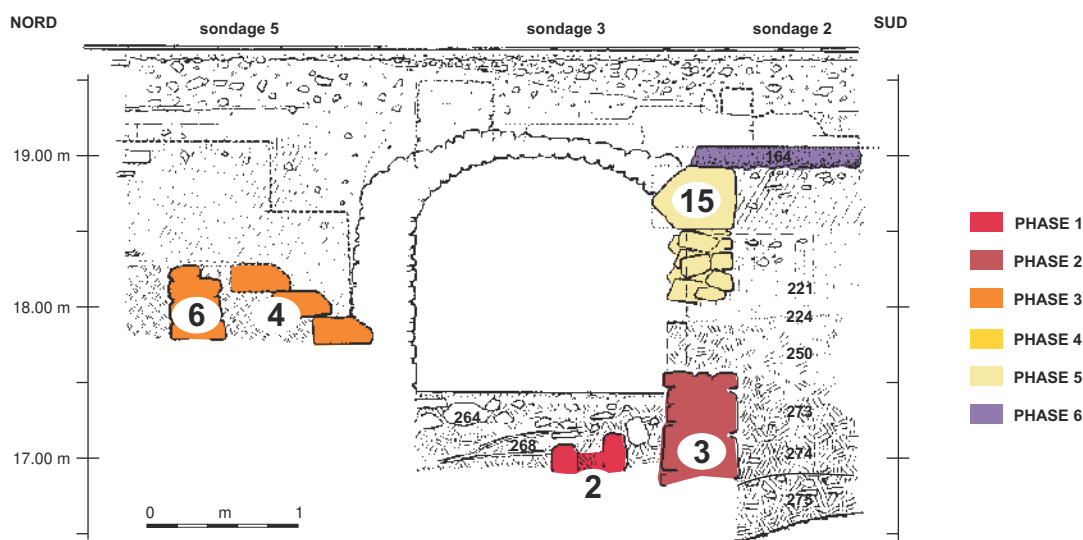


Figure 458 - Troisième travée de la nef Notre-Dame. Coupe stratigraphique (n° 2) nord-sud (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

non équarris dont il ne subsiste qu'un rang de pierres qui représente l'assise inférieure d'une fondation (désaxée à la cote NGF 17,17 m pour le premier et 17,50 m pour le second), posée dans les épais affleurements décomposés du substrat. Le segment 1 est uniquement lié à la terre (fig. 463 et 464) alors que le segment 2 montre, sur ce liaisonnement à l'argile, une pellicule de chaux discontinue entre les pierres (fig. 465). Le premier segment

(long de 2,50 m) présente des bordures mieux conservées que celles du second (long de 2 m) ; les deux ont une largeur de 0,55 m.

STRATIGRAPHIE

La fouille n'a pas permis de retrouver le sol associé à ces portions de murs. En revanche, il semble que la construction du mur 2 (voir fig. 458) ait coupé une

NEF NOTRE-DAME

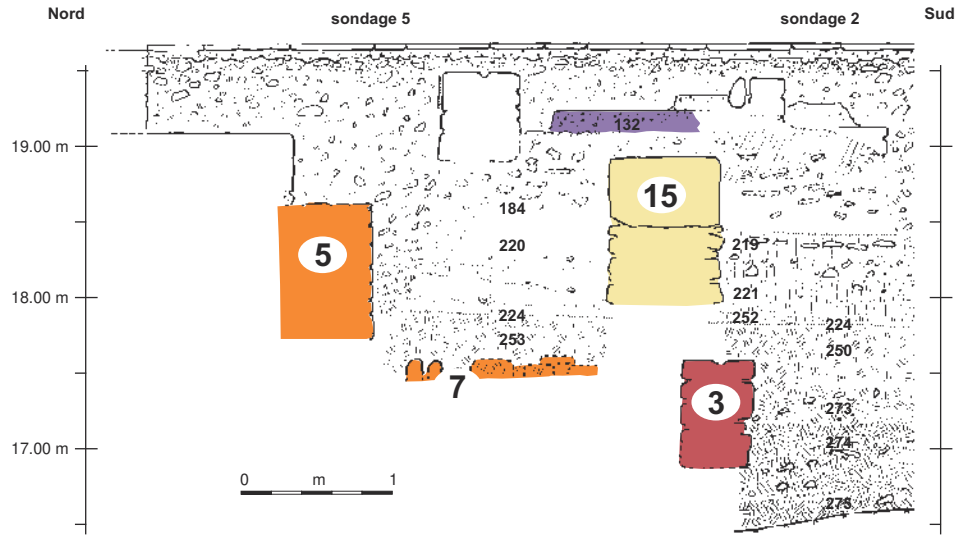


Figure 459 - Troisième travée de la nef Notre-Dame. Coupe stratigraphique (n° 3) nord-sud (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

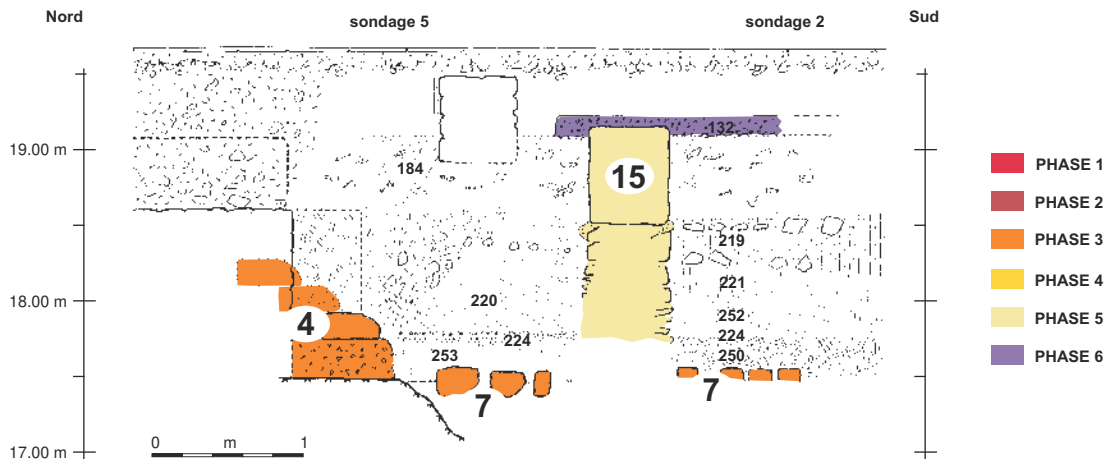


Figure 460 - Troisième travée de la nef Notre-Dame. Coupe stratigraphique (n° 4) nord-sud (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

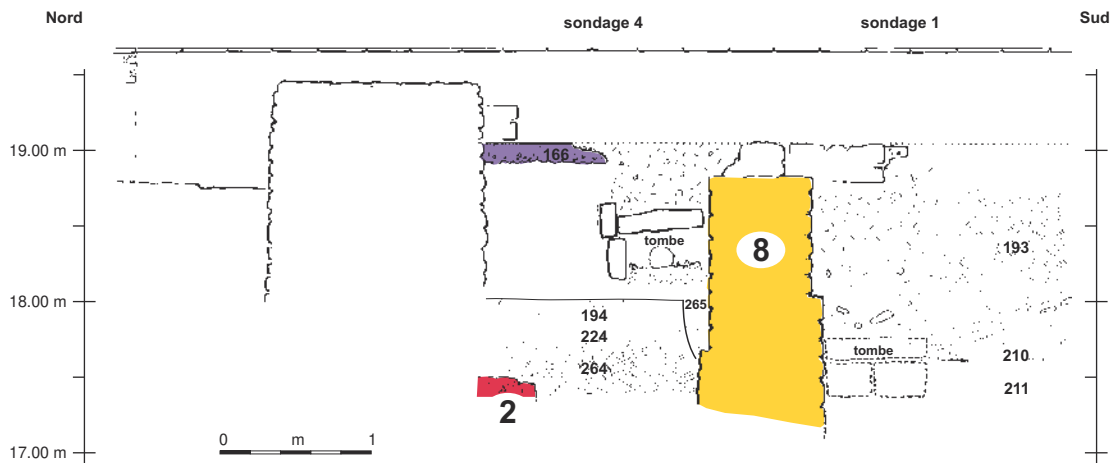


Figure 461 - Troisième travée de la nef Notre-Dame. Coupe stratigraphique (n° 5) nord-sud (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

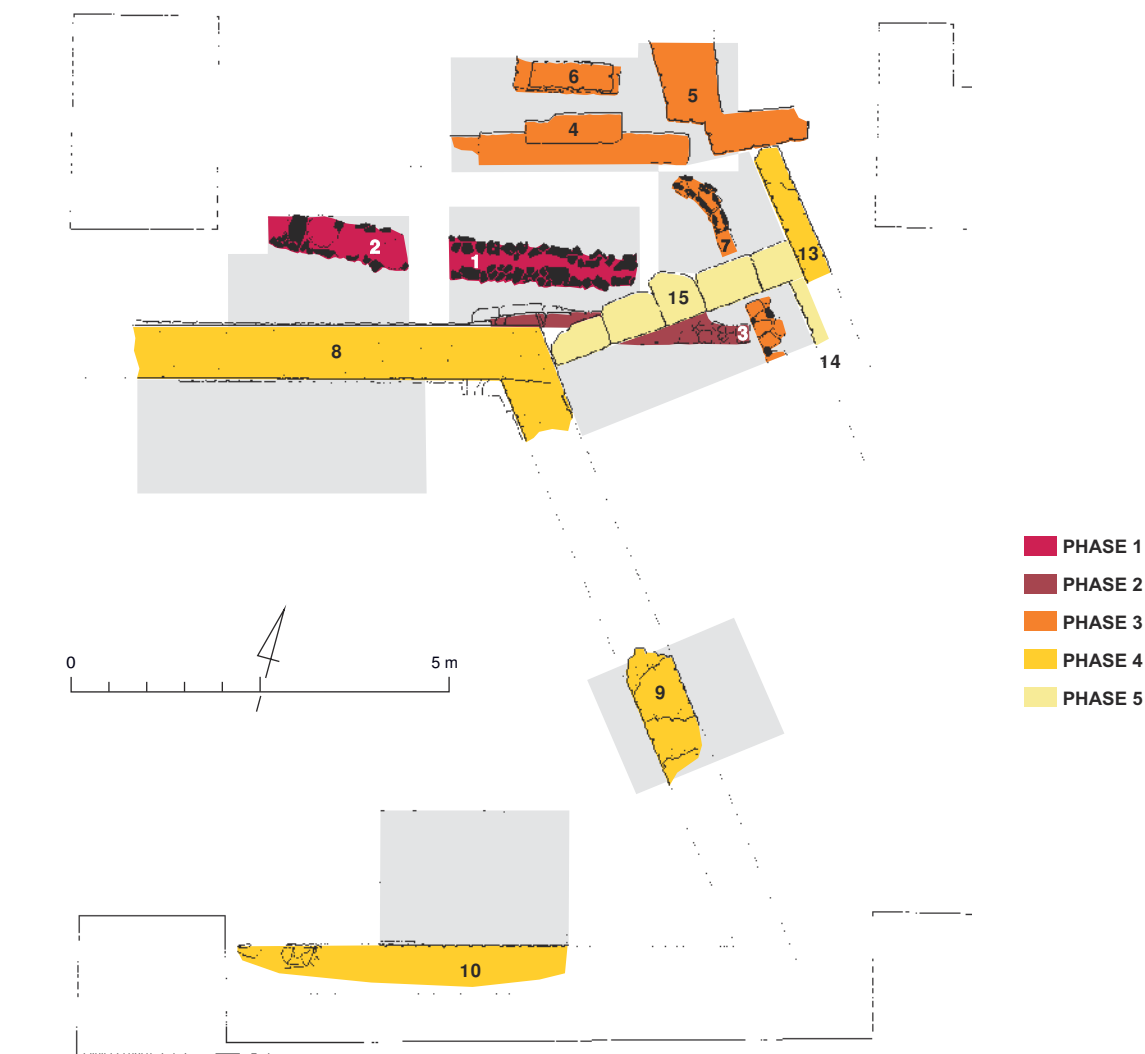


Figure 462- Troisième travée de la nef Notre-Dame. Plan des vestiges, toutes phases confondues (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

terre cendreuse (c.268), sans certitude ; sa construction est postérieure à une pellicule de terre noire (c.275) qui jonche la surface décomposée du substrat. Le mur est profondément dérasé lors de la phase suivante et ennoyé dans des remblais épais qui indiquent l'époque de son abandon (voir *infra* c.264 et 271).

CHRONOLOGIE

Le matériel céramique est constitué d'un bord d'*olla* de céramique modelée d'époque impériale, de quatre fonds sur pied annulaire de céramique commune à pâte claire et d'un fragment informe d'amphore.

En fonction du matériel, largement insuffisant pour permettre de préciser une chronologie de la mise en place de cette construction, la datation est très variable, à situer dans la deuxième moitié du I^{er} siècle avant notre ère, sans argument pour proposer une date haute.

INTERPRÉTATION

Les techniques de construction incitent à distinguer ces deux segments, d'autant qu'ils ne sont pas strictement dans le prolongement l'un de l'autre. Leurs restes indiquent qu'il s'agit de la base de leurs fondations et on suppose que ces murs ont fait l'objet, après abandon, de récupération intense de leurs matériaux.

Faut-il rattacher ces deux branches à un habitat ou à un aménagement annexe, dans une cour par exemple ? Il est impossible de répondre à cette question mais on constate l'absence de retour vers le nord comme vers le sud ; en fait, on imaginerait bien un mur perpendiculaire dans l'intervalle entre les deux tronçons. On notera, pour ces deux murs qui sont attribuables à la deuxième moitié du I^{er} siècle avant notre ère, sans plus de précisions, qu'aucun n'est parfaitement conforme à une direction du réseau A.



Figure 463 - Nef Notre-Dame. Phase 1A. Arase du mur 1.
Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).



Figure 465 - Nef Notre-Dame. Phase 1A. Arase du mur 2.
Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).



Figure 464 - Nef Notre-Dame. Phase 1A.
Le mur 1 et, à l'arrière, les murs 3 (à g.) et 8 (à dr.).
Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).

PHASE 1B

Les découvertes suivantes concernent un mur mis en évidence sous la berme qui sépare les sondages 2 et 3.

ARCHITECTURE

Grossièrement parallèle au précédent mais implanté à environ 0,30 m au sud, le mur 3 est fait de blocs grossièrement équarris dont certains de bonne taille, liés à l'argile (**fig. 466**). Environ cinq assises sont conservées, sur une hauteur de 0,75 m, et les parements sont proprement élaborés ; il est dérasé à la cote NGF 17,57 m. Sa largeur est de 0,45 m.

Il a été reconnu sur 3,20 m de long ; vers l'est (**fig. 467 et 468**), il est mutilé par un équipement postérieur, 7 ; vers l'ouest, il est sectionné par la construction de la fondation de l'angle entre les murs 8 et 9, également postérieurs.



Figure 466 - Nef Notre-Dame. Phase 1B.
Le mur 3 dont le prolongement est tranché par la fondation du mur 8.
Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).

STRATIGRAPHIE

Le sol associé à ce mur n'a pas été retrouvé mais semble s'être situé à une cote voisine de son niveau d'arase ; ce qui subsiste du mur correspondrait donc à une fondation élaborée en tranchée étroite et les remblais dans lesquels elle est bâtie sont les suivants : au sud, une terre argileuse compacte (c.273) qui repose sur de l'argile (c.274) et, au nord, non pas un sol mais deux remblais argileux superposés (c.264 et 266).



Figure 467 - Nef Notre-Dame. Phase 1B.
Parement sud du mur 3.
Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet).

CHRONOLOGIE

Les différentes couches encaissantes contiennent :

c.264 : un fragment informe de sigillée italique, un bord de marmite de forme Haltern 56 et un bord de couvercle en céramique culinaire italique ;

c.266 : un fragment de médaillon de lampe, une oreille de préhension de céramique modelée d'époque impériale et un bord d'*olla* en céramique commune à pâte brune ;

c.273 : un fragment informe de lampe et un bord de coupe en céramique commune engobée ;

c.274 : un fragment de cuve de lampe, un bord de coupe en céramique commune engobée et deux fragments informes en céramique à engobe interne rouge pompéien.

Les céramiques datantes ne sont pas en quantité suffisante pour aller au-delà d'une chronologie assez vague dans la deuxième moitié du I^{er} siècle avant notre ère mais la présence d'un fragment de sigillée italique, comme celle d'ailleurs des autres tessons, permettent d'avancer que ce mur n'a pas été construit avant les années 40 avant notre ère.

INTERPRÉTATION

Ce mur 3 est parfaitement conforme à la grille du réseau A. Son type d'architecture pourrait relever de la sphère domestique pour une habitation dont on ignore tout de l'ampleur ; il est possible qu'un retour ait été construit à l'ouest, en direction du sud, là où il est sectionné.



Figure 468 - Nef Notre-Dame. Phase 1B. Portion du mur 3 (sur la dr.).
On devine (à g.) la surface blanchâtre du rocher.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

PHASE 2

Un escalier monumental

Les constructions antérieures étant dérasées et enfouies, les nouveaux aménagements correspondent à un escalier monumental à la base duquel a été identifié un sol en terre battue.

ARCHITECTURE

• UN ESCALIER MONUMENTAL

Il subsiste un important massif de forme trapézoïdale, 5, bâti de blocs quadrangulaires de moyen appareil liés à la chaux (fig. 469) ; les parements étaient probablement revêtus d'un placage. Immédiatement à l'ouest se développent les degrés d'un escalier dont seules subsistent les deux marches inférieures, en grès, de grandes dimensions (fig. 470). La plus basse est longue



Figure 469 - Nef Notre-Dame. Phase 2. Au premier plan, deux des degrés de l'escalier dominés par le mur 6 et, en arrière, le massif maçonné 5 en moyen appareil. Vers le fond, on devine le mur 13.
Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet).



Figure 470 - Nef Notre-Dame. Phase 2. Les degrés de l'escalier dominés par le mur 6 et, sur la g., le massif maçonné 5 en moyen appareil. À l'arrière-plan, les murs 13 et 15 ; sur la dr., un caveau. Vue prise vers le sud-est (cliché L. Rivet).

de 2,75 m, profonde de 0,40 m et haute de 0,18 m et repose sur une dalle de maçonnerie épaisse de 0,27 m, coulée sur le rocher qui a été préalablement aplani ; ni l'une ni l'autre n'ont pu être vues dans leur totalité. La base de ce degré induit, au sud, un niveau de circulation à la cote NGF 17,75 m. Cette marche est surmontée par une autre dont la longueur conservée, 1,30 m, est aussi incomplète. Toutes deux sont très usées. En arrière, donc sous la volée, était un muret, 6, large de 0,38 m, sans doute bâti pour contenir les terres, en contre-haut sur ce terrain en pente, et supporter la partie supérieure de l'escalier ; son sommet est à la cote 18,20 m.

• LA "STRUCTURE 7"

Il faut rattacher à cette phase l'installation de ce qui a été qualifié, pendant la fouille, de « caniveau ». Cette structure, 7 (fig. 471), est constituée d'un double alignement de blocs liés à l'argile dont il subsiste, au nord,



Figure 471 - Nef Notre-Dame. Phase 2. Vestiges de la «structure 7». Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).

une pierre plate faisant office de couverture posée sur les piédroits. La technique de construction est des plus rudimentaires. Cet équipement, reconnu par deux tronçons non jointifs sur 2,50 m de long, marque un coude, la section amont longeant la base enterrée de l'escalier et la section aval se dirigeant vers le sud-est où elle détériore le mur 3 appartenant à la phase 2.

Aucune autre construction ne paraît pouvoir être rattachée à celle de l'escalier.

STRATIGRAPHIE

Comme on l'a dit, on dispose, en avant de la marche inférieure de l'escalier, donc au sud (dans le sondage 5), d'un niveau de sol de terre battue, jaunâtre (c.224), qui se situe à la cote 17,75 m ; telle est la situation et il faudrait s'en tenir là, sauf que la fouille du remblai sous-jacent (c.253), argileux brun violacé, ne livre pratiquement rien pour proposer une chronologie. Si l'on

s'éloigne, vers le sud-est (dans le sondage 2), un niveau de sol équivalent (c.255), reposant sur un même remblai (c.250), se rencontre à une cote très légèrement plus haute, 17,80/17,90 m. Si on se dirige vers le sud-ouest (dans le sondage 4), un sol de texture semblable (c.271) se situe à la cote 17,75 m. Ces sols sont comparables mais leur support ne procure pas, non plus, d'élément de datation.

En revanche, un peu plus au sud (dans le sondage 1), un sol (c.210) qui s'étend à une cote légèrement inférieure, à NGF 17,60 m, présente une surface très indurée, charbonneuse, avec des traces ferrugineuses ; il repose sur un remblai (c.211) de nature différente des précédents puisqu'il comporte une série d'artefacts utiles à la détermination d'une datation (voir *infra*, p. 386). Il est évident que ce contexte manque de correspondance avec l'escalier.

Au nord de l'escalier, en contre-haut, le niveau minimum de circulation peut être placé à la cote 18,20 m.

La «structure 7» est posée sur l'argile vierge de décomposition du rocher.

CHRONOLOGIE

• ÉTABLISSEMENT DES NIVEAUX DE CIRCULATION

La fouille du remblai établi directement en avant de l'escalier (c.253) n'a livré que très peu de tessons et seule une lèvre d'amphore Dressel 20 (fig. 472) peut être mentionnée. Les remblais issus des sondages 2 (c.250) et 4 (c.271) sont stériles en mobilier datant.

En revanche, dans le sondage 1, la c.211, qui sert de support au sol, est riche de plus de 250 fragments de céramiques et amphores ; on y reviendra, mais cette abondance, comparée à l'indigence des autres contextes, est certainement le signe que, assez près en avant de l'escalier, des espaces distincts sont aménagés et que le matériel sur lequel on se propose d'établir une datation ne lui est pas directement associé même s'il appartient très certainement à la même phase.

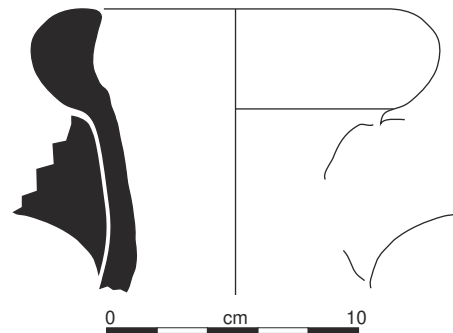


Figure 472 - Nef Notre-Dame. Phase 2. Lèvre d'amphore Dressel 20 (dessin L. Rivet).

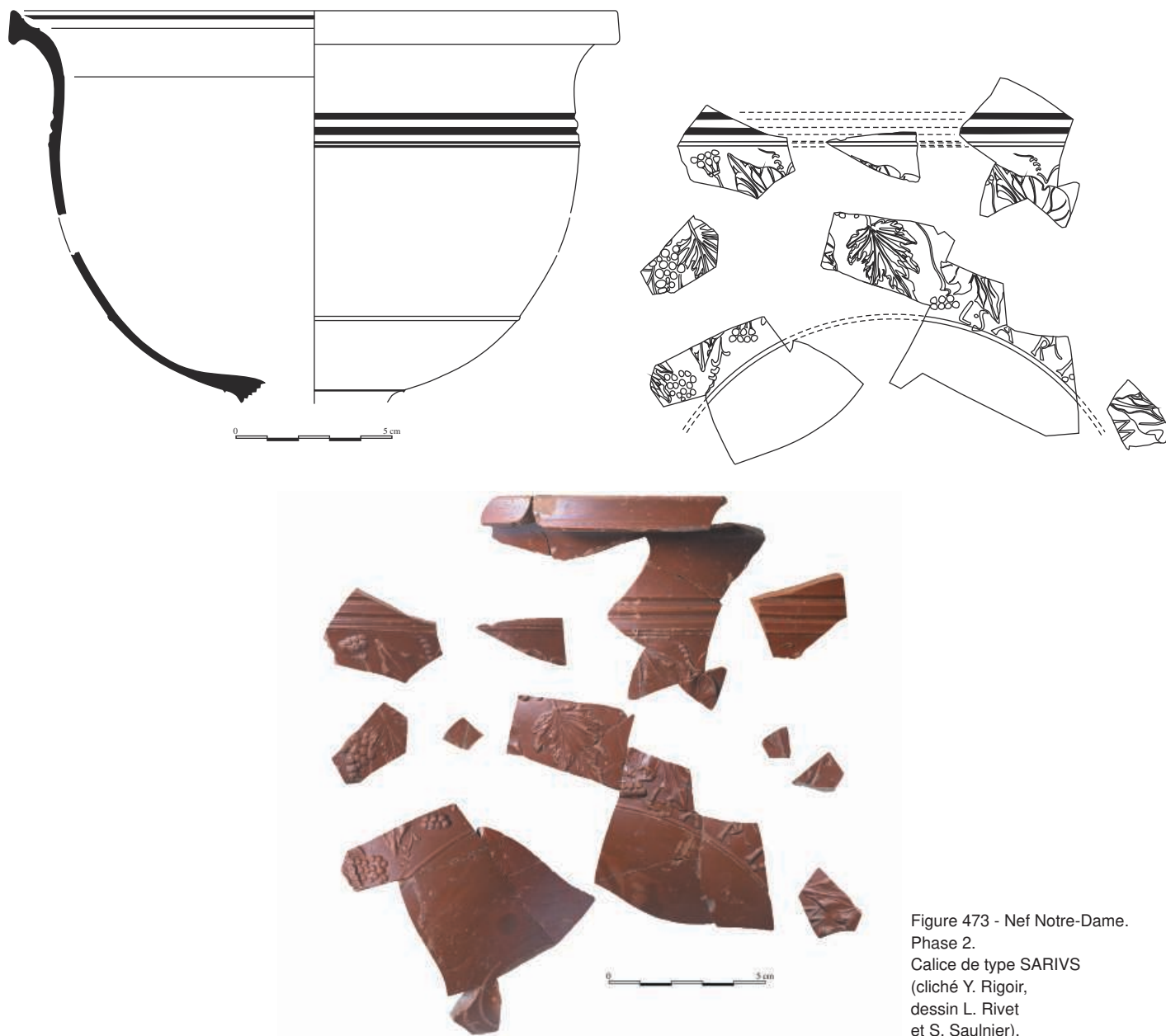


Figure 473 - Nef Notre-Dame.
Phase 2.
Calice de type SARIVS
(cliché Y. Rigoir,
dessin L. Rivet
et S. Saulnier).

Les céramiques sur lesquelles s'appuie la datation sont uniquement représentées, à côté du cortège habituel des céramiques italiques à paroi fine, des lampes et des céramiques communes, par la sigillée italique et, en particulier, par un bord du service I, par un autre de forme Goud. 27/*Consp.* 22 et, surtout, par un calice (32 fr.) de forme Dragendorff/Watzinger Ia/V ou *Consp.* R 2.3.1, à décor végétal et de facture soignée (**fig. 473**) ; issu des productions de la vallée du Pô, il présente la caractéristique d'être signé dans le décor : L. SARI M[...] ou [...] M[...] L. SARI (Rivet 2002a).

La chronologie attribuée à ce vase ne peut être antérieure aux années 15/10 avant notre ère, comme d'ailleurs celle concernant la coupe *Consp.* 22.

La mise en place de l'escalier monumental et des niveaux de circulation alentour pourrait donc être située dans la dernière décennie avant notre ère, voire peu après.

• ABANDON DE L'ESCALIER

On l'a vu, les niveaux de circulation sont d'une certaine nature dans les sondages 2, 3, 4 et 5 et d'une autre dans le sondage 1.

C'est également dans ce dernier que l'on observe une épaisse (parfois jusqu'à 1,10 m) couche de destruction (c.193) alors que dans les autres, seuls des remblais « ordinaires » (à base d'argile brun violacé) et peu épais ont été accumulés (c.194, 220, 221) : ils

livrent quelques tessons de sigillée de sud de la Gaule (Drag. 18, 24/25, 29), de la céramique culinaire africaine (Hayes 196 et 197), un fragment de *firmalampe*, etc., et cinq perles de collier à décor côtelé en pâte de verre bleue turquoise (fig. 474)⁹⁷.



Figure 474 - Nef Notre-Dame. Phase 2. Perles en pâte de verre bleue (cliché L. Damelet, Cnrs-CCJ).

La spécificité du sol rencontré dans le sondage 1 est de montrer des traces d'incendie, en particulier des planches carbonisées ; à ce niveau ont été recueillis, sur une surface inférieure à 4,50 m², de nombreux vases dont certains sont brûlés. Au-dessus, une épaisse couche de gravats (c.193) dont la coloration brun-rouge provient de la décomposition de briques crues (fig. 475).

Ce lot de mobilier ayant fait l'objet d'une étude spécifique (Rivet 2007a), on ne présentera ici qu'une sélection de pièces, en particulier sigillées, et on reprendra les principales conclusions de cet article pour argumenter la chronologie de l'abandon.

Sigillée italique (fig. 476)

- 1 : assiette de forme Goud. 43/*Consp.* 3.2.1 ;
- 2 : bord de plat de forme Goud. 15/17/*Consp.* 12.2.1 ;
- 3 : bord de plat de forme Goud. 26/*Consp.* 18 ;
- 4 : bord de coupe de type *Consp.* 33.2 (?) ;
- 5-6 : coupes de forme Ritt. 8/*Consp.* 36.4.4.

Sigillée du sud de la Gaule (fig. 476 et 477)

- 7-14 : coupes de forme Ritt. 8 ;
- 15-17 : coupes de forme Drag. 24/25 ;
- 18 : bord de coupe de forme Drag. 27 ;
- 19 : fond de coupe ;
- 20-23 : assiettes de forme Drag. 18 ;
- 24-25 : bords d'assiettes Drag. 15/17 ;
- 26 : bord d'assiette Drag. 16 ;
- 27-29 : coupes de forme Drag. 29.

⁹⁷ Ces modestes colliers sont fréquents dans les maisons de Pompéi et Herculaneum mais aussi dans tout le monde romain, qu'il s'agisse des habitats ou des nécropoles : voir, par exemple, Stefani 2003, p. 175 ; Blanc, Meylan-Krauze 1997, p. 78 et fig. 40, n° 10 ; Gourevitch, Moirin, Rouquet 2003, p. 175.



Figure 475 - Nef Notre-Dame. Phase 2. Dans le sondage 1, vue en coupe de la couche de destruction contenant des briques crues (cliché L. Rivet).

Les autres catégories de céramiques sont également bien représentées et attestent d'une certaine homogénéité de l'ensemble, qu'il s'agisse des céramiques engobées, des céramiques communes à pâte claire ou des céramiques culinaires micacées varoises. Il s'agit d'un vaisselier typiquement domestique même si on peut mettre en exergue trois pièces présentant une forme originale (Rivet 2006) : des pots trapus à fond plat qui pourraient correspondre à un usage particulier sur les navires puisque les exemplaires de comparaison proviennent exclusivement de contextes portuaires ou d'épaves (fig. 478).

La sigillée italique présente une association de pièces « anciennes » avec, par exemple, les petites coupes *Consp.* 36.4.4 (n^{os} 5 et 6) mais aussi « récentes » avec l'assiette haute *Consp.* 3.2.1 qui pourrait ne pas être antérieure au milieu du I^{er} siècle et même constituer un bon marqueur pour les contextes de l'époque flavienne à Rome, Pompéi, Bérénice, etc. La même remarque valait déjà pour le mobilier abandonné dans la maison à l'*atrium* fleuri (voir *supra*, p. 327).

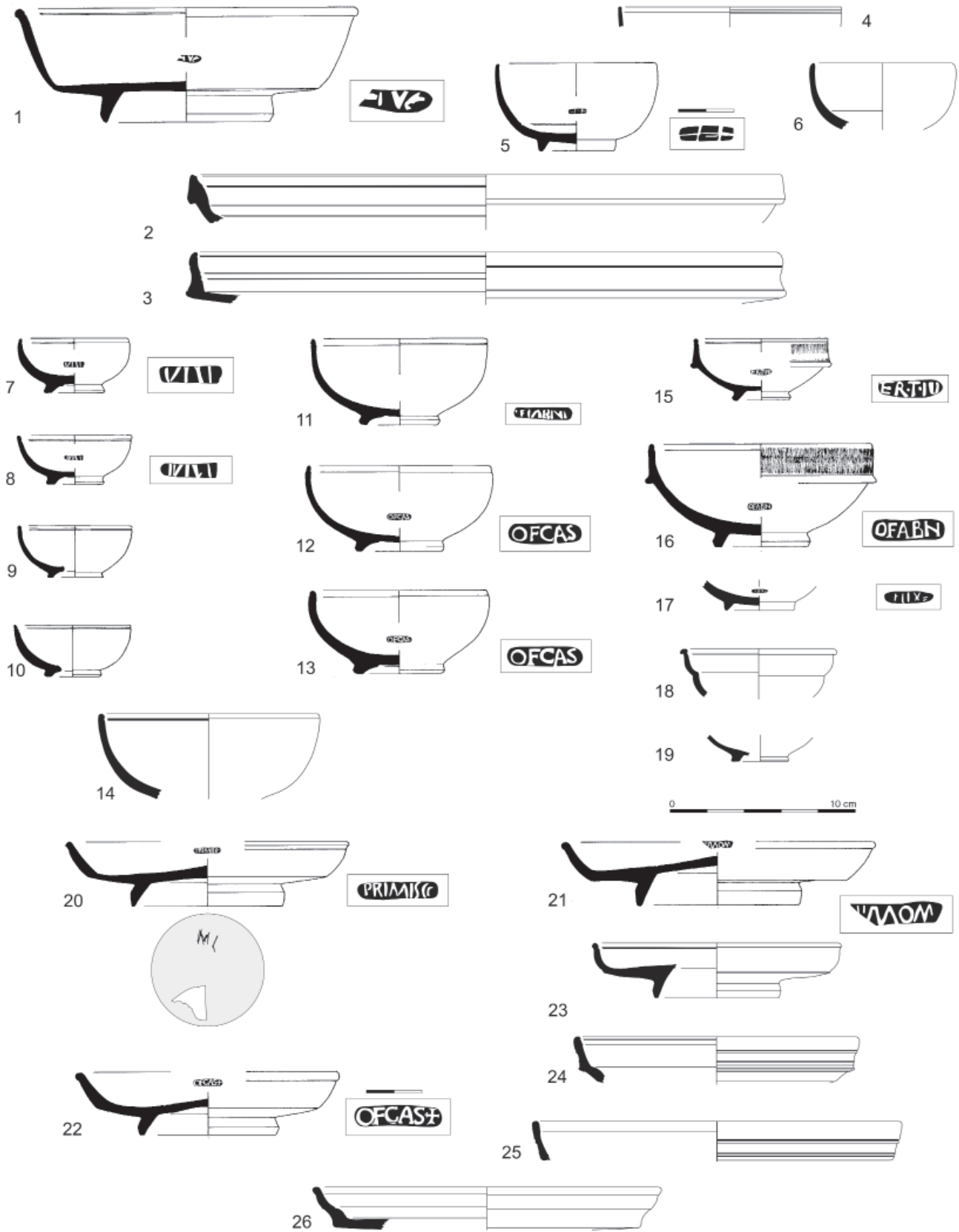
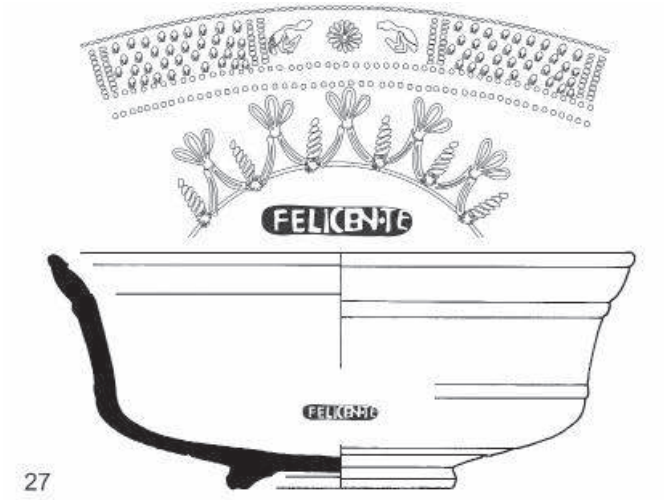
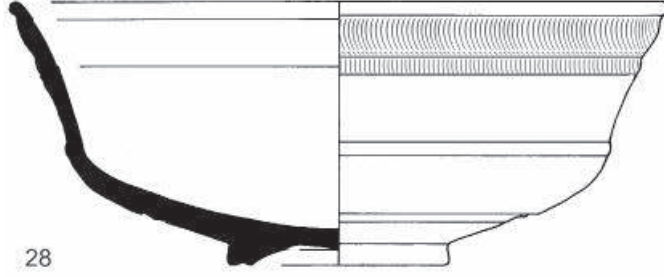
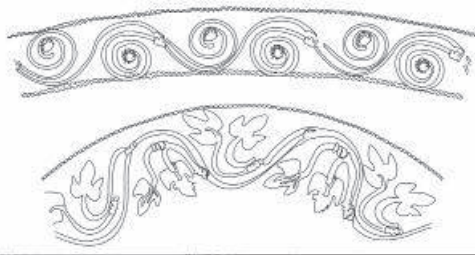


Figure 476 - Nef Notre-Dame. Phase 2. Assiettes et coupes en sigillée italique (1-6) et en sigillée du sud de la Gaule (7-26) (dessin L. Rivet).

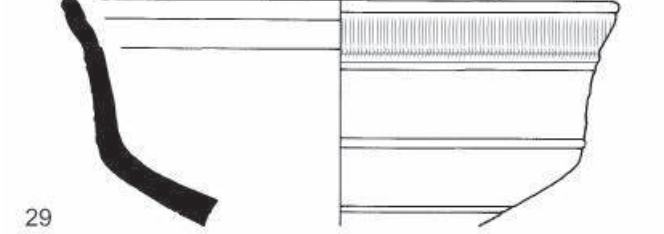
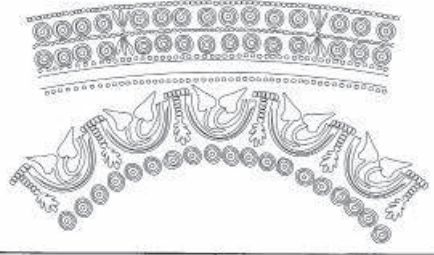


27

0 5 cm

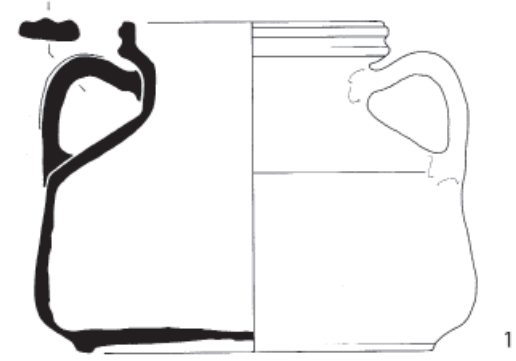


28

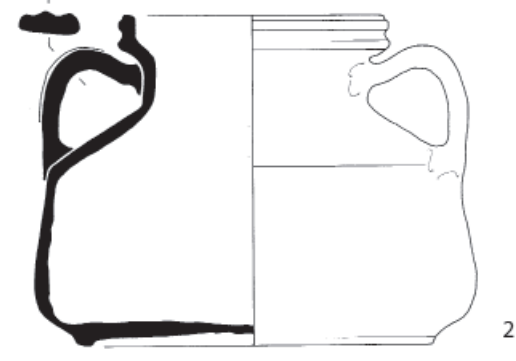


29

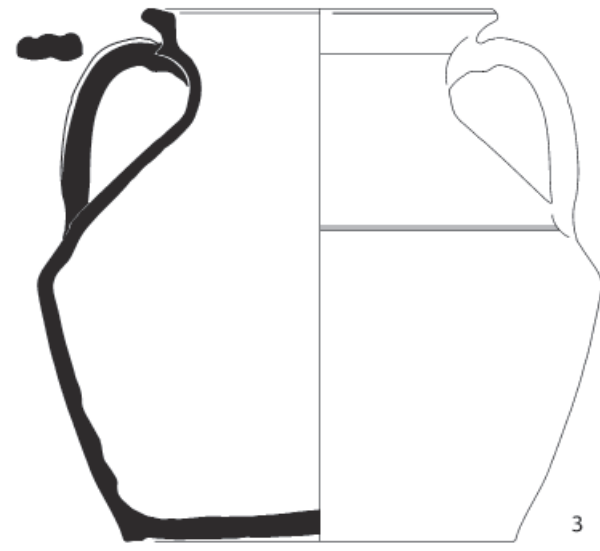
Figure 477 - Nef Notre-Dame. Phase 2. Coupes Drag. 29 en sigillée du sud de la Gaule (dessin L. Rivet et S. Saulnier).



1



2



3

0 10 cm

Figure 478 - Nef Notre-Dame. Phase 2. Pots trapus en céramique commune à pâte brune (dessin L. Rivet).

La découverte d'un as de Claude (50-54)⁹⁸ contribue à renforcer la chronologie induite par les sigillées. En effet, parmi les produits sigillés provenant des ateliers de La Graufesenque, certains profils apportent des précisions comme deux des coupes Ritt. 8 (n^{os} 12 et 13) et trois assiettes Drag. 18 (n^{os} 20, 21 et 22) qui procèdent de l'époque néronnienne ; les coupes Drag. 29 (n^{os} 27 et, surtout, 28 et 29) présentent des styles décoratifs caractéristiques de la période de splendeur et sont attribuables à la fin des années 50. Enfin, la plupart des estampilles se rapportent à la période néronnienne (50/55-70) ; dans cinq cas, les graphies utilisées pour Castus (n^{os} 12 et 13), Felicente (n^o 27), Mommo (n^o 21) et Primus-Sco (n^o 20), renvoient à la période suivant le début des années 60.

La vaisselle des services flaviens est ici absente comme elle l'était de la *domus* à l'*atrium* fleuri ; d'autres parallèles sont encore à souligner comme la présence, commune aux deux sites, des signatures des potiers Felix et Castus.

La datation de ce lot marque donc de façon assez précise un abandon qui intervient dans la fourchette des années 65-70.

INTERPRÉTATION

• LA "STRUCTURE 7"

En ce qui concerne cet aménagement, plutôt qu'un caniveau, ou un égout, il faut peut-être envisager une gaine "technique", par exemple pour une conduite en bois, à moins qu'il ne s'agisse d'un drain (?).

• ESCALIER MONUMENTAL

Cet équipement s'inscrit dans le réseau A et il y a tout lieu de restituer (mais à quelle distance ?), un vis-à-vis au massif maçonné oriental 5 pour encadrer cet escalier. Cette disposition des deux piles et la technique de construction, en moyen appareil, suggèrent d'envisager un arc (?) et renvoient incontestablement à un équipement de nature publique. Un tel ouvrage laisse également supposer des circulations du même ordre en contre-haut et en contrebas ; on ignore tout de l'espace qui se développait en contre-haut (une rue ou une place ?) mais on a quelques données, troublantes, sur les sols établis en contrebas.

• NIVEAUX DE CIRCULATION

Au pied de l'escalier, aucune construction n'a été repérée mais les indications procurées par les dépôts laissés lors de l'abandon conduisent à une image brouillée.

De toute évidence, les différents niveaux de sols que nous avons déjà plusieurs fois évoqués, mais aussi la nature des remblais qui les supportent de même que les terres qui les recouvrent, reflètent au moins deux ambiances distinctes que l'on est tenté de désaccorder en les séparant par un ou deux mur(s) : un à l'emplacement du mur 8, pour justifier la différence de conditions entre les sondages 1 et 4 et, peut-être, un autre entre les sondages 1 et 2. Au sud-est se développerait un espace ouvert alors qu'au sud-ouest on serait en présence d'une pièce d'habitation dont le sort ressemble en tout point à celui de la *domus* à l'*atrium* fleuri, ici avec un lot également conséquent de vaisselles en relativement bon état de conservation – certaines pièces sont entières –, avec une chronologie en parfaite adéquation. Une telle éventualité n'est pas sans inconvénient puisque ces cloisonnements se placeraient à 2 m exactement en avant de l'escalier.

En fait, les fouilles ont été bien trop réduites et fragmentées pour qu'il soit possible d'interpréter correctement les abords inférieurs de cet équipement.

PHASE 3

La silhouette d'un bâtiment public

Le site connaît une transformation radicale avec un surhaussement des sols et la construction d'un bâtiment illustré par trois murs dont les maçonneries sont liées.

ARCHITECTURE

Les murs 8 et 9 sont larges (0,70 m) et profonds et montés en moellons liés à la chaux.

Le mur 8, de direction ouest-sud-ouest/est-nord-est (réseau A), reconnu sur 5,50 m de long, est arasé à une cote relativement haute, variant entre NGF 18,65 et 18,80 m et constitue une puissante construction (**fig. 479**). Il est large de 0,70 m au sommet et de 0,90 m à la base, cette différence étant le résultat d'un double ressaut de fondation, l'un au sud à la cote 18,03 m et l'autre au nord à la cote 17,67 m. La base s'enfonce dans les argiles décomposées du substrat et la racine n'a pas été atteinte à la cote 16,90 m environ ; elle doit se situer à peu de distance car des blocs de pierre, dont un mouluré (**fig. 480**), en position débordante, représentent probablement le rang inférieur. Ce mur est surtout

98 Identification G. B. Rogers : As : 9,64 g. Av. TI CLAUDIVS CAESAR AVG P M TR P IMP P P - tête à g. R/ CON[STANTIAE] AVGVSTI S C - Constance debout à g. RIC I² 111 ; BMC 201. 50-54 apr. J.-C. Période 2a.



Figure 479 - Nef Notre-Dame. Phase 3. Extrémité du mur 8 (angle avec le mur 9) ayant sectionné le mur 3 de la phase 3 ; à la base, le rempli d'un bloc mouluré. Vue prise vers le sud-est (cliché L. Rivet).

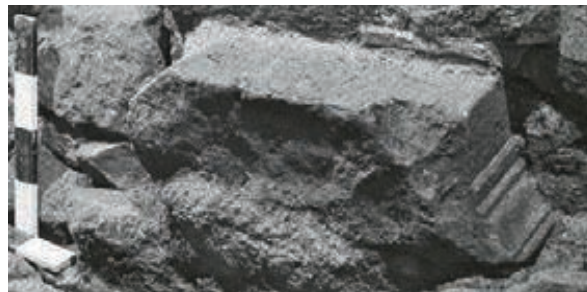


Figure 480- Nef Notre-Dame. Phase 3. Bloc de rempli à la base de la fondation du mur 8. Vue prise vers le sud-est (cliché L. Rivet).

connu à son extrémité orientale, c'est-à-dire près d'un angle : il présente des assises soigneusement organisées, avec des blocs taillés, allongés, de module supérieur à ceux de moellons ordinaires ; les joints ne sont pas repris au fer et on observe des bavures de mortier.

Lié à lui, le mur 9, de direction nord-ouest/sud-est (réseau B), arasé à une cote variant entre 18,73 et 18,99 m, est attesté sur 6,20 m de long et se prolonge au-delà vers le sud. C'est une construction également large, au sommet, de 0,70 m, mais elle ne semble pas être pourvue d'une fondation débordante, sauf à proximité de l'angle avec le mur 8 (**fig. 481**). Sa racine, vue dans le sondage 2, atteint la cote 16,75 m et ne repose pas sur le rocher mais dans la couche argileuse de décomposition. La technique de construction est comparable à celle de l'autre mur.

Ces deux maçonneries sont des fondations.

Il faut associer à ces deux murs un troisième, 10, parallèle à 8 et établi à 7,45 m (dans œuvre) au sud. Il est représenté par un segment, long de 2,50 m, qui servait de limite méridionale à un caveau moderne en ayant été grossièrement plâtré (**fig. 482**). Ce qu'on voit du parement présente une facture très comparable à celle des murs 8 et 9. Un court tronçon de ce même mur a été seulement entrevu, 1,50 m à l'ouest, dans un sondage dont l'exiguïté et les remaniements médiévaux ne permettaient pas de situer la chronologie.

Tout porte également à associer à cet ensemble un quatrième mur, 13 (**fig. 483**), également bâti en blocs réguliers liés à la chaux, parallèle au mur 9 et qui s'élève à 3,50 m (dans œuvre) à l'est. De largeur réduite (0,38 m), il est dérasé à la cote 19,19 m ; sa base n'a pas été atteinte (au-delà de NGF 18,60 m). L'extrémité septentrionale s'appuie contre la face méridionale du massif 5 qui jouxtait l'escalier, dépouillé de ses placages. Il a été suivi sur 2 m de long mais devait se poursuivre bien au-delà aussi bien vers le nord que vers le sud. Il correspond également à une fondation.



Figure 481 - Nef Notre-Dame. Phase 3. Face orientale du mur 9. Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).

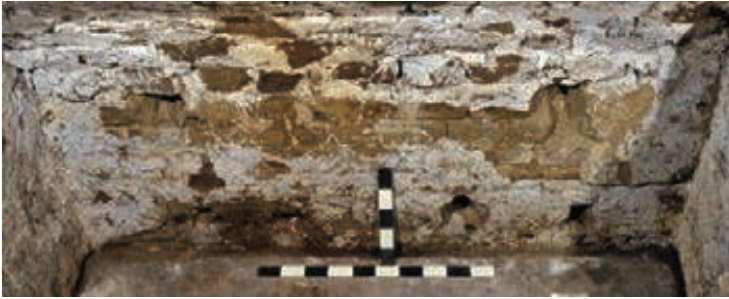


Figure 482 - Nef Notre-Dame. Phase 3.
Parement septentrional du mur 10 servant de limite à un caveau.
Vue prise vers le sud (cliché L. Rivet).



Figure 483 - Nef Notre-Dame. Phase 3.
Le mur 13 (sous la longue mire) qui prend appui (à dr.)
contre le massif maçonné 5 de la phase 3.
Il est doublé (à g.) par le mur 14 qui s'interrompt
à hauteur du mur 15, perpendiculaire et fait de remplois.
Vue prise vers l'ouest (cliché L. Rivet).

STRATIGRAPHIE

Les murs 8 et 9 ont clairement été construits à partir de deux niveaux bien distincts :

- à partir du sol de l'état antérieur, situé à la cote 17,75 m, lorsque celui-ci n'était pas recouvert d'un épandage de destruction (donc à proximité de l'escalier) ; c'est le cas du mur 9 ;

- à partir du sommet de la couche de destruction de la phase 2 dans les zones où il y en a eu, c'est-à-dire dans le sondage 1, pour la face sud du mur 8.

Pour l'un et l'autre murs, les larges tranchées de construction ont été facilement repérées : c.265 pour la face nord du mur 8 et c.244/256 pour le mur 9 ; au sud du mur 8, une perturbation postérieure a fait disparaître les contacts.

Le niveau d'utilisation de ces murs n'a pas été retrouvé car il devait se situer plus haut que les niveaux de maçonnerie conservés, à une cote qui ne peut être inférieure à 18,75 m.

CHRONOLOGIE

• Comblement de la tranchée de fondation du mur 8 (c.265)

On relève un bord d'*olla* en céramique modelée d'époque impériale et une dizaine de fragments informes de céramique commune à pâte claire et d'amphore.

• Comblement de la tranchée de fondation du mur 9 (c.244/256)

On peut décompter un bord de gobelet italique à paroi fine en coquille d'œuf, quelques fragments informes de céramique commune engobée, de communes à pâte grise, brune et claire et d'amphores ainsi que des éclats de taille.

L'indigence du mobilier céramique et des catégories représentées dans ces deux comblements ne permet pas de proposer une chronologie pour la construction

des murs. Celle-ci repose, en revanche, sur l'abondante moisson que procurent les gravats de la c.193 (sondage 1), mentionnés *supra* (voir p. 386-389), qui indiquent que la constitution ne peut être antérieure aux années 65-70.

INTERPRÉTATION

Les murs 8, 9 et 10 dessinent un bâtiment de forme allongée dont les limites se plient aux directions imposées par la topographie particulière de ce quartier où, à cet endroit précis, les deux réseaux urbains entrent en contact sur une ligne-charnière (**fig. 484**) : les murs 8 et 10 s'inscrivent dans le réseau A et le mur 9 dans le réseau B ; ce dernier apparaît incontestablement comme une façade donnant sur le *cardo maximus*. Il est devancé à l'est par le mur étroit 13 que l'on est tenté d'interpréter comme un stylobate soutenant la colonnade d'un portique mais sa puissance ne semble pas renvoyer à ce type d'aménagement même si son alignement se place dans le prolongement théorique d'un portique dont les bases ont été vues, plus au nord, lors de la fouille de l'Espace Mangin (Pasqualini *et al.* 2006, p. 30). Le plan du bâtiment démontre qu'il s'agit d'une construction s'adaptant à une contrainte.

Pour cette partie orientale de l'édifice, large de 7,45 m (dans œuvre), on est peu renseigné sur d'éventuels murs de refend mais, bien plus à l'ouest, les découvertes de 1989, dans les première et deuxième travées, en procurent un, permettant de donner la longueur possible d'un espace, 17,90/21,05 m ; le mur 10, quant à lui, est long de plus de 25,40 m ; d'autres cloisonnements sont possibles mais sont restés hors d'atteinte. Les données restent maigres pour espérer proposer une fonction à ce bâtiment dont la nature est probablement publique.

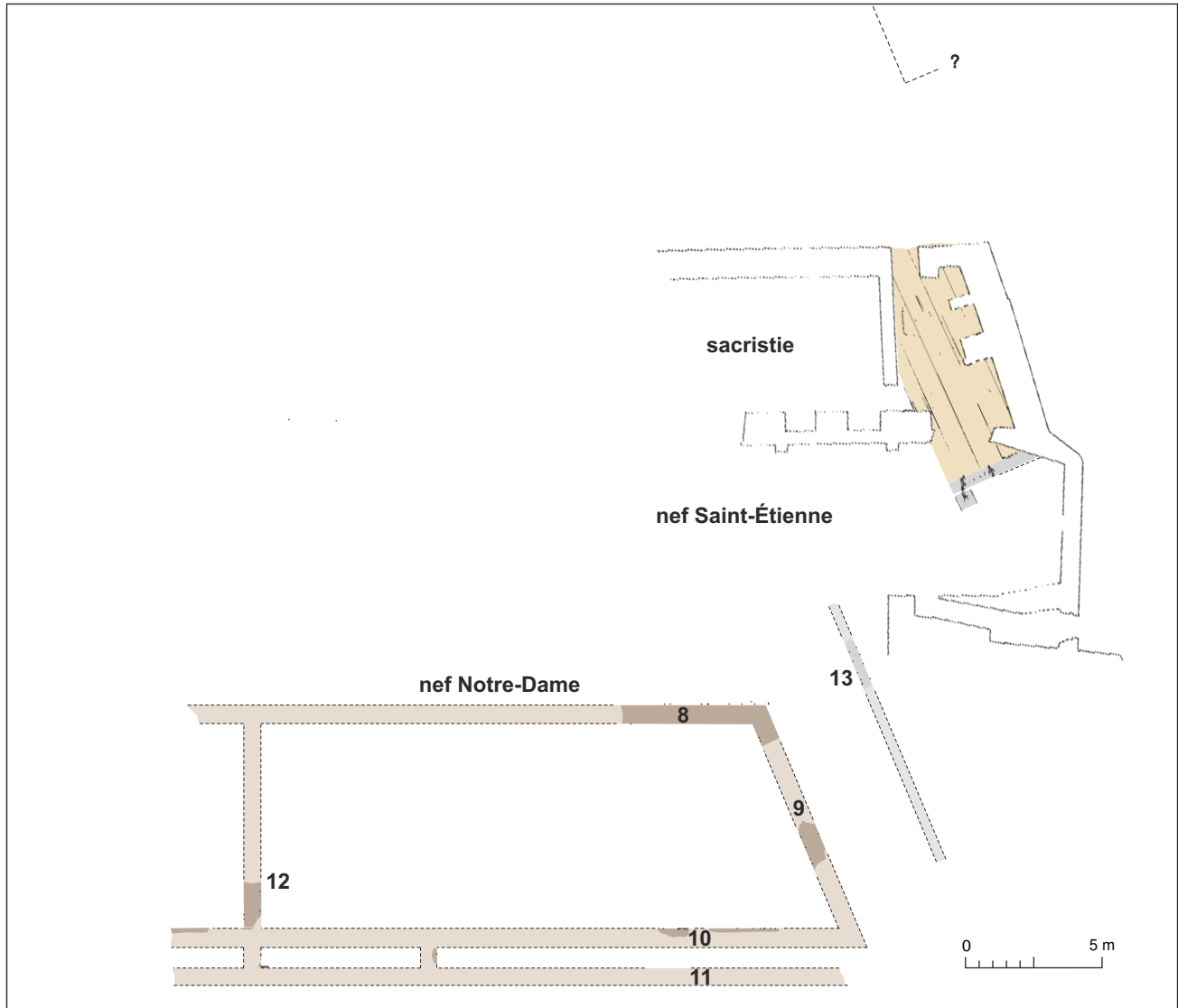


Figure 484 - Troisième travée de la nef Notre-Dame : plan des vestiges, à l'époque flavienne (phase 3)
(relevé S. Roucole, dao L. Rivet et S. Saulnier).

Ces trois murs, larges et puissants, sont des fondations et le sol a disparu⁹⁹. Il devait cependant se trouver à un niveau qui doit être plus ou moins équivalent à celui des dalles découvertes dans la salle annexe de la sacristie (NGF 19,52 m), ou légèrement plus bas ; il se situerait donc à environ 0,50/0,70 m au-dessus de l'arase la plus haute du mur 8, soit peut-être vers 19,40/19,50 m. Cette construction traduit, en effet, une surélévation des sols qui touche tout le secteur à la même époque (voir la place Formigé, p. 339), les terrassements ayant pour conséquence une reconstruction massive de tous les

habitats du quartier situé à l'ouest du *cardo maximus*. La largeur du mur 8, avec deux ressauts de fondation, se comprend probablement comme un épaissement utile à participer au soutien des remblais accumulés sur un terrain en pente du nord vers le sud en vue de former une vaste terrasse.

Participe peut-être de ce rôle de renfort la proximité des murs 10 et 11, ce dernier étant apparu dans les première et deuxième travées : bâti à seulement 0,80 m (dans œuvre) du mur 10, il sert à la fois de caisson de soutien et de vide sanitaire. Comme il est masqué par le mur gouttereau de la cathédrale qui le réutilise comme fondation, seules, ici ou là, ont été vues de petites portions de son parement nord de même qu'ont été repérés deux courts murs, perpendiculaires, reliant l'un à l'autre

⁹⁹ Bien que des bétons de tuileaux aient été rencontrés dans la première travée : ils sont estimés appartenir au sol de la nef de la cathédrale de l'Antiquité tardive (Fixot, Sauze 2004, p. 25).

et créant ainsi des volumes indépendants ; d'autres murs de ce type sont à découvrir qui devaient assujettir les deux murs parallèles à distance régulière.

Mais ce mur 11 est bien connu par ailleurs puisqu'il est dans le prolongement de celui qui, place Formigé, sert de limite nord à la *domus* à l'*atrium* fleuri et qui est repris, également comme fondation, par la maison construite à l'époque flavienne, époque qui nous occupe ici (fig. 485) ; il est encore réutilisé lors de la construction du baptistère puisque le mur sud de celui-ci s'appuie à nouveau sur lui et c'est ainsi qu'on le suit et qu'on peut le restituer sur plus de 50 m de long puisqu'il sert également de façade à la cathédrale. Il devait traverser de

part en part l'*insula* dans sa longueur, depuis la création de celle-ci, donc depuis au moins le début de l'époque augustéenne, voire avant.

ET APRÈS ... [PHASE 4]

Après le début de l'époque flavienne, on ne perçoit aucun changement qui affecterait ce monument, ce qui est logique dans la mesure où les niveaux ont été éliminés largement plus bas que les sols antiques.

On constate uniquement la construction d'un mur, 15, à l'extérieur du bâtiment, qui est constitué

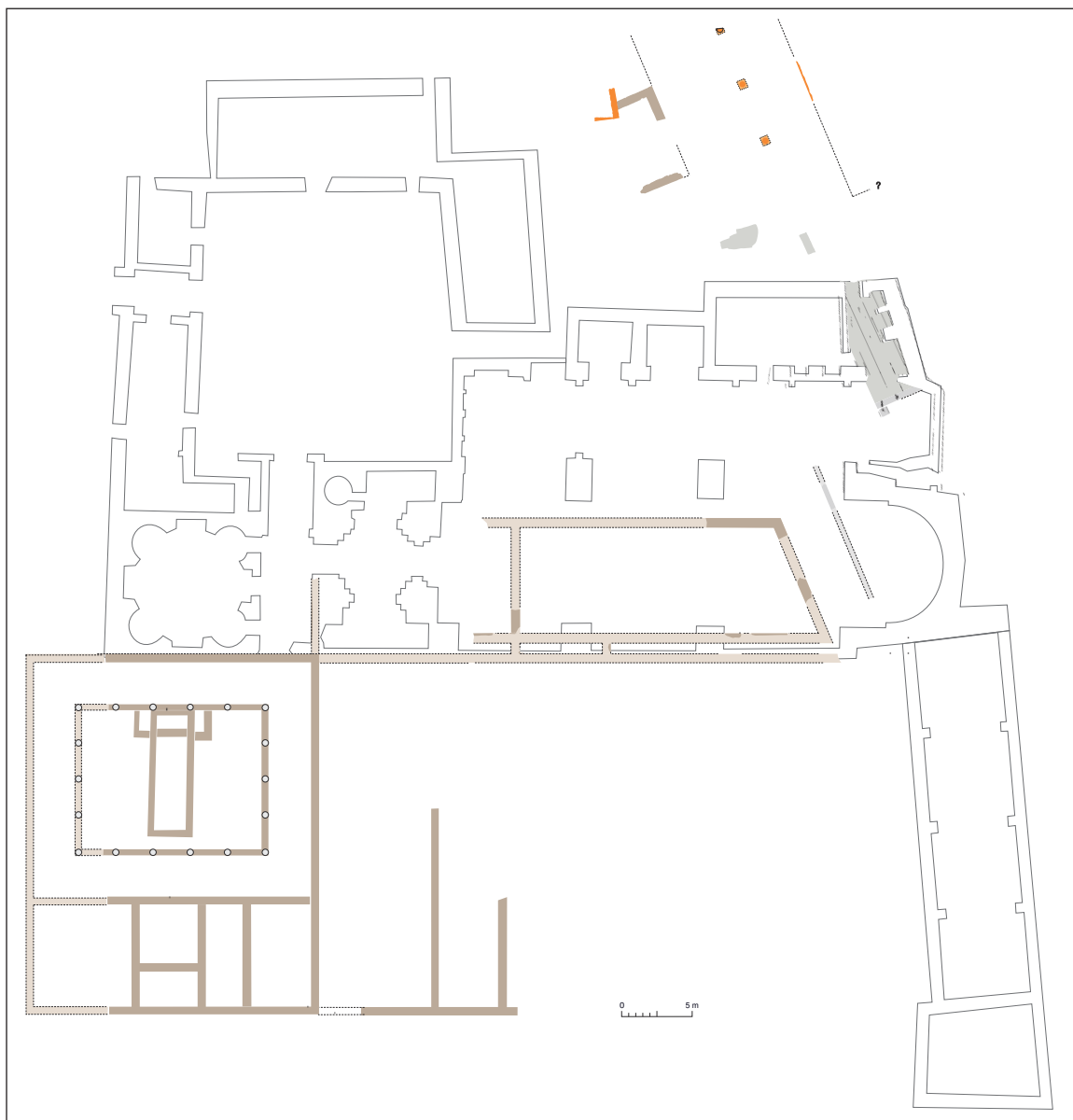


Figure 485 - Articulation entre les bâtiments de la nef Notre-Dame, du site de « Nord-est cathédrale » et de la place Formigé à la fin du 1^{er} siècle de notre ère (relevé S. Roucole, dao L. Rivet et S. Saulnier).

de cinq blocs de remploi en grand appareil (trous de louve), de tailles dissemblables¹⁰⁰ (fig. 486) ; il joint l'angle entre les murs 8 et 9 et le mur 13, ce qui signifie que les élévations de l'époque flavienne étaient toujours visibles et, probablement, en état. Il est établi de façon quasi perpendiculaire et les blocs disposés de telle sorte qu'ils forment un parement rectiligne sur la face sud ; cela signifie-t-il que la face nord était masquée ?

À l'est, le mur 13 est doublé pour, semble-t-il, consolider la stabilité de l'ouvrage, le nouveau mur, 14 (fig. 487), large de seulement 0,20 m, étant monté en moellons régulièrement assisés avec des joints lissés et largement beurrés.

Le mur 14 comme le mur 15 sont construits à partir d'un niveau identique, horizontal, marqué par des bavures de mortier à la base de leurs élévations, à NGF 18,62 m ; cette cote signifie que le sol antique, à ce moment-là et à l'extérieur du bâtiment, est déprimé, à un niveau nettement inférieur à celui que nous proposons de restituer, autour de NGF 19,50 m.

L'un et l'autre reposent sur des fondations de blocs jetés dans une tranchée étroite creusée dans les remblais antiques, et non liés à la chaux ; la base varie entre NGF 17,80 et 18,00 m.

La question de la datation est insoluble avec les données disponibles car, nous situant dans les niveaux relativement superficiels, aucune stratigraphie n'est

associée. On peut toutefois préciser que ce mur est clairement antérieur à l'installation des mosaïques de l'Antiquité tardive, deux fragments d'entre elles étant posés plus ou moins directement sur son arase.

Cet aménagement, apparemment implanté dans l'espace public, a-t-il été constitué de plus d'une assise, alors que son arase est plus basse à l'ouest (18,92 m) qu'à l'est (19,15 m) ? Sur quelle hauteur a-t-il été érigé ? À quoi servait-il ? Si on associe la problématique avec le site de «Nord-Est cathédrale», où il nous a semblé que la pente du terrain (environ 6 à 7 %) et, donc, de la rue, avait une forte incidence sur l'état des niveaux de circulation, on pense à nouveau à un équipement destiné à lutter contre le ravinement, d'autant que son niveau de construction se place bien en-dessous du niveau restitué pour les sols antiques, à mettre en relation avec le dallage proche de la sacristie, à NGF 19,50 m.



Figure 486 - Nef Notre-Dame. Phase 4.
Face septentrionale du mur 15 composé de blocs de remploi.
Vue prise vers le sud-est (cliché L. Rivet).



Figure 487 - Nef Notre-Dame. Phase 4.
Face méridionale du mur 15 et parement ouest du mur 14.
Vue prise vers le nord-est (cliché L. Rivet).

100 D'ouest en est, les dimensions sont les suivantes (L x l x ép.) : 0,76 x 0,45 x 0,32 m ; 0,71 x 0,53 x 0,41 m ; 0,70 x 0,57 x 0,43 m ; 0,77 x 0,53 x 0,62 m ; 0,53 x 0,53 x 0,62 m.

CONCLUSION

On l'a vu, le mur 11 est une division majeure dans le paysage antique sur laquelle s'organisent les limites de propriétés et c'est sur lui, toujours, que l'architecte choisit d'appuyer le flanc sud des premiers bâtiments chrétiens, baptistère et cathédrale, vers le début du V^e siècle (Rivet *et al.* 2000, p. 231).

Ces permanences dans les réutilisations de murs et d'alignements et, donc, dans les distributions de la grille urbaine sont remarquables même si elles se rencontrent, ponctuellement, dans de nombreuses autres villes, comme n'est pas rare non plus l'installation d'un monument chrétien sur un bâtiment public romain.

Ce qui est plus étonnant, c'est qu'on ait ressenti le besoin d'abaisser les niveaux de sols pour installer ce lieu de culte, baptistère compris et vraisemblablement palais épiscopal aussi, entouré de terrains ou



Figure 488 - Nef Notre-Dame. Mosaïque de l'Antiquité tardive.
Vue prise vers le sud-est (cliché L. Rivet).



Figure 489 - Nef Notre-Dame. Mosaïque de l'Antiquité tardive.
Vue prise vers le sud-est (cliché L. Rivet).

de constructions plus élevés ! Les différences sont parfois de seulement 0,50 m (par exemple avec le dallage monumental qui s'étend au nord-est) mais peuvent atteindre 1 m (avec l'espace devenu libre à l'emplacement de la place Formigé). Pour quelle raison a-t-on choisi cette source d'inconvénients multiples ?

Certes, les fouilles ouvertes dans la nef de la cathédrale de Fréjus, réduites et gênées par divers obstacles – dont certains auraient pu être évacués, comme les parois des caveaux – sont loin d'éclairer convenablement le sens de toutes ces découvertes.

Sans compter celles qui touchent à l'Antiquité tardive et à l'organisation des premiers bâtiments. Relèvent sûrement de leur aménagement initial ces lambeaux de mosaïques qui

apparurent rapidement après la dépose du dallage et l'enlèvement d'une couche superficielle de gravats (fig. 488 à 490). Ces fragments, disjoints les uns des autres, laissent supposer deux tapis distincts établis à des cotes sensiblement différentes, 19,05 m pour ceux du nord et 18,90 m pour ceux du sud. On a d'abord pensé que ces deux sols ne s'intégraient pas directement au vaisseau de la première cathédrale et constituaient plutôt des salles annexes (Fixot dans Février 1995, p. 164) ; on considère aujourd'hui que cet espace mosaïqué représente le chœur (Fixot, Sauze 2004, p. 25) mais il est possible que d'autres options existent et que le dossier des restitutions architecturales ne soit pas clos.



Figure 490 - Nef Notre-Dame. Mosaïque de l'Antiquité tardive.
Vue prise vers le sud-est (cliché L. Rivet).

ANNEXE

INSCRIPTIONS ET SCULPTURES HORS CONTEXTE

Pour les inscriptions (fig. 491) et sculptures (fig. 492 et 493) récupérées hors contexte antique, soit dans les couches de l'Antiquité tardive ou postérieures, soit réutilisées dans la construction de caveaux, dans la nef Saint-Étienne (fig. 491, n° 1, et fig. 493) et dans la nef Notre-Dame (fig. 491, n°s 2 à 7, et fig. 492), on signalera :



Figure 491.1 - Fragment de plaque de marbre blanc (en emploi dans un mur d'époque romane).
H. : 12 ; l. : 15 ; ép. 6,8 à 7,8 ; h. l. : l.1 incomplète, l. 2-3 : 2,5.
Gentilice
L(ucio) Sari[---] / ann(orum) [---] / [.]idis[---] ou cidis[---]
(Gascou, Brentchaloff 2006, n° 1)



Figure 491.2 - Fragment de plaque de marbre blanc à gros cristaux, polie sur les deux faces (dans un contexte de l'Antiquité tardive).
H. 20 ; l. : 17,3 ; ép. 1,8 ; h.d.l. : l. 1 incomplète, l. 2-3 : 3,8.
Titulature impériale, à Commode ou à Septime Sévère
---[diui / Ha]dr[ia]ni pronepoti], / diui T[ai]ani Parth(ici) / abn[ep]oti, diui Neruae / adnepoti]---
(Gascou, Brentchaloff 2006, n° 3)

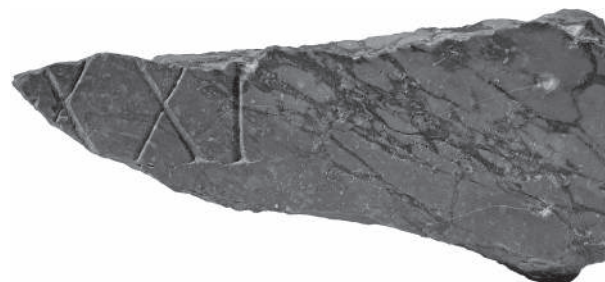


Figure 491.3 - Fragment de plaque de marbre veiné jaune et rouge, polie sur les deux faces (en emploi dans un caveau funéraire).
H. 11 ; l. : 23 ; ép. : 3,6 à 4 ; h.d.kl. : 4,8.
Chiffre
---]XXI
(Gascou, Brentchaloff 2006, n° 4),



Figure 491.4 - Fragment de plaque de marbre blanc dont est conservée la partie supérieure avec bord mouluré (dans un remblai moderne, sous le sol de la 3^e travée de la nef Notre-Dame).
H. : 18 à 20 ; l. : 20 à 28 ; ép. : 3 à 4 ; h.d.l. : 5,5.
Fin d'un gentilice
[---]onius
(Gascou, Brentchaloff 2006, n° 5)



Figure 491.5 - Fragment de stèle en grès, complète à dr., avec bord mouluré (en emploi dans un caveau funéraire).
H. : 11 ; l. : 31 ; ép. : 16 à 18,5.
Dédicace funéraire
[---]rabonius Fortuna [---]
(Gascou, Brentchaloff 2006, n° 6),



Figure 491.6 - Fragment de stèle en grès, complète à dr. et en bas, dans un cadre mouluré (dans le soubassement des stalles du XV^e siècle).
H. 40 ; l. 28 ; ép. 20. Champ épigraphique : h. 35 ; l. : 23 ; h.d.l. : l.1 incomplète, l. 2-4 : 4.

Dédicace funéraire

[D(is) M(anibus) ? / ---Val]eriae, / [matri piae et] meren[tissimae, Ae]milia / [---, fil]l(ia), fecit

(Gascou, Brentchaloff 2006, n° 7)



Figure 491.7 - Fragment de stèle en grès, brisée de toutes parts. Encadrement mouluré en queue d'aronde en partie conservé à g. (en remploi dans un mur postérieur à l'Antiquité tardive).

H. : 15 ; l. : 37 ; ép. : 165 ; h.d.l. : 4,8.

Dédicace funéraire

Gentilice ? Sutorius

(Gascou, Brentchaloff 2006, n° 8)



Figure 492 - Nef Notre-Dame. Acroterre représentant une tête de Méduse.

L'objet, en grès (0,50 m x 0,375 m x 0,26 m), déplacé, est vraisemblablement un élément de décor appartenant à un monument funéraire, réalisé par un atelier local (cliché Cnrs-CCJ)..



Figure 493 - Nef Saint-Étienne.

Décor de griffon en bas-relief sur le petit côté d'un sarcophage antique réemployé au XV^e siècle pour l'inhumation de Louis de Bouillac, évêque de 1385 à 1405 (cliché M. Griesheimer).

CONCLUSION

ÉVOLUTION TOPOGRAPHIQUE DANS LE SECTEUR DU GROUPE ÉPISCOPAL

DEUXIÈME MOITIÉ DU I^{er} SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE

On a souligné le caractère déterminant de la fouille du site de « Nord-Est cathédrale » dans la perception des deux réseaux urbains qui, l'un d'abord, seul, l'autre ensuite, en association avec le premier, couvrent progressivement la surface de la ville antique. Les quelques segments de murs mis au jour dans l'angle nord-ouest de ce site illustrent des implantations bâties selon des directions qui n'existent que dans le quartier sud-ouest alors que toutes les constructions découvertes dans les autres secteurs de la ville sont dans des directions différentes et relèvent donc d'une époque plus récente. En fonction de leur émergence, les premiers aménagements (réseau A) sont dits « proto-augustéens » et les seconds (réseau B) « tardo-augustéens » sinon même tibériens. Pour en revenir aux premiers, ces piètres portions de murs, associées à des niveaux contenant du matériel des dernières décennies avant notre ère, illustrent le noyau du développement urbain précoce qui est initié lors de la fondation césarienne, laquelle comporte également les occupations bâties sur la Butte Saint-Antoine – et masquées, en profondeur – qui participent aussi de la même trame ; mais, ni ici, ni là, les marqueurs chronologiques que sont les céramiques, ou les monnaies, ou le verre, ou même les peintures murales, ne permettent pas de remonter véritablement aux années 49-45 avant notre ère¹⁰¹. Comme souvent, à ces traces archéologiques profondes est attaché un déficit de mobilier ; aussi, la faible quantité et qualité des fragments de céramiques

101 Cette fourchette chronologique marque l'intervalle dans lequel doit intervenir la fondation de *Forum Iulii* qui est citée dans la correspondance de Cicéron en 43 avant notre ère (*Ad familiares*, X, 15, 3 ; X, 34, 1 ; X, 17, 1). La première date renvoie à la chute de Marseille défaite par César, la seconde au retour d'Espagne de César après la bataille de Munda (Rivet *et al.* 2000, p. 46-47).

collectés peut faire ensuite place à des appréciations sensiblement différentes car la céramologie, face à un minuscule lot de tessons, laisse libre cours – selon l'humeur – à proposer une datation haute (45/40 av. ?) ou basse (30/20 av. ?)¹⁰² puisque l'expertise repose sur des formes de vaisselles (campanienne A tardive, sigillée italique, gobelets à paroi fine, amphores italiques, etc.) qui, durant ces périodes, peuvent être produites et utilisées pendant plusieurs décennies.

Même s'ils restent encore rattachés à une datation insuffisamment précise, selon nous, ces quelques murs – des miettes –, auxquels il faut ajouter ceux reconus place Formigé et deux autres tronçons dans la nef Notre-Dame de la cathédrale, représentent pourtant une avancée formidable, tout au moins à l'époque de leur découverte, en inventant cette réalité du réseau urbain de type A. Toutefois, le caractère ultra ponctuel de leur représentation en plan montre à quel point on ignore encore beaucoup de ce secteur de l'agglomération primitive : seuls deux égouts collecteurs – pourtant beaucoup plus tardifs –, encore visitables sous des maisons, plus à l'ouest, autorisent, probablement, à restituer deux voies cardines adossées à cette trame urbaine alors que l'on ne sait rien du moindre tracé des voies decumanes ; peut-être en existait-il une au sud des sondages profonds que nous avons pu ouvrir sur la place Formigé mais rien n'est vraiment sûr. Les découvertes récentes d'une fouille réalisée dans l'Espace Mangin (Pasqualini *et al.* 2006) démontrent que les constructions organisées selon cette disposition se développaient également au nord-ouest du futur forum.

En définitive, c'est dans ce domaine de la chronologie des premières occupations, sans la moindre hésitation, que l'on attend le plus des futures recherches pour nourrir de manière concrète l'Histoire des origines de Fréjus.

102 On se souviendra que la déduction coloniale par les vétérans de la VIII^e Légion intervient après la victoire d'Actium, entre 31 et 27 (Gascou 1985, p. 18, n. 35), peut-être entre 29 et 27 (Rivet *et al.* 2000, p. 48).

LA FIN DE LA PÉRIODE AUGUSTÉENNE

Curieusement, aucun des chantiers ouverts au cœur du vieux Fréjus n'apportent d'indications précises, en terme de chronologie, sur la mise en place des constructions initiées dans les années 10-15 ou 20 de notre ère (fig. 494) – comme l'indiquent d'autres découvertes –, à l'exception de la fouille de la place Formigé qui constitue un cas à part sur lequel nous reviendrons.

Pour la portion de *cardo maximus* reconnue au nord-est de la cathédrale, qui apparaît selon une largeur plus étroite (9,97 m) qu'il ne l'est plus au nord (14,80 m = 50 pieds), avec une chaussée non dallée mais dotée d'un trottoir sous portique, côté oriental, la fouille ne livre pas de datation précise pour cette phase ; établi sur un terrain en pente, le ravinement et des remaniements ont probablement fait disparaître les témoins de cette époque, à moins que les fouilles n'aient pas su déceler les endroits



Figure 494 - Le secteur du groupe épiscopal vers 10-15 de notre ère (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

judicieux pour en prendre connaissance, par exemple en approfondissant les recherches dans la partie sud, là où il fallait conserver un dallage. L'installation de cette rue, dont la limite construite pour sa bordure occidentale n'a pas été reconnue, est cependant à rattacher à la fin du règne d'Auguste ou au début de celui de Tibère car elle émane d'un nouveau programme d'urbanisation relativement bien daté par des éléments extérieurs comme la fouille du *decumanus maximus* où on a estimé que

son aménagement relève des années 15-20 de notre ère (Rivet *et al.* 2000, p. 118).

Il en est de même pour l'érection du forum (Jardin du Palais de Justice), aligné sur ces mêmes axes, où les quelques agencements reconnus (un escalier monumental et un dallage), pratiquement posés directement sur le rocher, ne livrent aucune donnée chronologique : là encore, il faut faire appel à l'instauration du schéma urbanistique « tardo-augustéen » dans lequel il constitue

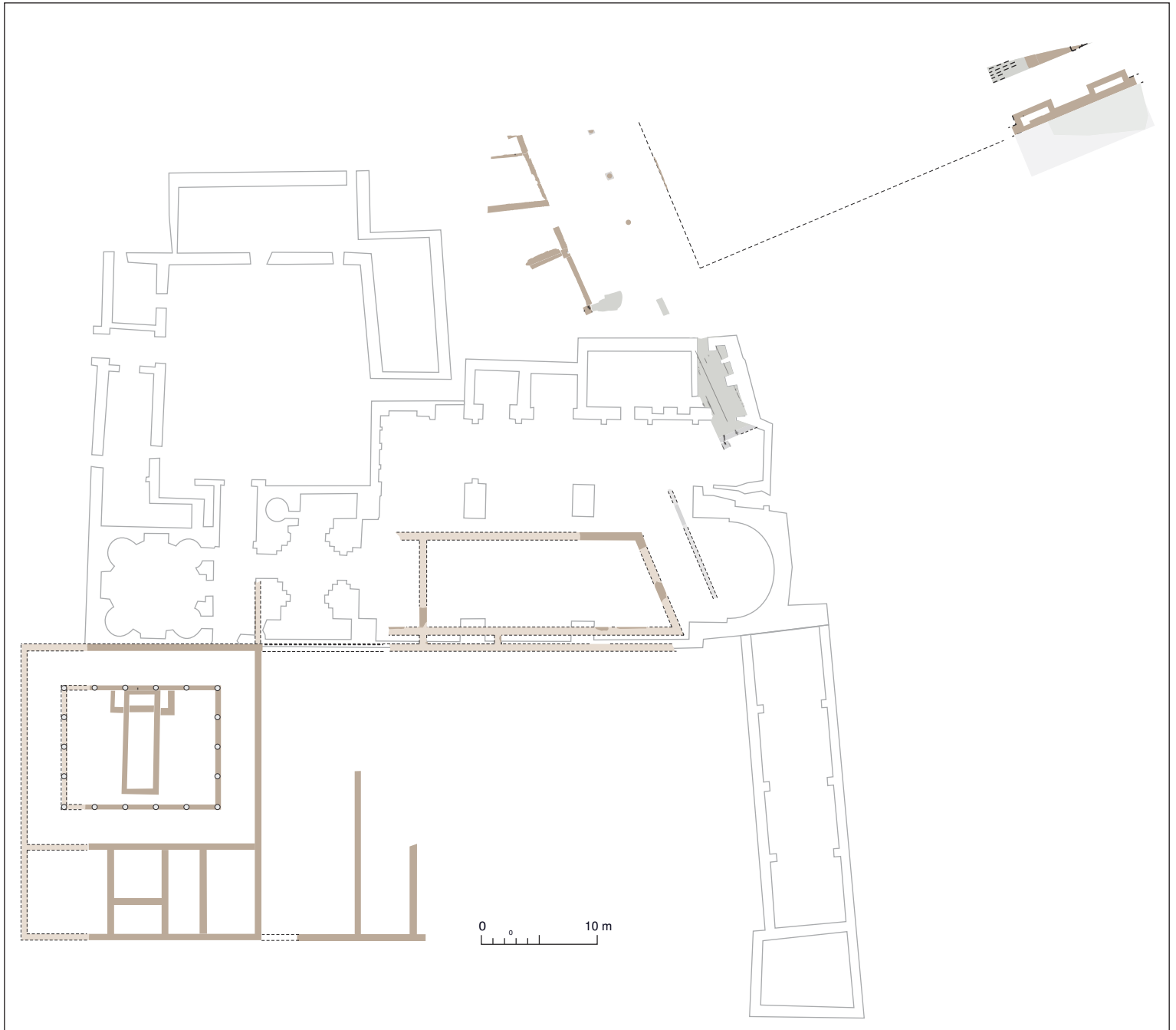


Figure 495 - Le secteur du groupe épiscopal aux II^e et III^e siècles (relevé S. Roucole, dao S. Saulnier).

une des pièces maîtresses pour apprécier l'époque de sa mise en place.

Les découvertes sur les sites de «Nord-Est cathédrale», de la nef Notre-Dame, de la salle annexe de la sacristie et du Jardin du Palais de Justice se complètent et participent du même programme même si les lacunes et silences qui leur sont attachés en terme de chronologie sont scientifiquement frustrants.

Le cas de la *domus* à l'*atrium* fleuri, place Formigé – à laquelle on peut ajouter le petit secteur fouillé dans la partie orientale de la même place –, est un peu singulier dans la mesure où le matériel récolté sous les sols, et qui permet de dater son établissement, livre des éléments qui nous semblent fiables et qui ont tendance à désigner, ou à confirmer, la toute fin de la période augustéenne c'est-à-dire les années 10-15 : bien que non directement liée au programme édilitaire – il s'agit d'une simple demeure privée –, cette construction pourrait profiter de cette relance urbanistique d'envergure et faire pencher la réalisation des grands travaux urbains non sous le début du règne de Tibère mais dès l'époque augustéenne tardive.

Le site de «Nord-Est cathédrale» met en exergue cette nouvelle donne urbaine puisque l'on touche du doigt l'installation des alignements du réseau B à travers le passage du *cardo* qui vient rogner et détruire à la marge (sur quelle ampleur ?) les bâtis antérieurs, dépendants du réseau A, pour les frapper d'un alignement de façade.

À hauteur de la cathédrale (salle annexe de la sacristie), on s'interroge sur les quelques aménagements bâtis qui occupent une partie de l'emprise du *cardo* – à l'est, un superbe dallage clos, au sud, par un obstacle transversal ; à l'ouest, un mur inscrit dans l'alignement théorique d'un portique mais qui n'en est probablement pas un – et posent la question de sa viabilité, surtout quand on sait que la rue débouche, au sud, à l'approche du port, sur un relief qui, compte tenu de la déclivité, ne peut faire place qu'à une rampe peu pratique pour les charrois. Là se pose donc le sujet du statut de cette rue que nous dénommons systématiquement *cardo maximus*. Or, si l'on considère le *cardo* suivant, à l'est, de l'autre côté du forum (voir fig. 221), on constate qu'il rejoint un tracé plus conventionnel, encore utilisé au Moyen Âge et à l'époque moderne, par la porte Reynaude, pour descendre sur le port par une pente nettement moins accentuée. Ainsi, l'hypothèse d'un *cardo maximus* qui franchit la porte de l'Agachon, au nord de

la ville, pour ensuite, à hauteur du croisement avec le *decumanus maximus*, marquer une baïonnette et longer par l'est le forum, se présente comme une proposition qui n'est pas à écarter, bien au contraire ; dans ce cas, les portions de *cardo* reconnues sur le site de «Nord-Est cathédrale» mais aussi dans l'annexe de la sacristie ainsi qu'à l'est de la nef Notre-Dame ne constitueraient qu'une simple rue secondaire à trafic restreint.

L'ÉPOQUE FLAVIENNE

Le tout début de l'époque flavienne passe pour être l'amorce d'une longue période d'expansion urbaine pour Fréjus. En tout cas, les structures domestiques du site de la place Formigé indiquent, sans hésitation, un ample remodelage de tout le quartier qui se traduit par un exhaussement plus ou moins important des sols de circulation, plus de 2 m ici (secteur occidental de la place), environ 0,70 m là (secteur oriental), mais aussi environ 1 m à l'emplacement de la cathédrale et peut-être seulement 0,60 m au nord-est de celle-ci. Sans doute faut-il imaginer la création d'un ensemble de nouvelles terrasses, en direction du port, jusqu'à l'enceinte qui est probablement construite à cette même occasion ; une des conséquences est que le *decumanus* secondaire bordant au sud les maisons de la place Formigé doit être considérablement surélevé.

Toujours dans cette conjoncture, le *cardo* (*maximus* ?) est équipé d'un réseau cohérent d'égouts collecteurs pour l'évacuation aussi bien des eaux usées que des eaux pluviales qui dégradent les surfaces des rues dans une ville établie sur un terrain en pente notable (entre 6 et 7 % dans ce quartier). Au pied des habitats de la rive occidentale de ce site de «Nord-Est cathédrale» était peut-être établie l'échoppe d'un artisan qui a abandonné ses déchets du travail des alliages cuivreux.

À peu de distance, place Formigé, sur un terrain considérablement exhaussé, est établie une nouvelle *domus* qui pourrait couvrir le double de la surface de la maison à l'*atrium* fleuri, en particulier avec une vaste cour à péristyle dotée d'un bassin central ; être propriétaire en plein centre de la ville ne s'oppose pas à déployer une opulence en termes de bien foncier et d'investissement dans les architectures d'agrément.

À cette même époque encore et sous la nef Notre-Dame de la cathédrale, un grand bâtiment est érigé à l'emplacement d'un secteur d'habitations, venant compléter la panoplie monumentale dans le voisinage immédiat du forum.

LES CONTINUITÉS AUX II^E ET III^E SIÈCLES

Aux II^e et III^e siècles, les fouilles se font l'écho du silence d'une ville de province qui ne livre guère, sinon aucune manifestation construite réellement notable (**fig. 495**), du moins quelques retouches mineures comme des rénovations (bac à chaux) dans la maison au péristyle de la place Formigé, des recharges dans les niveaux de circulation du *cardo* et la mise en place d'un nouvel égout collecteur dans la même rue. Rien qui modifie l'organisation du quartier, en tout cas rien de bien spectaculaire ...

L'ANTIQUITÉ TARDIVE

Dans le « partage des tâches », il ne me revint pas de traiter spécifiquement de cette période, en particulier parce que la fouille du palais épiscopal (secteur oriental de la place Formigé), qui évolue sur une longue période, à travers le Moyen Âge et l'époque moderne, suppose une étude qui prend en compte son origine, dès l'Antiquité tardive ; c'est, bien entendu, également le cas des nefs de la cathédrale.

Ceci étant dit, les temps de l'Antiquité tardive représentent l'insertion d'un baptistère, d'une cathédrale et d'un premier palais épiscopal dans un secteur d'*insulae*, peut-être en déshérence, contre le flanc occidental du forum de la ville, le phénomène le plus spectaculaire étant cependant que ces nouveaux bâtiments, ou leurs annexes, empiètent sur les voiries ou, en tout cas, sur le *cardo maximus*, comme le montrent, non pas tant le site de « Nord-Est cathédrale », au contraire même, mais la fouille dans le chœur de la nef Saint-Étienne. Le fait marquant est, bien entendu, que l'ensemble de ces nouveaux bâtiments s'appuie sur les directions et même sur certains murs hérités du réseau A de la ville romaine !

Quant au forum, on peine à suivre son évolution et à apprécier la période de la cessation de son rôle.

DES ACQUIS NOTABLES

Mais il n'y a pas que les considérations relatives à la topographie urbaine et à son évolution ! On peut également mettre en évidence quelques nouveautés plus ou moins originales ou enrichissantes.

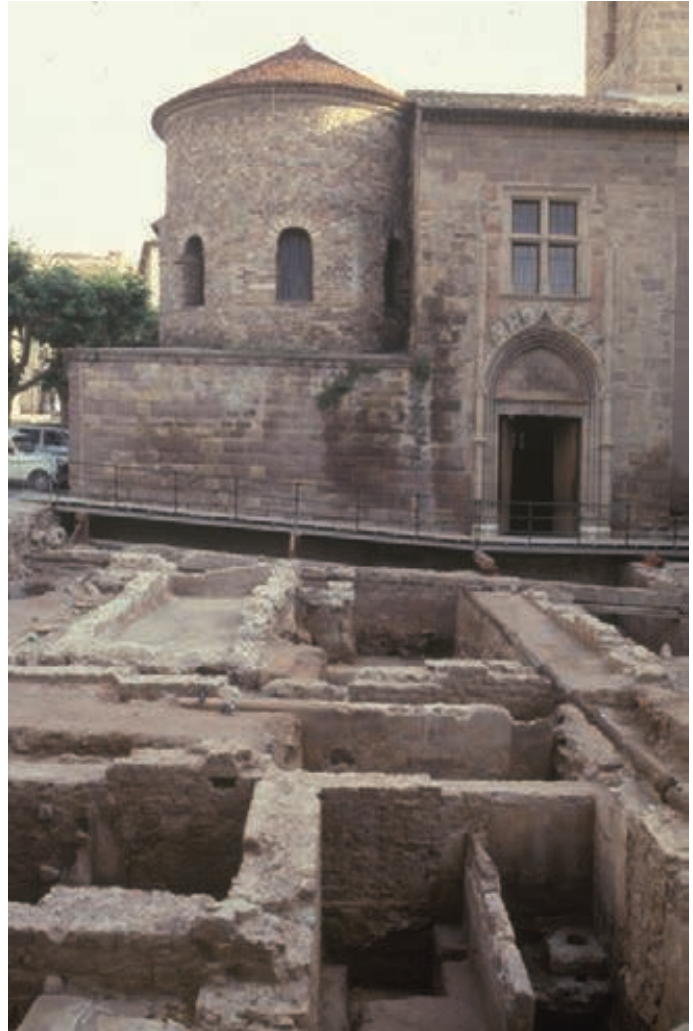


Figure 496 - Place Formigé (1988).
En avant du baptistère paléochrétien et de la cathédrale,
la fouille dans la partie occidentale de la place Formigé.
Vue prise vers le nord (cliché L. Rivet).

AU PLAN DES HABITATS

La mise au jour d'une partie de la *domus* à l'*atrium* fleuri, dont les élévations ont été préservées des ravages des occupations postérieures (**fig. 496**), reflète des techniques de construction variées, italiennes sans aucun doute mais peut-être aussi mâtinées de traditions régionales (avec une utilisation fréquente de la brique crue) ; le plan est également à la mode italienne mais il est aussi adapté au parcellaire et au goût du propriétaire qui modifiera à deux reprises la cour centrale ; les choix décoratifs sont aussi très italianisants, de même que le souci d'accompagner la *domus* de revenus avec les logements de rapport établis à l'étage. La qualité des peintures murales et le mobilier récupéré concourent



Figure 497 - Place Formigé (1988). La fouille devant le portail de la cathédrale (L. Rivet et N. Rohmann, cliché M. Fixot).

à mieux dessiner le cadre de vie d'un logement patricien installé dans le centre de la ville antique entre les années 10-15 et 65-70, sur une surface de 470 m² ; rares sont ces sensations, pendant la fouille, de ressentir à ce point la présence des hommes qui y ont vécu.

L'habitation qui prend la suite pourrait couvrir le double de la surface ; sans aucune preuve, on peut pourtant facilement supposer qu'il pourrait s'agir de la même famille qui réalise son ambition d'une demeure dotée d'un véritable espace vert comme on avait tenté d'en trouver une illusion dans l'*impluvium* de la maison précédente ... et pourquoi pas ?

Les autres chantiers, en revanche, n'ont procuré que des bribes de constructions que l'on se résout à attribuer, par défaut, à la sphère des habitats sauf dans l'angle nord-ouest du site «Nord-Est cathédrale» où on estime avoir reconnu une taverne – et donc probablement un logement associé –, avec sa façade largement ouverte sur la rue, telle une devanture pourvue d'une sorte de terrasse gagnée sur l'espace public qu'est la chaussée ! Mais on reste étonné de sa longévité, peut-être entre le milieu du II^e siècle et jusqu'au début du V^e siècle, une permanence à laquelle on peut proposer une explication : son emplacement, au plus près de l'accès au forum, n'y est sans doute pas pour rien ! Nombre de contacts pris sur la place publique ou autour de la basilique pouvaient s'achever à cet endroit ...

AU PLAN DES MONUMENTS PUBLICS

Les fouilles entreprises entre 1979 et 1989 ont révélé au moins deux entités publiques.

Sans conteste, les trouvailles issues du Jardin du Palais de Justice ont un fort rebondissement puisque, à charge d'une recherche documentaire sur les découvertes anciennes dans le quartier¹⁰³, d'une démarche régressive par rapport à l'analyse du découpage cadastral actuel du quartier et d'une réflexion globale sur le secteur, elles ont conduit à identifier le forum de la ville, probablement établi dans les années 15-20 de notre ère. On délimite facilement son périmètre mais on ignore encore presque tout des détails de sa configuration intérieure ; les extractions profondes des années 1820 laissent imaginer une *area* bordée de cryptoportiques. Quant à la fouille des années 1980, elle révèle un remaniement important à la jonction entre la terrasse supérieure et la place et, au regard du nouveau mur plaqué de marbre et scandé de pilastres de très belle facture, il reste à imaginer une façade interrompue par un ou des escaliers limitant l'espace dallé telle que nous la suggérons déjà dans l'*Atlas topographique* (Rivet *et al.* 2000, p. 395,

103 Non seulement les colonnes et forts blocs sortis de terre lors de la construction de l'ancien hôpital, en 1825, mais aussi les restes d'une base de statue équestre découverte dans une maison voisine, en 1891 (Rivet *et al.* 2000, p. 190-191).



Figure 498 - Le bourg médiéval resserré autour du groupe épiscopal (cliché Altivue/Ville de Fréjus).

fig. 712), à l'image du forum de Brescia. Mais sans doute faut-il laisser ouvertes d'autres options.

On doit considérer que le dallage monumental qui sommeillait dans la salle annexe de la sacristie et placé sur le tracé du *cardo maximus* appartient à des aménagements connexes puisque l'on se situe, ici, aux abords immédiats d'un accès latéral à la place.

Mais où se situait le forum antérieur à celui-ci, celui qui était attaché à l'agglomération primitive ordonnée selon le réseau A ? Pour le savoir, pas le moindre indice ne peut permettre la moindre supposition : d'une manière totalement improbable, à la faveur de n'importe quelle fouille, il reste à débusquer.

En revanche, aucune donnée ne permet de supposer la fonction du bâtiment déterré dans la nef Notre-Dame de la cathédrale, dérasé sous les niveaux de sols ; sa forme trapézoïdale est uniquement due à sa place dans la parcelle, à cheval sur le contact entre les alignements des réseaux A et B, en bordure de rue, et l'absence de séparation dans sa nef est peut-être fortuite, conséquence d'une enquête archéologique contrainte, en cette cathédrale, dans ses mécanismes naturels à s'étendre aussi largement qu'il eut été souhaitable ; l'ouverture de ce bâtiment d'époque flavienne devait être établie à l'est, sur le *cardo*. Tout au plus peut-on soutenir l'hypothèse que le terrain, jouxté antérieurement par un escalier monumental, perpétue une obédience publique qu'il agrandit vers le sud ; il faut souligner que l'emplacement est bien situé, en bordure du *cardo* et en face du forum, ce qui pourrait orienter la réflexion pour déterminer la fonction du bâtiment.

ET QUELQUES MOTS ENCORE ...

Parlons de frustration, de ces insatisfactions qui émergent à la fin des chantiers.

Pour celui de « Nord-Est cathédrale » – le plus ancien qui ait été ouvert –, ne pas savoir exactement – après la fouille – où se situe l'entrée latérale du forum, entrée que nous supposons fortement, grève nos aptitudes à comprendre comment s'articulent, d'une part, les restes de ce dallage de piètre qualité et l'interruption du portique appuyé contre le mur périmétral du forum avec, d'autre part, le dallage remarquablement conservé dans la salle annexe de la sacristie. C'est, sans aucun doute, le chantier qui génère plus de questions qu'il n'apporte de réponses.

Au final, ces travaux débouchent sur des résultats importants au regard de la surface totale explorée dans les niveaux antiques (environ 600 m² seulement !), une surface très modeste et même encore plus réduite si l'on s'avise que tous les recoins n'ont pas été véritablement reconnus (voir fig. 495) ; ceci n'explique peut-être pas tout à fait cela, mais le contact avec les vestiges antiques les plus anciens, dans ce secteur de la ville, a nécessité des fouilles, sur certains sites, jusqu'à 3, 4 ou 5 m de profondeur, avec les contraintes que cela implique en terme d'efficacité.

Enfin, on rappellera que toutes ces recherches, initiées par Paul-Albert Février, étaient animées de préoccupations scientifiques qui postulaient sur la

résolution d'inconnues portant aussi bien sur l'Antiquité que sur le Moyen Âge et, plus encore peut-être, sur le passage entre l'une et l'autre de ces époques ; mais je pense également qu'il vivait dans cette archéologie une dimension affective – et spirituelle – à éventrer les terrains des abords de la cathédrale Saint-Léonce et, tout particulièrement, ceux à l'intérieur de ce monument – dont nous avons la clé du portail !

Sur l'ensemble de ces chantiers, je partage passionnément avec lui le comportement scientifique de tous les instants mais aussi une approche basée sur les sensations – voire sur l'émotion – même si la raison profonde n'est sûrement pas de même nature : elle naît, quant à moi, de l'échange entre ces simples vestiges de murs au long desquels vivait une société diversifiée qui résonne toujours dans les pierres des façades de ce quartier de Fréjus.

RÉSUMÉ

Au cœur de *Forum Iulii*, cinq sites ont été fouillés dans la cathédrale et, surtout, à ses abords, dans le cadre de plusieurs opérations d'archéologie urbaine qui se sont échelonnées entre 1979 et 1989. Les résultats de ces travaux ont considérablement fait évoluer les connaissances sur la topographie de la ville antique ; tous les vestiges ont été ré-enfouis, sans destruction.

Sur la parcelle dénommée «**Nord-Est cathédrale**» ont été mis en évidence, d'une part et pour la première fois, le carroyage primitif (réseau A) qui correspond à la déduction coloniale établie dans ce quartier sud-est de la ville romaine et, d'autre part, son contact avec le réseau urbain qui couvre, par la suite, les autres quartiers. Ce contact se fait par l'intermédiaire d'une rue, le *cardo maximus* (réseau B), bordé à l'est par le forum et à l'ouest par des habitats. Six phases d'occupation ont été identifiées. Seuls quelques murs en pierres liées à la terre, inscrits dans le réseau A (phase 1), illustrent les années -40/-30 à -20/-10. Vers le changement d'ère (phase 2A), un exhaussement des sols et la construction de nouveaux murs, toujours inscrits dans les mêmes directions, affectent le secteur d'habitat. Le début de l'époque tibérienne (phase 2B), vers 15-20, est marqué par l'avènement du nouveau carroyage qui correspond à l'implantation du *cardo* – bordé par un portique – et qui contraint les bâtiments à aligner leurs façades. Au début de l'époque flavienne (phase 3), la principale nouveauté consiste en l'aménagement d'un réseau d'égouts. Au II^e s., le secteur subit un certain nombre de transformations (phase 4), en particulier avec la construction de nouveaux bâtiments à l'ouest de la rue. Seules quelques réfections, au III^e s. (phase 5), consistent à entretenir les niveaux de circulation de ce *cardo* très en pente (7 %), le portique étant alors également dévolu à la circulation des charrois. C'est au cours des V^e-VI^e s. (phase 6) que s'effondrent les édifices alors que le mur de bordure du forum paraît tomber au VII^e s.

La fouille réalisée sous le **jardin du Palais de Justice**, situé à très peu de distance à l'est du précédent chantier, a conduit à la découverte – également pour la première fois – d'une petite partie d'un ensemble monumental qui renvoie sûrement au forum de la ville, bordé à l'ouest par le *cardo maximus* : au contact entre la place proprement dite et une terrasse supérieure, probablement occupée par le temple, un escalier (phase 1 : vers le changement d'ère ?) est rapidement masqué et remplacé par un puissant mur richement décoré d'un placage de marbre scandé de pilastres (phase 2 : début de la période tibérienne). On ignore les raisons de ce remaniement architectural. Les résultats de la recherche permettent d'envisager que ce secteur du forum est peut-être resté en usage jusqu'au VI^e s.

Au long du flanc sud de la cathédrale, sous la **place Formigé** – secteur occidental – une première occupation (phase 1 : avant 10-15) est illustrée par quelques segments de murs et des portions de sols en terre battue appartenant à un ou des habitats dont on ne connaît pas précisément la date d'installation. La fouille a surtout permis de mettre au jour, sur les vestiges dérasés de ces aménagements, la plus grande partie d'une maison – la *domus* à l'*atrium* fleuri –, de conception «italique» (phase 2). Le plan présente un *atrium* tétrastyle autour duquel sont distribuées les pièces : au sud, les communs (corridor/cage d'escalier d'accès à l'étage directement depuis la rue pour des locataires, cuisine, vestibule et boutique), au nord, les appartements (*tablinum*, grand et petit *acus*, *cubicula*). Construite dans les années 10-15 de n.è., cette maison, dont la plupart des salles ont conservé leurs peintures murales, est détruite par un incendie

dans les années 65/70, les habitants abandonnant un certain nombre de pièces de vaisselle. À la fin du I^{er} s. (phase 3), après un important remblaiement du secteur – sur près de 2 m, ce qui explique le remarquable état de conservation de la *domus* – est édifiée une nouvelle demeure dont on ne connaît que son jardin, occupé par un bassin, entouré de portiques et bordé, au sud, par plusieurs salles. La fouille des niveaux de jardins attestent d'une occupation jusqu'au III^e s.

Dans le secteur oriental de la même place – où sont conservés les vestiges d'une partie de l'ancien palais épiscopal construit à partir du V^e s. –, deux sondages ont permis d'appréhender une occupation qui suit le même rythme chronologique que celle du secteur occidental et qui s'organise en bordure d'un *decumanus* secondaire ; les vastes espaces que semblent déterminer les murs laissent supposer des lieux de stockage.

Dans la **cathédrale**, des fouilles limitées – à cause des contraintes dues aux lieux – ont été ouvertes sous les deux nefs.

Dans la nef Saint-Étienne (et surtout dans la sacristie) était conservé un dallage monumental de belle qualité, limité par un mur stylobate en grand appareil (époque flavienne) qu'on ne sait interpréter. Plus au sud, l'absence de connexion stratigraphique ne permet pas de savoir dans quel ordre interviennent ces aménagements qui s'accompagnent toutefois d'un égout collecteur qui représente la suite de celui découvert sur le site de «**Nord-Est cathédrale**».

Dans la nef Notre-Dame, les recherches ont mis au jour quelques aménagements noyés dans des stratigraphies complexes, successivement : trois segments de murs en pierres liées à la terre (phases 1A et 1B : deuxième moitié du I^{er} s. av. n.è.), les restes d'un escalier monumental et de niveaux de circulation (phase 2 : vers le changement d'ère), les fondations puissantes d'un monument public (phase 3 : début de l'époque flavienne) avant que deux salles pavées de mosaïques polychromes, appartenant à la première cathédrale, soient aménagées au V^e s.

SUMMARY

Between 1979 and 1989 the urban archaeology project has examined five regions in central *Forum Iulii*. This research has greatly advanced the knowledge of the ancient city's topography. All archaeological remains were buried again without further damage.

Work on the «**Nord-Est cathédrale**» lot confirmed, for the first time, the original raster (grid A) of the early settlement in the south-western part of the Colonia. Furthermore, the work also elucidated the connection of that early raster with the later raster (grid B) of the remaining city : they were joined along the *Cardo maximus* of grid B. The main road is delimited on the eastern side by the Forum and on the western side by residential districts. Six building phases were observed. Adobe-bound stonewalls oriented along grid A (phase 1) are evidence of scattered activity between 40/30 and 20/10 BCE. At the beginning of the Common Era (phase 2A) the floor level of the residential areas was raised and new walls were built, still following grid A. The beginning of the Tiberian period (phase 2B) around 15/20 CE is marked by the appearance of a new raster not aligned with the original one. The new raster corresponds to the construction of the *Cardo*, which was enclosed by a Porticus. The new buildings were to conform to the new grid orientation. At the beginning of the Flavian period (phase 3) a sewer system was established.

During the 2nd century CE (phase 4) followed a number of modifications, including the construction of new buildings to the west of the street. Smaller interventions designate the 3rd century CE (phase 5), in particular maintenance works on the steep *Cardo* (up to 7 % slope), during which cart traffic was redirected through the *Porticus*. In the course of the 5th and 6th centuries (phase 6) the buildings collapsed, whereas the wall enclosing the Forum appears to have remained intact until the 7th century.

Excavations in the garden of the nearby **Palais de Justice**, further to the east, resulted in the discovery of a major ensemble, which could for the first time be connected with the Forum of the colonia. On the western border of the *cardo maximus* a flight of stairs from the first phase was found, which connects the actual plaza with the terrace above. On the terrace, where no excavations have been conducted yet, a temple is to be expected. The stairs were soon upgraded with a richly decorated marble coating and pilasters. The reasons for this remodelling remain unclear. There is evidence that this part of the Forum may have remained in use until the 6th century.

Along the south face of the cathedral below the **place Formigé**, secteur occidental parts of walls together with the corresponding adobe floors attest to a first occupation in phase 1 (before 10/15 CE), although the exact time of construction could not be ascertained. The most important result on this lot was the excavation of an italic-style house from phase 2, called the *domus à l'atrium fleuri* and built on the remains of earlier constructions. Its floor plan exhibits a tetrastyle *atrium* with rooms on all sides. To the south are the public areas, namely the corridor, a staircase for the tenants of the upper floor, accessible from the street, the kitchen and the passage to the shop. The north side comprises the private chambers, i.e. the *tablinum*, the large and small *oecus*, and the dormitories. The building, in which the mural decorations were largely preserved, was built in 10-15 CE and destroyed by a fire in 65-70. The finds include some tableware, which has not been salvaged by the residents. The reason why the *domus* was preserved so remarkably well is that the floor level of the sector was massively raised by almost 2 m at the end of the first century CE during phase 3. On the fill-up a new dwelling was built, of which only the garden is known. The garden features a water pool and an enclosing porticus. On its south side there were several halls. The excavated levels in the garden confirm that the spot was in use until the 3rd century.

In the eastern sector of the square parts of the old bishop's palace have been found, built from the 5th century on. Two sondages along a secondary *decumanus* confirmed building development synchronous with the western sector. The spacious rooms suggest the possibility of storage rooms.

In the **cathedral**, searches limited – because of constraints due to the venue – were opened in both aisles.

In the nave of St. Etienne, and also in the sacristy, monumental stone pavings of the highest quality were found. They were delimited by a stylobate wall from the Flavian period, which at present lacks an interpretation. The stratigraphic context is missing to the south of the structures, making it impossible to clarify the sequence of construction. One can presume a connection with the sewer that collected the sewage from the «Nord-Est cathédrale» region, and is already present on this spot.

In the nave of Notre-Dame the investigations revealed some modifications, which however are obfuscated by complex stratigraphy. There are three segments of adobe-bound stonewall from the second half of the first century BCE, corresponding to phases 1A and 1B, then remains of a splendid staircase with floor

levels corresponding to the Flavian period (phase 3). Further above two halls decorated with polychrome mosaics were encountered, which are attributed to the early Christian basilica of the 5th century.

(tard. Konrad SCHINDLER)

ZUSAMMENFASSUNG

Im Rahmen der Stadtarchäologie wurden in den Jahren von 1979 bis 1989 im Herzen von *Forum Iulii* fünf Bereiche im Inneren, vornehmlich aber am Rande der Kathedrale untersucht. Als Ergebnis dieser Tätigkeiten sind große Fortschritte in der Kenntnis der Topographie der antiken Stadt festzuhalten. Alle archäologischen Hinterlassenschaften wurden zerstörungsfrei wieder zugedeckt.

Auf der Parzelle «**Nord-Est cathédrale**» konnte zum ersten Mal der ursprüngliche Raster (Netz A) nachgewiesen werden, an dem die frühe Siedlung im südwestlichen Teil der Colonia orientiert war. Zudem wurde geklärt, wie er mit dem später die übrigen Teile der Stadt umfassenden Raster des Netzes B verbunden war. Diese Verbindung wurde über den *Cardo maximus* (Netz B) hergestellt. Die Hauptstraße wird im Osten vom Forum und im Westen von Wohnvierteln begrenzt. Sechs Bauphasen wurden beobachtet. Steinmauern mit Lehmbindung in der Orientierung dem Netz A folgend (Phase 1) zeugen von vereinzelt Aktivitäten in den Jahren von 40/30 bis 20/10 v. Chr. Um die Zeitenwende (Phase 2A) erfolgte in den Wohnvierteln eine Aufhöhung der Böden und die Konstruktion neuer Mauern, immer noch nach dem Netz A orientiert. Den Beginn der tiberschen Zeit (Phase 2B) um etwa 15-20 n. Chr. kennzeichnet das Auftreten eines anders orientierten Rasters. Dies entspricht der Errichtung des von einer Porticus eingefassten *Cardo* und führt zur Anpassung der Gebäude an die Straßenflucht. Am Beginn der flavischen Zeit in Phase 3 wird eine Kanalisation angelegt. In das 2. Jh. gehört eine Reihe von Umbauten der Phase 4, insbesondere die Errichtung neuer Gebäude westlich der Straße. Phase 5 im 3. Jh. wird durch kleinere Eingriffe fassbar. Sie betreffen die Instandhaltung des mit einem Gefälle von 7 % steil abfallenden *Cardo*, wobei der Karrenverkehr durch die Porticus geführt wurde. Im Verlauf des 5. und 6. Jh. in der Phase 6 stürzten die Gebäude ein, während die Umfassungsmauer des Forums bis zum 7. Jh. standgehalten haben dürfte.

Die Grabungen im **jardin du Palais de Justice**, im Osten des zuerst untersuchten Geländes führten zur Aufdeckung eines monumentalen Ensembles, das erstmalig mit dem Forum der Stadt in Verbindung gebracht werden konnte. Am Westrand des *Cardo maximus* gelegen, wurde ein der ersten Phase zugehöriger Stiegenaufgang zwischen der eigentlichen Platzanlage und der darüber liegenden Terrasse angeschnitten. Auf dieser ist der Tempel zu vermuten. Die Stiege wurde bald einer Verschönerung unterzogen und mit einem reich verzierten Marmorbelag und Pilastern versehen. Gründe für diesen Umbau sind nicht bekannt. Indizien sprechen dafür, dass diese Partie des Forums bis ins 6. Jh. in Verwendung geblieben sein könnte.

Entlang der Südseite der Kathedrale, unter der **place Formigé** – secteur occidental – wurde eine erste Belegung (Phase 1, vor 10-15 n. Chr.) anhand von Mauerpartien und zugehörigen Lehm Böden manifest, deren Errichtungszeit nicht genau auszumachen ist. Das wichtigste Ergebnis der Grabung bestand an dieser Stelle in der Freilegung eines Hauses italischer Prägung der Phase 2, der «*domus à l'atrium fleuri*» auf den abgetragenen Resten vorangegangener Umbauten. Sein

Grundriss zeigt ein tetrastyles *Atrium* mit darum angeordneten Räumen. Im Süden lagen die allgemein zugänglichen Flächen : der Gang, ein von der Straße aus zugängliches Stiegenhaus für die Mieter im Oberstock, die Küche und der Durchgang zum Laden. Der Norden beherbergte die Privatgemächer, namentlich das *Tablinum*, den großen und den kleinen *Oecus* sowie die Schlafräume. Erbaut in den Jahren um 10-15 n. Chr. wird das Haus, in dessen Räumen die Wanddekorationen größtenteils erhalten blieb, in den Jahren 65-70 von einem Brand zerstört. Der Befund erbrachte zudem eine Anzahl von den Bewohnern nicht gerettetes Geschirr. Eine annähernd 2 m mächtige Aufhöhung des Sektors in Phase 3 am Ende des 1. Jh. n. Chr. bildet die Ursache des des bemerkenswert guten Erhaltungszustandes der *Domus*. Auf der Planierung wurde ein neues Wohnhaus errichtet, von dem nur der porticumstandene Garten mit einem Wasserbecken bekannt ist. An seinem Süden lagen mehrere Säle. Die Grabungen im Garten verweisen auf bis ins 3. Jh. genutzte Niveaus.

Im östlichen Sektor des Platzes – wo Teile des alten, ab dem 5. Jh. erbauten bischöflichen Palastes erhalten waren – konnten zwei Sondagen entlang eines untergeordneten *Decumanus* eine Bebauung nachweisen, die zeitlich dem westlichen Sektor entsprechen ; die Weitläufigkeit der ummauerten Räumlichkeiten lässt an Vorratsräume denken.

In der **Kathedrale**, begrenzte Ausgrabungen – wegen der Einschränkungen aufgrund der Ort – wurden in beiden Seitenschiffen geöffnet. Im Kirchenschiff St. Etienne, besonders auch in der Sakristei wurde eine monumentale Steinpflasterung bester Qualität angetroffen. Sie wurde von einer Stylobatmauer der flavischen Epoche abgeschlossen, für die keine Interpretation vorliegt. Auch im Süden dieser Struktur fehlt der stratigraphische Konnex und damit auch Argumjente zur Klärung der Bauabfolge. Ein Zusammenhang mit dem bereits hier vorhandenen Kanal aus dem Bereich «Nord-Est cathédrale» zur Sammlung der Abwässer ist auf jeden Fall gegeben.

Im Kirchenschiff von Notre Dame brachten die Untersuchungen einige Umbauten zutage, die in komplexen Stratigraphien untergehen. Nacheinander wurden drei Mauersegmente von lehmgebundenen Steinmauern der Phasen 1A und 1B aus der zweiten Hälfte des ersten vorchristlichen Jh. angeschnitten, sodann die Reste einer Prunkstiege mit zugehörigen Bodenniveaus der Phase 3 aus flavischer Zeit. Darüber wurden zwei mit polychromen Mosaiken geschmückte Säle angetroffen, die der frühchristlichen Basilika des fünften Jh. zuzurechnen sind.

(trad. Eleni SCHINDLER KAUELKA)

RESUMEN

Entre 1979 y 1989 se llevaron a cabo numerosas intervenciones de arqueología urbana en cinco lugares situados en el corazón de *Forum Iulii*, especialmente en la catedral y su entorno. Los resultados de estos trabajos han hecho evolucionar considerablemente los conocimientos sobre la topografía de la ciudad antigua, habiéndose vuelto a sepultar todos los vestigios hallados sin el menor menoscabo de su integridad.

En la parcela denominada “**Nord-Est cathédrale**” se puso en evidencia, por una parte y por primera vez, el trazado urbano primitivo (trama A) establecido en el barrio sudeste de la ciudad romana, correspondiente a la fundación de la colonia. Por otra parte, se pudo poner de relieve su relación con el trazado que paulatinamente fue dando forma a los demás barrios. Tal relación se estableció a través de una calle, el *cardo Maximus* (trama B),

limitado al este por el foro y al oeste por construcciones de uso residencial. En este sector se identificaron seis fases de ocupación. A la correspondiente al período -40/-30 a -20/-10 sólo pueden asociarse algunas paredes de piedras unidas con tierra, pertenecientes a la trama A (fase 1). Hacia el cambio de era (fase 2A) el sector residencial se vio afectado por la elevación de la cota de circulación y por la construcción de nuevos muros siguiendo la misma dirección que los anteriores. El principio de la época tiberiana (fase 2B), hacia 15-20, se caracteriza por la implantación de una nueva cuadrícula urbana a la que corresponde la apertura de un *cardo* flanqueado por un pórtico, que determinó la alineación de las fachadas de los edificios. A principios de la época Flavia (fase 3) la principal novedad consistió en la formación de una red de alcantarillado. Durante el siglo II el sector sufrió una serie de transformaciones (fase 4), en particular la construcción de nuevos edificios al oeste de la calle. En el siglo III sólo se llevaron a cabo algunas refecciones (fase 5), destinadas a mejorar el pavimento *cardo*, que presentaba una fuerte pendiente (7%). Además, el espacio hasta entonces ocupado por el pórtico fue devuelto al tráfico de carruajes. En el transcurso de los siglos V y VI (fase 6) se derrumbaron los edificios, mientras que el la fachada perimetral del foro parece que cayó en el siglo VII.

La excavación realizada bajo el **jardin du Palais de Justice**, situada muy cerca de la zona que acabamos de describir, condujo al descubrimiento – igualmente por primera vez – de una pequeña parte de un conjunto monumental relacionada nuevamente con el foro de la ciudad, limitado al oeste por el *cardo maximus*. En este lugar fue obliterada una escalera (fase 1: ¿hacia el cambio de era?), que comunicaba la plaza propiamente dicha con una terraza superior, probablemente ocupada por el templo, y sustituida por un poderoso muro ricamente decorado con placas de mármol jalonado de pilastras (fase 2 : principios del período tiberiano). Se ignoran las razones de esta remodelación arquitectónica. Los resultados de la investigación permiten considerar que este sector del foro tal vez pudo permanecer en uso hasta el siglo VI.

A lo largo del entorno meridional de la catedral, bajo la **place Formigé** – sector occidental –, la primera ocupación está ilustrada por algunos fragmentos de muros y porciones de suelos de tierra batida pertenecientes a una o dos estructuras residenciales cuya fecha de fundación no se conoce de manera precisa. La excavación permitió descubrir, sobre los restos arrasados de estos elementos la mayor parte de una casa – la *domus* à l’*atrium fleuri* – de concepción “itálica” (fase 2). Su planta presenta un atrio tetrástilo alrededor del cual se distribuyen las estancias : al sur las de uso común (pasillo/caja de escalera de acceso directo al piso alto de los inquilinos desde la calle, cocina, vestíbulo y tienda) y al norte, la vivienda de los propietarios (*tablinum*, *oecus* grande y pequeño y *cubicula*). Esta casa, construida entre los años 10-15 de nuestra era, la mayor parte de cuyas salas conservaban sus pinturas murales, fue destruida por un incendio hacia el 65/70 y sus habitantes abandonaron en la misma un cierto número de piezas de vajilla. A finales del siglo I (fase 3), después de un importante terraplenado del sector – de casi 2 m de espesor, lo que explica el destacable estado de conservación de la *domus* –, se edificó una nueva residencia, de la que no se conoce más que su jardín, ocupado por un estanque rodeado de pórticos y flanqueado, al sur, por numerosas salas. La excavación de los estratos de los jardines testimonió su ocupación hasta el siglo III.

Dos sondeos llevados a cabo en el sector oriental de la misma plaza – donde se conservan los vestigios de una parte del antiguo

palacio episcopal construido a partir del siglo V – permitieron poner de relieve una ocupación que sigue el mismo ritmo cronológico que la del sector occidental y que se organiza a lo largo de un *decumanus* secundario ; los vastos espacios que parecen delimitar sus muros podrían asociarse a lugares utilizados para el almacenamiento.

En la **catedral**, a causa de las restricciones propias de este lugar, las excavaciones estuvieron limitadas al subsuelo de las dos naves.

Bajo la nave de Saint-Étienne (sobre todo en su sacristía) se conservaba un enlosado monumental de gran calidad, limitado por un estilobato de gran aparejo (época flavia) que no se supo interpretar. Más al sur, la ausencia de conexión estratigráfica no permitió saber el orden en que se produjo la fundación de estas estructuras, a las que acompañaba un colector que representaba la continuación del descubierto al nordeste de la catedral.

En la nave de Notre-Dame las investigaciones pusieron de relieve algunas estructuras subsumidas dentro de estratigrafías complejas. Sucesivamente : tres fragmentos de muros de mampostería unida con tierra (fases 1A y 1B, segunda mitad del siglo I a. C.), los restos de una escalera monumental y de niveles de circulación (fase 2, hacia el cambio de era) y los poderosos cimientos de un monumento público (fase 3, principios de la época Flavia), anterior a dos salas pavimentadas con mosaicos policromos pertenecientes a la catedral primitiva, que fueron colocados en el siglo V.

(trad. Albert LÓPEZ MULLOR)

RIASSUNTO

Nell'ambito dell'archeologia urbana sono state oggetto di indagine, tra il 1979 ed il 1989, cinque aree situate nel cuore di *Forum Iulii*, lungo i margini della Cattedrale. L'esito di queste attività ha consentito di registrare grandi progressi nella conoscenza della topografia della città antica. Tutti i vestigi sono stati ricoperti senza distruzione.

L'indagine del settore "Nord-Est Cathédrale" ha consentito di accertare, per la prima volta, quale fosse l'originario reticolo (Reticolo A) sul quale era orientato, verso il lato sud occidentale, il primo centro abitato della colonia. È stato inoltre chiarito il sistema di collegamento con la restante parte della città, di epoca posteriore, identificata nella griglia dal reticolato B. Si tratta di un collegamento costruito al di sopra del *Cardo Maximus* (Reticolo B). La strada principale risultava quindi delimitata ad Est dal Foro ed ad Ovest dall'insediamento abitato. È stato possibile osservare la presenza di sei fasi di costruzione. I muri in pietra ed argilla seguono nell'orientamento il reticolato (fase 1), testimoniando l'attività di insediamenti in tenda negli anni compresi tra il 40-30 a.C. ed il 20-10 d.C. Negli anni della svolta (Fase 2A) seguì un innalzamento, nella zona abitata, del terreno e la conseguente erezione di nuove mura orientate sempre lungo il reticolo A. L'inizio dell'età Tiberiana (Fase 2B), tra il 15 ed il 20 d.C., segna la comparsa di un nuovo impianto di orientamento. Questo coincide con la costruzione di un nuovo portico che si lega al *Cardo* seguendone l'andamento e guida l'allineamento delle costruzioni lungo il ciglio della strada. All'inizio dell'era dei Flavi (Fase 3) fu allacciata una canalizzazione. Al II secolo appartengono una fila di costruzioni della Fase 4 ed in particolare la direzione delle nuove costruzioni verso la zona a Ovest della strada. La Fase 5, nel III secolo, è percepibile solo attraverso una serie di piccoli interventi. Essi riguardano

la manutenzione del *Cardo* con una pendenza del 7%, per cui la circolazione fu portata attraverso il Porticus. Durante il V ed il VI secolo (Fasi 5 e 6), si assiste al crollo di numerosi edifici mentre il muro delimitante il forum aveva resistito fino al VII s.

Gli scavi nel **jardin du Palais de Justice**, forniscono le prime tracce di un complesso monumentale, in connessione con il forum della colonia. Lungo il margine occidentale del *Cardo Maximus*, è stata ritrovata una scala monumentale tra la piazza e la terrazza sopra, dove si suppone sussistesse un tempio. Le scale subirono presto alcune migliorie e vennero rivestite con marmi e pilastri. I motivi per questo rinnovo non sono conosciuti. Alcuni indizi a riguardo confermano che questa parte del Forum fu utilizzata fino al VI s.

Lungo il lato meridionale della cattedrale, al disotto di **place Formigé** – nel settore occidentale – ci fu evidenziata una prima occupazione (Fase 1, dal 10-15 d.Cr.). Non è possibile offrire dati accurati circa questo periodo di edificazione. Il risultato più interessante di questo scavo è offerto dalla scoperta di una casa, riconducibile alla Fase 2, di impianto italico, la «*domus* à l'*atrium fleuri*», sui resti consumati di precedenti strutture. La sua pianta mostra un atrio tetrastilo con sale disposte a Sud, verso le aree comuni : l'entrata sulla strada, scale esterne alla casa praticabili per gli al piano superiore, la cucina e l'accesso ad una bottega. A Nord sono presenti le sale private, cioè il *Tablinum*, l'*Oecus* la sala grande e quello piccolo, le camere da letto. La casa fu costruita tra il 10 ed il 15 d.C.. Nelle sue stanze si sono conservate buona parte delle decorazioni parietali. Tra il 65 ed il 70 la casa fu distrutta a seguito di un incendio. Inoltre, i reperti ritrovati, in gran parte vasellame, non furono riportati in salvo dagli abitanti. Avvenne poi una sopraelevazione di circa due metri, nella Fase 3 verso il I s. dopo Cristo, in conseguenza della quale si spiega il buono stato di conservazione della *domus*. Sulla stessa pianta venne eretta la nuova casa, della quale è possibile identificare esclusivamente il giardino con portico circostante ed un bacino d'acqua. Lungo il lato meridionale sono state rinvenute una serie di colonne. Gli scavi nel giardino presentarono un livello di utilizzi fino al III secolo.

Nel settore orientale della zona in cui sussiste la parte antica (costruita dal V secolo) su cui furono ottenuti Palazzi Vescovili, due sondaggi lungo uno dei *decumani* secondari comprovano un'area coltivata, coeva al settore occidentale ; gli ambienti spaziosi lasciano pensare a dei magazzini.

Nella **cattedrale**, le ricerche limitate – a causa di vincoli a causa del luogo – sono stati aperti in entrambe le corsie.

Nella navata di St. Etienne, in modo particolare anche nella Sacrestia fu trovata una monumentale pavimentazione di pietre della migliore qualità. Questa fu chiusa da un muro stilobato di epoca Flavia, sulla cui funzione non sussiste alcuna interpretazione. Anche a sud di questa struttura mancano le connessioni stratigrafiche e con esse anche argomenti per chiarire la successiva costruzione, da vedere tuttavia in un rapporto diretto con la raccolta delle acque usate dell'area «Nord-Est cathédrale».

Nella navata di Notre Dame, le indagini hanno messo alla luce alcune strutture, che sprofondano nelle stratigrafie complesse. Tre segmenti murari di pietra legata con argilla delle Fasi 1A e 1B, della seconda metà del I sec a.C., quindi appaiono i resti di una scala sfarzosa con livello pavimentale pertinente della Fase 3 del periodo Flavio. Al di sopra sono state rinvenute due sale decorate con mosaici policromi da datare al periodo proto-cristiano della Basilica, il V secolo a.C.

(trad. Simona DE ANGELIS)

BIBLIOGRAPHIE

- Adam 1984** : ADAM (J.-P.) – *La construction romaine*. Paris, Picard, 1984.
- Aguarod Otal 1991** : AGUAROD OTAL (C.) – *Ceramica romana importada de cocina en la Tarraconense*. Zaragoza, 1991.
- Alaimo et al. 1997** : ALAIMO (R.) et al. – Le ceramiche comuni di Agrigento, Segesta e Termini Imerese : risultati archeometrici e problemi archeologici. In : SANTORO BIANCHI (S.), FABBRI (B.), dir. – *Il contributo delle analisi archeometriche allo studio delle ceramiche grezze e comuni. Il rapporto forma/funzione/impasto (Atti della Giornata di archeometria della ceramica, Bologna, 28 febbraio 1997)*. Bologna, University Press Bologna, 1997, p. 46-69.
- Albiach et al. 1998** : ALBIACH (R.), MARIN (C.), PASCUAL (G.), PIA (J.), RIBERA (A.), ROSSELLO (M.), SANCHIS (A.) – La ceramica de época augusta procedente del relleno de un pozo de Valentia (Hispania Tarraconensis). *SFECAG, Actes du congrès d'Istres*, 1998, p. 139-166.
- Albrecht 1942** : ALBRECHT (Ch.) – *Das Römerlager in Oberaden und das Uferkastell in Beckinghausen an der Lippe 1 und 2*. Dortmund, Veröffentlichungen aus dem Städtischen Museum für Vor- und Frühgeschichte Dortmund, 1938 (Oberaden I), 1942 (Oberaden II : Die Römische und die Belgische Keramik).
- Amy, Gros 1979** : AMY (R.), GROS (P.) – La maison carrée de Nîmes. Paris, Ed. du Cnrs, 1979 (38^e suppl. à *Gallia*).
- Angeles Sanchez 1995** : ANGELES SANCHEZ (M.) – Producciones importadas en la vajilla culinaria romana del Bajo Guadalquivir. In : AQUILUÉ (X.) et ROCA (M.) dir. – *Ceràmica comuna romana d'època Alto-Imperial a la península ibèrica. Estat de la qüestió*. Museu d'Arqueologia de Catalunya-Empúries, 1995 (Monografies Emporitanes, VIII), p. 251-280.
- AR** : voir Rütli 1991.
- Arnaud 2001** : ARNAUD (P.) – Une agglomération de plaine : Vaugrenier (Villeneuve-Loubet). In : ARNAUD (P.), GAZENBEEK (M.) dir. – *Habitat rural antique dans les Alpes-Maritimes (Actes de la table ronde, 22 mars 1999, Valbonne)*. Antibes, Éd. APDCA, 2001, p. 75-97.
- Arveiller-Dulong, Nenna 2005** : ARVEILLER- DULONG (V.), NENNA (M.-D.) – *Les verres antiques du musée du Louvre. II-Vaisselle et contenants du I^{er} s. au début du VII^e s. apr. J.-C.* Paris, Musée du Louvre Éditions, 2005.
- Atlante I** = CARANDINI (A.) dir. – *Atlante delle forme ceramiche, I. Ceramica fine romana nel bacino mediterraneo (medio e tardo impero)*. Roma, 1981 (Enciclopedia dell'Arte antica).
- Atlante II** = CARANDINI (A.) dir. – *Atlante delle forme ceramiche, II. Ceramica fine romana nel bacino del Mediterraneo (tardo ellenismo e primo impero)*. Roma, 1985 (Enciclopedia dell'Arte antica).
- Aubert 2002** : AUBERT (C.) – *Les céramiques hellénistiques de Beyrouth, caractéristiques des productions locales*. In : BLONDÉ (F.), BALLEST (P.), SALLES (J.-F.) – *Céramiques hellénistiques et romaines, productions et diffusion en Méditerranée orientale*. Lyon, 2002 (Travaux de la Maison de l'Orient méditerranéen, 35), p. 73-84.
- Bailey 1980** : BAILEY (D.M.) – *A Catalogue of the Lamps in the British Museum, II. Roman Lamps made in Italy*. Londres, 1980.
- Bailey 1985** : BAILEY (D.M.) – *Excavations at Sidi Khrebish, Benghazi (Berenice), III, 2 : the Lamps*. Tripoli, 1985 (Suppl. to *Libya antiqua*, V).
- Bailey 1988** : BAILEY (D.M.) – *A Catalogue of the Lamps in the British Museum, III. Roman Provincial Lamps*. Londres, 1988.
- Bailey 1994** : BAILEY (D.M.) – Part IV : Lamps. In : FULFORD (M.), TOMBER (R.), ed. – *Excavations at Sabratha (1948-1951), II, The Finds, Part. 2, The Finewares and Lamps*. London, Society for Libyan Studies 1994 (*Society for Libyan Studies Monograph*, 3), p. 145-197.
- Bailey 1996** : BAILEY (D.M.) – *A Catalogue of the Lamps in the British Museum, IV. Lamps of Metal and Stone, and Lampstands*. Londres, 1996.
- Bailly 1962** : BAILLY (R.) – Essai de classification des marques de potiers sur lampes en argile dans la Narbonnaise. *Revue des Études Ligures*, XI, 1962, p. 79-127.
- Balty 1960** : BALTY (J.-C.) – Études sur la Maison Carrée de Nîmes. *Latomus*, 19, 1960, p. 81-108.
- Barbet 1995** : BARBET (A.) avec une contribution de L. RIVET et M. FIXOT – Fréjus, place J. Formigé, la maison romaine. Le décor de jardin dans la cour-atrium. In : *Actes des séminaires de l'AFPMA, 1990-1991-1993 (Aix-en-Provence, Narbonne et Chartres)*. *Revue archéologique de Picardie*, 10, 1995, p. 103-107.
- Barbet 2000** : BARBET (A.) avec la coll. de BECK (G.), MONIER (F.), REBUFFAT (R.) – *La peinture romaine : fresques de jardin et autres décors de Fréjus*. Fréjus, catalogue d'exposition, 2000.
- Barbet 2008** : BARBET (A.) – *La peinture murale en Gaule romaine*. Paris, Picard, 2008 (Fréjus, Place Formigé, p. 73-76).
- Barbet, Fuchs 2008** : BARBET (A.), FUCHS (M.) dir. – *Les murs murmurent*. Lausanne, Infolio, 2008 (Fréjus, Place Formigé, p. 175 et 186-187).
- Batigne, Desbat 1996** : BATIGNE (C.), DESBAT (A.) – Un type particulier de « cruche » : les bouilloires en céramique d'époque romaine (I^{er}-III^e s.). *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 381-394.
- Bats 1988** : BATS (M.) – *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350 - v. 50 av. J.-C.)*. Paris, CNRS (Suppl. 18 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*), 1988.
- Baudoin, Liou, Long 1994** : BAUDOIN (C.), LIOU (B.), LONG (L.) – *Une cargaison de bronzes hellénistiques - L'épave Fourmigue C à Golfe-Juan*. Paris, CNRS, 1994 (*Archaeonautica*, 12).
- Béal 1983** : BÉAL (J.-C.) – *Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon*. Lyon, 1983.
- Béal 1986** : BÉAL (J.-C.) – Éléments en os de lits gallo-romains. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 9, 1986, p. 111-117.
- Béal 1991** : BÉAL (J.-C.) – Le mausolée de Cucuron (Vaucluse), 2^e partie, Lit funéraire à décor d'os de la tombe n° 1. *Gallia*, 48, 1991, p. 285-317.

- Becker, Constantin, Desbat, Jacquin, Lascoux 1986** : BECKER (C.), CONSTANTIN (S.), DESBAT (A.), JACQUIN (L.), LASCoux (J.-P.) – Le dépôt d'amphores augustéennes de la rue de La Favorite à Lyon. *Figlina*, 7, 1986, p. 65-89.
- Bel 2002** : BEL (V.) dir. – *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*. Lattes, 2002 (*Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 11).
- Beltrán Lloris 1970** : BELTRÁN LLORIS (M.) – Las anforas romanas en España. Zaragoza, 1970.
- Bémont 1970** : BÉMONT (C.) – Décors à colonnettes sur des bols de sigillée claire B. *Gallia*, 28, 1970, 2, p. 214-234.
- Bémont 1976** : BÉMONT (C.) – *Recherches méthodologiques sur la céramique sigillée. Les vases estampillés de Glanum*. Rome, 1976 (BEFAR 227).
- Bémont 2003** : BÉMONT (C.) – Les lampes de Glanum. Montpellier, 2003 (Suppl. 34 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*).
- Bérard 1961** : BÉRARD (G.) – La nécropole gallo-romaine de La Calade à Cabasse (Var). *Gallia*, 1961, p. 105-158.
- Bérato et al. 1986** : BÉRATO (J.), BOREANI (M.), BRUN (J.-P.), PASQUALINI (M.), POLLINO (A.) – L'épave des Roches d'Aurèle. In : *L'exploitation de la mer. La mer, moyen d'échange et de communication (VIe rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire, Antibes, octobre 1985)*. Juan-les-Pins, Ed. APDCA, 1986, p. 191-216.
- Béraud, Gébara 1986** : BÉRAUD (I.), GÉBARA (C.) – Les lits funéraires de la nécropole gallo-romaine de Saint-Lambert (Fréjus). *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 19, 1986, p. 183-208.
- Beretta, Di Pasquale 2004** : BERETTA (M.), DI PASQUALE (G.) – *Vitrum. Il vetro fra arte e scienza nel mondo romano*. Firenze, Catalogue d'exposition, Musée de Florence, 2004.
- Berlin 1997** : BERLIN (A.) – The Plain Ware, dans BERLIN (A.), WARNER SLANE (K.) – *Tel Anafa II, i, The Hellenistic and Roman Pottery*. Ann Arbor, 1997 (*Journal of Roman Archaeology*, Suppl. 10).
- Bertucchi 1992** : BERTUCCHI (G.) – *Les amphores et le vin de Marseille (VI^e s. avant J.-C. - II^e s. après J.-C.)*. Paris, 1992 (Suppl. 25 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*).
- Bianchi 2000** : BIANCHI (C.) – *Cremona in età romana - I letti funerari in osso dalla necropoli di S. Lorenzo*. Milan, Ed. Et, 2000.
- Blanc, Meylan-Krauze 1997** : BLANC (P.), MEYLAN-KRAUZE (M.-F.) et coll. – Nouvelles données sur les origines d'Aventicum. Les fouilles de l'insula 20 en 1996. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 39, 1997, p. 29-100.
- Bloch** : BLOCH (H.) – *The Roman Brick Stamps*. Rome, 1967.
- BMC** : MATTINGLY (H.), CARSON (R. A. G.) – *Coins of the Roman Empire in the British Museum*. Londres, 1923.
- Bonghi Jovino 1984** : BONGHI JOVINO (M.) dir. – *Ricerche a Pompei, l'insula 5 della Regio VI dalle origini al 79 d.C., I (campagne di scavo 1976-1979)*. Rome, 1984.
- Bonifay 2004** : BONIFAY (M.) – *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique*. Oxford, Archeopress, 2004 (*BAR International Series* 1301).
- Borgard, Gateau 1991** : BORGARD (P.), GATEAU (F.) – Des amphores cannelées à Cavailon (Vaucluse) à la fin du I^{er} s. av. n.è. ; nouveaux éléments pour l'étude des "Richborough 527". *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 311-328.
- Borgard 2000** : BORGARD (P.) – L'atelier de potiers du vallon de Potinenti (Lipari), Note préliminaire sur la production amphorique (I^{er} s. av. J.-C. - III^e s. ap. J.-C.). In : BERNABO BREA (L.), CAVALIER (M.), Scoperte e scavi archeologici nell'area urbana e suburbana di Lipari. *Meligunis Lipara*, 10, 2000, p. 273-297.
- Bost et al. 1992** : BOST (J.-P.), CAMPO (M.), COLLS (D.), GUERRERO (V.), MAYET (F.) – *L'épave Cabrera III (Majorque)*. Paris, 1992.
- Brentchaloff 1988** : BRENTCHALOFF (D.) – L'amphore à saumure de type Fréjus-Lenzbourg. *SFECAG, Actes du congrès d'Orange*, 1988, p. 179-187.
- Brentchaloff 1996** : BRENTCHALOFF (D.) – *Monnaies et bijoux antiques des fouilles de Fréjus*, Fréjus, catalogue d'exposition, 1996.
- Brentchaloff 2009** : BRENTCHALOFF (D.) – Catalogue des estampilles sur sigillée, dans GOUDINEAU (C.), BRENTCHALOFF (D.) dir. – *Le camp de la Flotte d'Agrippa à Fréjus – Les fouilles du quartier de Villeneuve*. Paris, Errance (Archéologie Aujourd'hui), 2009, p. 369-404.
- Brentchaloff, Picon 1990** : BRENTCHALOFF (D.), PICON (M.) – Amphores de Fréjus-Lenzbourg : origine contrôlée. *SFECAG, Actes du congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 225-230.
- Brentchaloff, Rivet 2000** : BRENTCHALOFF (D.), RIVET (L.) – Mortiers italiques découverts à Fréjus (Var). *SFECAG, Actes du congrès de Libourne*, 2000, p. 493-502.
- Brentchaloff, Rivet 2003** : BRENTCHALOFF (D.), RIVET (L.) – Timbres amphoriques de Fréjus-2. *SFECAG, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal*, 2003, p. 595-619.
- Bresciani, Excoffon 2006** : BRESCIANI (M.), EXCOFFON (P.) – Le comblement du puits central. In : BATS (M.) dir. – *Olbia de Provence à l'époque romaine*. Aix-en-Provence, Édusud, 2006 (*Études Massaliètes* 9), p. 36-53.
- Brun et al. 1984** : BRUN (J.-P.), GUIMELLI (P.), OBERTI (G.), QUINN (G.) – Les marques sur tuiles romaines de la Côte des Maures (Var). *Bulletin Archéologique de Provence*, 14, 1984, p. 13-17.
- Bussière 2000** : BUSSIÈRE (J.) – *Lampes antiques d'Algérie*. Montagnac, Éd. M. Mergoïl (Monographies instrumentum, 16), 2000.
- Callender 1965** : CALLENDER (M. H.) – *Roman Amphorae with Index of Stamps*. London, 1965.
- Carandini, Tortorella/Atlante 1981** : CARANDINI (A.), TORTORELLA (S.) – Produzione A, A/D. In : *Atlante I*, 1981, p. 19-52.
- Casas i Genover, Soler i Fusté 2006** : CASAS I GENOVER (J.), SOLER I FUSTÉ – *Llànties romanes d'Empúries. Materials augustals i Alto-imperials*. Museu d'Arqueologia de Catalunya - Empúries (*Monographies Emporitanes*, 13), 2006.
- Casasola 1998** : CASASOLA (D. B.) – Las anforas vino béticas en la Baja Romanidad. Novedades procedentes de reciente excavaciones en centros de producción andaluzes. In : *Actes El vi a l'antiguitat, economia, producció i comerç al Mediterrani occidental (6-9 de Maig de 1998)*. Badalona, 1998 (*Monografies Badalonines*, 14), p. 543-552.
- Casasola 2000** : CASASOLA (D. B.) – La producción de anforas en la Bética en el s. III y durante el Bajo Imperio romano. In : *Congreso internacional ex Baetica amphorae, vol. I*. Ecija, 2000, p. 239-372.
- Castella et al. 2002** : CASTELLA (D.) et al. – Trois ensembles funéraires aristocratiques du début du Haut-Empire à Avenches-En Chaplix. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 44, 2002, p. 7-102.

- Cathma 1996** : Cathma – Compte rendu de la séance du 15 février 1996 tenue à Arles.
- Chardron-Picault 2007** : CHARDRON-PICAULT (P.) dir. – *Hommes de feu, Hommes du feu. L'artisanat en pays éduen*. Automne, Musée Rollin, catalogue d'exposition, 2008.
- Chausserie-Laprée, Nin 2004** : CHAUSERIE-LAPRÉE (J.), NIN (N.) – Les pots carénés en Provence occidentale (fin du I^{er} s. av. J.-C. - milieu du I^{er} s. apr. J.-C.) : approche préliminaire. *SFECAG, Actes du congrès de Vallauris*, 2004, p. 139-150.
- Chic Garcia 2001** : CHIC GARCIA (G.) – *Datos para un estudio socioeconómico de la Bética. Marcas de alfar sobre ánforas olearias*. Ecija, 2001.
- Chouquer 1995** : CHOUQUER (G.) – L'empreinte des centuriations de Fréjus. In : FICHES (J.-L.) dir. – Habitats de l'Âge du Fer et structures agraires d'époque romaine aux Escaravatières, Puget-sur-Argens, Var. *Gallia*, 52, 1996, p. 213-217.
- Chouquer 1996** : GÉBARA (C.), CHOUQUER (G.) – Les parcelles antiques de la région de Fréjus. In : CHOUQUER (G.) dir. – *Les formes du paysage. T. 1 : Études sur les parcellaires*. Paris, Errance (Archéologie Aujourd'hui), 1996, p. 91-103.
- Ciani 1997** : CIANI (N.) – Osso lavoro. In : TERZANI (C.), MATTEINI CHIARI (M.) dir. – *Isernia. La necropoli romana in località Quadrella*, Rome, 1997, p. 242-245.
- Ciarallo, de Carolis 2001** : CIARALLO (A.), DE CAROLIS (E.) dir. – *Pompéi, nature, sciences et techniques*. Milan, Electa, catalogue d'exposition, 2001.
- Coarelli 2002** : COARELLI (P.) – *Pompéi, la vie ensevelie*. Paris, 2002.
- Coletti, Pavolini 1996** : Coletti, Pavolini 1996 : COLETTI (C. M.), PAVOLINI (C.) – Ceramica comune da Ostia. In : BATS (M.) dir. – *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C. - II^e s. ap. J.-C.)*. La vaisselle de cuisine et de table. *Actes des Journées d'étude (Naples, 1994)*. Naples, 1996 (*Cahiers du Centre Jean Bérard*, 14), p. 391-419.
- Columeau 1991** : COLUMEAU (P.) – *L'Animal pour l'Homme, T.1, Le Monde Rural, Recherches sur l'alimentation carnée dans le sud de la France, du Néolithique au Moyen Âge, d'après les vestiges osseux*. Aix-en-Provence, 1991 (*Travaux du Centre Camille Jullian*, 9).
- Columeau 2002a** : COLUMEAU (P.) – Un cas rare d'exploitation des ressources en viande : la faune de Saint-Ariès (Hautes-Alpes), Éléments pour la caractérisation du site. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, p. 93-109.
- Columeau 2002b** : COLUMEAU (P.) – *Alimentation carnée dans le sud de la Gaule (VII^e s. av. J.-C. - XIV^e s.)*. Aix-en-Provence, PUP (*Travaux du Centre Camille Jullian*, 29, 2002).
- Columeau 2004** : COLUMEAU (P.) – Aspects de la consommation de la viande en Provence au cours des périodes anciennes : les données de l'archéozoologie. *Provence Historique*, n° spécial «Alimentation et cuisine en Provence», Tome LIV, fasc. 218, 2004, p. 413-429.
- Conspectus** : ETTLINGER (E.), HEDINGER (B.), HOFFMANN (B.), KENRICK (Ph.), PUCCI (G.), ROTH-RUBI (K.), SCHNEIDER (G.), Von SCHNURBEIN (S.), WELLS (C.M.), ZABEHLICKY-SCHEFFENEGGER (S.) – *Conspectus Formarum terrae sigillatae italico modo confectae*. Bonn, 1990 (*Materialien zur Römisch-Germanische Keramik*, 10).
- Cottam, Price 2009** : COTTAM (S.), PRICE (J.), The Early Roman Vessel Glass. In : GOUDINEAU (C.), BRENTCHALOFF (D.), *Le camp de la Flotte d'Agrippa à Fréjus - Les fouilles du quartier de Villeneuve*. Paris, Errance (Archéologie Aujourd'hui), 2009, p. 165-275.
- Dannell et al. 2003-2004** : DANNELL (G.B.), DICKINSON (B.M.), HARTLEY (B.R.), MEES (A.W.), POLAK (M.), VERNHET (A.), WEBSTER (P.V.) – *Gestempelte südgalische reliefsigillata (Drag. 29) aus den Werkstätten von La Graufesenque*. Mainz, 2003-2004 (13 vol.).
- Darton 1972** : DARTON (A.) – Sigillée claire B de la vallée du Rhône. *Revue des Études Ligures*, 1972, 2, p. 137-189.
- De la Tour** : DE LA TOUR (H.) – *Atlas des monnaies gauloises*. Paris, 1892.
- Deneauve 1969** : DENEAUVE (J.) – *Lampes de Carthage*. Paris Cnrs, 1969.
- Desbat 1980** : DESBAT (A.) – *Les céramiques fines rhodaniennes à vernis argileux dites sigillées claires B et luisantes*. Thèse de III^e cycle, Université Lyon III, 1980.
- Desbat 1984** : DESBAT (A.) – *Les fouilles de la rue des Farges à Lyon (1974-1980)*. Lyon, catalogue d'exposition, 1984.
- Desbat 1985** : DESBAT (A.) – L'atelier de gobelets d'Aco de Saint-Romain-en-Gal. *SFECAG, Actes du congrès de Reims*, 1985, p. 10-14.
- Desbat 1986** : DESBAT (A.) – Céramiques romaines à glaçure plombifère des fouilles de Lyon (Hauts-de-Saint-Just, rue des Farges, La Solitude). *Figlina*, 7, 1986, p. 105-124.
- Desbat 1992** : DESBAT (A.) – Note sur l'apparition des constructions à arases de briques dans la région lyonnaise. *Gallia*, 49, 1992, p. 45-50.
- Desbat 2000** : DESBAT (A.) – Les ateliers lyonnais et viennois à l'époque d'Auguste et leur rapport avec les ateliers padans. In : BROGLIOLO (G.P.), OLCESE (G.), dir. – *Produzione ceramica in area padana tra il II secolo a.C. e il VII secolo d.C. : nuovi dati e prospettive di ricerca*. Mantoue, Editrice SAP, 2000 (*Documenti di Archeologia*, 21), p. 79-92.
- Desbat 2003** : DESBAT (A.) – Les verres des fouilles du pseudo sanctuaire de Cybèle à Lyon. In : FOY (D.), NENNA (M.-D.) – *Échanges et commerce du verre dans le monde antique (Actes du colloque de l'AFAV, Aix-en-Provence et Marseille, 7-9 juin 2001)*. Montagnac, Éd. M. Mergoïl, 2003 (*Monographies Instrumentum*, 24), p. 397-403.
- Desbat 2004** : DESBAT (A.) – Une nouvelle maison à atrium, augustéenne, à Lyon (Fourvière). *Revue Archéologique de l'Est*, 53, 2004 (2005), p. 221-231.
- Desbat 2005** : DESBAT (A.) dir. – *Lugdunum, Naissance d'une capitale*. Gollion, Infolio, 2005.
- Desbat, Laroche, Méricoux 1979** : DESBAT (A.), LAROCHE (C.) MÉRIGOUX (E.) – Note préliminaire sur la céramique commune de la rue des Farges à Lyon. *Figlina*, 4, 1979, p. 1-17.
- Desbat, Savay-Guerraz 1986** : DESBAT (A.), SAVAY-GUERRAZ (H.) – Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal. *Figlina*, 7, 1986, p. 91-104.
- Desbat, Leblanc 1994** : *La chronologie*. In : DESBAT (A.), LEBLANC (O.), PRISSET (J.-L.), SAVAY-GUERRAZ (H.), TAVERNIER (D.) – *La maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*. Paris, CNRS, 1994 (53^e suppl. à *Gallia*), p. 67-84.
- Desbat, Genin, Lasfargues 1996** : DESBAT (A.), GENIN (M.), LASFARGUES (J.) dir. – Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, 1, Les ateliers précoces. *Gallia*, 53, 1996, p. 1-249.
- Deschler-Erb 1996** : DESCHLER-ERB (E.) – Die Kleinfunde aus Edelmetall, Bronze und Blei. In : *Beiträge zum römischen Oberwinterthur-VITUDURUM 7. Ausgrabungen im Unteren*

- Bühl. Die Funde aus Metall. Ein Schrank mit Lararium des 3. Jahrhunderts.* Zürich, 1996, p. 13-139, Taf. 1-36 (Monographien der Kantonsarchäologie Zürich, 27).
- Deschler-Erb 1998** : DESCHLER-ERB (S.) – *Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica*. Augst, 1998 (Forschungen in Augst, Band 27/2).
- De Vos 1982** : DE VOS (A. et M.) – *Pompei, Ercolano, Stabia*. Rome, 1982 (Guide archeologique Laterza).
- Diez Fernandez 1983** : DIEZ FERNANDEZ (F.D.) – *Ceramica comun romana de la Galilea*. Madrid, 1983.
- Domergue, Liou 1990** : DOMERGUE (C.), LIOU (B.), Le commerce de la Bétique au I^{er} siècle de notre ère. L'épave Sud-Lavezzi 2 (Bonifacio, Corse du Sud). *Archaeonautica*, 10, 1990, p. 11-124.
- Doray 1994** : DORAY (I.) – Les sigillées gauloises du Cours Pourtoulès à Orange (Vaucluse). *SFECAG, Actes du congrès de Millau*, 1994, p. 133-140.
- Dore 1989** : DORE (J.) – The Coarse Pottery. In : FULFORD (M.), HALL (M.), ed., *Excavations at Sabratha (1948-1951), II, The Finds, Part. 1, The Amphorae, Coarse Pottery and Buildings Materials*. London, Society for Libyan Studies, 1989 (*Society for Libyan Studies Monograph 1*), p. 87-248.
- Dumoulin 1965** : DUMOULIN (A.) – Les puits et fosses de la colline Saint-Jacques à Cavaillon (Vaucluse). *Gallia*, 23, 1965, p. 1-85.
- Duncan 1964** : DUNCAN (G. C.) – A Roman Pottery near Sutri. *Papers of the British School at Rome*, XXXII, 1964, p. 38-88.
- Eckinger 1929** : ECKINGER (Th.) – *Knochenschnitzereien aus Gräbern von Vindonissa, Anzeiger für Schweiz. Altertumskunde*, 1929.
- Étienne 1966** : ÉTIENNE (R.) – *La vie quotidienne à Pompéi*. Paris, Hachette, 1966.
- Ettlinger 1955** : ETTLINGER (E.) – Ein Sigillata-Depotfund aus dem Legionslager Vindonissa. *Germania* 33, 1955, p. 364-373 (= *id.*, *Kleine Schriften, Keramik, Augst/Kaiseraugst*, 1977 (Suppl. *Rei Cretariae Romanae Fautorum*), p. 79-86).
- Ettlinger 1983** : ETTLINGER (E.) – *Die italische Sigillata von Novaesium*. Berlin, 1983 (Limesforschungen 21 ; *Novaesium IX*).
- Ettlinger, Simonett 1952** : ETTLINGER (E.), SIMONETT (C.) – *Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa*. Basel, Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa, 1952.
- Faust 1992** : FAUST (S.) – Antike Betten mit figürlichem Schmuck. *Helvetica Archaeologica*, 23, 1992, p. 81-110.
- Fédière 1981** : FÉDIÈRE (G.) – Tuiles et briques romaines estampillées de Fréjus et de sa proche région. *Annales du Sud-Est Varois*, VI, 1981, p. 7-20.
- Feugère 1981** : FEUGÈRE (M.) – Découvertes au quartier de Villeneuve, Fréjus (Var). Le mobilier métallique et la parure. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, 1981, p. 137-168.
- Feugère 1985** : FEUGÈRE (M.) – *Les fibules en Gaule narbonnaise*. Paris, CNRS, 1985 (Suppl. 12 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*).
- Feugère, Leyge 1987** : FEUGÈRE (M.), LEYGE (F.) – La cargaison de verrerie augustéenne de l'épave de La Tradelière (Iles de Lérins). In : *2e Journées d'étude (Rouen), Association Française pour l'Archéologie du Verre*, 1987, p. 18-23.
- Février 1962** : FÉVRIER (P.-A.) – Fouilles à la Plate-Forme de *Forum Julii* (Fréjus, Var) en 1960 et 1962. *Gallia*, 20, 1962, p. 177-203.
- Février 1981** : FÉVRIER (P.-A.) – *Le groupe épiscopal de Fréjus*. Paris, Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, 1981 (Petites notes sur les grands édifices).
- Février 1988** : FÉVRIER (P.-A.) – Les récents travaux réalisés dans le groupe épiscopal de Fréjus. *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1988, p. 257-264.
- Février 1995** : FÉVRIER (P.-A.) – Fréjus, Cathédrale, baptistère. In : N. DUVAL (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France, t. 1. Sud-est et Corse*. Paris, Picard, 1995, p. 155-164 (addendum de M. FIXOT, p. 164).
- Février, Fixot, Rivet 1985** : FÉVRIER (P.-A.), FIXOT (M.), RIVET (L.) – Les fouilles des abords de la cathédrale, apports à la connaissance de la topographie urbaine. *Provence Historique*, XXXV, 141, 1985, p. 267-277.
- Février, Fixot, Rivet 1988** : FÉVRIER (P.-A.), FIXOT (M.), RIVET (L.), *Au cœur d'une ville épiscopale, Fréjus*. Fréjus, 1988.
- Fiches, Guy, Poncin 1978** : FICHES (J.-L.), GUY (M.), PONCIN (L.), Un lot de vases sigillés des premières années du règne de Néron dans l'un des ports de Narbonne. *Archaeonautica*, 2, 1978, p. 185-220.
- Fiori, Joncheray 1975** : FIORI (P.), JONCHERAY (J.-P.) – L'épave de La Tradelière. *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, IV, 1975, p. 59-70.
- Fixot, Sauze 2004** : FIXOT (M.), SAUZE (S.) – *Fréjus. La cathédrale Saint-Léonce et le groupe épiscopal*. Paris, Monum' Éditions du Patrimoine, 2004 (Cathédrales de France).
- Fontaine 2006** : FONTAINE (S.) – Le verre. In : BATS (M.) dir. – *Olbia de Provence (Hyères, Var) à l'époque romaine*. Aix-en-Provence, Édusud, 2006 (*Études Massaliètes*, 9), p. 307-381.
- Formigé 1933** : FORMIGÉ (J.) – Fréjus, *Forum Julii Octavianorum Colonia*. In : *Congrès archéologique de France, Aix-en-Provence et Nice (1932)*, Paris, 1933, p. 244-263.
- Formigé 1954** : FORMIGÉ (J.) – Le baptistère de Fréjus. In : *Villes épiscopales de Provence*. Paris, 1954, p. 29-31.
- Foy, Nenna 2001** : FOY (D.), NENNA (M.-D.) dir. – *Tout feu, tout sable. Mille ans de verre antique dans le Midi de la France*. Aix-en-Provence, 2001.
- Foy, Piton 1997** : FOY (D.), PITON (J.) – La coupe de l'aurige du Cirque d'Arles. *Journal of Glass Studies*, 39, 1997, p. 11-22.
- Fremersdorf 1961** : FREMERSDORF (F.) – *Römisches Geformtes Glas in Köln*. Köln, 1961.
- Fulford, Peacock 1984** : FULFORD (M.G.), PEACOCK (D.S.P.) – *Excavations at Carthage, the British Mission : the Avenue du Président Habib Bourguiba, Salamambo*. Sheffield, 1984, vol. I, 2.
- Furger-Gunti 1979** : FURGER-GUNTI (A.) – *Die Ausgrabungen im Basler Münster I*. Derendingen-Solothurn, Habegger Verlag, 1979.
- Gandolfi, Gervasini 2004** : GANDOLFI (D.), GERVASINI (L.) – La ceramica comune delle collezioni civiche del Museo Archeologico „Girolamo Rossi“ di Vintimiglia. Primo rapporto. *SFECAG, Actes du congrès de Vallauris*, 2004, p. 85-96.
- Gascou, Janon 1985** : GASCOU (J.), JANON (M.) – *Inscriptions latines de Narbonnaise (I.L.N.) Fréjus*. Paris, CNRS, 1985 (44^e suppl. à *Gallia*).
- Gascou, Brentchaloff 2006** : GASCOU (J.), BRENTCHALOFF (D.) – Compléments aux ILN-Fréjus - 2. *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 155, 2006, p. 263-267.
- Gébara, Béraud 1996** : GÉBARA (C.), BÉRAUD (I.) – Les céramiques communes de Fréjus : production et consommation. In : BATS (M.) dir. – *Les céramiques communes de Campanie et de*

- Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C.-II^e s. ap. J.-C.). La vaisselle de cuisine et de table. Actes des Journées d'étude (Naples, 1994).* Naples, 1996 (*Cahiers du Centre Jean Bérard*, 14), p. 299-325.
- Genin 1997** : GENIN (M.) – Les horizons augustéens et tibériens de Lyon, Vienne et Roanne. Essai de synthèse. *SFECAG, Actes du congrès du Mans*, 1997, p. 13-36.
- Genin, Hoffmann, Vernhet 2002** : GENIN (M.), HOFFMANN (B.), VERNHET (A.) – Les productions anciennes de La Graufesenque, dans GENIN (M.) et VERNHET (A.) dir. – *Céramiques de La Graufesenque et autres productions d'époque romaine, Hommages à Bettina Hoffmann*. Montagnac, Éd. M. Mergoïl, 2002 (*Archéologie et Histoire romaine* 7), p. 45-104.
- Genin, Vernhet 2002** : GENIN (M.), VERNHET (A.) – Une fosse-cendrier augustéenne à La Graufesenque. In : GENIN (M.) et VERNHET (A.) dir., *Céramiques de La Graufesenque et autres productions d'époque romaine, Hommages à Bettina Hoffmann*, Montagnac, 2002 (*Archéologie et Histoire romaine* 7), p. 105-132.
- Ginouès 1992** : GINOUVES (R.) – *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, II. Athènes-Rome, 1992 (Coll. de l'EFR, 84.2).
- Ginouès 1998** : GINOUVES (R.) – *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, III. Athènes-Rome, 1998 (Coll. de l'EFR, 84.3).
- Ginouès, Martin 1985** : GINOUVES (R.), MARTIN (R.) – *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, I. Athènes-Rome, 1985 (Coll. de l'EFR, 84.1).
- Goethert-Polashek 1985** : GOETHERT-POLASCHEK (K.) – *Römische Lampen : Katalog der römischen Lampen des Rheinischen Landesmuseums Trier*. Mainz, 1985.
- Gose 1950** : GOSE (E.) – *Gefässtypen der römischen Keramik in Rheinland*. Bonn, 1950 (*Beihefte der Bonner Jahrbucher*, 1).
- Goudineau 1968** : GOUDINEAU (C.) – *La céramique arétine lisse. Fouilles de l'École Française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini), 1962-1967*. Rome, 1968 (*Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, Suppl. 6).
- Goudineau 1970** : GOUDINEAU (C.) – Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien ("pompejanisch-roten platten"). *MEFRA*, 82, 1970, p. 159-186.
- Goudineau 1977** : GOUDINEAU (C.) – Note sur la céramique commune grise gallo-romaine de Vaison. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, X, 1977, p. 153-169.
- Goudineau 1979** : GOUDINEAU (C.) – *Les fouilles de la Maison au Dauphin, Recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine*, Paris, CNRS, 1979 (Suppl. à *Gallia*, 37).
- Goudineau 1981** : GOUDINEAU (C.) – Informations archéologiques. *Gallia*, 39, 1981, p. 532-537.
- Goudineau, Brentchaloff 2009** : GOUDINEAU (C.), BRENTCHALOFF (D.) dir. – *Le camp de la Flotte d'Agrippa à Fréjus — Les fouilles du quartier de Villeneuve*. Paris, Errance (*Archéologie Aujourd'hui*), 2009.
- GOUREVITCH, MOIRIN, ROUQUET 2003** : GOUREVITCH (D.), MOIRIN (A.), ROUQUET (N.) dir. – *Maternité et petite enfance dans l'Antiquité romaine*. Bourges, *Bituriga* Archéologie de la Cité, catalogue d'exposition, 2003.
- Gros 1979** : GROS (P.) – Pour une chronologie des arcs de triomphe de Gaule Narbonnaise (à propos de l'arc de Glanum). *Gallia*, 37, 1979, p. 55-83.
- Gros 2001** : GROS (P.) – *L'architecture romaine*, 2, Maisons, palais, villas et tombeaux. Paris, Picard, 2001.
- Guild, Guyon, Rivet 1980** : GUILD (R.), GUYON (J.), RIVET (L.) – Recherches archéologiques dans le cloître Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence : bilan de quatre campagnes de fouilles (1976-1979). *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XIII, 1980, p. 115-164.
- Guild, Guyon, Rivet 1983** : GUILD (R.), GUYON (J.), RIVET (L.) – Les origines du baptistère de la cathédrale Saint-Sauveur : étude de topographie aixoise. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XVI, 1983, p. 172-232.
- Haberey 1932** : HABEREY (W.) – Ein römisches Barbierbesteck aus Köln. *Germania* 16, 1932, p. 129-132.
- Hänggi et al. 1994** : HÄNGGI (R.), DOSWALD (C.), ROTH-RUBI (K.) – *Die frühen römischen Kastelle und der Kastell-Vicus von Tenedo-Zurzach*. Baden, 1994 (Veröffentlichungen der Gesellschaft pro *Vindonissa* XI).
- Hartley 1973** : HARTLEY (K.F.) – La diffusion des mortiers, tuiles et autres produits en provenance des fabriques italiennes. *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, 2, 1973, p. 49-60.
- Hayes 1972** : HAYES (J. W.) – *Late Roman Pottery*. Londres, The British School at Rome, 1972.
- Hayes 1975** : HAYES (J. W.) – *Roman and Pre-roman Glass in the Royal Ontario Museum, A Catalogue*. Toronto, Royal Ontario Museum, 1975.
- Hayes 2001** : HAYES (J. W.) – Les sigillées orientales. In : LÉVÊQUE (P.), MOREL (J.-P.), *Céramiques hellénistiques et romaines III*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2001, p. 145-160.
- Hawkes, Hull 1947** : HAWKES (C. F. C.), HULL (M. R.) – *Camulodunum, First Report on the Excavations at Colchester, 1930-1939*. Oxford, 1947.
- Hedinger 1999** : HEDINGER (B.) – *Die frühe Terra sigillata vom Monte Iato, Sizilien*. Genève, 1999 (*Studia Ietina*, VIII).
- Hermet 1934** : HERMET (F.) – *La Graufesenque*. Paris, 1934.
- Hesnard 1980** : HESNARD (A.) – Un dépôt augustéen d'amphores à La Longarina, Ostie. *Memoirs of the American Academy in Rome*, 36, 1980, p. 141-163.
- Hesnard et al. 1988** : HESNARD (A.), CARRE (M.-B.), RIVAL (M.), DANGREAUX (B.) et coll. – *L'épave romaine Grand Ribaud D (Hyères, Var)*. Paris, CNRS, 1988 (*Archaeonautica* 8).
- Hoffmann 1995** : HOFFMANN (B.) – À propos des relations entre les sigillées de La Graufesenque et les sigillées d'Italie. *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa*, XXV, 1-2, 1995, p. 389-402.
- Hoffmann, Picon 1990-1991** : HOFFMANN (B.), PICON (M.) – Ateivs à La Graufesenque. *Annales de Pegasus*, 1990-1991, p. 3-11.
- Hoffmann, Picon 1993** : HOFFMANN (B.), PICON (M.) – ATEIVS de La Graufesenque. *Annales de Pegasus*, 1993, p. 3-11.
- Hoffmann, Vernhet 1992** : HOFFMANN (B.), VERNHET (A.) – Imitations de décors arétins à La Graufesenque. *RCRF Acta*, 31-32, 1992, p. 177-193.
- Hübner 1997** : HÜBNER (G.) – Zur Küchen- und Grobkeramik aus Patras. *RCRF Acta*, 35, 1997, p. 89-95.
- Isings 1957** : ISINGS (C.) – *Roman Glass from Dated Finds*, Groningen-Djakarta, 1957.
- Jashemski 1979** : JASHEMSKI (W.) – *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the Villas destroyed by Vesuvius*, I. New Rochelle/New York, 1979.
- Jashemski 1993** : JASHEMSKI (W.) – *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the Villas destroyed by Vesuvius*, II. New Rochelle/New York, 1993.

- Joncheray 1973** : JONCHERAY (J.-P.) – Céramique arétine de l'épave D du Cap Dramont (Saint-Raphaël). *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 6, 1973, p. 275-284.
- Joncheray 1974** : JONCHERAY (J.-P.) – Étude de l'épave Dramont D, dite «des pelves». *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, 3, 1974, p. 21-48.
- Kenrick 1985** : KENRICK (P.) – *Excavations at Sidi Khrebish, Benghazi (Bérénice), III.1, The Fine Pottery*. Tripoli, 1985 (Suppl. to *Libya Antiqua* V).
- Kenrick 1997** : KENRICK (P.) – Cn. Ateius - The Inside Story, dans *RCRF Acta*, 35, 1997, p. 179-190.
- Klynne 2001** : KLYNNE (A.) – Due depositi con terra sigillata nella villa di Livia a Prima Porta. *RCRF Acta*, 37, 2001, p. 223-228.
- Klynne 2002** : KLYNNE (A.) – *The Prima Porta Garden Archaeological Project. Terra Sigillata from the Villa of Livia*. Rome, Department of Archaeology and Ancient History, Uppsala Universitet, 2000 (inédit).
- Künzl 1998** : KÜNZL (E.) – *Das römische Prunkportal von Ladenburg*. Stuttgart, Kommissionsverlag Konrad Theiss Verlag, 1998 (ALManach 3 ; Herausgegeben vom Archäologischen Landesmuseum Theiss), p. 78-80, n^{os} 41 à 51, surtout n^{os} 48-50.
- Labrousse 1980** : LABROUSSE (M.) – Informations archéologiques. *Gallia*, 38, 1980, p. 465.
- Lamboglia 1950** : LAMBOGLIA (N.) – *Gli scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica romana*. Bordighera, 1950.
- La Rocca, Vos 1976** : LA ROCCA (E.), VOS (M. et A. de) (Coarelli F. coord.) – *Guida archeologica di Pompei*. Milan, Mondadori, 1976.
- Laubenheimer 1985** : LAUBENHEIMER (F.) – *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*. Paris, Les Belles Lettres, 1985 (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 327 ; Centre de recherches d'Histoire Ancienne, vol. 66).
- Laubenheimer 1989** : LAUBENHEIMER (F.) – Les amphores gauloises sous l'Empire : recherches nouvelles sur leur production et leur chronologie. In : *Anfore romane e storia economica : un decennio de ricerca*. Rome, 1989 (Collection de l'EFR, 114), p. 105-138.
- Laubenheimer 1991** : LAUBENHEIMER (F.) *et al.* – Les vides sanitaires et les amphores de la Porte d'Orée à Fréjus (Var). *Gallia*, 48, 1991, p. 229-263.
- Laubenheimer 1992** : LAUBENHEIMER (F.) – Production d'amphores à Fréjus. In : Laubenheimer (F.), dir. – *Les amphores en Gaule. Production et circulation*. Paris, Les belles Lettres, 1992 (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 474), p. 15-24.
- Lavagne 2000** : LAVAGNE (H.) – *Recueil général des mosaïques de la Gaule, III, Province de Narbonnaise, 3, Partie sud-est*. Paris, CNRS (X^e Suppl. à *Gallia*), 2000.
- Leblanc 1994** : LEBLANC (O.) – La sigillée gauloise à Saint-Romain-en-Gal (Rhône). *SFECAG, Actes du congrès de Millau*, 1994, p. 143-164.
- Leblanc 2001** : LEBLANC (O.) – Production de céramiques à Saint-Romain-en-Gal (Rhône, France). Bilan de 25 années de recherche sur le site. *RCRF Acta* 37, 2001, p. 45-55.
- Leibundgut 1977** : LEIBUNDGUT (A.), *Die römischen Lampen in der Schweiz*. Berne, 1977.
- Letta 1984** : LETTA (C.) – Due letti funerari in osso dal centro italico-romano della valle d'Amplero (Abruzzo). *Monumenti antichi dell'Accademia nazionale dei Lincei, LII (serie miscellanea vol. III, 3)*, 1984, p. 67-115.
- Ling 1997** : LING (R.) – *The Insula of the Menander at Pompei, I, The Structures*. Oxford, 1997.
- Liou 1987** : LIOU (B.) – Inscriptions peintes sur amphores : Fos (suite), Marseille, Toulon, Port-La-Nautique, Arles, Saint-Blaise, Saint-Martin-de-Crau, Mâcon, Calvi. *Archaeonautica* 7, 1987, p. 55-140.
- Liou 1991** : LIOU (B.) – L'inscription peinte sur amphore à fond plat du sondage F. In : LAUBENHEIMER (F.) *et al.*, Les vides sanitaires et les amphores de la Porte d'Orée à Fréjus (Var). *Gallia*, 48, 1991, p. 261-263.
- Loeschcke 1909** : LOESCHCKE (S.), *Keramische Funde in Haltern. Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen*, 5, 1909, p. 101-322.
- Loeschcke 1919** : LOESCHCKE (S.) – *Lampen aus Vindonissa*. Zürich, 1919.
- Loeschcke 1942** : LOESCHCKE (S.) – *Die römische und die belgische Keramik*. In : Ch. Albrecht, *Das Römerlager in Oberaden, II*, Dortmund, 1942.
- LRBC** : HILL (P. V.), KENT (J. P. C.), CARSON (R. A. G.) – *Late Roman Bronze Coinage, A.D. 324-498*. London (The Numismatic Circular, 1956-1959), réimpr. 1978.
- Malfitana 2007** : MALFITANA (D.) – *La ceramica «corinzia» decorata a matrice. Tipologia, cronologia ed iconografia di una produzione ceramica greca di età imperiale*. Bonn, 2007 (*Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta*, suppl. 10).
- Maioli 2000** : MAIOLI (M. G.) – Edilizia privata : gli aspetti culturali e architettonici. In : MARINI CALVINI (M.), dir., *Aemilia. La cultura romana in Emilia dal III secolo a.C. all'età costantiniana*. Marsilio, 2000, p. 172.
- Maiuri 1958** : MAIURI (A.) – *Herculano, i nuovi scavi (1927-1958)*, I. Roma, 1958.
- Maiuri 1976** : MAIURI (A.) – *Herculanium*. Rome, 1976 (Itinéraires des Musées et Monuments d'Italie, 53).
- Mandel 2000** : MANDEL (U.) – Die frühe produktion der Sog. Oinophorenware-Werkstätten von Knidos. *RCRF Acta*, 2000, p. 57-74.
- Mangin, Thouvenin 1976** : MANGIN (M.), THOUVENIN (A.) – La destination des «installations de travail» des bronziers d'Alésia : la cuisson des moules. *Revue Archéologique de l'Est*, 105-106, 1976, p. 505-521.
- Marabini 1973** : MARABINI MOEVS (M.-T.) – *The roman Thin Walled Pottery from Cosa*. Rome, 1973 (*Memoirs of the American academy in Rome*. Supplementary volume).
- Martin-Kilcher 1983** : MARTIN-KILCHER (S.), Les amphores romaines à huile de Bétique (Dressel 20 et 23) d'Augst (*Colonia Augusta Rauricum*) et Kaiseraugst (*Castrum Rauracense*). Un rapport préliminaire. In : *Produccion y comercio del aceite en la antigüedad (Segundo congreso internacional, Sevilla 24-28 febrero 1982)*. Madrid, 1983, p. 337-347.
- Martin-Kilcher 1994** : MARTIN-KILCHER (S.) – *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst*. Augst, 1994.
- Mauné 1997** : MAUNÉ (S.) – Un lot de céramique d'époque augustéenne à Sept-Fonts (Saint-Pons-de-Mauchiens, Hérault). *SFECAG, Actes du congrès du Mans*, 1997, p. 457-480.
- Mazzeo Sarracino 1985** : voir *Atlante* II, p. 185-230.
- Mayet 1975** : MAYET (F.) – *Les céramiques à parois fines dans la péninsule Ibérique*. Paris, 1975 (Publications du Centre Pierre Paris, 1).
- Mellinand 1998** : MOLINER (M.) – Les céramiques communes de la nécropole Sainte-Barbe à Marseille (I^{er}-III^e s.),

- essai de classification. In : BONIFAY (M.), CARRE (M.-B.) et RIGOIR (Y.) – *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (I^{er}-VII^e siècle ap. J.-C.)*. Aix-en-Provence, Édusud, 1998 (*Études massaliètes* 5), p. 309-316.
- Messineo 1991** : MESSINEO (G.) – *La Via Flaminia da Porta del Popolo a Malborghetto*. Rome, 1991.
- Meyer-Freuler 1998** : MEYER-FREULER (C.) – *Vindonissa Feuerwehrmagazin*. Baden, 1998 (Veröffentlichungen der Gesellschaft pro Vindonissa XV).
- MHM** : *Les monnaies hellénistiques de Marseille*. Wetteren, 1999 (coll. *Moneta*).
- Moliner 1996** : MOLINER (M.) – Les céramiques communes à Marseille d'après les fouilles récentes. In : BATS (M.) dir. – *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C.-II^e s. ap. J.-C.)*. La vaisselle de cuisine et de table. Actes des Journées d'étude (Naples, 1994). Naples, 1996 (*Cahiers du Centre Jean Bérard*, 14), p. 237-255.
- Moliner 2003** : MOLINER (M.) – *La nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (IV^e s. av.-II^e s. ap. J.-C.)*. Aix-en-Provence, Édusud, 1998 (*Études massaliètes*, 8), 2003.
- Morin-Jean 1913** : MORIN-JEAN – *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain*. Paris, 1913.
- Nappo 1999** : NAPPO (S.) – *Pompéi*, Gründ, 1999.
- Nin 2001** : NIN (N.) – Les céramiques communes brunes de Provence occidentale durant le Haut-Empire. *SFECAG, Actes du congrès de Lille-Bavay*, 2001, p. 233-263.
- Nin, Picon 2003** : NIN (N.), PICON (M.) – Céramiques d'usage commun et creusets artisanaux à l'époque romaine. *SFECAG, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal*, 2003, p. 465-482.
- Not. Sc. 1990-91** : *Notizie degli Scavi di Antichità*, série IX-vol. I-II, 1990-91, Rome, 1994 (nécropole de Acquasparta, prov. Viterbe).
- Ock** : OXÉ (A.), COMFORT (H.), KENRICK (P.) – *Corpus vasorum arretinorum, Second Edition*. Bonn, 2000 (*Antiquitas* 3, 41).
- Oberaden** : voir Albrecht 1942.
- Olcese 1993** : OLCESE (G.) – *Le ceramiche comuni di Albintimilium. Indagine archeologica e archeometrica sui materiali dell'area del Cardine*. Firenze, 1993.
- Olcese 2003** : OLCESE (G.) – *Ceramiche comuni a Roma e in area romana : produzione, circolazione e tecnologia (tarda età repubblicana-prima età imperiale)*. Mantoue, Editrice SAP, 2003 (Documenti di Archeologia 28).
- Ortisi 1999** : ORTISI (S.) – Ein frühkaiserzeitlicher Keramikkomplex aus einem Schöpfbrunnen in Insula E 117 West in Karthago. *Römische Mitteilungen*, 106, 1999, p. 439-493.
- Ostia I** : CARANDINI (A.) dir. – *Ostia I. Le terme del Nuotatore. Scavo del ambiente IV*. Rome, 1968 (*Studi Miscellanei*, 13).
- Ostia II** : CARANDINI (A.) dir. – *Ostia II*. Rome, 1970 (*Studi Miscellanei*, 16).
- Ostia III** : CARANDINI (A.) dir. – *Ostia III*. Rome 1973 (*Studi Miscellanei*, 21).
- Oswald 1931** : OSWALD (F.) – *Index of Potter's Stamps on Terra Sigillata "Samian Ware"*. Margidunum, 1931.
- Pallarés 1974** : PALLARÉS (F.) – Sigillata italica e tardo-italica di Mariana (Corsica), scavi 1960-1966. *Revue d'Études Ligures*, 40, 1974, p. 108-120.
- Pasqualini 1985** : PASQUALINI (M.) – Un atelier de potiers sur la commune de Lorgues (Var). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 8, 1985, p. 175-180.
- Pasqualini 1998** : PASQUALINI (M.) – Les céramiques communes en basse Provence (I^{er}-III^e s.). Essai de classification. In : BONIFAY (M.), CARRE (M.-B.) et RIGOIR (Y.) – *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (I^{er}-VII^e siècle ap. J.-C.)*. Aix-en-Provence, Édusud, 1998 (*Études massaliètes*, 5), p. 293-308.
- Pasqualini et al. 2006 1998** : PASQUALINI (M.), EXCOFFON (P.), MICHEL (J.-M.), BOTTE (E.), LEMOINE (Y.), RODET-BELARBI (I.) – Fréjus, *Forum Iulii*. Fouilles de l'Espace Mangin *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 38-39, 2005-2006, p. 283-341.
- Pautreau 1999** : PAUTREAU (J.-P.) dir. – *Antran (Vienne), un ensemble aristocratique du premier siècle*. Musée de Poitiers, 1999.
- Pernot, Renel, Serneels 1999** : PERNOT (M.), RENEL (F.), SERNEELS (V.) – Le travail des alliages de cuivre. In : CHARDRON-PICAULT (P.), PERNOT (M.), dir. – *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun (Saône-et-Loire). Le site du Lycée militaire*. Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1999 (*Documents d'Archéologie Française*, 76), p. 154-189.
- Perrin 1990** : PERRIN (F.) – *Un dépôt d'objets gaulois à Larina (Hières-sur-Amby, Isère)*. Lyon, 1990 (*Documents d'Archéologie de Rhône-Alpes*, 4).
- Picon 1993** : PICON (M.) – Le schéma de développement proposé pour l'atelier de Lezoux peut-il s'appliquer à La Graufesenque ? *Annales de Pegasus*, 1993, p. 33-37.
- Picon 1995** : PICON (M.) – Études en laboratoire et production des officines d'Ateius : bilan et perspectives. *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa*, 1995, p. 403-410.
- Picon 2000** : PICON (M.), Recherches préalables en vue de la détermination de l'origine des céramiques padanes à vernis noir et à vernis rouge. In : BROGLIOLO (G.P.), OLCESE (G.) dir. – *Produzione ceramica in area padana tra il II secolo a.C. e il VII secolo d.C. : nuovi dati e prospettive di ricerca*. Mantoue, Editrice SAP, 2000 (*Documenti di Archeologia*, 21), p. 93-101.
- Pierattini, Brilli 2004** : PIERATTINI (A.), BRILLI (A.), Un manuale per il restauro e la manutenzione dell'edilizia archeologica di Ercolano. *Rivista di Studi Pompeiani*, XV, 2004, p. 127-140.
- Pierrat-Bonnefois 2002** : PIERRAT-BONNEFOIS (G.), L'hellénisation des productions céramiques en Haute-Égypte, dans BLONDÉ (F.), BALLET (P.), SALLES (J.-F.) – *Céramiques hellénistiques et romaines, productions et diffusion en Méditerranée orientale*. Lyon, 2002 (*Travaux de la Maison de l'Orient*, 35), p. 175-188.
- Piton 1998** : PITON (J.) – Contexte amphorique du début du V^e siècle à Arles (Bouches-du-Rhône). *SFECAG, Actes du congrès d'Istres*, 1998, p. 107-115.
- Polak 2000** : POLAK (M.) – *South Gaulish Terra Sigillata with Potters' Stamps from Vechten*. Nimègues, 2000 (Rei Cretaria Romanae Fautorum Acta, Suppl. 9).
- Pollino 1985** : POLLINO (A.) et coll. – L'épave des Roches d'Aurèle. *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, 6, 1987, p. 25-49.
- Pollino 1986** : POLLINO (A.) – L'épave de La Tradelière. In : *L'exploitation de la mer. La mer, moyen d'échange et de communication, VI^e rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire (Antibes, octobre 1985)*. Juan-les-Pins, Ed. APDCA, 1986, p. 171-189.
- Pucci 1977** : PUCCI (G.) – Le terre sigillate italiche, galliche e orientali. In : AAVV, *L'instrumentum domesticum di Ercolano et Pompei nella prima età imperiale*. Rome, 1977 (*Quaderni di cultura materiale* 1).

- Pucci 1985** : PUCCI (G.) – Terra sigillata italica. In : *Atlante II*, 1985, p. 365-399.
- Rabeisen 1985** : RABEISEN (E.) – *Les moules de bronziers d'Alésia* (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or). Dijon, SAE, 1985 (6^e suppl. à la *Revue Archéologique de l'Est*), p. 247-252.
- Rabeisen 1988** : RABEISEN (E.) – Le travail du bronze. In : *Mediolanum, une bourgade gallo-romaine*. Dijon, Musée archéologique, catalogue d'exposition, 1988, p. 211-219.
- Rabeisen 2005** : RABEISEN (E.) – Enquête sur la métallurgie du bronze. *Dossiers d'Archéologie*, 305, juillet 2005, p. 100-107.
- Raux 2004** : RAUX (S.) – Le mobilier métallique. In : SABRIÉ (M. et R.) dir. – *Le Clos de La Lombarde à Narbonne. Espaces publics et privés du secteur nord-est*. Montagnac, Éd. M. Mergoïl, 2004 (*Archéologie et Histoire romaine*, 12), p. 205-223.
- Reynaud et al. 1998** : REYNAUD (P.) et al. – Le puits de la rue du Bon-Jésus - Ilot 39N. In : BONIFAY (M.), CARRE (M.-B.) et RIGOIR (Y.) – *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (I^{er}-VII^e siècle ap. J.-C.)*. Aix-en-Provence, Édisud, 1998 (*Études massaliètes*, 5), p. 197-251.
- RIC** : MATTINGLY (H.), SYDENHAM (E. A.) et al. – *The Roman Imperial Coinage, I (31 B.C. - 69 A.D.)*. London, 1984, revised edition.
- Ricci 1973** : RICCI (M.) – Per una cronologia delle lucerne tardo-repubblicane. *Rivista di Studi Liguri*, XXXIX, 2-4, 1973, p.168-234.
- Ricci 1985a** : RICCI (A.) dir. – *Settefinestre, una villa schiavistica nell'Etruria romana*, 3, *La villa e i suoi reperti*. Modène, 1985.
- Ricci 1985b** : RICCI (A.) – Ceramica a pareti sottili. In : *Atlante II*, 1985, p. 231-356.
- Rico 1993** : RICO (Chr.) – Production et diffusion des matériaux de construction en terre cuite dans le monde romain : l'exemple de la Tarraconaise d'après l'épigraphie. *Mélanges de la Casa de Velasquez, Antiquité et Moyen Age*, XXIX, 1993, p. 51-86.
- Riha 1986** : RIHA (E.) – *Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst*. Augst, Römermuseum Augst, 1986 (*Forschungen in Augst*, Band 6).
- Ritterling 1912** : RITTERLING (E.) – *Das frührömische Lager bei Hofheim in Taunus*. Wiesbaden, R. Bechtold, 1913 (*Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde* 40, 1912).
- Rivello 2003** : RIVELLO (E.) – Terra sigillata italica dalla Longarina (Ostia antica, Roma). *RCRF Acta* 38, 2003, p. 69-72.
- Rivet 1980** : RIVET (L.) – *Fouilles du Clos de la Tour à Fréjus (Var), les rues*, Université de Provence, Thèse de III^e cycle, 1980.
- Rivet 1982** : RIVET (L.) – La céramique culinaire micacée de la région de Fréjus. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XV, 1982, p. 243-262.
- Rivet 1986** : RIVET (L.) – Un atelier de potiers du I^{er} s. de n.è. à Mandelieu (A.-M.). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 9, 1986, p. 119-134.
- Rivet 1991** : RIVET (L.) – Les critères objectifs de datation ou les surprises de la céramologie. *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 171-177.
- Rivet 1992** : RIVET (L.) – L'amphithéâtre de Fréjus et le tuilier CASTOR, un nouvel élément de datation pour le monument. In : *Provence Historique, Autour de Paul-Albert Février*, XLII, fasc. 167-168, 1992, p. 109-118.
- Rivet 1996a** : RIVET (L.) – Fréjus (Var). In : *La Maison urbaine d'époque romaine. 2. Atlas des maisons de Gaule Narbonnaise*. Avignon, Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, 1996, p. 92-133.
- Rivet 1996b** : RIVET (L.) – Fonctions et faciès : étude comparée de quelques lots de céramiques provenant de Fréjus (Var), Mandelieu (Alpes-Maritimes), Aix-en-Provence et Saint-Julien-les-Martigues (Bouches-du-Rhône). In : BATS (M.) dir. – *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s av. J.-C.-II^e s. ap. J.-C.)*. La vaisselle de cuisine et de table. *Actes des Journées d'étude (Naples, 1994)*. Naples, 1996 (*Cahiers du Centre Jean Bérard*, 14), p. 327-350.
- Rivet 2001** : RIVET (L.) – Bacchus sur une céramique du VI^e siècle de notre ère à Fréjus, survivance païenne et mélange des genres. In : *Vrac, l'archéologie en 83 trouvailles. Hommage collectif à Daniel Paunier*. Musée romain de Lausanne-Vidy, catalogue d'exposition, 2001, p. 148-149.
- Rivet 2002a** : RIVET (L.) – Un calice de *Lucius Sarius* découvert à Fréjus (Var). In : GENIN (M.) et VERNHET (A.) (dir.) – *Céramiques de La Graufesenque et autres productions d'époque romaine, Hommages à Bettina Hoffmann*. Montagnac, Éd. M. Mergoïl, 2002 (Archéologie et Histoire romaine 7), p. 21-24.
- Rivet 2002b** : RIVET (L.) – Céramiques communes engobées et imitations de campaniennes et de sigillées italiques de Fréjus (Var) de la fin du I^{er} siècle avant notre ère et du I^{er} siècle de notre ère. RIVET (L.), SCIALLANO (M.) éd. – *Vivre, produire et échanger/Reflets méditerranéens, Mélanges offerts à Bernard Liou*. Montagnac, Éd. M. Mergoïl, 2002 (Archéologie et Histoire romaine, 8), p. 249-266.
- Rivet 2003** : RIVET (L.) – *Lampes antiques du Golfe de Fos*. Aix-en-Provence, Édisud, 2003.
- Rivet 2004** : RIVET (L.) – Un ensemble de céramiques de la fin du II^e/début du III^e siècle à Fréjus (Var). *SFECAG, Actes du congrès de Vallauris*, 2004, p. 167-188.
- Rivet 2005** : RIVET (L.) – Estampilles sur sigillées italiques du site dit «Nord-est Cathédrale» à Fréjus (Var). *SFECAG, Actes du Congrès de Blois*, 2005, p. 713-719.
- Rivet 2007a** : RIVET (L.) – Un lot de mobilier d'époque préflavienne découvert lors des fouilles de la cathédrale de Fréjus (Var) en 1988. *SFECAG, Actes du congrès de Langres*, 2007, p. 569-584.
- Rivet 2007b** : RIVET (L.) – Les patères en céramique à manche tubulaire et tête animale : au sujet de deux découvertes faites à Fréjus (Var). In : BARATTE (F.), JOLY (M.), BÉAL (J.-C.) dir., *Autour du trésor de Mâcon - Luxe et quotidien en Gaule Romaine (Actes du colloque, 27-29 janvier 2005, Mâcon)*. Mâcon, Institut de recherche du Val de Saône-Mâconnais, 2007, p. 171-184.
- Rivet 2008** : RIVET (L.) – Les ensembles céramiques d'époque augustéenne de la Butte Saint-Antoine à Fréjus (Var). Recherches dans la cour secondaire LX (1973-1976). *SFECAG, Actes du Congrès de L'Escala/Empuries*, 2008, p. 765-802.
- Rivet 2009a** : RIVET (L.) – Les céramiques communes, dans GOUDINEAU (C.), BRENTCHALOFF (D.), *Le camp de la Flotte d'Agrippa à Fréjus – Les fouilles du quartier de Villeneuve*. Paris Errance, 2009 (Archéologie Aujourd'hui), p. 429-534.
- Rivet 2009b** : RIVET (L.) – Imitations de sigillées à Fréjus (Var). Données complémentaires. *SFECAG, Actes du Congrès de Colmar*, 2009, p. 745-760.
- Rivet et al. 2000** : RIVET (L.), BRENTCHALOFF (D.), ROUCOLE (S.), SAULNIER (S.) – *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale, II, Fréjus*. Montpellier, 2000 (Suppl. 32 à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*).

- Rizzo 1998** : RIZZO (G.) – *Samia etiamnunc in esculentis laudantur* (Pl., *N.H.* XXXV, 160-161). I vasi «aretini» à Roma. *MEFRA*, 110, 1998, p. 799-848.
- Rizzo 2003** : RIZZO (G.) – *Instrumenta Urbis I - Ceramiche fini da mensa, lucerne ed anfore a Roma nei primi due secoli dell'impero*. Rome, 2003 (Coll. de l'EFR, 307).
- Robinson 1959** : ROBINSON (H. S.) – *The Athenian Agora, V - Pottery of the Roman Period*. Princeton/New Jersey, 1959.
- Roussel 1979** : ROUSSEL (L.) – *Mâlain-Mediolanum - E - Un dépotoir de bronzier*. *Revue Archéologique de l'Est*, 26, 1975, p. 293-300.
- RPC : Roman Provincial Coinage, I (44 B.C. - 69 A.D.)*. London-Paris, 1992.
- Rudnick 2001** : RUDNICK (B.) – *Die römischen Töpferlein von Haltern*. Mainz, 2001 (Bodenaltertümer Westfalens, 36).
- Rütti 1991** : RÜTTI (B.) – *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*. Augst, 1991 (*Forschungen in Augst*, 13).
- Santoro Bianchi 2000** : SANTORO BIANCHI (S.) – «Pantellerian Ware» : il progetto di ricerca (1998-2000). *RCRF Acta*, 36, 2000, p. 561-566.
- Santoro Bianchi 2005** : SANTORO BIANCHI (S.) – *Ceramica di Pantelleria («Pantellerian Ware»)*. In : GANDOLFI (D.) dir., *La ceramica e i materiali di età romana*. Bordighera, IIEL, 2005 (Scuola Interdisciplinare delle Metodologie Archeologiche, 2), p. 339-348.
- Santoro Bianchi, Fabbri 1997** : SANTORO BIANCHI (S.), FABBRI (B.), dir. – *Il contributo delle analisi archeometriche allo studio delle ceramiche grezze e comuni. Il rapporto forma/funzione/impasto (Atti della 1a Giornata di archeometria della ceramica, Bologne, 28 febbraio 1997)*. Bologna, University Press, 1997.
- Santoro Bianchi, Guiducci 2001** : SANTORO BIANCHI (S.), GUIDUCCI (G.) – *Pantellerian Ware a Pantelleria : il problema morfologico*. *RCRF Acta*, 37, 2001, p. 171-175.
- Santoro Bianchi et al. 2003** : SANTORO BIANCHI (S.), GUIDICCI (G.), TUSA (S.), MAMMINA (G.) – *Pantellerian Ware - Archeologia Subacquea e Ceramiche de Fuoco a Pantelleria*. Dario Flaccovio, 2003.
- Scatozza Höricht 1986** : SCATOZZA HÖRICHT (L.A.) – *I vetri romani di Ercolano*. Rome, 1986.
- Scatozza Höricht 1988** : SCATOZZA HÖRICHT (L.A.) – *Pompejanisch-rote Platten*. *Rivista di Studi Pompeiana*, 1988, p. 81-86.
- Scatozza Höricht 1996** : SCATOZZA HÖRICHT (L.A.) – *Appunti sulla ceramica comune di Ercolano. Vasellame da cucina e recipienti per la preparazione degli alimenti*. In : BATS (M.) dir. – *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C.-II^e s. ap. J.-C.)*. *La vaisselle de cuisine et de table. Actes des Journées d'étude (Naples, 1994)*. Naples, 1996 (Cahiers du Centre Jean Bérard, 14), p. 129-156.
- Schindler, Scheffenecker 1977** : SCHINDLER (M.), SCHEFFENEGGER (S.) – *Die glatte rote Terra sigillata vom Magdalensberg*. Klagenfurt, Kärntner Museumsschriften, 1977.
- Schindler-Kaudelka 1975** : SCHINDLER-KAUDELKA (E.) – *Die dünnwandige Gebrauchskeramik vom Magdalensberg*. Klagenfurt, 1975.
- Schönberger, Simon 1976** : SCHÖNBERGER (H.), SIMON (H. G.) – *Das augusteische Römerlager Rödgen, Die Funde aus den frühkaiserzeitlichen Lager Rödgen*. Berlin, 1976 (Limesforschungen Band, 15).
- Sciallano, Sibella 1994** : SCIALLANO (M.), SIBELLA (P.) – *Amphores, comment les identifier ?* Aix-en-Provence, Édisud, 1994 (2^e éd.).
- Sena Chiesa 1998** : SENA CHIESA (G.) dir. – *Tesori della Postumia. Archeologia e storia intorno a una grande strada romana alle radici dell'Europa*. Milano, Electa, 1998.
- Settis 1984** : SETTIS (S.) dir., *Misurare la terra : centurazione e coloni nel mondo romano*, catalogue d'exposition, Modena, 1984.
- Simon-Hiernard 2000** : SIMON-HIERNARD (D.) – *Verres d'époque romaine. Collection des Musées de Poitiers*. Poitiers, Musées de Poitiers, 2000.
- Soricelli 1987** : SORICELLI (G.) – *Appunti sulla produzione di Terra Sigillata nell'area flegreo-napoletana. Puteoli, Studi di Storia Antica*, 11, 1987, p. 107-122.
- Stefani 2002** : STEFANI (G.) – *Uomo e ambiente nel territorio vesuviano. Guida all'antiquarium di Boscoreale*. Ercolano, 2002.
- Stefani 2003** : STEFANI (G.) – *Menander - La Casa del Menandro di Pompei*. Milan, Electa, 2003.
- Sternini 1990-91** : STERNINI (M.) – *La verrerie romaine du Musée archéologique de Nîmes*. Nîmes, 1990-91, 2 vol. (Cahiers des Musées et Monuments de Nîmes, 8).
- Tassaux et al. 1984** : TASSAUX (D. et F.), CAILLAT (P.), MAURIN (L.), SANTROT (J. et M.-H.), STARAKIS (P.), TRONCHE (P.) – *Aulnay de Saintonge, un camp militaire augusto-tibérien en Aquitaine*. *Aquitania*, 2, 1984, p. 105-157.
- Tassinari 1975** : TASSINARI (S.), *La vaisselle de bronze romaine et provinciale au Musée des Antiquités Nationales*. Paris, CNRS, 1975 (XXIX^e suppl. à Gallia).
- Tassinari 1993** : TASSINARI (S.) – *Il vasellame bronzeo di Pompei*. Rome, 1993 (2 vol.).
- Tendille 1981** : TENDILLE (C.) – *Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : instruments de toilette et vaisselle (IV)*. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, 1981, p. 61-82.
- Tilhard 1999** : TILHARD (J.-L.) – *La céramique sigillée*. In : PAUTREAU (J.-P.), dir., *Antran, un ensemble aristocratique du premier siècle*, Musée de Poitiers (Regard sur les collections), 1999, p. 71-84.
- Tortorella 1981** : TORTORELLA (S.) – *Ceramica da cucina*. In : *Atlante I*, 1981, p. 208-227.
- Unz, Deschler-Erb 1997** : UNZ (Chr.), DESCHLER-ERB (E.) – *Katalog der Militaria aus Vindonissa*. Brugg, 1997 (Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa, Band XIV).
- Vegas 1966** : VEGAS (M.) – *Die Römischen Lampen von Neuss, Novaesium II*. Berlin, 1966 (Limesforschungen, Band 7).
- Vegas 1994** : VEGAS (M.) – *Ein Frühkaiserzeitlicher Fundkomplex aus Karthago. Mitteilungen des Deutschen Archaeologischen Institut Roemische Abteilung*, 101, 1994, p. 339-364.
- Vernhet 1977** : VERNHET (A.) – *Les dernières productions de La Graufesenque et la question des sigillées claires B*. *Figlina*, 2, 1977, p. 33-49.
- Vernhet 1993** : VERNHET (A.) – *Signatures de décorateurs découverts à La Graufesenque*. *Annales de Pegasus*, 1993, p. 53-56.
- Vernou 2001** : VERNOU (C.) – *Les outils de vigneron de l'Aquitaine antique (contribution, dans Balmelle (C.), Barraud (D.) et al., La viticulture antique en Aquitaine)*. In : BRUN (J.-P.), LAUBENHEIMER (F.), *La viticulture en Gaule*. *Gallia* 58, 2001, p. 129-164.

BIBLIOGRAPHIE

- Vipard 2003** : VIPARD (P.) – Les portiques fenêtrés dans les domus du Haut-Empire romain. *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 30, 2003, p. 99-134.
- Vitruve, VI** : VITRUVÉ – *De l'Architecture*, Livre VI (trad. C. Perrault). Paris, 1673.
- Vitruve, VII** : VITRUVÉ – *De l'Architecture*, Livre VII (trad. B. Liou, M. Zuinghedau, M.-Th. Cam). Paris, Les Belles Lettres, 1995 (Collection des Universités de France).
- Von Schnurbein 1982** : VON SCHNURBEIN (S.) – *Die unverzierte Terra Sigillata aus Haltern*. Bonn, 1982 (Bodenaltertümer Westfalens, 19).
- Wallace-Hadrill 1994** : WALLACE-HADRILL (A.) – *Houses and Society in Pompeii and Herculaneum*. Princeton, 1994.
- Warner Slane 1987** : WARNER SLANE (K.) – Italian sigillata imported to Corinth. *RCRF Acta*, 25-26, 1987, p. 189-205.
- Wilson 1987** : WILSON (R. J.) – Eraclea Minoa, Gli scavi eseguiti nel territorio negli anni 1980-1983, Kokalos. *Atti del VIe congresso internazionale di Studi sulla Sicilia antica*, Rome, 1987, p. 493-700.
- Wroth 1908** : WROTH (W. W.) – *Catalogue of the Imperial Byzantine Coins in the British Museum*. Londres, British Museum, 1908.
- Wynia 1979** : WYNIA (S.L.) – Töpfersignaturen auf pompejanisch-roten Platten : quantité négligeable ? *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, Jaargang 29, 1979, p. 425-432.
- Ximénès, Moerman 1994** : XIMÉNÈS (S.), MOERMAN (M.) – La fouille de l'épave 1 de la Calanque de l'Âne, dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, XII, 1994, p. 95-111.
- Zanker 1987** : ZANKER (P.) – *Pompeji, Stadtbilder als Spiegel von Gesellschaft und Herrschaftsform*, Trier Winkelmanns-programme 9, 1987.
- Zanker 1993** : ZANKER (P.) – *Pompei. Società, immagini urbane e forme dell'abitare*. Turin, 1993.